

Jan 30 1940

LE

# COMTE DE GISORS

1732-1758

# OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

**Histoire de Louvois** et de son administration politique et militaire (*ouvrage couronné par l'Académie française, grand prix Gobert en 1862*), 7e édition, 4 volumes in-18. 14 fr. »

*Le même*, 4 volumes in-8°. . . . . . . . . . . . . . . 30 fr. »

**Les Volontaires** (1791-1794), 4e édition, 1 volume in-18. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3 fr. 50

**La Grande Armée de 1813**, 2e édition, 1 volume in-18. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3 fr. 50

---

LE

# COMTE DE GISORS

1732-1758

ÉTUDE HISTORIQUE

PAR

CAMILLE ROUSSET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

NOUVELLE ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1887





« Faites voir à un siècle qui semble l'ignorer, que l'on peut être très sage, très appliqué, et en même temps infiniment aimable ; soyez l'exemple du bonheur qui suit la vertu. »

*Le baron de Bernstorf au comte de Gisors.*

Voltaire, ayant à parler de la bataille de Crefeld, la résume tout entière dans un seul épisode. « Ce qui fut le plus remarquable dans cette journée, dit-il, ce fut la perte du comte de Gisors, fils unique du maréchal de Belle-Isle, blessé en combattant à la tête des carabiniers. C'était le jeune homme de la plus grande espérance, également instruit dans les affaires et dans l'art militaire, capable des grandes vues et des détails, d'une politesse égale à sa valeur, chéri à la cour et à l'armée. »

Un autre contemporain, un autre historien, le président Hénault, a écrit dans ses *Mémoires* : « Le maréchal de Belle-Isle avoit eu un grand

honneur à l'éducation de son fils qu'il avoit élevé comme on l'eût été à Sparte, et qu'il n'avoit pas ménagé dans les divers voyages qu'il lui avoit prescrits, surtout ceux du Nord, quoique assurément il l'aimât bien tendrement. Il est vrai que cette éducation avoit trouvé un sujet unique, digne de la plus haute fortune d'où ses vertus auroient écarté l'envie, dont la mémoire doit durer par tout ce que l'on en devoit attendre, et à qui l'on peut appliquer ce regret si beau et si touchant de Virgile :

« *Tu Marcellus eris.....* »

C'est la courte vie de ce jeune homme, mort à vingt-six ans, que nous offrons, d'abord comme un sujet d'étude morale, au lecteur. Mais la biographie ne va pas longtemps seule; l'histoire la rejoint à grands pas, s'empare du chemin, l'entraîne dès lors et la confond dans sa suite, de sorte que l'étude morale élargie devient une étude historique, et le portrait d'un seul personnage le tableau d'une époque.

Les matériaux de ce travail étaient dispersés dans les Archives du Dépôt de la Guerre; en les rassemblant, on a eu le déplaisir d'y constater des lacunes et le chagrin plus vif encore de s'assurer que ces lacunes ne sont pas réparables. Un

chevalier de Mouhy, qui se donnait la qualité de *premier gentilhomme de monseigneur le maréchal de Belle-Isle,* au fait, un parasite qui gagnait son pain en prenant soin des livres du maréchal et en le fournissant de nouvelles littéraires, se plaignait amèrement, après la mort de *son adorable maître,* d'avoir été oublié par lui dans ses dispositions dernières et de se trouver, par cette inadvertance déplorable, réduit à l'aumône. Parmi les titres qu'il énumérait, afin d'apitoyer l'un des exécuteurs testamentaires du maréchal de Belle-Isle, celui qu'il faisait sonner le plus haut, c'était d'avoir été *le visiteur et le dépositaire des papiers du comte de Gisors et d'avoir eu soin de brûler toutes les correspondances.* Le beau service! Louis XIV disait du duc d'Orléans, son neveu, qu'il était un fanfaron de crime. C'était aussi à sa manière un fanfaron que ce chevalier de Mouhy; il se vantait : il avait beaucoup, mais non pas tout brûlé; si bien qu'en le mettant au pilori pour ce qu'il a dérobé à l'histoire, on est tenté de le laisser aller pour ce qu'il a négligé de détruire.

Ainsi ont péri la plupart des notes de voyage, et, sauf un petit nombre de pièces heureusement des plus considérables, tous les papiers du comte de Gisors pendant cette période si importante de sa vie. Cependant, grâce à la libérale obligeance

de M. P. Faugère, alors Directeur des Archives et de la Chancellerie au Ministère des Affaires étrangères, un certain nombre de détails intéressants, et d'abord un document du premier ordre, le *Journal du comte de Gisors pendant son voyage en Angleterre et en Hollande,* sont venus grossir le contingent d'informations que nous avions pu recueillir au Dépôt de la Guerre. Félicitons-nous surtout d'y avoir retrouvé, à très peu près intacte, la correspondance militaire du comte de Gisors avec le maréchal de Belle-Isle. C'est avec cette précieuse collection de lettres, pour ainsi dire quotidiennes, rapprochée de la correspondance officielle, des papiers de Pàris-Duverney et de ceux du comte de Clermont, que nous avons pu reprendre de fond en comble l'étude de la campagne de Hanovre et donner sur l'état moral de l'armée française, à ce moment critique de notre histoire militaire, des renseignements qui peuvent être des enseignements.

Nous avons essayé de montrer, dans l'*Histoire de Louvois,* comment se fait une bonne armée; nous essayons de montrer, dans ce livre, comment une bonne armée se défait.

---

# LE
# COMTE DE GISORS
## 1732-1758

Le plus éloquent adversaire du despotisme sous Louis XIV, l'auteur inconnu des *Soupirs de la France esclave,* poursuivant de ses invectives les favoris, les créatures, « les nouveaux grands qui sortent de la poussière et qui montent jusque près du trône, » maudissant leur rapide élévation et leur pouvoir énorme, se consolait en leur prédisant une chute encore plus rapide et une ruine encore plus profonde que leur fortune n'était haute. « On montrera quelque jour, disait-il, ces superbes maisons de nouvelle création et l'on dira : « Voilà les ouvrages de Louis le Grand; jugez com-« bien étoit grand celui qui les a faits; » si ce n'est qu'une maligne étoile ne se lève avec le successeur, qui versera sur ces têtes nouvellement élevées des influences toutes semblables à celles qui ont désolé les Fouquet et ses pareils, ce que chaque particulier espère pour sa consolation et pour sa vengeance(1). » L'exemple certes était bien choisi pour frapper les imaginations; la disgrâce du surintendant Fouquet, quel sujet de

(1) Deuxième mémoire, du 15 septembre 1689.

terreur! L'existence la plus éclatante et la plus active resserrée tout à coup dans l'ombre d'une captivité légendaire et terminée, au bout de vingt ans, par une mort à laquelle la foule ne veut pas croire, quel drame saisissant! Si, pour les familles dont la fortune, sans fondements anciens ni solides, a été trop rapidement faite par un chef heureux, le difficile est, non pas de se maintenir, ce qui serait un prodige, mais seulement de ne pas déchoir trop vite et de ménager le plus doucement possible le retour à la médiocrité de leur condition première, qu'est-ce donc pour celles dont le chef brusquement frappé tombe soudain? Entraînées dans sa ruine, elles disparaissent avec lui; non seulement elles ne reviendront plus à la lumière, mais leur souvenir, leur nom même s'effacera de la mémoire des hommes. Telle est la menace, tel est l'avenir désespéré que l'impitoyable écrivain présente et présage aux ennemis de Fouquet, à ses triomphants successeurs.

Qu'aurait-il dit toutefois si, prenant pour ère la chute même du surintendant, il avait pu voir, à quarante ans de là, un petit-fils de Fouquet admis dans les mousquetaires de Louis XIV, au demi-siècle, le roi, persécuteur de son grand-père, vivant encore, ce même jeune homme déjà mestre de camp général des dragons et brigadier, puis, sous le règne suivant, à soixante-dix ans de distance, lieutenant général, à quatre-vingts ans, maréchal de France, ambassadeur extraordinaire, arbitre de l'Allemagne, puissant jusqu'à disposer de la couronne impériale, enfin, dans la centième année, depuis longtemps prince du Saint-Empire, duc et pair de France, général illustre, mourant au bout du siècle révolu, comme à une date fatale,

riche de six millions et ministre de la guerre? Qu'aurait-il dit? Il eût soutenu peut-être qu'un concours de circonstances inouïes, qu'un exemple à peu près unique dans l'histoire ne suffisait pas pour que sa théorie fût atteinte, mais il eût certainement remarqué que cette résurrection prodigieuse des Fouquet n'avait abouti en définitive qu'à une nouvelle et plus déplorable catastrophe, puisque après tant de génie, d'efforts, de succès acquis et d'espérances fondées sur les mérites d'un héritier qui était la perfection même, le restaurateur de cette race était demeuré, par la mort de ce précieux et unique rejeton, le dernier survivant des Fouquet. Avec le comte de Gisors et le maréchal de Belle-Isle la descendance du surintendant était irrévocablement éteinte.

## I

Charles-Louis-Auguste Fouquet (1), comte de Belle-Isle, était né à Villefranche de Rouergue, le 22 septembre 1684 ; il était l'aîné de quatorze frères ou sœurs qu'il vit tous mourir avant lui. Son père, Louis Fouquet, marquis de Belle-Isle, troisième fils du surintendant, s'était condamné par prudence et pour dérober à la méchanceté d'un public malveillant aux disgraciés sa tache originelle, à vivre dans l'obscurité d'une petite ville de province. Cependant, après quarante ans

(1) Nous écrivons ce nom d'après l'usage, mais la véritable orthographe est *Foucquet;* c'est celle de Moréri, et c'est ainsi que signaient le maréchal, le chevalier de Belle-Isle et le comte de Gisors.

écoulés, la génération contemporaine du surintendant devant être fort éclaircie, le marquis de Belle-Isle ne voulut pas imposer à son fils aîné l'espèce de claustration dont il s'était fait l'innocente et volontaire victime. A seize ans, le jeune homme vint à Paris. Sa famille, quoique nouvelle, avait des alliances considérables ; le surintendant avait eu pour gendre Armand de Béthune, duc de Charost, capitaine des gardes du corps et bien vu de Louis XIV, malgré son mariage ; la mère même du comte de Belle-Isle était fille de Charles de Lévis, comte de Charlus, qui n'avait pas craint de la marier à un homme dont le nom seul aurait effrayé tant d'autres. Le jeune comte avait de l'esprit, du tact, les sentiments et les façons d'un vrai gentilhomme ; il plut beaucoup à ses puissants alliés ; ses cousins de Lévis et de Charost lui recrutèrent d'autres protecteurs, et enfin, au mois de juillet 1701, il eut la joie d'endosser l'uniforme des mousquetaires du roi. Comment avait-on pu obtenir de Louis XIV l'admission d'un Fouquet dans un corps choisi qui faisait le service auprès de sa personne? Il est certain que de fort grosses questions avaient exigé moins de soins, de politique et de suite que cette petite affaire. Le premier pas, qu'on dit généralement le plus difficile, l'était assurément pour un Fouquet plus que pour aucun autre, et par cette porte plus que partout ailleurs.

Au bout d'un an, il sortit des mousquetaires pour passer capitaine dans Royal-Cavalerie, fit sa première campagne en 1702 sous Catinat, puis sous Villars, et ne manqua plus une occasion de se battre, c'est-à-dire de se distinguer, tant que dura la guerre pour la succession d'Espagne. Deux fois blessé, à Friedlingen en

1703, et à Hochstett en 1704, colonel de dragons en 1705, il reçut, à la défense de Lille, en 1708, un coup de feu qui, selon son expression, lui fêla la poitrine de manière à lui rappeler sensiblement, jusqu'à la fin de sa vie, cette défense mémorable. Sa conduite et sa blessure lui valurent le grade de brigadier. L'année suivante, il apprit que le marquis d'Hautefeuille, mestre de camp général des dragons, voulait se retirer. La charge dont le marquis cherchait à se défaire était bien séduisante, mais elle était bien grande aussi, bien chère, car elle ne valait pas moins de cent mille écus, et encore plus difficile à obtenir qu'à acquérir, car il y fallait avant tout l'agrément du roi. La duchesse de Lévis, vive et ardente, et qui, au témoignage du duc de Saint-Simon, « se seroit mise au feu pour son cousin de Belle-Isle, » était en grand crédit auprès de madame de Maintenon. Souvent elle lui avait parlé du petit-fils de Fouquet, et le duc de Luynes affirme que la discrète compagne de Louis XIV n'avait pas oublié la pension de douze cents livres dont M. Scarron avait été jadis gratifié par le surintendant (1) ; cependant, de peur de se compromettre, madame de Maintenon n'avait jamais voulu se faire présenter M. de Belle-Isle. Vivement pressée par la duchesse, au sujet de la charge que convoitait son cousin, elle dit à Madame de Lévis de le lui faire voir, mais non pas chez elle. M. de Belle-Isle se trouva donc un jour, comme par hasard, sur son passage; elle le regarda aussi comme par hasard,

(1) *Mémoires du duc de Luynes,* t. XVI, p. 297. Ces Mémoires renferment un grand nombre de détails curieux sur le maréchal de Belle-Isle et que le duc de Luynes tenait du maréchal même, son ami.

ne lui parla point et continua de marcher ; mais lorsque Chamillart, ministre de la guerre, vint à présenter au roi, parmi les papiers de son travail, la liste des candi dats à la charge de M. d'Hautefeuille, le roi lui demanda pourquoi il n'y avait pas mis le comte de Belle-Isle. Il est vrai que Chamillart n'avait pas osé l'y mettre et qu'il fut tout étourdi de la question. Ainsi protégé par Louis XIV, grâce à madame de Maintenon, le petit-fils de Fouquet l'emporta sur tous ses concurrents, et l'un des premiers commis de Chamillart lui-même, M. de Pléneuf, l'aida par un prêt de cinquante mille écus à s'acquitter envers le marquis d'Hautefeuille. Ce fut l'un des derniers actes du ministère de Chamillart ; car les provisions du comte de Belle-Isle, datées du 5 juillet 1709, lui furent délivrées par Voysin, depuis plus de quinze jours déjà ministre de la guerre.

Deux ans après, en 1711, M. de Belle-Isle épousa mademoiselle de Durfort de Civrac, de la maison de Duras. Trois lignes du duc de Saint-Simon suffiront pour faire apprécier ce mariage. « Elle étoit riche, extrêmement laide, encore plus folle. Elle s'en entêta et ne le rendit pas heureux ni père. Son bonheur l'en délivra quelques années après (1). » Cette exception faite, il est certain que le comte de Belle-Isle avait du bonheur. L'année 1718 lui fut particulièrement favorable ; il y obtint le grade de maréchal de camp et augmenta considérablement sa fortune. De la confiscation de Belle-Isle faite en 1661, le roi n'avait repris et gardé que les droits de souverain seigneur ; le domaine utile avait été adjugé à madame Fouquet, femme du

(1) *Mémoires de Saint-Simon*. Édition de 1829, t. IX, p. 367.

surintendant, pour ses reprises. Le comte de Belle-Isle fit si bien qu'il persuada au Régent et au cardinal Dubois qu'en cas de guerre maritime, Belle-Isle devant nécessairement être un objet de convoitise pour l'ennemi, l'intérêt public exigeait que la défense en fût aussi complète que possible, sans être gênée par aucune considération particulière; de là l'idée d'un échange entre le propriétaire du sol et le roi. Par toutes sortes de qualités éminentes et séduisantes, M. de Belle-Isle avait déjà conquis une telle foule de partisans qu'il aurait pu, disait quelque homme d'esprit, faire une religion s'il avait voulu s'en donner la peine (1). Le Régent et le cardinal Dubois l'appuyèrent; M. le Duc lui-même, son futur persécuteur, lui fut alors tout favorable, et, le 30 décembre 1718, le Parlement de Paris enregistra l'acte par lequel Belle-Isle était échangée contre de grands et riches domaines en Normandie, autour de Vernon et de Gisors, sans compter quelques terres de surplus en Languedoc (2).

Cependant, de 1723 à 1726, la fortune parut se retourner contre l'heureux comte de Belle-Isle. La marquise de Prie, maîtresse de M. le Duc, était fille de madame de Pléneuf. Celle-ci, belle et galante, avait eu beaucoup d'amants et les avait tous gardés pour amis. Malheureusement madame de Pléneuf n'avait pas su garder l'amitié de sa fille qui, par jalousie et par rivalité, devint au contraire son ennemie la plus cruelle. Parmi les plus fidèles amis de sa mère elle choisit pour victimes deux des plus considérables, le comte de Belle-

(1) *Mémoires du président Hénault,* p. 262.

(2) *Journal de Dangeau,* t. XVII, p. 386-446. — *Mémoires de Saint-Simon,* 1829, t. XIII, p. 261 et suivantes.

Isle et M. Leblanc, ministre de la guerre ; elle commença par les perdre dans l'esprit étroit et crédule de M. le Duc, puis elle le déchaîna contre eux. Ils avaient compté sur le cardinal Dubois qui, peu soucieux d'affronter la colère du prince, s'empressa de les lui abandonner. M. le Duc devint tout à coup premier ministre ; on les jugea perdus. Ils furent arrêtés et traduits en justice sous les imputations les plus odieuses : concussion, faux, détournement de deniers, et pour comble d'horreur, assassinat. Madame de Prie s'était laissé égarer par la passion ; en voulant prendre aux accusés tout à la fois leur honneur et leur tête, elle avait cru que la toute-puissance de M. le Duc y suffirait toute seule. Le Parlement et la Chambre de l'Arsenal ne furent point de cet avis ; les juges réclamèrent des preuves qu'on fut bien empêché de leur fournir, car tout était faux et controuvé dans l'accusation. Le procès finit à la confusion de madame de Prie et à la grande joie des honnêtes gens ; mais M. le Duc ne se tint pas pour absolument battu, et ceux qu'il n'avait pas pu faire pendre, il les retint à la Bastille ou les envoya en exil. Le temps vint où l'évêque de Fréjus, bientôt après cardinal de Fleury, l'y envoya lui-même. Ce fut le triomphe des persécutés : M. Leblanc redevint ministre de la guerre, et le comte de Belle-Isle, pris tout à fait en gré par le cardinal, reçut de lui, comme premier dédommagement de ses peines, le commandement des Trois-Évêchés.

Tout lui souriait de nouveau. La première et peu regrettable comtesse de Belle-Isle était morte ; le comte se remaria, le 15 octobre 1729, à Marie-Casimire-Thérèse-Geneviève-Emmanuelle de Béthune, veuve elle-

même du marquis de Médavy-Grancey. Cette veuve charmante, douée des qualités les plus exquises, n'avait pas vingt et un ans ; M. de Belle-Isle en avait quarante-cinq. Il ne pouvait supprimer cette grande distance entre son âge et celui de la comtesse ; mais il s'appliqua et il réussit à la lui faire oublier ; toutes les satisfactions que le légitime amour-propre d'une femme peut revendiquer dans le monde et, dans l'intimité, tout ce qu'elle peut souhaiter d'affection et de soins, elle eut tout de lui. On ne peut rien imaginer de plus tendre ni de moins affecté que le ton des lettres qu'il écrivait, dans les moments où il se trouvait séparé d'elle, « à son cher petit maître. » De tous ses frères, le comte de Belle-Isle n'en avait plus qu'un seul, de neuf ans moins âgé que lui. C'était un caractère tout différent du sien ; autant le comte était ouvert, expansif, attrayant, autant le chevalier de Belle-Isle était froid, concentré, réservé, peu sympathique au monde ; mais la plus complète union régnait entre les deux frères, et comme leurs caractères opposés se complétaient l'un par l'autre, leur intérêt confondu était merveilleusement servi par les rares facultés de leur intelligence, car pour la distinction de l'esprit, le chevalier de Belle-Isle n'était inférieur que parce qu'il voulait bien le paraître à son frère. Pour se dévouer à lui sans partage, il ne se maria pas. Le second mariage du comte fut pour le chevalier une épreuve ; l'influence d'une jeune femme aurait pu vouloir entrer en lutte avec la sienne et conquérir la domination. Il faut dire, à l'éloge de la comtesse de Belle-Isle, qu'elle n'y songea point ; elle reconnut et respecta l'autorité morale de son beau-frère ; elle laissa le premier personnage à son mari ; sans affectation ni hâte,

elle les amena tous deux à lui demander des conseils. Il serait difficile de citer un plus remarquable exemple de l'harmonie dans une famille.

La branche de la maison de Béthune, à laquelle appartenait madame de Belle-Isle, avait poussé des rejetons jusqu'en Pologne. Le grand Sobieski avait pris pour femme, en 1665, une Française, mademoiselle d'Arquien, dont la sœur cadette avait épousé, trois ans après, un marquis de Béthune. Celui-ci, quand son beau-frère eut été proclamé roi, obtint de Louis XIV d'être envoyé ambassadeur auprès de lui ; de deux filles qu'il avait, il maria l'une à un Radziwill, l'autre à un Jablonowski. Il eut aussi un fils qui revint en France et qu'on appelait familièrement Béthune-*Cosaque* ou Béthune-*Pologne ;* c'était le père de la comtesse de Belle-Isle. Il semblait d'abord que pour son mari ces alliances étrangères ne fussent qu'une décoration sans grande utilité ; peut-être en avait-il ainsi jugé lui-même. Lorsque après la guerre pour la succession de Pologne, le roi Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, reçut le duché de Lorraine en échange de ses prétentions sur une couronne qui lui avait été deux fois ravie, ce fut le comte de Belle-Isle, gouverneur des Trois-Évêchés et commandant les troupes d'occupation en Lorraine, qui mit le nouveau souverain en possession de ses États. Il vit et comprit alors l'immense avantage que lui donnaient déjà et que lui assuraient pour l'avenir les alliances polonaises de madame de Belle-Isle.

Nommé lieutenant général en 1731, il s'était si fort distingué pendant la campagne de 1734, et surtout au siège de Philipsbourg, que le roi lui avait donné le cordon bleu. En 1735, il eut, sous les ordres du maré-

chal de Coigny, le commandement d'un corps séparé avec lequel il protégea Trèves contre les entreprises du comte de Seckendorf. Il se crut même, le 20 octobre, au moment d'une grande bataille et d'une grande victoire sur l'armée impériale ; mais le retard du maréchal de Coigny réduisit cette espérance aux proportions d'un combat qui porte dans l'histoire le nom d'affaire de Clausen (1). Presque aussitôt après, les hostilités cessèrent, car les préliminaires de la paix avaient été signés à Vienne le 3 octobre.

De retour à Metz, le comte de Belle-Isle s'attacha d'autant plus à cette ville que le voisinage du roi Stanislas lui en rendit le séjour de plus en plus agréable. Depuis l'année 1728, il s'était constamment occupé de mettre en sécurité la frontière confiée à sa garde ; les fortifications de Metz, de Thionville, de Sedan, de

(1) Le comte de Gisors, passant, vingt-deux ans plus tard, avec son régiment auprès de Trèves, écrivait à son père, le 8 avril 1757 : « J'ai eu le bonheur de trouver un grenadier qui a servi dans le régiment Royal-Pologne et s'est trouvé avec vous à Clausen. Il m'a conduit au champ de bataille et raconté les différentes circonstances de cet événement aussi bien que le pourroit faire un de vos anciens aides de camp, déplorant le retard que M. le maréchal de Coigny apporta à vos projets et racontant fort plaisamment le désordre qui régnoit dans la grande armée. Avec la connoissance que j'ai prise du terrain, je serai en état de lire les mémoires que je vous prierai de me donner sur cette affaire à mon retour. En cas que vous n'en ayez aucun détail à Paris, l'aurai recours à M. de Vault, qui, je crois, a écrit l'histoire de cette campagne. » La campagne de 1735 se trouve en effet dans a collection de Mémoires militaires à laquelle M. de Vault, lieutenant général et directeur du Dépôt de la guerre, a attaché son nom, et dont la partie relative à la guerre de la succession d'Espagne a été publiée par les soins du général Pelet.

Sierck, de Bitche s'élevèrent ou reçurent par ses soins des accroissements considérables. Mais, pour la première de ces places, sa capitale en quelque sorte, il avait rêvé autre chose que des bastions ou des établissements militaires ; il s'était promis de l'embellir par des rues neuves, de grandes places, des constructions monumentales. Après la guerre rien ne lui plaisait autant que de planter et de bâtir. Quand il n'était pas à Metz, il était dans sa terre de Bisy près de Vernon, dirigeant une armée de terrassiers, de maçons, de jardiniers et de décorateurs ; il y dépensa beaucoup d'argent, mais il s'y créa un château et un parc magnifiques. A Metz, où il fallait ménager les deniers de la ville, les travaux étaient poussés avec moins de fougue qu'à Bisy ; au bout de trente ans ils n'étaient pas achevés encore ; mais déjà quelles merveilles ! En 1757, un visiteur, qui n'était autre que le fils de M. de Belle-Isle, lui adressait à Versailles ce compte rendu plein d'admiration : « Avant de partir de Metz, je n'ai pas manqué, comme vous pouvez croire, d'aller visiter les travaux de M. Lebrun dont je suis enchanté. La cour de l'Évêché est actuellement de niveau avec la place Fournirue très bien raccordée, et la rue des Jardins entièrement bâtie à un seul emplacement près... Ce dont je suis fâché que vous ne jouissiez pas, c'est de la magnificence du quai continué depuis le jardin de Boufflers jusqu'au moyen pont, et du bon effet que produit le rabaissement de la rue du Gouvernement. Ma surprise a d'abord été grande de trouver un perron établi pour entrer à la petite porte de votre appartement où on descendoit jadis. L'esplanade nouvellement sablée est plus belle que jamais. Mes entrailles filiales ont été aussi satisfaites en

voyant Sierck recréé par vous ; loin de découvrir des traces de son malheur, on n'y voit que des embellissements (1). »

## II

Ce fils de M. de Belle-Isle, Louis-Marie, comte de Gisors, était né le 27 mars 1732. Deux ans après, la comtesse de Belle-Isle eut un second fils qui ne vécut que cinq ans, et dont la perte vivement ressentie acheva d'ébranler chez cette personne délicate une santé qu'un double chagrin de famille, en 1735 la mort d'un frère qu'elle chérissait, et celle de son beau-père en 1738, avait fortement éprouvée. La faiblesse de sa poitrine exigeait déjà de tels ménagements qu'en 1737 les médecins lui avaient prescrit le lait de jument et, pendant plus d'un mois, le silence absolu. Elle ne devint plus mère ; celui qu'elle avait appelé son premier né demeura fils unique.

Dès que l'enfant fut sorti des mains des femmes, son père voulut lui donner, par l'éducation physique, une constitution vigoureuse. Faible de naissance, le comte de Belle-Isle avait reçu le bienfait d'une éducation pareille, et quoiqu'il aimât à se voir entouré de luxe et de magnificence, c'était pour le plaisir des yeux seulement ou mieux encore pour la jouissance d'autrui ; car, pour lui-même, il avait rigoureusement gardé la sobriété, la simplicité, on pourrait dire la rudesse de ses premières habitudes. Il imposa donc à son fils une règle de plus

(1) Le comte de Gisors au maréchal de Belle-Isle, 3 avril 1757 [*Archives du Dépôt de la guerre*, t. 3430, n° 13.]

en plus sévère ; il lui fit une loi d'être debout tous les jours à quatre heures du matin et il lui défendit les veillées tardives. La marche, la course, le cheval, les armes, tous les exercices du corps devinrent de bonne heure familiers à l'enfant ; c'est pourquoi le président Hénault a dit qu'il avait été élevé comme à Sparte ; mais, pour achever la comparaison, il aurait dû ajouter que l'éducation athénienne ne lui manqua pas davantage. Le comte de Belle-Isle n'avait pas entendu développer le corps de son fils aux dépens de son intelligence. Il voulut le rendre également familier avec les beautés morales des lettres anciennes et des lettres françaises : un homme de goût, de tact et de sens, l'abbé de Mange, fut chargé de l'éducation de son esprit ; le comte et la comtesse de Belle-Isle partagèrent avec le précepteur l'éducation de son âme.

En 1740, la mort de l'empereur Charles VI mit subitement en relief la grande autorité que le comte de Belle-Isle avait insensiblement prise. On ne l'avait encore regardé que comme un militaire d'une rare disinction ; il parut tout d'un coup un homme d'Etat et un politique. Le cardinal de Fleury goûtait ses conseils et songeait, d'après lui, à ruiner la maison d'Autriche. Il s'agissait d'abord d'enlever à la cour de Vienne la couronne impériale ; la guerre devait suivre. Nommé par le roi son ambassadeur auprès de la Diète électorale et maréchal de France (1), le comte de Belle-Isle partit pour l'Allemagne ; la comtesse l'y suivit afin de l'assister dans les réceptions magnifiques par

(1) Nommé ambassadeur le 16 décembre 1740, il reçut ses pouvoirs le 25 janvier 1741 ; le 11 février suivant, il fut compris dans une promotion de sept maréchaux de France.

lesquelles il se proposait d'éblouir les Électeurs, les princes, tous les nobles et notables attirés par les solennités de l'élection impériale à Francfort. Pendant l'absence de sa mère, le petit comte de Gisors fut mis, sous la garde de l'abbé de Mange, au collège.

Le 24 janvier 1742, l'Électeur de Bavière fut élu empereur sous le nom de Charles VII. Coup sur coup le maréchal de Belle-Isle fut fait duc par le roi de France, chevalier de la Toison d'or par le roi d'Espagne, prince du Saint-Empire par le nouvel empereur ; enfin, après les péripéties émouvantes de la campagne de Bohême, quand il eut sauvé et ramené par une retraite audacieuse et habile, en dépit de l'hiver et de l'ennemi, l'armée française longtemps assiégée dans Prague, ses soldats et le public le saluèrent grand général. Il est vrai que cette popularité n'empêcha pas qu'il ne tombât en disgrâce. Effrayé du mauvais tour que prenait la guerre, le cardinal de Fleury avait publiquement désavoué le maréchal de Belle-Isle qu'il en désignait comme le principal auteur. Le cardinal mort, le désaveu resta ; les jaloux s'en armèrent et le maréchal fut renvoyé dans son gouvernement des Trois-Évêchés.

Il en sortit au mois de décembre 1744, à la suite du roi qui avait failli mourir dans son propre hôtel, à Metz. La faveur lui était revenue ; le roi Stanislas le nommait son lieutenant général au gouvernement des duchés de Lorraine et de Bar ; après la prise de Fribourg, Louis XV le chargeait d'aller en son nom concerter avec l'empereur et le roi de Prusse les opérations de la campagne prochaine. Après avoir accompli à Munich la première partie de sa mission, le maréchal se rendait à Berlin, lorsqu'en passant, le 20 décem-

bre 1744, sur un territoire qu'il croyait neutre et qui se trouva être hanovrien, il fut arrêté, conduit d'abord à Hanovre, puis transféré, comme prisonnier d'État, en Angleterre. Il y aurait fait, libre, un voyage pour son plaisir, qu'il n'y eût pas été mieux reçu et traité par l'aristocratie anglaise. A Windsor, qui lui avait été assigné comme résidence, les personnages les plus considérables se succédaient auprès de lui; quand enfin, le 13 août 1745, le gouvernement de George II lui eut rendu sa liberté, les nombreux amis qu'il s'était faits regrettèrent que sa captivité n'eût pas été prolongée davantage.

Louis XV lui fit à son retour le meilleur accueil, et, peu de temps après, le roi Stanislas ayant, à l'instigation et pour le service de son gendre, consenti à la levée d'un régiment d'infanterie, sous le nom de Royal-Barrois, une commission de colonel de ce nouveau corps fut délivrée, par l'accord des deux rois, le 1er novembre 1745, au jeune fils du maréchal de Belle-Isle. Pour le moment au moins, cette faveur était purement nominale; tandis que Royal-Barrois, pendant la campagne de 1746 en Flandre, figurait au siège de Charleroi et à la bataille de Raucoux, le jeune comte de Gisors travaillait sous l'œil paternel à se rendre digne de le commander un jour.

A la suite d'opérations malheureuses pour les armes françaises en Italie, les Autrichiens, à la fin de la campagne de 1746, étaient entrés en Provence. Le 10 novembre, le maréchal de Belle-Isle y fut envoyé pour prendre le commandement en chef de l'armée que déjà le maréchal de Maillebois, n'ayant pas voulu attendre l'arrivée de son successeur, avait remis par intérim au

chevalier de Belle-Isle, frère du maréchal. Après avoir arrêté d'abord les progrès des Autrichiens, leur avoir repris d'assaut la ville de Castellane et les avoir forcés, le 3 février 1747, à repasser le Var en laissant en Provence cinq ou six mille hommes tués, blessés ou prisonniers, M. de Belle-Isle revint à Versailles, le 3 avril, pour discuter avec le roi et le comte d'Argenson, ministre de la guerre, le projet des futures opérations.

Le 2 mai 1747, le duc de Luynes écrivait dans son journal : « M. le maréchal de Belle-Isle a pris congé hier et aujourd'hui ; il retourne en Provence. Il emmène avec lui son fils unique qui a environ quinze ans ; il est grand et d'une assez jolie figure. M. de Gisors n'avoit point encore été présenté ; il le fut hier (1). » La veille en effet, le jeune homme ou plutôt l'enfant, comme on le nommait dans la famille, avait fait son entrée dans le monde : présentations à Versailles, présentations à Trianon, où se trouvait le roi de Pologne, toutes les visites d'étiquette avaient rempli la matinée du 1er mai ; après quoi le jeune comte était revenu bien vite à Paris pour faire ses préparatifs de voyage. Un officier attaché à la maison de son père, M. Colerus, devait l'accompagner, sinon avec le titre, du moins avec les fonctions d'un gouverneur (2).

Le maréchal avait encore eu bien des affaires à régler avant son départ ; le petit comte frémissait d'impatience. Enfin on quitta Paris le 6 mai. Le voyage était long ; de

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VIII, p. 202.

(2) « Donnez les ordres nécessaires pour nos équipages, mandait le maréchal au chevalier de Belle-Isle, et dites ce qu'il faut pour l'enfant et M. Colerus. Je porte un lit de camp léger pour l'enfant. » 5 mai 1747 [3236, n° 42].

Paris à Lambesc seulement, il ne prit pas moins de dix journées d'autant plus fatigantes que les voyageurs les passaient non pas en voiture, mais à cheval, non pas sur des bêtes de choix et d'allure douce, mais sur des bidets de poste qui secouaient rudement leurs cavaliers. Cependant chaque matin, le premier qui se montrait, les guêtres bouclées, tout prêt à partir, c'était le petit comte. Royal-Barrois avait été appelé de Flandre en Provence ; il était cantonné à Brignoles ; la première visite de l'enfant fut pour son régiment ; quoiqu'il ne dût pas le commander, il était bon qu'ils fissent connaissance avant de se rencontrer sous le feu l'un et l'autre. En attendant les coups de fusil, le comte de Gisors servait de secrétaire au maréchal ; par tout ce qu'il voyait, écrivait ou entendait, il apprenait que toute la guerre ne se fait pas sur le champ de bataille, qu'avant l'action beaucoup d'apprêts sont indispensables, et que la réflexion, la méthode, l'ordre, l'exactitude sont des qualités esssentielles chez un homme de guerre. Enfin tout fut prêt et l'on marcha en avant ; il vit alors les dispositions qu'un général avisé fait de ses troupes suivant l'objet qu'il veut atteindre ; celles que le maréchal avait imaginées pour le passage du Var étaient particulièrement remarquables, et quoique l'ennemi, dans la journée du 3 juin, n'y eût point fait d'obstacle, leur valeur, aux yeux des bons juges, n'en était point pour cela diminuée. Les Autrichiens se retiraient, mais ils laissaient des sièges à faire : Montalban, Villefranche, Vintimille. Ce fut alors que le comte de Gisors cessa d'être un enfant pour devenir un soldat. Il se comporta bravement, les trois places furent réduites, et le cardinal de Tencin put écrire sans flatterie au maréchal de

Belle-Isle : « Vos opérations réussissent à souhait et la bonne conduite de M. le comte de Gisors doit mettre le comble à votre contentement (1). »

L'un des principaux objets de la campagne était la délivrance de Gênes que les Autrichiens, unis aux Piémontais, tenaient assiégée. Entre les racines de l'Apennin et la mer la route était bien étroite, bien pénible, bien favorable à la défensive, et le cheminement bien long en conséquence. Afin de diviser les forces de l'ennemi et de diminuer d'autant sa résistance sur le littoral, les deux frères de Belle-Isle avaient imaginé une diversion par les Alpes qui ne pouvait manquer de rappeler les Piémontais sur leur propre territoire. Ce fut le chevalier qui se chargea de l'entreprise. Ce qui avait fait le malheur de l'armée française en Italie, l'année précédente, c'était l'obligation de concerter ses mouvements avec ceux des troupes espagnoles qui combattaient avec elle, et même d'y subordonner les siens, car, pour une bien funeste raison de convenance, c'était l'infant Don Philippe, gendre de Louis XV, qui était le général en chef des armées réunies, et ses lieutenants espagnols avaient grand soin que son commandement ne fût pas seulement nominal. Celui qui l'exerçait alors, le marquis de La Mina, ne manquait pas de contrarier les projets du maréchal de Belle-Isle ; la diversion par les Alpes surtout lui faisait jeter les hauts cris ; on lui demandait d'y concourir par quelques troupes de soutien ; il s'y refusait avec obstination. « Je ferai encore demain une forte tentative auprès de M. de La Mina, écrivait de

(1) 3 juillet 1747 [3316, n° 79].

Nice, le 22 juillet 1747, le maréchal à son frère ;... il ne convient pas de vous compromettre à une pareille entreprise sans être assuré de recevoir les secours nécessaires... Je vais attendre sur tout cela de vos nouvelles avec bien de l'impatience, car je suis fort en peine de votre santé ; je meurs de peur que l'excès de fatigue et de corps et d'esprit ne vous fasse tomber malade. Je ne puis trop vous recommander de vous ménager en tout genre, car vous voyez bien, à la manière dont les choses vont, qu'il ne faut pas se tuer (1). » Le chevalier de Belle-Isle s'était fait tuer trois jours auparavant. Désespéré du mauvais vouloir de M. de La Mina, persuadé que chaque jour de retard enlevait une chance favorable à son entreprise, il s'était, avec ses seules troupes, lancé, le 19 juillet, à l'assaut des retranchements piémontais au col de l'Assiette, près d'Exiles. Le succès n'avait pas couronné cet héroïque effort ; quinze cents hommes, tués ou blessés, étaient tombés au pied des redoutes ; le chevalier lui-même était mort son épée dans une main, l'autre cramponnée à la palissade qu'il aurait voulu détruire.

Le comte de Gisors ne savait pas encore ce qu'est une grande douleur ; il vit et il partagea l'une des plus profondes qu'il pût lui être donné de connaître. La mort du chevalier atterra le maréchal de Belle-Isle. « Ressouvenez-vous, lui écrivait le cardinal de Tencin, que vous êtes un héros et que vous devez l'être en tout (2). » Si le jeune comte avait pu revenir subitement à Paris, il n'eût pas changé de spectacle. « Je n'ai

(1) [3240, nº 70.]
(2) 23 juillet [3240, nº 90].

point quitté madame la maréchale de tout le jour, écrivait à M. de Belle-Isle un de ses plus intimes amis ; j'ai mêlé mes pleurs aux siennes et j'ai l'âme déchirée. Ma seule ressource a été de lui faire sentir combien sa conservation devenoit précieuse aux restes de sa famille ; elle m'en paroît persuadée et m'a bien promis qu'elle prendroit soin de la femme de M. le maréchal de Belle-Isle ; c'est l'expression de son sentiment. Elle mérite que vous ayez les mêmes égards et que vous vous conserviez pour elle et pour un fils qui doit maintenant dans vos cœurs être l'objet de toutes vos affections (1). » Deux mois plus tard, un autre ami, un admirateur de madame de Belle-Isle, un homme qui eut certainement pour elle une passion profonde et constamment respectueuse, un étranger illustre, le baron de Bernstorf (2), alors ministre de Danemark en France, écrivait au maréchal : « Je n'ai point de termes pour vous exprimer la situation de son âme ; il n'y en a point de plus digne de respect et de compassion. Rien n'affoiblit son courage, rien ne diminue sa douleur. Sa religion, sa raison la soutiennent supérieurement et il ne lui échappe pas une parole, pas une pensée qui ne convienne à elle et à sa constance. Son désir de se conserver pour vous la rend attentive et docile à tout ce qui peut être avantageux à sa santé et vous épargner de nouvelles peines, mais elle a le cœur percé ; les justes regrets qu'elle donne à sa perte

(1) M. de Thiers à Belle-Isle, Paris, 25 juillet, à deux heures après minuit [3240, nº 126].

(2) « M. de Bernstorf disoit d'elle que ce n'étoit pas un corps que le sien, mais une gaze qui couvroit son âme. » *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIV, p. 76.

et plus encore la vive représentation qu'elle se fait de votre affliction et de vos chagrins ne la quittent pas. Quelque habitué que je sois à l'admirer, je conviens qu'elle m'étonne et qu'il est difficile de s'imaginer dans un même cœur tant de vertu et tant de fermeté jointes à tant de sensibilité. Je me flatte que si Dieu vous conserve et M. de Gisors, et lui rend bientôt votre présence et la sienne, il n'y aura plus rien à craindre de ce rude orage qu'elle vient d'essuyer ; mais j'avoue que je crois qu'elle a besoin de vous revoir et d'être avec vous quelque temps. Il lui faudra cette douceur pour qu'elle soit en état de soutenir ces combats perpétuels entre ses inquiétudes, sa douleur et sa raison, dont elle sort toujours victorieuse, mais qui ne laissent pas de coûter cher, lors même qu'elle les surmonte (1). »

Le chevalier de Belle-Isle n'avait pas du moins inutilement sacrifié ses troupes et lui-même ; la diversion qu'il avait commencée n'était point restée sans effet ; les Piémontais s'étaient séparés des Autrichiens et les Autrichiens avaient levé le siège de Gênes. Par l'énergie de ses paroles et de ses exemples, un Français, un héros, le duc de Boufflers avait jusqu'à la fin soutenu le courage des Génois ; au moment même où le péril cessait, il mourut. Le duc de Richelieu fut envoyé pour prendre sa place ; il était lieutenant général ; il devait obéissance au maréchal de Belle-Isle, commandant en chef de toutes les troupes françaises en Italie ; cependant il prit le prétexte que les communications entre Nice et Gênes n'étaient pas encore tout à fait rétablies, déclina l'autorité du maréchal et agit comme un géné-

(1) 16 septembre 1747 [3243, n° 105].

ral indépendant. Dès lors, et par la faute de la cour dont la mollesse craignait d'intervenir, naquit entre ces deux hommes une inimitié funeste à la chose publique.

Les armées ayant pris leurs quartiers d'hiver, le maréchal de Belle-Isle revint à Paris ; il ramenait avec lui son fils à qui cette première campagne avait été largement salutaire ; son corps, son esprit, son âme, tout en lui s'était affermi et développé. « Je ne suis pas fâché, mandait plaisamment l'évêque de Verdun au maréchal, de la dépense d'habits que vous cause M. de Gisors. Il faut qu'il soit prodigieusement grandi pendant la campagne, puisque tous ceux qu'il avait laissés à Paris ne peuvent plus lui servir (1). » Le jeune homme comptait bien faire aux Autrichiens et aux Piémontais une seconde visite qui lui serait plus profitable encore. Toutefois ses espérances rencontraient bien des contradictions ; il courait depuis le commencement de l'hiver des bruits de pacification générale ; un congrès était rassemblé à Aix-la-Chapelle. Le 13 mai 1748, le maréchal et son fils étaient partis pour rejoindre à Nice le quartier général ; derrière eux, sur la même route, à quelques heures de distance, venait un courrier qui se rendait également à Nice chargé de dépêches pour le commandant de la flotte anglaise ; c'était l'ordre de suspendre les hostilités.

Lorsque le maréchal avait pris congé du roi, Louis XV lui avait annoncé qu'il joignait la dignité de pair à son titre de duc de Gisors ; c'était l'achèvement d'une grâce que le cardinal de Fleury, en 1742, avait empêché d'être complète. M. de Belle-Isle ne pouvait plus remercier le

(1) 17 décembre 1747 [3316, n° 97].

roi les armes à la main ; la paix était faite ; mais il y avait, en Italie particulièrement, une foule de questions secondaires à régler, restitutions, échanges, compensations, rectifications de frontière. M. de Belle-Isle n'avait pas désappris l'art qu'il avait pratiqué en Allemagne avant la guerre ; il se refit diplomate. Ce fut pour le comte de Gisors une excellente occasion de poursuivre ses études en les portant sur un terrain nouveau, mais non moins intéressant que les champs de bataille. Il vit comment se traitent les affaires entre les États et ce qu'il y faut apporter d'intelligence naturelle et de connaissances acquises, de sang-froid et d'activité d'esprit, d'énergie et de patience, de finesse, de réserve, en un mot de bonne conduite.

A son âge, au milieu de ces fortes études, les distractions n'étaient pas moins nécessaires. Le 3 juin, il envoyait de Nice à sa mère le récit d'un spectacle naval dont le commandant de la marine française lui avait donné le régal et fait les honneurs. « Ma chère maman, disait-il, rien n'égale ma fierté : je viens de faire une heureuse campagne sur mer. Vers les trois heures et demie, le 3, j'ai mis à la voile ; je montois la felouque *la Superbe* et avois à mon commandement la *Triomphante*. Environ à la hauteur de Villefranche, nous aperçûmes deux barques, l'*Hirondelle* et la *Légère*, l'une de vingt pièces de canon et l'autre de dix-huit, qui avoient leur cap sur Nice ; la *Légère* étoit demeurée en arrière. Le vent s'étant élevé, nous déployâmes la voile de l'artimon. L'*Hirondelle* (1) nous apercevant

(1) Le texte porte la *Légère*, mais la suite prouve que c'est de l'*Hirondelle* qu'il s'agit ici.

amena son petit hunier, cargua ses voiles de misaine et lança son canot à la mer pour se faire remorquer. Nous l'eûmes, malgré cela, bientôt jointe, mais quoi que nous ayons fait pour gagner l'arrière, il a fallu essuyer la bordée de tribord et la décharge de toute l'artillerie ; étant maladroitement dégarnis de tout leur feu, nous saisîmes l'instant pour aborder. Cette démarche hardie déconcerta tellement l'équipage, qui d'ailleurs n'avoit plus de feu à nous opposer, que soldats et matelots, au lieu de se défendre, nous ont demandé grâce. Cela a été fort heureux, car la *Légère* commençoit à approcher ; mais voyant l'autre rendue, elle baissa pavillon. J'envoyai le capitaine général s'en mettre en possession. Nous avons fait trois cent vingt prisonniers, deux lieutenants de vaisseau et cinq enseignes. M. de Landré, capitaine de l'*Hirondelle*, étoit à table quand nous nous en emparâmes ; nous avons profité des glaces qu'il avoit à son fruit avec bien du plaisir. Après avoir visité les écoutilles et la sainte-barbe, je me suis fait remorquer par mes deux felouques et le canot de ladite barque et l'ai amenée dans le port de Villefranche. Après avoir mis ordre à tout, je suis venu rendre compte de ma prise à mon père, d'où mon premier soin est de vous écrire. Je vous sera bien obligé de faire valoir cela auprès de M. de Maurepas (1) ; mon monde a fait des prodiges ; M. le chevalier de Fabri, enseigne de vaisseau, s'est fort distingué Les frais de l'amirauté sont si considérables qu'il ne nous reste presque rien ; cela mériteroit bien quelque gratification. Les deux barques sont très-bonnes et en

(1) Ministre de la marine.

très-bon état; il n'y a que le perroquet de l'une qui est un peu endommagé. En cas que le roi fasse usage desdits bâtiments, j'espère qu'on me donnera le commandement de l'un ; je serois trop heureux si M. de Colerus pouvoit avoir l'autre; c'est un officier de besogne avec qui je pourrois faire de bonne besogne. Je me porte très-bien de tout cela ; mais quoique les amiraux de mer se trouvent humiliés sur les rivières, je voudrois bien remonter la Seine et aller aborder au Pont-Neuf à bâbord. Quel bonheur de vous entretenir moi-même de mes explois marins et de mon tendre et respectueux attachement (1) ! » Sous cette forme aimable et plaisante, le comte de Gisors ne racontait pas autre chose qu'une bonne leçon de plus au profit de son intelligence. Il n'avait pas fait seulement une promenade agréable ; il avait vu dans ses détails un navire de guerre ; il s'était fait expliquer les agrès et les manœuvres ; en un mot, il avait dans un plaisir rencontré un sujet d'étude.

La mission du maréchal de Belle-Isle à Nice se prolongea pendant toute l'année 1748 et jusqu'au mois de février 1749. Pendant ce long séjour, le comte de Gisors gagna l'amitié de deux étrangers diversement célèbres. L'un était l'amiral Byng, à qui la destinée réservait une fin si malheureuse et si cruellement tragique (2). L'autre, également destiné à mourir de mort

(1) [3293, n° 175.]

(2) Tout le monde connaît la victoire remportée, le 26 mai 1756; en vue de Minorque, par la flotte française commandée par le marquis de La Galissonnière sur la flotte anglaise commandée par l'amiral Byng, la colère que la défaite souleva en Angleterre, le procès qui fut intenté devant une cour martiale à l'amiral Byng, sa condamnation et sa mort ; il fut fusillé le 14 mars 1757.

violente, mais en tombant du moins sur le champ de bataille, était le comte de Broun, un des meilleurs généraux de l'armée autrichienne (1). Lorsque, quelques années plus tard, le comte de Gisors alla visiter la cour de Vienne et voir dans leurs camps les troupes impériales, il trouva dans son vieil ami de Nice le guide et le conseiller le plus affectueux et le plus sûr.

## III

La fin de la guerre devait nécessairement amener une grande réforme de troupes. Le maréchal de Belle-Isle désirait vivement que le régiment Royal-Barrois fût conservé ; c'eût été une exception considérable, car la règle et l'usage étaient que les corps de formation récente fussent les premiers licenciés. Le maréchal avait écrit sur ce sujet au comte d'Argenson une lettre que celui-ci avait lue au roi tout entière. « Je vais vous dire en deux mots ce qu'elle a produit, lui répondait le ministre, un peu d'embarras, l'envie de ne vous point faire de la peine, le désir de ne se point déranger de son projet général qui n'admet point de préférence ni d'exception dans les suppressions qui seront ordonnées... Au milieu de tout cela je ne vous conseillerois pas de prendre cette cause si fort au personnel ; quelque distinction que mérite en tout genre M. de Gisors, songez qu'il n'auroit pas été colonel de si bonne heure, s'il n'avoit point eu ce régiment, qu'ainsi en aucun cas

(1) Le comte de Broun, car il écrivait lui-même ainsi son nom, était né à Bâle en 1705, d'une famille d'origine irlandaise. Il tomba mortellement blessé sur le champ de bataille de Prague, le 6 mai 1757.

vous ne sauriez vous repentir de l'avoir levé ; » et quelque temps après : « Je ne puis rien ajouter à ce que je vous ai mandé en dernier lieu au sujet du régiment Royal-Barrois, si ce n'est que je voudrois bien voir M. de Gisors colonel du régiment de Champagne ou de Piémont (1). »

Le ressentiment du père de famille avait un moment dominé l'esprit de justice qui était une des meilleures qualités du maréchal de Belle-Isle ; bientôt l'équilibre se rétablit dans son âme (2), et suivant le conseil que lui donnait indirectement le comte d'Argenson, il chercha pour son fils un régiment qui remplaçât avec avantage Royal-Barrois dont la suppression était inévitable. Champagne était un des six vieux corps, doyens illustres et respectés de l'infanterie française. Le maréchal l'acheta 75,000 livres au marquis des Salles qui en était colonel depuis trois années seulement ; l'acte fut conclut le 2 avril 1749, mais, par une faveur spéciale du roi, les provisions du comte de Gisors reçurent la date du 1er février, c'est-à-dire du jour même où Royal-Barrois avait cessé d'être. Au moment où le jeune colonel de Champagne allait paraître devant ses vétérans, le maréchal de Belle-Isle composa pour lui une instruction, un chef-d'œuvre, qui, en dépit du temps, et par quelques changements que puisse passer l'organisa-

(1) 9 décembre 1748 [3313, n° 79] ; 29 janvier 1749 [3336, n° 56].

(2) On trouve dans les *Mémoires du duc de Luynes*, t, X, p. 100-102, le reflet du mécontentement passager du maréchal de Belle-Isle. La grâce qu'il demandait avait été accordée à plusieurs maréchaux de France ; mais il s'agissait de régiments qui leur appartenaient en propre et qui portaient leurs noms. — Voir aussi *Journal du marquis d'Argenson*, éd. Rathery, t. VI, p. 138.

tion des armées, restera toujours, pour les militaires préoccupés de la grandeur morale de leur profession, un modèle qu'ils ne se lasseront pas d'étudier (1).

Voici, dans toute son étendue, ce morceau capital :

« Le régiment que le roi vient de vous donner est un des meilleurs de l'armée ; son lieutenant-colonel est un militaire respectable par de longs et excellents services, tous les capitaines qui le composent sont plus âgés que vous, et il n'est aucun d'eux qui, si on n'eût considéré que les services personnels, n'eût mérité plus que vous d'être nommé colonel ; cependant c'est vous qui allez être leur chef : que cette première réflexion ne sorte jamais de votre mémoire.

« Je ne vous dirai point : Cherchez à mériter l'estime du corps que vous allez commander ; cette maxime est trop triviale ; mais je vous dirai : Cherchez à en mériter l'amour. Tout colonel qui s'est concilié ce sentiment précieux, obtient avec facilité les choses même les plus difficiles, tandis que celui qui ne l'a point acquis, n'obtient qu'avec de grandes difficultés les choses même les plus aisées. Faites-vous donc aimer, mon fils, et le rôle difficile de colonel deviendra pour vous un jeu agréable. Vous vous tromperiez grossièrement si vous vous imaginiez que, pour obtenir l'amour de votre régiment, vous devez laisser fléchir la discipline ou affecter une complaisance extrême pour les désirs de chacun des officiers qui le composent ; ce moyen ne seroit ni sûr ni glorieux.

(1) Cela est si vrai que M. Durat-Lassalle, dans la notice qui ouvre le tome sixième du *Droit et de la Législation des armées de terre et de mer*, a reproduit entièrement l'instruction du maréchal de Belle-Isle au comte de Gisors. Des fragments en ont été aussi donnés en 1826, par le *Spectateur militaire*, t. Ier, p. 25.

Vous vous tromperiez encore si vous vous imaginiez qu'une seule vertu, quelque heureuse et brillante qu'elle soit, pût vous concilier ce sentiment ; comme ce ne sont point les yeux seuls d'une femme qui vous captivent, mais l'ensemble, l'accord de ses traits, ce n'est de même que la réunion des vertus et des connoissances dont je vous parlerai dans le cours de ce mémoire, qui vous conciliera l'amour de votre régiment.

« Ayez pour votre lieutenant-colonel la déférence la plus grande , ne donnez aucun ordre sans le consulter ; je vous ai souvent donné ce conseil, cet ordre ; je le renouvellerai chaque fois que j'en trouverai l'occasion ; si, à l'exemple de quelques jeunes chefs, vous manquiez d'égards ou de considération pour votre lieutenant-colonel, vous me feriez concevoir de vous l'opinion la plus défavorable, et vous deviendriez bientôt la victime de votre imprudence ; votre régiment, divisé entre vous et lui, seroit en proie aux partis, aux cabales, et dès lors vous ne pourriez plus espérer de faire le bien.

« Ayez pour les anciens capitaines des égards marqués, consultez-les fréquemment, témoignez-leur de l'amitié et de la confiance. Soyez le soutien, l'ami, le père des jeunes officiers ; aimez les vieux bas officiers et les anciens soldats ; parlez-leur souvent et toujours avec bonté, consultez-les même quelquefois ; un chef de corps se trouve toujours bien de cette popularité ; elle m'a été souvent utile.

« Étudiez, connoissez à fond tous les officiers de votre régiment ; dépourvu de cette connoissance, vous seriez chaque jour trompé ; vous confondriez la modestie avec le manque de talents, la confiance que donne la persuasion de ses forces avec une vaine suffisance, le

désir du bon ordre avec une critique maligne, l'amour de la justice et du bien avec la délation, l'envie ou une ambition démesurée, la modération avec l'apathie ou l'indifférence, et la sévérité avec la roideur ; vous prendriez des conseils donnés par la flatterie ou l'intérêt pour ceux que la vérité dicte ; vous croiriez verser des récompenses sur la vertu, elles tomberoient sur l'intrigue, protéger des talents réels, et vous ne prôneriez que des talents apparents ou factices.

« Quand, après avoir étudié longtemps les officiers de votre régiment, vous les connoîtrez tous, vous choisirez, parmi les plus anciens, deux amis particuliers en qui vous aurez reconnu de la vertu, des connoissances, l'amour de la vérité et du bon ordre ; vous les attacherez intimement à vous par votre amitié ; vous leur confierez l'emploi important de vous parler de vos défauts avec franchise et de vous montrer vos fautes toutes nues. Écoutez ces officiers avec attention, avec docilité ; gardez-vous cependant de leur accorder une confiance ou exclusive ou aveugle, et de montrer trop clairement au reste du corps la préférence que vous donnerez à ces deux officiers ; cette connoissance pourroit devenir la source d'inimitiés funestes.

« J'ai développé devant vous le génie et le caractère de la nationalité française, ses mœurs, ses préjugés ; je vous ai fait connoître la meilleure manière de la retenir et de l'animer, de la récompenser et de la punir ; je ne vous répéterai donc point ici les leçons que je vous ai données sur ces objets ; mais je vous dirai de n'employer jamais avec vos soldats des expressions dures, des épithètes flétrissantes, et de ne proférer jamais en leur présence des mots ignobles ou bas. Le colonel qui

se sert avec ses soldats de quelques-unes de ces expressions s'avilit lui-même, et s'il s'adresse à des officiers, il se compromet de la manière la plus évidente. N'oubliez jamais que les officiers de votre régiment sont hommes, François, vos égaux, et que vous devez, par conséquent, en leur donnant des ordres, prendre un ton et employer des expressions convenables à des personnes dont l'honneur est le mobile. Croyez bien, mon fils, que ce moyen est le seul bon, qu'il peut seul faire respecter les ordres, les rendre agréables, en accélérer l'exécution, et inspirer aux soldats cette confiance en leurs officiers qui est la mère d'une bonne discipline et des succès.

« Ne vous servez jamais de punitions que la loi réprouve, que l'esprit national condamne ; quand vous serez forcé de punir, qu'on lise sur votre figure toute la peine que vous éprouvez d'être obligé d'en venir à cette dure extrémité. Ne laissez point échapper le moment de rendre de petits services aux officiers de votre corps ; en attendant les grandes occasions de les obliger, vous vous exposeriez à ne les servir jamais. Comme ce sont les petites précautions qui conservent les vertus, ce sont les petits services qui gagnent les cœurs. Sollicitez avec autant de suite que d'ardeur les grâces qu'auront méritées les officiers, les bas officiers et les soldats de votre régiment : les ministres pourront refuser l'objet de vos demandes, mais ils vous sauront gré de la chaleur que vous mettrez dans vos sollicitations, et votre régiment vous en aimera davantage. Ne faites jamais concevoir à aucun de vos subordonnés des espérances que vous n'êtes point assuré de réaliser ; quand les personnes qui les auroient conçues les verroient détruites,

elles vous accuseroient d'avoir négligé leurs intérêts.

« Je vous ai accoutumé, il y a déjà longtemps, à vous lever dès quatre heures du matin ; conservez cette habitude heureuse ; jamais vous n'aurez un plus grand besoin de temps, car jamais vous n'aurez autant d'études à faire et de choses à exécuter. Ayant été fait colonel très jeune, vous serez, selon les apparences, de très bonne heure officier général ; il ne sera presque plus temps alors de vous livrer à l'étude des grandes parties de la guerre ; c'est donc à présent que vous devez les apprendre ; mais ne dussiez-vous point parvenir à un grade plus élevé que celui que vous occupez, croyez, mon fils, que l'emploi de colonel exige les connoissances les plus variées et les plus étendues. Pourrez-vous juger des talents de vos caporaux, si vous ne connoissez pas, aussi bien que le plus instruit d'entre eux, quelle est la progression qu'il faut suivre pour former un homme de recrue ; de l'instruction et de l'exactitude des sergents, si vous ne connoissez pas, dans toute leur l'étendue, les devoirs dont ils sont chargés? Ce que je vous dis du sergent est également applicable au lieutenant, au capitaine, au major, au lieutenant-colonel ; oui, mon fils, ce n'est qu'en vous rendant capable d'occuper les différentes places qui sont au-dessous de la vôtre, que vous pourrez dignement remplir celle qui vous est confiée, et forcer les autres à s'acquitter de tous leurs devoirs.

« Je ne vous recommanderai pas l'étude des ordonnances militaires, vous vous y êtes livré de bonne heure, mais de ne jamais vous écarter de ce qu'elles prescrivent. Je serai le premier à vous punir ou à solliciter votre punition, si j'apprends jamais que vous

vous êtes permis de vous en éloigner. La loi est, aux yeux de tout bon citoyen, de tout bon militaire, l'objet le plus sacré; on dit, je le sais bien, et dans ma jeunesse, je l'ai dit comme les autres : *la lettre tue et l'esprit vivifie;* mais comme j'ai toujours vu que, sous prétexte de cette vivification, on se permet les écarts les plus grands, je vous ordonne expressément de vous en tenir à la lettre de la loi. Respectez aussi les usages introduits depuis longtemps; si vous en trouvez pourtant quelqu'un d'abusif, il le faut abolir, mais procédez à son abolition avec prudence et avec sagesse ; préparez par votre conduite et par vos discours les changements que vous voudrez opérer ; faites-en sentir les avantages. N'entreprenez jamais de détruire plusieurs abus à la fois ; attachez-vous d'abord au plus important, au plus essentiel. Si l'on attaque en même temps toutes les parties d'un édifice qu'on veut rétablir, on l'ébranle toujours et quelquefois on le renverse ; ne démolissez qu'après avoir préparé ce qui doit être mis à la place de ce que vous voulez renverser. Souvenez-vous qu'on fait toujours plus de mal que de bien, quand on propose inconsidérément les changements même les plus avantageux, et quand on emploie la violence pour les faire adopter. Consultez les anciens officiers sur les réformes que vous voudrez faire ; ils entraînent, par leur opinion, celle du corps entier.

« Je ne vous parlerai point ici de l'étude de la guerre; je vous en ai prouvé la nécessité et les avantages dans un mémoire qui a précédé celui-ci (1), et je vous ai indiqué le plan que vous deviez suivre pour apprendre cette

(1) Et que nous n'avons malheureusement pas.

science. Je me bornerai à vous redire que l'histoire est la source dans laquelle vous devez puiser sans cesse ; ne lisez pas l'histoire pour apprendre l'histoire, mais pour apprendre la guerre, la morale et la politique. L'histoire a été, dès mon enfance, l'objet de mon étude, et c'est à elle que je dois tout ce que je sais. Ne négligez point les sciences mathématiques ; je suis fâché de ne les avoir point assez cultivées ; je les ai apprises de bonne heure, je les aimois, j'y avois fait des progrès ; j'ai dû beaucoup au peu que j'en sais.

« Vous êtes brave, vous l'avez prouvé, mais gardez-vous de l'être avec excès. Combien de larmes ne m'a pas coûtées la bravoure de quelqu'un qui m'étoit bien cher (1) ! Que la vôtre ne me soit point aussi cruelle ! La bravoure, qui est la première des qualités pour un soldat, doit, dans le colonel, être subordonnée à la prudence. J'aimerois cependant mieux avoir à pleurer votre mort que votre gloire, que votre honneur. Souvenez-vous que les hommes qui vous conseillent le plus hautement de ménager votre personne, seroient les premiers à vous blâmer, si vous suiviez leurs conseils.

« Aimez votre patrie, aimez votre roi ; vous le devez, mon fils, et parce que c'est un devoir imposé à tout citoyen, et parce que les grâces dont j'ai été comblé vous en font une loi. Ces sentiments sont assez profondément gravés dans votre cœur pour que je puisse me dispenser de les approfondir encore en y repassant le burin.

« Aimez la gloire ; que le désir de l'obtenir soit tou-

(1) Le chevalier de Belle-Isle, frère du maréchal, tué à l'attaque du Col de l'Assiette. Voir ci-dessus, p. 20.

jours ardent. Cette passion de la gloire m'a soutenu dans la carrière difficile que j'ai parcourue ; elle m'a fait oublier que j'étais né avec une santé délicate, un corps foible.

« Je ne vous parlerai pas de la probité, mais je vous recommanderai de veiller sur celle de vos gens. On accuse quelques colonels de vendre les emplois de leurs régiments ; je ne crois pas que cela puisse être ; ils les donnent, mais leurs gens les vendent.

« Ayez un régiment meilleur et plus instruit que les autres ; cet amour-propre est permis à un colonel ; mais ne cherchez pas à le rendre plus beau et surtout à le surcharger de pompons. Veillez à ce que les compagnies soient toujours complètes en hommes propres à la guerre ; qu'une fausse pitié ne vous engage pas à laisser les capitaines tirer la paye des soldats qu'ils n'ont point ; celui qui se permet cette malversation trompe le roi et manque de probité. Celui-là en manque encore qui n'apporte pas la plus exacte justice dans la distribution des grâces et qui surtout n'empêche point ses subordonnés de faire sur le soldat des gains illicites. Cette attention est, mon fils, une des principales que doit avoir un colonel.

« Assistez à tous les services que fera votre régiment ; soyez toujours le premier au rendez-vous que vous lui aurez assigné ; paroissez uniquement occupé de vos devoirs ; soyez actif, vigilant, exact, et vos officiers seront ponctuels, attentifs, zélés ; dans le cas contraire, vous verrez une triste et froide apathie s'emparer de votre régiment ; tout colonel négligent entraîne tout son corps vers l'oubli de ses devoirs.

« Ne vous laissez jamais emporter par l'impatience

ou la colère ; on se repent toujours d'avoir obéi aux premiers mouvements des passions. *Voulez-vous faire une sottise ?* a dit avec raison un de nos poètes, *prenez conseil de la colère ;* c'est en l'écoutant qu'un chef de corps compromet quelquefois son honneur, quelquefois sa vie, et plus souvent encore celle des hommes qui lui sont soumis.

« Obéissez aux lois et aux hommes que le prince a choisis pour en être les organes ; l'insubordination est le premier, le plus grand des vices militaires ; il se communique avec une rapidité extrême, et il acquiert des forces à mesure qu'il se propage. Tout colonel qui n'obéit point à ses supérieurs peut-il exiger, peut-il espérer que ses subordonnés lui obéissent ?

« Regardez-vous comme le juge, comme le censeur, comme le magistrat et comme le père de votre régiment : en qualité de magistrat et de juge, vous veillerez au maintien des lois ; en qualité de censeur et de père, vous veillerez au maintien des mœurs. Occupez-vous surtout de ce dernier objet, toujours oublié ou trop négligé par les chefs des corps militaires ; là où les mœurs règnent, on observe les lois, et ce qui vaut mieux encore, on les aime. Veillez donc à épurer les mœurs ; mais ne pensez pas qu'elles se commandent ; elles se montrent, elles s'inspirent. L'autorité de l'exemple est ici, comme presque partout, plus forte que celle de la volonté ; la vigilance nous feroit en vain découvrir, dans les autres, des vices qu'on pourroit nous reprocher à nous-mêmes. Si vos mœurs sont pures, celles de votre régiment le seront, votre tempérament se fortifiera, vous économiserez beaucoup de temps, vous vous mettrez à l'abri de plusieurs ridicules

durables, vous ne serez jamais le jouet des circonstances, et l'estime publique vous dédommagera des privations que vous vous serez imposées.

« Fuyez le jeu et surtout les jeux de hasard ; bannissez-les avec soin de votre régiment ; ils perdent la plupart des militaires.

« Gardez-vous de contracter le goût du vin, il abrutit ; que votre table soit bonne, mais jamais délicate ; admettez-y les officiers de votre corps de préférence aux officiers généraux, aux colonels et autres chefs ; que les rangs soient marqués chez vous par le degré d'estime que mériteront vos convives.

« Réduisez vos équipages au pur nécessaire ; vous devez donner l'exemple de la simplicité, de la modestie, parce que vous êtes colonel et parce que vous êtes mon fils. Cette modération vous coûtera d'autant moins que j'ai eu l'attention de bannir loin de vous cette mollesse voluptueuse qui transforme en femmes délicates la plupart de nos jeunes militaires. Je n'ai point souffert que l'on mît de l'or ou de l'argent sur vos chevaux, vos mulets, ni sur l'habit de vos gens ; j'espère que vous soutiendrez toujours cette simplicité précieuse. La magnificence qui sied si bien à l'homme chargé de représenter un souverain, est vicieuse dans l'homme de guerre en général et funeste dans un colonel ; son corps se fait un devoir, un honneur de l'imiter. Je n'ai jamais vu sans une vive indignation les jeunes chefs de nos régiments traîner après eux, dans les camps et dans les garnisons, le luxe et la mollesse de la cour, chercher à se faire distinguer par la richesse et le brillant des équipages, la multitude des valets, l'extrême beauté des chevaux, la délicatesse des tables, rivaliser unique-

ment enfin dans l'art de multiplier les voluptés. Est-ce bien là l'ambition qui devroit animer les chefs des corps militaires? Je m'arrête ; l'aigreur s'empareroit bientôt de moi ; mes conseils vous sont d'ailleurs moins nécessaires sur cet article que sur beaucoup d'autres.

« Vous n'avez jamais vu un être souffrant sans désirer vivement de faire cesser ses maux ou de les alléger ; conservez, mon fils, cette sensibilité précieuse. Elle pourra bien quelquefois vous causer des peines, mais elle vous procurera encore plus souvent des plaisirs vifs et purs. C'est autant pour votre gloire que pour votre bonheur que je vous recommande de vous montrer humain et généreux; l'humanité, la libéralité nous gagnent et nous conservent le cœur des hommes avec qui nous vivons, auxquels nous commandons. Quelque dépense que vous fassiez pour soulager l'humanité souffrante, j'y pourvoirai avec joie; j'aime bien mieux qu'on parle de votre bienfaisance que de votre habileté dans l'art d'ordonner une fête, que l'on s'étonne du nombre d'heureux que vous aurez faits que de celui des grands que vous aurez essayé de désennuyer. Le souvenir d'une fête qu'on a donnée ne laisse ni dans l'esprit, ni dans le cœur, aucune trace agréable; celui d'un malheureux qu'on a consolé en laisse de délicieuses. Je ne m'oppose point à ce que vous distribuiez, dans quelque circonstance importante, une gratification générale aux soldats de votre régiment ; j'aimerois cependant mieux vous voir verser le même argent sur ceux qui auront été blessés, qui auront fait quelque action éclatante, ou qui, en remplissant leurs devoirs, auront éprouvé quelque perte grande pour eux. Ne laissez passer aucune semaine sans visiter une ou deux fois les malades de

votre régiment ; parlez à chacun d'eux avec bonté ; écoutez leurs plaintes et faites-les cesser ; écoutez même le récit de leurs maux, cette complaisance contribuera autant que les remèdes à hâter leur guérison. Visitez souvent les prisonniers de votre régiment ; l'homme coupable doit être puni, mais non renfermé dans un endroit malsain. Je ne vous dirai pas de ménager à la guerre le sang et les peines de vos soldats ; celui-là est indigne du nom d'homme qui, pour se faire une renommée, les expose à des maux, à des périls superflus ; sachez d'ailleurs que la gloire qu'on obtient à ce prix n'est ni belle ni durable.

« Les colonels françois sont renommés depuis longtemps dans l'Europe entière par leur politesse ; on ne fera jamais pour vous, j'en suis certain, une exception qui vous seroit injurieuse. Loin de rester au-dessous de vos modèles, vous les surpasserez ; la plupart des colonels ne sont polis qu'avec les femmes, leurs supérieurs et leurs égaux ; vous, vous le serez avec vos inférieurs. Vous ne parlerez jamais aux officiers de votre régiment et jamais vous ne parlerez d'eux avec ce ton impérieux et léger qu'affectent quelques chefs de corps. Souvenez-vous, je vous le répète, que beaucoup de vos subalternes ont mieux mérité que vous de commander un régiment, que beaucoup ont une origine plus antique et plus illustre que la vôtre, et qu'il ne leur a manqué pour être élevés au-dessus de vous qu'un peu de richesse ou de bonheur. Soyez donc accessible, affable, poli, prévenant, mais encore davantage envers vos inférieurs qu'avec vos égaux ; la politesse avec ses égaux n'est souvent que l'effet d'une politique adroite ; celle dont on use avec ses subalternes est une preuve de la bonté

du cœur. Les louanges que j'ai reçues pour n'avoir jamais fait sentir le poids de mon autorité doivent vous encourager à imiter ma conduite.

« Si jamais vous commettez des fautes, hâtez-vous d'en convenir et surtout de les réparer. Quoique cette manière d'agir soit bien naturelle et quoiqu'elle ne mérite pas d'être louée, elle vous attirera cependant des louanges, vous gagnera des cœurs et vous fera pardonner des fautes ; je l'ai souvent éprouvé moi-même.

« Aimez, distinguez les officiers qui annonceront quelque talent pour la guerre et ceux qui, sans négliger leurs devoirs, s'adonneront à la culture des beaux-arts.

« Occupez-vous beaucoup des jeunes officiers de votre régiment ; veillez vous-même sur leur conduite, sur leur instruction et sur leurs mœurs ; soyez, comme je vous l'ai dit, leur père, leur soutien, et, s'il le faut, leur instituteur. Vous n'aurez un bon régiment qu'autant que vos officiers seront très instruits et que le zèle pour le service sera vif et constant ; croyez bien que vous n'obtiendrez ces précieux avantages qu'en donnant une attention extrême aux jeunes officiers et qu'en leur faisant contracter de bonne heure l'habitude d'une conduite régulière. Faites en sorte que les vieux officiers conçoivent pour les jeunes la tendresse qu'un père a pour ses enfants, ou du moins qu'un mentor a pour son pupille ; faites que les jeunes officiers aient pour les anciens les égards, la condescendance et le respect que des enfants tendres et bien élevés ont pour leur père. Veillez à faire naître et à maintenir l'union dans votre régiment ; hâtez-vous d'étouffer les divisions naissantes, de déraciner les inimitiés, ou du moins

d'en prévenir les effets destructeurs ; c'est là, mon fils, une des premières et des plus essentielles obligations imposées aux colonels.

« Sachez tout ce qui se passera dans votre régiment, mais n'employez jamais, pour y parvenir, le vil moyen de l'espionnage ; celui qui fait le métier de délateur ou d'espion de ses camarades est un malhonnête homme et ne mérite aucune confiance. Ne recourez à d'autres yeux, à d'autres bras, que lorsqu'il vous sera absolument impossible de tout voir, de tout faire par vous-même ; descendez dans tous les détails ; on ne sait bien les choses que lorsqu'on en connoît les plus petites particularités ; ce n'est pas aux colonels à voir en grand. Ne cherchez cependant point à attirer à vous les détails que la loi confie à vos subordonnés ; contentez-vous de les surveiller tous et de faire remplir à chacun ses devoirs.

« Voici enfin mon dernier précepte : souvenez-vous sans cesse, mon fils, que ce n'est point pour vous que vous avez été fait colonel, mais pour le bien du service et l'avantage du régiment qui vous est confié ; que la gloire de l'État soit donc votre grande occupation. Si vous réussissez à prouver à votre régiment que vous êtes animé par ces motifs, chacun des hommes qui le composent se fera un devoir, un plaisir de concourir à vos vues ; alors toutes les difficultés disparoîtront ; vous obtiendrez une gloire pure, parce que vous l'aurez méritée ; vous verrez l'estime publique et les faveurs du roi voler au-devant de vous, et vous ferez enfin le bonheur d'un père qui vous aime. »

Il y aura bientôt cent vingt ans qu'un duc et pair, un maréchal de France, un des chefs de l'aristocratie

française donnait à son fils une leçon d'où plus d'une société démocratique pourrait tirer quelque enseignement pour elle-même.

## IV

Pendant quatre ans, l'unique souci du comte de Gisors fut de se rapprocher chaque jour davantage du modèle idéal que la main de son père avait tracé pour lui ; chaque jour il examinait si sa conduite avait été conforme aux admirables préceptes dont l'application rigoureuse était sa plus constante affaire. Le maréchal de Belle-Isle avait fait venir à Metz le régiment de Champagne, et c'était sans la moindre peine que le comte de Gisors quittait Paris ou Bisy pour aller présider, durant de longs séjours avec elle, la famille militaire dont il était le chef bien jeune, mais déjà aimé, estimé, respecté même, parce que la bonté, la sagesse, l'amour de la justice, les graves et douces vertus qui font que les vieillards sont vénérables s'unissaient déjà chez lui, naturellement et sans leur nuire, aux vives, aimables et charmantes qualités de la jeunesse.

Quand il eut vingt et un ans, son père et sa mère s'occupèrent de le marier. Ce fut chez un arrière-petit-neveu du cardinal Mazarin que le petit-fils du surintendant Fouquet trouva la compagne qu'il souhaitait pour son fils. Le duc de Nivernais, celui qui, dépouillé de ses titres par la Révolution française, et réduit au nom primitif de sa famille, devait, quarante ans plus tard, se nommer le *citoyen* Mancini, était alors un

personnage considérable, duc et pair de France, grand d'Espagne, prince du Saint-Empire, chevalier des ordres du roi et son ambassadeur auprès du Saint-Siège ; il était alors ce qu'il fut toujours, ce que la Révolution ne put au moins changer, un homme du caractère le plus aimable et du plus charmant commerce, un homme d'esprit, ami des lettres, les cultivant comme s'il n'eût pas eu autre chose à faire, enfin tenant sa place à l'Académie, non pas comme un grand seigneur lettré, mais comme un homme de lettres grand seigneur. Il était né en 1716 et il avait épousé, bien jeune, en 1730, une Phelypeaux de Pontchartrain, sœur du comte de Maurepas ; mais suivant l'usage du temps, les deux familles avaient réglé entre la cérémonie et la consommation du mariage un intervalle convenable, de sorte que la première fille du duc de Nivernais, Hélène-Julie-Rosalie, celle qui devait être la comtesse de Gisors, était née seulement le 13 septembre 1740. Elle avait une sœur, de deux ans plus jeune, et un frère qui était né au mois d'octobre 1745.

La recherche du maréchal et de la maréchale de Belle-Isle fut accueillie par le duc et la duchesse de Nivernais ; le roi y donna son agrément et le mariage fut célébré le 23 mai 1753 (1). Pour le comte de Gisors il en fut de cette cérémonie comme de sa première nomination dans Royal-Barrois ; elle ne lui donna pour le présent qu'un titre en attendant l'avenir ; mais dans l'un et l'autre cas, la cause du retard n'était point la même : la première fois, c'était la jeunesse du colonel,

(1) Voir le détail de la noce dans les *Mémoires du duc de Luynes*, t. XII, p. 456.

c'était ici la jeunesse de l'épousée ; elle n'avait pas treize ans.

Au point de vue des honneurs, le mariage du comte de Gisors lui avait apporté mieux qu'un titre. Le maréchal de Belle-Isle avait obtenu du roi la permission de transmettre à son fils, avec tous ses droits et avantages, sauf le commandement militaire, le gouvernement de Metz et des Évêchés ; quelque temps après il obtint du roi de Pologne, en ce qui touchait la lieutenance générale de Lorraine et de Bar, la même grâce ; c'était entre les deux charges un bénéfice immédiat de cinquante-deux mille livres de rentes pour le jeune gouverneur et lieutenant général (1). Le maréchal de Belle-Isle le mena lui-même à Commercy faire son remercîment et prêter le serment qu'il devait au roi de Pologne, mais il le laissa tout seul faire son entrée à Metz, et il n'assista que comme duc et pair à la réception solennelle que le parlement messin fit au nouveau gouverneur. « Je jouis, écrivait le maréchal au comte d'Argenson, de la satisfaction de voir que la grâce distinguée et prématurée que le roi a faite à mon fils et à laquelle vous avez tant contribué, a été infiniment agréable et aux habitants de cette ville et en général dans toute la province ; après quoi il reprendra avec la même exactitude et la même application les devoirs et les fonctions de colonel, et j'espère que les récompenses prématurées ne serviront

(1) Les provisions du gouvernement de Metz au nom du comte de Gisors sont datées du 9 mai 1753 ; celles de la lieutenance générale de Lorraine lui ont été délivrées par le roi de Pologne, le 3 juillet, et confirmées par le roi de France le 31 juillet suivant. — V. *Mémoires du duc de Luynes*, t. XII, p. 446.

qu'à redoubler son zèle et son émulation (1). » Il est certain que cette mode de faveurs, de grades et de mariages précoces, jetait dans Versailles beaucoup de courtisans inutiles et fats, dans l'armée beaucoup de colonels médiocres et dans la société beaucoup de maris dont les exemples n'étaient pas faits pour encourager la vertu de leurs femmes. Une exception, si éclatante qu'elle soit, ne suffit sans doute pas pour légitimer un abus ; mais dans ce monde, tel que le faisait la mode, ce fut l'honneur du comte de Gisors de mériter par ses talents, sa conduite et ses mœurs, d'être cité comme une étonnante et admirable exception.

Non seulement de la cour, de la ville et de la province, mais de l'étranger même, les félicitations venaient en foule au maréchal de Belle-Isle. Le comte de Neipperg, gouverneur de Luxembourg, envoyait son propre fils le complimenter à Metz. « Ce n'est point un comte de Gisors, écrivait-il au maréchal, mais quoique avec moins de talents que ledit comte, je prie néanmoins Votre Excellence d'accepter sa bonne volonté (2). » — « Les nouvelles arrivent tard, monsieur le maréchal, dans la province où je suis, écrivait du fond de la Westrogothie un illustre Suédois, le baron de Scheffer, longtemps ambassadeur en France ; je ne fais donc que d'apprendre combien je vous dois de compliments au sujet de M. le comte de Gisors, et je ne perds pas un instant pour m'en acquitter. Il est bien vrai que personne au monde ne prend plus de part que moi à votre satisfaction, et que personne non plus ne s'intéresse

(1) 25 et 30 juillet 1733 [3393, nos 358 et 364].
(2) 4 août 1753 [3391, no 303].

plus vivement au bonheur de M. de Gisors. Établi par un tel père et déjà honoré des bienfaits de son maître, il ne pourra que trouver un jour, dans sa famille ainsi que dans sa carrière publique, toute la douceur et toutes les distinctions qui peuvent rendre heureux dans ce monde. Puissiez-vous, monsieur le maréchal, jouir encore longtemps du sensible plaisir de vous voir revivre dans un si digne fils et d'être vous-même son conducteur dans le chemin de la gloire que vous lui avez si bien tracé par vos exemples ! Je prends aussi la liberté de féliciter ici madame la maréchale qui, par sa tendresse maternelle, par ses soins infatigables, par les plus rares, les plus éclairées et les plus brillantes vertus, n'a que trop mérité le bonheur que la Providence lui accorde aujourd'hui. Plût à Dieu qu'une telle récompense rendît de tels exemples plus ordinaires parmi nous qu'ils ne l'ont été jusqu'à ce jour ! » Quand on écrit de si loin, on ne traite pas qu'un seul sujet ; après les compliments, le baron de Scheffer passait à la politique, à l'état de son pays, à l'inquiétude qui agitait l'esprit du roi de Suède. « Je me suis trouvé, disait-il, dans l'impossibilité de remplir jusqu'à présent l'engagement que j'avois contracté dans ma dernière lettre... D'ailleurs la politique de celui dont j'avois surtout à vous entretenir varie si fort et est tellement déterminée par le moment, souvent même par l'humeur, sans aucun égard pour les plans dont il a paru dans un autre moment le plus occupé, que ce qu'il pouvoit vous importer le plus de savoir, il y a six mois, ne seroit aujourd'hui d'aucune utilité. Il faut convenir entre nous, monsieur le maréchal, qu'il vaut bien peu la peine de se mêler aujourd'hui des affaires publiques ; les

grandes choses sont sacrifiées partout à des pauvretés. Je plains bien celui qui aura à écrire les négociations importantes, les vues et les mesures du temps où nous sommes ; il aura bien du talent s'il en fait un morceau curieux et instructif pour la postérité (1). »

Le comte de Gisors avait vu des étrangers en France ; il était bon qu'il vît les étrangers chez eux. Il devait commencer par l'Italie et accompagner son beau-père qui était sur le point de retourner à Rome ; un triste événement empêcha ce premier voyage. Le fils unique du duc de Nivernais, tout près d'achever sa huitième année, tomba tout à coup et très gravement malade. « Mon cher père, écrivait de Paris, le 18 septembre 1753, M. de Gisors au maréchal de Belle-Isle qui était à Metz, je ne puis vous peindre la désolation qui règne ici dans le moment où je vous écris. Madame de Nivernois, à genoux au coin du feu, prie Dieu fondant en larmes ; M. de Nivernois à l'autre coin est, la tête penchée en avant, plongé dans un abattement affreux. Le petit malade, qui est dans la chambre voisine, ne cesse de se plaindre ; tout le dégoûte ; ce n'est ni la fièvre ni le mal de gorge qui inquiètent ; il est brûlé par un feu intérieur, sans que les médecins, qui assurément y mettent toute leur application, sachent trop ce que c'est ; ils m'ont paru sortir assez mécontents ce matin. Je passe ici les journées entières, hors depuis cinq heures jusqu'à huit que j'ai été ces jours-ci répondre, à l'hôtel de Belle-Isle, à un grand nombre de lettres que j'ai laissées arriérer à Metz... Je sens le prix de toutes vos bontés pour le régiment de Champagne et du plaisir que vous vous

(1) 16 juin 1753 [3391, nº 288].

faites d'avoir tous les jours des officiers à dîner; pourvu qu'ils ne vous importunent pas! c'est tout ce que je crains. Il ne faut rien moins que des devoirs aussi tristes que ceux que je remplis ici pour que je ne me reproche pas de n'être pas avec vous. Quand nous nous trouvons seuls ma femme et moi, nous lisons ensemble vos lettres; elle les baise de tout son cœur; je lui lis mes réponses, et quand elle trouve que j'interprète assez tendrement ses sentiments pour vous, elle me caresse et m'en aime beaucoup mieux (1). » Le lendemain, le pauvre enfant avait cessé de souffrir; une lettre de M. de Gisors, du 20 septembre, donnait cette triste nouvelle au maréchal : « M. de Nevers est mort hier à quatre heures du matin, et je me meurs de peur que M. et madame de Nivernois ne tombent malades, tant leur désolation est grande. Hier, depuis cinq heures et demie du matin jusqu'à dix heures du soir que je les ai quittés, je ne les ai pas vus cesser un instant de pleurer. Je leur avois offert de venir coucher à l'hôtel de Belle-Isle; mais sagement et courageusement ils ont préféré de demeurer dans leur maison où il auroit toujours fallu rentrer... C'est moi qui ai appris à ma pauvre femme la perte qu'elle avoit faite; jugez de ce que j'ai souffert (2). »

Le duc et la duchesse de Nivernais restèrent en France. A l'entrée de l'hiver, il fut décidé que le comte de Gisors commencerait par l'Angleterre et continuerait tout de suite en Allemagne le cours de ses voyages.

(1) [3396, nº 387].
(2) [3396, nº 388].

4

## V

Le 25 janvier 1754, le maréchal de Belle-Isle écrivait une série de lettres de recommandation que son fils devait remettre au duc de Grafton, à lord Hartington et à d'autres amis considérables qu'il s'était faits pendant sa captivité en Angleterre. Il est probable que le comte de Gisors partit peu de jours après; car il était, le 4 février, à Londres. Deux officiers de distinction, le chevalier de Keralio, aide-major au régiment d'Aquitaine, et M. de Grandpré, capitaine au régiment de Champagne, un secrétaire et deux ou trois domestiques l'accompagnaient. Le maréchal avait écrit à lord Hartington : « Ayant pris le parti de faire voyager mon fils en Europe, j'ai voulu qu'il commençât par le royaume qui mérite le mieux d'être connu. » Quel regret si, pour cet important début comme pour tant d'autres étapes de ses voyages, les papiers du comte de Gisors avaient disparu ou péri! Quatre lettres adressées par lui, de Londres, à sa mère, sont tout ce qui reste de sa correspondance avec les siens; mais le journal de son séjour en Angleterre s'est conservé par bonheur (1), et c'est à l'aide de ce document précieux qu'après avoir suivi, trois mois durant, les impressions successivement produites sur l'intelligent et loyal esprit du jeune gentilhomme français par le spectacle de cette libre et active nation, de ses grandeurs et de ses misères, de cette aristocratie mêlée aux affaires publiques, de ces élections disputées et enlevées à prix d'or, de ce gou-

(1) Aux Archives des Affaires étrangères.

vernement où, malgré la vénalité des consciences, le pouvoir, enjeu de la discussion, demeurait en fin de compte le prix du talent politique et de la raison éloquente, on s'imagine facilement les comparaisons et les retours que ne pouvait manquer de suggérer au jeune voyageur ce qu'il voyait en Angleterre et ce qu'il avait vu naguère en France.

En effet, à peine arrivé à Londres, tout lui est nouveau, tout au rebours de ce qu'il vient de quitter à Versailles. C'est dans le plus magnifique des palais, au milieu d'une cour nombreuse et brillante qu'il a pris congé de Louis XV ; quand il va être présenté à George II, le duc de Mirepoix, ambassadeur de France, l'avertit qu'il n'y a rien de plus triste que la demeure et l'entourage de ce roi, à peine visité dans la semaine par quelques rares seigneurs, et le dimanche envahi par « une populace énorme ». Le comte de Gisors trouve affreux le palais de Saint-James ; la description qu'il en fait ne dément pas la rigueur de ce jugement sommaire : deux petites cours, un escalier étroit, une salle des gardes avec des hallebardiers de mauvaise mine, une assez grande pièce toute garnie de fusils et de cuirasses, une autre plus petite, enfin le salon qui précède la chambre du roi et dont l'ameublement se compose au total d'une vieille tapisserie avec une glace au-dessus de la cheminée ; dans tout l'appartement, trois valets de chambre modestement vêtus ; il est vrai qu'il n'y a pas plus de onze seigneurs, et de ces onze quatre sont des Français. La cour est un peu plus nombreuse chez la princesse de Galles (1) ; le roi y vient, d'un air à la fois

(1) Veuve du prince Frédéric.

riant et emprunté, parcourt le cercle, adresse à l'un ou à l'autre quelque parole banale, et s'assied ; c'est alors le tour du jeune prince de Galles et de son frère; quand ils ont achevé, le duc de Cumberland reprend la marche, après quoi tout le monde se retire. Telle est la cérémonie qui se renouvelle deux fois la semaine, les jours d'appartement.

Le comte de Gisors a vu à Versailles l'absolu pouvoir de madame de Pompadour ; à Londres, la comtesse d'Yarmouth, qui est la favorite, n'a pas le moindre crédit ; c'est ce qui fait dire au jeune voyageur : « La maîtresse d'un roi, dans toute autre monarchie, partage sa puissance ; ici, elle partage son impuissance (1). » Un soir, au bal de l'Opéra, George II, assis à côté de la comtesse, veut faire changer un air de contredanse qui lui déplaît ; mais n'étant pas chez lui, il n'est pas le maître, la liberté du public l'emporte sur la volonté du roi, et, pour faire danser un menuet au comte de Gisors, le monarque est obligé d'aller à l'autre bout de la salle. A Versailles, Louis XV prend et renvoie les ministres selon son bon plaisir ; à Londres, George II est forcé de se séparer d'un ministre qui lui est dévoué, qu'il aime, le comte Granville, et de voir à sa place les deux frères Pelham qu'il n'aime pas. Il faut bien qu'il se soumette; il est mal satisfait, il murmure; cependant il se soumet de bonne foi ; quand les ministres lui font quelque proposition, son premier mot est : « Cela s'accorde-t-il avec la constitution (2) ? »

D'Angleterre en France, la condition de la royauté est donc toute disparate; il en est pareillement de celle

(1) *Journal*, 9 avril. — (2) *Journal*, 7 février.

du ministère. Le comte de Gisors est frappé de la différence qu'il remarque entre les façons des ministres à Versailles et à Londres. « Chez nous, dit-il, un ministre reçoit les hommages de tout le monde et ne rend que médiocrement de politesses ; ici les ministres vont au-devant de tout le monde. Le particulier ne cherche qu'à ne les avoir pas contre soi et le ministre cherche à avoir tous les particuliers pour soi (1). » C'est qu'en France les ministres tiennent leur pouvoir du roi, et qu'en Angleterre ils le tiennent de la nation même, par le Parlement qui la représente. Il y en France le Parlement de Paris qui voudrait marcher de pair avec son homonyme d'Angleterre, et de fait la communauté du nom trompe assez les Anglais eux-mêmes pour que le duc de Mirepoix ait tous les jours à rassurer des gens qui, ayant des fonds en France et voyant le désaccord entre le Parlement et la Cour, s'inquiètent pour leurs intérêts ; il faut leur répéter sans cesse et à grand'peine leur fait-on comprendre que le Parlement de Paris, cour de justice, malgré ses efforts pour usurper sur la politique, n'a ni part ni droit à l'administration des finances, parce qu'il n'a mission de qui que ce soit et ne représente que lui-même. De son côté le comte de Gisors avoue qu'il a eu besoin de venir en Angleterre pour débrouiller la confusion de ses idées sur le Parlement anglais, sur les deux Chambres qui le composent et sur les intérêts qu'il représente.

Un fait le frappe avant tout, c'est qu'il trouve une aristocratie politique au lieu d'une noblesse décorative. On lui apprend qu'en Angleterre il faut distinguer

(1) *Journal*, 14 février.

les rangs introduits par l'usage et ceux que les lois admettent, les titres d'un côté, la réalité de l'autre ; il y a des seigneurs pour qui la noblesse n'est qu'une décoration, comme en France, mais il y en a pour qui elle est une fonction publique ; tels sont les lords qui siègent dans la Chambre haute (1). On lui montre aussi que la noblesse plus honorée, plus respectée peut-être, n'est pas aussi recherchée qu'en France ; la raison est qu'en France l'humiliation des inférieurs leur fait désavouer leur état et les excite à en sortir, tandis qu'en Angleterre, le bourgeois, le commerçant, le paysan, indépendants et jouissant tous de certains privilèges, ne rougissent pas de leur condition et n'ont nul motif de désirer paraître autres que ce qu'ils sont en effet (2). M. de Gisors en convient, mais il s'étonne que, lorsque l'aristocratie politique des lords a son siège et sa forteresse dans la Chambre haute, l'autre Chambre soit si facilement ouverte aux fils de ces mêmes lords ; il lui paraît bien étrange et imprudent que ce soit à de tels patrons qu'un peuple aussi jaloux de ses droits en confie la défense avec le soin des intérêts populaires. On lui répond qu'en fait ces jeunes seigneurs étant plus que d'autres en état de répandre des grâces et de distribuer de l'argent, c'est à eux que les électeurs donnent plus volontiers leurs suffrages (3).

Ici s'étale la grande plaie, le grand mal chronique, national en quelque sorte, la corruption politique ; personne ne cherche à la voiler, personne ne cherche à s'en défendre. La grande science du gouvernement, dit-on au jeune étranger, est de connaître le prix de cha-

(1) *Journal*, 5 février. — (2) *Journal*, 3 mars. — (3) *Journal*, 5 février.

cun, tous les suffrages, du plus grand au plus petit, étant à vendre. A défaut d'espèces sonnantes il y a le vin et les victuailles. Quand le duc de Grafton est dans ses terres, chaque dimanche il tient table ouverte. A l'heure du dîner on voit arriver tous les gentilshommes du voisinage; ils entrent dans une salle immense où le couvert est dressé; aussitôt que le duc paraît, ils lui font la révérence sans rien dire, s'attablent sans plus de façons, mangent et boivent le plus qu'ils peuvent; au moment où le duc juge que le vin de Portugal commence à faire effet, il se lève, porte la santé du roi et l'on se met à parler politique; de propos en propos, l'amphitryon vient à faire l'éloge de celui qu'il voudrait voir élire dans tel ou tel bourg; les convives entendent et, s'ils sont contents du traitement qu'on leur a fait, ils agissent en conséquence. De son côté, le grand seigneur qui acquiert à grands frais du crédit dans ses domaines, compte bien se rembourser aux dépens du ministère.

Le marché des suffrages est plus avantageux, partant plus actif dans la Chambre des communes que dans la Chambre des lords. Comme toutes les affaires, en fin de compte, aboutissent à des lois de subsides et que les lois de subsides appartiennent de droit à la Chambre basse, si le roi se brouillait avec elle ou si un ministre audacieux essayait de lui résister, le budget étant annuel, la Chambre aurait bientôt raison de son adversaire. Aussi est-ce la Chambre des communes qui est l'arène des grandes ambitions et le théâtre des grandes luttes politiques. Le ministère et l'opposition s'y disputent les votes, mais les gagner n'est qu'une victoire sans avenir si l'on ne gagne aussi les suffrages du

dehors. Celui-là est électeur qui a quarante shillings de revenu en bien-fonds; on a vu de grands seigneurs faire des ventes fictives de leurs terres par portions de quarante shillings de rente, de façon à créer autant d'électeurs à leurs ordres, puis, l'élection faite, annuler les ventes. L'objet de celui qui obtient ou plutôt qui achète un siège à la Chambre, est surtout de faire fortune en se livrant au ministère ou en s'en faisant craindre. De là vient qu'en général les Anglais résident le moins qu'ils peuvent à Londres afin d'épargner pour suffire, en temps utile, à tous ces frais immenses. On cite par exemple le duc de Bedford qui, étant mécontent de la cour, dépensera peut-être vingt mille guinées pour faire élire des opposants, tandis que d'autre part le duc de Marlborough en dépensera au moins autant à Oxford pour y faire élire des membres agréables à la cour; mais c'est la cour apparemment qui fournit à la dépense. On calcule qu'après tout le ministère ayant plus de moyens de corruption que les particuliers, c'est lui qui doit l'emporter sur le marché aux suffrages (1). Dans le temps même où le comte de Gisors visite l'Angleterre, le ministère se prépare à renouveler le Parlement qui touche à sa fin, aussi l'agitation électorale est-elle universelle et plus active que jamais. Le spectacle que M. de Gisors a sous les yeux répugne à ses sentiments d'honneur et à ses idées sur la probité politique. « Le moment des élections est quelque chose d'affreux, dit-il; ceux qui doivent être élus pour veiller à la salubrité de l'État sont actuellement occupés à le corrompre. On dit qu'il est bon que tous les sept ans

(1) *Journal,* 14 et 20 février.

les grands se trouvent dans le cas d'avoir besoin des petits ; mais en même temps qu'ils sont intéressés à se ménager l'amitié des électeurs, ils doivent les mépriser bien souverainement (1). »

Cependant le corps qui prend naissance au sein d'une telle corruption n'est pas aussi infecté, ni surtout aussi faible et mou qu'il semblerait à première vue. Dans le courant ordinaire des choses, il est vrai que le Parlement se laisse endormir par les intrigues et les présents du ministère, « mais dans tous les cas pressants il se réveille ». Plus d'un ministre qui se reposait avec sécurité sur une majorité complaisante a payé d'une chute soudaine sa confiance présomptueuse. Lors même que la majorité reste fidèle au ministère, le langage des orateurs de l'opposition ne laisse pas d'être redoutable parce qu'il agit sur l'opinion publique. La parole est entièrement libre ; c'est à l'orateur de se faire écouter ; s'il n'est qu'ennuyeux, on le laisse parler tout seul. Il y en a tel autre qu'on cite au contraire à M. de Gisors pour le talent qu'il a de donner de l'intérêt aux choses les plus indifférentes ; comme il peut arriver qu'en l'absence des ministres un débat important s'engage tout à coup, ce parleur agréable procure aux intéressés le temps d'être avertis et d'accourir : ce n'est point un politique, c'est un amuseur ; mais le rôle qu'il joue aide aux manœuvres de ses amis politiques (2).

Un jour le comte de Gisors est mené par Horace Walpole à la Chambre des communes ; dix ou douze bills sont lus en quelques minutes, car le lecteur passe sans façon du commencement à la fin ; des comités sont

(1) *Journal,* 9 avril. — (2) *Journal,* 7 février.

nommés sans vote, des rapports censés faits, des résolutions censées prises ; il est vrai qu'il s'agit dans tout cela d'affaires sans importance ; mais enfin la légèreté de ces préliminaires étonne le visiteur ; même le serment que prête un membre nouveau le choque parce que la façon dont il est prêté n'est rien moins que solennelle. Tout à coup le premier ministre, Henry Pelham, entre dans la Chambre; aussitôt la scène change; les membres prennent leurs places et deviennent attentifs. Le *speaker* lit un bill dont l'objet est d'assujettir au pouvoir militaire les troupes de la Compagnie des Indes. Le chef de l'opposition, lord Egmont, se lève; il commence par protester contre l'accroissement du pouvoir militaire qui conduit fatalement au despotisme ; il affirme que ce pouvoir s'est prodigieusement accru sous la maison de Brunswick, et cependant il n'est rien qui répugne davantage à la constitution et à la liberté anglaise. Le roi, dit lord Egmont, n'est pas le maître de l'armée, il n'est que le premier officier du royaume. De ces considérations générales, l'orateur passe à l'examen du bill même et il en profite pour attaquer la Compagnie des Indes dont les premiers privilèges sont entachés de corruption et dont les chefs actuels ne lui semblent pas dignes d'une autorité si considérable. Il ferait beau voir, s'écrie-t-il, les officiers du régiment que le roi prête à la Compagnie, prendre les ordres de tel personnage qu'on a connu « trompette des marionnettes à Londres ». A ce trait, toute la chambre est prise d'un fou rire. Enfin, « avec la fierté d'un républicain », c'est l'expression même du comte de Gisors, lord Egmont atteste la chambre qu'étranger jusqu'à ce moment à toute passion contre toute compagnie de commerce, il

se déclare à jamais ennemi de la Compagnie des Indes, si un bill aussi odieux à la liberté anglaise vient à passer dans la loi de son pays. Cependant, sur la réplique du procureur général Murray, un des plus célèbres orateurs de ce temps-là, le bill est adopté par deux cent quarante-cinq voix contre cinquante (1).

A quelques jours de là, le comte de Gisors se rencontre avec lord Egmont; il lui fait compliment de sa harangue. « Il faut, répond l'orateur battu, qu'elle ait été bien peu éloquente pour qu'elle ait réuni si peu de suffrages. Au reste, ajoute-t-il, jamais il n'est arrivé que les débats aient fait la moindre impression ni ramené plus de dix voix, chacun ayant son opinion faite avant d'entrer à la Chambre. » Lord Egmont se met ensuite à célébrer le Parlement de Paris qui fait honte, dit-il, à celui d'Angleterre. Sur ce terrain glissant Gisors refuse de le suivre, alléguant avec beaucoup de raison qu'il n'y a aucun rapport entre les constitutions des deux pays; mais il loue à son tour le gouvernement de l'Angleterre qui est, à son sens, le plus parfait qu'on ait encore vu. « Oui, en idée, réplique lord Egmont avec chaleur; mais l'agrandissement de la puissance angloise a corrompu absolument la constitution; les guerres où l'Angleterre est obligée d'entrer exigent qu'on donne au roi plus d'argent et plus d'hommes, c'est-à-dire plus de pouvoir, et partout où le pouvoir s'agrandit, il tend nécessairement au despotisme. Les emplois considérables dont le roi dispose dans le militaire lui font autant de créatures, et avec ses revenus augmentent ses moyens de corruption. Au reste, ajoute expressément

(1) *Journal*, 19 février.

lord Egmont, la liberté de notre constitution dépend plutôt des principes et des idées de chaque particulier que des lois mêmes qui ont besoin d'être mises en valeur par une interprétation républicaine. Nos jeunes gens, mal élevés, ont trop pris le goût des voyages au dehors; éblouis par le luxe des cours, ils en rapportent les goûts somptueux qui les entraînent dans des dépenses auxquelles leurs revenus ne sauroient suffire; c'est pourquoi ils se vendent au roi et au ministère. D'ailleurs il est bien plus doux d'arriver aux grâces par des actes de complaisance et en se laissant aller au courant, que de se consacrer et de veiller aux affaires de son pays en y sacrifiant son repos et ses forces (1). »

Le comte de Gisors veut s'enquérir de ce qu'est effectivement cette force militaire dont l'opposition se fait un si grand épouvantail; il trouve que l'armée se monte en tout à dix-huit mille hommes pour l'Angleterre, à dix mille pour l'Irlande (2), et que son action d'ailleurs est singulièrement limitée. Un soir, au Théâtre-Italien, il demande à son voisin, le colonel Dury, quelles sont proprement les fonctions de la garde qui est commandée pour le spectacle; le colonel lui répond qu'en cas de désordre elle n'est là que pour être battue, le soldat ni l'officier même n'ayant pas le droit, sous peine d'être pendu, de prendre sa revanche, à moins d'y avoir été autorisé par un magistrat civil (3). Le comte de Gisors saisit toutes les occasions de causer avec le duc de Cumberland qui est abhorré dans toute l'Angleterre, mais qui est après tout l'homme le plus instruit et le

(1) *Journal*, 27 février. — (2) *Journal*, 7 février. — (3) *Journal*, 18 février.

mieux informé des choses militaires. Le séjour de Londres, selon le prince, est pernicieux pour les troupes, mortel pour la discipline ; le régiment des gardes est peut-être, à cause de son contact avec les bourgeois et la populace, le plus infecté de tous: l'esprit militaire est tellement en décadence que le respect hiérarchique n'existe plus hors des rangs; c'est à peine si les soldats qui ne sont pas de service saluent les officiers qu'ils rencontrent; beaucoup même ne les saluent pas du tout (1).

Les soldats sont engagés à vie et condamnés à mort s'ils désertent; cependant l'armée n'a légalement qu'une existence annuelle, puisqu'il faut qu'elle soit, comme les subsides, accordée au roi chaque année par un vote du Parlement. Il y a contradiction, et la cause en est dans cette défiance de l'autorité royale qui anime la nation anglaise. De même pour cette marine dont les Anglais sont si fiers; ils envient à la France le système des classes dont Colbert l'a dotée, mais ils n'osent pas l'introduire chez eux, parce que si le roi était assuré d'un certain contingent de marins, l'autorité du Parlement sur les affaires maritimes serait anéantie ou tout au moins éludée. Dans les cas pressants, quand il devient urgent de peupler leurs vaisseaux de guerre, ils préfèrent recourir à cette odieuse violence qu'on appelle la presse des matelots, quitte à les dédommager par l'appât des parts de prise, c'est-à-dire par leur part au pillage des navires de commerce sous pavillon ennemi, quelquefois même sous pavillon neutre. Cette défiance de l'autorité royale suffirait à expliquer pourquoi les chefs de l'armée jouent un rôle si médiocre en Angle-

(1) *Journal,* 23 février.

terre; mais il y a une autre raison, c'est qu'ils sont généralement très médiocres eux-mêmes, les officiers les plus intelligents, une fois pourvus du grade de colonel, abandonnant volontiers une profession ingrate pour se lancer dans la vie politique et faire, dans la Chambre des communes, des campagnes plus avantageuses à leurs intérêts qu'elles ne seraient en Flandre ou en Hanovre (1).

## VI

Dans un pays où les lois tiennent une si grande place, après ceux qui les font viennent naturellement ceux qui les interprètent ou qui les appliquent. Le corps des gens de loi est un des plus opulents de la nation; lord Dillon dit au comte de Gisors que pour envisager seulement un avocat, il en coûte cinq guinées, et cinquante pour voir ensemble trois ou quatre de ces juristes. Les Anglais, qui ont aplani et réduit les procédures au criminel, les ont tout à fait négligées au civil, ce qui rend les procès interminables et ruine les familles au profit des gens de loi. Ceux-ci sont si prodigieusement riches que pour décider l'un deux, quand il a de la réputation, à quitter le barreau pour entrer dans la magistrature et même pour devenir lord chancelier, il faut lui assurer des appointements énormes. Les médecins à Londres sont aussi gens qui vont facilement à la fortune; quelqu'un dit au comte de Gisors qu'il y a deux choses ruineuses dans cette grande ville, l'une d'être malade

(1) *Journal*, 6 février.

et l'autre de mourir, les médecins étant d'une cherté abominable et le terrain des cimetières d'un prix exorbitant (1). Quant aux journaux, qui sont une des nécessités de la vie anglaise, les écrivains dont c'est le métier y gagnent peu d'argent et encore moins d'estime. A peine arrivé à Londres, le comte de Gisors se fait apporter les papiers publics ; il y trouve peu de choses intéressantes et beaucoup de mensonges (2). Cette première impression n'est ni contredite ni modifiée par les hommes éclairés qu'il rencontre. Les mensonges des journaux ne sont souvent, il est vrai, que l'exagération des méchants propos qui courent et se croisent au milieu d'une société animée et divisée par les rivalités politiques. Tout se ressent de cette agitation, les mœurs publiques et les habitudes sociales.

Une des premières visites du comte de Gisors à Londres a été chez lady Holdernesse, femme du secrétaire d'État, adjoint au duc de Newcastle pour les affaires étrangères. « Cette dame, dit-il, parle le françois on ne peut pas plus joliment et je l'ai trouvée en tout très ressemblante à nos dames françoises, s'ajustant comme elles, plaisantant comme elles et riant beaucoup aux dépens des autres. Je n'entrerai pas, ajoute-t-il plus loin, dans le détail de toutes les anecdotes que j'ai apprises sur le tiers et le quart des femmes de ce pays-ci ; comme elles n'ont aucun rapport aux affaires, il n'y auroit que de la méchanceté à les rapporter (3). » Peu de temps après, il écrit à la maréchale de Belle-Isle, sa mère : « Jusqu'ici beaucoup de circonspection a été

(1) *Journal,* 18 février. — (2) *Journal,* 6 février. — (3) *Journal,* 6 et 10 février.

la base de ma conduite, me gardant bien d'adhérer à aucun des propos qu'on a cherché à me faire tenir sur le tiers et sur le quart, y ayant ici des gens méchants comme à Paris; mais il est tout simple de marcher avec précaution dans un pays qu'on ne connoît pas. Le profit que je désire tirer de mes voyages est de continuer cette même façon d'agir à Paris, au lieu de cette vilaine médisance à laquelle j'avois tant de penchant. D'ici à neuf mois j'espère prendre l'habitude de trouver bien tout ce qui n'est pas vicieux et de me taire sur les défauts ou les ridicules de mon prochain, quels qu'ils soient (1). » Il n'était pas tout à fait guéri sans doute lorsqu'il notait dans son journal comment, au bal de l'Opéra, lady Coventry, avec laquelle il se promenait depuis une heure, l'avait brusquement congédié pour reprendre le bras de son mari « qu'elle étoit, ajoutait-il, bien aise de flatter à mes dépens pour calmer sa jalousie sur le compte d'un autre ». Mais il concluait philosophiquement : « J'ai profité sans rancune de ma liberté pour venir me coucher (2). »

En France il y a des salons où l'on est sûr de rencontrer presque tous les soirs la même compagnie restreinte et choisie ; le danger est que ces petits cercles d'habitude ne dégénèrent en coteries exclusives. En Angleterre, rien de pareil ; il y a des assemblées qui sont des foules où l'esprit court le risque d'être étouffé sous la matière. Le comte de Gisors écrit à sa mère qu'il sait être à Pontchartain, chez M. de Maurepas, frère de la duchesse de Nivernais : « Voici à peu près l'heure

(1) Lettre du 3 mars 1754 [*Archives du Dépôt de la guerre, Supplément*].

(2) *Journal*, 25 février.

à laquelle on s'assemble dans le salon; je vous vois d'ici vous mettre à une partie de trille avec madame de Maurepas, M. de Maurepas en faire une autre avec ma femme. Que ne suis-je là pour vous approcher votre fauteuil? Vous ne me refuseriez pas votre main à baiser en récompense de ce petit service; de là j'irois conseiller ma femme tout de travers, puis viendrois rendre une petite visite à madame de Nivernois qui selon toute apparence travaille à son métier. Je volerois moyennant cela de plaisir en plaisir. Au lieu de jouir d'un sort aussi doux, je vais me plonger dans une foule de deux cents personnes que je n'aime ni ne connois, errer de table en table, faire des compliments françois auxquels on me répondra en anglois, répéter pour la centième fois que j'ai été neuf heures sur mer, que les chemins étoient très mauvais quand je suis arrivé; car voilà sur quoi roulent les questions de chaque personne à qui je suis présenté. Ce qui pourra m'arriver de plus agréable sera si je peux à la fin attraper un coin dans lequel je me blottirai jusqu'à ce que la compagnie étant un peu éclaircie, la promenade soit un peu plus libre. Quand on a, ma chère maman, des parents aussi aimables que ceux que Dieu m'a donnés, il n'est point de plaisirs loin d'eux... Huit heures et demie sonnent; il faut que je parte; je vais rêver chez milady Holdernesse à une mère que j'aime et respecte de tout mon cœur (1). »

Cette maison de lady Holdernesse était cependant celle où le jeune comte se plaisait davantage et où l'on s'occupait le plus de lui plaire. « Mercredi, écrivait-il

(1) Lettre du 13 février. [*Dépôt de la Guerre, Supplément.*]

encore, le 24 février, à sa mère, il y a eu un très beau bal chez milady Holdernesse qui a été, si j'ose le dire, un peu en ma faveur. Il y avoit plus de cent personnes dont je ne vous dirai pas les noms parce que cela vous seroit assez égal, ni ne vous ferai le détail du souper magnifiquement servi. Mais je ne puis assez vous entretenir de la politesse angloise, n'y ayant eu personne dont M. de Keralio, M. de Grandpré et moi n'ayons éprouvé les attentions, et surtout de milord et de milady Holdernesse qui font les honneurs de chez eux avec beaucoup de grâce. Joignant les bons exemples que je vois ici aux bonnes leçons que vous m'avez données, je vous ramènerai, à ce que j'espère, un enfant très poli. Il faut convenir aussi que mon père est bien aimé et considéré en ce pays-ci; je le lui mandois l'autre jour. Ayant des parents tels que ceux que Dieu m'a donnés, il faudroit que j'eusse bien peu de cœur pour ne pas chercher à m'en rendre digne; cette pensée sera toujours mon soutien. Au reste le séjour de l'Angleterre n'est pas aussi dangereux que je l'imaginois; la liberté qui entraîne la licence permet aussi la sagesse. Chacun fait ce qu'il veut. Ce ridicule qui, en France, est le tyran de l'amour-propre et l'écueil d'une foible vertu, n'exerce point ici son empire; il n'y a point ici de sociétés à l'esprit dangereux desquelles il est nécessaire de se conformer pour réussir; on ne se voit que par billets (1) ou au milieu de deux cents personnes d'une assemblée; chacun peut aller où son goût le porte sans qu'on s'en aperçoive. Rentré chez moi tous les jours à onze heures, mangeant la croûte de

(1) C'est-à-dire par invitation spéciale pour un jour donné.

pain, je devise avec M. de Keralio sur ce que nous avons vu pendant la journée et réfléchis tranquillement à ce que j'ai à faire le lendemain. Ainsi jusqu'à présent je n'ai eu rien à combattre faute de combattants ; cela est fort doux et plus sûr loin d'une mère dont les conseils ont toujours été pour moi un précieux confortatif. »

A cette description d'un bal anglais manque dans la lettre du comte de Gisors le trait le plus essentiel, mais nous le retrouvons dans son journal : c'est qu'après le souper, les maris et les femmes s'en allèrent, laissant ensemble les jeunes gens et les jeunes filles qui continuèrent à danser jusqu'à cinq heures du matin (1). Déjà, le jour de sa première visite à lady Holdernesse, le jeune Français avait été tout surpris de se croiser en sortant avec miss Pelham qui venait seule et à pied voir la femme du secrétaire d'État ; mais le duc de Mirepoix lui avait appris que c'était la mode en Angleterre de laisser aller les jeunes filles « sur leur parole (2) ». De même pour ces bals où jeunes gens et jeunes filles restaient ensemble « sans que la décence en fût aucunement blessée » ; sur quoi le comte de Gisors ajoute cette remarque : « L'intérêt à se marier avantageusement valant bien les yeux d'une mère, elles ne donnent carrière qu'à leur esprit pour chercher à plaire. » C'est le thème que nous retrouvons plus tard dans l'analyse d'un entretien du comte de Gisors avec une femme d'esprit qu'il ne nomme pas, mais qui doit être lady Holdernesse. La dame a commencé par critiquer avec grand mépris les femmes françaises au

(1) *Journal*, 20 février. — (2) *Journal*, 6 février.

profit des anglaises qu'elle veut mettre en haute estime dans l'esprit du comte. « Chez vous, lui dit-elle, l'intérêt et l'ambition font les mariages ; deux époux s'unissent sans se connoître ; le mariage fait, ils n'ont guère le temps de faire connoissance, empêchés qu'ils sont par le train de vie que l'on mène à Paris. Vos filles, élevées au couvent ou renfermées dans la maison paternelle, n'acquièrent aucune connoissance du monde et ne reçoivent que des principes arides et incapables de résister aux charmes de la vie mondaine. Chez nous, les filles vont aux assemblées dès l'âge de douze ans et y sont exposées aux regards du public ; préoccupées depuis ce temps-là de mériter un bon établissement, elles trouvent en leur propre intérêt un guide plus sûr que les préceptes d'une mère ou d'une gouvernante ; l'envie d'avoir un mari balance le danger des amants. D'ailleurs elles ont beaucoup de temps pour s'instruire, surtout en histoire et en morale. Les Anglois étant peu galants de nature, les femmes ne sont pas trop gâtées. Adonnés de bonne heure au plaisir, les maris ne mettent guère l'amour dans les conditions du mariage ; ce qu'ils cherchent, c'est une compagne pour leur rendre moins pénible la solitude dans laquelle ils passent la moitié de l'année ; c'est pourquoi ils sont plus difficiles sur le choix qu'ils ont à faire, et ils approfondissent d'autant plus le caractère de la personne avec laquelle ils doivent vivre (1). » Au reste les mariages sont aussi favorisés que possible et la loi anglaise est à ce sujet d'une facilité singulière. Il en résulte quelquefois des unions disparates et qui feraient scandale en France ;

(1) *Journal*, 18 mars.

mais on fait remarquer au comte de Gisors que la disproportion de certains mariages n'est qu'un petit inconvénient en comparaison de l'intérêt qu'il y a pour un État commerçant à pousser au développement de la population. La misère, qui pour quelques particuliers peut résulter d'un méchant mariage, finit par exciter leur industrie afin de se tirer d'affaire (1).

A Londres, les hommes vivent beaucoup entre eux ; ils ont des clubs où l'on joue gros jeu et où trop souvent aussi l'on boit plus que de raison. Même dans les maisons où il dîne et où les hommes restent seuls après le fruit, M. de Gisors remarque l'habitude où l'on est de *toaster* pendant deux heures ; chacun porte à son tour la santé de la dame qu'il préfère et passe la bouteille au voisin (2). La conversation est gaie, mais peu intéressante au gré du jeune Français qui voyage pour prendre des vues de haut et d'ensemble sur les nations étrangères. « Depuis que je suis en Angleterre, dit-il, je n'ai point encore entendu raisonner en général sur aucune matière civile, politique ou morale ; chacun en particulier parle avec connoissance selon le parti dont il est, mais rien de plus (3). » Un des grands plaisirs à Londres, c'est le bal masqué ; mais il y manque la vivacité aimable qui règne à Paris ; c'est une promenade de gens silencieux et ennuyés, ou ce sont des brutalités grossières. On dit cependant au comte de Gisors que c'est faire sa cour au roi que d'y aller ; en effet, George II n'en manque guère avec l'une ou l'autre de ses maîtresses, et le peuple aime à l'y voir, ce qui n'empêche pas que des gens mal

(1) *Journal*, 4 mars. — (2) *Journal*, 25 février. — (3) *Journal* 28 février.

élevés ne se plaisent quelquefois « à lui chanter pouille », ainsi qu'au reste de la famille royale (1).

Si le comte de Gisors est déjà choqué de l'insolence et de la grossièreté de la foule au bal de l'Opéra, que sera-ce lorsqu'en compagnie du duc de Grafton, de lord Hartington et de ses plus nobles amis, il se trouvera sur le champ de course à Newmarket ? Il n'y a plus de rangs, plus de distinction, plus de mesure ; c'est une mêlée qu'enflamme la fureur des paris. Les meilleurs se laissent entraîner ; au retour des courses, chez lord Hartington, la plupart des convives sont tout à fait ivres. Cependant ce n'est rien encore ; il faut voir l'arène aux combats de coqs, un pandémonium, un sabbat. « J'ai cru, dit le comte de Gisors, que c'étoient les spectateurs et non les coqs qui alloient se battre. Toute la racaille d'Angleterre est rassemblée pêle-mêle avec la bonne compagnie. » Quand le duc de Cumberland entre, personne ne se lève et les chapeaux restent cloués sur les têtes (2). Trois jours de suite à Newmarket, c'est trop pour le comte de Gisors ; il a hâte de revenir à Londres et d'y retrouver ses nobles amis dans la dignité de leur condition sociale.

## VII

Par le duc de Mirepoix il a été nécessairement mis en relation avec beaucoup d'hommes distingués ; mais c'est à des Anglais qu'il a dû demander des notions plus précises sur les personnages. Son meilleur guide

(1) *Journal*, 19 février. — (2) *Journal*, du 17 au 19 avril.

a été Horace Walpole, qui s'est lié avec lui dès le premier jour. Parmi les hommes d'État, il n'a fait qu'entrevoir le chef du ministère, Henry Pelham, qui est à la fois premier lord de la Trésorerie et chancelier de l'Échiquier, homme considérable à tous égards, non point grand orateur, mais orateur efficace, en grand crédit dans le Parlement et dans la nation, temporisateur et pacifique. Horace Walpole fait grand cas de Pelham, tout en lui reprochant un peu d'opiniâtreté, quelque paresse et un goût de plaisir qui l'a quelquefois entraîné dans des sociétés indignes d'un homme de son poids (1). M. de Gisors l'a peu vu, sachant peu l'anglais et le premier ministre n'entendant pas le français davantage. Mais il voit beaucoup son frère le duc de Newcastle, principal secrétaire d'État pour les affaires étrangères. Autant Henry Pelham est contenu et d'apparence grave, autant celui-ci est expansif et pétulant. La première fois que le comte de Gisors lui a été amené par le duc de Mirepoix, il a sauté d'abord au cou du jeune homme et l'a embrassé deux fois sans lui laisser le temps de placer un mot; Gisors apprend ensuite que telle est la manière du duc de Newcastle qui embrasse les gens et puis leur demande comment ils se nomment; on a beaucoup de peine à obtenir audience de lui; mais dès qu'on a forcé la porte, il commence à parler et ne finit plus (2). « On ne peut pas être plus poli ni plus vif qu'il l'est, dit le comte de Gisors; sur son accent, je l'aurois plutôt pris pour un Espagnol que pour un Anglois. Il m'a fait mille protestations d'attachement et de respect pour mon père, et, en sor-

(1) *Journal,* 8 mars. — (2) *Journal,* 9 avril.

tant, il m'a encore renouvelé tous les compliments les plus obligeants du monde (1). » La vie du duc de Newcastle est somptueuse; les dîners qu'il donne sont de la plus exquise magnificence. « Jamais, dit M. de Gisors, je n'ai vu une aussi grande abondance de vivres et une chère plus délicate, des vins de toute espèce et de la vaisselle d'or au fruit; mais ce qu'il y a de plus délicieux est le mouvement que se donne le duc, lorgnant chaque plat et puis s'élançant de dessus sa chaise sur la table pour servir tantôt de l'un, tantôt de l'autre. » A quoi, pour achever ce plaisant tableau, il faut ajouter les taquineries du duc de Grafton et les ripostes du duc de Newcastle. « On m'a dit, continue M. de Gisors, que la magnificence du duc à Londres n'approche en rien de celle qui règne dans sa maison de campagne. Sa profusion et sa libéralité, qui lui font manger tout son bien, contribuent principalement à le soutenir dans la place où il est. Tandis que son frère mène les affaires avec beaucoup de mérite et de capacité, celui-ci, autant qu'il m'a paru, doit les traiter assez légèrement (2). »

Le 6 mars, Henry Pelham meurt tout à coup; pour le comte de Gisors, qui a déjà vu les préparatifs d'une élection générale, s'ajoute au spectacle de ces apprêts bouleversés l'agitation d'une crise ministérielle. L'opinion la plus répandue est que le duc de Newcastle aura de la peine à se soutenir, et déjà le comte Granville apparaît au seuil du pouvoir; mais les fins politiques estiment que cette apparition même est pour le duc de Newcastle un coup de fortune; en effet, le comte Granville est si redouté par le Parlement que la majorité

(1) *Journal*, 6 février. — (2) *Journal*, 16 février.

fera et souffrira tout pour l'écarter du ministère (1). Le lendemain, au lever du roi, le comte de Gisors remarque l'abattement du monarque que ces luttes fatiguent, l'air satisfait du comte Granville, et sur toutes les physionomies une curiosité inquiète. Les partisans du duc de Newcastle soutiennent que, dans l'état des affaires, le plus ou le moins de capacité politique n'est point à considérer, mais qu'il est important de choisir l'homme qui, connaissant le mieux le système adopté par Henry Pelham pour l'élection prochaine, ait assez de crédit sur la nation pour le faire réussir (2). D'autres mettent en avant le secrétaire d'État de la guerre, M. Fox, grand orateur, fait pour être premier ministre ; le malheur est qu'il n'a pas bon renom sur la délicatesse ; il a beaucoup d'enfants, il est prodigue et besogneux. Le duc de Newcastle a d'ailleurs résolu de prendre la Trésorerie pour lui-même, et il lui suffit d'offrir à M. Fox le poste de principal secrétaire d'État. Le 13 mars, le comte de Gisors apprend dans un concert que le plan du duc est réalisé. Le lendemain, autre nouvelle : M. Fox a refusé ; il reste à la guerre (3) ; le poste dont il n'a point voulu est proposé au procureur général Murray.

Il y a un nom qu'on est surpris de ne point rencontrer du tout dans cette affaire et de rencontrer à peine dans tout le journal du comte de Gisors, c'est celui de M. Pitt; cependant le jeune voyageur français était parfaitement et souvent reçu chez madame Pitt. Depuis des années déjà le futur lord Chatham était un des pre-

(1) *Journal*, 6 mars. — (2) *Journal*, 8 mars. — (3) Voir dans l'*Essai de Macaulay sur lord Chatham* la conversation de M. Fox et du duc de Newcastle. *Essais historiques et biographiques*, traduction Guillaume Guizot.

miers orateurs de la Chambre des communes et il touchait même au gouvernement par sa charge de payeur général de l'armée : mais il affectait de se tenir à l'écart et d'être en bons termes avec l'opposition. Cette affectation d'indépendance était encore plus marquée dans la conduite de madame Pitt. A cet égard, il y a un curieux témoignage du comte de Gisors. Un soir, après avoir accompagné la dame à l'Opéra, il était revenu souper en compagnie chez elle. Comme il témoignait le désir d'assister à une séance de la Chambre des lords : « C'est inutile, dit madame Pitt, il n'y a rien à voir ; les lords en général ne font rien du tout. Il est vrai que la Chambre des communes ne fait guère plus de besogne, qu'elle laisse tout aller au gré du ministère et que les bills les plus contraires au bien public passent à peu près sans opposition. » — « Ce langage de la part de madame Pitt m'a paru singulier, ajoute le comte de Gisors ; mais, un moment après, j'en ai su la cause ; à propos de quelques plaisanteries qu'on lui faisoit en anglois et que je ne comprenois pas, elle m'a déclaré qu'on l'accusoit d'être jacobite et qu'elle l'étoit en effet... Elle a plaint le sort des seigneurs qui avoient perdu la vie dans le temps de la rébellion et exaltoit beaucoup le courage avec lequel ils avoient subi la mort... Milord Hubbard se tuoit à me dire que madame Pitt étoit la seule jacobite qu'il y eût dans Londres, et elle soutenoit opiniâtrément qu'il y en avoit bien d'autres ; cela dura assez longtemps (1). » Mais le plus curieux de la scène c'est l'attitude de M. Pitt qui écoute le débat sans y prendre aucune part. Deux jours après, à la fin d'un

(1) *Journal*, 23 février.

dîner, au moment des toasts, le duc de Grafton explique au comte de Gisors que madame Pitt, femme habile, est de l'opposition parce qu'elle calcule que, de ce côté, l'élection de son mari sera moins dispendieuse, tandis que, pour se faire nommer comme partisan du ministère, il lui en coûterait dix ou douze mille guinées. Madame Pitt, selon le duc, a donc très bien fait de n'aller point jusqu'à présent à la cour, mais après l'élection elle ira sûrement. « Cela, remarque le comte de Gisors, m'a donné le nœud du jacobisme qu'elle affichoit l'autre jour, tandis que M. Pitt observoit un profond silence (1). » Enfin, un autre soir, le général Elliott, menant M. de Gisors au concert chez madame Pitt, se fait fort de lui prédire que M. Pitt, zélé tory jusqu'alors, insensiblement se rapprochera de la cour, parce qu'un homme qui, comme lui, dépense beaucoup en chevaux, en musique, en livrée, en toute sorte d'agréments frivoles, a besoin de la cour, dispensatrice des grâces. Quelque surprenante que soit déjà cette opinion du général Elliott sur un homme comme M. Pitt, la suite est plus étrange encore, à savoir qu'il n'a pas la solidité nécessaire pour jouer un rôle dans le parti de l'opposition (2). Voilà de ces jugements partiaux des contemporains que l'impartiale histoire est obligée de recueillir, mais dont elle n'est pas obligée de tenir grand compte. Quoi qu'il en soit, il ne reste pas moins du détail qu'on vient de lire ce fait certain que, dans la succession ouverte par la mort de Henry Pelham, le nom de M. Pitt ne se trouve point parmi ceux des prétendants à l'héritage.

(1) *Journal*, 25 février. — (2) *Journal*, 26 février.

Un autre nom qu'on s'étonnerait encore plus de ne pas rencontrer dans les notes du comte de Gisors, c'est celui de lord Chesterfield. Il est vrai qu'une vieilllesse précoce et de graves infirmités l'avaient éloigné de la politique ; mais ce n'est point à titre de politique qu'on s'attend à le rencontrer ici. L'homme de goût qui, voulant former son fils et songeant à l'envoyer en France, lui recommandait de prendre modèle sur le duc de Nivernais comme sur le type du parfait gentilhomme, ne pouvait manquer d'être recherché par le gendre du duc de Nivernais et de le rechercher lui-même. En effet, deux jours après son arrivée, M. de Gisors avait reçu de lord Chesterfield le billet le plus obligeant du monde; cependant plus d'un mois se passa avant que le jeune français pût se rencontrer avec lui.

Dans l'intervalle, ce qu'il avait entendu dire de cet homme d'esprit n'était point précisément favorable. On lui avait représenté lord Chesterfield comme un amant passionné des belles-lettres, mais à l'exclusion de toute autre science, ignorant au point de ne savoir pas la différence du système de Copernic à celui de Ptolémée, courant après les bons mots, et lorsqu'il avait rencontré un trait, le répétant avec une complaisance telle qu'un homme qui avait eu la curiosité et la patience de le suivre une journée entière, lui avait entendu répéter dix-sept fois la même chose, au demeurant l'Anglais le plus francisé, le plus versé dans la connaissance des romans et des nouveautés françaises, par-dessus tout joueur effréné, peu délicat dans le choix de ses compagnons et préférant en somme les cartes à la belle littérature, « A Dieu ne plaise, remarque le comte de Gisors, que je donne ceci pour le portrait véritable de milord Chesterfield; je remets à le

corriger quand je l'aurai vu (1). » Dès le lendemain, il put voir l'original en visite dans une maison où il avait dîné lui-même. La surdité du lord était pour la conversation générale une cause perpétuelle d'embarras et d'arrêt; cependant M. de Gisors vit bien qu'il avait beaucoup d'esprit et de grâce, quoiqu'il lui parût parler avec un peu trop d'affectation. « Il n'y a sorte de choses obligeantes qu'il ne m'ait dites, ajoute-t-il, et ce qui m'a fait plaisir, il m'a permis de l'aller voir. »

Ce fut le 15 mars, pendant l'agitation causée par la mort de Henry Pelham, que le comte de Gisors put faire sa visite à lord Chesterfield, et voici comment il la raconte : « Je l'ai trouvé heureusement seul et ai joui avec délices, pendant une heure, de sa conversation qui cependant a été embarrassante pour moi, ne pouvant répondre si savamment dans certains cas, ni prudemment dans d'autres, aux questions qu'il me faisoit sur la cour de France, dont il me parut avoir fait une étude particulière. Il m'a répété plusieurs fois qu'il étoit surpris qu'aucun seigneur françois ne se destinât aux emplois civils et que les secrétaires d'État fussent la plupart choisis dans la classe des intendants et des maîtres des requêtes, que les choses étoient autrefois ainsi en Angleterre et que le premier seigneur qui avoit accepté un emploi de secrétaire d'État avoit été mal vu des autres, mais qu'on étoit bien revenu de cette erreur-là; qu'un homme dans le ministère de France avoit pourtant plus beau jeu qu'en Angleterre, étant plus aisé de gagner la faveur de son maître que les suffrages d'un parlement dont les membres donnent le

(1) *Journal*, 3 mars.

branle à toute la nation. Il m'a parlé ensuite du roi, de ses maîtresses, etc. J'ai éludé de mon mieux les amorces qu'il me présentoit pour me faire jaser, et ayant ramené le politique au moral, je me suis plaint du peu d'instruction que les jeunes gens recevoient en France, perdant leur temps à chercher à plaire et n'acquérant rien de solide. Milord Chesterfield, avec toute l'élégance imaginable, a fait l'éloge de notre usage du monde, s'est plaint de ce qu'on en manquoit en Angleterre, et m'a paru parler sur cela de bonne foi, se distinguant en effet principalement dans ce pays-ci par ses manières. Mes voyages, sur l'objet desquels il m'a questionné, l'ont conduit à me faire le portrait du roi de Prusse, et il m'a paru qu'il avoit le talent particulier de bien peindre les hommes. » A ce moment de la conversation, entra sir Thomas Robinson, qui venait annoncer une rupture complète entre M. Fox et le duc de Newcastle. Lord Chesterfield blâma M. Fox s'il était vrai qu'il eût donné sa démission, parce qu'il lui faudrait beaucoup plus de temps pour rentrer dans le ministère qu'il ne lui en aurait fallu pour rompre les entraves qu'il aurait dû supporter d'abord, et il remarqua que le duc de Newcastle, désormais parfaitement à l'aise, n'aurait qu'à présenter au roi quelque seigneur qui parerait simplement la scène. Le piquant de l'aventure est que ce personnage insignifiant qui, selon le mot de lord Chesterfield, allait parer simplement la scène, c'était Robinson lui-même à qui le duc de Newcastle avait promis la place de secrétaire d'État avec la direction de la Chambre des communes, mais qui ne s'en vantait pas encore. A ce propos, le comte de Gisors ayant parlé de M. Murray, lord Chesterfield lui dit

qu'à son avis M. Muray ferait une grande imprudence d'accepter un poste d'où il courait risque d'être débusqué, tandis qu'étant, par son génie et son éloquence, à la tête des gens de loi de l'Angleterre, il était sûr d'avoir la place de chancelier, beaucoup plus lucrative et qu'il remplirait avec beaucoup plus d'éclat, et qu'en attendant la profession d'avocat rapportait à M. Murray plus de cent mille livres de notre monnaie par an. « Milord Chesterfield, quand je m'en suis allé, ajoute M. de Gisors, m'a dit qu'il me demandoit bien pardon de ne pas donner un dîner en cérémonie, parce qu'il étoit mort quand il y avoit plus de quatre personnes, mais que si je voulois dîner moi quatrième avec lui et sa famille toutes les fois que bon me sembleroit, je lui ferois un plaisir infini. Je lui ai demandé la permission de commencer dimanche (1). » Et le dimanche venu, il reprend : « J'ai dîné chez milord Chesterfield que j'ai trouvé encore plus aimable que la dernière fois. Le goût de la littérature ayant toujours chez lui fait diversion à celui des affaires et pris le dessus depuis quelque temps, il a la conversation beaucoup plus variée qu'aucun homme de l'Angleterre ; mais l'envie qu'il a de se montrer au fait des mœurs, des coutumes et des anecdotes de tous les pays étrangers, le rend moins instructif sur l'Angleterre, et on n'est pas du tout aise de trouver des étrangers polis au point de ne pas parler de leurs affaires (2). » La remarque est fine et juste; ce que souhaite d'un Anglais le comte de Gisors, c'est qu'il lui parle des choses anglaises et lui apprenne à les connaître.

(1) *Journal*, 15 mars. — (2) *Journal*, 17 mars.

Le temps pressait ; le jeune voyageur s'était proposé de visiter Liverpool, déjà le centre du grand commerce maritime de l'Angleterre avec le monde entier; il fut obligé de renoncer à ce projet. Il se consolait du moins en voyant qu'à Londres même le mouvement commercial était assez important pour fournir à ses observations et à ses études; de grands marchands, des financiers l'y aidèrent : ils lui expliquèrent la vaste organisation de la Compagnie des Indes. Il n'était pas aussi facile de connaître, sans se déplacer, le mécanisme et les ressources de la marine militaire. On le mena d'abord à Greenwich; l'hôpital, asile des vieux marins, lui parut « un monument digne d'une nation riche et puissante » ; mais il pouvait y opposer l'asile des vieux soldats français, l'hôtel des Invalides. Ce qui dans son esprit demeurait sans comparaison, c'était le tableau qui se déroulait à ses pieds, du haut de la colline de Blackheath, au fond d'un paysage admirable et varié à l'infini, à travers une forêt de mâts, Londres dans le lointain, dessinant à l'horizon le profil de ses monuments embellis par la distance. « C'est, a-t-il écrit dans son journal, un spectacle qui frappe et qui réveille de grandes idées (1). » L'arsenal et les bassins de Portsmouth, le magasin et les chantiers de Deptford lui apprirent à connaître les immenses fondements de la grandeur maritime de l'Angleterre.

Parmi toutes ces visites intéressantes, une surtout devait rester plus profondément gravée dans ses souvenirs. Il y avait à Spitalfield, dans un faubourg de Londres, une colonie d'ouvriers en soie ; c'étaient des

(1) *Journal*, 5 avril.

protestants français dont les pères, après la révocation de l'édit de Nantes, étaient venus se réfugier là, depuis bientôt soixante-dix ans. Au retour de Spitalfield, le comte de Gisors écrivit dans son journal : « Ce qui m'a fait le plus de plaisir et vraiment attendri, ce sont les cris de joie dont j'ai été accueilli par deux cents environ de ces François qui s'étoient attroupés autour de mon carrosse pendant que j'étois chez un fabricant ; leur ayant fait de mon côté tous les gestes d'amitié possibles en les appelant camarades françois, les cris ont redoublé et les petits enfants ont suivi pendant longtemps mon carrosse (1). » Il avait raison d'être ému, car c'était la vieille et chère patrie, la patrie française que reconnaissaient et saluaient en lui les acclamations de ces pauvres gens. Dans la belle société anglaise, au contraire, c'était à la personne aimable du comte de Gisors que s'adressaient les empressements polis, mais non point à la France. Il le sentait bien. Déjà en faisant si attentivement au jeune gentilhomme français les honneurs de l'Angleterre, ses hôtes ne pouvaient cacher un certain sentiment de fierté satisfaite ; mais toutes les fois que les intérêts des deux nations, dans leur concurrence fatale, se trouvaient en présence, tout l'orgueil anglais, avec sa roideur inflexible et sa ferme volonté de contenir au-dessous de la marine et du commerce de l'Angleterre le commerce et la marine de la France, se redressait sans dissimulation devant le comte de Gisors. Quant à l'animosité populaire, elle ne s'était jamais donné la peine de feindre. Un Français parricide avait été enlevé de Londres et conduit par surprise en France. « La

(1) *Journal*, 8 mars.

populace, dit le comte de Gisors, a fait un tapage horrible au sujet de cette violation de leurs libertés. Il n'est point de cas au monde où les Anglois soient plus injustes envers les autres nations ; ils ne rendent jamais aucun malfaiteur et crient à l'injustice quand on leur en refuse quelqu'un de chez eux (1). »

Les négociations destinées à concilier les prétentions des deux Compagnies des Indes, au lieu de tendre et d'avancer vers une solution pacifique, s'embrouillaient et s'aigrissaient tous les jours. Les commerçants français se plaignaient de la mollesse de l'ambassadeur; et en effet le duc de Mirepoix, partisan sincère de la paix entre les deux États, s'efforçait d'amortir les difficultés; il voulait empêcher par-dessus tout que l'Angleterre ne prît prétexte de ces discussions pour dénoncer à l'Europe les prétentions immodérées et l'excessive ambition de la France. Tel n'était pas le sentiment du comte de Gisors : « Il n'y a, disait-il, aucun inconvénient, ce me semble, à entretenir les puissances étrangères dans la crainte où elles ont été pendant longtemps de la supériorité de la nôtre ; nous avons, je crois, plus que jamais besoin d'entretenir le préjugé où on pourroit être de notre ambition, pour suppléer au peu de moyens que nous avons de la soutenir (2). » Il croyait qu'une nation qui a joué un grand rôle doit s'efforcer de maintenir à tout prix son prestige. En quittant l'Angleterre, il allait voir un peuple qui, dans les derniers conflits de l'Europe, avait achevé de perdre le sien.

Lord Holdernesse, apprenant que le comte de Gisors se proposait de visiter la Hollande, lui avait dit qu'il

(1) *Journal,* 14 février. — (2) *Journal,* 6 avril.

n'y avait d'intéressant à voir que la face même du pays, le théâtre sur lequel s'étaient passées autrefois de si grandes choses, « laissant entendre, autant qu'un secrétaire d'État du roi d'Angleterre peut le faire, remarque M. de Gisors, qu'il n'étoit plus question d'acteurs en ce pays-là. » Lord Holdernesse avait également cité avec complaisance un bon mot d'un envoyé français qui, l'entendant à La Haye soutenir les intérêts des puissances maritimes, s'était avisé de dire que si en effet l'Angleterre était une puissance maritime, la Hollande était seulement une puissance aquatique (1). Cependant c'était pour l'Angleterre que la Hollande s'était compromise et affaiblie, et si quelqu'un avait le droit de se railler d'elle, ce n'était pas assurément un ministre anglais. Tel n'était pas moins l'orgueilleux et insolent dédain de l'Angleterre pour un peuple qui n'avait plus rien à lui sacrifier, ni sa puissance perdue, ni son prestige détruit.

## VIII

Ce fut le 1er mai 1754 que le comte de Gisors quitta Londres pour s'embarquer à Harwich ; après cinquante-quatre heures d'une traversée bien longue pour trente-trois lieues de mer, il prit terre à Hellevoetsluis. Suivant le conseil de lord Holdernesse, il ne fit que traverser rapidement la Hollande ; en huit jours, il vit La Haye, Leyde, Haarlem, Amsterdam, Utrecht et Nimègue ; mais en arrivant à Wesel, qui appartenait au roi de Prusse, il redevint un voyageur attentif. Il alla

(1) *Journal,* 21 février.

saluer le vieux maréchal de Dessau, l'instructeur de l'infanterie prussienne, et il employa deux jours à examiner de près les troupes formées par les soins de ce vétéran (1). Munster et Osnabrück ne le retardèrent point; à Hanovre il s'arrêta une demi-journée pour voir les troupes hanovriennes et les comparer avec ce qu'il avait vu en Angleterre. Enfin après avoir poursuivi sa course par Brunswick (2) et Magdebourg, il arriva le 18 mai, au point du jour, à Potsdam.

C'était l'annonce d'une grande revue où devait figurer, sous le commandement du roi, une grande partie de l'armée prussienne, qui avait tellement hâté les dernières étapes de son voyage; mais la nouvelle était fausse, il n'y avait ce matin-là qu'une manœuvre comme à l'ordinaire. « Si je n'avois craint, écrivit aussitôt le comte de Gisors à son père, d'être vu du roi de Prusse avant d'avoir l'honneur de lui être présenté, j'y aurois volé pour le voir plus tôt. » Il se proposait de partir dans la journée même pour Berlin, afin de saluer d'abord le chevalier de La Touche, ministre de France, naturellement chargé de la présentation; mais, quoi qu'il eût fait pour que personne ne prît garde à lui, à peine venait-il d'écrire à son père qu'on lui annonça deux officiers, un lieutenant-colonel de cavalerie et un adjudant du roi de Prusse. Le roi venait de dire à la manœuvre qu'il comptait bien voir dans la journée M. de Gisors et dîner avec lui. Le jeune comte hésitait; il craignait de manquer au chevalier de La Touche; on lui représenta qu'il manquerait au roi bien

(1) *Journal,* 11 et 12 mai.
(2) *Journal,* 15 mai. Le journal s'arrête brusquement à cette date.

davantage. L'un des officiers envoya prévenir le général-major de Buddenbrook, premier aide de camp, qui fit répondre que la présentation dont il faisait son affaire allait avoir lieu presque tout de suite avant midi. M. de Gisors n'eut que le temps de se rendre au château, laissant au chevalier de Keralio le soin de fermer sa lettre au maréchal de Belle-Isle, en y ajoutant en post-scriptum l'annonce de cette péripétie.

De retour à son auberge, il reprit la plume : « Je profite d'un instant que j'ai encore avant le départ de la poste pour vous rendre compte des bontés dont j'ai été comblé de la part du roi et des princes ses frères. En conséquence de ce que vous a mandé M. le chevalier de Keralio, je me suis rendu à onze heures et demie au château où M. de Buddenbrook, adjudant de Sa Majesté, m'a répété qu'il falloit absolument que je fusse présenté ce matin, et a bien voulu s'emparer de moi. Au bout d'une demi-heure, le roi a paru, sans me donner pour ainsi dire le temps de lui faire ma révérence, est venu à moi, m'a dit qu'il vous aimoit beaucoup et que tous les plaisirs qu'il pourroit me faire il me les feroit; il m'a demandé ensuite des nouvelles de votre santé avec l'air d'y prendre intérêt. Je lui ai répondu que vous étiez un de ses plus respectueux admirateurs et lui ai demandé la permission de lui presenter vos respectueux hommages, contenus dans une lettre dont vous m'aviez chargé. Il l'a reçue avec beaucoup de grâce, m'a encore parlé de vous et ensuite s'est allé mettre à table où on m'a fait prendre place vis-à-vis de lui. Il m'a fait l'honneur de m'adresser la parole pendant presque tout le repas, parlant très favorablement de tout ce qui pouvoit avoir rapport à vous

et à mon pauvre oncle dont il m'a fait les plus grands éloges. Indépendamment de la reconnoissance que sa façon de penser pour vous et ses bontés pour moi m'inspirent, je suis enchanté de ce prince, ayant déjà vu par moi-même une partie de ce que je vous en avois entendu dire ; mais je n'ai le temps de vous faire sur cela aucun détail. Il faut que je me dépêche de vous dire que, quoique l'usage ne soit pas d'être présenté aux princes de la famille royale à Potsdam, le prince de Prusse et le prince de Brunswick ont permis que je leur fisse ma révérence après le dîner et m'ont honoré aussi de l'accueil le plus gracieux. Je leur ai remis vos deux lettres. Le prince de Brunswick m'a entretenu avec beaucoup de vivacité des obligations qu'il vous avoit, qu'il n'oublieroit jamais et se feroit un plaisir de reconnaître à mon égard ; il m'a quitté ensuite pour ordonner qu'on préparât son carrosse pour moi. M. le baron de Pölnitz, qui m'a dit vous être fort attaché et me l'a prouvé par toutes les politesses imaginables, a bien voulu se charger de me mener chez M. le prince Henri qui, étant ici comme colonel avec son régiment, demeure dans une maison particulière. Ce prince m'a beaucoup demandé de vos nouvelles et dit que, devant être du voyage du roi en Poméranie et à Magdebourg, il avoit appris avec plaisir que j'y irois, parce que, moyennant cela, il me verroit beaucoup davantage ; il m'a ensuite mené dans son jardin où étoient le prince son frère et quelques officiers. Après avoir assisté à une conversation assez longue, où j'ai admiré combien ces princes sont instruits, le prince Henri, comme je sortois, a eu la bonté de m'offrir ses chevaux pour toutes les fois que j'en aurois besoin. Je vous cite toutes ces

particularités, afin que vous voyiez combien vous êtes considéré ici; elles ne peuvent que m'humilier, moi, en me montrant combien j'ai à faire pour me rendre digne de vous. A mon âge, on ne peut avoir que l'ambition de ne point faire de sottises, et en vérité cela ne suffit pas pour répondre à ce que je dois à un père tel que vous... Je n'ai pas manqué d'aller chez le maréchal Keith (1). »

Le maréchal Keith, Ecossais d'origine, jouissait d'une autorité considérable dans la cour militaire de Frédéric II. Dès le 20 mai, il écrivait au père du comte de Gisors : « Je m'étois proposé, par la vénération que j'ai pour le nom de M. le maréchal de Belle-Isle, de rendre tous les petits devoirs qui dépendroient de moi à M. votre fils, mais en ceci je me trouve même prévenu par de plus grands que moi qui m'envient le plaisir de lui être utile. Je le ressens d'autant plus que ce n'est plus par le même motif que je suis porté à présent à lui offrir mes services; ce n'est plus pour témoigner ma considération pour M. le maréchal, c'est son propre mérite qui m'y engage. Qu'il possède la politesse françoise, la finesse espagnole et la franchise allemande, il n'y a rien à dire, il tient à ces trois pays (2), ainsi il est en droit de s'emparer de leurs bonnes qualités; mais qu'il veuille aussi nous enlever notre simple bon sens

(1) 18 mars 1754 [3396, nº 413].

(2) Le compliment du maréchal Keith est ici bien cherché et tiré de loin; parce que le maréchal de Belle-Isle était chevalier de la Toison-d'Or de par le roi d'Espagne et prince du Saint-Empire de par l'empereur d'Allemagne, on ne voit pas comment ces faveurs auraient donné à son fils la finesse espagnole et la franchise allemande; mais il ne faut pas chicaner l'excellent maréchal; son intention était la plus aimable du monde.

anglois, je ne vois pas sur quoi il fonde ses prétentions, à moins qu'il ne veuille se faire là aussi duc et pair, ce que je souhaiterois de tout mon cœur pour l'honneur de ma nation, car, sans le flatter, il n'y a a pas de pays au monde qui ne se fera gloire d'une telle acquisition que M. de Gisors. J'épierai les occasions de lui témoigner mon attachement; mais l'empressement de le servir me paroît trop général pour que je puisse espérer d'en avoir souvent (1). »

Le chevalier de La Touche n'avait point été mécontent que M. de Gisors n'eût pas attendu pour se faire présenter par lui au roi de Prusse; il s'était montré au contraire très sensible à l'attention que le jeune comte avait eue de lui faire savoir immédiatement ce qui s'était passé, le 18 mai, à Potsdam, et dès le lendemain, il y était venu lui-même. « J'ai été, mandait-il, le 25, au ministre des affaires étrangères de France, M. de Saint-Contest, joindre, le 19 de ce mois, M. le comte de Gisors qui a été accueilli de S. M. prussienne avec une bonté distinguée. Nous avons eu l'honneur de dîner avec ce prince au château de Sans-Souci, et nous avons vu le lendemain, avec une satisfaction singulière, toutes les manœuvres que les troupes prussiennes ont faites et dont leur maître a fait donner l'explication à M. le comte de Gisors par un de ses aides de camp qui avoit l'ordre de l'accompagner. Ce jeune voyageur n'a pas été reçu moins bien des deux reines et de la famille royale de Prusse, auxquelles il a eu l'honneur d'être

(1) [3396, n° 414]. — Nous n'avons fait au texte de cette lettre que trois ou quatre corrections purement grammaticales. C'est ce qu'a fait aussi le duc de Luynes en la citant dans ses *Mémoires*, t. XIII, p. 269.

présenté. Je l'accompagne aux exercices que le roi de Prusse arrivé ici [à Berlin] depuis mercredi dernier [23], fait faire journellement à trente bataillons et à seize escadrons qui sont assemblés dans cette ville. M. le comte de Gisors les voit avec plaisir et admiration, et a la permission d'accompagner S. M. prussienne au camp de Stargard qui commencera le 2 du mois prochain. Je ne puis assez vous dire, monseigneur, combien il se distingue ici par sa politesse, par la douceur de son caractère et par la sagesse de sa réserve, et je vois avec plaisir que les bontés dont on l'honore à la cour et les politesses qu'on lui fait à la ville sont encore moins rendues à sa naissance qu'à son mérite personnel. » Puis le 30 mai : « M. le comte de Gisors est parti ce matin pour Stargard où il attendra le roi de Prusse qui doit passer ici demain pour se rendre au camp qu'il fait assembler en Poméranie. Ce prince a accordé à ce jeune voyageur une distinction des plus flatteuses en l'admettant à sa table, ce qui jusqu'à présent n'étoit arrivé à aucun étranger, pas même au prince de Hohenzollern qui étoit de la maison de Prusse... M. le comte de Gisors doit repasser ici, le 6 ou le 7 du mois prochain, y séjourner quelques jours et se rendre ensuite par Hambourg dans le Holstein (1). »

Un témoignage aussi important que celui du ministre de France à Berlin, puisqu'il devait passer sous les yeux du roi, ne pouvait manquer d'être communiqué par M. de Saint-Contest au maréchal de Belle-Isle ; ses amis de Berlin ne le laissaient pas d'ailleurs manquer de nouvelles. Après le maréchal Keith, c'était le comte

(1) Extraits communiqués par les Archives des affaires étrangères.

de Podewils qui lui écrivait, par exemple : « Je puis vous dire sans flatterie, monsieur, que M. le comte de Gisors a trouvé ici une approbation générale depuis le sceptre jusqu'à la houlette pour ainsi dire, et on le propose à notre jeunesse distinguée comme un modèle d'une excellente éducation et du succès le plus heureux dont elle a été suivie. Dieu vous le conserve, monsieur! il soutiendra sûrement avec dignité l'honneur et l'estime de votre nom (1). » Outre les éloges qui lui arrivaient directement, le maréchal en recevait d'autres par ricochet en quelque sorte. Ainsi, le marquis de Valory, ancien ambassadeur du roi de France à Berlin, lui mandait d'Étampes : « Je ne compte pas vous apprendre rien de nouveau, monseigneur, en vous annonçant les succès de M. le comte de Gisors dans les pays étrangers... Mais je ne puis me refuser la satisfaction de vous envoyer copie d'une lettre du prince Henri de Prusse (2) écrite au sieur Darget, ci-devant mon secrétaire, depuis celui des commandements du roi de Prusse, et maintenant de l'École militaire. J'y ajouterai que j'en ai reçu une de la princesse de Camas, grande-gouvernante de la reine, qui m'en fait les plus grands éloges tant de sa part que de celle des reines. Je dirois encore que cette femme est une des meilleures connoisseuses en mérite qu'il y ait, si je ne l'avois pas pour amie intime. Quoi qu'il en soit, monseigneur, il résulte que vous avez un fils digne de vous, c'est tout dire, et que vous le mettez à l'épreuve la plus sûre en le faisant voyager. Plût à Dieu qu'il fût un échantillon de notre jeunesse

(1) 7 juin [3396, nº 419].

(2) Nous n'avons point cette copie.

françoise ! Mais qu'elle est loin de ce mérite dans les pays étrangers (1) ! »

Adressés au maréchal de Belle-Isle en personne, le témoignage du maréchal Keith et celui du comte de Podewils sembleront peut-être, à des esprits défiants, entachés de complaisance ; celui du chevalier de La Touche, adressé au ministre des affaires étrangères, ceux du prince Henri à Darget et de la comtesse de Camas au marquis de Valory sont déjà moins suspects ; en voici un que les plus difficiles admettront sans doute : c'est celui de Frédéric II lui-même. Le seul reproche qu'il trouvait à faire au comte de Gisors, c'est que le jeune homme se couchait trop tard et se levait trop matin. « Je suis trop ami de son père, ajoutait-il, pour n'y pas mettre ordre au plus tôt et ne pas m'intéresser à la conservation de sa santé. » Ce n'était là qu'un trait en passant et parmi bien d'autres affaires dont il entretenait son ministre en France, le frère du maréchal Keith, celui qu'on appelait milord maréchal (2). Le 18 juin, Frédéric étant venu à Baireuth, y avait fait dîner et souper avec lui le ministre du roi de France auprès de la Diète de l'Empire, M. Folard. « Le comte de Gisors, lui avait-il dit publiquement, fait honneur à son éducation ; il fera un jour et de bonne heure bien son chemin s'il continue à s'appliquer. Je l'aime et l'estime beaucoup ; je le reverrai avec grand plaisir en Silésie où il m'a promis de venir me retrouver (3). » Enfin, ce qui vaut mieux encore, c'est ce passage d'une lettre de Frédéric à l'abbé de Prades, tout à l'honneur du comte de Gisors,

(1) 13 juin [3396, n° 421].
(2) *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIII, p. 277.
(3) Folard à Belle-Isle, 19 juin 1754 [3396, n° 420].

sinon de la jeunesse française : « Écrivez en lettres d'or qu'il est arrivé ici un jeune seigneur françois, rempli d'esprit, de bon sens et de politesse (1). »

## IX

Le 2 juin 1754, le maréchal de Belle-Isle écrivait de Versailles à sa femme qui était à Anisy : « Le départ de votre fils a pu vous toucher au moment de la séparation, mais vous devez à présent le regarder comme s'il étoit à son régiment et songer que ce qu'il fait lui plaît beaucoup, lui est utile et lui acquiert des connoissances dont il se ressentira toute sa vie ; ainsi, pour peu que vous y réfléchissiez, la satisfaction doit l'emporter sur l'inquiétude; il se porte à merveille et dans peu il se rapprochera (2). » Il est vrai qu'au pied de la lettre, c'était se rapprocher que de venir de la Poméranie dans le Holstein ; mais ce rapprochement-là n'était point suffisant pour guérir ou calmer seulement les inquiétudes maternelles de madame de Belle-Isle.

Ce n'était pas une visite d'étiquette qui appelait dans le Holstein, ou plus exactement dans le Schleswig, le comte de Gisors; quoiqu'il y dût voir le roi de Danemark, la rencontre était accidentelle en quelque sorte; le principal objet de son voyage était d'acquitter une promesse qu'il avait faite depuis longtemps et de grand cœur au baron de Bernstorf, rappelé par son souverain

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIII, p. 287.
(2) [3396, n° 416].

en Danemark. « Venez, monsieur, lui écrivait de Schleswig ce fidèle ami de sa famille, le roi sera fort aise de votre arrivée, et moi je vous désire avec une impatience que vous seul pouvez vous représenter... Puisque vous m'accordez la joie de vous voir ici, je ne vous proposerai pas de vous détourner de votre route et de perdre votre temps dans des maisons oubliées pendant tant d'années par leur maître et qui ne sont point en état de vous recevoir (1). » Retenu plus longtemps en Prusse qu'il n'avait compté d'abord et obligé par les instructions de son père de séjourner une semaine au moins à Hambourg, afin de voir avec quelque détail cette capitale du commerce allemand, le jeune voyageur ne vit pas le roi de Danemark à Schleswig, mais il se donna le plaisir de faire à M. de Bernstorf, à Bernstorf même, dans son domaine patrimonial au bord de l'Elbe et tout près de Hambourg, une visite d'autant plus intime et familière. Aussi quel fut l'enchantement de M. de Bernstorf! « Je n'ai guère eu de satisfaction plus douce que de le voir, écrivait-il au maréchal, et ma joie a augmenté à mesure que je l'ai vu davantage. Grâces, vertus, agréments, application, talents, j'ai tout trouvé en lui et je goûte la joie la plus pure de pouvoir me dire qu'il a rempli mon attente. Il ne me reste que de souhaiter, comme je le fais avec ardeur, que le ciel le conserve, et qu'il soit, comme j'ose augurer qu'il le sera infailliblement pendant de bien longues années, votre félicité et celle de madame la maréchale et l'ornement de la France. Ce n'est pas moi seul qui pense de lui comme je le fais; il a réuni

(1) 7 mai et 6 juin 1754 [3396, nos 412 et 417].

partout où il a été tous les suffrages, et je n'ai par-dessus les autres que la joie avec laquelle je l'ai applaudi (1). »

Un médecin, savant et lettré, le docteur Maty, né à Utrecht d'un Français, ministre protestant et réfugié, mais devenu lui-même citoyen anglais, s'était pris pour M. de Gisors d'une vive affection pendant levoyage du jeune comte en Angleterre. Le 7 juillet, il lui adressait de Londres à Berlin, où il croyait qu'elle le trouverait encore, une lettre emphatique d'abord et pédante, mais curieuse par le tour des idées et la sincérité du sentiment qui l'anime. « Vous venez de faire bien du chemin, disait-il; transporté dans un autre climat, vous y avez trouvé des hommes et des usages tout différents. Dans le monde nouveau que vous habitez, je crains que nos Anglois ne soient regardés comme des espèces de monstres. Ne vous auroit-on point fait faire une quarantaine pour purger les idées républicaines et mercantiles que vous auriez pu contracter chez nous? Du fer au lieu d'or, une discipline exacte, des peuples soumis, un prince passionné pour la gloire et qui manie également bien la lyre et la pique; quel contraste entre ces objets et ceux que vous avez quittés! C'est Lacédémone que vous voyez au sortir d'Athènes. Je ne doute pas, mon cher comte, que vous ne vous trouviez également à votre aise dans des terres aussi différentes. Vous y démêlerez ces principes de

(1) 23 juillet 1754 [3396, n° 425]. — Cardinal de Tencin au maréchal de Belle-Isle, 8 juillet : « Champeaux m'a écrit de Hambourg des merveilles de M. le comte de Gisors et tous les applaudissements qu'il a reçus dans les différentes cours où il a passé. » — Champeaux au maréchal, Hambourg, 28 juin [3376, nos 422 et 428].

l'honnête et du beau dispersés dans les divers États, et comparant le génie des peuples avec leurs lois, et leur histoire avec leurs mœurs, vous conclurez avec notre Pope qu'ici-bas tout est bien... Depuis que vous nous avez quittés, on n'a ni fait ni publié rien de nouveau. Tout le monde est en campagne et nos plaisirs sont plus insipides que jamais. Nos élections ont été, à l'ordinaire, tumultueuses, mais tout s'est arrangé, et le pouvoir de l'or et de la bière forte a disposé, en plus d'un lieu, notre peuple à rendre justice au mérite. Le livre de l'exercice des troupes prussiennes qu'on a traduit et publié ici pourra faire du bruit cet hiver; on en dit du bien, c'est de vous que j'en attendrai le jugement... J'ai relu ce matin cette belle prière universelle de Pope que nous avons admirée ensemble; je me suis cru avec vous. J'avois sous les yeux la traduction de M. Le Franc et n'en étois pas content. La fantaisie m'est venue de tâcher de faire mieux; insensiblement ce que vous allez voir est né. Je vous l'envoie par une assez mauvaise raison, c'est que ce n'est pas la première bagatelle que vous recevez de moi. Souvenez-vous cependant quel est l'original que j'imite; je vous exhorte à le relire. Ne me reprochez ni la longueur, ni le désordre de cette lettre. M'avez-vous jamais fait apercevoir que mes visites fussent trop longues? Je m'entretiens encore avec vous; je ne sais comment vous quitter, et je sens, en finissant cette lettre, le même trouble que j'éprouvois en vous disant adieu (1). »

Ce fut seulement à Vienne que le comte de Gisors dut recevoir la lettre et l'envoi poétique du docteur

(1) [3396, n° 427].

Maty. De Hambourg il était venu d'abord à Dresde saluer le prince de Saxe et la princesse royale (1). Mais c'était à Prague qu'il lui tardait d'arriver. « C'est là, écrivait au maréchal de Belle-Isle le chevalier de Keralio, que nous trouverons des sujets d'instruction et des monuments de votre gloire, monseigneur. Quel endroit plus propre à enflammer M. votre fils de l'ardeur la plus vive pour suivre vos traces (2)? » En recommandant longtemps d'avance M. de Gisors aux soins et aux bontés du comte de Broun, le maréchal avait prié le général autrichien de lui fournir les moyens de visiter Prague en grand détail, afin qu'il pût se rendre un compte exact de tout ce qui s'y était passé de considérable avant, pendant et après le siège. « J'ai eu trop de part à cet événement, disait-il, pour que mon fils ne profite pas d'une occasion si favorable de s'instruire. Il a avec lui un officier qui est homme de naissance et de mérite, qui a bien voulu me faire le plaisir de l'accompagner dans ses voyages, lequel étoit à Prague et qui par conséquent sera en état de le mener sur les lieux; il se nomme le chevalier de Keralio, mon fils aura l'honneur de vous le présenter. » Toutefois, le comte de Gisors ne devait s'établir à Prague qu'après avoir fait sa cour à l'empereur et à l'impératrice : « Je veux par préférence à tout, disait expressément le maréchal, qu'il aille à Vienne remplir ce premier devoir et qu'il puisse y demeurer environ une quinzaine de

(1) Fontenay à Belle-Isle, 21 juillet. — Wackerbach à Belle-Isle, 11 août [3396, nos 434 et 453]. — Ce sont toujours les mêmes éloges et les mêmes regrets qu'il ne vînt pas plus souvent en Allemagne de tels représentants de la jeunesse française.

(2) 19 juillet [3396, n° 432].

jours. Je mande à mon fils de s'arrêter à Prague pour y recevoir vos ordres (1). »

M. de Gisors ne s'y arrêta pas même tout un jour; arrivé le 21 juillet au soir, il en repartit le 22 pour être à Vienne le 24. Ce moment du voyage intéressait, il vaut mieux dire préoccupait singulièrement sa famille et ses amis (2). Marie-Thérèse avait-t-elle pu oublier qu'après Frédéric II c'était le maréchal de Belle-Isle qui avait mis le plus d'acharnement à la dépouiller de son héritage, qu'il s'y était voué de corps et d'âme, par les négociations et par les armes, enfin qu'il n'avait atteint le comble de l'illustration qu'en lui disputant jusqu'aux dernières extrémités la capitale de son royaume de Bohême? Un jour, à Londres, le duc de Mirepoix, qui connaissait bien le personnel et les sentiments de la cour impériale, avait témoigné au comte de Gisors beaucoup d'inquiétude sur l'accueil qui lui serait fait à Vienne; il y prévoyait plus que de la froideur, le mot de désagrément lui échappa même, et il le justifia en disant que cette cour était vindicative, que le maréchal de Belle-Isle y était détesté et que l'empereur ne manquait jamais l'occasion de dire des choses désobligeantes, choquantes même, aux gens qui lui déplaisaient. Le duc de Mirepoix ajouta qu'il n'avait pas osé en écrire au maréchal, mais qu'il allait certainement s'en ouvrir avec le duc de Nivernais (3). Cependant les craintes et les prédictions de l'ambassadeur furent jugées excessives, surtout par la duchesse de Nivernais qui, de toute la famille, avait le plus de confiance

(1) 13 mars 1754 [3396, n° 408].
(2) Cardinal de Tencin à Belle-Isle, 20 juillet [3391, n° 338].
(3) *Journal,* 6 avril.

au succès de l'épreuve. « Nous reçûmes avant-hier des nouvelles de notre fils, écrivait-elle, le 7 août, au maréchal de Belle-Isle; j'ai bien quelque curiosité aussi bien que vous de savoir comment les choses se passeront à Vienne, mais je n'ai nulle inquiétude de la manière dont il s'y conduira ni de l'opinion qu'il y donnera de lui. Je suis persuadée aussi que l'impératrice le traitera bien et d'autant mieux qu'il est votre fils. Je ne crois pas que cette qualité lui donne un droit bien assuré ni à son amitié ni encore moins à sa reconnoissance, ce qu'il faut convenir qui ne seroit pas juste non plus; mais comme elle a déjà déclaré qu'elle est trop équitable pour vous refuser son estime, et qu'elle ne peut se dissimuler qu'elle ne vous soit due, je ne fais nul doute qu'elle ne cherche à en donner des témoignages à notre enfant. Ce qu'on vous mande de sa santé me comble de joie, et en vérité, monsieur le maréchal, vous ne l'aimez pas plus tendrement que moi (1). »

La fine sagacité de la duchesse avait prévu avec une exactitude parfaite la conduite de l'impératrice et celle du comte de Gisors; ni la souveraine ni le jeune Français ne dévièrent de la ligne qu'on eût dit que madame de Nivernais leur avait tracée d'avance : d'un côté, des attentions marquées pour le fils du maréchal de Belle-Isle, de l'autre, une attitude respectueuse, de la réserve sans embarras. Le 10 août, M. de Gisors quitta Vienne, emportant l'estime de Marie-Thérèse et les suffrages d'une cour qui les accordait difficilement aux étrangers (2). Il allait rejoindre au camp de Kolin le

(1) [3393, n° 450].

(2) Marquis d'Aubeterre à Belle-Isle, 10 août [3391, n° 349]. — Maréchal de Neipperg à Belle-Isle, 14 août [3396, n° 369].

comte de Broun qui venait d'être nommé feld-maréchal et auquel son père avait souhaité qu'il servît d'aide de camp. Il y revit d'ailleurs l'empereur et l'impératrice qui vinrent visiter les troupes ; quarante-deux bataillons et vingt-deux escadrons étaient réunis à Kolin sous le commandement du comte de Broun ; il y avait en Moravie un autre rassemblement de vingt bataillons et de sept escadrons sous les ordres du prince Piccolomini (1). Après avoir passé douze ou treize jours au camp, le comte de Gisors s'empressa de retourner à Prague ; il y eût séjourné longtemps s'il eût été libre, mais la promesse qu'il avait faite au roi de Prusse de le rejoindre en Silésie, le força de s'arracher d'une ville où tout parlait à son esprit et à son cœur, à son patriotisme et à son orgueil filial.

## X

Le chevalier de La Touche lui avait donné avis que le camp de Silésie était formé sous Breslau, et que le roi de Prusse y devait venir le 6 septembre (2). M. de Gisors y arriva le 9 au point du jour, ayant laissé derrière lui ses compagnons de voyage. A neuf heures et demie il se rendit à la cour ; à dix heures le roi parut. Dès qu'il aperçut le jeune voyageur, il vint à lui, le prit par la

(1) Comte de Broun à Gisors, 12 février 1754. — Belle-Isle au comte de Broun, 13 mars. — Comte de Broun à Belle-Isle, 30 mars [3396, nos 405, 408, 409]. — Maréchal de Broun à Belle-Isle, 3 août [3391, n° 348].

(2) La Touche à Gisors, 27 août 1754 [3391, n° 361].

main, et le tirant dans une embrasure de fenêtre, il lui demanda tout de suite un compte de ce qu'il avait vu au camp de Kolin. Les questions étaient brusques, brèves, pressées. Comment étaient les troupes? Combien d'hommes par bataillon? Quelle espèce d'hommes? Comment se faisaient les manœuvres? A tout cela M. de Gisors répondit que les troupes étaient bonnes, disciplinées, bien vêtues, les hommes très inégaux, mais les rangs assortis suivant la taille, les régiments hongrois toujours recrutés d'hommes instruits par un de leurs bataillons qui servait de pépinière aux autres, que l'ensemble du pas selon la méthode prussienne ne réussissait point parce qu'il n'était pas assez allongé, que le pas ordinaire était lent ou précipité mal à propos, que d'ailleurs les troupes marchaient rarement en bataille, ordinairement par divisions, souvent par files. Après quoi il fut question de l'artillerie légère attachée à l'infanterie ; M. de Gisors dit qu'elle allait être beaucoup augmentée, à savoir de quatre pièces de plus par régiment, mais qu'il y avait beaucoup de généraux opposés à cette mesure, entre autres le maréchal de Neipperg. « Il auroit bien pu vous dire cela, mon cher, interrompit Frédéric, pour vous dissuader d'en avoir, vous autres François, et si vous ne pressez pas votre père d'en faire donner à l'infanterie, ce sera un désavantage notable qu'elle aura vis-à-vis des troupes autrichiennes. Conjurez-le de ma part de faire attention à cela et représentez-lui-en la nécessité avec toute la vivacité dont vous êtes capable. » Puis il voulut savoir qui avait le plus travaillé aux changements survenus dans l'armée impériale. M. de Gisors répondit que, chaque général ayant son avis, on avait un peu voulu contenter

tout le monde, mais que lorsqu'il faudrait choisir un commandant en chef, le maréchal de Broun aurait sans doute la préférence. « Comment pense-t-il sur tout cela ? » demanda Frédéric. « Sire, reprit le comte de Gisors, il a ses idées particulières qu'il ne communique pas aisément, de même qu'il n'adopte pas volontiers celles des autres. Voilà le portrait qu'on m'en a fait et ce que j'ai cru en voir. »

Passant à l'impératrice, Frédéric voulut savoir en détail ce qu'elle avait fait au camp. Le comte s'étant borné d'abord à témoigner de son zèle infatigable et de sa sollicitude pour les troupes : « Les caresse-t-elle ? Parle-t-elle aux officiers ? » demanda vivement Frédéric. M. de Gisors fut obligé de répondre qu'il avait toujours vu chez elle beaucoup d'affabilité en général et pour tout le monde, mais sans aucune de ces nuances qui, en distinguant les uns, excitent l'émulation des autres; il ne se souvenait pas de l'avoir entendue parler à aucun officier subalterne. « Et l'empereur ? » — « Sire, il est très-poli et a toujours porté son habit uniforme pendant le camp ; du reste il ne m'a pas paru affecté à un certain point de ce qui se passoit dans les manœuvres ; il remarquoit très-bien les fautes, en parloit et en plaisantoit sans y remédier, laissant faire le maréchal. » — « Ne diroit-on pas, s'écria Frédéric, que la femme est déguisée en homme et l'homme en femme pour le moins ? L'empereur a l'air d'un bon franc maître d'auberge qui laisse tout à faire à son épouse. » M. de Gisors baissa les yeux et se contenta de dire qu'il avait toujours remarqué les grands égards de l'impératrice pour l'empereur. A ce moment la conversation fut interrompue ; Frédéric invita le comte de Gisors à dîner et l'emmena

voir, en attendant, un régiment de garnison qui faisait la manœuvre. Le jeune homme saisit l'occasion pour demander au roi la faveur de le suivre au camp de Neisse et dans les différentes places qu'il comptait visiter ensuite ; il lui dit à ce propos qu'il avait entendu les Autrichiens parler avec regret de Schweidnitz comme d'une place qui achevait de masquer les débouchés de la Silésie. « On a encore voulu vous tromper, mon cher, reprit le roi ; car le maréchal de Neipperg, je le sais de science certaine, a dit plus d'une fois qu'il n'y avoit rien de plus heureux pour eux que ce nombre de places que je fortifiois, parce que cela demanderoit de nombreuses garnisons qui me rendroient faible en campagne. »

Là-dessus le roi laissa le comte de Gisors en le priant de faire, avec M. de Buddenbrook, la revue exacte du régiment de garnison, de sorte qu'il pût lui en dire son sentiment avec connaissance de cause et par comparaison avec les troupes autrichiennes. En effet, M. de Gisors étant retourné au château, Frédéric le prit à part avant le dîner et se fit rendre compte par lui de l'examen qu'il venait de faire ; il parut satisfait du résultat qui n'était pas défavorable à ses troupes. Puis le roi se mit à table ; pendant tout le dîner, il ne parla qu'au comte de Gisors, ne cessant de l'interroger sur les détails du camp de Kolin. Le jeune homme était quelquefois embarrassé de répondre, parce qu'il y avait à la table royale un comte de Schafgotz, député des États de Bohême et propriétaire en Silésie, moitié Autrichien et moitié Prussien par situation et par force, car de quatre fils qu'il avait, Frédéric avait exigé qu'il lui en donnât deux pour être élevés en Silésie et à son service.

Le père avait longtemps résisté ; mais Frédéric ayant fait saisir ses biens, il avait bien fallu se rendre et amener les victimes. « Le roi, dit M. de Gisors, a choisi ceux que j'avais deviné et renvoyé avec le père l'aîné, qui a l'air stupide, et l'avant-dernier, qui a une mauvaise santé. » Au fond, M. de Schafgotz était donc infiniment plus Autrichien que Prussien ; à la fin du repas, il vint au comte de Gisors et l'embrassa, enchanté de la façon dont il avait parlé de sa maîtresse. C'était le mieux du monde, puisque déjà M. de Gisors avait lu dans les yeux du roi qu'il était content de ses réponses.

En sortant du dîner royal, le jeune Français était allé faire visite à l'évêque de Breslau dans une maison de campagne qu'il avait assez loin de la ville. Vers cinq heures du soir on vint l'avertir que le roi le faisait chercher ; il se hâta de retourner au château ; à peine arrivé on le fit entrer dans la chambre de Frédéric qui reprit immédiatement la conversation du matin. « Je n'ai guère eu le temps de vous parler, lui dit-il, et je suis bien aise de causer avec vous d'abord de ces canons sur l'importance desquels je ne puis assez insister, m'intéressant autant que je le fais à ce qui peut être avantageux à la France. Si on veut envoyer ici un officier d'artillerie, je me charge moi-même de lui montrer les dimensions et les manœuvres de mes pièces. » Puis il revint encore une fois sur le camp de Kolin.

M. de Gisors lui avait apporté les ordres originaux du maréchal de Broun ; il y trouva des mouvements compliqués qui lui déplurent et il dit « qu'il n'y avoit de bon à la guerre que ce qui étoit le plus simple, que de marcher en avant bien aligné avec une bonne contenance était ce qui faisoit gagner les batailles, que ce feu prus-

sien dont on parloit tant étoit ce dont il faisoit le moins de cas dans le fond de l'âme, parce que, dans une affaire, il n'étoit plus question à la longue de ces beaux pelotons dont la précision faisoit tant de plaisir à l'exercice ; qu'il n'avoit gagné ses batailles que quand il étoit parvenu à faire porter le fusil à ses soldats ; qu'il n'avoit garde de dire son secret, parce que la vivacité du feu devenoit utile dans une infinité de cas, et que la confiance de ses soldats dans leurs fusils faisoit une partie de leur bravoure ; que quant à la cavalerie, la première ligne ne devoit avoir que deux objets, celui de l'impulsion et celui de gagner le flanc de l'ennemi ; la seconde doit veiller à la sûreté de la première, en se jetant toujours sur le flanc quand le terrain s'élargit... Je mets mes officiers en avant hors du rang, parce qu'étant dans le rang ils sont simples cavaliers et obligés de se laisser entraîner au torrent de l'escadron. J'en mets derrière pour tomber sur le corps de ceux qui voudroient fuir. Je ne laisse aucun intervalle entre mes escadrons, parce que des escadrons séparés les uns des autres prêtent autant de flancs à l'ennemi. Je les fais charger au grand galop, parce que la peur porte les poltrons en avant, sûrs comme ils le sont, pour peu qu'ils s'arrêtassent au milieu de la carrière, d'être écrasés par l'escadron suivant. Je veux que l'impétuosité de leur charge force l'ennemi à plier avant qu'ils puissent se mêler avec lui ; les officiers redeviennent simples cavaliers dans une mêlée ; plus d'ordre, plus d'ensemble. La cavalerie de l'ennemi mise en déroute, forcée à plier par la masse de la mienne, alors je suis maître de profiter plus ou moins de la confusion qui règne parmi elle, et je détache un certain nombre d'escadrons à sa poursuite ; mais je ne

veux jamais que la ligne s'y abandonne en se désunissant. L'art de la guerre, pris dans le grand, consiste à déposter son ennemi. Quand j'ai rempli cet objet avec ordre, je ne me livre qu'avec regret au carnage qui en est le malheureux accessoire. Il ne convient qu'à des barbares de tirer gloire du nombre des morts.

« Vous ne sauriez croire, ajouta-t-il, ce que ma cavalerie m'a coûté à exercer. Elle avoit la fureur de tirer, et le propre feu de la cavalerie est plus dangereux pour elle que celui des ennemis. Vous aurez peine à croire qu'à Czaslau (1) mon aile droite de cavalerie, après avoir enfoncé celle des ennemis, n'eut pas l'esprit de donner un coup de sabre et puis, saisie d'une terreur panique, s'enfuit au loin comme si elle avoit été battue. La poussière étoit si grande que quelques escadrons de cavalerie, mis en potence pour tomber sur le flanc des ennemis, tombèrent sur ma propre cavalerie dont le désordre fut encore augmenté par un régiment de hussards que j'avois placé en troisième ligne pour balayer les ennemis qui pourroient se coller à mon flanc droit, l'ayant pris pour des Autrichiens. Il a fallu que je fisse faire des hommes de paille, pour apprendre à mes cavaliers à les sabrer, et que je les fisse tirer contre, pour leur prouver combien peu leur feu faisoit d'effet. »

Le comte de Gisors se trouvait avoir précisément dans sa poche un plan de la bataille de Czaslau ; Frédéric eut la bonté de la lui expliquer d'un bout à l'autre ; sur quoi le jeune officier, tout ravi et entraîné par cette leçon d'un si grand maître, s'enhardit à lui demander

(1) Bataille gagnée par Frédéric sur le prince Charles de Lorraine, le 17 mai 1742.

si le maréchal de Neipperg avait eu raison d'observer que le roi de Prusse ne s'était jamais abandonné à la poursuite de l'ennemi battu, par égard pour le bon ordre de ses troupes dont il aurait craint par-dessus tout de déranger l'ensemble. « Mon cher, répondit le roi, le maréchal me fait beaucoup d'honneur; je ne m'éloigne pas du système qu'il me suppose, mais la vraie raison pour laquelle je n'ai pas suivi les ennemis, c'est que je ne me suis jamais trouvé des provisions assez abondantes pour marcher en avant. D'ailleurs la première bataille que j'ai donnée est celle de Mollwitz (1). Il régnoit dans nos troupes beaucoup de volonté, un grand fonds de discipline, mais peu avoient fait la guerre. J'étois absolument novice, et le maréchal de Schwerin, le seul en état de me bien guider, étoit alors brouillé [avec moi]; sans lui j'étois perdu; lui seul a réparé les fautes et gagné la bataille. Nous étions cette fois trop heureux de n'être pas battus pour pousser au delà notre ambition. A Czaslau, je suivis, autant que je pus, les ennemis avec mon infanterie, sans vouloir la débander. A la vérité, si ma cavalerie n'eût pas été dans le désordre que je vous ai dépeint tantôt, je l'eusse poussée en avant, mais les têtes n'étoient pas assez rassises pour leur confier une pareille besogne.

« Il faut, monsieur, que je joigne toujours l'esprit de conservation à celui de conquête et que je ne hasarde jamais rien, n'étant pas, comme la France, en état de supporter de grandes pertes. Des places fortes en Flandre, le Rhin du côté de l'Alsace, les Alpes d'un autre, enfin les ressources infinies que fournit l'intérieur

(1) Le 10 avril 1741.

d'un État aussi puissant lui permettent de perdre des batailles et de courir des risques; il n'en est pas de même de moi. »

Revenant ensuite à l'impératrice : « Il faut qu'elle soit bien singulière, cette femme-là ; qu'elle tienne plus de l'homme que de la femme. A-t-elle l'air fort affairé?» — « Sire, elle travaille du matin au soir, et il n'est pas douteux que si elle étoit également bien secondée par ses ministres, elle ne fît de très-grandes choses avec la volonté qu'elle a. La façon dont elle s'est conduite dans la dernière guerre prouve son courage et sa fermeté. Quant à ce que j'ai remarqué en elle, c'est la politesse la plus grande envers tout le monde ; elle m'a paru ne négliger aucune des grâces de son sexe pour enchanter ceux qui lui font la cour. C'est étonnant comme son visage se pare en parlant, et à quel point elle possède le talent de dire des choses obligeantes aux personnes pour lesquelles elle en pense le moins. Au reste elle a besoin de tous ses charmes pour adoucir l'impression que fait sur la noblesse la quantité d'impôts auxquels elle est assujettie, payant au moins le septième de son revenu. Sire, il est impossible que l'impératrice tire plus d'argent de ses États qu'elle n'en tire à présent. » — « Non, dit le roi, c'est certain ; mais la banque? » — « Une banque, reprit M. de Gisors, où il est ordonné d'apporter des fonds, comme par exemple aux communautés religieuses et aux tuteurs ceux de leurs mineurs, n'a pas grand crédit. Le remboursement de l'hypothèque qu'ont les Anglois et les Hollandois sur les mines de Hongrie sera une meilleure ressource. Les Autrichiens tâchent aussi tant qu'ils peuvent de faire fleurir leur commerce, d'établir des manufactures; celle de

glaces a déjà assez de succès; celle de damas commence, et celle de porcelaine aussi, moyennant la prohibition de celle de Saxe. L'empereur les soutient de ses propres fonds. » — « Oui, je sais cela, reprit Frédéric ; c'est le plus grand juif de ses États ; il fait valoir son argent tant qu'il peut. Mais laissons cela et faisons un petit calcul. D'après tout ce que vous venez de me dire, l'impératrice ne pourra pas faire la guerre sans de gros subsides de l'Angleterre ; la Russie demande au moins quatre millions pour son compte ; joint à cela ceux des Hanovriens, des Saxons et des Bavarois. Il est impossible que l'Angleterre fournisse à toute cette dépense plus d'un ou deux ans, vu l'état de ses dettes actuelles. Voilà qui doit nous rassurer, mon cher ; allez, nous ne serons pas plus mal dans nos affaires, si la guerre vient. »

Frédéric remercia son jeune interlocuteur, l'invita encore à dîner pour le lendemain, et, comme il se retirait, le rappela pour lui dire que s'il était curieux de voir Brieg et Kösel, le maréchal de Schwerin l'y mènerait dans son carrosse. Le lendemain matin, à dix heures, le comte de Gisors se rendit à la cour avec le chevalier de Keralio : « Ah ! dit le roi en les voyant, voici le major aussi arrivé. » Et après un moment de conversation avec le chevalier : « Ce n'est pas le lieu de vous rendre le papier que vous avez bien voulu me prêter (1), dit-il à part au comte de Gisors ; après la parade, entrez dans ma chambre, je vous le remettrai sans que personne en voie rien. » Ainsi fut fait. Il y avait à la cour plusieurs nobles silésiens qui n'étaient

(1) Sans doute le journal du camp de Kolin.

point officiers; Frédéric ne leur fit qu'un assez froid accueil; il affectait portout de marquer avec soin sa préférence pour le militaire. Le dîner fut moins intéressant que celui de la veille; dans un singulier accès de gaieté, le roi se mit à lancer quelques plaisanteries sur le pape, quoique l'évêque de Breslau se trouvât présent. Il est vrai qu'au témoignage du comte de Gisors, cet évêque était « l'homme le plus indécent de son diocèse ». Au second service, Frédéric donna congé au maréchal de Schwerin et au comte de Gisors qui devaient prendre les devants, le maréchal ayant le projet de faire voir à son jeune compagnon, avant d'arriver à Brieg, le champ de bataille de Mollwitz.

A Brieg s'arrête brusquement la narration du comte de Gisors (1). La suite, comme tant d'autres notes du jeune voyageur, est sans doute à jamais perdue; perte énorme, si l'on en juge par le fragment d'où est sorti le récit qu'on vient de lire. Tel quel, ce fragment est comme ces illustres débris de l'antiquité, comme ce torse héroïque sur lequel Michel-Ange presque aveugle aimait à promener ses mains tremblantes, parce que dans ce reste mutilé d'un chef-d'œuvre, plus que dans tant d'autres statues respectées par le temps, il sentait, il reconnaissait l'art sublime, le génie de la sculpture antique. Ici, c'est le groupe d'un roi guerrier, couronné par la victoire, et d'un jeune homme, d'un éphèbe en quelque sorte; celui-ci n'a rien qui le distingue et ce n'est pas lui qu'on regarde d'abord; mais bientôt,

(1) La minute de cette narration, écrite en grande partie de la main même du comte de Gisors, se trouve à la fin du t. 3436, n° 227. Elle a été textuellement reproduite, mais sous une date tout à fait inexacte, dans le *Mémorial du Dépôt de la Guerre*, t. IV, p. 399.

en voyant quelle attention le premier personnage paraît donner à ce jeune homme, et dans celui-ci quelle intelligence semble animer toute son attitude, on l'étudie à son tour et l'on ne s'étonne pas de le voir à côté du roi victorieux, comme l'élève à côté du maître.

## XI

Le maréchal de Belle-Isle avait trente-deux années de plus que le duc de Nivernais; en donnant sa fille au comte de Gisors, le duc était devenu lui-même un membre de la famille, et il aimait à se dire plaisamment le fils aîné du maréchal; de même la fille aînée, c'était la duchesse de Nivernais. « Notre père qui êtes à Metz, écrivait le 20 juillet 1754 le duc au maréchal, je vous présente mes tendres hommages... J'ai écrit hier à votre véritable et charmant fils une lettre de trois grandes pages où je le prépare aux voyages du Nord dont je lui détaille tous les agréments et les utilités. Je crois que les perspectives sous lesquelles je lui montre cet allongement de voyage ne lui déplairont pas, et peut-être même ne lui seront-elles pas inutiles. C'est tout ce que je désire en vérité que de pouvoir lui être bon à quelque chose dans le courant de ma vie, et vous devez, monsieur le maréchal, en être bien complètement persuadé. Je ne vous parle point des nouvelles publiques... Cela me paroît bien froid après les objets dont je viens de vous entretenir; j'aime mieux vous supplier de nous mettre tous, père, mère et enfant, aux pieds de madame la maréchale, où nous lui demandons sa sainte bénédiction. Vous qui n'êtes qu'adorable et non pas saint,

je me borne à vous supplier, monsieur le maréchal, de m'honorer toujours de votre estime et de votre amitié(1). »

Presque en même temps, le chargé des affaires du roi en Saxe (2) écrivait de Dresde au maréchal : « J'ai fort exhorté M. le comte de Gisors à pousser son voyage du Nord jusqu'à Varsovie. Une diète polonoise a quelque chose d'assez singulier pour mériter qu'un voyageur se donne la peine de faire cinquante milles pour être au fait d'un gouvernement qu'on ne peut se représenter sans l'avoir vu (3). » Le jeune comte avait grande envie de faire cette pointe en Pologne et même ces voyages du Nord, c'est-à-dire en Suède et en Danemark, dont lui parlait son beau-père. Pour ceux-ci, le maréchal de Belle-Isle hésita d'abord, parce que l'hiver approchait et qu'il craignait d'envoyer son fils dans les plus froides régions de l'Europe en affronter les plus grandes rigueurs. Le duc de Nivernais avait autant de lettres que le docteur Maty : « Quelque chose qui arrive, répondait-il aux objections du maréchal, je dirai comme Pope, que cela est bien. Si notre enfant ne va pas dans le Nord, je le reverrai plus tôt et j'en serai enchanté pour moi ; s'il y va, je le reverrai plus tard, mais plus instruit, et j'en serai très-aise pour lui. Ainsi je ne puis tomber que sur mes pieds et m'en remettre à la providence de Dieu, à la vôtre et à celle de madame la maréchale (4). »

(1) [3396, n° 440.]

(2) C'était le comte de Broglie qui était ambassadeur de France auprès du roi de Pologne, Électeur de Saxe ; mais quand il était à Varsovie, un de ses secrétaires restait chargé des affaires diplomatiques à Dresde.

(3) Fontenay à Belle-Isle, 21 juillet [3396, n° 431].

(4) 30 juillet [3396, n° 444].

En attendant une décision sur le Nord, M. de Belle-Isle avait autorisé le voyage en Pologne. Le comte de Brühl, le ministre saxon et le principal conseiller du roi Auguste, avait envoyé sur la frontière une petite escorte de hulans au-devant du comte de Gisors (1). Celui-ci arriva le 27 septembre à Varsovie et fut dès le lendemain présenté par le comte de Broglie, ambassadeur de France, au roi et à la reine de Pologne qui le retinrent, la présentation faite, pour dîner à leur table. Quelques jours après, il recevait du prince royal de Prusse(2) une lettre datée de son château d'Orangebourg, et qui, en dépit de son français défectueux, vaut la peine d'être remarquée : « Vous voyagez comme l'abeille qui tâche à tirer le suc de toutes les fleurs, car jusque chez les Sarmates vous cherchez de quoi augmenter vos connoissances. En attendant, mon chér comte, je vous applaudis du fond de mes sombres allées où les relations des pays que vous parcourez et l'histoire des nations, dont vous apprenez à connoître les hommes qui les gouvernent, font l'unique consolation de me voir ainsi enchaîné dans ma patrie. Soyez persuadé que votre souvenir m'est et me sera toujours cher et que, par conséquent, je recevrai toujours vos lettres avec plaisir. Je crois que vous n'aurez point de manœuvres militaires en Pologne, mais que l'ordre que vous verrez établi à la diète vous donnera une idée juste de ce gouvernement républicain où l'état militaire n'est pas formidable, puisque la discipline qui en fait l'âme est trop relâchée par les lois. Je vous souhaite un heureux voyage

(1) Comte de Brühl à Gisors, 19 août 1754 [3396, n° 456].

(2) Guillaume-Auguste, frère de Frédéric II.

pour la Suède. Vous y verrez ma sœur (1) qui vous rendra la justice qu'on vous doit, même sans être prévenue par des recommandations. J'espère qu'à votre retour vous passerez par ces contrées ; soyez persuadé que vous y trouverez toujours en moi un ami qui vous reverra avec plaisir (2). » Après le prince royal, c'était le prince Henri qui écrivait à son tour : « Unir à la jeunesse le caractère et les talents, c'est être né avec des qualités rares ; les perfectionner, les embellir et les rendre utiles, mérite l'admiration de tout le monde. Vous devez vous connoître à ce portrait ; il fait l'apologie de l'estime que j'ai pour vous. Je blesse sans doute votre modestie, mais c'est un amour-propre poussé à l'excès qui m'entraîne à faire l'éloge de mon discernement (3). »

Comparée à la première, cette lettre-ci est mieux tournée, plus galamment littéraire ; mais la première est plus politique. Le fond, l'essentiel, c'est la sérieuse attention du prince royal de Prusse aux affaires de la Pologne, « de ce gouvernement républicain, où l'état militaire n'est pas formidable, puisque la discipline qui en fait l'âme est trop relâchée par les lois. » La remarque donne singulièrement à réfléchir. Dès l'année 1754, la Pologne était donc surveillée, guettée, convoitée par la Prusse comme une proie de peu de défense. Il est d'autant plus regrettable qu'aucune trace des observations de M. de Gisors pendant son séjour à Varsovie ne soit venue jusqu'à nous.

(1) Louise-Ulrique, sœur de Frédéric II, des princes Guillaume, Henri et Ferdinand, mariée à Adolphe-Frédéric de Holstein, roi de Suède.

(2) Guillaume de Prusse à Gisors, 30 septembre 1754 [3396, n° 466].

(3) Henri de Prusse à Gisors, 5 octobre 1754 [3396, n° 467].

Nous ne connaissons que la date de son arrivée, celle de son départ, et l'impression qu'il laissait de lui-même à la cour de Pologne. C'était le comte de Broglie qui en rendait témoignage dans une dépêche adressée, le 17 octobre, à M. Rouillé, successeur du marquis de Saint-Contest aux affaires étrangères. « M. le comte de Gisors part demain pour aller en Suède. Je lui dois la justice de dire qu'il s'est acquis ici une estime et une approbation générales. Il joint à toutes les qualités aimables, qui ne se trouvent même pas dans toutes les personnes de son âge, toute la prudence possible et beaucoup plus de connoissances qu'on ne seroit en droit d'en attendre de quelqu'un qui auroit déjà une longue expérience. Il seroit fort heureux pour la nation françoise qu'il y eût beaucoup de personnes qui lui ressemblassent et qui eussent le même goût pour les voyages; cela donneroit très-bonne opinion de nous dans les pays étrangers (1). » D'un juge tel que le comte de Broglie, l'éloge n'est point banal ; on ne saurait en apprécier trop haut la valeur.

Le maréchal de Belle-Isle avait fini par consentir aux voyages du Nord. Parti de Varsovie le 18 octobre 1754, le comte de Gisors était à Breslau le 21, et le 31 à Stralsund, où il s'embarqua pour la Suède le 5 novembre. Le chevalier de La Touche lui avait fait une peinture terrible des difficultés qu'il aurait à vaincre pour arriver à Stockholm. La mer, même au mois de novembre, n'était rien au prix de la traversée des montagnes suédoises : une succession ininterrompue d'escarpements et de précipices, de petits garçons sans force pour re-

(1) Extrait communiqué par les Archives des Affaires étrangères.

tenir des chevaux sans harnais, des gîtes sans lit, des cabarets sans vivres, voilà l'effrayante esquisse de M. de La Touche (1). Cependant depuis Stralsund le voyage en tout ne dura que dix jours. M. de Gisors arriva le 15 novembre à Stockholm ; il y trouva chez l'ambassadeur de France, le marquis d'Havrincour (2), un accueil dont l'empressement passa tout de suite au dévouement le plus passionné. Les sceptiques prétendaient que l'ambassadeur, possédé surtout de la passion du cordon bleu, était bien aise d'y intéresser le maréchal de Belle-Isle. Sans contester absolument l'opinion des sceptiques, on ne peut douter cependant que l'affection du marquis d'Havrincour pour le comte de Gisors n'ait été également sincère et vive. Le 21 novembre, le jeune voyageur fut présenté par lui au roi et à la reine de Suède. Sœur de Frédéric II, du prince Guillaume, du prince Henri et du prince Ferdinand de Prusse, la reine Louise-Ulrique avait déjà trouvé, dans les lettres de sa famille, plus d'un portrait du comte de Gisors. Les peintres étaient différents, mais la physionomie du modèle était rendue par tous avec une égale ressemblance ; il n'eut donc qu'à se montrer pour être aussitôt reconnu. A Berlin, il avait pu librement déployer toutes ses qualités aimables ; à Vienne, il avait dû s'observer davantage ; à Stockholm, il fallut qu'il se montrât en même temps très aimable et très réservé. Il y avait dans le gouvernement de la Suède, entre l'aristocratie et le pouvoir royal, des luttes intestines auxquelles la politique française n'était point étrangère.

(1) La Touche à Gisors, 25 octobre 1754 [3296, nº 473].

(2) Nous écrivons ce nom sans t, d'après la correspondance même de M. d'Havrincour.

« Vous avez assisté à une diète tumultueuse à Varsovie, lui écrivait le prince Henri de Prusse (1), et vous avez pu connoître, en passant la mer, un sénat divisé et qui entretient cependant toujours la même division dans l'État, quoiqu'il ne soit pas actuellement assemblé. » Ce thème, le prince royal qui avait sur son frère Henri la supériorité d'un esprit sérieux et méditatif, le reprenait à son tour et le développait en politique philosophe et en observateur intéressé. « Je crois, écrivait-il au comte de Gisors (2), que vous trouverez plus de politesse dans les sociétés de Stockholm qu'en celles de Varsovie, car la nation s'est dépouillée de la barbarie gothique à force de faire voyager et servir la jeune noblesse, surtout en France. Les nobles de Pologne voyagent rarement ; aussi, à ce que j'ai ouï dire, leurs plaisirs et fêtes doivent être souvent consacrés à Bacchus d'une façon crapuleuse.

(1) Voici le début de cette lettre, datée de Berlin, 5 janvier 1755 : « Vous prononcez un arrêt que je reçois avec peine, c'est d'assurer positivement que Berlin n'est plus sur votre route ; si mon pouvoir s'étendoit à régler votre marche, j'aimerois bien ne le pas faire enregistrer ; mais j'avoue à mes dépens que vous avez grande raison de préférer l'utilité de connaître des pays étrangers au plaisir passager de revoir quelques amis, et la même obligation qui vous conduiroit ici vous attireroit partout ailleurs où vous avez été, sachant de science certaine que vous vous êtes acquis un degré d'estime qui est un hommage qu'on ne rend qu'au vrai mérite... » [3403, nº 3.]

(2) Voici également le début de cette lettre du prince Guillaume : « Berlin, 4 janvier 1755. — Soyez persuadé, monsieur, que je ne confonds pas les lettres que je reçois du vulgaire, à l'occasion du changement de l'année, avec le souvenir des personnes que j'estime et dont je chéris l'amitié. Vous êtes dans ce cas, et je puis vous assurer que je regretterois de vous avoir connu, si j'étois persuadé de ne vous revoir de ma vie et de ne plus recevoir de vos lettres... » [3403, nº 2.]

Ces deux nations sont gouvernées d'une façon singulière; leur liberté est presque imaginaire. Les seigneurs polonois tyrannisent leurs sujets; l'injustice et l'impureté se commettent à l'abri des richesses. L'amour de la patrie est une phrase qu'un Polonois emploie à la Diète en faveur de celui qui lui paye le plus; la puissance de la Russie donnera, selon toute apparence, à cette nation tel maître qu'il lui plaira. Je crois que les particuliers sont plus heureux en Suède, puisqu'il y a moins de tyrans et plus de justice qu'en Pologne; mais le gouvernement est foible, et le rôle qu'ont joué les Gustaves et Charles XII sur le théâtre du monde est trop brillant pour que celui qui occupe leur place ne soit chagrin de voir son autorité réduite au point de solliciter le Sénat, pour ainsi dire, d'accorder un drapeau des gardes pour un de ses pages. La Russie est un voisin puissant et dangereux pour la Suède, et son intérêt exige que la puissance du roi n'augmente point. Je crois que vous aurez trouvé parmi les militaires des gens qui s'appliquent au métier et qui désirent l'occasion de mettre leurs talents en pratique; mais je doute que la discipline des troupes soit de la sorte à pouvoir espérer des événements heureux... Je vous demande pardon de m'être ingéré en raisonneur politique sur des ouï-dire, tandis que vous jugez des choses sur les lieux mêmes; je souhaiterai d'entendre vos réflexions pour en profiter, étant persuadé qu'elles sont justes. »

La reine Ulrique, ambitieuse et passionnée, s'efforçait de communiquer au caractère faible et incertain du roi Adolphe-Frédéric l'ardeur de son âme; elle brûlait d'engager la lutte avec le Sénat, de briser les liens qui gênaient l'action du pouvoir royal; mais elle aurait voulu

d'abord enlever au parti aristocratique l'appui traditionnel de la France et ce nom de parti français qui lui était publiquement donné. Elle n'avait rien pu obtenir du marquis d'Havrincour; elle eut un moment l'idée de gagner à sa cause le comte de Gisors et de renverser, par son entremise, la politique française à Stockholm. Le projet était chimérique; on réussit à le lui faire comprendre, et le jeune voyageur, qui ne se savait pas si près d'un complot diplomatique, n'eut pas même à décliner le singulier honneur d'être le champion de la reine contre son fidèle ami, le marquis d'Havrincour (1).

Il quitta Stockholm le 29 décembre 1754, visita, avant de traverser le Sund, la forteresse de Landskrona, débarqua à Helsingœr et arriva, le 8 janvier 1755, à Copenhague. La France y était représentée par un homme de robe, le président Ogier, qu'on ne manquait pas d'appeler Ogier le Danois. Le président et la présidente n'auraient pas mieux demandé que de faire oublier au fils du maréchal de Belle-Isle l'aimable société du marquis et de la marquise d'Havrincour; mais le diplomate était pédant, la dame trop empressée; ils ne réussirent qu'à se rendre fatigants l'un et l'autre. D'ailleurs n'y avait-il pas à Copenhague le baron de Bernstorf? La tendre amitié de cet homme distingué enhardit le comte de Gisors à faire en Danemark plus de politique qu'il ne s'en était permis en Suède, quoique la Suède fût précisément un des objets de sa politique. « Vous me faites le plus grand plaisir, mon cher comte, lui écrivait le marquis d'Havrincour, de me confier vos

(1) Ce renseignement, communiqué par les Archives des Affaires étrangères, est tiré d'une dépêche chiffrée du marquis d'Havrincour, sous la date du 3 janvier 1755.

remarques sur les sentiments que vous avez reconnus dans les principaux ministres danois à l'égard du système d'union intime entre les deux couronnes du Nord. Rien ne peut être mieux ni plus utile que les propos que vous avez tenus sur cela à MM. de Moltke et de Bernstorf. Ce langage persuaderoit peut-être moins dans la bouche d'un ministre, on pourroit le croire étudié; dans la vôtre, des vérités de cette nature se font sentir dans toute leur force et font leurs impressions. Celles que vous avez données sont très-utiles au service du roi, et je vois là une preuve de ce zèle ardent que je vous connois pour cet objet (1). »

M. de Gisors avait compté quitter Copenhague le 15 février; il y était encore le 22 mars, parce que, ni en bateau ni en traîneau, le passage n'était possible par les Belts encombrés d'énormes monceaux de glace. Cependant par les rares nouvelles qu'il avait reçues il savait que, vers la fin du mois de février, sa belle-mère et sa femme avaient été malades et que la santé de sa mère surtout donnait des inquiétudes. Depuis, trois courriers avaient manqué. Il n'y tint plus; le 22 mars il partit de Copenhague et alla s'établir à Korsœr, sur le rivage du Grand-Belt, en face de l'île de Fionie. Ce fut là qu'il reçut enfin, le 25, un courrier que lui avait dépêché le maréchal de Belle-Isle avec ordre de le rejoindre à tout prix. Il avait perdu sa mère. Le 26, ne voulant pas risquer la vie de ses compagnons de voyage, il leur défendit absolument de le suivre, s'embarqua (2) seul avec ce qu'il fallait de marins danois pour le con-

(1) 4 mars 1755 [3403, nº 18].

(2) « Ce n'est pas sans peine qu'il a passé le Grand-Belt; il y avoit encore beaucoup de glaces... Les bâtiments ne pouvant

duire, réussit à gagner Nyborg, traversa plus facilement le Petit-Belt, et courut vers Hambourg où il passa le 30 mars. Le 7 avril, il arrivait à Paris.

## XII

Après la duchesse de Nivernais et madame de Gisors qui s'étaient promptement tirées d'affaire, la maréchale de Belle-Isle avait été atteinte, le 21 février, de la rougeole. Depuis de longues années elle avait la poitrine malade; ce n'était qu'à force de soins, de ménagements et comme par artifice que sa frêle santé avait été maintenue dans une sorte d'équilibre que le moindre choc devait infailliblement détruire. Le 3 mars, à onze heures et demie du soir, sans agonie, sans souffrance, murmurant les prières que récitait auprès d'elle l'évêque de Laon, son meilleur ami, le directeur de sa conscience, elle s'éteignit; la mort vint doucement à elle comme un tranquille sommeil (1). On mena son corps reposer à Vernon, près de ce château et de ce parc de Bizy dont le maréchal avait fait pour elle « un des plus beaux séjours de la France et par conséquent de l'univers (2) ».

Ce que dut être le premier embrassement du père et du

passer, il se mit dans une petite chaloupe avec des matelots fermes et adroits qui montoient sur les glaces quand elles pouvoient les soutenir et y faisoient monter la chaloupe, et lorsque les glaces n'étoient pas assez fortes, ils remontoient dans la chaloupe pour la faire passer au travers desdites glaces. » *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIV, p. 112.

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIV, p. 49-74.

(2) Bernstorf à Gisors, 17 juin 1755 [3186, nº 329].

fils, le premier épanchement de leur commune douleur, l'imagination se le représente. L'accablement du maréchal était extrême; les soins touchants de son fils et de sa belle-fille avaient peine à distraire son morne chagrin; le duc et la duchesse de Nivernais se dévouèrent à lui; de leur part ce n'était plus un jeu aimable; ils étaient réellement devenus pour ce vieillard de soixante-dix ans un fils et une fille ; l'hôtel de Belle-Isle fut désormais leur demeure (1). Cette vie de famille, plus intime, plus étroite, resserra les liens qui unissaient le duc de Nivernais à son gendre. Il avait déjà composé, il composa encore pour lui des morceaux de philosophie morale qui sont comptés parmi ses meilleurs écrits : une *Instruction paternelle sur l'état de courtisan*, trois *Lettres sur l'usage de l'esprit dans la société*, *dans la solitude et dans les affaires*, une *Lettre morale sur la manière de se conduire avec ses ennemis* (2). Que manquait-il désormais à l'éducation du comte de Gisors ? « Pour renfermer bien des choses dans une seule parole, lui écrivait le baron de Bernstorf, je vous trouve tel que je vous souhaite. Les plaisirs n'étouffent point vos sentiments ; vous n'oubliez ni vos pertes, ni vos regrets, ni vos devoirs, et le tumulte de la cour et de Paris ne prend rien sur vos réflexions. Continuez, monsieur, d'être supérieur à ce qui a énervé, abattu, anéanti tant d'hommes ; soyez toujours ce fils, cet époux, cet ami que vous êtes; faites voir à un siècle qui semble l'ignorer, que l'on peut être très-sage, très-appliqué, et en même temps infiniment aimable. Soyez l'exemple du bonheur

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIV, p. 113.

(2) *Œuvres de Mancini-Nivernais*, t. III. — *Mélanges de Littérature*, t. I, Paris, 1796.

qui suit la vertu, et pardonnez cètte tirade à la tendresse qui me l'a arrachée (1). »

Il y avait encore deux voyages (2) qu'aurait voulu faire le comte de Gisors, l'un en Italie, l'autre dans la France même. Parmi les jeunes gens qu'il avait connus en Angleterre, un surtout, Charles Lennox, duc de Richmond, un arrière-petit-fils de Charles II (3), avait attiré son attention et conquis son amitié. Ils s'étaient depuis retrouvés à Prague et ils étaient restés en correspondance. « Le voyage que vous projetez en France, lui écrivait de Milan le duc de Richmond, vous sera, je suis sûr, bien utile. On ne doit connoître le dehors que pour mieux juger du dedans. Le voyage d'Italie vous plaira certainement. Tout ce que le pays produit est très-beau et digne de votre curiosité, à l'exception des habitants. Il n'y a ni société, ni bonne foi, ni même savoir que parmi quelques pédants, et l'on n'y pense qu'aux jeux et aux intrigues, ce qui ne sera pas, je crois, beaucoup de votre goût (4). Du reste, il y a des exceptions partout; je pourrois vous nommer de très-aimables gens, mais ils sont rares. En fait de militaire, chaque pas est un champ de bataille, moyennant quoi et le plaisir que je

(1) 29 juillet 1755 [3406, nº 347].

(2) « Les voyages que M. de Gisors vient de faire coûteront à M. de Belle-Isle entre 90 et 100,000 livres. » *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIV, p. 150.

(3) Il descendait d'un fils de Charles II et de la duchesse de Portsmouth. Né en 1735, ce duc de Richmond n'est mort qu'en 1806.

(4) Il lui avait déjà écrit à son arrivée en Italie, de Venise, le 26 décembre 1754 : « Pour les femmes, quoiqu'on les dise très aimables, je ne compte pas faire le *cicisbeo*, c'est-à-dire être attaché à un cotillon pendant les vingt-quatre heures pour ce qui n'en vaut pas la peine au bout du compte. Enfin, je veux voir l'Italie et non pas les Italiens. » [3396, nº 481.]

prends dans les tableaux, je m'amuse assez bien. Mais il y a un autre voyage que vous m'avez promis ; je veux dire celui d'Angleterre ; je vous somme de votre parole dans un an (1). » Malheureusement un orage, venu d'Amérique, commençait à gronder entre l'Angleterre et la France, et le duc de Richmond lui-même, ce descendant des Stuarts, n'avait pu s'empêcher d'écrire au comte de Gisors, par un mouvement d'orgueil national : « Vous qui avez vu nos ports, vous devez être surpris de la diligence avec laquelle on a armé une flotte si considérable (2). » Il voulait parler des escadres chargées de troupes qui allaient aider, contre les colons français du Canada et de l'Ohio, les agressions des colons anglais de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre.

Pendant son séjour à Londres, le comte de Gisors avait vu et suivi avec un vif intérêt les succès d'une pratique médicale importée depuis quelque quarante ans d'Orient en Angleterre, l'inoculation de la petite vérole. Depuis son retour, il s'était mis au premier rang de ses promoteurs à Paris et c'était un des principaux sujets de sa correspondance avec ses amis anglais. « Je suis très-charmé que l'inoculation prenne en France, lui écrivait le duc de Richmond, c'est une chose qui réussit presque toujours et sauve bien du monde, et en vérité vous faites très-bien de vous mettre du nombre. La France fait à merveille de nous imiter en inoculation et même en commerce et en marine. Nous n'en serons point jaloux; mais aussi ne soyez point jaloux de ce que nous avons. Imitez-nous aussi dans le désir que nous avons de la paix et de conserver ce que nous

(1) 8 juillet 1755 [3406, n° 351]. — (2) 2 mai 1755 [3406, n° 184].

avons, sans vouloir acquérir de nouvelles possessions (1). » De cette leçon hautaine, d'un calme dédaigneux jusqu'à toucher l'impertinence, rapprochons les sentiments que rencontrait dans l'âme du comte de Gisors la première nouvelle d'une insulte faite à son pays. On venait d'apprendre la surprise et la capture, sans déclaration ni provocation, de deux vaisseaux de guerre français dans l'Atlantique par l'escadre de l'amiral Boscawen (2). « Vous ne sauriez croire, écrivait M. de Gisors au docteur Maty, combien je songe souvent à ces conversations où, après m'avoir fait sentir la force de votre langue, vous vouliez bien remonter avec moi jusqu'à la source d'où elle découle et au génie de cette nation respectable aux yeux de tout le monde et encore chère aux miens, malgré ses procédés envers ma patrie. Je sens que pour la haïr, je manque de la vertu qui n'appartient qu'aux républiques, où l'offense générale blesse chaque particulier ; je n'ai que l'honneur qui exige une réparation et pardonne à celui qui reconnoît son tort (3). » Ainsi le comte de Gisors n'avait point de haine contre l'Angleterre, et si, après avoir fait injure à la France, elle consentait à reconnaître son tort, il était prêt à le lui pardonner, de même que si elle se refusait à toute satisfaction légitime, il était prêt à exiger d'elle une réparation par les armes. Chez le jeune gentilhomme français, le sentiment

(1) 8 juillet 1755 [3406, nº 351].

(2) Le 8 juin 1755. La première nouvelle de ce grave événement n'était arrivée que le 18 juillet à Compiègne, où était la cour. — V. *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIV, p. 201 et 202.

(3) La minute de cette lettre, sans date, doit avoir été écrite vers la fin du mois de juillet 1755 [3406, nº 384].

est élevé, la fierté sereine, l'expression courtoise; chez le jeune lord, l'élévation est remplacée par la hauteur, la fierté par l'orgueil, la courtoisie par une politesse rogue; mais le caractère français se raffine pour ainsi dire avec le comte de Gisors, tandis que le duc de Richmond ne se distingue pas essentiellement du gros de ses compatriotes : il est bien Anglais.

Sans accorder ni refuser satisfaction, le gouvernement anglais entra d'abord en pourparlers ; c'était la période diplomatique de la crise. Au mois de juillet, le maréchal de Belle-Isle était allé pour la première fois à Bizy et à Vernon pleurer sur la tombe de sa femme. « La dernière lettre qu'il m'a écrite était datée de Bizy, mandait M. de Bernstorf au comte de Gisors; j'ai été pénétré de respect pour lui et de douleur en la lisant. Sa juste affliction me paroît augmenter tous les jours, et sans rien prendre sur la force de son esprit et de son âme, il me semble qu'elle prend tout sur sa félicité. Mais peut-être que les nouvelles de l'Amérique le rappelleront plus tôt à la cour. Je le crois, je le crains et je le souhaite... Il suffit d'être homme pour aimer et désirer la paix, mais vous me faites craindre la guerre et je sens que je redouterai trop les dangers auxquels vous aurez part. Je brise sur un sujet où je courrois risque peut-être de vous déplaire, si je vous exprimois combien je souhaite que le feu, s'il s'allume, ne gagne pas au moins le continent de l'Europe (1). » En effet, avant la fin du mois de juillet, le maréchal de Belle-Isle était rappelé à la cour, et après de longues séances de travail avec le roi et le comte d'Argenson, il allait visi-

(1) 29 juillet 1755 [3406, n° 347].

ter la frontière du Nord. Déjà le comte de Gisors avait rejoint à Nancy, au milieu du plus chaleureux et du plus touchant accueil, son régiment de Champagne (1), et il l'avait mené à Richemont, près de Thionville, prendre part aux travaux et aux manœuvres d'un camp que commandait un ami, un compagnon d'armes du maréchal de Belle-Isle, un lieutenant général célèbre, Chevert.

Après cinq mois de pourparlers inutiles, Louis XV avait fait savoir positivement à Londres, le 21 décembre, que le refus d'une satisfaction justement réclamée serait considéré par lui comme une déclaration de guerre. A cette dernière sommation le gouvernement de George II ne fit pas plus qu'auparavant de réponse explicite. Commencée de fait par les Anglais depuis longtemps, la guerre fut dès lors l'état normal des relations violentes entre la France et l'Angleterre. Le 27 décembre, le maréchal de Belle-Isle fut déclaré par le roi commandant en chef de toutes les côtes de France, sur la Manche et sur l'Océan, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne; quelques jours après, le maréchal de Richelieu fut pourvu d'un commandement semblable sur le littoral de la Méditerranée (2).

## XIII

De maritime, la guerre devait fatalement devenir continentale. C'était l'intérêt évident de l'Angleterre de

(1) Abbé de Mange à Gisors, 5 juillet [3406, n° 350].

(2) Le pouvoir du maréchal de Belle-Isle est daté du 30 décembre 1755, celui du maréchal de Richelieu du 31.

contraindre la France à diviser ses forces, et par conséquent de lui susciter, soit en Prusse, soit en Autriche, un adversaire considérable ; quel que fût l'intérêt de la France à restreindre la lutte, il lui était impossible d'empêcher que les subsides anglais ne gagnassent l'une ou l'autre des puissances allemandes. Dans la précédente guerre, l'Angleterre ne s'était jointe à l'Autriche que parce que la Prusse s'était jointe à la France. Pour la guerre qui s'ouvrait, c'était l'alliance de la Prusse, limitrophe du Hanovre, que le roi d'Angleterre, Électeur de Hanovre, devait nécessairement s'efforcer d'acquérir à tout prix. Une guerre heureuse avait donné la Silésie au roi de Prusse; une guerre heureuse pouvait lui donner la Saxe; mais d'étroits liens de famille venaient de rattacher la maison de Saxe à la maison de France (1) ; la France d'ailleurs ne pouvait offrir qu'un concours d'hommes à la Prusse ; l'Angleterre lui offrait un concours d'argent. Frédéric avait plus besoin d'argent que d'hommes. Entre Frédéric et le gouvernement de George II les négociations commencèrent de bonne heure et furent très secrètement, mais très activement suivies. Quelque grandes qu'aient été les fautes du gouvernement de Louis XV, c'est mal à propos qu'on lui a reproché d'avoir sacrifié par une erreur de passion l'alliance prussienne, tandis que c'est Frédéric II qui, volontairement et de gaieté de cœur, a répudié l'alliance française.

On se défiait sans doute et on avait grandement raison de se défier de lui à Versailles ; deux fois déjà, en pleine

(1) La Dauphine de France était fille d'Auguste III, Électeur de Saxe et roi de Pologne.

guerre, Frédéric II avait faussé compagnie à la France. On résolut d'envoyer à Berlin, pour lier le roi de Prusse par un nouveau et formel traité, un ambassadeur extraordinaire, un personnage considérable ; ce fut le duc de Nivernais qu'on choisit. Une maladie retarda le départ de l'ambassadeur ; l'Angleterre se hâta d'en finir, et le duc de Nivernais était à peine arrivé à Berlin, depuis quatre jours, que l'alliance anglo-prussienne était déjà conclue à Windsor, le 16 janvier 1756. On en eut la première nouvelle, le 28 janvier, à Versailles, et cependant la contre-alliance de la France et de l'Au triche ne fut que trois mois plus tard, le 1er mai 1756, un fait accompli.

L'ambassade, ou plutôt le voyage du duc de Nivernais à Berlin, ne peut donc plus offrir ici qu'un intérêt personnel et de famille ; mais le voyageur est si aimable qu'il est bien permis de s'attarder un peu à sa suite. Combien le comte de Gisors eût été ravi d'accompagner son beau-père ! Combien davantage il se fût reproché d'avoir laissé son père dans l'isolement ! « C'est une suite du grand malheur que j'ai éprouvé, et qui me le fait doublement sentir, écrivait-il au prince Henri ; M. de Keralio, plus heureux que moi, voudra bien, à ce que j'espère, être l'interprète de l'envie que je lui porte (1). » Le chevalier de Keralio accompagnait le duc de Nivernais en qualité de secrétaire.

De Leipsick, le duc écrivait, le 8 janvier 1756, à son gendre : « Mon cher enfant, je me trouve un petit moment pour vous embrasser et j'en profite avec ardeur. Je vous fais de bon cœur mon compliment sur le

(1) 19 décembre 1755 [3406, n° 378].

beau commandement de M. votre père. Cela lui donnera bien de la besogne de corps et d'esprit, mais ce n'est pas un mal ni pour l'un ni pour l'autre, et c'est un grand bien pour l'État que M. le maréchal soit chargé d'une direction qui demande précisément toutes les qualités qu'il possède au souverain degré. C'est ce que je mande aujourd'hui à madame de Pompadour en ajoutant que cela pourra bien faire quelques ennemis à M. votre père, mais que certainement les ennemis du roi n'y trouveront pas leur compte, et qu'au reste M. votre père est et doit être accoutumé aux envieux comme un chien à aller nu-tête... Adieu, mon cher enfant, aimez-moi et comptez que je vous aime avec toute la tendresse de mon cœur. Aimons-nous bien, mes enfants; il n'y a que cela de bon (1). » Puis le 17 janvier, de Berlin même : « Je ne vous dis rien de la manière dont on pense et dont on parle de vous ici ; j'en suis impatienté, excédé et humilié à l'excès ; je dis humilié, parce que je vois bien qu'après le comte de Gisors je ne puis être regardé ici que comme un polisson. Adieu, mon enfant ; embrassez votre femme pour moi ; il m'est impossible de lui écrire, mais il m'est fort aisé de l'aimer, si elle rend sa mère heureuse. Le roi étoit fort curieux de savoir si vous étiez tout à fait marié, et il me semble que M. de Keralio lui a répondu qu'il falloit croire que oui ou à peu près, parce que l'abbé de Mange avoit paru quelquefois assez content (2). »

La curiosité du roi de Prusse était également celle du baron de Bernstorf, si ce n'est que celui-ci paraissait mieux informé. « Je suis extrêmement touché de l'indis

(1) [3469, n° 2.] — (2) [3469, n° 22.]

position de madame de Gisors, écrivait-il à son jeune mari ; puisse-t-elle, pendant une très-longue vie, n'en jamais connoître d'autres que celles qui vous donnent de l'espérance et de la joie !... » Dans la même lettre, M. de Bernstorf ajoutait : « M. de Nivernois remporte tous les suffrages à Berlin ; ce succès lui étoit assuré (1). » Succès d'homme d'esprit assurément, mais non pas succès d'ambassadeur. M. de Keralio écrivait à son gendre : « Votre cher et honoré beau-père est toujours fêté, couru par les hommes, les femmes, la cour et la ville (2). » Il eût bien mieux valu que l'ambassadeur n'eût été couru que par le roi de Prusse et son ministre des affaires étrangères. Personnellement M. de Nivernais ne pouvait que se louer des attentions et des soins de Frédéric. « Je n'ai rien à vous apprendre de nouveau, écrivait-il, le 6 février, à M. de Gisors, et c'est moi qui attends à présent qu'on m'apprenne. Ce climat-ci est dur et peu homogène à ma chétive manière d'être ; mais, comme vous le dites fort bien, c'est un grand plaisir de voir et d'entendre un prince tel que celui qui gouverne ce pays-ci, et comme vous savez fort bien, car on sait mieux cela à votre âge qu'au mien, le plaisir fait trouver tout bon ; d'ailleurs vous êtes si fort aimé à Berlin que je ne saurois ne pas aimer Berlin de tout mon cœur, et quand il m'y tomberoit une tuile sur la tête, je l'aimerois toujours à cause de vous, *mademoiselle Colette* (3); d'ailleurs on m'y comble personnellement

(1) 27 janvier 1756 [3469, n° 12].
(2) 22 janvier [3469, n° 8].
(3) C'est la seule fois que nous avons trouvé à l'adresse du comte de Gisors ce petit sobriquet, qui devait être d'un usage courant dans l'intérieur de la famille.

de bontés et j'en serai toute ma vie reconnoissant (1). »

Frédéric l'eût volontiers gardé à Berlin, et de Versailles on souhaitait qu'il y demeurât le plus longtemps possible; mais il était malade, mal satisfait de sa mission; il demanda qu'elle prît fin, et s'il resta jusqu'aux premiers jours du mois d'avril à son poste, ce fut pour attendre l'arrivée du marquis de Valory, à qui l'on fit reprendre ses anciennes fonctions d'ambassadeur. On savait M. de Valory agréable au roi de Prusse qu'on tenait à ménager jusqu'au bout, d'autant plus qu'il affectait de dire que son traité avec l'Angleterre n'était qu'un acte de pure précaution et dont la France n'avait pas de véritable souci à prendre. On voulait bien faire au moins semblant de le croire.

Le duc de Nivernais emportait pour son gendre les lettres les plus aimables surtout du prince royal et du prince Henri de Prusse (2). Le comte de Gisors était allé, au commencement du mois de mars, célébrer à Vernon le douloureux « anniversaire d'un jour qui, lui écrivait M. de Bernstorf, a enlevé au monde un de ses plus grands ornements et à nous celle qui étoit née pour faire les délices de notre vie... Je reconnois en vous, ajoutait ce fidèle ami de madame de Belle-Isle, l'héritier de la personne du monde que j'ai respectée et que j'ai admirée le plus (3). » En venant prier sur la tombe d'une mère dont les volontés ou les désirs avaient toujours servi de règle à sa conduite, le comte de Gisors était venu prendre des forces pour accomplir une grande

(1) [3469, n° 18.]

(2) Guillaume de Prusse à Gisors, 28 mars. — Henri de Prusse à Gisors, 3 avril 1756 [3469, nos 30-33].

(3) 30 mars 1756 [3469, n° 31].

résolution depuis longtemps arrêtée dans son esprit, mais pour laquelle il n'avait pas obtenu sans difficulté le consentement de son père. Il voulait se faire inoculer. Sans la rupture avec l'Angleterre, il serait allé à Londres se confier pour cette délicate opération aux soins et à l'amitié du docteur Maty. Il n'y avait guère que le duc d'Orléans qui l'eût encore subie en France. Elle fut faite à M. de Gisors, le 5 avril, par deux médecins anglais; elle réussit, et, quinze jours après, le patient entièrement rétabli reprenait le cours de ses occupations habituelles (1). « Je vous félicite avec transport, lui

(1) « La réflexion qui l'a emporté sur toutes les autres (pour le consentement du maréchal de Belle-Isle) a été l'âge et la santé de M. de Gisors ; un jeune homme de vingt-quatre ans, aussi sage et aussi sensé, qui n'a point gâté son tempérament par les folies ordinaires à la jeunesse, et qui a même porté cette sagesse au delà de ce qui porte ce nom dans la jeunesse corrompue, est en état de se décider par lui-même et court moins de danger qu'un autre ; d'ailleurs, l'habileté du médecin et du chirurgien qui ont offert de s'enfermer avec lui étoit encore une nouvelle raison. M. le maréchal a consulté ses amis ; il a même pris la liberté d'en rendre compte au roi, et le roi a eu la bonté de lui dire que, s'il étoit à sa place, il laisseroit faire M. de Gisors. M. de Gisors, ayant obtenu le consentement de M. le maréchal, s'est préparé pendant huit ou dix jours ; il a loué une maison dans un faubourg ; il est allé s'y établir avec M. Kerpatry et M. Ostie et quelques personnes qui lui sont attachées. M. de Conflans, fils de M. d'Armentières, qui joint les grâces de la jeunesse à beaucoup d'esprit, et qui est ami de M. de Gisors, s'est enfermé avec lui pour lui tenir compagnie. L'inoculation a été faite, le 5 avril, en deux endroits différents ; il s'est passé plusieurs jours sans aucun effet sensible ; les petites plaies suppuroient et tous les symptômes étoient heureux, entre lesquels on a remarqué un engourdissement sous les bras ; enfin la fièvre, l'insomnie, l'agitation ont précédé l'éruption qui n'est arrivée que le sixième ou septième jour. M. de Gisors a été assez malade jusqu'au moment de la suppuration, car dans ces petites véroles la suppuration est sans aucun danger ; la petite vérole a été assez abondante, mais de bonne qualité ; mais tout est fini présentement (19 avril 1756). » *Mémoires du duc de Luynes*, t. XV, p. 21-23.

écrivait M. de Bernstorf, d'avoir surmonté, et je puis le dire, après la bénédiction divine, par un effet de votre courage et de votre sagesse, un aussi grand danger que l'est celui de la petite vérole prise naturellement, et je vous félicite d'avoir la satisfaction si douce pour un cœur comme le vôtre, d'avoir procuré cette tranquillité de plus à tous ceux qui vous aiment (1). » La crainte du mal horrible qu'il avait osé affronter pour le prévenir était la seule qu'eût jamais ressentie le comte de Gisors; quant à la guerre, il l'attendait de pied ferme; elle ne lui avait jamais causé d'inquiétude.

Le 16 mai 1756, Louis XV appela le maréchal de Belle-Isle à remplir, avec le titre de ministre d'État, la place que venait d'abandonner volontairement dans le conseil le maréchal de Noailles (2). Quinze jours auparavant, un traité d'alliance défensive avait été signé le 1er mai, à Versailles, entre la France et l'Autriche. L'accord du roi de Prusse avec le roi d'Angleterre, Électeur de Hanovre, n'avait pour objet avoué que d'empêcher toute puissance étrangère de faire entrer des troupes en Allemagne. L'accord du roi de France et de l'impératrice n'avait de même pour objet avoué qu'une garantie mutuelle de leurs possessions d'Europe, chacun des contractants promettant en cas de besoin, sauf la présente

(1) 1er mai 1756. — Chavigny à Gisors, 2 mai. — Bernstorf à Belle-Isle, 4 mai [3469, nos 36-37-39]. — D'Havrincour à Gisors, 8 juin [3419, no 148].

(2) En fait d'honneurs et de distinctions, le duc de Luynes nous apprend dans ses Mémoires que la comtesse de Gisors fut présentée, le 21 mai 1756, à la cour, que M. Gisors figura, comme gouverneur du pays Messin, au lit de justice tenu, le 21 août, par le roi, qu'il eut, au mois de septembre, un logement à Versailles, et qu'au mois de mai 1757, les honneurs du Louvre lui furent accordés.

guerre maritime entre la France et l'Angleterre, un secours de vingt-quatre mille hommes à l'autre. Ainsi les précautions que l'on prenait de toutes parts sur le continent n'étaient, s'il fallait s'en tenir aux apparences, que des précautions défensives. C'était ainsi que Marie-Thérèse s'assurait, pour maintenir la paix de l'Allemagne, l'alliance des Électeurs de Cologne, de Mayence et de Trèves, de l'Électeur de Bavière, de l'Électeur palatin, de l'Électeur de Saxe, on pourrait dire de l'Allemagne entière, si le duc de Brunswick, le landgrave de Hesse et le duc de Saxe-Gotha ne se fussent déclarés également pour la défensive, mais avec le roi de Prusse et l'Électeur de Hanovre. La Russie, comme la France, devait à l'Autriche, si elle était attaquée, un secours; néanmoins un puissant parti ne laissait pas de travailler sourdement à Saint-Pétersbourg en faveur de la Prusse.

Des événements considérables venaient de s'accomplir dans la Méditerranée. Une expédition française était partie de Toulon, sous les ordres du maréchal de Richelieu, le 10 avril; le 17, elle avait débarqué dans l'île de Minorque; le 20 mai, l'amiral Byng avait été battu par M. de La Galissonière; le 28 juin, Port-Mahon était pris. En même temps des apprêts significatifs se faisaient dans tous les ports français, de Dunkerque à Brest; de nombreux rassemblements de troupes étaient formés sur les côtes; les éléments d'une flottille commençaient à paraître. L'Angleterre se sentait directement menacée. Pouvait-elle sans un danger imminent attendre davantage, laisser le continent paisible, c'est-à-dire la France libre de tourner contre elle toute sa puissance? Quel avantage eût-elle donc tiré de ses

alliances allemandes? On n'ignorait pas à Versailles qu'elle pressait avec plus de vivacité de jour en jour Frédéric II de mettre le feu aux poudres; mais Frédéric II continuait de protester de ses intentions pacifiques et l'on ne s'imaginait pas qu'il fût assez audacieux ou plutôt assez fou pour se jeter tête baissée dans une arène où il devait rencontrer les trois quarts de l'Europe contre lui. Quant à l'Autriche, elle se montrait d'une humeur modérée, point du tout agressive; la Russie ne se souciait pas d'entrer en action davantage. Ne pouvait-on pas espérer dès lors que l'Angleterre en serait pour ses frais de subsides et pour ses espérances de tumulte européen? Et si son duel avec la France pouvait être assez promptement terminé par cinquante mille Français jetés sur le sol de la Grande-Bretagne, les grands États de l'Europe n'y auraient donc assisté que comme des témoins armés, mais non pas comme des seconds mêlés de leur personne au combat.

## XIV

Le vendredi 3 septembre 1756, le duc de Luynes écrivait dans son journal : « On dit que les troupes du roi de Prusse marchent; on ne dit point où elles vont. » C'était en effet une surprise que Frédéric II ménageait à l'Europe. En quelques jours la Saxe était envahie, Dresde occupé, l'Électeur bloqué dans le camp de Pirna. L'Autriche invoquée par lui, réclama le concours de la France. La France n'hésita point. Dès le 8 septembre, les troupes qui devaient former le corps auxiliaire pro-

mis par le traité de Versailles, reçurent l'ordre de s'assembler, partie à Metz, partie entre Schelestadt et Landau. Champagne, le régiment du comte de Gisors, tenait la tête des vingt-six bataillons destinés à passer en Allemagne. Toutefois ce grand zèle n'était que pour la montre ; non point que la France voulût éluder ses engagements, elle se proposait de les étendre au contraire, mais en les modifiant à sa guise.

Entré au conseil, le 16 mai 1756, quinze jours après la conclusion du traité de Versailles, le maréchal de Belle-Isle n'était point gêné pour en signaler les erreurs. A dire vrai, les ministres de la guerre et des affaires étrangères n'étaient pas beaucoup plus gênés que le maréchal de Belle-Isle, car ni le comte d'Argenson ni M. Rouillé ne pouvaient, en conscience, accepter la responsabilité d'une œuvre qu'ils n'avaient guère connue que faite, et dont le roi, la marquise de Pompadour et l'abbé de Bernis s'étaient d'abord réservé le secret. Il ne fallut rien de moins que la brusque agression du roi de Prusse et ses brusques suites pour faire éclater aux yeux prévenus de ses auteurs les périls du traité de Versailles. L'invasion de la Saxe les avait troublés ; une bataille gagnée par le roi de Prusse sur le maréchal de Broun, qui marchait au secours des Saxons, les consterna (1). Ces vingt-quatre mille hommes qu'on s'était flatté de montrer seulement, de garder chez soi ou tout auprès, [dans les Pays-Bas par exemple, c'était en Moravie que l'impératrice vaincue les appelait. A cette distance, confondus dans la grande armée autrichienne, qu'y seraient-ils ? Des auxiliaires ou des otages ? Vingt-

(1) La bataille de Lowositz, livrée le 1er octobre 1756.

quatre mille hommes, c'était trop ou trop peu. Tel était l'avis formellement exprimé par le maréchal de Belle-Isle. Puisque la guerre était venue, il fallait la faire grandement, pour la terminer utilement et vite.

Ruiner ou prévenir les alliances que l'Angleterre s'était faites ou cherchait encore à se faire sur le continent, voilà ce que l'intérêt pressant de la France exigeait de sa politique. La Hollande hésitait, il fallait la contenir ; le landgrave de Hesse et le duc de Brunswick s'étaient déclarés, il fallait les punir ; le Hanovre appartenait au roi d'Angleterre, il fallait lui enlever le Hanovre ; après quoi, si le roi de Prusse, réduit à ses seules ressources, s'obstinait à continuer la lutte, il fallait envoyer contre lui, non plus un petit corps, mais une forte armée, capable d'agir seule, et tout en aidant au triomphe de l'impératrice, de lui faire apprécier et payer à son juste prix l'immense service de l'alliance française. C'étaient ces considérations,non point toutes, qu'il fallait faire parveniret comprendre à Vienne ; comme elles étaient militaires autant que politiques, ce fut un homme d'épée, un lieutenant général, le comte d'Estrées, qui, revêtu du titre de ministre plénipotentiaire, fut dépêché auprès de Marie-Thérèse et du comte de Kaunitz. Cependant, même avant son départ, on travaillait prestement aux préparatifs du nouveau plan d'opérations qu'il s'agissait de substituer aux arrangements du traité de Versailles, et comme si l'on ne doutait pas qu'il ne fût agréé par avance (1).

(1) Dans une lettre adressée au comte d'Argenson et datée de Paris, 22 octobre 1756, le comte d'Estrées recommande, pour la marche et la subsistance des troupes, des dispositions qui ont été arrêtées dans un comité tenu chez Pâris-Duverney, et auquel

D'après les instructions politiques et militaires qui lui avaient été remises par M. Rouillé et par le comte d'Argenson, le comte d'Estrées devait proposer à Vienne le concours de deux armées françaises. L'une de soixante-six bataillons et de quatre-vingt-dix-sept escadrons, destinée d'abord à agir contre les possessions prussiennes sur le bas Rhin, telles que Wesel et Gueldre, se porterait ensuite au delà du fleuve afin de châtier la Hesse, traverserait le Hanovre et enfin terminerait sur l'Elbe ses opérations par le siège de Magdebourg, « moyen unique de secourir la Saxe, » ajoutait expressément M. Rouillé. La seconde armée, de trente-neuf bataillons et de quarante-deux escadrons, aurait pour unique mission d'entrer dans les Pays-Bas et de les couvrir contre les dangers qui pourraient les menacer du côté de la Hollande. Mais à peine le négociateur eut-il quitté Paris que cette dernière partie de ses instructions ne parut plus aux ministres de Louis XV aussi facile à faire agréer à Vienne. Quel effet allait y produire cette manière de fournir à l'impératrice le corps auxiliaire qui lui avait été formellement promis? Comment prendrait-on cette grande sollicitude pour les Pays-Bas? N'y verrait-on pas de la part de la France un secret dessein d'y entrer pour n'en plus sortir? Et n'était-il point à craindre qu'une telle clause frappât toute la négociation d'impuissance? Aussi le comte d'Argenson s'empressa-t-il de rédiger une note sous ce titre : *Emplacement proposé pour le corps de troupes auxiliaires que le roi s'est engagé de fournir à l'im-*

assistaient, avec lui, le marquis de Voyer, fils du ministre, et M. de Crémille [3407].

*pératrice et que S. M. se propose de porter jusqu'à trente mille hommes* (1). Cet emplacement était la Wetteravie, sur la rive droite du Rhin, entre le Mein et la Lahn. De cette façon le roi modifiait, sans les détruire, les obligations du traité de Versailles, en augmentant le secours qu'il avait promis à l'impératrice et en le lui donnant en Allemagne. De plus il y avait cet avantage que ce corps pouvait, dans un cas donné, rejoindre facilement la grande armée du bas Rhin. Approuvée par le conseil, la note du comte d'Argenson servit de texte pour un supplément d'instruction qu'on se hâta d'expédier, le 2 novembre, au comte d'Estrées.

Il est certain que ce changement était nécessaire ; car en arrivant, le 10, à Vienne, le comte avait trouvé dans la disposition générale des esprits un sentiment de défiance contre la politique française. L'inaction des vingt-quatre mille hommes assemblés depuis le mois de septembre sur la rive gauche du Rhin, la présence prolongée du marquis de Valory, ambassadeur de France, à Berlin, son tardif rappel, toutes ces circonstances avaient éveillé en Autriche, surtout parmi les militaires, le soupçon d'une secrète connivence entre la France et la Prusse (2). Dans cet état de l'opinion, l'offre d'envoyer trente mille Français dans les Pays-Bas eût été regardée comme un piège. Déjà cependant le comte d'Estrées avait préparé une note en ce sens (3)

(1) [3407, n° 188.]

(2) Le comte d'Estrées à d'Argenson, 11 novembre 1756 [3407].

(3) Projet de dispositions générales pour faire agir une armée sur le bas Rhin. Pièce datée du 12 novembre et entièrement écrite de la main de M. de Vault, qui était attaché à la mission du comte d'Estrées [3407, n° 220].

et comme il en avait eu l'ordre à Versailles, quand heureusement il reçut l'instruction supplémentaire du 2 novembre ; il eut la bonne idée de la communiquer en original au comte de Kaunitz, « ce qui lui a plu infiniment, écrivit-il à M. d'Argenson, l'a mis à portée de juger par lui-même de la sincérité des sentiments du roi pour l'impératrice, et ne peut que lui donner bonne opinion du zèle des ministres qui exécutent ses ordres (1). » Si bien disposée que parût dès lors être la chancellerie autrichienne, elle avait des habitudes de dignité lente qui désespéraient le comte d'Estrées. Il y avait six semaines qu'il était à Vienne et rien n'était fait encore. « J'ai lieu d'espérer, mandait-il au comte d'Argenson, le 22 décembre, que tout sera terminé le 15 janvier. Je sais combien le temps presse pour vos arrangements préliminaires, mais il n'a pas été possible d'aller plus vite, et si l'on trouve à Versailles que je vais doucement, on trouve peut-être ici que je vais bien vite.... J'ai actuellement tout dit, et j'ai lieu d'espérer que tout sera réglé à votre satisfaction. » Cinq jours après, tout était renversé. Le 27 décembre, le comte de Kaunitz réclamait formellement les vingt-quatre mille hommes promis par le traité de Versailles, et il ajoutait expressément qu'il les réclamait pour les joindre à l'armée de Bohême (2). Le comte d'Estrées avait beau se débattre, il avait beau dire et redire que la ferme volonté du roi était de porter sur le bas Rhin toutes ses forces afin d'agir contre le Hanovre, si la neutralité offerte par l'impératrice à l'Électeur-roi était refusée, sinon de marcher sur

(1) Comte d'Estrées au comte d'Argenson, 14 novembre 1756 [3407].
(2) Comte d'Estrées à Rouillé, 29 décembre 1756 [3407].

Magdebourg avec soixante-dix mille hommes, « dans les entretiens que j'ai eus avec les ministres, écrivait-il à M. Rouillé, il m'a paru que leur principal objet étoit la crainte que si la neutralité étoit refusée, l'impératrice ne reçût aucun secours direct de la part du roi, car son ministre regarde comme rien les cent mille hommes qui agiront contre Hanovre. Il faut que la cour de Vienne ait quelque intérêt secret et bien pressant d'attirer en Bohême les vingt-quatre mille hommes (1). » Il n'y avait dans cette politique aucun mystère ; il était fort naturel que, mettant son intérêt avant celui de la France, la cour de Vienne préférât vingt-quatre mille Français en Bohême, liant la France à sa fortune, à cent mille Français servant sur le Weser un intérêt qui était celui de la France d'abord, beaucoup moins celui de l'Autriche. Mais de même que cette crise était tout à coup venue, elle finit tout à coup. Au moment où le comte d'Estrées, à bout d'arguments, croyait son procès perdu contre un adversaire qui était juge et partie, ce fut l'adversaire qui céda, se réduisant à demander que le roi de France prît à sa charge l'entretien de quatre mille Bavarois et de six mille Wurtembergeois qui serviraient dans l'armée impériale (2).

A Versailles on avait tellement partagé les craintes du comte d'Estrées qu'on accepta cette transaction comme l'expédient le plus avantageux du monde. Après une longue conférence avec le comte d'Argenson et l'abbé de Bernis, le maréchal de Belle-Isle se char-

(1) Comte d'Estrées à d'Argenson, 6 janvier 1757 [3428].
(2) D'Estrées à Rouillé, 13 janvier 1757 [3428].

gea d'arrêter, dans une suite de mémoires qui furent approuvés par le Conseil, les bases des nouveaux arrangements à conclure entre la France et l'Autriche. Les dix mille hommes de troupes allemandes, au service de l'impératrice et à la solde du roi, étaient accordés sans difficulté. Quant à la France même, elle s'apprêtait à porter sur le bas Rhin, en deux corps égaux, une armée de cent cinq mille hommes. Du 15 au 29 février, un lieutenant général et sept ou huit maréchaux de camp devaient partir pour aller reconnaître, entre le Rhin et la Meuse, les cantonnements destinés à ces troupes. Afin de ménager les fourrages, le premier corps de cinquante-deux mille hommes devait être formé presque exclusivement d'infanterie. Tous ces avis étaient donnés au comte d'Estrées, par le maréchal, dans une longue dépêche datée du 2 février 1757, et dont le *post-scriptum* n'était pas la partie la moins intéressante. « Lorsque j'ai commencé cette lettre, disait M. de Belle-Isle, c'étoit de concert avec M. d'Argenson ; vous apprendrez sans doute par ce même courrier que ce n'est plus lui qui est chargé du détail de la guerre, et que c'est M. le marquis de Paulmy, présentement secrétaire d'État, chargé de ce département. » Le 1^er^ février, une révolution de palais, tout intérieure et sans relation avec les affaires du dehors, avait fait brusquement tomber du pouvoir dans l'exil les deux ministres de la guerre et de la marine, le comte d'Argenson et M. de Machault. Le nouveau secrétaire d'État de la guerre était le propre neveu du comte d'Argenson, et depuis six ans son adjoint au ministère.

Marie-Thérèse était trop avisée et trop bien instruite pour ne pas savoir que le changement qui venait de se

faire dans le ministère français ne pouvait qu'augmenter l'autorité du maréchal de Belle-Isle. Dans une audience où elle reçut M. de Vault, l'officier qui avait particulièrement assisté le comte d'Estrées dans sa mission et qui était près de retourner à Versailles, elle eut soin de n'oublier ni le maréchal de Belle-Isle ni le comte de Gisors. « L'impératrice, écrivait cet officier au marquis de Paulmy, m'a recommandé plusieurs fois de dire à M. le maréchal de Belle-Isle la haute considération qu'elle a pour lui et sa reconnoissance de tout ce qu'elle sait qu'il fait pour le bien de la cause commune. Elle n'a pas oublié M. le comte de Gisors de qui elle fait le plus grand cas ; elle désire infiniment qu'il soit destiné à l'armée d'Allemagne afin qu'elle puisse avoir le plaisir de le voir à Vienne (1). » Il est certain que le changement du ministre de la guerre ne troubla pas les négociations suivies entre l'Autriche et la France ; sauf les formalités de chancellerie, tout était réglé ; enfin le 28 février, le comte d'Estrées signa avec le comte de Kaunitz un projet de convention conforme aux arrangements pris à Vienne et acceptés à Versailles (2).

(1) M. de Vault au marquis de Paulmy, 23 février 1757 [3428].

(2) Par convenance, la signature définitive de cette convention, négociée à Vienne, était réservée à la cour de France ; c'est pourquoi dans la série des actes diplomatiques celui-ci porte la date du 1er mai 1757 à Versailles, avec les signatures du marquis de Paulmy et du comte de Stahrenberg.

## XV

Parti de Vienne, le 2 mars, le comte d'Estrées rencontra, le 5, à Munich, un courrier qui lui apportait une liste de huit maréchaux de France nommés par le roi, le 24 février, et parmi lesquels il eut la joie de se voir compris. Ce n'était qu'une première récompense. « J'ai tâché de tout prévoir avec la même affection que si je devois moi-même commander l'armée, » lui avait écrit, le 2 février, le maréchal de Belle-Isle. En effet, obligé par l'âge et les infirmités de renoncer au commandement, le maréchal avait employé toute son influence au profit du comte d'Estrées. Le 1<sup>er</sup> mars, le comte était choisi par le roi pour commander en chef l'armée du bas Rhin ; mais sa nomination, quoique signée, restait encore ignorée du public. Deux compétiteurs surtout lui avaient disputé le commandement. L'un, le maréchal de Richelieu, le conquérant de Minorque, s'était le premier retiré ; mal avec le maréchal de Belle-Isle, en froid avec madame de Pompadour, la chute du comte d'Argenson avait entraîné ses meilleures chances ; il se réservait. L'autre était resté sur la brèche, et même après le triomphe du comte d'Estrées, il ne désespérait pas de passer devant lui. Celui-ci était un prince du sang, Louis de Bourbon, comte de Clermont. Parmi les originaux du dix-huitième siècle, cet arrière-petit-fils du grand Condé, *chevalier ès-arts et clerc aux armes*, comme disait Henri IV de Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre, mérite une place à part.

Frère puîné du duc de Bourbon qui fut premier mi-

nistre après le Régent, et du comte de Charolais, Louis de Bourbon était né en 1709. A huit ans, comme on avait décidé qu'il serait d'Église, quoi qu'il fût déjà colonel du régiment d'Enghien, il avait été pourvu de bénéfices. Toute sa vie, il conserva ce double caractère ; mais entre les deux états, c'était vers le militaire qu'il se sentait attiré davantage. Dans les ordres, il n'alla jamais au delà du premier pas, et quand il reçut en 1737 la grande abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il avait tout juste ce qu'il fallait pour la recevoir, c'est-à-dire qu'il était clerc tonsuré. N'étant point sérieusement engagé dans les ordres, il aurait pu se marier s'il n'eût fallu d'abord renoncer à ses bénéfices. Il ne se maria donc point ; mais du célibat comme de l'état ecclésiastique il ne prit que le strict nécessaire ; ses relations avec des filles d'Opéra n'étaient pas un secret pour le public (1). Il aimait la guerre. Depuis le siège de Kehl, en 1733, où il servit sous le maréchal de Berwick, il ne manqua pas une campagne, et dans les dernières actions de la guerre pour la succession d'Autriche, il se distingua sous le maréchal de Saxe, principalement à Laufeld. Il avait beaucoup d'esprit et de verve familière, avec une pointe de trivial qui n'eût pas été de mise à l'Académie dont il était cependant, mais qui le faisait tenir pour bon compagnon parmi les gens de guerre. Les soldats l'aimaient pour sa bravoure, son entrain et sa belle humeur ; avec les officiers il était facile à vivre, doux et sans morgue, quoiqu'il sentît son rang. Au point de vue du métier, il était capable d'exécution : l'était-il autant de diriger une grande affaire ? Il en était

(1) Voir, sur le comte de Clermont, M^lle Camargo et M^lle Leduc de l'Opéra, le *Journal de Barbier*, juillet 1737 et avril 1742.

convaincu, et lorsqu'il réclamait le commandement, c'était, non par droit de naissance, mais par droit de mérite. Il avait en lui-même une confiance parfaitement sincère et naïve, car il était d'une rare franchise, et s'il paraissait fanfaron, c'était sans le vouloir ni le savoir.

Dès que les premiers symptômes d'un conflit européen s'étaient montrés en 1755, il avait demandé au roi un grand commandement. Après le traité de Versailles en 1756, et surtout après l'agression du roi de Prusse, la guerre n'étant plus douteuse, il était revenu à la charge. Le 17 septembre, il avait remis au roi, à Choisy, un mémoire dans lequel il fondait, sur ses services passés, sa légitime prétention à jouer le premier rôle. « Le comte de Clermont, y disait-il, a fait neuf campagnes », et après l'énumération des affaires principales où il avait eu part, il ajoutait, avec une négligence admirable : « Le comte de Clermont ne rappelle pas les différentes petites actions particulières où il a été heureux ; sa modestie souffre même à avouer qu'il n'a encore jamais échoué à aucune des entreprises dont il a été chargé. Depuis la paix, le comte de Clermont n'a cessé de travailler à la théorie de la guerre... Le droit d'aînesse n'est pas un titre pour commander des armées — ceci était un trait contre le prince de Conti ; — ce sont les longs services, l'intelligence, les actions qui parlent seules en faveur d'un général... Il est constant qu'il n'est pas question dans le militaire et dans le public de mettre une armée sur pied que le bruit général ne soit que le comte de Clermont sera chargé du commandement (1). »

(1) Papiers de Clermont, 1757, t. I, n° 15. [*Arch. du Dépôt de la guerre.*]

Non content de s'adresser au roi, il s'était tourné vers madame de Pompadour avec qui la facilité de son caractère et de sa vie l'avait promptement mis en bons termes. De quelques paroles aimables il s'était fait des promesses positives, et quand il vit que le comte d'Estrées lui était préféré, il se prit de ressentiment à la fois contre son rival et contre la marquise. Il se crut trahi par elle, et avec sa franchise ordinaire il n'hésita pas à le lui dire. « M. de Belle-Isle, madame, lui écrivait-il le 3 mars, me prit hier en particulier au Palais(1) et me dit : « Eh bien ! où en sont vos affaires par rap-
« port au commandement de l'armée? Il me semble
« que vous avez parlé au roi ces jours-ci. Je dois vous
« dire qu'il paroît que c'est le comte d'Estrées que l'on
« désigne pour le commandement, et madame de Pom-
« padour m'a dit que vous n'en seriez pas fâché. »
Je vous avoue, madame, que je l'ai regardé entre les deux yeux et que j'ai cru qu'il devenoit insensé ; car il n'étoit pas possible que vous eussiez pu penser qu'une préférence si humiliante pour moi de toute façon pût ne pas me mettre au désespoir..... Le comte d'Estrées est détesté des troupes et j'en suis aimé et estimé... Ils disent hautement que je les mènerois aux enfers et qu'ils iroient avec plaisir, et qu'avec le comte d'Estrées ils feront leur devoir, car un François ne sauroit s'en dispenser, mais qu'ils le feront avec la mort dans l'âme... Le militaire et le public ne pardonnent point à M. de Belle-Isle ce général. L'on dit hautement et je lui ai dit hier que c'est lui qui en a parlé au roi

(1) Au Palais de Justice, à Paris, où les princes et les pairs siégeaient avec le Parlement pour le procès de Damiens.

comme d'un homme admirable et qu'il en a répondu, que ce qui l'a porté à cela, c'est qu'il a pensé que le comte d'Estrées se laisseroit conduire par lui. Tout le monde sait et dit qu'il se trompe, qu'il ne conduira jamais, ni lui ni personne, le comte d'Estrées, et que M. de Belle-Isle éprouvera des tourments de la part de son protégé qu'il méritera bien. Je m'aperçois même depuis quelques jours que l'on s'efforce de répandre que M. de Belle-Isle ne le protége pas seul, et cela me fait une véritable peine..... Je n'hésite point, madame, à vous faire toutes ces observations parce que vous devez me connoître et que certainement vous ne pensez pas que ce soit la jalousie qui me les dicte ; je vous jure même que si j'étois jaloux du comte d'Estrées, je croirois me dégrader et je me mépriserois. N'attribuez donc les vérités que je vous fais connoître qu'au zèle que j'ai pour le roi, pour la patrie, et au désir que j'ai d'être utile à l'un et à l'autre à la tête des armées (1). »

A cette vive attaque, madame de Pompadour répondit qu'en effet elle avait cru le comte de Clermont préparé à la nomination du maréchal d'Estrées, où, d'ailleurs, elle se défendait d'avoir eu part. « Le maréchal d'Estrées, disait-elle, est ma connoissance de société, je n'ai jamais été à portée d'en faire mon ami intime ; mais quand il le seroit autant que M. de Soubise, je ne prendrois pas sur moi de le faire nommer, dans la crainte d'avoir à me reprocher les événements (2). » Le comte de Clermont ne se rendit point. « Je me ressouviens, madame, répliquait-il le 4 mars, de ce

(1) Papiers de Clermont, 1757, t. I, n° 21.

(2) Lettre du 3 mars 1757. Pap. de Clermont, 1757, t. I, n° 22.

que vous m'avez dit à Fontainebleau et à Versailles, mais cela ne constatoit pas un parti absolument pris, et je vous avouerai que jamais je n'ai perdu espérance, parce que je n'ai jamais pu concevoir que le comte d'Estrées pût m'être préféré ; je vous avouerai même que je ne le crois pas encore et que j'espère que les réflexions détourneront de ce projet..... Je ne puis vous dissimuler, madame, que je vois cette préférence, si elle arrive, avec la plus grande humiliation et la plus grande douleur. Il est juste que je sois sensiblement affligé de voir qu'au bout de vingt-cinq ans d'étude de la guerre, qu'après un nombre d'actions glorieuses et utiles, qu'après le sacrifice de tout mon bien et de ma santé, je voie tout cela oublié, et que l'oubli en soit marqué par une préférence qui me prouve que l'on se servira toujours de gens sans talents plutôt que de moi..... »

Le comte de Clermont avait l'excuse des plaideurs qui ont perdu leur procès ; mais il était excessivement injuste pour le maréchal d'Estrées auquel il reprochait presque, lui qui affectait de ne regarder qu'au mérite, de n'être pas d'assez grande naissance ; en effet, le maréchal n'était d'Estrées que par substitution de nom et d'armes ; par lui-même il était de noblesse récente, mais illustre, car il était Le Tellier, petit-fils de Louvois. Jusqu'en 1739, il s'était appelé le marquis de Courtenvaux, et ce ne fut qu'après la mort du dernier maréchal d'Estrées, son oncle maternel, qu'il obtint de Louis XV la permission de relever le nom que portait sa mère et qui, faute d'héritier direct, allait disparaître de la cour et de l'armée, pour n'être plus dans l'histoire qu'un glorieux souvenir. Le comte d'Estrées était un honnête

homme, et quoiqu'il fût un des familiers de Louis XV, il avait le mérite, rare parmi les courtisans, de ne rien déguiser de ce qu'il avait dans le cœur ou dans l'esprit. « Je suis accoutumé, disait le roi, à l'entendre me dire tout ce qu'il pense (1). » Depuis sa première campagne en 1719, le comte d'Estrées s'était acquis la réputation d'un officier appliqué, ferme et vigilant. Dans les dernières guerres, sans parler des grandes batailles où il s'était conduit avec honneur, il avait presque toujours commandé des corps d'observation chargés de couvrir les principales armées et les grands sièges. En 1756, il commandait sous les ordres du maréchal de Belle-Isle les troupes des côtes de Normandie, lorsqu'il avait été nommé pour cette mission de Vienne qui lui valut le bâton de maréchal et le commandement de la grande armée du bas Rhin. Il avait alors soixante-deux ans.

## XVI

Arrivé à Versailles le 18 mars 1757, et déclaré général en chef, il lui fallut traiter avec le roi, avec madame de Pompadour, avec les ministres, de sa mission récente et de sa mission prochaine. Ce n'était point chose facile de se reconnaître dans ce gouvernement ni de savoir précisément à qui on avait affaire. En effet, les titres étaient souvent d'un côté, les fonctions d'un autre. Ainsi il y avait un ministre des affaires étrangères, M. Rouillé; mais ce n'était pas lui qui avait le

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. II, p. 28.

secret de la politique ; c'était l'abbé de Bernis. Il y avait aussi un ministre de la guerre, le marquis de Paulmy ; mais s'il s'agissait d'opérations militaires, c'était au maréchal de Belle-Isle qu'il fallait s'adresser ; d'administration militaire, c'était à Pâris-Duverney. Non seulement le ministre le souffrait, mais il s'y prêtait de bonne grâce, et d'autant mieux que par ce parfait détachement il savait se rendre agréable au roi. « Sa Majesté, écrivait-il à Duverney, espère beaucoup que vous voudrez bien continuer à m'aider de vos avis et me mettre en état de lui rendre compte des mesures que vous penseriez qu'il seroit à propos de prendre (1). » Il faut s'empresser de reconnaître que Duverney répondait par une sollicitude paternelle à la docilité du jeune ministre. « Je suis fort inquiet de la santé de M. de Paulmy, écrivait-il un jour à quelqu'un de leurs amis communs ; l'excès du travail ne s'accorde guère avec une poitrine délicate. Je l'aime, je lui suis attaché, parce qu'il me traite d'une façon qui ne me laisse rien à désirer, et vous savez que je suis sensible aux procédés (2). » Il l'était en effet au delà de toute expression.

Chez Pâris-Duverney, le juste sentiment d'une haute fortune conquise à force d'intelligence, la conscience légitime d'un mérite supérieur n'avaient point produit cette sérénité calme et satisfaite des grandes âmes ; il avait l'orgueil inquiet, défiant, irritable. Ce n'était point un de ces enrichis vulgaires, Turcarets ou Mondors

(1) 27 mai 1757. Correspondance de Duverney et de Paulmy, t. Ier. [*Mss. D. G. Supplément.*]

(2) Duverney au marquis Dumesnil, 25 octobre 1757. Correspondance de Duverney et de Dumesnil. [*Mss. D. G. Supplément.*]

dont la vanité ridicule prêtait et se prêtait à la malignité des gens de cour; c'était un parvenu qui se respectait et qui voulait qu'on le respectât. Sorti d'un cabaret du Dauphiné, Duverney, à trente ans, était munitionnaire général de l'armée qui prit Fribourg en 1713. C'était de cette campagne, la dernière du règne de Louis XIV, que Pâris-Duverney aimait à dater sa réputation, et les services qu'il y avait rendus étaient ceux dont il était le plus fier. Sous la Régence, rival de Law et chargé avec ses trois frères de déblayer, après le chaos des dettes de Louis XIV, les ruines du *Système*, tout-puissant sous le ministère du duc de Bourbon, puis disgracié, traversant la Bastille et l'exil, rappelé par le cardinal de Fleury, enfin choyé par la marquise de Pompadour, il était devenu un grand personnage. Quelle que fût sa réputation de financier et quoiqu'elle soit restée dans l'histoire, il avait, dès 1726, abandonné les finances à son frère Montmartel, et c'était sur l'administration militaire qu'il avait concentré ses méditations et ses vues.

Egal aux plus grands munitionnaires du temps de Louis XIV, aux Jacquier, aux Berthelot, il connaissait à fond l'art difficile de faire vivre les armées; mais par une pente fatale de son esprit, tandis qu'il marquait la place des magasins et traçait la marche des convois, il se laissait aller à régler les mouvements des colonnes et à faire des plans de campagne. Sous l'administrateur il se flattait de pouvoir révéler, quand il lui plairait, un général en chef. Comme c'était son principal travers, c'était sur ce point-là qu'il était le plus ombrageux, quoiqu'il le fût à vrai dire toujours et sur tous les points. A la moindre contrariété, à la contradiction la plus

mesurée et la plus légitime, il se courrouçait et partait brusquement pour Plaisance. Plaisance était une maison de campagne qu'il avait à Nogent, près de Paris, et qui était comme la tente sous laquelle Achille abritait ses colères. Il est vrai qu'à peine Duverney s'était-il retiré à Plaisance, on le suppliait d'en sortir, et qu'il n'était sorte de soins qu'on n'employât pour apaiser son courroux. Chacune de ses retraites était suivie d'un triomphe. Etait-il donc si nécessaire à l'État? Assurément on tenait grand compte de lui ; mais il y avait encore autre chose, et sa souveraine importance n'était pas toute dans son propre personnage. Il y avait son frère Montmartel, le grand financier, le banquier de l'Europe, avec qui Duverney vivait dans une intimité parfaite ; lorsque Duverney partait pour Plaisance, la caisse de Montmartel se fermait, et lorsque la caisse de Montmartel se fermait, le contrôleur général ne savait plus comment fournir à la dépense.

Après tout, il y avait chez Pâris-Duverney, au milieu de ses travers, un grand fonds de patriotisme ; quand on le touchait par cet endroit, il se rendait. Malheureusement aux sentiments du citoyen se mêlaient trop souvent les ressentiments de l'homme, et quand celui-ci exerçait une vengeance personnelle, c'était au bien public qu'il se vantait de sacrifier sa victime. Du pouvoir ce n'étaient pas les splendeurs qui le tentaient ; au plus haut de sa fortune, il se contentait d'un titre purement honorifique de conseiller d'Etat et de celui d'intendant de l'Ecole Militaire ; mais comme l'École Militaire était son œuvre, sa création propre, sous un titre inférieur il y régnait en maître. De même il lui plaisait de peser, sans charge officielle, sur les affaires de l'État ; il vou-

lait être un conseiller de la couronne hors du conseil. Ainsi, dédaigneux des apparences du pouvoir, il en recherchait l'essentiel ; mais quant aux louanges personnelles, il n'y en avait pas d'assez fortes pour déconcerter son orgueil. Qui donc, hors lui, parmi les contemporains de Frédéric II, de Marie-Thérèse, de Montesquieu et de Voltaire, aurait accepté un compliment comme celui-ci : « Dès qu'une tête comme la vôtre, la plus forte peut-être de toutes celles de l'Europe, commence à s'étonner, songez-vous, monsieur, qu'un tel exemple est capable d'en renverser un million d'autres (1) ? »

L'homme qui écrivait en ces termes incroyables à Pâris-Duverney, M. de Crémille, n'était pourtant point un adulateur de bas étage. C'était lui-même un personnage considérable, un de ceux avec qui les généraux et les ministres avaient à compter, car il était auprès d'eux ce que M. de Chamlay avait été auprès des généraux et des ministres de Louis XIV. Pendant la guerre de la succession d'Autriche, de 1742 à 1748, il n'avait pas cessé d'être maréchal général des logis, c'est-à-dire chef d'état-major des grandes armées des Pays-Bas ou du Rhin. Il avait d'abord été désigné pour remplir ces importantes fonctions auprès du maréchal d'Estrées, mais on avait jugé qu'il valait mieux le garder à Versailles pour suivre, selon l'expression du maréchal de Belle-Isle, c'est-à-dire pour diriger la correspondance du ministre de la guerre avec l'armée d'Allemagne (2). A défaut de M. de Crémille, le comte d'Estrées, étant encore

(1) Crémille à Duverney, 31 décembre 1757. Correspondance de Duverney et de Crémille. [*Mss. D. G.*]

(2) Belle-Isle au comte d'Estrées, 2 février 1757 [3428].

à Vienne et sur l'insinuation du maréchal de Belle-Isle, avait demandé la commission de maréchal général des logis de l'armée pour le comte de Maillebois. A ne regarder qu'aux talents militaires, le choix ne pouvait pas être meilleur, car le comte de Maillebois était un officier d'une rare distinction ; il venait de servir sous le maréchal de Richelieu, comme premier lieutenant général, dans l'expédition de Minorque ; mais il y avait de plus dans la circonstance présente une convenance particulière, car il connaissait bien la Westphalie où il avait suivi le maréchal son père, pendant les campagnes de 1741 et 1742, et il avait étudié le terrain avec les yeux d'un officier d'état-major. Enfin il était beau-frère du marquis de Paulmy, et il importait au maréchal d'Estrées d'attacher par les liens les plus étroits aux intérêts de son armée le ministre de la guerre. En effet le marquis de Paulmy avait saisi avec empressement l'occasion d'assurer à son beau-frère le premier poste de l'armée après celui de général en chef, et il s'était fait auprès du maréchal d'Estrées l'interprète de sa reconnaissance et le garant de ses zélés services (1).

Outre l'état-major général de l'armée dont le comte de Maillebois se trouvait ainsi être le chef, l'infanterie et la cavalerie avaient chacune leur état-major spécial. Le marquis de Cornillon, major des gardes françaises et brigadier, fut nommé major général de l'infanterie, et la commission de maréchal général des logis de la cavaleriefut donnée, sur la demande expresse du maréchal

(1) Paulmy à d'Estrées, 5 mars 1757. — D'Estrées à Paulmy, 10 mars [3429].

d'Estrées, au chevalier de Chabo. Celui-ci n'était de fait que capitaine de cavalerie; mais il avait reçu en 1748 une patente de faveur qui lui donnait rang de mestre de camp. Cette sorte de grâce était, sinon exclusivement réservée, du moins attribuée le plus souvent aux officiers détachés dans les états-majors; c'était par cette voie que M. de Crémille, par exemple, avait plus rapidement fait sa fortune militaire; aussi la liste des candidats à ces fonctions recherchées était-elle toujours nombreuse. A l'armée du bas Rhin, les chefs des trois états-majors avaient sous leurs ordres quarante aides et vingt surnuméraires.

Ce qui dépassait toute raison et toute mesure, c'était le personnel des officiers généraux : quarante-quatre lieutenants généraux, soixante et un maréchaux de camp, quatre-vingt-six brigadiers. Comme l'armée ne comprenait, en somme, que trente-six brigades, il y avait donc cinquante brigadiers dont le titre devenait purement nominal, et qui devaient se réduire à leurs fonctions de colonels ou de lieutenants-colonels. Quant aux lieutenants généraux et maréchaux de camp, la difficulté de les employer était bien plus embarrassante, car si les bataillons et les escadrons étaient réunis pour toute une campagne en brigades, celles-ci n'étaient point formées en divisions régulières ni permanentes. Il n'y avait dans l'ordre de bataille que sept parties distinctes : les deux ailes et le centre de la première ligne, les deux ailes et le centre de la seconde, la réserve. Lorsqu'à la tête de ces sept parties le général en chef avait placé les sept plus anciens lieutenants généraux, que pouvait-il faire des autres? Il les distribuait un peu au hasard sur le front des lignes, et derrière eux les maréchaux de camp,

encore plus inutiles et gênants, puisqu'ils étaient plus nombreux et sans commandement défini. Par exemple, dans l'armée du maréchal d'Estrées, la première ligne étant flanquée sur chacune de ses deux ailes d'une brigade de dragons, la brigade de droite avait l'honneur embarrassant d'avoir à sa tête, outre son brigadier, trois lieutenants généraux et trois maréchaux de camp.

Il est vrai que l'ordre de bataille n'était que pour les jours de bataille. Dans les marches, il se formait, suivant les circonstances, des divisions temporaires et accidentelles qui étaient confiées à tels ou tels officiers généraux ; il y avait aussi des corps séparés, des détachements plus ou moins considérables, et c'était le choix du général en chef qui en réglait les commandements, à moins toutefois qu'il n'y eût des dispositions expresses de la cour ; c'est ainsi qu'il avait été décidé que le prince de Soubise aurait, sous l'autorité supérieure du maréchal d'Estrées, un corps à part, organisé comme une petite armée, avec ses états-majors et ses services administratifs. Pour le gros des troupes, dans les marches et les campements ordinaires, chacun des lieutenants généraux et des maréchaux de camp présents au quartier général avait, suivant l'ancienneté, son tour de service ; c'était ce qu'on appelait le roulement ; mais ce n'était qu'une affaire de vingt-quatre heures, et c'est tout au plus si, dans tout le cours d'une compagne, chaque officier général pouvait être cinq ou six fois de jour. Comment, avec ce défilé bizarre, les troupes pouvaient-elles connaître les chefs et prendre confiance en eux ? Comment, de leur côté, les chefs pouvaient-ils connaître les troupes, les manier et les enlever au

besoin? En fait, les soldats ne connaissaient que leur brigadier et par exception quelque lieutenant général ou maréchal de camp qui, soit par un mérite hors de pair, soit par une chance heureuse, s'était fait une réputation dans l'armée.

## XVII

Le maréchal d'Estrées avait un des plus grands commandements qu'on eût encore vus dans l'histoire militaire de la France, car il allait avoir sous ses ordres la moitié des forces régulières du royaume. Au mois de février 1757, le roi soldait deux cent trente-six bataillons d'infanterie et deux cent vingt-deux escadrons de cavalerie; cinq mois après, au moment où le maréchal d'Estrées quitta le commandement, de nouvelles levées avaient accru de seize bataillons l'infanterie, et la cavalerie de douze escadrons. L'effectif était alors de 184,294 hommes de pied, et de 37,432 chevaux. Telle était l'armée régulière. Au fond, depuis Louvois, sa constitution n'avait point changé; les régiments et les compagnies, propriété des colonels et des capitaines, étaient par eux acquis et vendus à titre onéreux, et les frais d'entretien, le roi y aidant plus ou moins, restaient toujours, en principe, à la charge des propriétaires. C'était aussi de Louvois que datait l'organisation des milices; mais elle avait, depuis ce grand ministre, subi de notables changements. Il n'y avait pas, en 1757, moins de cent quarante-neuf bataillons de milice, inégaux d'ailleurs entre eux; dix étaient chargés d'un service purement local; le plus grand nombre devait four-

nir, conjointement avec les troupes régulières, aux garnisons des places ; quelques-uns, d'un effectif plus élevé, étaient appelés à servir au dehors, pour garder les communications et les magasins de l'armée active, et surtout pour aider à son recrutement, quand il devenait difficile ou quand il fallait qu'il fût prompt ; enfin des bataillons d'élite, assimilés aux troupes régulières et comme anoblis, pour participer à l'honneur de la grande vie militaire, portaient le nom de grenadiers royaux. En 1757, le nombre de ces bataillons était de vingt-deux, associés deux par deux, de manière à former onze régiments. Au total, l'effectif des milices de toute sorte était de 71,335 hommes. Enfin il y avait encore une force auxiliaire que Louvois n'avait pas connue, et dont les hussards, créés un an après sa mort, avaient été le premier modèle. Mais, au dix-huitième siècle, les hussards avaient cessé d'être comptés comme troupe irrégulière, et leurs douze escadrons réunis en régiments venaient à la suite de la cavalerie de l'armée. C'était à des corps mixtes d'infanterie et de cavalerie, bandes de partisans, propres au service d'avant-garde et d'éclaireurs, qu'on avait réservé le nom de *troupes légères* (1).

(1) L'effectif de ces troupes était de 3,015 hommes, ainsi répartis :

| | | |
|---|---|---|
| Volontaires royaux.......... | 950 | 360 infanterie.<br>590 cavalerie. |
| Volontaires de Flandre...... | 420 | 240 infanterie.<br>180 cavalerie. |
| Volontaires de Hainault...... | *Id.* | *Id.* |
| Guides de Plinchamp........ | 25 | 13 à pied.<br>12 à cheval. |
| Chasseurs de Fischer........ | 1.200 | 720 cavalerie.<br>480 infanterie. |

A la fin du mois d'avril, l'armée confiée au maréchal d'Estrées comprenait cent dix bataillons, cent trente escadrons et quatre-vingt-dix pièces de campagne, sans compter l'artillerie légère attachée à l'infanterie, à raison d'une pièce par bataillon. L'effectif total était de quatre-vingt-quinze mille hommes à peu près (1).

Dans les conseils tenus chez le maréchal de Belle-Isle, il avait été reconnu que les sièges de Wesel et de Gueldre, préliminaires obligés de la campagne, n'exigeraient pas qu'on mît d'abord toute l'armée en mouvement ; cinquante mille hommes y devaient largement suffire. On avait calculé aussi que ces deux sièges seraient une affaire de deux mois environ. Ce devait être au plus tôt dans les derniers jours de mai, c'est-à-dire à une époque où les fourrages verts seraient en état d'être fauchés, que l'ensemble des forces françaises aurait à marcher du Rhin sur le Weser. Tels étaient les calculs et les présomptions sur lesquels Pâris-Duverney avait fondé tout son système, de sorte que, pour ménager la dépense, il avait condamné et arrêté les approvisionnements considérables que l'intendant d'Alsace, M. de Lucé, nommé à l'intendance de l'armée, s'était proposé de faire, et les gros magasins, soit de farine, soit de fourrage sec, qu'il aurait voulu former sur le Rhin, de Landau à Dusseldorf.

Comme le maréchal d'Estrées n'était arrivé de Vienne que le 18 mars, et comme il lui fallait s'entendre avec le maréchal de Belle-Isle, avec le marquis de Paulmy, Pâris-Duverney et Crémille, il ne fit aucune difficulté de

(1) Emplacement des troupes au 27 avril. [3430, nº 228.] — *Id.* du 8 au 20 mai. [3431, nº 124.

laisser provisoirement à l'un de ses lieutenants généraux le commandement des premières troupes qui allaient se mettre en marche. C'était au prince de Soubise que l'amitié de madame de Pompadour et celle du maréchal de Belle-Isle avaient ménagé cette distinction. Il partit donc vers la fin du mois de mars, accompagné du comte de Maillebois, de l'intendant, de M. de Vallière, directeur général du corps royal de l'artillerie et du génie, et du chevalier de Fontenay, qui commandait l'artillerie en second. Déjà les troupes étaient en mouvement ; le 14 mars, trois colonnes étaient parties de Lille, de Valenciennes et de Maubeuge, dirigées sur Wesel à travers les Pays-Bas autrichiens ; quinze jours plus tard, trois autres colonnes partaient de Sedan, de Longwy et de Thionville ; une septième colonne enfin se formait à Landau. C'était avec celle de Thionville que marchait la plus grande partie de l'artillerie de campagne. C'était aussi sous la protection de cette même colonne que les équipages de pont, la grosse artillerie et le matériel de siége, embarqués à Metz, devaient descendre par la Moselle dans le Rhin.

Le régiment de Champagne tenait garnison à Metz. Le comte de Gisors y était arrivé le 31 mars ; le lendemain il avait mené ses quatre bataillons à Thionville, et, dès cette première marche, les graves devoirs d'un chef de corps s'étaient révélés à lui dans des détails à peine remarqués en garnison, mais qui prennent de l'importance en campagne. Il était bien jeune colonel d'un régiment où il y avait beaucoup de jeunesse. « La gaieté et la bonne volonté du soldat sont très-grandes, écrivait-il à son père, mais ce sont des jeunes gens qu'il faut bien ménager pour que leurs forces se soutiennent

jusqu'à la fin de la campagne. Je puis vous protester que nul officier n'a quitté d'un instant son poste, mais il faut être comme un maître d'école avec la quantité de jeunes gens auxquels j'ai donné de l'emploi cet hiver. » Au moment de quitter Thionville pour marcher à Sierck, il reçut de son père, par une lettre du 30 mars, la surprenante nouvelle que les Prussiens avaient évacué Wesel. Désolante pour le colonel de Champagne et pour ses grenadiers qui voyaient avec peine s'éloigner d'autant l'époque des coups de fusil, cette péripétie si étrangement placée au prologue de la pièce rencontra au moins un approbateur : c'était le commandant de l'équipage de siège qui, n'ayant trouvé à Metz que des bateaux insuffisants ou retenus pour d'autres services, était obligé d'en faire venir de Strasbourg ; mais comme de Strasbourg à Metz il n'y avait de communication pour des bateaux que par l'immense détour de Coblentz, il était de toute évidence que la grosse artillerie n'aurait pu, suivant les ordres donnés, être rendue à Dusseldorf pour le 25 avril (1). Cependant à Paris on se flattait d'avoir tout prévu, tout réglé ; jamais guerre, disait-on, n'avait été préparée avec tant de soin ni de méthode. Une si grosse erreur pour le début n'était pas de bon augure ; il y avait de quoi donner de l'inquiétude au maréchal de Belle-Isle, au ministre de la guerre et à ses aides.

Des deux sièges projetés, il n'y en avait plus qu'un à faire, car les Prussiens avaient laissé huit cents hommes dans Gueldre ; mais les dépenses et les fatigues que l'importance de Wesel eût justifiées furent jugées inutiles

(1) Gisors à Belle-Isle, 1er et 3 avril 1757 [3430, nos 6 et 13].

ou tout au moins excessives pour une petite place qu'on n'était pas si pressé de prendre et qu'un blocus d'ailleurs suffirait à réduire. On se contenta donc de détacher sept bataillons sur Gueldre et les troupes continuèrent de marcher, les unes par la vallée de la Meuse, les autres par les vallées de la Moselle et du Rhin. Le 8 avril, les premiers bataillons français entrèrent dans Wesel. Deux jours après, un détachement de deux mille cinq cents hommes en partit, sous la direction du comte de Maillebois, pour reconnaître la vallée de la Lippe et surveiller la garnison de Wesel qui s'était retirée à Lippstadt. Champagne n'était point de ces premières troupes.

En passant près de Bonn, le comte de Gisors avait été averti par le marquis de Monteil, ministre du roi auprès de l'Électeur de Cologne, que ce prince, qui avait déjà vu l'avant-garde des volontaires royaux, serait fort aise de voir aussi le régiment de Champagne. L'Électeur qui était de la maison de Bavière, fort attaché à la cause impériale et par conséquent à l'alliance française, avait les plus vives inquiétudes pour les domaines qu'il possédait en Westphalie et surtout pour son évêché de Munster que les Prussiens et leurs alliés menaçaient de lui prendre. Aussi, quand il arrêtait au passage les troupes françaises et les priait de défiler devant lui, ce n'était point affaire de curiosité ni pour se distraire, c'était pour se mieux rassurer, et bien voir de ses propres yeux qu'il lui arrivait des protecteurs; leur plus grand mérite, selon la fine remarque du comte de Gisors, c'était leur plus grand nombre. Il y avait en outre cette raison particulière que le comte de Gisors était le fils du maréchal de Belle-Isle dont la réputation était grande en

Allemagne et qui était ministre d'État. Aussi le jeune colonel reçut-il le plus gracieux accueil. « Pendant tout le dîner, écrivait-il à son père, l'Électeur n'a cessé de me parler de vous et ne changeoit de conversation que pour en revenir à la frayeur qu'il avoit que les Hessois n'entrassent dans son duché de Westphalie. M. de Monteil n'a rien négligé pour le rassurer, en lui représentant que les Hessois, bien éloignés de former des entreprises sur les pays voisins, étoient hors d'état de défendre le leur (1). »

L'Électeur n'avait pas tout à fait tort d'être inquiet, car le roi de Prusse avait déjà donné des preuves qu'il ne ménagerait guère ceux qui s'étaient déclarés contre lui ; un détachement de la garnison de Wesel venait de faire un exemple sur le comté de Rittberg, qui avait été dévasté parce qu'il appartenait au comte de Kaunitz. Enfin il était certain que Frédéric II n'avait pas permis à son allié le roi George de séparer l'Électeur de Hanovre du roi d'Angleterre, ni par conséquent de rester neutre sur le continent, afin de garer son Électorat des représailles dont il était menacé par la France pour ses attaques en Amérique et sur mer. La distinction était trop subtile pour Frédéric II, et il n'était pas homme à découvrir volontiers son flanc droit pour le bon plaisir d'un allié. On savait que les Hanovriens commençaient à s'assembler sur le Weser ; c'était pour les surveiller et pour contenir en même temps les Hessois que le prince de Soubise avait pris le parti d'envoyer six bataillons à Munster et un détachement encore plus consi-

(1) Monteil à Gisors, 12 avril. — Gisors à Belle-Isle, 13 et 17 avril [3430].

dérable à Lippstadt, afin d'en débusquer l'ancienne garnison de Wesel. A l'approche des Français, elle se retira; le 25 avril, le comte de Saint-Germain entra dans Lippstadt et s'y établit fortement; il avait avec lui dix bataillons, quatre escadrons et six pièces de campagne; huit bataillons et deux escadrons, échelonnés le long de la Lippe, maintenaient les communications entre Lippstadt et Wesel.

Le régiment de Champagne, cantonné sur le Rhin, avait ses logements moitié à Neuss, moitié à Dusseldorf. A peine arrivé à Neuss, le comte de Gisors s'était vu charger d'une mission désagréable. Il y avait dans les prisons de Dusseldorf un Italien qui était réclamé par les généraux français, parce qu'il était fortement soupçonné d'espionnage pour le compte des Hanovriens, mais dont les magistrats allemands refusaient de se dessaisir. Enlevé par un tour hardi des officiers de Champagne, le misérable fut au plus vite expédié sur Wesel au quartier général, « car pour moi, écrivait M. de Gisors à son père, j'ai trop de pitié et d'humanité pour me charger de conduire par mes questions un homme à la potence, et j'aime mieux aller, bon jeu bon argent, tirer franchement des coups de fusil contre les Prussiens (1). »

En attendant cette meilleure chance, il s'y préparait de tout son pouvoir. Il s'appliquait à enraciner jusqu'au fond dans l'esprit de son régiment le respect raisonné de l'ordre et de la discipline, afin de n'avoir plus à songer qu'aux grands objets de la guerre et d'être tout entier aux leçons que les maîtres voudraient bien lui

(1) 24 avril [3430].

donner. « Notre soldat, disait-il, est aussi bon et aussi bien instruit qu'il peut l'être sans aucune rigueur ni minutie. Il reste à convaincre l'officier qu'il faut appliquer à la guerre l'ordre qu'on a cherché à établir pendant la paix. Je ne fais que parler du métier avec mes capitaines et j'exerce mes lieutenants, divisés en première et seconde classe, comme mes soldats. Si, cette campagne, je puis être assez heureux pour tirer des coups de fusil avec succès, j'aurai plus de crédit sur les esprits que n'en peut avoir un jeune homme qu'on soupçonne d'enthousiasme pour les nouveautés et à qui on ferme la bouche par le récit d'aventures, où, malgré le désordre, on a réussi (1). »

Il s'agissait de l'exercice, de la marche et des manœuvres à la prussienne qu'on s'efforçait d'introduire dans la pratique militaire des troupes françaises, mais auxquelles les vieux officiers refusaient de se convertir et opposaient, sinon une protestation ouverte, au moins la force d'inertie. Le comte de Gisors ne se rebutait point; mais en même temps qu'il exigeait de chacun l'observation sérieuse de son devoir, il n'était ni chagrin ni morose, et il savait à propos donner à son monde des distractions et même des plaisirs. « Ce soir, écrivait-il à son père le 1er mai, je donne un bal à mesdames nos chanoinesses, à l'exemple de M. de Soubise et de M. de Custine qui m'ont laissé cette consigne, et d'ailleurs, comme j'exerce prodigieusement messieurs les officiers, je suis bien aise d'entremêler les plaisirs aux fatigues... Nos jeunes gens que j'avois trouvés mous, endormis, commencent à être alertes, et du matin au

(1) Gisors à Belle-Isle, 29 avril [3130].

soir ils sont un fusil à la main. J'en ai mis aussi trois aux arrêts parce que leurs compagnies n'étoient pas bien tenues. Cela produit deux biens, celui qu'ils entreront dans le détail de leurs troupes, et puis celui que les capitaines, avertis par eux de certaines réparations à faire, ne les diffèreront pas, de crainte d'exposer leurs lieutenants à être punis. Voilà, mon cher père, de bien petites minuties auxquelles je crains que vous ne me soupçonniez de me livrer peut-être un peu trop ; mais il faut bien des ressorts pour suppléer au principal qui nous manque, celui de l'argent. Vis-à-vis de la misère des capitaines, il faut bien des ruses pour exiger d'eux le sacrifice de leur bourse en même temps que celui de leur corps (1). »

Neuss étant sur la route de Wesel, la foule des officiers généraux qui n'avaient pas marché avec les premières colonnes et qui devaient néanmoins se trouver au quartier général le 25 avril, s'abattait sur cette petite ville où d'ailleurs tout manquait en fait de ressources, si bien qu'il n'y avait que le comte de Gisors pour les héberger et les nourrir. « Je vois, mon cher fils, lui écrivait le maréchal de Belle-Isle, que vous êtes devenu l'aubergiste de Neuss et c'est très-bien fait. » M. de Gisors ne comptait plus les lieutenants généraux, les maréchaux de camp, les brigadiers, les officiers d'état-major qu'il avait ainsi défrayés, lorsqu'un beau soir, le 26 avril, au retour d'une visite qu'il venait de faire à Dusseldorf, il fut tout surpris de trouver à sa porte la berline du général en chef. C'était en effet le maréchal d'Estrées qui arrivait de Paris et qui lui demandait l'hospitalité. La

(1) Gisors à Belle-Isle, 1er mai [3431].

dépense d'ailleurs n'en fut pas considérable : une écuelle de lait fit tous les frais du souper, après quoi le maréchal, rompu de fatigue, se jeta sur un lit. Le lendemain, avant de partir pour Wesel, il voulut passer en revue le régiment de Champagne. Le comte de Gisors était ravi de son général. « Je l'ai remercié comme je le devois, écrivait-il à son père, de la bonté qu'il a de me laisser le commandement de la brigade et de se prêter à ce que vous lui avez demandé pour que je fusse toujours à portée de M. de Chevert (1). » Beaucoup de généraux distingués par la naissance et par certains mérites s'étaient offerts au maréchal de Belle-Isle pour achever l'éducation militaire de M. de Gisors. Dire que Chevert, le héros de Prague, aimé, estimé, respecté des troupes, était le maître auprès de qui le maréchal de Belle-Isle avait souhaité que fût placé son fils pour apprendre la grande guerre, c'est faire honneur à tous les trois.

## XVIII

Suivant les arrangements faits à Versailles, le prince de Soubise devait avoir le commandement d'un corps séparé ; aussi lorsqu'il eut remis, le 27 avril, au maréchal d'Estrées le commandement en chef qu'il avait exercé en son absence, le maréchal s'occupa de lui former un corps de dix-huit bataillons et de vingt-quatre escadrons auquel on donna assez mal à propos le nom de réserve de M. de Soubise. Loin d'être en réserve, ce corps était à l'avant-garde ; il avait son quartier général

(1) Gisors à Belle-Isle, 27 avril [3430].

à Hamm et sa tête à Lippstadt où le comte de Saint-Germain, placé immédiatement sous les ordres de M. de Soubise, n'avait pas cessé de se tenir. Pendant sa courte visite à Neuss, le maréchal d'Estrées avait laissé entendre au comte de Gisors que l'occupation de Lippstadt lui semblait prématurée et hasardeuse. Y avait-il assez de troupes ensemble pour les pouvoir porter efficacement au secours de ce poste, si l'ennemi tentait de le reprendre? Et s'il était possible de réunir assez de troupes, y avait-il assez de subsistances pour les faire vivre? Ce problème préoccupait fort le maréchal d'Estrées, et le comte de Gisors n'était évidemment que l'écho du général en chef lorsqu'il écrivait à son père, le 29 avril : « Le défaut de subsistances qui se manifeste de plus en plus rendra, je crois, impossible toute opération d'ici aux premiers jours de juin, et fait encore plus gémir sur la quantité d'officiers généraux dont les équipages épuisent toutes les ressources qu'on pourroit tirer des pays qu'ils traversent. »

En évacuant Wesel, le roi de Prusse avait, infiniment plus qu'il ne se l'imaginait, dérangé les plans de la France et jeté le désarroi dans ses conseils. C'était Pâris-Duverney qui était le plus déconcerté par cette surprise, car c'était lui qui avait le plus compté sur la durée probable du siège de Wesel pour préparer à meilleur compte et plus à loisir les subsistances indispensables à la marche de l'armée entre le Rhin et le Weser. Aussi était-ce à lui que s'en prenaient surtout le maréchal d'Estrées et l'intendant (1), et derrière lui que le

(1) Lucé à Duverney, 10 mai 1757 : « Nous sommes bien éloignés, monsieur, de l'exécution du plan que vous aviez jugé devoir

ministre de la guerre, également pressé par eux, essayait de se mettre à couvert. « Voici, monsieur, lui écrivait le marquis de Paulmy, deux lettres de M. le maréchal d'Estrées et de M. de Lucé bien intéressantes, surtout la première, sur laquelle il me paroît de la dernière importance pour moi-même que vous me mettiez en état de bien répondre. Vous verrez que M. le maréchal veut nous jeter le chat aux jambes : 1° sur ce que, dès le mois d'octobre, il prétend avoir pressé pour faire faire des approvisionnements sur le bas Rhin... 2° il prétend que M. de Lucé avoit préparé des magasins en Alsace qui ont été contremandés. De pareilles allégations, faites d'un ton de reproche quoique avec politesse, devant exiger de ma part une bonne et solide réponse, je vous prie, monsieur, avec ma confiance ordinaire, de m'aider à faire cette réponse que je ne vous cache pas que je compte montrer au roi ainsi que la lettre de M. le maréchal (1). » Quelle que fût l'amitié de Duverney pour le jeune ministre, il n'entendait point faire absolument cause commune avec lui. « M. le maréchal veut *nous* jeter le chat aux jambes, » disait le ministre. « Je vois bien qu'effectivement on pouvait avoir l'intention de vous jeter le chat aux jambes, » répliquait l'autre. « Toutes les réflexions que je pourrois faire sur cela, avait-il commencé par dire, seroient, je pense, assez inutiles et ne produiroient peut-être d'autre effet

être rempli pour assurer les subsistances de l'armée ; la position des ennemis et les circonstances militaires ont obligé à faire une pointe en avant qu'il s'agit aujourd'hui de soutenir... » Papiers de Clermont, 1757, t. I, n° 55.

(1) Paulmy à Duverney, 17 mai. Correspondance Duverney-Paulmy, t. I, n° 31.

que de me compromettre... » Il ne refusait pas néanmoins de venir au secours de son jeune client; mais tout en lui fournissant un projet de réponse assez embarassé d'ailleurs, il était bien entendu que cette complaisance ne l'engageait point, et il montrait expressément que les affaires du ministre n'étaient pas les siennes : « Quant à moi, disait-il, monseigneur, je suis fort tranquille, parce que j'ai de bonnes preuves par écrit, outre ce qui s'est passé dans les assemblées, que j'ai fait tout ce qui étoit en moi pour éviter le cas fâcheux où l'on est aujourd'hui (1). »

Sur aucun point il ne voulait avoir tort. Pour le ministre qui n'était point militaire et pour l'intendant qui ne l'était pas davantage, Pâris-Duverney avait imaginé une théorie spéciale qui devait convaincre l'un et confondre l'autre. Jamais, disait-il, dans aucune des guerres qu'il avait faites, les mouvements des armées n'avaient été assujettis aux subsistances; mais dans la présente campagne, il fallait que ce fussent les subsistances au contraire qui réglassent les mouvements de l'armée; on n'avait pas voulu s'y résoudre et c'était de là qu'était venu tout le mal (2). Comme M. de Lucé, homme de robe, s'était rangé du côté du maréchal, Duverney était tout prêt à regarder sa conduite comme une trahison, et pour s'en venger, il se donnait le plaisir d'hu-

(1) Duverney à Paulmy, 19 mai. Corr. Duv.-Paulmy, t. I, nº 33.

(2) Duverney à Lucé, 12 juin. Pap. Clermont, 1757, t. I, nº 69. — Duverney à Paulmy, 19 mai. «..... Souvenez-vous, je vous en supplie, de ce qui s'est passé dans les différentes assemblées où je n'ai cessé de représenter que les mouvements militaires devoient être assujettis aux dispositions des subsistances.... » Corr. Duverney-Paulmy, t. Ier, nº 33.

milier l'intendant en lui conseillant de prendre des leçons du munitionnaire de l'armée (1) qui était certainement un habile homme, mais qui n'était point fait pour régenter un intendant ; c'était renverser toute hiérarchie. « Il a des lumières fort étendues, écrivait-il à M. de Lucé, de l'expérience, l'esprit juste, bon calculateur, de l'ordre et de l'arrangement dans la tête. Daignez le consulter, cela est beaucoup plus nécessaire que je ne saurois vous le dire, monsieur ; vos lumières sont supérieures aux siennes et j'en conviens ; mais je ne crois pas vous blesser en vous disant qu'il a plus d'expérience en matière de subsistances que vous n'en sauriez avoir. » A la forme près, c'était le même conseil qu'il donnait au maréchal d'Estrées : « Vous avez heureusement de bons munitionnaires qui feront plus que le possible, s'il est quelque chose au delà. » Pour son propre compte et quant au passé, il prenait avec une singulière assurance le maréchal à témoin qu'il n'avait rien négligé pour lui épargner tout embarras et toute inquiétude ; mais quant à l'avenir, il se récusait avec la résignation d'un bonhomme à qui l'on ne dit plus rien des affaires et qui s'en retire volontiers. « J'ignore absolument ce qu'on veut faire, disait-il ; pour moi, je conviens de bonne foi que cette besogne-ci commence à être au-dessus de mes forces et, qui plus est, de mes lumières (2). » Fausse humilité, fausse retraite. Le ressentiment qui fermentait dans son cœur était d'autant plus âcre que cette parade de renoncement lui coûtait davantage.

(1) M. Marquet de Bourgade.

(2) Duverney à d'Estrées, 27 mai. Pap. Clermont, 1757. t. I, n° 58.

Pour commencer, Duverney n'eût pas été fâché de brouiller le maréchal d'Estrées avec le maréchal de Belle-Isle ; c'était toujours au sujet des subsistances qu'il essayait de les mettre aux prises. Dans les assemblées tenues chez le maréchal de Belle-Isle, deux systèmes avaient été contradictoirement discutés. Pour les fourrages, par exemple, valait-il mieux traiter avec des particuliers directement ou avec les populations par l'entremise de leurs magistrats ? C'était ce dernier système, celui des impositions, qui avait prévalu sur celui des achats, parce qu'on avait pensé que les particuliers qui auraient rançonné l'intendant de l'armée n'oseraient pas, avec leurs propres magistrats, se commettre à des exigences abusives (1). En effet, le maréchal de Belle-Isle avait écrit dans ce sens et donné cette règle de conduite au maréchal d'Estrées. On avait donc essayé du système des impositions, mais il était bien loin de rendre ce qu'on s'en était promis. Le comte de Gisors avait été témoin lui-même d'une violente sortie que le maréchal d'Estrées avait été forcé de faire contre les députés de la régence de Munster qui, en dépit de tous les ordres donnés et réitérés, n'avaient encore rassemblé, le 6 mai, que quatre mille rations de fourrage au lieu de cent cinquante mille qu'ils s'étaient engagés à fournir. « J'ignore, écrivait le comte de Gisors, quelles ont été les mesures prises pour le succès des impositions, mais je sais très-certainement qu'elles n'ont jusqu'à présent rien produit, et qu'à moins d'user de violences qui feroient porter à ces pays de justes plaintes, il n'y a rien à espérer de leur bonne volonté... M. le

(1) Duverney à Lucé, 20 avril. Pap. Clermont, 1757, t. I, nº 44.

maréchal, ajoutait-il quinze jours après, à qui je n'ai pas laissé ignorer le désir ardent que vous aviez qu'il marchât plus tôt que plus tard, est fâché que vous ne soyez pas totalement persuadé de l'impossibilité où il est, par le défaut de subsistances, d'exécuter ce qu'il souhaiteroit autant que vous, et s'est plaint à moi, en confidence, de ce qu'on s'est opposé à la formation des magasins que l'intendant vouloit établir par voie d'achats; celle des impositions que vous avez préférée n'a produit encore à Munster que soixante-dix mille rations (1). »

Le maréchal de Belle-Isle avait trop étudié, vu et fait la guerre, il avait trop de sens et de pratique pour s'entêter dans une théorie bonne en soi, mais que l'événement venait contredire, et sans la répudier en principe, il donnait par le fait raison à l'expérience du maréchal d'Estrées contre les systèmes de Pâris-Duverney. « Je comprends mieux qu'un autre, répondait-il à son fils, toute l'étendue de l'embarras de M. le maréchal d'Estrées par rapport aux subsistances. Il est dans le cas où il faut forcer nature, passer par-dessus toute sorte de considérations particulières, et imaginer toute sorte d'expédients qui sont rarement trouvés par tout autre que celui sur qui roule la besogne. C'est là le cas où il faut laisser en arrière pour un temps les équipages de tout le monde et faire marcher les officiers d'infanterie à pied. Il faut leur faire regagner cette incommodité par de bons traitements pécuniaires. Nécessité n'a point de loi; il y a des cas forcés que l'on fait entendre à notre nation plus qu'à aucune autre, quand on a pu

(1) Gisors à Belle-Isle, 6, 11 et 19 mai [3431].

une fois gagner son estime et sa confiance... Je suis bien persuadé de toute la volonté et activité de votre général pour marcher en avant. Vous pouvez lui dire que si j'en avois été cru, on lui auroit fait descendre par le Rhin un million de rations de fourrage. La Sarre, les Évêchés et le pays de Trèves regorgent de foin. Il n'est rien que je n'aie dit et fait pour cela. Mais en même temps j'ai pensé qu'il étoit impossible de soutenir la guerre en faisant des marchés chez les princes d'Allemagne où tout doit être exigé par impositions; bien entendu qu'il faut se faire obéir. Mais à présent que vous voilà en mouvement, cela ne doit pas empêcher que l'on ne fasse descendre des fourrages de la Moselle et c'est sur quoi je ne cesserai d'insister (1). »

## XIX

Le régiment de Champagne avait enfin rejoint le gros de l'armée. Après avoir, d'après les ordres du maréchal, surveillé l'établissement d'un pont de bateaux à Dusseldorf avec double tête sur les deux rives du Rhin, le comte de Gisors était arrivé au camp sous Wesel, le 10 mai. A quelques jours de là on recevait la nouvelle d'une victoire remportée le 6, devant Prague, sur le prince Charles de Lorraine par le roi de Prusse. Parmi les jeunes officiers et les soldats chez qui les Autrichiens n'étaient pas en grande estime, on n'était point trop fâché. Tant mieux, se disait-on, il n'y a que les

(1) Belle-Isle à Gisors, 12 et 24 mai [3431].

Français qui battront les Prussiens. « Il paroît cependant, remarquait le comte de Gisors, que les Autrichiens se sont comportés avec beaucoup de valeur et que l'affaire a été bien disputée. Mais comme on ne peut les justifier qu'en relevant encore les Prussiens, je laisse dire et ne m'occupe que de soutenir notre confiance et notre gaieté, tandis qu'au fond de l'âme je suis persuadé que ceci va avoir pour nous, ainsi que pour l'impératrice, des suites bien fâcheuses (1). »

Au quartier général, et surtout à Versailles, on partageait les inquiétudes du comte de Gisors. On craignait que le succès du roi de Prusse ne lui permît d'envoyer un fort détachement de ses troupes pour grossir l'armée hanovrienne que le duc de Cumberland formait sur le Weser (2). Par bonheur les premières nouvelles arrivées étaient les pires, et il devint bientôt certain que le roi de Prusse, affaibli par les pertes énormes que lui avait coûtées sa victoire, obligé de surveiller à la fois le prince Charles qui était dans Prague avec quarante mille hommes et le maréchal Daun qui en avait cinquante mille à Kolin, était hors d'état de faire passer le moindre secours en Hanovre. « Les événements de la Bohême, bien loin de ralentir vos mouvements, écrivait à son fils le maréchal de Belle-Isle, doivent au contraire les hâter ; c'est sur ce ton que nous écrivons à votre général, et, par cette raison, son armée ne sera point affoiblie, ou tout au plus de quelques escadrons. Le roi est dans la résolution de soutenir avec vigueur tous ses engagements et de faire connoître à toute l'Europe

(1) Gisors à Belle-Isle, 16 mai [3431].
(2) Belle-Isle à Gisors, 18 mai [3431].

sa fidélité dans ses traités (1). » Ce que voulait dire le maréchal, c'est que, pour dégager sa parole, le roi allait envoyer en Allemagne une seconde armée française.

Lorsque, dans les négociations poursuivies à Vienne par le comte d'Estrées, la France avait insisté pour remplacer par une armée de cent mille hommes sur le bas Rhin le corps de vingt-quatre mille auxiliaires qu'elle devait joindre aux forces de l'impératrice, les ministres autrichiens avaient toujours soutenu que la diversion par la Westphalie et le Hanovre, telle qu'on la projetait à Versailles, n'aurait aucun effet sur les incidents de la guerre en Saxe et en Bohême. L'événement venait de leur donner raison et l'habile comte de Kaunitz n'avait point manqué de s'en prévaloir pour réclamer de la France la stricte exécution du traité de Versailles. Louis XV n'avait point contesté ; déjà plus de trente mille hommes commençaient à s'acheminer de tous les points du royaume vers l'Alsace. Mais en même temps qu'on montrait à l'impératrice que la France était toujours prête à faire plus qu'elle n'avait promis, on tenait à lui prouver aussi que l'action de la France dans l'Allemagne du Nord n'était point aussi peu efficace qu'on le prétendait à Vienne. C'est pourquoi les ordres les plus pressants avaient été dépêchés au maréchal d'Estrées de chercher le duc de Cumberland et de le combattre.

Le 21 mai, le camp de Wesel était levé, et le 26, le quartier général était établi à Munster. Cette marche de cinq jours à travers la Westphalie avait été très

(1) Belle-Isle à Gisors, 22 et 24 mai [3431].

pénible pour les troupes ; de la pluie, des chemins défoncés, obstrués, des colonnes coupées par les équipages, arrêtées à chaque instant ou rappelées en arrière, un chaos d'ordres et de contre-ordres, pour horizon des bruyères, des marais, çà et là une pièce de blé maigre, de rares et misérables villages sans aucune ressource, et, la nuit venue, le soldat épuisé de fatigue et de faim, n'ayant pas même assez de bois pour sécher ses habits, tel est, en raccourci, le tableau qu'en traçait le comte de Gisors. Pour lui-même il avait lieu d'être satisfait, car il n'avait pas cessé de donner à ses soldats l'exemple de la règle et de la patience. Chaque soir il lui eût été facile de trouver aux abords du campement un logis et un foyer ; cependant il passait la nuit sous la tente : tout le jour il était à cheval, allant d'un bataillon à l'autre, encourageant ses hommes. « Si je me donne beaucoup de peine, écrivait-il à son père, j'ai aussi lieu d'être content de l'esprit du régiment. Il n'est pas échappé un mauvais propos aux soldats qui au contraire chantoient et rioient. Il n'y en a que deux ou trois qui seroient demeurés en chemin d'inanition, si je ne les avois fait ramasser par notre artillerie et ne leur avois fait boire un reste de vin de Malaga que j'avois dans mon flacon (1). » Aussi était-il adoré de son régiment, et, par l'exemple de son régiment, de toute l'armée.

Le 30 mai, une colonne commandée par le duc d'Orléans arrivait, le régiment de Navarre en tête, au camp sous Munster. Entre Navarre et Champagne, les premiers des vieux corps après Picardie, il y avait une fraternité d'ancienne date. Aussi le comte de Gisors,

(1) 24 mai [3431].

escorté de cinquante officiers de Champagne, était-il venu à la rencontre de Navarre, et les officiers de Navarre avaient-ils accepté le déjeuner que leur venait offrir le colonel de Champagne. « Tous les cent cinquante sont venus chez moi, écrivait-il à son père ; moitié assis, moitié debout, les uns ayant des assiettes, les autres non, nous avons mangé des poulets au riz, des jambons, des gigots, des pâtés, et bu, tant à votre santé qu'à celle de la fraternité, quatre-vingts bouteilles de vin. Cela s'est passé gaiement et militairement... Puis nous avons reconduit tous ensemble MM. de Navarre à leur camp, notre musique à notre tête, les soldats dans les rues pour leur faire honneur en passant devant le front de bandière. Les leurs nous ont rendu la même politesse et m'ont mangé de caresses, moi personnellement, les vieux, qui étoient à Prague, par adoration pour vous, les jeunes, en souvenance du vin que nous bûmes ensemble à la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne. Tout cela rempli, j'allai voir M. d'Armentières. Quelle ne fut pas ma surprise, revenant chez moi à huit heures du soir, d'entendre nos clarinettes et de voir de loin un bataillon blanc qui marchoit ! C'étoit les quatre cents grenadiers de Champagne et Navarre qui sur-le-champ m'entourèrent, jetant leurs chapeaux en l'air et criant : Vive Champagne ! Vive Navarre ! Vive Gisors ! L'un portoit pour drapeau un écureuil au bout de son sabre et me dit que, ne m'ayant pas, ils vouloient du moins avoir toujours mes armes devant eux (1). Un autre me présenta

(1) La pièce principale des armes des Fouquet était un écureuil avec la fameuse devise : *Quo non ascendam?*

un pot de bière avec un morceau de lard sur du pain de munition. Je mangeai, bus avec eux, et, mettant pied à terre, je les reconduisis à leur camp où, M. du Chatelet (1) nous ayant rejoints, la fête finit par un rondeau au milieu duquel on apporta deux tonneaux de bière qui furent en un moment avalés à votre santé, tous les chapeaux de Navarre en l'air. Cette union et cette gaieté entre deux pareils régiments ne vous déplaira pas, je crois, dans la persuasion où vous devez être qu'au lieu de quatre bataillons j'en ai huit à ma disposition dans cette armée, où d'ailleurs ceci a fait un bon effet. » Après le récit de cet épisode où rien ne manquait pour enivrer une jeune tête et donner à celui qui en était le héros des airs de triomphateur, voici ce qu'ajoutait, quelques lignes plus bas, le comte de Gisors : « Je n'ai pu voir M. le maréchal en particulier, à cause de la quantité de princes et de monde qu'il y avoit chez lui. Plus il me marque de bonté et plus je me tiens en arrière, pour ne pas exciter la jalousie de mes camarades qui trouveroient avec raison qu'un blanc-bec comme moi n'est pas fait pour tenir son coin dans le cabinet d'un général (2). »

C'était seulement depuis le départ de Wesel, c'est-à-dire depuis dix jours à peine, que la campagne était réellement et sérieusement commencée. C'était assez pour que le maréchal d'Estrées, observateur exact et tenu de bien voir, pût juger sans illusion de l'état moral de son armée. « La gloire nourrit les François, » s'écriait généreusement le comte de Gisors (3). A ce compte, le

(1) Colonel de Navarre.
(2) Gisors à Belle-Isle, 31 mai [3431].
(3) Gisors à Belle-Isle, 19 mai [3431].

maréchal de Saxe en son temps aurait pu se flatter d'être le plus grand munitionnaire du monde (1), car il avait rassasié ses soldats de gloire. Mais comme, chez lui, la délicatesse du caractère n'était point à la hauteur du génie guerrier, comme ses appétits de jouissance étaient plus malaisés à satisfaire que ses appétits de bataille, il avait, par le triste exemple de ses avidités et de ses désordres, rabaissé les âmes qu'avaient exaltées ses victoires. Certes, il n'y a guère eu dans l'histoire militaire de la France de période plus éclatante que les campagnes de 1745 à 1748. Fontenoy, Raucoux, Laufeld, étaient d'illustres actions dont l'armée se faisait justement gloire et dont la France lui faisait justement honneur ; mais de Fontenoy, de Raucoux et de Laufeld, l'armée, sous ses drapeaux victorieux, avait rapporté des bagages grossis par la maraude et, parmi le désordre d'un bulletin mal acquis, des germes d'idées malsaines dont le développement, dans une société facile à toutes les tentations, ne devait pas rencontrer le plus léger obstacle. De 1748 à 1756, la France a vécu dans une prospérité jusque-là sans exemple, dans une expansion inouïe de jouissances intellectuelles et sensuelles ; en un mot, elle a vécu

(1) C'est peut-être pour cela qu'il avait pour la question des subsistances le mépris que lui reprochait en ces termes Pâris-Duverney : « Lorsque M. le maréchal de Saxe écrivit ses *Rêveries*, il regardoit toutes précautions sur les subsistances comme autant d'inutilités et d'abus. Je crois qu'il auroit bien changé de ton, s'il avoit eu le temps de revoir son ouvrage. N'a-t-il pas eu tort, d'ailleurs, d'appliquer à toutes les nations indifféremment ce qu'il a pu voir pratiquer pour certaines qui ne connoissent pas de discipline et et qui ne vivent que de pillage? » Pâris-Duverney au marquis de Voyer. Pap. Clermont, 1757, t. I, nº 104.

de cette *vie inimitable* que jadis Antoine et Cléopâtre avaient imaginée pour eux seuls, tandis qu'ici, au dix-huitième siècle, c'était toute une société qui s'y abandonnait et s'y énervait. L'armée fatalement s'y énervait avec elle. Quand l'appel aux armes la tira de cette oisiveté de la paix où les défauts se propagent et se développent insensiblement, cette armée en qui la société se confiait, cette armée qui se croyait toujours égale à elle-même, se trouva tout à coup affaiblie par des besoins nouveaux, alourdie par des exigences nouvelles. Depuis l'officier général jusqu'au simple soldat, à tous les degrés de la hiérarchie militaire, l'influence du temps, le goût du bien vivre, avaient créé des nécessités auxquelles on ne savait plus se soustraire.

Une ordonnance somptuaire, comme d'usage, avait réglé les équipages et la table des généraux et des colonels (1) ; jamais on n'en avait vu d'aussi large ; elle ne l'était pas assez au gré des habitudes qu'elle devait contenir, et tout de suite elle fut transgressée. La vaisselle d'argent, les porcelaines et les cristaux s'étalaient dans des repas de tous les jours qui étaient des festins. Un lieutenant général, qui aurait dû être content de trente chevaux qu'on lui passait, en avait soixante et plus. Comment résister au torrent ? Les meilleurs y étaient entraînés. Le comte de Gisors lui-même avait vingt-trois chevaux, sept de plus que ne lui en attribuait l'ordonnance. Il est vrai que lorsque tous les autres menaient avec eux des berlines et des chaises de poste, il était le seul qui n'en eût point, par respect pour les

(1) Ordonnance du 9 mars. — Voir *Mémoires du duc de Luynes*, t. XV, p. 453.

ordres de son père. Cependant il le suppliait de révoquer sa défense et de lui permettre d'acheter une voiture, non pour son propre usage, mais dans l'intérêt des officiers de son régiment qu'un accès de goutte ou de fièvre pouvait mettre hors d'état de monter à cheval (1). « Je comprends, lui répondait le maréchal de Belle-Isle, l'utilité dont peut être une berline dans certaines occasions. J'ai été élevé dans des usages absolument différents, mais dès que c'est l'usage actuel, je ne m'oppose à rien, bien entendu que M. le maréchal [d'Estrées] le trouvera bon, car il faut de préférence à tout obéir scrupuleusement à l'ordre du général (2). »

L'ordre du général était que les charrettes des pays que traversait l'armée devaient être exclusivement requises par l'intendant pour le service des fourrages et des vivres ; cependant beaucoup de gens, surtout parmi les officiers inférieurs, s'en emparaient et les retenaient pour mener leurs bagages. Il n'était pas jusqu'aux soldats à qui il avait fallu fournir des chevaux pour le transport des marmites et des tentes (3). Enfin, comme si ce n'eût pas été assez de toute cette caravane aux trois quarts inutile pour ruiner les escadrons de guerre en leur disputant le fourrage, il y avait encore les attelages d'une foule parasite accrochée aux flancs de l'armée, de marchands, de cafetiers, de vivandiers, de bateleurs et de filles. C'était dans ces faubourgs ambulants que les officiers et les soldats allaient vider leurs bourses et perdre dans la débauche le sentiment

(1) Gisors à Belle-Isle, 2 juin [3432].

(2) Belle-Isle à Gisors, 8 juin [3432].

(3) Un ordre du 24 mai accordait une somme de 1,200 livres par bataillon pour l'acquisition de huit chevaux de bât.

de la discipline. C'était là que beaucoup de capitaines laissaient l'argent qui devait servir à l'entretien de leur compagnie. C'était de là que revenaient trop souvent ces lieutenants qui émouvaient la pitié du comte de Gisors, quand il les voyait, « faute de moyens, reprendre pour leur subsistance la moitié du pain de munition qu'ils avoient accordé à leurs valets (1). » Enfin c'était de là que partaient les soldats pour courir la maraude, et c'était là, qu'après avoir rançonné ou pillé les pauvres gens du voisinage, ils rapportaient effrontément leurs dépouilles. A tous les degrés de l'armée, le maréchal d'Estrées était résolu d'arrêter le progrès du mal. Aux officiers généraux et aux colonels il avait donné les ordres les plus sévères pour qu'ils eussent à laisser à Munster toutes leurs voitures ; il n'y avait d'exception que pour celles des chirurgiens majors. Contre « le brigandage des vivandiers » et contre la maraude, le grand-prévôt était armé des peines les plus sévères ; les maraudeurs pris en flagrant délit étaient livrés à l'exécuteur et pendus (2).

## XX

Du 3 au 5 juin, les deux lignes de l'armée avaient successivement quitté le camp de Munster et s'étaient portées sur l'Ems, d'abord à Teligt, puis à Warendorff. La marche s'était faite en bon ordre, mais en arrivant, le 4, au camp de Warendorff, beaucoup de soldats

(1) Gisors à Belle-Isle, 2 juin 1757 [3432].
(2) Gisors à Belle-Isle, 29 mai [3431].

s'étaient échappés des rangs pour faire la maraude. Dix ou douze vaches avaient été tuées et partagées entre les maraudeurs. Au retour, deux d'entre eux étaient tombés entre les mains du grand-prévôt : c'étaient deux grenadiers de Champagne, qui n'avaient jamais été mis en prison, bons sujets au témoignage de leur colonel, « et de ces gens à bons propos qui animent toute une compagnie ». Toute la compagnie vint donc au comte de Gisors pour qu'il sollicitât la grâce de leurs camarades. Il répondit qu'il était aussi affligé que personne dans le régiment, mais que jamais il n'arrêterait le cours de la justice qui devait être inflexible contre les maraudeurs. Le maréchal avait prononcé son arrêt : l'un des deux coupables, désigné par le sort, devait être exécuté le lendemain. Le lendemain 5, à la pointe du jour, le comte de Gisors partit avec un détachement chargé d'escorter le comte de Maillebois, maréchal général des logis de l'armée, qui allait reconnaître la position d'un corps hanovrien qu'on disait être dans le voisinage.

La reconnaissance ne rentra que le 6 au matin à Warendorf. Avant de regagner ses tentes, le comte de Gisors s'empressa d'aller faire son rapport au maréchal d'Estrées. A peine se fut-il montré, « savez-vous, lui dit le maréchal, quel parti j'ai été forcé de prendre ? » Comme évidemment il ne comprenait rien à cette question, le maréchal l'emmena dans son cabinet et le mit au courant d'un fait déplorable qui s'était passé la veille pendant son absence. Au moment où le maraudeur condamné à mort arrivait sur le lieu de l'exécution, au milieu de plus de dix mille soldats de tous les corps, et tandis que le peloton de grenadiers de Champagne qui

le gardait s'ouvrait pour donner passage à l'exécuteur, un grand tumulte avait éclaté dans le cercle énorme qui se pressait autour d'eux ; le prisonnier, qu'on n'avait pas pris la précaution d'attacher, s'était échappé aux applaudissements de la foule, et le tumulte tournant à la sédition, la connétablie et le grand-prévôt lui-même avaient été chassés et poursuivis à coups de pierres. Le lendemain matin, le maréchal avait fait appeler le lieutenant-colonel, le major et les commandants de bataillon du régiment de Champagne, et après leur avoir démontré qu'il était nécessaire de raffermir par un exemple sévère la discipline ébranlée, il les avait prévenus que le lieutenant de grenadiers qui, par sa négligence, était responsable de l'évasion du condamné, serait cassé le jour même, en présence du maréchal et devant tout le régiment assemblé sous les armes. C'est sur ces entrefaites qu'était arrivé le comte de Gisors. Au camp, il trouva tout le monde consterné, les commandants touchés des paroles du maréchal, les officiers et soldats résignés à l'expiation qui allait tomber malheureusement, après quarante ans de service, sur un vieil officier de fortune.

A trois heures, le régiment avait pris les armes, les quatre bataillons formaient un vaste carré au milieu duquel se tenaient les officiers supérieurs. Pendant trois quarts d'heure un silence solennel régna dans l'enceinte : c'est à peine si, parmi les nombreux spectateurs qui se pressaient au delà, quelques mots étaient échangés à voix basse. Enfin le maréchal parut ; plus de cent officiers généraux ou supérieurs lui servaient d'escorte. Il vint d'abord aux drapeaux du premier bataillon, et s'adressant au comte de Gisors, il lui dit

qu'il était fort fâché de lui faire une pareille visite, puis il ordonna qu'on amenât le lieutenant et les vingt grenadiers qui étaient la veille de garde autour du condamné. Aux grenadiers il dit que s'il faisait bonne justice, il les décimerait, mais que comme l'armée marchait à l'ennemi, il comptait bien qu'ils sauraient mériter leur grâce ; puis il cassa l'officier, lui infligea six mois de prison, et donna l'ordre d'envoyer au prévôt le sergent et le caporal. Alors haussant la voix et s'adressant à tout le bataillon, il dit : « Mes enfants, autant je chercherai à épargner votre sang en général, autant je sévirai contre la maraude où vous vous êtes adonnés par la négligence de vos officiers. »

Ici il faut laisser le comte de Gisors raconter à son père la suite de cette scène émouvante : « Remué, comme vous le pouvez croire, par un tel propos, je m'avançai et lui dis à haute voix : « Monsieur le maré-« chal, s'il y a eu hier un misérable de sauvé, il y a « bien des innocents de morts aujourd'hui, car c'est « perdre pour nous mille fois plus que la vie que de « perdre l'estime et les bontés de notre général. » J'ose dire que la moitié de l'assemblée joignit ses larmes à celles qui m'échappèrent. M. le maréchal passa au second bataillon, s'arrêta pareillement vis-à-vis des drapeaux et dit, après un petit préambule sur la maraude, qu'*il seroit fâcheux pour lui d'être à la tête d'une armée de voleurs*. Les deux autres bataillons n'eurent que des gracieusetés ; mais jamais M. le maréchal ne pourra nous en faire d'aucune espèce qui réparent la plaie qu'une pareille scène et l'épithète d'armée de voleurs ont faite à nos cœurs. J'ai assemblé les officiers du régiment et leur ai parlé comme je le

devois, pour leur faire sentir la différence qu'il doit y avoir entre la sensibilité et l'humeur, les bornes que cette sensibilité même doit avoir et combien il seroit dangereux qu'elle ne devînt coupable, pour peu qu'elle se communiquât aux soldats ou bien qu'on voulût la faire partager à ses amis et à ses voisins. Comme il devoit y avoir une exécution hier, j'ai fait prendre les armes au régiment entier, afin qu'on ne nous soupçonnât pas d'avoir part à l'émeute, en cas qu'il y en eût une, et il n'y a sorte de politesse que je ne fasse en public au grand-prévôt afin d'inspirer de la considération pour lui. Mandez-moi, je vous prie, mon cher père, de vous à moi, si vous approuvez qu'on soupçonne un régiment entier d'avoir part à l'évasion d'un coupable, que pendant que toute l'armée maraude, on choisisse un des régiments où on sait que la discipline est exercée le plus sévèrement pour lui faire une pareille mercuriale en public, et qu'on se serve de l'expression de voleurs en parlant aux drapeaux de Champagne. Vous devez être bien sûr que ceci ne fera que redoubler mon zèle et celui du régiment où on n'entendra jamais autant de murmures que dans les autres ; mais j'ai le cœur ulcéré (1). »

Dans ce cœur ulcéré, le sentiment du devoir n'avait pas cessé de tenir une grande place, et l'autorité du maréchal de Belle-Isle n'avait pas besoin d'un grand effort pour l'y rétablir. Sa réponse, qu'on va lire, n'en est pas moins belle. « Il est malheureux pour le régiment et pour vous, écrivait-il à son fils, que le sort soit tombé sur lui ; mais, vu toutes les circonstances, j'aurois

(1) Gisors à Belle-Isle, 9 juin [3432].

fait tout comme le maréchal d'Estrées, parce qu'il faut des exemples dès les premiers jours, et ils sont encore plus efficaces quand ils tombent sur un corps distingué et qui a un chef tel que vous. Je sais que M. le maréchal d'Estrées a été tout aussi affligé que vous, et il m'a écrit sur cela une lettre pleine d'amitié. En même temps que j'approuve le fond, je blâme infiniment la forme. J'aurois fait mettre le lieutenant de grenadiers en prison, mais je ne l'aurois pas cassé. J'aurois harangué le régiment et n'aurois point employé de terme qui eût pu l'offenser et le blesser. Je les aurois au contraire piqués d'honneur en les mettant eux-mêmes à ma place. Mais comme cette affaire ne vous fait aucune espèce de tort non plus qu'au régiment, il ne faut s'en souvenir que pour redoubler de sagesse et de discipline, et vous ne sauriez apporter trop d'attention pour qu'il ne reste pas le moindre vestige d'humeur ni de mécontentement, et surtout qu'il ne soit pas tenu le moindre propos de la part d'aucun de vos officiers et encore bien moins des soldats. La conséquence en seroit infinie pour le service du roi et la police de l'armée, pour vous personnellement qui en deviendriez responsable, et, quoique vous fassiez tout ce qu'il faut pour n'avoir ni envieux ni jaloux, soyez persuadé que vous en avez qui seroient bien aises, sans se montrer, de vous jeter le chat aux jambes et vous rendre de mauvais offices ; au lieu que la sagesse de votre conduite vous fera beaucoup d'honneur et vous fera encore plus estimer (1). »

En effet, le zèle du comte de Gisors pour la discipline et contre la maraude, la bonne tenue du régiment de

(1) Belle-Isle à Gisors, 14 juin [3432].

Champagne, et l'esprit de justice qui tempérait la sévérité du général en chef, eurent bientôt apaisé les ressentiments qu'avait soulevés la malheureuse affaire du 6 juin; quinze jours après il n'en restait plus trace. « M. le maréchal, écrivait à son père le comte de Gisors, a comblé de politesses les chefs du régiment que j'ai menés dîner chez lui, et nous a tenu, en présence de deux cents personnes, des propos mille fois plus flatteurs que ceux qui nous ont affligés n'étoient offensants. Il viendra voir demain manœuvrer le régiment. Jugez si nous serons sur notre propre (1). »

## XXI

Malheureusement pour le maréchal et pour son armée, l'ennemi leur avait offert pendant quelques jours, puis enlevé tout à coup l'espoir fortifiant d'une bataille. Il était bien vrai que le duc de Cumberland, après avoir hésité d'abord et paru vouloir attendre en Hanovre l'attaque des Français, avait passé le Weser à Minden et rejoint avec la meilleure partie de ses forces un corps d'observation qui, depuis les premiers jours de mai, occupait, auprès de Bielefeld, le poste de Brakwede.

En réunissant à ses Hanovriems tous les contingents fournis par le landgrave de Hesse, le duc de Brunswick, le duc de Saxe-Gotha et le roi de Prusse, il pouvait

(1) Gisors à Belle-Isle, 24 juin [3433]. — Le 26 juin, il y eut entre les lieutenants de Champagne et ceux de Navarre une partie de barres dont le comte de Gisors fit les honneurs au maréchal et aux princes.

disposer de quatre-vingts bataillons et de soixante escadrons à peu près. Le poste occupé par les Hanovriens, adossés à de hautes collines boisées, couvert de retranchements et de redoutes, paraissait inaccessible par son front et par sa droite; il l'était moins par sa gauche, et, en manœuvrant de ce côté, il y avait chance ou d'y donner un assaut favorable, ou de déposter l'ennemi en le tournant et de le surprendre en retraite. Le 9 et le 10 juin, l'armée française avait quitté Warendorff et s'était portée à Rheda, tandis que la réserve du prince de Soubise prenait position un peu en avant sur la droite, à Wiedenbrück. Dans cette situation, le maréchal d'Estrées était tout à fait sur le flanc gauche de l'ennemi. D'accord avec le prince de Soubise, il était décidé à l'attaquer, mais le pain manquait, il fallait attendre un convoi qui venait de Munster; l'attaque fut renvoyée au 18. Ce délai de moins, et en avançant même l'affaire au 14, il eût été déjà trop tard; car le 13, le jour même où le maréchal conférait avec le prince de Soubise, le duc de Cumberland, inquiet, peu confiant dans la bonté de ses retranchements, et satisfait peut-être d'avoir enlevé tous les grains et tous les fourrages jusqu'au Weser, avait brusquement donné à ses troupes l'ordre de décamper et de se replier sur Minden. A cinq heures du soir, toutes les tentes étaient abattues et la retraite commençait par la droite; six bataillons prussiens faisaient l'arrière-garde.

Il y avait cinq lieues de Rheda à Brakwede; averti du mouvement des ennemis, le maréchal d'Estrées avait donné l'ordre au prince de Beauvau de les suivre au plus vite avec un détachement de grenadiers et cinq

cents chevaux. Le comte de Gisors avait obtenu de marcher en volontaire avec ce détachement. Par un malentendu regrettable, l'ordre du maréchal ne put être exécuté qu'à onze heures du soir. Entre deux et trois heures du matin, à la petite pointe du jour, on entendit un feu très vif. C'étaient les volontaires royaux du comte de Chabo (1) qui, placés à Gütersloh à mi-chemin d'un camp à l'autre, avaient profité de leur avance et s'étaient jetés les premiers sur l'infanterie prussienne. Ils l'avaient atteinte dans son camp même et la menèrent battant jusque dans Bielefeld. Au delà, il y avait une gorge qui devait retarder la retraite de l'ennemi ; si les volontaires, trop peu nombreux pour s'y porter seuls, avaient été soutenus à temps, l'arrière-garde du duc de Cumberland pouvait être prise ou détruite. Mais quand les grenadiers du prince de Beauvau arrivèrent à Bielefeld, le moment favorable était passé ; ce fut un double malheur, car les grenadiers se revanchèrent de leur déconvenue sur la pauvre petite ville qui fut odieusement pillée. Le soldat, ivre de vin et d'eau-de-vie, n'écoutait plus ses officiers. Il y eut pour plus de cent mille francs de toiles enlevées ou détruites. A midi, l'ordre commençait à peine à se rétablir, et il fallut attendre jusqu'au soir pour reprendre la poursuite qui, à vrai dire, ne pouvait plus donner aucun résultat sérieux.

Un second détachement commandé par le comte de Lorge avait rejoint celui du prince de Beauvau. Le 15, au point du jour, l'un et l'autre formant avec les volontaires royaux un corps d'environ quatre mille

(1) Frère du maréchal général des logis de la cavalerie.

hommes, se présentèrent devant Herforden, ville close de murs, entourée d'un double fossé, et qui répondit par une vive fusillade aux sommations qu'on se donna la peine de lui faire, sans songer que le manque d'une artillerie suffisante devait leur ôter toute influence persuasive. Après une journée de tiraillerie qui coûta fort inutilement la vie à une trentaine de volontaires, il fallut, le soir venu, se replier sur Bielefeld. Le lendemain, on apprit avec étonnement que l'arrière-garde hanovrienne, pressée de rejoindre l'armée qui à midi était tout entière de l'autre côté du Weser, avait pendant la nuit subitement évacué Herforden ; quelques compagnies y furent envoyées, tandis que le gros du détachement regagnait le camp de Rheda (1),

En passant à Brakwede, les officiers se donnèrent le loisir d'étudier l'ancien camp de l'ennemi, et de cette étude il parut résulter que l'attaque en eût été bien plus aisée que ne se l'était imaginé le maréchal, d'après les reconnaissances qu'il avait faites et fait faire. Comme il est toujours commode de juger après coup, et beaucoup plus facile d'apprécier sur le terrain même les avantages ou les inconvénients d'un poste que d'autres n'ont pu apercevoir que du dehors et de loin, le résultat de cette enquête tourna contre le maréchal, et les visiteurs en rapportèrent au camp une impression dont le comte de Gisors, malgré la justesse de son esprit, ne se défendit pas complètement d'abord. Ainsi il écrivait à son père : « Je ne peux pas vous dissimuler que la connoissance du camp de Brakwede d'une part, et de l'autre, le peu d'avantage que nous avons tiré de notre

(1) Gisors à Belle-Isle 14, 16 et 19 juin [3432-3433].

supériorité pour harceler leur retraite, ont produit un mauvais effet dans le gros de l'armée qui, injuste sur le défaut de subsistances, blâme encore le peu de vivacité avec laquelle nous nous portons sur le Weser (1). » Mais quelques jours après, rendu à lui-même et mieux éclairé sur les derniers événements, il prenait généreusement le parti du général blâmé mal à propos et plus mal servi. « J'ai vérifié, disait-il, tout ce qui avoit pu occasionner la lenteur avec laquelle nos détachements ont marché à la poursuite de l'ennemi, et j'ai trouvé que les ordres du maréchal avoient été donnés assez à temps pour qu'il y eût cinq mille hommes sur l'arrière-garde avant la pointe du jour. La situation de M. le maréchal est réellement à plaindre vis-à-vis des ordres qu'il reçoit, des difficultés qu'il rencontre dans ce maudit pays, de l'inexactitude avec laquelle ses ordres sont exécutés, de l'humeur que cela lui donne et des ennemis qui empoisonnent les propos que l'humeur lui fait tenir... Nous sommes dans un malheureux temps, mon cher père ; dans tous les états l'indépendance gagne, et chacun, sans rien examiner, censure ceux en qui réside l'autorité ; peu de véritables citoyens et de gens qui aiment le bien. » Puis, par un brusque retour, de la situation du maréchal d'Estrées à l'armée passant à celle du maréchal de Belle-Isle au Conseil, il ajoutait : « Par tout ce que je vois, mon chagrin redouble de vous voir dans la place où vous êtes. Je gémis de n'être pas à portée d'être le confident de vos peines... Il faut bien de la gloire pour me dédommager de ce qu'il en coûte à mon amour d'être séparé de vous (2). »

(1) Gisors à Belle-Isle, 19 juin.
(2) Gisors à Belle-Isle, 24 juin [3433].

Le comte de Gisors faisait allusion à des rumeurs qui couraient autour de lui. On disait que la nouvelle armée d'Allemagne, composée de quarante-cinq bataillons et de cinquante-huit escadrons, c'est-à-dire forte de plus de quarante mille hommes, allait avoir pour chef le maréchal de Richelieu ; et en effet le maréchal de Belle-Isle en avait informé son fils(1) ; mais on ajoutait que le nouveau général, réconcilié avec madame de Pompadour par les soins de Pàris-Duverney, avait été nommé malgré la vive opposition du maréchal de Belle-Isle.

Il y avait un autre événement qui augmentait l'agitation dans l'armée de Westphalie. Le prince de Soubise venait d'être subitement rappelé à Paris pour prendre les ordres de la cour au sujet d'une troisième armée moins considérable, mais complètement distincte des deux autres, et que le roi se proposait d'envoyer encore au secours de l'impératrice. La réserve dont le commandement vaquait par le départ de M. de Soubise avait été tout de suite partagée en deux corps que le maréchal d'Estrées, dans son libre choix, avait confiés au marquis d'Armentières et au duc de Broglie ; de là, dans la foule des lieutenants généraux, une explosion de récriminations jalouses et contre le maréchal et contre leurs collègues favorisés par le maréchal. « Autant que j'en puis juger, écrivait le comte de Gisors à la fin d'une de ses lettres, M. de Maillebois ne donne pas son approbation à tout ce qui se passe (2). » Par ce trait rapide, M. de Gisors avait nettement désigné l'auteur de tout le mal, le mauvais génie du maréchal d'Estrées.

(1) Belle-Isle à Gisors, 11 et 13 juin [3432].
(2) Gisors à Belle-Isle, 19 juin [3433].

Actif, hardi, spirituel, intelligent, admirablement doué pour la guerre, mais rongé d'ambition et de passions mauvaises, sans foi, sans mœurs et sans conscience, le comte de Maillebois s'était dès le premier jour heurté contre le caractère rigide, honnête, sévère du maréchal d'Estrées. Comme il lui avait supposé peu d'idées et de ressources d'esprit, il avait compté le dominer et le diriger à sa guise; il s'était trompé. Le maréchal, un peu lentement mais sûrement, se conduisait lui-même; quand il avait aperçu dans son maréchal général des logis la prétention de dicter des ordres au lieu d'exécuter ceux du général en chef, sans éclat, sans effort, il l'avait simplement rangé à son devoir. Maillebois s'était vengé; c'était auprès de lui que les mécontents venaient aiguiser leurs rancunes, et les plus dangereuses intrigues contre le maréchal sortaient du quartier de son chef d'état-major.

Maillebois avait fait avec le maréchal de Richelieu la campagne de Minorque; c'étaient deux natures profondément corrompues, que l'affinité des mœurs et du caractère attirait fatalement l'une vers l'autre. Aussi M. de Richelieu avait-il demandé pour Maillebois, et Maillebois souhaité pour lui-même les fonctions de maréchal général des logis dans la nouvelle armée d'Allemagne. Chose étrange, c'était un ami de l'un et de l'autre, Pâris-Duverney, qui avait empêché ce rapprochement de se faire. Comment et pourquoi voulait-il enchaîner, river Maillebois à l'armée de Westphalie? Maillebois se désespérait. « Je connois votre amitié pour moi, écrivait-il à Duverney, je l'ai éprouvée et j'y suis sensible comme je le dois; mais je suis persuadé que si vous n'aviez consulté qu'elle dans les propositions qui vous

ont été faites pour le changement de ma destination, vous ne vous seriez pas opposé si fortement à l'envie que M. de Richelieu a de m'avoir avec lui. Comme il est impossible à une âme comme la vôtre de se conduire par d'autres motifs que ceux du bien général, vous avez désiré que je restasse ici, parce que vous m'y avez cru utile ; vous m'avez même fait l'honneur de m'y croire indispensablement nécessaire, et je n'ai à cela que deux choses à répondre: l'une que non seulement je n'ai jamais la liberté de faire le bien, mais que souvent je n'ai pas le crédit d'empêcher le mal ; l'autre qu'en m'attachant aussi étroitement à cette besogne, vous m'attachez nécessairement aux fautes dont je ne peux pas répondre et au blâme que beaucoup de gens seront empressés de me faire partager... Si j'avois dit aussi décisivement qu'un autre que je ne voulois point la place que j'occupe, on ne m'auroit pas forcé à la prendre, et j'aurois aujourd'hui la liberté et l'avantage de me trouver avec un général qui est capable de faire beaucoup de bien à l'État et beaucoup d'honneur à ceux qui le servent bien. Au lieu de me trouver dans une situation que j'aurois éprouvée sans rien forcer, je me suis exposé par complaisance à compromettre mes talents et à partager les sottises d'un caractère indocile et j'ose dire incapable... J'aurois demandé à quitter ma place, si je n'avois point craint de faire tort au maréchal d'Estrées. J'ai des témoins de cet excès de prudence et de probité; mais j'avoue que je trouvois de la consolation à penser que je pouvois sortir d'ici honnêtement, sans manquer au service du roi ni à un général dont je n'ai point à me plaindre comme particulier, mais dont j'ai beaucoup à me plaindre sur

l'objet qui a formé notre liaison, car non seulement je ne lui fais rien goûter de ce que je crois avantageux à la chose publique, mais je passe ma vie à ne pas faire les fonctions de ma charge dont il éparpille toute la journée les détails (1). » Tel était l'homme à qui le maréchal d'Estrées était le plus souvent obligé de confier ses secrets et par qui devaient régulièrement passer tous ses ordres.

## XXII

Le moment était venu de tout disposer pour dérober à l'ennemi le passage du Weser. De Rheda l'armée était venue camper à Bielefeld. Deux corps ou réserves, comme l'usage avait prévalu de les nommer, l'un de trois brigades d'infanterie et de trois de cavalerie, sous les ordres du marquis d'Armentières, l'autre de deux brigades d'infanterie, de deux de cavalerie et d'un régiment de dragons, sous les ordres du duc de Broglie, devaient manœuvrer sur les deux ailes de l'armée, celui-ci à gauche, vers Minden et le bas Weser, celui-là sur la droite, vers le haut du fleuve, à plus de vingt-cinq lieues du premier, de sorte que sur une ligne aussi étendue la vigilance du duc de Cumberland eût plus de peine à ne se point laisser surprendre. En outre, et dans l'intervalle, des détachements plus ou moins considérables de troupes légères et de hussards se montraient inopinément et plusieurs fois par jour sur un point ou sur un autre. C'était à Minden et à Hamelen

(1) Maillebois à Duverney, 29 juin. — Correspondance Duverney-Maillebois, nº 22. [*Mss. D. G.*]

que le duc de Cumberland avait ses magasins ; c'était de Minden et de Hamelen qu'il craignait d'être coupé, s'il se laissait attirer vers le haut Weser ; aussi était-il décidé à ne point s'éloigner de ces deux places, et c'était sous les murs mêmes de Minden qu'après avoir repassé le Weser, il avait définivement établi son camp.

Par des considérations analogues, c'était sur le haut Weser que le maréchal d'Estrées portait naturellement ses vues; mais, pour agir efficacement et avec suite, il fallait que les magasins qu'il avait ordonné de faire à Lippstadt et à Paderborn fussent abondamment pourvus, car il n'eût pas été possible à l'armée de vivre au delà du Weser au jour le jour, comme elle avait fait en deçà. Or tous les approvisionnements devaient venir de Wesel, et en effet le Rhin en était couvert; mais, en dépit de l'intendant et de ses réquisitions, les charrettes et les chevaux n'étaient point en assez grand nombre pour hâter le transport des farines et des fourrages de Wesel à Lippstadt. C'était donc au camp de Bielefeld de longues journées d'ennui pour ceux qui n'avaient pas la distraction des détachements et des reconnaissances.

Le comte de Gisors restait, à son grand chagrin, de ces inactifs, parce que son régiment étant un de ces vieux corps à qui appartenait l'honneur d'encadrer dans l'ordre de bataille les lignes de l'infanterie, il ne lui était guère possible de quitter le gros de l'armée. M. d'Armentières avait sa réserve; on parlait d'un détachement pour Chevert; M. de Gisors s'efforçait pour être employé sous l'un ou sous l'autre. Vains efforts. « M. le maréchal, à qui j'ai confié ma douleur de ce

qu'il ne faisoit rien du régiment de Champagne, écrivait-il à son père, m'a répondu avec beaucoup de bonté qu'il me gardoit comme la prunelle de son œil, et m'a confirmé que M. de Chevert ne feroit aucune besogne qui m'occasionnât des regrets. Celui, selon toute apparence, qui en fera le plus sera M. d'Armentières avec la réserve ; mais je ne crois pas qu'on ait le projet de l'augmenter... Navarre et Champagne demeureront pour couvrir le quartier général, sort le plus ennuyeux qu'on puisse avoir et qui entraîne beaucoup plus de dépense pour l'officier, qui, dans un pareil voisinage, paye tout fort cher. » Le maréchal de Belle-Isle s'appliquait à calmer la généreuse impatience de son fils. « Je loue, lui répondait-il, votre vivacité pour que le régiment de Champagne soit employé à quelque chose et surtout avec M. de Chevert ; mais vous savez bien que des corps qui font la tête de l'infanterie restent presque toujours avec le général, et vous devez compter et moi aussi sur l'amitié et les attentions du maréchal d'Estrées. Je suis bien persuadé de toute l'amitié et bonne volonté de M. d'Armentières, mais, excepté M. de Chevert, je vous aime beaucoup mieux au gros de l'armée... Vous devez être certain que le maréchal d'Estrées sera toujours très occupé de vous et de votre régiment, et que les différents détachements que vous voyez en mouvement ne sont que pour des diversions, et que, s'il se passe quelque chose de sérieux, M. le maréchal d'Estrées, comme de raison, y sera le principal acteur (1). »

Tout le monde d'ailleurs rendait justice au zèle du

(1) Belle-Isle à Gisors, 7 et 10 juillet [3431].

comte de Gisors, et personne ne songeait à réclamer quand le maréchal d'Estrée, dans ses rapports au ministre sur l'état des troupes, nommait le premier parmi les plus appliqués le colonel du régiment de Champagne. Le maréchal se félicitait de la beauté de l'armée ; la cavalerie, dont l'entretien d'abord avait exigé des prodiges d'imagination, car il avait fallu pour ainsi dire inventer des fourrages, n'était pas diminuée de plus de cinquante chevaux ; l'infanterie, au contraire, avait été fort éprouvée par les premières fatigues, car le maréchal ne comptait les bataillons qu'à cinq cent soixante-quinze hommes en moyenne ; c'était une diminution de plus de cent hommes sur l'effet normal (1). On pouvait dire au moins que, débarrassée des faibles et des malingres, cette infanterie n'en valait que mieux pour les prochains combats. Une grande nouvelle venait d'arriver de Bohême. Le 18 juin, le maréchal Daun avait battu le roi de Prusse à Chotzemitz ; Prague était débloqué, la Bohême évacuée. Ce triomphe de l'armée autrichienne irritait l'impatience des troupes françaises.

Le 7 juillet, le maréchal d'Estrées quitta brusquement le camp de Bielefeld, laissant au comte de Berchiny le soin de faire marcher l'armée dès le lendemain et de la mener de Bielefed à Hoxter. Quant à lui, résolu à prévenir ou à réparer sur-le-champ les malentendus ou les erreurs qui avaient jusque-là faussé ou retardé presque toujours l'exécution de ses ordres les plus précis, il n'avait point voulu, pour une opération aussi importante que le passage du Weser, d'autre chef d'état-major que lui-même ; le comte de Maillebois, par ses ordres,

(1) Maréchal d'Estrées à Paulmy, 2 juillet [3434].

était resté à Bielefeld. Dans la nuit du 7 au 8, le marquis d'Armentières réussit à passer le fleuve à Beverungen ; il ne trouva devant lui que deux ou trois cents Hanovriens qui se retirèrent aussitôt et qu'il fit suivre afin de reconnaître le pays. Ce premier passage, d'ailleurs, n'était que pour prendre pied sur la rive droite du Weser et protéger la construction des ponts que le maréchal avait décidé de faire jeter, six lieues plus bas, immédiatement au-dessous de Hoxter. Ce fut à l'abbaye de Corvey, voisine du point désigné, qu'il établit son quartier général. Avant de passer le Weser en force, il avait jugé prudent de ne pas laisser derrière soi, sans l'occuper, la Hesse, pays hostile. Un corps y marcha sous les ordres du marquis de Contades ; Cassel et toutes les villes ouvrirent leurs portes ; on mit garnison dans les principales, et le détachement peu diminué put rejoindre l'armée avant les événements décisifs.

Celle-ci, le 8 juillet, avait quitté Bielefeld ; elle marchait lentement, parce que les gros équipages rappelés de Munster, où ils avaient été provisoirement laissés, encombraient les chemins. A mesure qu'il se rapprochait de l'ennemi, la préoccupation du comte de Gisors était de donner à son régiment toute la perfection matérielle et morale où puisse atteindre la meilleure troupe en campagne. Des menus détails de service et de tenue jusqu'aux grands sentiments d'honneur et d'héroïsme, il ne négligeait, il ne sacrifiait rien, et en touchant tour à tour à ces extrêmes de la vie militaire, il sentait qu'il accomplissait également un devoir. « Sans présomption, écrivait-il à son père, j'ose dire que je suis parvenu à avoir le régiment le mieux marchant de toute

l'armée. Aucun officier, sous quelque prétexte que ce soit, ne quitte sa division, ni aucun soldat son rang, sans une permission, et, en arrivant, on se met en bataille, on porte les armes, les bans sont publiés et les bataillons renvoyés comme aux casernes dans une garnison. Comme je ne descends de cheval qu'une heure et demie après, je vois moi-même partir les détachements du bois et de la paille avec les officiers qui, sous ma direction, forment avec des soldats armés la chaîne du canton où se coupe le bois. Les piquets demeurent sous les armes, en avant du camp, jusqu'à ce que tout soit rentré. Voilà, je crois, mon père, toutes les précautions qu'on peut prendre quant à la discipline. Quant à la propreté, l'inspection des compagnies se fait tous les jours de route comme les autres ; on n'en souffre aucun qui n'ait la queue faite de frais, une boucle de chaque côté, l'habit bien recousu, et jamais en route il ne leur est permis de dégraffer leurs chapeaux. Presque tous les soirs je vais à l'ordre où je tâche de leur inspirer, par des discours particuliers, les sentiments que des soldats de Champagne doivent avoir. Ainsi, moitié par amitié, moitié par sévérité, je tâche de mener à bien la phalange qui m'est confiée. Mais, mon cher père, faites-nous tirer des coups de fusil ; l'oisiveté où nous languissons nous devient insupportable... Plusieurs officiers ont la fièvre et seroient demeurés, sans le fiacre que j'ai acheté à Munster. Il est fort utile au régiment, sans pouvoir me faire accuser de luxe, tant il est affreux (1). »

En passant auprès de Detmold, M. de Gisors n'avait

(1) Gisors à Belle-Isle, 10 et 11 juillet [3434-3435].

pu s'empêcher de plaindre le comte de Lippe, un de ces pauvres princes allemands alliés des Français et que les Français ne ménageaient guère ; jamais, avant leur entrée, il n'y avait eu l'espoir d'une plus belle et plus abondante moisson ; eux passés, il n'en restait plus que le regret. « Il me fait une vraie pitié, disait-il du comte de Lippe, d'autant qu'il se conduit à merveille et tient les meilleurs propos du monde en voyant dévaster son pays. » Cet infortuné souverain, dont la fortune, dérangée par ses pères, se réduisait à cinquante mille écus de rente, vivait comme un ermite dans un coin de son vaste château de Detmold ; au moins avait-il pour consolation la compagnie d'une femme charmante ; mais les malheurs de la guerre l'avaient forcé de s'en séparer, et sur ses cinquante mille écus, il fallait qu'il entretînt un contingent de trois cents hommes qu'il devait à ses puissants alliés d'Autriche et de France (1).

Enfin, le 12 juillet, l'armée se trouva réunie au camp de Corvey. Des difficultés relatives aux subsistances l'y retinrent pendant trois jours. Le munitionnaire avait déclaré au général en chef et à l'intendant qu'il était hors d'état de transporter le pain à plus de quinze lieues de ses fours ; or, comme il y avait vingt-deux lieues de Paderborn, où étaient les fours, jusqu'à Hamelen, où le maréchal avait l'ordre formel d'entrer de gré ou de force, l'armée aurait donc été, faute de pain, obligée de s'arrêter à sept lieues en deçà de son objectif. Il était absolument nécessaire d'avoir des fours plus rapprochés, le maréchal donna l'ordre

(1) Gisors à Belle-Isle, 11 juillet [3435, n° 164].

d'en construire à Hoxter; mais cette construction, pour laquelle il fallait faire venir des briques qu'on ne trouvait point dans le pays, aurait exigé plus de quinze jours. C'était le cas où il fallait forcer nature, selon le mot du maréchal de Belle-Isle. Le général en chef pressa tellement le munitionnaire qu'il finit par déclarer que si l'intendant voulait doubler ses moyens de transport, il promettait de porter de Paderborn jusqu'à Hamelen le pain de l'armée. Le problème ne fut ainsi résolu que le 17 juillet (1). Cependant, dès la veille, l'armée avait passé le Weser, la cavalerie à gué, l'infanterie et l'artillerie sur trois ponts jetés à Corvey même et à Tonnenburg, vers la gauche du camp. Elle prit position à Holtzminden.

Le 15, le maréchal d'Estrées avait poussé lui-même une reconnaissance sur la rive droite du Weser jusqu'à six lieues de Hoxter. Il était revenu peu satisfait de ce qu'il avait vu : un pays couvert, inégal, difficile, rarement assez élargi par les sinuosités du fleuve pour mériter le nom de plaine, le plus souvent restreint par le rapprochement des montagnes à n'être plus qu'un défilé, les montagnes elles-mêmes couvertes de bois épais, fréquemment coupées de ravins, quelquefois de gorges étroites qui de l'autre côté de la chaine débouchaient sur le grand chemin de Gottingue à Hanovre, en un mot un pays de chicane et fait pour la défense (2). Fallait-il, en suivant le Weser, cheminer directement,

(1) Éclaircissements présentés au roi par le maréchal d'Estrées. Paris, 1758, in-4°.

(2) Gisors à Belle-Isle, 15 juillet [3435]. — *Journal hanovrien de la campagne*, du 13 juin au 26 juillet. [*Archives du Dépôt de la Guerre. Mémoires.*]

mais péniblement sur Hamelen ? Valait-il mieux se jeter dans les montagnes, traverser la forêt de Solingen qu'on avait devant soi, tomber sur le grand chemin à Eimbeck, et par une menace sur Hanovre contraindre l'ennemi à s'éloigner lui-même du Weser? « Tous les aides maréchaux des logis sont en course pour reconnoître des marches sur notre droite, écrivait Gisors au maréchal de Belle-Isle; jamais pays n'a été, je crois, moins connu, ni projets plus incertains que les nôtres. Quelque chose qui arrive, vous serez bien aise de savoir du moins qu'enfin, par le nouvel ordre de bataille, M. de Chevert est attaché à la division de Champagne. Nous sommes sûrs, moyennant cela, de faire de la bonne besogne à notre gauche et d'être détachés avec lui si on le détache. Au reste, soyez sûr que désormais je ne demanderai plus rien, m'en rapportant entièrement à M. le maréchal. Il a assez d'autres importunités sans les miennes, et est bien à plaindre de toutes les tracasseries dont on l'accable (1). » Depuis le 12, le comte de Maillebois avait rejoint le maréchal d'Estrées.

S'il y avait des tracasseries au quartier général français, le camp hanovrien n'était pas dans une agitation moindre. La bataille de Chotzemitz y avait tout mis en rumeur ; bien loin d'espérer désormais quelques renforts du roi de Prusse, il fallait s'attendre au rappel des six bataillons qu'il avait prêtés d'abord à l'armée hanovrienne, et qui, en effet, partirent le 13 juillet pour Magdebourg, A ce premier mécompte était venue se joindre la nouvelle inattendue que les Français avaient passé le haut Weser ; dès lors le désarroi fut au

(1) Gisors à Belle-Isle, 17 juillet [3435].

comble. C'était sur le bas du fleuve que le duc de Cumberland et son état-major avaient toujours eu les yeux fixés, et pour les meilleures raisons du monde à leur sens, car en passant au-dessous de Minden, le maréchal d'Estrées aurait coupé à l'armée hanovrienne le chemin de Stade, sa seule ligne de retraite. Ce qui les confirmait davantage dans leur attente, c'est qu'un corps français, détaché de Munster avait pris possession, le 2 juillet, d'Emden et de tout le pays prussien d'Ost-Frise, plus rapproché de Brême et de l'embouchure du Weser que Munster ne l'était de Minden et du cours supérieur du fleuve. Aussi le duc de Cumberland avait-il déjà fait commencer l'évacuation des magasins de Hamelen sur Nienburg qui était au tiers de la distance de Minden à Brême (1). Mais quand il fut avéré que le marquis d'Armentières avait passé à Beverungen et que le gros de l'armée française avait quitté Bielefeld pour se porter vraisemblablement sur Hoxter, le duc de Cumberland n'hésita pas à marcher au-devant des Français pour leur disputer le passage définitif, s'il en était temps encore, ou du moins pour couvrir, en avant de Hamelen, le plus de terrain possible (2).

Le mouvement commença le 10 juillet ; le 12, l'armée hanovrienne prit position parallèlement au Weser, la droite aux glacis de Hamelen, le centre au village de Hastenbeck, la gauche aux bois d'Ohsen-Hagen. Le lendemain, une avant-garde de grenadiers s'avança jusqu'à Wickensen. Ainsi, dès le 13 juillet, Hamelen était gardé de sorte qu'il n'y avait qu'une

(1) *Journal hanovrien de la campagne de Hanovre*, du 27 juin au 6 juillet.

(2) *Journal hanovrien*, 9 juillet.

bataille qui pût en ouvrir aux Français les abords. Cependant le 17, dans une lettre particulière adressée au marquis de Paulmy son beau-frère, le comte de Maillebois parlant des difficultés du terrain disait avec une singulière assurance: « C'est un pays où il falloit passer comme chat sur braise et profiter des marches que nous avions gagnées pour porter rapidement un corps devant Hamelen ; par une suite de nos mauvais principes, nous allons donner à nos mouvements une lenteur et une importance qui peut être nuisible... Ainsi on m'a réduit à mettre tout l'art des marches et des campements en usage (1). »

C'était par une telle légèreté que le comte de Maillebois, grand faiseur de projets séduisants à première vue, gâtait ses talents militaires, et quand le maréchal d'Estrées, qui ne se payait pas de belles paroles, avait mis le doigt sur le point faible des brillants projets de son chef d'état-major, celui-ci s'était vengé de son général en traçant d'un crayon spirituel et méchant de prétendus portraits qui faisaient la joie de son beau-frère le ministre. En voici des traits : « Sa tête s'échauffe, il souffre, il croit manquer de subsistances, de fourrages, d'artillerie. Quand je lui montre la possibilité d'assurer ces parties de son service, il dit que je vois tout couleur de rose; pour lui, il ne voit qu'en noir, mais plus souvent il ne voit pas. Il s'assomme de détails, fait la besogne de tout le monde excepté la sienne. Il est malgré lui intendant, munitionnaire, major général, général de l'artillerie, politique, et il l'est si exactement qu'il n'a pas le temps d'être général. Il ajoute à tout cela de

(1) Maillebois à Paulmy, 17 juillet [3436, n° 119, 14 *bis*].

ne point connoître le pays, de ne le voir jamais par lui-même, de décider toutes ses dispositions sur une mauvaise carte, de croire toutes les mauvaises nouvelles, de douter des bonnes, de s'inquiéter également de tout et de se déterminer sur l'impression momentanée que lui fait la dernière réflexion, bonne ou mauvaise, à laquelle il s'est livré. Personne n'a sa confiance, et moi-même qui ai le plus l'apparence de l'avoir gagnée, je n'ai pas le droit de lui faire des représentations, encore moins celui de lui donner des raisons; il ne m'écoute jamais quand il a la liberté de réfléchir, et ne me croit que quand il n'a pas le temps de se décider par lui-même. L'armée connoît au moins la moitié du tableau que je viens de vous faire. L'officier a éprouvé du malaise, le soldat s'est livré à l'indicipline, les colonels sont mutins et tracassiers; le général a pris des moyens violents ou faux pour remédier à ces inconvénients. Voilà la situation morale de notre armée. Quant à l'objet militaire, ce qui m'appartient est de juger de ce que l'armée et le général peuvent faire d'ici à la fin de la campagne, et d'en décider avec d'autant plus de certitude que je jugerai de l'objet relativement aux moyens de son exécution, et certainement le premier moyen est la capacité de celui qui met les autres en usage (1). »

C'était le 29 juin que le comte de Maillebois, rendant ses oracles, concluait hardiment que l'armée, durant le mois de juillet, pourrait bien prendre une position de sorte à favoriser la conquête de la Hesse, et que, vers le commencement du mois d'août, elle pourrait

(1) Maillebois à Paulmy, 14 et 29 juin [3436, nº 119, 3e 15°].

bien passer le Weser. Cependant, dès le 16 juillet, la Hesse était conquise et toute l'armée de l'autre coté du Weser. Que restait-il des décisions de M. de Maillebois? Rien de plus que de l'exactitude de ses peintures. Par exemple, il reprochait au maréchal de ne point connaître le pays, de ne le voir jamais par lui-même; dans les premiers temps, loin de l'ennemi, le maréchal avait pu sur ce point se confier aux lumières de son état-major; mais dès qu'il eut passé le Weser et senti l'ennemi proche, il fit de la reconnaissance du pays sa personnelle et principale affaire, si bien que M. de Maillebois, retournant le grief, se plaignait que le général lui enlevât les fonctions de sa charge.

## XXIII

D'après les dispositions arrêtées par le maréchal, l'armée devait marcher directement à l'ennemi par la rive droite du Weser, la réserve du marquis d'Armentières lui servant d'avant-garde; sur la rive gauche, la réserve du duc de Broglie marchant à la hauteur de la première devait se tenir assez près du fleuve pour communiquer facilement avec l'armée, assez loin pour dérober ses mouvements aux vues de l'ennemi; enfin une troisième réserve, composée de deux brigades d'infanterie et de deux brigades de cavalerie, sous les ordres du duc de Randan, devait se porter sur la droite au delà des montagnes, à Eimbeck, et surveiller la route de Gottingue à Hanovre.

Le 19 juillet, les grenadiers de France, quarante compagnies de grenadiers des régiments et tous les

dragons avaient quitté brusquement le camp de Holtzminden, sous le commandement du duc d'Orléans et de Chevert, pour se porter au soutien du marquis d'Armentières qui, à trois lieues en avant près de Wickensen, était disait-on, aux prises avec l'ennemi. Naturellement le comte de Gisors avait demandé à suivre Chevert ; mais le maréchal l'avait retenu en lui disant que toute l'armée ne manquerait pas de soutenir son avant-garde, si celle-ci trouvait l'occasion d'entrer en jeu. « J'attendrai donc, écrivait M. de Gisors à son père, j'attendrai l'ordre de marcher à une victoire que tout le monde regarde comme certaine, pour peu qu'on ose la tenter. Personne n'est plus intéressé à en saisir l'occasion que M. le maréchal ; il le sent bien, m'en a parlé ce matin sur ce ton, et est bien affligé des obstacles que la nature du pays présente. Il faut cependant, selon moi, qu'ils soient bien grands pour balancer l'avantage que nous donne la bonne constitution de notre armée vis-à-vis de celle des ennemis et l'ardeur dont nos soldats sont animés contre un ennemi qu'ils méprisent (1). » L'action ne fut point encore sérieusement engagée ce jour-là.

Il est certain que le duc de Cumberland, mal renseigné sur la réserve du marquis d'Armentières et se flattant de l'enlever par un coup de main, avait, dans la soirée du 18, fait marcher à Halle toute la première ligne de son armée, la seconde demeurant au camp de Hastenbeck ; mais l'attitude des troupes françaises, la bonne situation que leur chef leur avait fait prendre, et le renfort que lui amenaient le duc d'Orléans et Chevert,

(1) [3435, n° 220].

eurent bientôt enlevé tout espoir au duc de Cumberland, nouveau mécompte pour l'état-major hanovrien qui, de son propre aveu, avait tous les jours cherché et manqué l'heureuse chance de battre quelqu'un des détachements que les Français tenaient constamment en campagne. « En tombant sur eux avec une force supérieure, disait assez naïvement un officier de cet état-major, nous étions sûrs du succès et de leur faire un tort d'autant plus considérable que les François étant obligés de céder avec précipitation à une plus grande force, l'animosité de nos troupes ne nous laissoit pas craindre qu'ils seroient menés trop doucement (1). » Ainsi se marquaient par les sentiments des deux armées les caractères des deux races : dédain chez les Français, haine et colère chez les Allemands. Quoi qu'il en soit, le duc de Cumberland revenu de son illusion et subitement frappé du péril qu'il courait lui-même d'être coupé de sa seconde ligne, décampa sans bruit de Halle le 19, à onze heures du soir, en se faisant même suivre par le corps de grenadiers qui, depuis le 13, était établi à Wickensen.

Tandis qu'il rentrait, le 20, dans son camp de Hastenbeck, l'armée française rejoignait à Stadt-Oldendorf le détachement du duc d'Orléans et la réserve du marquis d'Armentières. Celle-ci, le lendemain, continuant son rôle d'avant-garde, se portait à Boden-Werder, et le 22, l'armée venait camper à Halle sur le terrain même qu'avait occupé, trois jours auparavant, la première ligne des Hanovriens. On était dès lors à quatre ou cinq lieues de l'ennemi ; mais une sorte de contre-

(1) *Journal hanovrien*, 19 juillet.

fort boisé, régnant des montagnes au Weser, séparait encore les deux armées, et c'était dans trois villages situés aux débouchés des chemins qui traversaient ce contre-fort, que le duc de Cumberland avait placé ses avant-postes. Le maréchal, accompagné des princes et de l'état-major, s'était avancé pour les reconnaître jusqu'aux grand'gardes de M. d'Armentières, lorsqu'il vit tout à coup des colonnes de cavalerie, puis d'infanterie, sortir des bois et se déployer au pied des hauteurs. Était-ce un défi ? Était-ce la bataille ? Tandis que la canonnade s'engageait de part et d'autre et que les hussards du marquis d'Armentières escarmouchaient avec ceux de l'ennemi, des officiers d'état-major couraient à toute bride chercher l'armée qui, deux lieues en arrière, venait de planter ses tentes sur le plateau de Hall.e

Il était midi ; la chaleur était accablante. Officiers et soldats se reposaient de la marche du matin ; M. de Gisors, comme bien d'autres, s'était assoupi au pied d'un arbre. On le réveille en sursaut, on lui dit que la générale bat à la première ligne ; d'abord il croit rêver, puis entendant le son distinct et le rhythme significatif du tambour, il court à son régiment qu'il trouve déjà sous les armes et envoie prendre les ordres du major général. « La gaieté qui régnoit dans le soldat, les propos qu'il tenoit et la vivacité avec laquelle les anciens se disputoient l'honneur du premier rang m'ont ému jusqu'aux larmes, écrivait-il à son père ; peu après, M. de Chevert est arrivé avec l'ordre de faire remplacer à la seconde ligne le terrain qu'avoit occupé la première qui avoit déjà marché en avant. Jamais à l'exercice les rangs ne sont observés comme ils l'ont été dans notre

marche ; nos malingres avoient repris des couleurs ; ceux qui étoient le plus las le matin en arrivant triploient de jambes, et malgré moi les rangs très serrés, nous n'avons cessé de marcher le pas redoublé jusqu'à ce que le fatal ordre de rentrer dans notre camp est arrivé. Cet ordre a été un coup de poignard pour moi et pour tout le monde. Pour me consoler un peu, j'ai demandé à M. de Chevert la permission d'aller au camp de M. d'Armentières d'où étoit venue l'alerte et qu'on disoit encore en prise avec l'ennemi. Tout étoit aussi fini quand j'y suis arrivé. Je n'ai tiré de mon voyage que le profit de voir les dispositions qui avoient été faites de part et d'autre et n'ont abouti qu'à se retirer chacun de son côté..... Ce qu'il vous suffit de savoir est que ce corps qu'on a pris pour l'avant-garde des ennemis qui marchoient à nous est le même que nous avons déjà voulu attaquer à Halle. N'ayant cru avoir affaire qu'à un simple détachement de douze compagnies de grenadiers qui avoient précédé les campements de la réserve, il a cru pouvoir se montrer, et quand il a aperçu les colonnes de l'armée, il s'est bien vite retiré et a exécuté sa retraite en bon ordre, parce que nous ne l'avons pas poursuivi. Excusez, mon cher père, si je murmure en soldat de voir encore une occasion manquée de tomber sur le corps des Hanovriens ; quand je serai plus instruit, je finirai sûrement par respecter la prudence des généraux. Ne montrez, je vous prie, ma lettre à personne, parce que je ne pense ainsi tout haut que vis-à-vis d'un père que j'aime et respecte de toute mon âme (1). »

(1) Gisors à Belle-Isle, 22 juillet [3433, n° 29].

Il y avait en effet du mécontentement dans l'armée française, et le comte de Maillebois ne manquait pas d'en écrire au marquis de Paulmy (1); mais il y en avait tout juste autant dans l'armée hanovrienne ; le duc de Cumberland n'était pas moins blâmé de n'avoir pas battu les Français que le maréchal d'Estrées de n'avoir pas battu les Hanovriens (2). Cependant le maréchal avait sagement fait de ne point hasarder à l'improviste une action partielle, lorsqu'il avait la résolution bien arrêtée de livrer, à son jour et à son heure, une bataille complète et décisive. Ce fut aussi pour cela qu'il donne le lendemain à ses troupes une journée de repos (3).

Dans la matinée du 23, tous les lieutenants généraux furent convoqués chez le maréchal : « Messieurs, leur dit-il, je ne vous assemble pas aujourd'hui pour demander s'il faut combattre M. de Cumberland et investir Hamelen, l'honneur des armes du roi, sa volonté, ses ordres exprès, l'intérêt de la cause commune, tout engage à prendre les résolutions les plus fermes. Je ne

(1) Maillebois à Paulmy, 23 juillet [3436, n° 119, 17°].

(2) *Journal hanovrien,* 22 juillet.

(3) Petit détail de courtoisie noté dans le *Journal hanovrien,* à la date du 23 juillet : « Tout resta tranquille, et le midi, il arriva un courrier françois accompagné d'un trompette. Le ministre françois à La Haye, ayant appris que le duc de Cumberland cherchoit avec empressement de l'eau de Luce, en fit part à sa cour, et le roi envoya une cassette, qui fut accompagnée d'une lettre très-jolie du maréchal d'Estrées. » Il y a en effet du même jour une lettre du maréchal d'Estrées au marquis de Paulmy, ainsi conçue : « Aussitôt, monsieur, l'arrivée du courrier qui m'a remis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 16 de ce mois, j'ai fait passer à M. le duc de Cumberland la bouteille d'eau de Luce..... M. de Cumberland a fait donner cent louis à celui de mes gens qui lui a porté la bouteille d'eau de Luce ; j'en ai fait donner cinquante à votre courrier. » [3436, n° 43.]

cherche donc qu'à profiter de vos lumières et à combiner avec vous les moyens les plus propres pour attaquer avec avantage (1). » Dans l'après-midi, cinquante compagnies de grenadiers et trois régiments de dragons, sous les ordres du marquis de Contades, partirent pour concourir avec le corps de M. d'Armentières à l'attaque des villages par lesquels l'ennemi avait débouché la veille ; l'armée tout entière avait ordre de se mettre en marche à une heure du matin, et de laisser ses gros bagages au camp de Halle. La bataille était annoncée pour le 25 (2).

Le 24, de grand matin, MM. de Contades et d'Armentières attaquèrent les avant-postes de l'ennemi qui ne firent pas grande résistance, cédèrent deux des villages où ils s'étaient tenus d'abord, et se replièrent dans les bois en arrière ; mais un fort détachement continua d'occuper Lattforde, le village le plus rapproché du Weser, à l'entrée d'une gorge importante dont l'issue donnait accès dans la plaine de Hamelen, près du village d'Ohsen-Hagen, c'est-à-dire sur le camp même du duc de Cumberland. Tandis que l'artillerie de M. d'Armentières canonnait Lattforde, une colonne des volontaires de Flandre et de Hainaut soutenus par quatorze compagnies de grenadiers, aux ordres du marquis de Vogüé, ayant réussi à percer les bois par la droite, avait découvert tout à coup l'armée hanovrienne rangée au pied et si près de l'autre versant du contrefort que les colonnes françaises en débouchant n'auraient eu ni le temps ni la place de se déployer. M. de

(1) Éclaircissements présentés au roi par le maréchal d'Estrées. Paris, 1758.

(2) Gisors à Belle-Isle, 23 juillet [3436, nº 58].

Vogüé, accueilli par un feu très vif, se hâta d'informer le maréchal d'Estrées du spectacle qu'il avait sous les yeux. Les troupes en marche reçurent l'ordre de s'arrêter et de camper auprès du village de Frincken, l'un de ceux que l'ennemi avait abandonnés le matin.

Vers midi, le maréchal, accompagné d'un seul aide de camp, passa dans une barque sur la rive gauche du Weser et vint conférer avec le duc de Broglie, qui, par ses ordres, s'était depuis deux jours tellement rapproché du fleuve que son canon portait sans peine dans le camp des Hanovriens. Du point où était le maréchal, il voyait à droite le revers des collines occupées par l'ennemi, devant lui la plaine de Hastenbeck, à gauche Hamelen et ses défenses. La disposition de l'armée hanovrienne était bien celle qu'avait signalée le marquis de Vogüé, si ce n'est que la cavalerie, placée en potence, bordait le Weser en face du duc de Broglie (1). De retour à Frincken, le maréchal réunit de nouveau les lieutenants généraux de l'armée. A l'exception du duc de Broglie et de Chevert, tous les autres, même le comte de Maillebois, furent d'avis que, dans la position qu'avait choisie le duc de Cumberland, il était impossible de l'attaquer de front et qu'il n'y avait d'autre moyen d'en venir aux prises qu'en essayant de le tourner par sa gauche. Cependant, à peine le conseil se fut-il séparé que M. de Maillebois, sans se soucier de l'opinion qu'il venait de soutenir en public, voulut persuader au maréchal de livrer, quoi qu'il en pût résulter, la bataille (2).

Le soir même, l'ennemi donnait au problème une

(1) Duc de Broglie à Paulmy, 28 juillet [3436, n° 157].

(2) Éclaircissements, etc., p. 12.

solution inattendue. Quelque bonne que fût la position prise par le duc de Cumberland pour empêcher les Français de se déployer, son état-major lui fit remarquer que s'il ne réussissait pas à les refouler ou à les contenir, leur artillerie, placée sur les crètes et plutôt protégée que gênée par les bois, pouvait sous un feu plongeant écraser ses lignes de bataille exposées tout à découvert dans la plaine (1). Il se rendit à ces observations ; l'ordre fut donné aussitôt de rétrograder vers Hamelen sur une ligne perpendiculaire au Weser et aux montagnes, et dont Hastenbeck couvrait le centre. Cette position d'ailleurs avait été d'avance étudiée par l'état-major hanovrien, et des ouvrages défensifs y étaient déjà commencés. Le soir même, entre huit et neuf heures, un aide de camp du duc de Broglie crut apercevoir de l'autre côté du Weser certaines dispositions de retraite ; il en avertit sur-le-champ son général qui transmit l'avis au maréchal d'Estrées. Dans la nuit, à une heure du matin, le duc reçut l'ordre de passer le fleuve au point du jour, par des gués qu'il avait découverts au-dessous d'Ohsen-Hagen.

Le 25, à cinq heures du matin, toute la réserve du duc de Broglie prenait pied sur la rive droite et se reliait aux détachements que le comte de Mailly et Chevert, celui-ci par des défilés que M. de Vogüé avait reconnus la veille, celui-là par la gorge de Lattforde, portaient au même instant dans la plaine. L'ennemi, sous la protection de son artillerie, achevait de prendre sa position défensive, et ce fut au bruit d'une violente canonnade que les colonnes de l'armée française dé-

(1) *Journal hanovrien*, 24 juillet.

bouchèrent à travers les bois par des passages si resserrés qu'à cinq heures du soir seulement les dernières troupes arrivaient au bivouac. Il était trop tard pour engager la bataille ; un nouveau plan d'attaque était d'ailleurs devenu nécessaire.

## XXIV

Voici, parfaitement exacte et pittoresque, quoique d'un français médiocre, la description du camp hanovrien par un officier de l'armée hanovrienne : « Notre front étoit étroit et extrêmement fort, par le village de Hastenbeck que les ennemis avoient à passer et un chemin creux très profond entre nous et le village dont nous fîmes d'abord rompre les communications faites lorsque nous y campions. Notre droite étoit sur une hauteur devant laquelle il y avoit des marais, ou pour mieux dire quelques ruisseaux. La pente de cette hauteur étoit si escarpée que cela paroissoit un rempart fait exprès, de sorte que nous n'avions rien à craindre de l'artillerie qui auroit pu venir dans le fond. Elle ne pouvoit être tournée, s'appuyant pour ainsi dire sous le canon d'Hamelen, et les détours que cette hauteur faisoit sembloient être exprès pour que nos batteries, postées dans les rentrants, la pussent flanquer. En un mot, elle étoit inattaquable, et le *Tunder-Anger* (1), qui étoit devant, ne pouvoit être que ce qu'il fut, c'est-à-dire un théâtre pour les courses et tirailleries des houssards,

(1) La partie de la plaine qui longeait le Weser jusqu'au village de Tunderen.

L'aile gauche, qui étoit vis-à-vis de Fuhsberg, commandoit tout le village de la hauteur sur laquelle elle étoit postée. Tout étoit des bois fourrés, et sur le flanc il y avoit des hauteurs escarpées et des ravins qui ressembloient plutôt à des précipices. Il ne paroissoit pas probable d'y former une attaque avec de l'artillerie, et, pour plus de sûreté, on y ordonna un abattis qui fut fait pendant la nuit (du 24 au 25), de même que les batteries. Le poste de Bisperode avoit été garni la veille de quatre cents hommes d'infanterie et ce poste étoit assez intéressant ; il étoit entièrement sur notre gauche, à un quart de lieue de notre aile, commandant le grand passage (1), et ayant un bon fossé ne pouvoit être pris que par du canon. Toutes ces circonstances nous faisoient envisager notre position comme très-forte, et pas sans raison (2). » Quelques traits suffiront pour achever ce tableau. Entre le centre et la gauche, à la lisière des bois, une grande redoute avait été construite ; une autre moins considérable s'élevait en arrière de Hastenbeck, toutes deux pourvues d'une artillerie de gros calibre que le duc de Cumberland avait tirée de Hamelen ; la première était armée de neuf canons de douze et de deux obusiers ; les pièces de campagne étaient distribuées en batteries mobiles sur le front de l'armée jusque dans les bois. La cavalerie, pour qui le terrain ne se trouvait point favorable, était placée derrière l'infanterie, mais sur un plateau et fort inutilement exposée à la canonnade. A son aile gauche, où il prévoyait les plus chaudes attaques, le duc de

(1) La route de Hanovre.

(2) *Journal hanovrien,* 24 juillet.

Cumberland avait placé le comte de Schulenbourg avec les chasseurs de Brunswick et trois bataillons de grenadiers hanovriens, puis derrière eux en réserve, quatre autres bataillons de grenadiers sous les ordres du général major de Hardenberg. (1).

Après avoir reconnu lui-même les dispositions de son adversaire, le maréchal d'Estrées fit appeler les lieutenants généraux pour leur communiquer les siennes. L'assemblée se tint à sept heures du soir, sous une futaie gardée par des sentinelles. Depuis le passage du Rhin, l'armée, soit dans les hôpitaux, soit dans les postes nombreux qu'il avait fallu successivement occuper et garder, avait laissé derrière elle une bonne partie de son effectif. L'infanterie parvenue sur le Weser ne comptait plus que soixante-dix bataillons français et suisses, auxquels il fallait ajouter dix bataillons palatins et quatre autrichiens. La cavalerie beaucoup plus réduite, parce que le service des communications et des escortes roulait principalement sur elle, n'offrait pas plus de cinquante-trois escadrons à mettre en ligne (2). En somme, le maréchal d'Estrées, ayant soixante mille hommes sous la main, en avait dix mille environ de plus que son adversaire. Résolu à porter son principal effort sur la gauche de l'armée hanovrienne, il confiait à Chevert le soin de la tourner par la montagne, et, pour exécuter cette importante et délicate mission, il mettait aux ordres de ce chef expérimenté sa meilleure infanterie, les brigades de Picardie, de Navarre et de la Marine. Le marquis d'Armentières, avec

(1) Relation du duc de Cumberland [3436, n° 116].

(2) Relation adressée à Paris-Duverney par le chevalier de Chabo, le 31 juillet 1757. Pap. Clermont, 1757, t. I, n° 132.

les brigades de Belzunce, de la Couronne et d'Alsace, la brigade autrichienne et deux régiments de dragons à pied, devait marcher par la lisière des bois au plus profond desquels s'enfoncerait Chevert, et seconder par une attaque de front les manœuvres de son collègue sur le flanc et les derrières du duc de Cumberland. Au centre le marquis de Contades, à gauche le duc de Broglie ne devaient commencer leur mouvement sur Hastenbeck et sur les hauteurs auxquelles l'ennemi appuyait sa droite que lorsque les progrès de Chevert sur l'autre aile seraient évidemment marqués et prononcés. Auprès de lui, en réserve, le maréchal d'Estrées gardait la brigade de Champagne et la brigade suisse de Reding. La cavalerie, comme celle des Hanovriens, était placée derrière les colonnes d'infanterie qu'elle devait suivre. Enfin, et parce qu'il faut tout prévoir à la guerre, le duc de Broglie, dont le corps placé à la gauche était le plus rapproché du défilé d'Ohsen-Hagen, avait ordre, en cas de malheur, de se replier sur ce village, de couronner les hauteurs voisines et de protéger la retraite de l'armée (1). Pendant la nuit, M. de Vallière, profitant avec habileté des accidents du terrain qu'il avait étudié la veille, fit élever sur deux points bien choisis des épaulements derrière lesquels il disposa ses pièces de huit, de manière à contre-battre les deux redoutes construites par les Hanovriens, à droite et à gauche de Hastenbeck.

Le 26, au moment où Chevert, voyant le jour poindre, allait se mettre en marche, il reçut un renfort ; c'était

(1) Maillebois au marquis de Paulmy, 27 juillet. — D de Broglie au marquis de Paulmy, 28 juillet [3436].

la brigade d'Eu, commandée par le comte de Lorge et détachée du corps du duc de Randan, qui, après avoir reçu l'ordre de descendre d'Eimbeck sur Bisperode par le grand chemin de Hanovre, avait été définitivement rappelé par le maréchal pour augmenter la réserve des troupes combattantes. Accru de la sorte, le corps de Chevert était de seize bataillons. Il se mit en mouvement sur une seule colonne, précédé de douze compagnies de grenadiers, auxquels les volontaires de Flandre et de Hainaut servaient eux-mêmes d'éclaireurs. Il y avait, pour tourner l'ennemi avant de le joindre, deux ou trois lieues d'une marche à travers bois, d'autant plus pénible que chaque bataillon avait à traîner sa pièce de campagne, d'autant moins certaine qu'un brouillard épais remplissait les ravins et les fonds.

Tandis que Chevert cheminait ainsi dans la brume, le maréchal d'Estrées réunissait une dernière fois les lieutenants généraux et leur répétait les instructions qu'il leur avait données la veille, puis chacun regagnait son poste, et les troupes averties par leurs chefs de la manœuvre qui s'accomplissait dans les bois, l'oreille attentive, les yeux tournés vers la montagne encore invisible, attendaient avec impatience, du canon de Chevert, le signal de la bataille. A six heures, la brume s'éclaircit, le canon gronda ; mais ce n'était pas celui qu'on souhaitait d'entendre. C'étaient les redoutes hanovriennes qui ouvraient le feu ; d'abord les batteries françaises y répondirent à peine, peu à peu elles s'animèrent, puis quand, vers neuf heures, le canon eut enfin retenti du côté de la montagne, elles prirent sur l'artillerie ennemie, par la justesse et la vivacité de leur tir, une écrasante supériorité. Les boulets commençant leur œuvre dans les

redoutes mêmes, l'achevaient en ricochant au milieu des escadrons massés en arrière.

« La cavalerie hessoise, a dit un officier hanovrien témoin oculaire, la cavalerie hessoise a été pendant cinq heures sous une canonnade qui n'a jamais eu sa pareille. Ce n'étoient point des coups de canon, mais un feu approchant de celui d'un bataillon qui tire par division... » Puis, rendant hommage aux artilleurs français, le même témoin ajoute : « Le coup le plus hardi que je leur ai vu faire, c'est de mener presque au galop six pièces de six en plaine, à découvert, et de tirer contre notre canon et contre nos troupes, à la barbe d'une batterie de dix pièces de douze (1). »

Au moment où s'engageait cette terrible canonnade, le corps de M. d'Armentières, qui formait la droite visible de l'armée, s'était ébranlé pour attaquer la gauche de l'ennemi ; mais, soit erreur des guides, soit désir de se rapprocher du corps de Chevert qui s'élevait en combattant sur l'autre versant de la montagne, cette colonne, au lieu de longer seulement les bois, y était entrée tout à fait, si bien qu'à son tour elle était devenue invisible et qu'en déviant toujours vers la droite, elle ouvrait dans l'ordre de bataille une brèche par où l'ennemi devait être tenté de s'introduire. Ce faux mouvement reconnu par M. de Maillebois, il proposa au maréchal de fermer immédiatement la brèche en faisant avancer la brigade de Champagne suivie de la brigade suisse de Reding. « Je crois, écrivait Maillebois au marquis de Paulmy, le lendemain, je crois que M. le

(1) *Journal hanovrien.* — Voir aussi, sur l'artillerie, la lettre du duc de Broglie au marquis de Paulmy, du 28 juillet [3436].

maréchal et M. le comte de Gisors peuvent me remercier de cette attention, le premier, parce que l'éloignement de M. d'Armentières intervertissoit l'ordre général de la bataille et laissoit un grand vide à la droite, le second, parce que je le mis à portée d'une besogne brillante et qui ne lui a pas coûté cher (1). » Besogne brillante assurément ; M. de Maillebois avait bien raison de la juger telle, car il ne s'agissait de rien de moins que d'enlever la grande redoute, mais non pas à si bon marché ni si facilement qu'il lui plaisait à dire. D'ailleurs il n'en vit rien et n'en put décider par lui-même, puisqu'un moment après avoir donné l'avis qu'on vient de voir, il partit pour aller examiner ce qui se passait au centre et à la gauche, et resta pendant trois heures éloigné de la droite et séparé du maréchal (2).

Quand le feu de l'artillerie française eut à peu près éteint celui de la redoute, le régiment de Champagne reçut l'ordre d'y marcher et de s'y établir. Le terrain était difficile, tourmenté, raviné de distance en distance. Les quatre bataillons ne formaient qu'une seule colonne par pelotons, tous les grenadiers à l'avant-garde. Chaque fois que la tête de colonne, entre deux ravins, atteignait le sommet d'un escarpement qui lui donnait quelque vue sur l'ennemi, les canons du régiment, portés à bras, étaient mis en batterie, faisaient deux ou trois décharges pendant que l'infanterie respirait, puis la marche était péniblement reprise. Le marquis d'Anlezy, lieutenant général, qui commandait les brigades de Champagne et de Reding, avait reçu l'assurance que son flanc droit était couvert par les troupes du marquis d'Armentières.

(1) Maillebois à Paulmy, 27 juillet [3436, n° 119, 18°].
(2) Éclaircissements, etc., p. 14.

Tout à coup, sur la lisière des bois que côtoyait en sécurité le régiment de Champagne, un feu de tirailleurs, vif, rapide, éclate. Surpris, mis en confusion par cette attaque imprévue, les soldats rompent les rangs, les pelotons se mêlent et tous, face aux bois, échangent avec un ennemi qu'ils ne voient point une fusillade désordonnée. Quelques minutes, un temps énorme pour le colonel désespéré, se passe avant que les officiers aient pu arrêter le feu, reformer les rangs, apaiser les hommes. M. de Gisors fait fouiller le bois ; mais l'ennemi, quelque troupe légère sans doute, a déjà disparu. Dès lors on marche avec précaution, des flanqueurs couvrent la colonne. On arrive à portée de la redoute, on fait halte. C'est aux grenadiers qu'appartient l'honneur de donner l'assaut. Ils s'élancent, se jettent dans le fossé, escaladent le parapet, se hissent par les embrasures ; ils sont maîtres de la batterie ; mais à peine s'y croient-ils établis que le prince héréditaire de Brunswick, à la tête des gardes de Wolfenbuttel et d'un bataillon hanovrien, fond sur eux ; fusillés à bout portant, assaillis à la baïonnette, pressés par le nombre, ils perdent le terrain conquis. Refoulés, non découragés, ils se reforment dans un ravin, et s'efforcent de rentrer dans la redoute en la tournant par la gorge. Mais leurs camarades ne leur en laissent pas le temps. Les fusiliers de Champagne, guidés et animés par leur colonel, se sont élancés à leur tour. Comme les grenadiers, ils ont escaladé la redoute ; mais, plus heureux et plus nombreux qu'eux, ils en chassent l'ennemi, la conquièrent définitivement et s'y maintiennent (1). Il en coûtait au

(1) Gisors à Belle-Isle, 22 septembre [3440]. — Relation du duc de Cumberland. — *Journal hanovrien.*

régiment sept officiers et cent cinquante soldats tués ou blessés. Ce fut dans la redoute enlevée par cette action de vigueur que le maréchal d'Estrées vint s'établir pour diriger la bataille.

Le moment était venu de faire agir les corps du centre et de la gauche. Entre le village de Hastenbeck et la grande redoute, le front d'attaque n'avait pas 300 toises. Deux colonnes formées par le marquis de Contades, l'une de dix bataillons ayant en tête le régiment du Roi, sous les ordres de M. de Guerchy, l'autre de six bataillons des grenadiers de France et des grenadiers royaux, une troisième enfin, formée par le duc de Broglie des huit bataillons de sa réserve, se présentèrent en même temps dans cet étroit espace. Vainement l'artillerie hessoise tenta de les arrêter par des coups de mitraille ; les têtes de colonnes dépassant Hastenbeck, d'où l'ennemi se retirait précipitamment, eurent bientôt traversé le chemin creux au delà du village ; la cavalerie suivait, impatiente de charger les escadrons qu'elle avait vus depuis le matin en bataille sur le plateau, derrière les deux redoutes. Mais déjà l'infanterie déployée ne trouvait plus personne à combattre ; hors de portée, à travers les bouquets de bois, on apercevait quelques troupes de cavalerie qui paraissaient faire l'arrière-garde d'une retraite (1). Pour les officiers qui avaient l'intelligence de la guerre, il était impossible que la seule vue des colonnes françaises du centre et de la gauche marchant à lui, eût suffi pour troubler le duc de Cumberland au point de lui faire abandon-

(1) Duc de Broglie au marquis de Paulmy, 28 juillet [3436, nº 157]. — Relation du maréchal d'Estrées ; copie manuscrite plus complète que l'imprimé. Pap. Clermont, 1757. t. I, nº 127.

ner la partie sans plus de résistance; il était évident que c'était la colonne de Chevert débouchant des bois, victorieuse et menaçant de lui couper le chemin de Hamelen, qui avait fait tomber les dernières espérances du chef de l'armée hanovrienne. On n'avait point, il est vrai, de nouvelles directes de Chevert; mais le tableau qu'on avait sous les yeux était parlant et significatif. Ainsi la bataille était gagnée.

## XXV

Cependant, de la redoute où il s'était placé, le maréchal écoutait avec surprise une vive fusillade qui venait tout à coup d'éclater à sa droite, dans la montagne, sur un point où tout bruit de combat avait depuis longtemps cessé. A travers les arbres, il apercevait confusément des groupes vêtus de rouge, et d'abord il crut que les dragons de M. d'Armentières ou quelques bataillons suisses, ainsi vêtus, avaient été pris pour ennemis par d'autres troupes françaises. Il ne se trompait pas absolument, car, dans la bagarre, il y eut des coups de fusils tirés entre Français. Mais il y avait plus qu'une erreur, il y avait un danger; l'ennemi était là; le maréchal en eut bientôt la preuve. Aux tambours qui par ses ordres rappelaient à grand bruit pour se faire entendre des troupes en lutte dans les bois, des coups de canons répondirent; des boulets vinrent tomber dans les rangs des carabiniers déployés entre Hastenbeck et la grande redoute (1). Comment

(1) Éclaircissements, etc. p. 15.

les Hanovriens étaient-ils à cette place? Comment y avaient-ils du canon? En un mot, que s'était-il passé dans ces bois ?

Lorsque Chevert, après quatre heures de marche, avait enfin abordé, vers neuf heures du matin, les postes retranchés qui couvraient dans la montagne l'extrême gauche de l'armée hanovrienne, il y avait rencontré une résistance formidable. Dès la première décharge, le lieutenant-colonel de Picardie, le colonel de Navarre, sept capitaines de grenadiers, beaucoup d'officiers subalternes, étaient tombés morts ou grièvement blessés ; le commandant des volontaires, M. de Bussy, qui la veille avait reconnu la direction à suivre, venait d'être, le premier, tué roide. Sans guide, la colonne avait été forcée de défiler au pied d'un escarpement dont une ligne de feu couronnait la crête. Enfin, à force de gravir, elle avait atteint une arête qui se reliait au plateau occupé par l'ennemi. Elle allait gagner sa revanche ; seize pièces de canon, hissées à force de bras, avaient renversé les abattis derrière lesquels s'abritaient les grenadiers hanovriens. Quoique le duc de Cumberland, dès les premiers bruits du combat, eût envoyé trois bataillons de Brunswick pour les soutenir, dès que leurs adversaires se trouvèrent de niveau et en état de se prendre corps à corps avec eux, la lutte, quoique énergique, ne fut pas de longue durée. Les Hanovriens cédèrent et, tout en tiraillant, se replièrent vers le gros de leur armée. Leur retraite indiquait à Chevert le chemin qu'il devait tenir. Parvenu sur un sommet découvert, d'où les lignes françaises étaient en vue, le régiment de Picardie y planta l'un de ses drapeaux. Désormais il n'y avait

plus qu'à suivre quelque temps les crêtes, puis à descendre pour déboucher dans la plaine, bien au delà de Hastenbeck, entre l'armée hanovrienne et Hamelen.

A ce moment et pour hâter son allure, Chevert donna l'ordre de laisser les canons à l'arrière-garde avec deux cents hommes d'escorte. C'était la brigade d'Eu qui marchait la dernière. La brigade de la Marine, qui la précédait, vint à se croiser avec le régiment de Belzunce des troupes de M. d'Armentières, de sorte que les deux premiers bataillons de la Marine seuls purent immédiatement suivre les brigades de Picardie et de Navarre, et que les deux autres durent attendre que le terrain fût libre ; enfin, quand l'embarras eut cessé, ils se remirent en marche avec les deux canons qui leur appartenaient. Quant à la brigade d'Eu, soit que le comte de Lorge, qui la commandait, jugeât que l'avance prise par la tête de colonne était trop grande pour ses soldats fatigués, soit que, mécontent d'avoir été mis sous les ordres de Chevert, son égal, puisqu'ils étaient lieutenants généraux du même jour, il lui plût de faire acte d'indépendance, il donna aux régiments d'Eu et d'Enghien l'ordre de descendre un peu sur la gauche, avec les quatorze pièces de canon qui marchaient avec eux, et de s'établir dans une clairière d'où l'on découvrait Hastenbeck et tout le champ de bataille. L'armée française était si près et l'ennemi paraissait si loin que les précautions d'usage furent absolument négligées ou mal prises. En un mot, la brigade ne se garda pas.

Lorsque le duc de Cumberland avait appris que les dix bataillons de son extrême gauche et sa gauche

tout entière étaient refoulés, les uns par la colonne de Chevert, le reste par les forces supérieures du marquis d'Armentières, il avait détaché de sa réserve, soit pour essayer d'un dernier retour offensif, soit pour éclairer seulement le revers de la montagne, trois bataillons et six escadrons hanovriens sous les ordres des colonels Breitenbach et Dachhausen (1). Tandis que ce dernier s'engageait à Bisperode, sur le grand chemin de Hanovre, le colonel Breitenbach, officier énergique, résolu, n'hésita pas à pénétrer avec ses trois bataillons dans les bois qu'il savait occupés en force par l'ennemi. Il devait s'y heurter, soit contre Chevert, soit contre le marquis d'Armentières ; par une chance inouïe, il passa entre les deux et vint tomber à l'improviste sur le comte de Lorge. Surprise dans un désordre dont son chef était le premier responsable, la brigade d'Eu n'eut pas le temps de se reformer ; elle essaya vainement de résister, perdit beaucoup de monde, fut culbutée sur les pentes, et rencontrant dans sa chute le régiment de Belzunce et les bataillons autrichiens qui accouraient à son aide, elle mit malheureusement ces troupes dans une confusion qui leur coûta cher à elles-mêmes.

C'était cette fusillade et ce tumulte qui avaient tout à coup frappé d'étonnement le maréchal d'Estrées, et ce canon qui l'étonnait encore plus, c'était celui des troupes de Chevert, abandonné par son escorte et tourné par les Hanovriens contre la cavalerie française qu'ils voyaient au-dessous d'eux dans la plaine. Comme le

(1) Le duc de Cumberland dit, dans sa relation : « Je détachai les colonels Breitenbach et Dachhausen avec trois bataillons et six escadrons hanovriens pour tourner le bois. » C'était bien peu de monde et c'était bien tard pour une si grande et si importante manœuvre.

maréchal, Chevert avait entendu le bruit de cette lutte, mais il était déjà loin ; sa mission ne lui permettait pas de s'arrêter, de reculer moins encore. Le prix de la bataille était devant lui, dans la plaine de Hamelen, où il voyait de ses yeux l'ennemi faire retraite. Quelque chose qui se passât en arrière, ce n'était, ce ne pouvait être qu'un incident sans importance. Le marquis d'Armentières, avec dix-huit bataillons, n'était-il pas là d'ailleurs pour y porter remède ?

Ces mêmes réflexions qui se présentaient à l'esprit sensé du maréchal avaient calmé ses premières inquiétudes. Il donnait des ordres pour faire cesser, quelle qu'en fût la cause, cette échauffourée singulière, et les bonnes nouvelles qu'il recevait au moment même de Chevert achevaient de lui rendre le sentiment de sa victoire, lorsqu'il vit accourir à toute bride un officier d'état-major. Rien n'était si pressé, au dire de cet officier, que d'envoyer au comte de Maillebois, qui l'avait dépêché auprès du maréchal, deux brigades de cavalerie et deux d'infanterie, parce qu'il y avait de la cavalerie et de l'infanterie ennemie qui tournaient par l'extrémité des bois. Dans l'instant même, avant que le maréchal eût eu le temps de donner des ordres, il vit tous les escadrons de sa gauche prendre le galop, traverser obliquement la plaine et se porter en arrière de la droite, vers le débouché d'une gorge qui communiquait avec le grand chemin de Hanovre. Qui donc, sans l'aveu du général en chef, avait commandé ce mouvement considérable ? M. de Maillebois.

Depuis trois heures il était à la gauche de l'armée, séparé du maréchal qui avait son poste d'observation dans la grande redoute. Les princes étaient restés au

centre, en arrière des lignes, sur un plateau d'où ils découvraient toute la plaine. Averti par le duc d'Orléans que six escadrons hanovriens, les six escadrons du colonel Dachhausen, avaient paru dans la trouée de la droite, « ceci est une affaire manquée, » avait dit Maillebois, puis s'autorisant, sans y être autorisé, du nom du prince, il avait fait prescrire au duc de Broglie de diriger immédiatement toute sa cavalerie vers le point menacé, et il lui avait porté lui-même l'ordre de se replier avec son infanterie pour prendre, d'après les arrangements réglés la veille, ses positions de retraite. Pour la cavalerie, le duc de Broglie n'avait point fait d'objections, mais quant à l'infanterie, il avait répondu qu'il lui fallait un ordre exprès et direct du maréchal d'Estrées. Alors M. de Maillebois s'était rejeté sur le marquis de Souvré qui commandait à l'extrême gauche les bataillons palatins : « Mon ami, nous sommes coupés, » lui avait-il dit, et il lui avait persuadé qu'il rendrait à l'armée un service essentiel en allant occuper en arrière les défilés les plus voisins d'Ohsen-Hagen et du Weser. Ces faits si importants et si graves, veut-on savoir comment, le lendemain, M. de Maillebois les présentait à son beau-frère? « J'envoyai dire au maréchal ce qui me retardoit, et je fis une disposition des palatins et de la cavalerie qui se trouva le plus à portée, pour tranquilliser plutôt ce qui entouroit les princes qu'eux-mêmes. Nous allâmes ensuite rejoindre M. le maréchal que nous trouvâmes dans la plus grande perplexité (1). » Si, après avoir fait dire au maréchal qu'il y avait de l'infanterie et de la cavalerie qui tournait par l'extrémité

(1) Maillebois à Paulmy, 27 juillet [3436, n° 119, 18°].

des bois, M. de Maillebois s'était aussi bien empressé de lui apprendre que cette infanterie n'existait point et que toute la cavalerie se réduisait aux six escadrons signalés par le duc d'Orléans, la perplexité du maréchal n'eût pas été si grande, quoiqu'elle fût beaucoup moindre que ne voulait bien le dire son chef d'état-major.

L'annonce qu'un corps d'infanterie était déjà sur sa droite, la mollesse avec laquelle la moitié de l'armée ennemie avait combattu, la précipitation avec laquelle elle s'était retirée, les avis même de Chevert qui voyait les Hanovriens disparaître derrière les bois qui contournaient de son côté le pied de la montagne, tout pouvait donner à craindre au maréchal que, par une résolution d'une extrême audace, le duc de Cumberland ne portât toutes ses forces sur le chemin de Hanovre afin de prendre, soit de flanc, soit à revers, l'armée française. Le maréchal s'était donc résolu à faire lui-même un changement de front vers la route de Hanovre et à prescrire des dispositions pour se retirer, s'il était obligé de le faire, en bon ordre. Les carabiniers avaient été envoyés pour soutenir la cavalerie qui gardait la trouée. Toute l'artillerie et les corps d'infanterie qui s'étaient avancés sur le plateau en avant de Hastenbeck, reçurent, à l'exception du régiment de Champagne et des grenadiers de France, l'ordre de se replier en deçà du chemin creux.

Beaucoup d'officiers généraux, M. de Cornillon, M. de Guerchy, le chevalier de Chabo, le marquis de Vogüé, se désespéraient de ce mouvement rétrograde dont ils ne connaissaient pas bien les causes, parce que le maréchal gardait pour lui seul les informations qu'il avait

reçues de M. de Maillebois, et que M. de Maillebois se gardait bien de les communiquer aux autres. Cependant le chevalier de Chabo, durant ces manœuvres, était allé reconnaître ce qui se passait à la trouée; il annonçait positivement qu'il n'y avait plus de cavalerie hanovrienne, plus d'infanterie non plus dans les bois. Breitenbach et Dachhausen, ne se sentant pas soutenus, avaient craint d'être surpris et enveloppés à leur tour. D'un autre côté, Chevert à qui le maréchal avait envoyé l'ordre de se replier sur lui, affirmait que l'ennemi était bien réellement en retraite sur Hamelen; M. de Guerchy soutenait exactement la même chose. S'il faut en croire M. de Maillebois, il aurait joint ses instances à celles de toute l'armée pour reprendre la marche en avant; c'eût été donc avouer qu'il s'était grossièrement trompé. Quoi qu'il en soit, la marche en avant fut en effet reprise, mais il était trop tard. L'ennemi avait une trop grande avance; quand le maréchal d'Estrées eut dépassé le plateau occupé quelques heures auparavant par les Hanovriens, il les vit au loin repliés sous Hamelen; à droite, un petit corps d'infanterie et quelque cavalerie se retiraient vers Hanovre; c'étaient l'infanterie du colonel Breitenbach et la cavalerie de Dachhausen. On retrouva, moins deux, enclouées et abandonnées par le premier dans les bois, les quatorze pièces de canon qu'il avait enlevées à la brigade d'Eu.

Les Français avaient en revanche la grosse artillerie de la redoute emportée par le régiment de Champagne; l'autre batterie avait été désarmée par les Hanovriens. Les prisonniers se réduisaient aux blessés qu'on relevait sur le champ de bataille; il y en avait environ huit cents. Les pertes de l'armée française étaient de seize officiers

et mille trente-huit soldats tués, de cent dix-huit officiers et de onze cent cinquante-neuf soldats blessés. A juger de la bataille de Hastenbeck par ses suites, elle a été une des actions décisives qu'on ait vues ; à juger par les seuls incidents de la journée même, elle n'a donné au maréchal d'Estrées qu'une victoire incomplète. « Le vrai et très-vrai, disait pour conclure M. de Maillebois, c'est que Picardie, Navarre et la Marine ont gagné la bataille, et que la brigade d'Eu l'a dérangée(1). » C'est à merveille, mais pour être tout à fait exact et complet, à côté de la brigade d'Eu M. de Maillebois aurait dû se placer lui-même ; car il avait donné un bien regrettable avis au maréchal. « Malheureusement, écrivait-il à son beau-frère, je l'avois averti de ce qui se passoit à la droite. » L'aveu est bon à recueillir.

Le soir même et sur le champ de bataille, le maréchal d'Estrées écrivait au roi et au marquis de Paulmy; à celui-ci ces trois lignes : « Je ne puis, monsieur, vous rendre compte de ce qui s'est passé aujourd'hui qu'en vous priant de remettre cette lettre au roi. M. le comte de Gisors, qui vous la remettra, vous rendra compte du reste de l'action (2). »

## XXVI

Quand M. de Gisors arriva, le 31 juillet, à Compiègne où était la cour, le général qu'il avait laissé sur le champ de bataille vainqueur n'était plus celui qui commandait

(1) Maillebois à Paulmy, 27 juillet [3436, nº 119, 18?].
(2) [3436, nº 108].

l'armée; il ne l'était déjà plus, pour ainsi dire, le jour de sa victoire, car sa victoire était du 26, et le 25, ordre lui avait été dépêché de remettre le commandement au maréchal de Richelieu. Les deux nouvelles, le rappel et la victoire, s'étaient croisées en route, et presque en même temps elle arrivaient toutes deux à leur adresse. Quel coup de théâtre! Et comme le secret avait été bien gardé! Jusqu'au 25, neuf personnes seulement y avaient eu part, huit à la cour, le roi, madame de Pompadour, le marquis de Paulmy, l'abbé de Bernis, Richelieu, Crémille, Duverney, Montmartel; une seule à l'armée, Maillebois.

L'auteur et le chef de ce complot, c'était Duverney; c'était dans son esprit vindicatif qu'il avait pris naissance, mûri et abouti; les autres n'étaient que des complices. Mécontent de lui-même, irrité des justes reproches que lui faisait le maréchal d'Estrées à court de subsistances, Duverney cherchait l'occasion de se venger; la bataille de Prague et ses suites la lui fournirent. L'impératrice réclamait un secours prompt, efficace, plus prompt et plus efficace que ne lui en avait donné, que ne pouvait lui en donner cette lente et lourde armée du bas Rhin. Le 29 mai, Duverney avait envoyé au marquis de Paulmy un mémoire pour former sur le haut Rhin une nouvelle armée de quarante mille hommes. Quatre jours après, le 2 juin, il en produisait un autre déjà plus explicite. Il y avait un faux et un vrai projet : le faux donnait à entendre que la nouvelle armée était destinée à marcher par la vallée du Mein sur le haut Danube; c'était celui qui devait être discuté au conseil, devant le maréchal de Belle-Isle, et communiqué au comte de Stahrenberg, ambassadeur de l'impé-

ratrice; l'autre, le vrai projet, était d'envoyer quarante mille hommes en Westphalie rejoindre et renforcer la grande armée, sous la main d'un seul général qu'on ne nommait pas encore. « L'art d'arranger les dispositions des subsistances qui doivent conduire au faux projet, Duverney s'en charge, disait Duverney lui-même, et il en coûtera peu de chose... On n'a besoin de donner connoissance du vrai projet qu'au roi, madame de Pompadour, M. le marquis de Paulmy, M. de Crémille, M. de Montmartel et M. Duverney (1). » On voit que le maréchal de Belle-Isle était formellement exclu du secret, et qu'au 2 juin l'abbé de Bernis, le maréchal de Richelieu et Maillebois n'en étaient pas encore. Le 11, M. de Belle-Isle écrivant à son fils au sujet de la nouvelle armée lui disait : « Le roi n'a point encore nommé le général, mais, selon toute apparence, ce sera M. de Richelieu (2). » Il s'agissait bien d'autre chose ; en huit jours Duverney était arrivé à ses fins. Le roi et madame de Pompadour voulaient secourir directement l'impératrice : Duverney proposait d'envoyer au secours de l'impératrice le prince de Soubise ; par là il gagnait madame de Pompadour qui favorisait le prince de Soubise, et par madame de Pompadour il gagnait le roi ; par la formation d'une armée pour M. de Soubise, il obtenait la réunion des deux autres, la disgrâce du maréchal d'Estrées et l'élévation du maréchal de Richelieu à sa place.

(1) Projet de conduite à tenir pour pouvoir exécuter, dans le plus grand secret, celui proposé par le mémoire du 29 mai 1757. — Mémoires sur le même sujet, 2 et 9 juin. Correspondance de Duverney et de de Paulmy, t. I, n$^{os}$ 40, 41 et 44. [*Mss. D. G.*]

(2) Belle-Isle à Gisors, 11 juin 1757 [3432].

Le 11 juin, le même jour où le maréchal de Belle-Isle annonçait à son fils, en confidence et comme une primeur, que le duc de Richelieu avait grande chance de commander la nouvelle armée d'Allemagne, voici ce que M. de Paulmy écrivait de sa main à Pâris-Duverney : « Vous verrez, monsieur, par la lettre ci-jointe, que j'ai fait tout ce dont nous sommes convenus hier. Vous voilà autorisé à parler à l'abbé de B. (1), et le roi a déjà dit au maréchal de R. (2) que vous et moi lui dirions au juste de quoi il étoit question, en lui faisant jurer qu'il n'en parleroit à personne. Le roi lui a cité M. de Turenne (3). Tout cela s'est bien passé, et le roi m'a permis de dire que M. de R. commanderoit l'armée qui doit s'assembler sur le Mein, et M. le prince de Soubise un corps séparé qui doit marcher sur le Danube. J'aurai demain avec M. le maréchal de R. une conversation, mais je le renvoierai à apprendre de vous-même le projet en détail et je le rassurerai seulement sur la crainte de n'avoir qu'une petite armée bien inférieure à celle de son cadet (4). Je pourrai du reste convenir avec lui d'un jour où nous irons vous voir et raisonner à fond sur le projet et tous les détails de l'exécution (5)... » Le 26 juin, l'abbé de Bernis, nommé ministre des affaires étrangères à la place de M. Rouillé, venait renforcer le parti du complot dans le Conseil. Cependant le maréchal de Belle-Isle travaillait sérieusement avec M. de Richelieu,

(1) L'abbé de Bernis.

(2) Le maréchal de Richelieu.

(3) Dans la guerre de Flandre, en 1667, Turenne, épris de madame de Coëtquen, s'était laissé aller à lui confier un secret qu'il avait promis à Louis XIV de garder.

(4) Le maréchal d'Estrées.

(5) Correspondance de Duverney et de Paulmy, t. I. n° 49 [*Mss.*]

M. de Paulmy, Crémille et Duverney aux préparatifs de l'armée du Mein. Quels coups d'œil ces gens-là devaient échanger pendant ces conférences, et comme, le maréchal sorti ils devaient s'amuser de son travail !

Il n'y avait que le comte de Maillebois qui ne fût pas encore de la conspiration, et cependant il méritait bien d'en être, car par ses lettres à Duverney, à M. de Paulmy, sans doute à madame de Pompadour, il avait plus que personne aidé Duverney à perdre le maréchal d'Estrées. N'était-il pas d'ailleurs l'ami du maréchal de Richelieu, n'allait-il pas être son guide et son confident à l'armée de Hanovre? Duverney fit si bien que le marquis de Paulmy, qui avait hésité jusque-là à mettre son beau-frère dans la confidence, l'y mit enfin le 2 juillet. C'était au moment où M. de Maillebois désespéré venait de se plaindre à Duverney qu'il contrariàt son goût et sa fortune en l'empêchant de rejoindre sur le Mein son cher maréchal de Richelieu (1). A ses doléances Duverney répondit, le 5 juillet : « Il y a longtemps que, si j'avois osé, vous auriez été instruit de ce que vous savez actuellement. Je n'ai rien pu faire de mieux que de solliciter moi-même pour que l'on rompît le silence avec vous. Tous les détails que j'aurois à vous faire là-dessus sont aujourd'hui inutiles (2). » Ce fut au camp de Bielefeld, et pendant que le maréchal d'Estrées était allé, sans lui, faire jeter les ponts sur le Weser, que le comte de Maillebois reçut ces importants avis ; il eut le temps d'y réfléchir et de préparer sa conduite en conséquence.

Pour Duverney et ses complices, il ne restait plus

(1) Voir plus haut la lettre de Maillebois à Duverney, du 29 juin, p. 196-198.

(2) Correspondance de Duverney et de Maillebois, n° 23.

qu'à régler, à l'égard des maréchaux de Belle-Isle et d'Estrées, le dénoûment de l'intrigue tramée, à l'insu de l'un, contre l'autre. Ce fut encore Duverney qui se chargea de l'affaire. La cour de Vienne trouvant trop faible le corps d'armée destiné au prince de Soubise, avait réclamé un renfort de huit ou dix mille hommes. Ce renfort, Duverney était d'avis de le prendre sur les troupes destinées à la fausse armée du Mein, qui dès lors, se trouvant affaiblie et n'étant plus en état d'agir seule, ne pouvait évidemment qu'être adjointe à l'armée de Hanovre ; et comme des deux chefs de ces deux armées réunies le maréchal de Richelieu était le plus ancien, il était naturel qu'il prît le commandement au-dessus du maréchal d'Estrées, ce qui était une manière honnête de rappeler celui-ci (1). Le stratagème de Duverney fut approuvé du roi et de madame de Pompadour, et M. de Paulmy rédigea, d'après ce canevas, la lettre qu'il s'agissait d'écrire au maréchal d'Estrées.

Cependant le temps marchait et l'armée avait passé le Weser. Après avoir accusé la lenteur de son chef, Maillebois accusait la lenteur de ses amis. Le 17 juillet, il poussait des cris d'alarme. « L'armée est sans volonté, on a une méfiance et une opinion de cet homme-ci qui me fait trembler, écrivait-il à M. de Paulmy ; croyez-moi, mon cher frère, il n'y a pas de temps à perdre pour changer la face des choses. Quinze jours sont capables de tout gâter. Je croirois manquer à ce que je dois au roi si je ne vous pressois pas de nous envoyer un autre chef ; le plus tôt sera le plus salutaire. Autant

(1) Observations de M. Duverney, 16 juillet. Pap. Clermont, 1757, t. I, n° 108.

j'aurois voulu approcher de l'ennemi à Brakwede, autant je souhaite que cela n'arrive pas ici (1)... » Et de même il écrivait à Duverney : « Il faut que le général arrive..... Croyez-moi, monsieur, c'est le bien de la chose qui m'inspire. Je ferai en attendant tout ce que je pourrai, mais ce que je peux n'est rien contre ce que l'on veut. Quinze jours sont précieux : M. de Richelieu peut les gagner en venant par Dusseldorf (2). » M. de Richelieu, parti de Compiègne, le 18 juillet, venait par Strasbourg, parce qu'il avait voulu passer quelques jours à Plombières, auprès de la duchesse de Lauraguais, son amie. Il avait été convenu entre ses complices et lui que le courrier qui devait porter au maréchal d'Estrées l'avis de son remplacement, serait dépêché le 24 ou 25 juillet. Le 26, de Strasbourg, il écrivait au marquis de Paulmy : « Je vous aurois été bien obligé de me marquer ce que le maréchal de Belle-Isle vous aura dit, et comment il aura trouvé cet événement (3). »

Le maréchal de Richelieu avait à Munich un de ses amis, le marquis Dumesnil, lieutenant général, qui était en mission auprès de l'Électeur de Bavière. Le marquis de Paulmy s'était fait fête de mander à Dumesnil la fameuse nouvelle, le 25 juillet, en même temps qu'il faisait partir le courrier du maréchal d'Estrées. La joie de Dumesnil ne fut pas celle d'un esprit frivole. « Le rappel de M. le maréchal d'Estrées, écrivait-il gravement à Pâris-Duverney, sera une époque instructive pour ceux qui se présentent avec trop de confiance au

(1) 17 juillet [3436, nº 119, 14º *bis*].
(2) 17 juillet. Correspondance de Duverney et de Maillebois, nº 26.
(3) [3436, nº 127].

terrible fardeau du commandement d'une armée françoise, dont il est dangereux de compromettre la gloire et la réputation si bien méritées(1). » Comme cette lourde sentence tombait à propos ! C'était cinq jours après la bataille de Hastenbeck, c'était le jour même où le comte de Gisors en donnait la nouvelle à Compiègne, le 31 juillet, que Dumesnil accablait de son dédain le maréchal d'Estrées. Ce que c'est que d'être loin ! Ce moraliste attardé ne savait rien de la bataille, et déjà l'armée connaissait la disgrâce de son chef victorieux. Les dépêches de la cour y étaient arrivées le 30. Quelle journée pour le maréchal d'Estrées! Mais quelle journée aussi pour le comte de Maillebois ! L'armée frémissante, indignée, l'accusait hautement d'avoir voulu et préparé un revers ; les plus modérés lui reprochaient au moins d'avoir privé son général d'une victoire complète. Cependant ni les uns ni les autres ne savaient rien des intrigues qu'on vient de lire. Aujourd'hui le procès est instruit, qu'on le juge.

## XXVII

S'il est vrai que le comte de Maillebois se fût seulement proposé de rendre la bataille indécise, et si tel était, dans son étrange conduite pendant la journée de Hastenbeck, le moindre de ses desseins, force lui était de reconnaître qu'il n'y avait pas même réussi. Jamais victoire complète n'avait eu des suites plus

(1) Dumesnil à Duverney, 31 juillet. — Correspondance Duverney-Dumesnil. [*Mss. D. G.*]

étendues ni plus rapides. Hamelen se soumettait, le 28 juillet; Minden, le 1er août; Hanovre, le 3; quelques jours après Brunswick et Wolfenbüttel; tout le duché de Brunswick, tout l'Électorat de Hanovre étaient virtuellement conquis. Si le duc de Cumberland se retirait à marches forcées sur Nienburg et Brême, ce n'était point pour essayer de défendre le bas Weser, c'était pour sauver ce qu'il pourrait des magasins qu'il y avait fait établir. Toutes ces nouvelles, arrivant coup sur coup à Paris et à Compiègne, augmentaient, avec la gloire du maréchal d'Estrées, l'embarras et la mauvaise humeur de ses ennemis.

C'était un de ses neveux, le marquis de Louvois, que le maréchal avait envoyé, deux jours après le comte de Gisors, porter au roi le détail de la bataille et la soumission de Hamelen. Ce jeune homme, froidement accueilli, n'avait d'autre guide et d'autre appui que M. de Puyzieulx, beau-père du maréchal; mais, depuis qu'il s'était retiré des affaires (1), l'influence de M. de Puyzieulx n'était plus en état de lutter contre celle qui accablait son gendre. Il n'y avait dans le Conseil qu'un seul homme qui pût réclamer quelque justice au nom du maréchal d'Estrées; c'était le ministre à qui il avait dû son commandement et dont on s'était caché pour le lui reprendre, le maréchal de Belle-Isle.

Après la surprise des nouvelles qui l'avaient assailli à son arrivée, le premier sentiment du comte de Gisors avait été un redoublement de reconnaissance pour le général à la bonté duquel il devait de revoir son père,

(1) M. de Puyzieulx avait été ministre des affaires étrangères du mois de janvier 1747 au mois de septembre 1751.

dans le moment même où celui-ci, attristé, consterné d'une disgrâce qui l'atteignait par contre-coup, avait le plus grand besoin de consolations et de tendresse. La tendresse de M. de Gisors, généreuse, vraiment virile, n'était point de celles qui conseillent la résignation et la faiblesse ; chez lui, la piété filiale s'animait de la passion du juste. Le maréchal d'Estrées venait d'être, à l'insu de son père, victime d'une odieuse intrigue ; c'était à son père de réagir vigoureusement en faveur du maréchal et des siens. « Jugez, lui écrivait-il, s'il n'est pas dans mon cœur de désirer avec ardeur la fortune du neveu d'un général malheureux dont le dernier acte a été un bienfait à mon égard. Personne, dans ce moment-ci, hors vous, ne protégera M. de Louvois à la cour ; mais vous lui devez tenir lieu de tout. Il suffiroit à M. de Puyzieulx que son neveu fût colonel ; je pense que vous ne devez pas être content à moins qu'on ne lui donne le régiment de Guyenne, vacant par la mort de M. de Laval. De grâce, employez tout votre crédit pour cela. Que ceux qui connoissent toute votre amitié pour M. d'Estrées la reconnoissent à la vivacité de vos sollicitations ; que ceux qui vous accusent de l'avoir abandonné rougissent d'une pareille calomnie, et que votre fils n'ait pas l'embarras de voir la famille de M. d'Estrées victime de la généreuse amitié avec laquelle il m'a préféré pour porter la première nouvelle. Jamais rien de personnel ne m'intéressera ni ne m'agitera autant que l'avancement de M. de Louvois, parce que cela sera le digne ouvrage d'un père que j'adore (1). » Le régiment de Guyenne était déjà promis à un autre.

(1) De Paris, 5 août [3137, nº 71],

Nommé colonel aux grenadiers de France, M. de Louvois ne jouit malheureusement pas longtemps de son grade ; à peine de retour à l'armée, il mourut. Mais le souvenir du généreux appui qu'il avait reçu du comte de Gisors ne s'éteignit pas avec lui.

C'était un grand exemple que donnait aux honnêtes gens la fermeté de ce jeune homme ; bientôt d'autres voix se joignirent à la sienne, et il ne tarda pas à se former, à Paris et à la cour, un concert désagréable aux ennemis du maréchal d'Estrées (1). Entre eux, n'osant trop élever la voix, ils chuchotaient, essayaient de se raffermir, se prêchaient mutuellement la patience. « Mon dieu ! écrivait à Duverney M. de Crémille, que nous en aurons à dire, vous et moi, sur cette journée ! En attendant, laissez dire les autres, et ne vous affectez point de ne voir pas prendre en bien ce qui cependant se fait pour le bien. Tout sera bientôt mis à découvert, et on verra de reste que le parti qu'on a pris étoit non-seulement le meilleur, mais qu'il étoit indispensable (2). » Voici ce que, pour sa part, Duverney mandait au comte de Maillebois : « La commotion a été telle qu'on l'avoit prévue. Chacun, dit-on, se renvoyoit la balle (3), et je suis averti que, par-dessus le marché, je suis mis en jeu, comme si de pareilles déterminations devoient être l'effet des affections, des fantaisies, de la brigue, et non pas d'une connoissance profonde de l'objet. On en dira tout ce qu'on voudra ; je suis trop vieux pour

(1) Voir les réflexions du duc de Luynes, *Mémoires*, t. XVI, p. 297 et suivantes.

(2) De Compiègne, 3 août 1757, avec un *post-scriptum* du 4, qui est le passage cité. Correspondance Duverney-Crémille, n° 35.

(3) A Compiègne où était la cour; Duverney était à Paris.

m'en effrayer, et trop ami du bien pour cesser de le faire dans toutes les occasions que j'en aurai. Ce sera, comme vous le dites, la sensation d'un moment (1). »

Duverney, selon son habitude, aurait bien voulu se tirer d'embarras pour son propre compte et sans trop s'inquiéter des autres; mais il avait beau faire ; cet essai d'évasion morale n'était point favorisé par le public, qui le tenait justement pour l'auteur, le chef et l'acteur principal de l'intrigue. C'était à lui qu'on s'en prenait et qu'on s'adressait. « Eh bien! monsieur, lui écrivait l'intendant, M. de Lucé, sera-t-on content? Le maréchal a donné bataille, il l'a gagnée, il a pris Hamelen... Je vous assure que le changement, dans les circonstances présentes, fera un effet prodigieux dans l'armée, je crois à la cour, et vraisemblablement dans toute l'Europe (2). » A quoi Duverney répondait doucement : « Il est vrai, monsieur, que le maréchal d'Estrées a bien avancé nos affaires dans le pays où vous êtes. Il n'a dû emporter avec lui que le regret d'avoir été arrêté dans l'action par de faux avis. Mais c'est une chose faite, à laquelle il ne faut plus penser que pour plaindre M. le maréchal des circonstances qui ont donné lieu au changement survenu dans le commandement de l'armée (3). »

Avec des correspondants discrets, mesurés, délicats, comme M. de Lucé, laissant entendre les choses qu'ils ne voulaient pas brutalement dire, Duverney n'était pas trop en peine ; mais il y en avait d'impitoyables.

(1) De Paris, 2 août. Correspondance Duverney-Maillebois, n° 27.
(2) 2 août. Pap. Clermont, 1757, t. I, n° 140.
(3) 14 août. Pap. Clermont, 1757, t. I, n° 141.

Tel était le chevalier de Chabo, caractère énergique, esprit net et droit, avec qui les faux fuyants et les manœuvres n'étaient point de mise, et qui, dans la discussion comme sur le champ de bataille, poussait son adversaire jusqu'à lui faire crier merci. Ses lettres à Duverney valent des réquisitoires. « J'ai été, lui disait-il, dans la surprise, et je n'en reviens pas d'entendre que l'on vous attribue d'avoir blâmé les lenteurs du comte d'Estrées, à vous qui m'avez dit si souvent et écrit, il n'y a pas trop longtemps, de l'engager à aller doucement. Je ne puis le croire, et l'on vous attribue à tort un changement si subit. Au 10 du mois d'août, avoir soumis l'Ost-Frise, toute la Hesse, gagné la plus singulière bataille où, quoique trahi par les siens, il n'a jamais perdu la tête, pris Hamelen, bonne place de second ordre, cent pièces de canon, deux cents milliers de poudre, pris Minden, soumis Hanovre! En un mot, il a gagné la bataille la plus complète, sans presque d'effusion de sang françois; il a chassé l'ennemi hors de son pays, lui a imprimé la plus vive terreur, et jamais bataille gagnée n'a eu de suites plus brillantes : l'on appelle cela à la cour aller trop doucement!... J'aime à m'entretenir avec quelqu'un qui se pique d'être citoyen et homme de guerre. Que je vous rappelle donc nos conversations où tant de fois je vous ai vu frémir sur les difficultés que nous devions éprouver, où vous m'avez si souvent dit de rappeler au maréchal d'Estrées que ce n'étoit qu'en allant doucement qu'on alloit avec certitude. Vous m'avez si bien persuadé, par la grande confiance que j'ai dans vos lumières, que si le maréchal m'avoit demandé conseil, j'aurois cru manquer à la patrie que de lui parler diffé-

remment, et j'aurois voulu lui inspirer le plus grand flegme sur les aiguillons que les critiques de sa conduite n'ont cessé de lui faire sentir. Heureusement qu'il s'étoit attendu à rencontrer ce genre d'ennemis et qu'il s'en est préservé ; il n'a pris conseil que des principes qu'il s'étoit faits, et, sans s'en écarter d'une minute, il n'a cessé de cheminer vers son but et y est parvenu, malgré les ennemis ouverts et cachés : il a surmonté les difficultés suscitées par les uns et écarté les pièges que d'autres lui avoient préparés. Il a suivi de point en point vos anciennes maximes et il a réussi. La cour lui fait un crime d'avoir bien vu et de n'avoir dissimulé aucune des difficultés réelles qu'il rencontroit, et dès le premier jour, vous qui voyez clair, avez dû voir qu'il mandoit : « Il sera difficile que je puisse marcher le 10, » mais qu'il marchoit dès le 9... Il est vrai qu'à la cour on aime mieux celui qui dit d'avance : je ferai, et qui ne fait rien, que celui qui dit : je crains de ne pouvoir, et qui fait. Il y a toujours deux courriers de satisfaction frivole contre un de certitude, et deux selon le calcul de ce pays-là, valent mieux qu'un. Je souhaite pour la patrie qui m'est chère et pour vous à qui elle le fut toujours, que celui qui remplace le grand homme vous tienne parole et pousse aussi loin les suites de notre victoire, depuis son arrivée, que la seule réputation de nos armes les a poussées dans six jours... Avez-vous vu souvent des victoires dont les suites fussent plus brillantes ou plus utiles ?... Après Hastenbeck, cinq places fortifiées, à trente lieues à la ronde, capitulent par la seule terreur qu'inspire une armée bien conduite et qui n'a fait aucune faute, pas même de présomption, pendant la campagne... Je ne suis pas étonné que des

articles de ma relation (1) vous aient surpris ; ils en surprendront bien d'autres, et moi-même, qui me suis toujours méfié des gens sans principes et sans mœurs, j'aurois peine à croire si je n'avois vu ; mais j'ai vu et j'ai bien vu (2). »

A des attaques de cette force et de cette verdeur, n'aurait-il pas fallu riposter du même ton ? Ce n'était point l'esprit qui manquait à Duverney, ni même le style ; c'étaient les raisons. Des mots et puis rien ; voici sa réponse : « Je ne sais que trop tout ce que l'on m'attribue. Mon premier mouvement avoit été d'entrer sur cela avec vous dans une explication que je ne redouterois pas d'avoir vis-à-vis de M. le maréchal d'Estrées lui-même, mais cela seroit trop long, et d'ailleurs il est des choses qu'une simple lettre ne peut pas souffrir. Je n'ai pas oublié les conversations que j'ai eues avec vous cet hiver ; nous les reprendrons, et vous verrez que les principes d'où nous partions ont tellement changé par l'évènement qu'il a bien fallu aussi admettre du changement dans les conséquences... Quoi qu'il en soit, monsieur, je n'ai nul reproche à me faire, et c'est ce qui fait ma sécurité. Vous en jugerez vous-même un jour (3). »

(1) Il avait envoyé à Duverney une relation de la bataille où les actes de Maillebois étaient soigneusement notés.

(2) 10 et 19 août Pap. Clermont, 1757, t. I, nos 152-153.

(3) Duverney à Chabo, 26 août, Pap. Clermont, 1757, t. I, no 154.

## XXVIII

Telle était, à Paris, la situation de Duverney; M. de Maillebois, à l'armée, souffrait pis encore. Quelques jours après la bataille, à l'ordre, devant tous les officiers généraux, il était venu dire au maréchal d'Estrées : « On répand dans l'armée que je vous ai envoyé à dessein, et pour vous faire perdre la bataille, l'avis que vous étiez tourné; je vous prie de vouloir bien vous expliquer sur une vérité si importante pour ma justification. » — « M. de Puységur, lui avait répondu le maréchal, est venu de votre part me dire : « M. de Maillebois « vous mande qu'il n'y a rien de si pressé que de lui « envoyer deux brigades de cavalerie et deux d'infan-« terie, parce qu'il y a de la cavalerie et de l'infanterie « ennemie qui tournent par l'extrémité du bois. » Comment voulez-vous que je puisse croire que vous soyez capable de m'avoir donné cet avis dans la vue de me faire perdre la bataille? Une telle idée s'accorde peu avec la confiance que j'ai mise en vous (1). » Quelle accablante réponse! Et comme un emportement du maréchal eût mieux valu pour M. de Maillebois que ce calme!

L'attitude que le général disgracié avait eue dans cette scène, il l'avait d'abord prise et la garda jusqu'au bout, naturellement, sans effort. Ceux qui doutaient de son esprit et de ses talents militaires ne pouvaient contester au moins qu'il eût l'âme grande. A la

(1) Éclaircissements présentés au roi par le maréchal d'Estrées. Paris, 1758, in-4°, p. 21-22.

nouvelle imprévue de sa disgrâce, il avait écrit au roi une lettre courte, simple et digne (1). Quand arriva le successeur, ou plutôt le supérieur au-dessous duquel on avait voulu le faire descendre (2), le plus embarrassé des deux ne fut pas celui qui était sacrifié à l'autre. Grâce à l'empire du maréchal d'Estrées sur lui-même, l'entrevue fameuse où Lucullus, vainqueur et rappelé comme lui, humilia d'une flétrissante apostrophe Pompée, venant comme Richelieu lui dérober le prix de sa victoire, cette entrevue n'eut pas sa pareille à dix-huit cents ans de distance (3). Pas plus qu'à Maillebois, le ma-

(1) « Du quartier général d'Ohsen-Hagen, le 30 juillet 1757.

« SIRE,

« Votre Majesté veut bien me dire qu'elle me conserve dans ses bonnes grâces; ces paroles sont bien consolantes pour moi, et j'ose l'assurer que je mérite cette marque de bonté de sa part. Je l'ai servie, depuis quarante ans, avec un zèle et une application infatigables. Ce qui a paru de loin comme une inaction peut être regardé de près comme une marche précipitée, et je justifierois aisément que dans la campagne il n'y a pas eu six jours d'employés inutilement.

« Si ma santé qui est extrêmement dérangée n'exigeoit pas un peu de repos, je resterois volontiers aux ordres de M. le maréchal de Richelieu. Les succès que j'ai préparés à vos armées victorieuses auroient agréablement flatté mon amour-propre; mais les maux que je ressens depuis près de deux ans dans les nerfs étant considérablement augmentés par les fatigues que j'ai essuyées depuis trois mois, je me vois forcé de profiter de la liberté que Votre Majesté veut bien me donner, et j'irai prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle.

« Mon inviolable attachement pour votre personne égalera toujours le très-profond respect avec lequel je suis, etc. » [3436, n° 181.]

(2) Le maréchal de Richelieu arriva dans la soirée du 3 août à l'armée; l'entrevue eut lieu le lendemain.

(3) Note autographe du marquis de Paulmy pour M. le Dauphin et les ministres. « Les choses se sont passées avec beaucoup de politesse, et ils assurent l'un et l'autre qu'ils sont contents de leur entrevue. M. le maréchal d'Estrées part le 7 pour les eaux d'Aix-la-Chapelle. » [3436, n° 222.]

réchal d'Estrées ne fournit à Richelieu le prétexte d'une violence subie ; la magnanimité de l'un laissa l'autre se débattre avec les reproches de son esprit troublé. « Si j'étois arrivé dix jours plus tôt, mon cher Duverney, écrivait-il le 4 août, j'aurois eu bien du mauvais sang de moins ; ce n'est pas votre faute ni la mienne, et c'est cependant la faute de tout le monde, et surtout de moi qui n'ai pas bien vu dans cette rencontre. Mais, en vérité, le pauvre maréchal d'Estrées m'a parlé avec tant de franchise et a eu de si bonnes façons avec moi que je ne puis en être fâché (1). »

Après avoir donné trois jours à son successeur pour le mettre au courant des affaires, le maréchal d'Estrées quitta l'armée le 7 août, et prit le chemin d'Aix-la-Chapelle où il devait faire quelque séjour avant de rentrer en France. Il partit ému des adieux que lui fit l'armée ; car l'expression du sentiment militaire eut un tel éclat qu'en dépit d'eux-mêmes ses ennemis ne pouvaient s'empêcher d'en rendre témoignage. « Notre ancien général, que l'on auroit troqué contre un vivandier il y a quinze jours, écrivait l'un d'eux à Duverney, est aujourd'hui le héros et presque l'idole de l'armée. Le peuple (2) s'est apitoyé sur sa situation, et les princes qui en avoient tenu des propos épouvantables, semblent aujourd'hui, par leurs attentions pour lui, reprocher à la cour l'injustice la plus criante. Voilà, monsieur, la situation des choses, au moment de l'arrivée de M. le maréchal de Richelieu. Il a cru d'ailleurs pouvoir

(1) Correspondance du maréchal de Richelieu avec Pâris-Duverney. Londres, 1789, t. I, p. 74.

(2) Les soldats.

recommencer une campagne brillante, et il trouve des suites de notre pauvre petite victoire qui ne lui laissent presque plus rien à faire et qui ne font plus désirer à l'infanterie que paix et aise (1). »

En frappant le maréchal d'Estrées, le gouvernement de Louis XV avait atteint du même coup l'armée tout entière et dans ses profondeurs. Ce que, sous la main d'un chef intègre et sévère, elle avait déjà gagné d'ordre et de discipline, ce que, sous la main de ce chef désormais autorisé par la victoire, elle était prête à gagner encore pour atteindre à ces hauteurs morales d'où ni armée ni société, sous peine d'infamie, ne peut déchoir, progrès accomplis, progrès espérés, tout s'abîmait, tout disparaissait avec le maréchal d'Estrées. Et à la place de cet honnête homme, qui voyait-elle ? Un courtisan raffiné, sceptique, corrompu, triomphant par l'intrigue ; à côté de lui, comme son confident et son guide, l'homme qui avait trahi la confiance de son premier chef. Quel spectacle et quels exemples ! Le chevalier de Chabo, compris dans la disgrâce du maréchal d'Estrées, révoqué pour faire place à une créature du maréchal de Richelieu, lançait en s'éloignant cette prédiction sinistre : « Comptez, écrivait-il à Duverney, comptez, mon cher ami, que l'on ne veut point d'honnête homme dans cette armée ; l'on y veut disposer à son gré des subsides, des contributions et des secours que d'honnêtes gens eussent tournés au profit des troupes et du roi (2). »

Le 11 août, le maréchal de Richelieu avait porté son

(1) Le commissaire Duvivier à Duverney, 6 août 1757. Correspondance Duverney-Maillebois, n° 29.
(2) 19 août. Pap. Clermont, 1757, t. I, n° 153.

camp sous les murs de Hanovre. Il y voulut faire la revue de son armée. Au jour indiqué, le temps était détestable ; cependant le maréchal, chamarré d'or, souriant, gracieux, toujours le chapeau à la main, s'arrêtant et parlant à chacun des commandants de bataillon, ne semblait pas se soucier des torrents de pluie qui noyaient sa magnificence. Evidemment cette représentation fit un grand effet ; mais les yeux seuls furent éblouis ; il n'y eut, dans cette brillante parade, rien qui touchât ni haussât les cœurs. Comment le maréchal n'y avait-il pas songé ? « Le nouveau général, écrivait au maréchal de Belle-Isle un officier de cette armée, ne veut rien qu'aller en avant et donner, s'il se peut, une bataille qui fasse oublier l'autre. Les troupes, qui ont percé cet intérêt personnel, n'en sont pas aussi curieuses ; elles disent hautement qu'elles en ont assez d'une, et ne respirent que tranquillité (1). » Triste symptôme !

« Le tableau de cette armée est encore le même à peu près, écrivait de son côté M. de Maillebois à Duverney : la fermentation y règne toujours et les esprits sont encore trop divisés pour pouvoir espérer que tout rentre dans l'ordre accoutumé cette campagne. Les princes ont pris parti. M. le duc d'Orléans va aux eaux d'Aix-la-chapelle. Le maréchal d'Estrées a semé, avant son départ, beaucoup de discours qui ont fait un chemin très rapide. L'infanterie est mécontente du peu de grâces qu'on lui laisse espérer. L'on m'a fait des tracasseries ; le comte de La Marche (2)

(1) Lettre adressée au maréchal de Belle-Isle. 25 août 1757 [3438]. Elle est, quoique non signée, d'un correspondant habituel et autorisé.

(2) Louis-François-Joseph de Bourbon Conti, plus tard prince de Conti, à la mort de son père.

nommément a dit le diable de moi. Vous pensez bien, monsieur, qu'il est fort difficile de mener une armée qui a pris ce ton-là depuis longtemps et qui y est entretenue par des cabales et de petites intrigues sourdes. Je vous proteste cependant que ces inconvénients m'effrayent beaucoup moins pour mon compte qu'ils ne me touchent pour le bien de la chose... » Puis, toujours obsédé par le souvenir de Hastenbeck: « Qui pouvoit répondre, ajoutait-il, de la journée du 26, à laquelle le général même n'étoit pas décidé, le 25 à midi ? Si, au contraire des arrangements pris, on avoit disposé le départ et l'arrivée de M. de Richelieu pour se rendre en droiture à l'armée, nous n'aurions pas eu toutes les tribulations dont j'ai bien éprouvé ma part, mais dont je ne me repens pas, puisque je n'ai pas perdu un seul instant de vue l'honneur et l'avantage du service du roi (1). » Richelieu, Maillebois, Duverney, ces hommes avaient beau faire et se couvrir du bien public; ils ne pouvaient parvenir à se tromper eux-mêmes ; leur conscience criait plus haut que leurs sophismes.

Le 21 août, tandis que partait le courrier qui portait à Duverney la lettre de Maillebois, le comte de Gisors arrivait au camp sous Hanovre. Quoiqu'il revînt brigadier et chevalier de Saint-Louis (2), ce n'était pas sans chagrin qu'il se sentait encore une fois si loin de son père et de sa jeune femme. « Qu'il m'en coûte, avait-il écrit au premier, d'être séparé d'un père que j'adore et que je plains!... La Westphalie paroît bien affreuse après le séjour que j'ai fait à Bizy entre vous et certaine petite

(1) 21 août 1757. Correspondance Duverney-Maillebois.

(2) Sa nomination dans l'ordre, avec le *bon* du roi, est datée du 2 août.

*Huchette* (1) qui en vérité ne laisse pas d'être gentille (2). » Au moins en route avait-il eu le bonheur de rencontrer à Neuss son ancien général. « La belle et grande âme que celle de M. le maréchal d'Estrées! écrivait-il à son père; par la première occasion sûre que j'aurai, je vous rendrai compte de ma conversation avec lui (3). » Cette conversation, par malheur, n'est point venue jusqu'à nous; quelle perte que celle d'un tel document pour l'histoire! Sans doute la bataille de Hastenbeck y devait tenir une grande place; elle restait certainement le premier et l'inépuisable thème des violentes disputes qui déchiraient l'armée.

Outre le soulèvement presque unanime de l'opinion contre le comte de Maillebois, il y avait la querelle de la brigade d'Eu contre les brigades de Picardie, de Navarre et de la Marine, les griefs allégués contre Chevert par le comte de Lorge et l'évidente partialité du ministre de la guerre pour celui-ci contre celui-là. Enfin, il n'y avait pas jusqu'au régiment de Champagne dont la conduite, si applaudie le jour de la bataille, ne fût devenue après coup l'objet de critiques et de réflexions malveillantes. L'accueil que trouva M. de Gisors à son retour s'en ressentit légèrement par une nuance de froideur au quartier général; cependant le maréchal de Richelieu, pour sa part, affecta de le combler de politesses (4).

(1) *Huchette, madame de la Huche,* petits noms qu'il aimait à donner à madame de Gisors.

(2) 14 et 17 août [3437-3438].

(3) 22 août [3438].

(4) « M. votre fils a été reçu avec toute la politesse possible. M. le maréchal tient les meilleurs propos sur son compte, et je ne doute pas qu'il ne soit bien traité, pourvu qu'il continue d'ob-

## XXIX

Les renforts attendus par le maréchal de Richelieu étaient arrivés. Soit immédiatement sous sa main, soit dans les détachements et les garnisons, les forces qu'il avait sous son commandement comprenaient 153 bataillons, 159 escadrons, 260 pièces d'artillerie, avec un effectif de 128,000 hommes à très peu près (1). C'était infiniment plus qu'il ne fallait pour en finir avec l'armée hanovrienne vaincue, affaiblie et démoralisée.

server la plus grande réserve et qu'il ne lui échappe aucun propos. » Lettre non signée adressée au maréchal de Belle-Isle, 25 août 1757 [3438, n° 180 *bis*].

(1) Voici le détail d'après un état du 1er août 1757. Papiers de Clermont, t. I, n° 138.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Infanterie. | Français... | 80 | bataillons. | 55,140 | hommes | 86,270 |
| | Grenadiers de France. | 4 | — | 2,160 | — | |
| | Grenadiers royaux.... | 10 | — | 5,280 | — | |
| | Allemands. | 19 | — | 12,920 | — | |
| | Suisses.... | 10 | — | 7,200 | — | |
| | Artillerie... | 4 | — | 3,200 | — | |
| | 8 compagnies de mineurs et d'ouvriers........... | | | 370 | — | |
| Milices................. | | 12 | bataillons................. | | | 7,800 |
| Cavalerie.. | Gendarmerie... | 8 | escadrons. | 1,210 | hommes | 23,140 |
| | Cavalerie... | 111 | — | 15.620 | — | |
| | Dragons.... | 28 | — | 4,480 | — | |
| | Hussards... | 12 | — | 1,800 | — | |
| Troupes légères.................................... | | | | | | 3,015 |
| | | | | | | 120,225 |

A quoi il faut ajouter les auxiliaires : 10 bataillons palatins et 4 autrichiens, ayant ensemble un effectif de 8,000 hommes environ.

Le 22 août, le maréchal quitta le camp sous Hanovre pour aller chercher le duc de Cumberland qui s'était retiré à Verden, au nord de l'Aller. A gauche et à l'avant-garde, le marquis d'Armentières qui avait pris possession de Nienburg, suivait la rive droite du Weser. A la même hauteur, la réserve du duc de Broglie éclairait sur la droite la marche de l'armée.

Un corps de 6,000 Hanovriens aux ordres du général-major de Hardenberg, posté à Rethem comme pour garder le passage de l'Aller, se replia le 24, à la seule vue des troupes du duc de Broglie. Le lendemain, l'armée française campait à Rethem et quatre jours après à Verden, sur le terrain même qu'avaient occupé les Hanovriens et d'où ils s'étaient retirés, le 24, pour prendre en arrière, entre Ottersberg et Rotenburg, sur le chemin de Stade, une position que les marais de la Wumme rendaient militairement excellente.

En se rapprochant de la mer du Nord, la guerre avait atteint cette vaste et triste région de bruyères qui s'étend du Weser à l'Elbe, et dont, à la moindre crue de l'un ou de l'autre, le sol bas, plat, spongieux, disparaît à perte de vue sous une inondation dangereuse quoique sans profondeur. Un orage, une journée de pluie suffisent même pour noyer une grande étendue de terrain. Le jour qu'elle était arrivée à Rethem, l'armée en avait fait la redoutable épreuve. Le vent passant sur ces plaines sans obstacle, y avait, comme sur la mer, déchaîné la tempête ; les tentes disparaissaient déchirées en lambeaux ou enlevées tout d'une pièce ; dans tout le régiment de Champagne, il n'y en eut que deux qui résistèrent. La pluie tombait par torrents ; en quelque minutes, les hommes s'étaient

trouvés dans l'eau jusqu'aux genoux; presque tous avaient été renversés, roulés, culbutés, quelques-uns emportés et noyés dans l'Aller. Beaucoup de chevaux étaient morts (1).

L'armée avait donc de bonnes raisons pour être peu satisfaite de ce pays; du moins était-il à souhait pour ceux qui, comme le comte de Gisors, désiraient, s'il devait y avoir bataille, un champ plus ouvert et moins couvert que le terrain de Hastenbeck. « C'est afin que chacun montre aux yeux du public ce qu'il sait faire, écrivait M. de Gisors au maréchal de Belle-Isle, et que de l'obscurité des lieux il ne naisse pas encore des disputes pareilles à celles qui nous déchirent depuis un mois. M. de Chevert, que ces disputes ont absolument dégoûté, vous prie de vouloir bien faire lire la lettre qu'il vous a écrite à Mme de Pompadour, et vous seroit obligé de m'envoyer à moi un des factums de M. de Lorge, pour qu'il puisse se justifier article par article (2). » M. de Gisors n'avait que trop raison : la discorde était devenue en quelque sorte la loi de l'armée.

Le 30 août, un fort détachement, aux ordres du marquis de Monteynard, était parti pour reconnaître les positions de l'ennemi à Rotenburg. Les abords en étaient difficiles, car il n'y avait, pour s'en approcher, qu'une chaussée étroite et bordée de marais. A voir de loin la longue ligne de tentes qui se développait au delà de la Wumme, il semblait que l'armée hanovrienne fût là tout entière; cependant elle avait décampé le 28 pour se replier par Closter-Zeven sur Bremerworde, sa dernière étape avant Stade. Le marquis

(1) Gisors à Belle-Isle, 26 août [3438]. — (2) 29 août [3438].

de Monteynard n'avait plus devant lui qu'une arrière-garde déployée en rideau. Ce fut dans la nuit du 30 au 31 seulement qu'il connut la vérité. Averti par lui, le maréchal de Richelieu se hâta de le rejoindre, suivi des grenadiers royaux et de France, de tous les grenadiers des régiments, de tous les carabiniers et de douze pièces de canon. Le reste de l'armée vint prendre position sur la bruyère de Walle, à une lieue et demie en avant de Verden. Il y avait à Rotenburg un fort qui riposta d'abord au feu de l'artillerie française ; mais cette canonnade n'était que pour donner à l'arrière-garde hanovrienne le temps de plier ses tentes. Quand tout fut fait, le feu cessa de l'autre côté de la Wumme. Cependant la cavalerie française et les dragons s'embourbaient en cherchant des passages ; les grenadiers, plus heureux, parvenaient à défiler un à un sur les portes d'une écluse ; mais il n'y avait plus dans le fort que des canons encloués. Déjà le dernier peloton de l'ennemi avait gagné de l'avance, et quand on voulut s'engager à sa poursuite, la seule chaussée qu'on pût prendre se trouva interrompue par une large coupure. A Ottersberg, où le duc de Broglie avait en même temps marché avec sa réserve, pareille canonnade, pareilles difficultés, pareille évasion d'un ennemi impossible à joindre (1). D'ailleurs on ne savait plus comment vivre. Au camp même, le pain blanc manquait ; la dernière fois que le comte de Gisors avait pu s'en procurer, il l'avait payé dix sous la livre ; sans lui, ceux de ses officiers qui étaient partis pour Rotenburg n'auraient rien eu à manger (2).

(1) Relation manuscrite de la campagne de Hanovre par un officier de l'état major. *Archives du Dépôt. Mémoires.*

(2) Gisors à Belle-Isle, 31 août [3438].

Le corps expéditionnaire, moins les troupes légères, les grenadiers de France et les carabiniers, qui furent laissés en observation dans l'ancien camp de l'ennemi, revint donc à Walle le 1er septembre, mourant de faim, harassé, mécontent, désuni. « La même fatalité qui a accompagné tous nos détachements a régné encore dans celui-ci, écrivait M. de Gisors à son père ; beaucoup de disputes et de reproches entre les principaux chefs. C'est quelque chose, en vérité, de bien déplorable que nous n'ayons jamais vu les ennemis que pour nous quereller entre nous sans leur faire beaucoup de mal. Vous seriez affligé si, comme moi, vous voyiez le peu de confiance et de volonté de cette armée. M. de Contades est absolument négligé ; M. de Chevert, malgré les caresses qu'on lui fait, est rebuté par les lettres qu'il a reçues du ministre. Voilà cependant nos deux meilleurs officiers d'infanterie. La plupart des chefs de corps sont mécontents du peu d'attention que la cour a pour eux, et ruinés par les frais d'une campagne qui a été fort chère. Tel est le tableau exact de notre armée, laquelle du reste, quant au soldat, est dans l'état le meilleur, tous nos vieux corps ayant plus de 2,200 hommes sous les armes, les autres à proportion. Le printemps prochain, cette armée-ci sera en état de tout entreprendre ; mais il est nécessaire que l'esprit s'en renouvelle, que l'humeur se dissipe et que l'union succède à la désunion qui règne ici entre nous, on ne sait pas pourquoi... D'après cela et d'après notre misère, tout le monde est enchanté que la campagne finisse, afin que les esprits se calmant dans le repos de l'hiver, l'aisance dissipant les murmures et adoucissant l'humeur, nous revenions l'année prochaine

pleins de zèle et gaieté, concourir d'un commun accord aux vues de nos chefs (1). »

Le 2 septembre, M. de Gisors envoyait à son père le curieux détail d'une visite qu'il venait de faire au maréchal de Richelieu. Après beaucoup de politesses, d'avances et de compliments du maréchal pour le régiment de Champagne et son colonel, « la conversation générale, ajoutait celui-ci, a roulé sur la maraude. Je ne peux assez faire l'éloge des bons propos qu'il a tenus à ce sujet, propres à exciter l'émulation des chefs de corps; puis, m'adressant la parole, il m'a dit : « C'est à vous que je « m'en prendrai si les choses ne vont pas bien, parce « que c'est vous et non pas moi qui devez mener le ré- « giment de Champagne, et qu'il fera sûrement tout « ce que vous voudrez. De mon côté, je serai occupé de « vous procurer de l'argent pendant le quartier d'hiver, « parce que je connois les besoins de l'infanterie et tout « ce qu'elle mérite. » — « Vous parlez d'or, monsieur « le maréchal, ai-je répondu ; les sentiments que vous « nous inspirez ici ont encore plus de pouvoir sur nous « que vos ordres, quelque respect que nous ayons pour « eux, et si, comme vous voulez bien le promettre, vous « vous occupez de nos intérêts pendant l'hiver, vous « ne devez pas douter que la campagne prochaine nous « ne redoublions d'efforts pour contribuer à votre « gloire. » Je vous rapporte cette conversation, mon cher père, pour que vous sachiez exactement la position où je suis. Vous m'approuverez, je crois, d'avoir attendu pour dîner chez M. le maréchal, qu'il me l'eût dit, et de me tenir toujours fort en arrière quand je vais lui

(1) 2 et 5 septembre [3439).

faire ma cour. En même temps, j'ai soin qu'il ne se tienne, en ma présence, de la part des officiers du régiment, aucun propos de murmure contre lui, et j'évite les pièges qu'on me tend pour me faire parler. Il n'y a que quand on veut le louer aux dépens du maréchal d'Estrées, que j'avoue que je prends le parti de mon bienfaiteur avec la vivacité que je dois avoir pour tout ce qui le touche (1). »

A entendre ses partisans, M. de Richelieu était en chemin d'éteindre dans le rayonnement de sa gloire le pâle souvenir du maréchal d'Estrées. Le 3, comme il allait voir à Brême le marquis d'Armentières, qui depuis Nienburg n'avait pas cessé de longer le Weser, précédant toujours l'armée vers la gauche, comme le duc de Broglie la précédait vers la droite, le maréchal reçut du camp de Rotenburg l'avis que toute l'armée hanovrienne n'était point à l'abri derrière les retranchements de Bremerworde. En effet, du côté de Brême, il était resté en face du marquis d'Armentières, à Burk, un détachement d'une certaine importance ; malheureusement ces maudits marais ne permettaient pas de l'attaquer corps à corps ; mais en deçà de Bremerwode, à Bevern, il y avait une arrière-garde postée sur un terrain où il n'était pas impossible de la joindre. A cette nouvelle, M. de Richelieu, toujours en quête d'une action d'éclat, accourut de Walle à Rotenburg et de Rotenburg à Closter-Zeven, cinq lieues plus loin, en appelant à lui encore une fois tous les grenadiers, la brigade d'Alsace et la réserve du duc de Broglie. Mais il fallait vingt-quatre heures au moins pour que les plus

(1) 2 septembre 1757 [3439].

rapprochées de ces troupes arrivassent. En attendant, il était, le 4, aux avant-postes devant Bevern, avec les troupes légères, 450 grenadiers et 300 carabiniers pour toute ressource. Peu s'en fallut que cet imprudent coureur d'aventures ne finît, tout autrement qu'il n'espérait, sa campagne. Il courut parfaitement le risque d'être pris, et, malgré la pompe de ses bulletins, la retraite qu'il fut obligé de faire de Bevern à Closter-Zeven ne fut rien moins que brillante. Heureusement pour lui, l'ennemi n'était plus commandé.

Etonné depuis Hastenbeck, le duc de Cumberland avait tout à fait perdu la tête. Le 4 au soir, il apprenait qu'un détachement français s'était emparé de Harbourg, sur l'Elbe, et, le lendemain matin, que ce même détachement avait poussé jusqu'à Buxtehude, c'est-à-dire à six lieues tout au plus de Stade. Du côté de Brême, il craignait que le marquis d'Armentières, tournant les marais de Burk, n'apparût tout à coup sur sa droite. Enfin, de front, il s'attendait à voir le maréchal de Richelieu déboucher devant lui et faire effort pour le jeter dans l'Elbe. Le 5, un ministre du roi de Danemark, le comte de Lynar, se présenta aux avant-postes français, à Closter-Zeven; il venait, en apparence, offrir aux armées belligérantes la médiation de son maître, en fait, traiter pour le compte du duc de Cumberland. Le maréchal attendait son armée, qui, du camp de Walle, ne pouvait arriver que le 8 au plus tôt à Closter-Zeven; il était même douteux qu'elle y arrivât, car le munitionnaire avait déclaré qu'il lui était difficile de fournir le pain jusqu'à Rotenburg, impossible au delà. Pour comble de disgrâce, le mauvais temps était venu; les eaux montaient; il ne resterait

bientôt plus de terrain où se battre(1). Le duc de Richelieu prit conseil de Maillebois ; leur avis commun fut d'écouter le comte de Lynar. On négocia donc ; une suspension d'armes fut d'abord conclue, puis, le 8 septembre, la fameuse convention qui porte le nom de Closter-Zeven. Les principales clauses étaient celles-ci : les troupes françaises devaient garder tout le terrain conquis par elles, les troupes alliées se retirer à Stade pour être dirigées, celles de Hesse, de Brunswick et de Saxe-Gotha sur leurs pays respectifs avec des passe-ports du maréchal de Richelieu, la moitié de celles de Hanovre sur la rive droite de l'Elbe, dans le duché de Lauenbourg, l'autre moitié demeurant à Stade et autour de Stade, dans des limites tracées et acceptées d'un commun accord. Toutes ces conditions étaient placées sous la garantie du roi de Danemark (2).

Le 10 septembre, le duc de Duras partait pour Versailles, muni d'un exemplaire de la convention, et l'armée, qui s'était avancée à Rotenburg, retournait au camp de Walle. Le même jour, le marquis Dumesnil, à peine débarqué de Munich, écrivait triomphalement à Duverney : « Quelque chose que j'aie pu faire, mon cher ami, je n'ai pu joindre M. le maréchal qu'hier à neuf heures du matin, et je suis arrivé pour être témoin de sa gloire et de celle des armes du roi... Voilà, mon cher ami, la récompense du parti audacieux que M. le maréchal a pris de se porter de sa personne vis-à-vis de M. de Cumberland, qui, se voyant investi de tous côtés et sachant le vainqueur de Minorque à la tête de ses grena-

(1) Gisors à Belle-Isle, 6 et 8 septembre [3439].

(2) Richelieu à Paulmy, 10 septembre. Lettre et annexes, nos 144 à 146 [3439].

diers, se portant partout pour faire ses dispositions sous les coups de fusil, a bien senti que M. le maréchal n'étoit pas homme à assembler un conseil de guerre pour savoir s'il l'attaqueroit ; et effectivement, entre nous, mon cher ami, s'il avoit pris ce parti, je puis vous assurer qu'il n'auroit pas accompli la brillante manœuvre qui vient de s'exécuter et qui justifie si bien l'opinion que vous avez de la supériorité de ses talents et de ses vues militaires. » Malheureusement cette glorieuse médaille avait son revers, et c'était du même crayon que l'enthousiaste admirateur du duc de Richelieu ajoutait à son esquisse triomphale ce coin sombre et sinistre : « Il y a d'autres détails très-intéressants dont je vous entretiendrai successivement, et qui demandent de prompts remèdes pour remettre un ton convenable ; car, en vérité ce que j'ai appris et même entendu depuis vingt-quatre heures fait frémir. Enfin le brigandage est plus fort dans le cœur des gens supérieurs qu'il ne l'est dans la conduite du soldat, qui est rempli cependant de bonne volonté pour aller aux coups de fusil, mais point du tout pour être en règle avec la discipline (1). »

## XXX

Par une singulière rencontre, la cour vit arriver le même jour (2) le maréchal d'Estrées et le duc de Duras, celui-ci de Closter-Zeven, celui-là d'Aix-la-Chapelle ;

(1) Dumesnil à Duverney, 10 septembre 1757. Correspondance Duverney-Dumesnil, n° 30.

(2) Le 16 septembre à Fontainebleau.

mais l'accueil qu'on leur fit ne fut pas le même ; le premier rencontra d'autant plus de froideur qu'on affecta plus d'empressement autour de l'autre. « M. le maréchal d'Estrées est arrivé ici cette après-dînée à six heures. Il a déjà vu M. le maréchal de Belle-Isle, le roi et madame de Pompadour ; je nomme suivant l'ordre qu'il a mis dans ses premières visites (1). » C'était M. de Crémille qui, ayant fait cette malveillante remarque, en donnait part à Duverney ; il aurait pu même ajouter que le maréchal ne voulut pas voir le marquis de Paulmy. Ainsi, par un jeu du hasard, le souvenir pâli de Hastenbeck et les brillantes nouvelles de Closter-Zeven venaient de se trouver brusquement en présence. Mais les curieux qui s'en amusaient ne se doutaient pas qu'il y avait dans cet événement, pour les initiés, une coïncidence morale mille fois plus surprenante. Au moment où le succès du maréchal de Richelieu, si glorieux à première vue, paraissait justifier avec éclat l'intrigue qui l'avait mis à la place du maréchal d'Estrées, au moment où il semblait que les complices dussent être plus que jamais unis dans ce commun triomphe, ils ne s'entendaient déjà plus. Entre eux s'agitait déjà la discorde vengeresse.

Le problème des subsistances, ce terrible problème qui avait brouillé Duverney avec le maréchal d'Estrées, menaçait de le brouiller avec le duc de Richelieu. Sous l'un comme sous l'autre général l'armée avait peine à vivre, sous le dernier davantage encore, car elle s'éloignait de plus en plus vers des pays de plus en plus in-

(1) Crémille à Duverney, 16 septembre. Correspondance Duverney-Crémille, n° 57.

grats. Pour les grains comme pour les fourrages, le système cher à Duverney, le système des impositions qui n'avait jamais produit grand'chose ne produisait plus rien ; il avait fallu y renoncer et revenir aux entreprises. Enfin, pour le traitement des troupes pendant le prochain quartier d'hiver, le duc de Richelieu affichait des prétentions qui pouvaient n'être que justes au fond du Hanovre, mais qui à Paris devenaient des exigences exorbitantes ; aux yeux de Duverney, c'était la ruine des finances du roi (1). Sur ces points-là, Duverney n'avait jamais voulu souffrir de contradiction ; non seulement il était contredit, il était désobéi ; quelle injure ! Richelieu, Maillebois lui-même prenaient parti pour l'intendant ; les traîtres ! Aussi, le 5 septembre, il écrivait au marquis Dumesnil : « J'ai assuré ce matin au ministre que ce seroit mon dernier coup de collier ; ma santé m'y force et la tournure des esprits m'y oblige. M. de Lucé auroit besoin d'un bon conseil. Enfin, mon cher ami, de deux choses l'une, où j'ai oublié un métier que je fais depuis cinquante-trois ans ou la tête m'a tourné, puisque je suis seul contre tous. En cet état, je ne puis qu'abandonner la partie... Cela est venu à un point qu'il faut que le public en soit juge... » Et comme Dumesnil, nouveau venu à l'armée, se montrait tout étourdi de cette querelle : « Vous ignorez, dites-vous, reprenait Duverney, ce qui s'est passé avant votre arrivée. Je puis, en deux mots, vous mettre au courant : c'est que, la partie militaire à part, je n'ai rien proposé, depuis le commencement de la campagne, qui n'ait eu l'improbation de

(1) Voir Correspondance du maréchal de Richelieu avec Pâris-Duverney. Londres, 1789, t. I, *passim*.

tous ceux qui sont à votre armée. J'ai tenu bon tant qu'il n'a été question que d'objets de peu de conséquence, mais je vous avoue que je n'ai pas voulu qu'on me prît à partie sur les marchés de fourrages et sur le plus ou le moins du traitement d'hiver. On s'en tirera, mon ami, comme on voudra (1). » Cette dernière lettre était datée de Plaisance. A un autre de ses confidents il écrivait avec moins d'aigreur : « Ma santé est délabrée au point que je désespère de pouvoir la rétablir... Un pareil état et soixante-quatorze ans font faire des réflexions ; j'en ai fait. Il en est résulté que j'ai renoncé à la suite des objets qui pouvoient trop m'affecter, entre autres à celui de la subsistance des armées dont je ne veux plus du tout me mêler... Je compte me retirer à l'École militaire ou à Plaisance... Je regarderai de ma retraite tout ce qui a rapport aux armées d'un œil de citoyen, car j'en aurai les sentiments jusqu'au dernier soupir (2). »

Le premier atteint par la résolution de Duverney, c'était le moins coupable de tous, pour mieux dire, le seul innocent, car il était la docilité même, le marquis de Paulmy. Aussi le vieillard irrité ne pouvait-il bien longtemps tenir rigueur à son pupille. Il consentit, sous le plus grand mystère, à lui continuer, par l'entremise de Crémille, sa précieuse tutelle. On a la date de cette entente. « De vous à moi, lui écrivait Paulmy, le 9 septembre, souvenez-vous de la promesse que vous m'avez faite hier ; vous devez cela à ma tendresse pour vous et à votre ancienne amitié pour mon oncle. »

(1) 5 et 24 septembre. Corresp. Duverney-Dumesnil, nos 31-33.
(2) Duverney à Bernier, 10 septembre. Pap. Clermont, 1757, t. II, no 14.

Et trois jours après : « Je vous remercie de tout mon cœur de tout ce que vous avez bien voulu écrire à M. de Crémille... Ce petit commerce me consolera du moins un peu, mais je suis bien embarrassé à en garder le secret que je garde pourtant inviolablement ; car votre amitié pour moi, qui est connue, fait qu'on s'étonne que vous m'abandonniez tout à fait. Je réponds que j'espère vous toucher par la suite ; voilà ce que je dis à madame de Pompadour, qui, après vous avoir fait écrire par M. l'abbé de Bernis, doit vous écrire elle-même fortement pour vous prier de ne pas abandonner les affaires. Il est sûr qu'elles ont bien besoin de vous... Je vous embrasse et vous aime, monsieur, de tout mon cœur (1). »

A l'armée, entre Richelieu, Maillebois et Dumesnil, ce fut une bien autre rumeur. Déjà les deux premiers n'étaient plus aussi étroitement attachés l'un à l'autre. Aussi Maillebois n'essaya-t-il pas de se faire l'avocat du maréchal ; il ne parla que pour lui-même : « Je suis votre ami, écrivait-il à Duverney ; de plus je vous considère comme un citoyen précieux, comme un homme supérieur et unique, enfin comme un ami cher et nécessaire à un beau-frère que j'aime plus que moi-même ; jugez si je veux rien perdre des sentiments sur lesquels vous m'avez permis de compter (2). » La cause était entendue ; avec de telles raisons, il n'était pas besoin de plaider davantage.

Restait le grand coupable, Richelieu. C'était un habile homme, un esprit plein de ressources ; il fut à la

(1) 9 et 12 septembre. Correspondance Duverney-Paulmy, t. II, nos 1 et 12.

(2) 15 septembre. Correspondance Duverney-Maillebois, n° 49.

fois ému, familier, touchant. « Il me vient d'arriver un courrier, mon cher Duverney, qui me déchire le cœur... Il faut absolument que quelque diable se soit mêlé de cette affaire... Un cœur comme le vôtre et comme le mien ne doivent point souffrir d'altération pour des malentendus, et votre esprit est trop élevé et trop juste pour condamner à une telle peine des méprises et abandonner votre ouvrage ; car tout ceci vous appartient, je ne cesse de le penser et de le dire. Je vous dois trop et suis trop content de vous devoir pour cesser de le sentir et pour n'être pas pénétré de la plus vive douleur. Je ne raisonne plus, je sens seulement et je souffre (1). » Il ne faisait qu'effleurer ; Dumesnil, son second, était chargé d'appuyer, d'insister, de faire passer en un mot tout ce qu'il ne convenait pas à Richelieu de dire.

Dumesnil se mit d'abord sur le pathétique : « M. le maréchal m'a paru pénétré de douleur à la lecture de votre lettre ; son cœur est en souffrance d'imaginer que le vôtre n'est pas content de lui, et il regarderoit comme un manque d'amitié de votre part si, dans un moment où il commande les armées par vos soins, vous preniez le parti d'abandonner la conduite et la direction d'un travail qui ne peut être confié qu'à vos talents et à votre expérience... Il est vivement touché des lettres qu'il vient de recevoir, et si vous en aviez été témoin, vous auriez été attendri, ainsi que de son premier mouvement en signant la glorieuse capitulation, puisqu'il s'écria : « Je suis persuadé que mon ami Duverney va « être bien aise ! » Jugez donc, mon cher ami, de l'état

(1) Richelieu à Duverney, 15 septembre. Correspondance imprimée, t. I, p. 203.

où vous réduisez le cœur et l'esprit du maréchal, puisqu'il pense que vous êtes fâché contre lui... L'ambition et la gloire ne prévalent pas sur la satisfaction des devoirs que sa reconnoissance impose à son cœur, et vous mettez le sien dans un état qui peut être préjudiciable au bien du service et à la gloire des armes du roi (1). » Sur la question de sentiment, Duverney ne demeura pas en reste : « La lettre de M. le maréchal et la vôtre, répondit-il à Dumesnil, m'ont attendri jusqu'aux larmes ; elles sont pour mon cœur des monuments précieux que rien ne pourra en effacer (2). » Mais sur le fond même de la querelle, sur les différences d'opinion, sur l'histoire du pain et du fourrage, comme disait M. de Richelieu, chacun restait sur son terrain. Duverney avait dit : « Point d'entrepreneurs ; les troupes doivent aller chercher les subsistances où elles sont. — Les positions militaires sont décisives, avait rétorqué M. de Richelieu ; c'est aux subsistances d'aller chercher les troupes, et si vous ne voulez pas d'entrepreneurs, il n'y a qu'à s'en aller, car le pays que nous occupons ne fournit rien. Je suis sur les lieux, je vois, et le bon sens avec des yeux suffit. — Non certes, avait répondu aigrement Duverney ; je ne crois pas que les yeux suffisent toujours ; sans quoi il n'y auroit aucune différence entre l'homme qui a de l'expérience et celui qui n'en a pas (3). » Un mois après ils n'avaient cédé ni l'un ni l'autre ; le ton de Richelieu devenait hautain et sec. « Mon amitié, disait-il, sera plus forte, mon cher Duverney, que la dureté avec

(1) 15 septembre. Correspondance Duverney-Dumesnil, n° 32.
(2) 21 septembre. Correspondance Duverney-Dumesnil, n° 34.
(3) Cette dernière phrase est textuelle. Le reste du dialogue est résumé de la correspondance de Richelieu et de Duverney.

laquelle vous me traitez, et jamais il n'y a rien eu de pareil, je le puis dire... M. de Duras m'avoit dit que vous reveniez à moi ; mais votre lettre du 20 m'accable de nouveau et m'outrage en me disant que j'ai contrarié toutes vos idées. J'ai discuté les miennes et tout soumis aux vôtres : voilà ce que vous appelez contrarier et contrecarrer... Vous manquez, je crois, à tous les sentiments que je crois mériter de votre part (1). »

Depuis le commencement de cette dispute, un grave incident était survenu qui n'avait pas peu contribué à l'aigrir. Le 1er septembre, le prince de Soubise avait écrit d'Erfurth au ministre de la guerre que Frédéric II, quittant brusquement la Lusace, était arrivé à Dresde avec 25,000 hommes. « Les Saxons, ajoutait le prince, prétendent qu'il viendra nous attaquer ; pour moi, je ne puis croire que le roi de Prusse s'avance jusqu'ici (2) .» S'il n'y pouvait croire, il le craignait fort. Le corps français qu'il avait amené de Strasbourg à Erfurth n'était que de trente-deux bataillons et vingt-deux escadrons avec vingt pièces de campagne ; quant à l'armée de l'Empire ou des Cercles, avec laquelle il devait marcher, manœuvrer et combattre, elle était sans artillerie, presque sans munitions ; elle n'était même pas toute rassemblée encore ; et quelle armée ! Des contingents appelés de droite et de gauche, protestants, catholiques, se jalousant et se défiant les uns des autres, une cohue dont le général en chef, le prince de Hildburghausen, avouait lui-même au prince de Soubise qu'il craignait la désertion, si elle s'approchait de l'ar-

(1) 24 et 29 septembre. Correspondance imprimée.

(2) [3439, n° 23.]

mée prussienne (1). « La composition des troupes des Cercles, écrivait, le 7 août, Duverney à Dumesnil, et tout ce que vous avez vu d'ailleurs a dû vous faire faire bien des réflexions sur les avantages que pourroit avoir en Allemagne un prince conquérant à la tête de cent cinquante mille hommes de bonnes troupes (2). »

Cependant c'était ce même Duverney qui, lorsqu'à la cour, à Paris, en Hanovre, on s'inquiétait de la marche de Frédéric en Saxe, haussait les épaules, se moquait ou s'irritait de ces inquiétudes. Il y avait longtemps que le maréchal de Richelieu, préoccupé d'un pareil souci et raillé par Duverney, avait de ce chef une revanche à prendre. « Il dit, écrivait en son nom Dumesnil, que vous avez toujours regardé comme une vision ses craintes du roi de Prusse, par la persuasion où vous étiez que les Autrichiens ne lui en laisseroient pas la possibilité. Voilà cependant l'événement arrivé avant même le temps où il le pensoit lui-même. Cela ne pourroit-il pas donner un peu plus de crédit à ses vues (3)? » Duverney allait-il baisser la tête? Il la porta plus haut que jamais, et la réponse qu'il fit à Dumesnil fut celle d'un homme qui se sentait en état d'en remontrer à Frédéric II : « La pointe du roi de Prusse est une folie qui n'a jamais dû faire d'impression. Est-il naturel de croire, mon cher ami, qu'il soit assez hardi pour venir avec trente mille hommes se mettre dans un pays où l'on pourroit lui en opposer cent mille? Peut-on admettre un pareil projet?... J'avoue, mon cher ami, que

(1) Soubise à Paulmy, 1er septembre [3439].
(2) Correspondance Duverney-Dumesnil, nº 27.
(3) Dumesnil à Duverney, 18 septembre. Correspondance citée, nº 34.

je vois peut-être mal les choses, mais il me semble que cela ne devroit pas faire la moindre impression à M. le maréchal. Qu'il place la droite de ses quartiers à Halberstadt, on peut compter dès à présent que le roi de Prusse se retire. Cela supposé, parce que cela ne peut pas être autrement, que M. de Soubise marche sur la Saala, plaçant sa gauche à Bernbourg..... L'on dira tout ce que l'on voudra; mais ou le roi de Prusse abandonneroit totalement la Silésie et la Saxe, ou il ne pourroit tout au plus chercher à vous attaquer qu'avec quarante mille hommes... Le roi de Prusse a beau être désespéré, il ne sauroit faire l'impossible... » Ah! si Duverney eût été à la place de Richelieu! En dix lignes et quatre manœuvres il démontrait clair comme le jour que le maréchal eût fait capituler le roi de Prusse comme le duc de Cumberland (1).

## XXXI

En attendant, l'armée de Hanovre dont les quartiers répartis sur l'Aller ne devaient pas s'étendre au delà de Zell, avait, cinq jours après la convention de Closter-Zeven, reçu l'ordre de se porter tout entière à Brunswick et à Wolfenbüttel, afin de se rapprocher de M. de Soubise. Entre ces deux postes, le maréchal de Richelieu voulait avoir, avant la fin du mois, cent bataillons et cent escadrons pour le moins (2). Quoique le temps fût devenu meilleur, cette marche de quarante-cinq lieues,

(1) Duverney à Dumesnil, 27 septembre. Correspondance, nº 35.
(2) Dumesnil à Duverney, 18 septembre. Correspondance, nº 34.

à longues étapes, fatigua beaucoup les troupes, l'infanterie surtout qui manquait de chaussures (1).

En approchant de Hanovre, le comte de Gisors s'était promis de passer une journée dans cette ville. Ce n'était pas simplement une fantaisie de curieux (2); il y venait tirer vengeance d'une injure faite, il y avait tout à l'heure treize ans, à son père. Le 20 décembre 1744, le maréchal duc de Belle-Isle, prince du Saint-Empire, ambassadeur extraordinaire du roi de France, avait été tout à coup, dans le bourg d'Elbingerode, sous les yeux et avec l'aide du bailli, surpris et enlevé par une troupe hanovrienne. Conduit sur-le-champ à Hanovre, il y avait trouvé un homme que naguère, quand il éblouissait l'Allemagne de sa magnificence, il avait compté parmi ses courtisans les plus empressés à Francfort, le ministre de l'Électeur de Hanovre, le régent de l'Électorat, le baron de Münchhausen. C'était par les ordres de cet homme, violateur du droit des gens, qu'il avait été surpris à Elbingerode; ce fut par ses ordres que,

(1) Gisors à Belle-Isle, du camp de Stocken (près de Hanovre), 17 septembre 1767. « ..... Nos marches ont été très fortes et ont renvoyé à l'hôpital tous les soldats qui nous étoient rentrés. Hier, ce qui ne m'étoit pas encore arrivé, j'avois 94 hommes aux convalescents que je compte laisser à Hanovre. Il y en a beaucoup qui, si nous avons longtemps à marcher, demeureront en chemin par le défaut de souliers. Les trois paires que chaque soldat avoit en entrant en campagne sont usées; nous n'avons eu aucun séjour assez long pour que nos ouvriers de régiment aient pu en faire, et nous serons fort à plaindre si le maréchal ne trouve pas le moyen d'en fournir à ses troupes quarante mille paires..... » [3140, n° 16.]

(2) Du même au même, *ibid.* « ..... Hier au soir, j'ai été me promener dans les jardins de Herrenhausen qui sont fort tristes et où le goût anglois ne règne nullement. L'impression que cette promenade m'a faite a été de songer qu'il feroit beau être à Bizy dans ce moment-ci. »

traité en prisonnier d'État, il eut à subir, avant d'être envoyé en Angleterre, une dure captivité à Hanovre. Le baron de Münchhausen et le bailli d'Elbingerode, ces deux hommes n'avaient-ils pas un terrible compte à rendre au fils du maréchal de Belle-Isle? « J'ai envoyé dès le grand matin des officiers bloquer la maison de M. de Münchhausen, écrivait M. de Gisors à son père; à onze heures, je me suis présenté chez lui; il n'y étoit pas. A quatre heures après midi, j'y suis retourné à la tête de cinquante officiers du régiment; il étoit encore à l'église. Déterminés à le voir, nous nous sommes établis à sa porte, et quand il est rentré, je l'ai happé à la descente de sa chaise. « Vous voyez, lui ai-je dit, le « fils d'un prisonnier envers qui, dans d'autres circon- « tances, vous en avez usé un peu durement. » Ce début a commencé à l'embarrasser; quand j'ai ajouté que c'étoit le fils du maréchal de Belle-Isle, il a changé de visage, et, se prosternant à votre nom, m'a fait entrer dans la salle d'assemblée. Tous nos messieurs étant entrés aussi, j'ai repris mon discours, lui observant qu'en même temps qu'on se doit à son maître pour l'exécution de ses ordres, on doit à l'amitié d'y mettre les nuances les plus honnêtes, et qu'il est des attentions qui, sans donner plus de liberté à un prisonnier, adoucissent son esclavage. Il s'est justifié tant qu'il a pu, me promettant de me faire un jour le récit des raisons qui l'avoient contraint d'agir d'une façon contraire à ses sentiments, m'a prié de vous présenter ses respects, de solliciter vos bontés pour lui et pour son pays, réclamant celles que vous lui aviez marquées à Francfort. « Ce n'est pas mon père qui a jamais varié, ai-je ré- « pondu ; il en est incapable, et conserve même si peu

« de rancune qu'il m'a chargé expressément de vous
« voir et de ne me venger de vous qu'à force de soins,
« d'égards, d'attentions et de respects. En conséquence,
« monsieur, je vous prie de disposer de moi dans tous
« les points où je pourrois vous être utile moi-même.
« Je voudrois être la sauvegarde de vos terres, de vos
« biens, et je vous prie de demander à M. le maréchal,
« de préférence, des soldats du régiment dans toutes
« les occasions où vous aurez besoin de garde. Per-
« sonne ne déplore plus que moi les malheurs de ce
« pays; jour et nuit, nous sommes occupés, ces mes-
« sieurs et moi, d'arrêter autant qu'il est en nous la
« maraude. S'il est possible, nous souffrons autant que
« vous des désordres que les soldats commettent. »
M. de Münchhausen n'a cessé de me réitérer ses protestations de respect et d'attachement pour vous, regardant les maux de la guerre comme un châtiment de la Providence, et jurant que ce pays-ci est bien innocent envers la France; parlant aussi du roi de Prusse, il m'a dit qu'il n'avoit rien de mieux à faire que de se jeter dans les bras du roi de France, sur la bienveillance et la clémence duquel il devoit fonder ses plus grandes espérances. Ensuite il nous a offert du chocolat, dont je l'ai remercié, l'assurant qu'il ne me falloit plus rien, que j'avois rempli mon objet et me faisois un plaisir infini de vous rendre compte de sa justification. Je lui ai renouvelé toutes les assurances du désir que j'avois de lui être utile, ai pris congé de lui et me suis laissé, je vous l'avoue, reconduire jusqu'à la porte. M. de Geoffre (1) n'a pas manqué de se mêler à la conversation, et lui

(1) Lieutenant-colonel de Champagne.

a fait une peur horrible, en lui laissant entrevoir que le régiment passeroit peut-être l'hiver à Hanovre. Quoiqu'il m'eût marqué un désir extrême de me faire les honneurs de cette ville, il souhaite, je crois, bien ardemment, que je n'y remette jamais les pieds. Pendant que je rendois cette visite, M. de Vignoles (1) et dix ou douze autres officiers du régiment cherchoient partout le bailli d'Elbingerode que quelqu'un m'avoit assuré être dans Hanovre. Après bien des recherches, ils ont découvert qu'il étoit mort, il y a trois ans, exerçant un emploi dans la ville. Mon projet étoit de me faire avouer par lui qu'il avoit eu part à votre détention et de le relâcher ensuite. Mon amour pour vous m'a fait trouver le plaisir le plus vif à humilier M. de Münchhausen. Ma passion satisfaite, j'ai fini par le plaindre, n'y ayant pas, je crois, de supplice plus cruel pour un homme d'esprit que d'essuyer de pareils reproches. Il m'a paru en avoir beaucoup ; mais, en vérité, l'esprit n'est que funeste quand il n'est pas dirigé par un bon cœur. C'est vous, mon cher père, qui avez un bon cœur ; aussi quand je ne serois pas votre fils, je vous aimerois et vous respecterois de toute mon âme ; étant votre fils, je vous adore (2). »

Le 22 septembre, M. de Gisors était au camp sous Wolfenbüttel. Parmi les troupes qui y étaient déjà réunies, les bruits les plus sinistres couraient et trouvaient créance ; on disait M. de Soubise battu, l'armée des Cercles entièrement dispersée. M. de Gisors avait raison de n'y pas croire ; mais ces « faits d'opinion », suivant

(1) Major du régiment de Champagne.

(2) 17 et 18 septembre 1757 [3440].

l'expression de Duverney, étaient un bien mauvais symptôme. Jamais au contraire Frédéric II ne s'était trouvé dans une situation plus critique. Le 30 août, Lehwald, son lieutenant dans la Prusse royale, avait été battu par l'armée russe à Jægerndof ; le 7 septembre, le prince de Bevern, son lieutenant en Lusace, avait reçu des Autrichiens une assez verte leçon près de Görlitz ; le 8, le duc de Cumberland, lieutenant de son allié en Hanovre, avait capitulé devant les Français à Closter-Zeven. C'était assez pour que Frédéric n'inquiétât plus d'aussi près ni le maréchal de Richelieu, ni le prince de Soubise et l'armée des Cercles. Après s'être avancé sur la Saala et avoir forcé ses adversaires à rétrograder vers Eisenach, il s'était lui-même, sur les mauvaises nouvelles qu'il avait reçues, retiré à Buttstedt, puis à Leipsick, et il demeurait étonné, solitaire, rêvant coups de théâtre, méditant une revanche à tout autre impossible, rêvant aussi, mais en vers seulement, un suicide héroïque. Le poète était satisfait, le guerrier ne demandait qu'à vivre.

« Il paroit que le zèle se ranime contre le roi de Prusse et qu'on seroit fort aise d'avoir affaire à lui. » C'était du maréchal de Richelieu que le comte de Gisors parlait ainsi à mots couverts. Le maréchal était-il au fond aussi désireux d'une telle rencontre ? On en peut douter, mais il ne lui déplaisait pas qu'on y crût ; il voulait surtout protester contre la partialité de la cour, qui lui imposait l'obligation d'envoyer à l'armée de Soubise un détachement de la sienne. « Il veut, ajoutait M. de Gisors, mener ce renfort lui-même ou demander son rappel... D'après cela chacun politique à sa manière ; pour moi qui politique peu, je ne me suis occupé tous ces jours-ci que d'empêcher la maraude... J'approuve

tout, ne blâme personne, campe régulièrement, et fais marcher le régiment par la pluie avec la même régularité que quand il fait beau... Vous gémirez cet hiver de tout ce que je vous dirai sur le désordre ; en attendant, gardez-moi le secret, parce que le moindre propos que vous tiendriez sur cela me feroit des ennemis (1). » Il en avait, quelque soin qu'il prît de ne s'en point faire. Il est vrai que, sans le vouloir davantage, il avait des amis maladroits. D'après un certain article de la *Gazette d'Amsterdam,* c'était le régiment de Champagne qui avait gagné la bataille de Hastenbeck ; par réaction il se trouvait des gens qui disaient et écrivaient que le régiment de Champagne avait failli causer la perte de la bataille. Une lettre de cette sorte était arrivée jusqu'à madame de Pompadour. Tout de suite averti par le maréchal de Belle-Isle, « ce que vous me confiez, lui répondit M. de Gisors, m'afflige sensiblement par rapport au chagrin que vous en aurez eu, mais ne m'a nullement surpris. Quand je suis parti, le jour de la bataille, tout le monde me louoit, me félicitoit, m'embrassoit et portoit aux nues le régiment de Champagne. Quand je suis revenu, j'ai trouvé toute l'armée déchaînée contre lui, parce qu'on n'a pas observé la même discrétion que moi, et que la *Gazette d'Amsterdam,* qu'on s'est imaginé avoir été dictée par nous, nous a beaucoup trop vantés... Il ne paroîtra jamais de ma part de ces factums où on ne sait plaider sa cause qu'aux dépens d'autrui, et je me contenterai, en attendant un plus ample détail de ma part, d'en appeler des calomnies à tout spectateur froid et impartial de notre manœuvre, encore plus

(1) Gisors à Belle-Isle, 17, 21 et 26 septembre [3440].

à la première occasion où allant droit à l'ennemi, chacun pourra montrer au grand jour ce qu'il sait faire. » Et après avoir rappelé les principaux incidents qui avaient signalé la marche du régiment vers la grande redoute : « Pouvez-vous croire, ajoutait-il, que j'aurois osé me montrer à vous si le régiment de Champagne avoit déchu entre mes mains, encore moins porter la nouvelle d'une victoire que nous aurions fait chanceler ? Les éloges qu'on m'a donnés alors ne m'ont point enivré, parce que, intérieurement, je connoissois mes fautes. Les mauvais propos d'aujourd'hui ne me font aucune impression, parce que ma conscience m'assure que notre honneur est intact, et parce que j'ai confiance dans l'équité d'un maître qui sur une simple accusation ne condamnera pas un régiment qui, entendant la lecture de votre lettre, le jour de la première bataille, y sera sûrement anéanti ou victorieux... Ni quartiers d'hiver ni traitements ne m'occupent plus ; je ne désire que de voir arriver le roi de Prusse à nous, comme on le dit, avec 60,000 hommes, et de faire céder la réputation de ses armes à celle d'un vieux corps françois qui ne s'est jamais démenti (1). »

(1) Gisors à Belle-Isle, 22 septembre. — 15 octobre : « La jalousie que nous avons inspirée par nos vanteries mal placées a dicté encore dernièrement un article dans la *Gazette d'Amsterdam* qui n'a pas laissé d'offenser le régiment ; mais ils sont tous convenus avec moi que le plus sage étoit de le mépriser, et que, comme un envieux anonyme n'a garde de se montrer, le bruit que nous ferions serviroit seulement à répandre un ridicule sur nous et perpétuer un plaidoyer indécent à la face de l'Europe. J'étois seulement bien résolu à réprimer le premier commentaire que j'entendrois au quartier général. Personne n'a relevé cet article, parce que la jalousie est passée en général, et que réellement j'ose vous assurer qu'on a beaucoup d'amitié pour moi dans l'armée... » [3440-3441.]

Cette lettre est du 22 septembre ; le lendemain, le colonel du régiment de Champagne donnait un exemple public et trop rare parmi les chefs de corps de ce qu'exigeait de zèle et de fermeté le maintien de la discipline.

Un désordre général avait eu lieu dans la ville de Wolfenbüttel ; le magasin de paille avait été pillé ; par punition, les hommes avaient dû coucher dans le camp sur la terre nue. Tout le monde murmurait : M. de Gisors fit venir les sergents de Champagne ; il leur dit qu'il s'occuperait toujours du bien-être de ses hommes, mais que le premier qui se plaindrait serait mis aux fers, l'esprit d'un régiment comme le leur devant être de supporter gaiement les peines du métier. « Cela fait, c'est M. de Gisors qui parle, j'ai envoyé chercher le lieutenant qui étoit à la paille ; il m'a avoué que nos soldats, voyant que les autres pilloient et attendant depuis une heure le garde-magasin, avoient fini par suivre le mauvais exemple. Je lui ai demandé s'il avoit mis l'épée à la main et l'avoit passée au travers du corps de quelqu'un. N'en ayant rien fait, je l'ai envoyé aux arrêts et me suis rendu chez M. le maréchal qui, tandis que tout le monde se justifioit, a été bien surpris que je vinsse m'accuser et m'a beaucoup loué de la justice que j'avois faite, me proposant pour exemple aux autres. De crainte que cela n'excitât jalousie, j'ai eu grand soin d'assurer que les autres officiers s'étoient mieux conduits que le mien qui étoit un jeune homme sans fermeté et sans expérience (1). »

(1) Gisors à Belle-Isle, 23 septembre [3440].

## XXXII

Ce qui retenait et inquiétait le maréchal de Richelieu à Wolfenbüttel, c'était la présence d'un corps prussien, qui, sous les ordres du prince Ferdinand de Brunswick, était sorti de Magdebourg, avait occupé Halberstadt et poussé ses hussards jusqu'à Osterwick, à six lieues seulement de Wolfenbüttel. Mais lorsque le maréchal, avec des forces infiniment supérieures, voulut marcher au prince de Brunswick, celui-ci fit retraite et rentra dans Magdebourg. Huit jours lui avaient suffi pour vider les granges et les étables du riche pays de Halberstadt et tout envoyer, grains, bétail et fourrages, de l'autre côté de l'Elbe. C'était tout ce que le roi de Prusse lui avait enjoint de faire et le plus mauvais tour qu'il pût jouer à ses ennemis. Halberstadt, selon Duverney, c'était la terre promise; quand les Français y entrèrent venant des plaines désolées du Hanovre, ils ne crurent pas avoir gagné au change (1).

Le comte de Maillebois n'approuvait pas tout le mouvement que se donnait et qu'infligeait à son armée le maréchal de Richelieu. Au fond, il n'était guère plus écouté ni satisfait de lui qu'il ne l'avait été naguère du maréchal d'Estrées; mais dans la forme, l'expression de son mécontentement, même intime et vis-à-vis du marquis de Paulmy, gardait plus de mesure. Il blâmait la décision précipitée qui avait emporté M. de Richelieu

(1) Gisors à Belle-Isle, 22, 23 et 23 septembre [3440].

de Closter-Zeven à Halberstadt. « Toute l'armée, écrivait-il à son beau-frère, est enfournée ici, et il y a des régiments qui auront plus de quatre-vingts lieues à faire pour aller dans leurs quartiers d'hiver, si on persiste à en prendre dans l'Ost-Frise et dans le pays de Clève... M. de Bourgade (1) sort de chez moi et m'a demandé, comme de raison, un plan des opérations de M. le maréchal ; je lui ai répondu qu'il ne m'avoit pas dit ses intentions, que je voyois bien tous les plans détruits, mais aucun de fait. Ainsi j'espère qu'on ne m'imputera pas les fautes dans l'établissement des quartiers, s'il y en a (2). » Il est certain que, sous prétexte d'assister M. de Soubise, il n'était pas nécessaire de déplacer de plus de quarante lieues, comme le reprochait à M. de Richelieu le comte de Maillebois, d'accord sur ce point avec le maréchal de Belle-Isle, cent douze bataillons et cent vingt-sept escadrons, et tout cela pour s'épargner le petit chagrin de voir passer dans une autre armée un détachement de ses propres troupes. Cependant, sur l'injonction formelle et réitérée du roi, il fallut bien s'exécuter ; encore l'exécution fut-elle incomplète. Au lieu de vingt-quatre escadrons qu'il lui était prescrit d'envoyer à M. de Soubise, le maréchal de Richelieu n'en laissa partir que dix-huit avec vingt bataillons d'infanterie, sous les ordres du duc de Broglie (3). Le détachement se fit donc si tard et de si mauvaise grâce que le maréchal n'eut même pas auprès du roi et de madame

(1) Le munitionnaire général.

(2) Maillebois à Paulmy. Halberstadt, 29 septembre 1757 [3436, n° 119, 21°].

(3) Gisors à Belle-Isle, 30 septembre [3440]. — Maréchal de Belle-Isle au marquis de Castries, 6 et 14 octobre [3441].

de Pompadour le mérite de ce qu'il nommait hautement son sacrifice (1).

Depuis la disparition du prince Ferdinand de Brunswick, l'armée de Hanovre campait autour de Halberstadt, inactive, d'autant plus sensible à ses misères et portée au mécontentement. « Aujourd'hui, écrivait M. de Gisors, le 3 octobre, au maréchal de Belle-Isle, nous voyons de loin la neige sur les montagnes, et il grêle dans la plaine. Toute la nuit, le vent a été si fort que je n'ai pu dormir. Il n'y a plus une seule canonnière de soldat qui tienne, pas un officier qui ait ni argent ni volonté... Notre machine absolument détraquée a besoin d'être remontée... Rien de plus fâcheux que d'hiverner dans un pays aussi rongé que le sont actuellement les bords de l'Elbe... Vous me connoissez assez pour croire que le dégoût général ne me gagne point... Je tiens le régiment autant que je peux alerte et gaillard, mais j'y perds mon latin, et il ne faut pas que vous jugiez des troupes actuelles d'après ce que je vous ai entendu dire qu'elles étoient... Je vous parle vrai et vous cite des faits que je ne peux pas croire, d'après les opinions dans lesquelles j'ai été élevé. »

Pour se distraire et pour accomplir en même temps un devoir, le comte de Gisors avait demandé au maré-

(1) Crémille à Duverney. Versailles, 2 octobre. « ..... J'ai vu hier madame de Lauraguais qui me paroît un peu effarouchée des rapports qui lui ont été faits; elle croit le mal bien plus grand qu'il n'est. Je l'ai fort assurée que notre maréchal n'avoit point d'ennemis déclarés ici, qu'il y avoit bien eu quelques propos tenus sur ce que le maréchal n'avoit encore envoyé aucun secours à M. de Soubise, mais que sa marche et les dispositions ultérieures qu'il alloit faire imposeroient silence à tout le monde, parce que ces dispositions suffiroient, selon les apparences, pour faire repasser l'Elbe au roi de Prusse. » Correspondance Duverney-Crémille, n° 62.

chal de Richelieu la permission d'aller faire sa cour au duc régnant de Brunswick, beau-frère du roi de Prusse, qui était alors retiré au château de Blankenburg, à trois ou quatre lieues de Halberstadt. « Les princes infortunés méritent plus de respect que les autres, écrivait-il à son père, et, en vérité, c'est un spectacle bien touchant de voir un souverain réfugié sur un rocher d'où il découvre tous ses États en proie au fléau de la guerre et de malheureux sujets qui sont les tristes victimes du mauvais parti qu'il a pris. Nos maraudeurs ont mis le comble à l'amertume de son sort, en allant jusqu'à Blankenburg, malgré sa garde, piller les habitants du seul village qui lui reste. M. le maréchal, comme vous pouvez croire, a sévi contre eux, mais le mal étoit fait. Le duc m'a très bien reçu, m'a montré beaucoup de regret de ce que je ne m'étois pas arrêté chez lui dans le cours de mes voyages, m'a demandé de vos nouvelles et m'a chargé de vous faire ses compliments. La duchesse (1), après le dîner, n'a pu s'empêcher de m'ouvrir son cœur sur le changement du système de la France. J'ai répondu à ses reproches avec les égards qu'on doit au malheur, mais cependant avec la fermeté qu'il convient d'employer pour faire connoître l'équité et la générosité de son maître. Convenant que le roi de Prusse étoit un ami précieux, un ennemi respectable, j'ai exposé ses torts, je me suis récrié sur la patience du roi qui auroit pardonné des engagements contraires à ses intérêts, si on ne l'avoit pas soupçonné d'en avoir pris de contraires à la bonne foi, et l'ai assurée que le roi auroit garanti son frère de tous les dangers qui le me-

(1) Elle était sœur de Frédéric II.

nacent, s'il ne s'y étoit pas livré lui-même. Embarrassée de ce que je lui disois, son dernier argument a été de me demander combien ce nouveau système durereroit. « J'ignore l'avenir, lui ai-je répondu ; d'y pénétrer « n'appartient pas à un soldat dont le devoir est de se « battre contre les ennemis de son maître, mais qui, « en le remplissant, ne cesse d'être pénétré de toute la « reconnoissance qu'il doit aux bontés d'un prince « qu'il a été assez heureux pour admirer de près pen- « dant trois mois. » Ainsi finit une conversation dont, j'espère, vous ne serez pas mécontent (1). »

Sauf cette visite à Blankenburg, M. de Gisors ne s'éloignait guère de son régiment. « Il faut, disait-il, montrer au soldat qu'on partage ses peines (2). » L'ordre général avait été donné aux troupes de se construire des baraques ; c'était le signe que l'armée devait longtemps séjourner autour de Halberstadt ; aussi cet ordre fut-il d'abord mal accueilli. Cependant, au mois d'octobre, des baraques valaient mieux que des tentes. Le régiment de Champagne venait à peine d'achever son installation qu'il fallut brusquement la quitter. Le 15 octobre,

(1) 4 octobre [3441, n° 60].

(2) Gisors à Belle-Isle, 8 octobre. — 14 octobre : Aujourd'hui, il ne manque exactement que 212 hommes au régiment ; jamais il n'en a manqué moins pendant toutes les années de paix, et jamais cependant on n'a plus fait de chemin dans une campagne ; vous pouvez conclure de là que nos hommes sont robustes et que nous en avons eu soin. Si, le printemps prochain, nous rentrions en France, la paix faite, vous trouveriez, grâce à Vignoles, le régiment plus brillant et mieux tenu qu'il n'a jamais été. Cependant, malgré la sévérité dont est notre état-major, pas un homme n'a déserté ; tous sont contents, parce que, hors du service, je les traite avec amitié, vais de cuisine en cuisine causer avec eux une fois par jour, et qu'ils me voient toujours partager leurs peines, quelque temps qu'il fasse.... » [3441.]

le comte de Gisors apprit tout à coup de M. de Maillebois que les brigades de Champagne, d'Auvergne et d'Alsace devaient partir le lendemain pour rejoindre le duc de Chevreuse au camp d'Oschersleben, à quatre lieues de Halberstadt, à six lieues de Magdebourg. M. de Gisors en avertit aussitôt son père; il en avertit aussi sa jeune femme.

De sa correspondance de famille, au milieu des lettres qu'il écrivait au maréchal de Belle-Isle, et qui pour cette campagne au moins ont été conservées presque toutes, deux seulement, adressées à la comtesse de Gisors, sont venues jusqu'à nous. L'une est datée du 15 octobre, au camp de Halberstadt ; la voici : « Ne vas-tu pas croire, ma reine, que tout ce que je t'ai dit de mes baraques étoit une ruse pour t'ôter toute idée de guerre, quand tu apprendras qu'au bout de tout cela le régiment de Champagne marche en avant ? Jamais surprise n'a été plus grande que la mienne en en recevant l'ordre, parce qu'avec la meilleure volonté du monde nous ne sommes plus en état de camper. Mais M. de Maillebois m'a dit, pour me rassurer, que cette marche nous feroit entrer plutôt en quartier. Quand je verrai plus clair à ce que nous allons faire, je t'en informerai au juste.

« Cet après-midi, j'ai longtemps entretenu le petit cousin (1). En vérité, si je me conduisois aussi bien que je lui ai parlé, je serois un honnête homme dans cette vie et un saint dans l'autre. Il a reçu mes conseils avec une amitié qui m'a touché, m'a promis d'éloigner de

(1) Armand-Joseph de Béthune, marquis d'Ancenis, de la branche de Charost.

chez lui certains polissons qui ne sont pas faits pour être ses amis, d'avoir une noble politesse, d'être d'une part occupé du bien-être de son régiment, et de veiller de l'autre avec exactitude au bien du service, de se répandre dans la bonne compagnie, de rechercher les conseils des colonels les plus estimés et de se procurer des connoissances qui, à Paris, ne le tirent de l'hôtel de Charost que pour faire un usage plus étendu des principes respectables qu'il a reçus. Ne voulant pas qu'il borne les devoirs de la religion aux pratiques de l'Église, je veux qu'il l'applique aussi aux devoirs de son état, qu'il s'instruise dans un métier où par ignorance on se rend coupable de la mort d'une infinité de pauvres gens, que, par des occupations dignes de lui, il se tire de l'oisiveté qui est la mère de tous les vices, et qu'il inspire pour lui une considération qui le mette au-dessus de toutes les plaisanteries que notre respect humain a peine à braver. S'il pouvoit avoir une folie gaie, aimable, comme celle que tu auras à Pâques, si la paix se fait, encore passe ; mais il ne vaut rien pour les rôles bouffons. Malgré la faculté qu'il a de rire, il ne réussira que dans un rôle sérieux. Ainsi, chrétiennement et mondainement, je devois le conseiller comme j'ai fait ; je ne sais pas trop si je le devois aussi maritalement, car enfin il n'en est pas du petit cousin comme de *Chiffon ;* on doit aimer le petit chien de sa femme, mais pas son amant. Bonsoir, *Huchette ;* si j'avois le temps, je t'en dirois encore bien d'autres ; mais il faut que j'aille faire rire des gens qui actuellement murmurent contre le départ de demain. »

La journée avait été sombre et triste ; une pluie glacée tomba toute la nuit ; le lendemain s'annonçait mal.

Cependant, le matin venu, les nuages repliés laissèrent voir l'azur du ciel ; les chemins étaient détrempés, mais le soleil brillait. La marche fut gaie ; les soldats riaient en s'éclaboussant dans les flaques d'eau ; le camp d'Oschersleben fut trouvé charmant d'un accord unanime. « Il ne nous laisse plus aucun regret sur nos baraques, écrivait M. de Gisors, quelque attachement que nous eussions hier pour elles. Il est vrai que M. le duc de Chevreuse a pourvu à tous nos besoins avec une attention à laquelle nous ne sommes pas accoutumés ; paille, foin, légumes, tout s'est trouvé à la tête du camp (1).

Ce fut dans ce camp d'Oschersleben, où, quoique aux avant-postes, M. de Gisors n'eut pas l'occasion de voir l'ennemi davantage, qu'il écrivit, le 21 octobre, à sa jeune femme, la seconde des deux seules lettres que nous ayons de lui à elle. Celle-ci n'est plus sur un sujet militaire, c'est à Paris qu'elle nous transporte, au milieu des querelles du Parlement et de l'archevêque, parmi les refus de sacrements et les appels comme d'abus. Madame de Gisors, vive sur ces questions, alliée fidèle de l'archevêque de Paris, avait un peu compromis quelqu'un des ministres, sans doute le maréchal de Belle-Isle, son beau-père. Et là-dessus, M. de Gisors aimablement lui donnait cette petite leçon : « Je suis, en vérité, fort votre serviteur, madame *de la Huche,* mais d'amitié je vous dirai à l'oreille qu'il ne vous convient pas d'aller apostiller la lettre d'un ministre, lequel, s'il prend de mes conseils, ne laissera jamais approcher à deux toises de son bureau un petit furet qui renverseroit et farfouil-

(1) Gisors à Belle-Isle, 16 octobre [3442].

leroit tous les traités de l'Europe pour chercher le projet de quelque réponse à M. l'archevêque sur un fait arrivé dans la paroisse de Saint-Étienne-du-Mont. Ah ! messieurs les ministres, méfiez-vous de toutes ces petites mères de l'Église. Nous autres particuliers pouvons vivre avec elles en essuyant le débordement de leurs *si*, de leurs *mais*, de leurs *car*, et de toute leur politique ; ce torrent-là écoulé, on retrouve en elles des femmes aimables, gentilles, et dont le temporel dédommage du spirituel ; mais vous, messieurs, gardez-vous-en ; elles ne cherchent qu'à vous séduire ; un mot, un geste qui vous échappe, tout est interprété et bien vite rapporté à la société, laquelle d'après cela, jour et nuit, disserte sur les partis qu'on pourra prendre pour obvier aux malheurs qui n'arriveront jamais. Si elles vous caressent, ces petites mères, c'est pour vous séduire, et, dans l'instant où elles vous verront enchantés d'elles, vous donner des conseils relatifs à leurs fins. Est-ce là votre portrait, ma commère ? Dites-le de bonne foi ? Je vous connois comme si je vous avois fait ; vous devriez aussi me bien connoître, *Huchette*, car il me semble que je ne vis que depuis que mon sort est attaché au vôtre et que nous n'en faisons réellement qu'un. Il n'y a que sur la guerre et les affaires de l'Église que le moi qui est à Paris et le moi qui est à Halberstadt se séparent. Dussé-je me réveiller, songeant comme toi à M. l'archevêque, je voudrois bien ce soir m'endormir dans tes bras (1). »

(1) Ces deux lettres du comte à la comtesse de Gisors se trouven dans les *Archives du Dépôt de la Guerre* [3469, nos 169 et 116]. Nous rétablissons dans cette note le préambule de la première. « Au camp de Halberstadt, le 15 octobre 1757. Aujourd'hui, je ne t'appellerai

Dans un temps où les affections de famille n'étaient guère de mode, où les bons ménages, dit-on, pouvaient se compter facilement, une lettre comme celle-ci, comme celle qui a précédé, n'est-elle pas un monument considérable? Quel charme dans toutes les deux! Dans la première, quelle éloquence! quel sentiment du devoir! L'histoire a illustré des vieillards qui ne valaient pas ce jeune homme. Dans la famille, dans la société, dans l'armée, le comte de Gisors est un modèle qu'on peut recommander aux plus dignes.

## XXXIII

Le 21 octobre, en même temps qu'il écrivait à sa femme, M. de Gisors écrivait au maréchal de Belle-Isle : « Rien de nouveau à notre armée. Nos soldats, qui ont l'eau, le bois et les légumes en abondance, sont fort gaillards; les officiers, qui meurent de faim et dont toutes les ressources sont épuisées, sont fort tristes. » Pourquoi ce séjour prolongé autour de Halberstadt, lorsqu'il était notoire que le prince Ferdinand de Brunswick avait quitté Magdebourg pour rejoindre en Saxe le roi de Prusse? C'est l'entêtement de Pâris-Duverney qui en était cause.

Dès longtemps, avant et depuis l'ouverture de la campagne, il n'avait cessé de vanter Halberstadt, bonne

plus madame, mais bien ma chérie *Huchette*, parce que j'ai reçu de toi une jolie lettre, nº 15. Je vous l'ai dit cent fois, je suis bonhomme ; pourvu qu'on m'écrive absent, et qu'on ne me donne pas des coups de pied dans le ventre, quand je suis présent, je suis content comme un roi. Ne vas-tu pas croire, ma reine, etc..... »

place de guerre dans un riche pays, disait-il, base des futures opérations, poste indispensable pour faire, au printemps prochain, le siège de Magdebourg. Le 10 octobre, il écrivait au marquis Dumesnil : « Un officier qui se connoît en pays mande à mon frère que les villages sont assez écartés les uns des autres dans celui où vous êtes, mais qu'il y a de grosses fermes autour desquelles on voit des meules de grains plus hautes et trois fois plus grosses que le colombier de Brunoy. Quel dommage, mon ami, qu'une denrée aussi précieuse fût gaspillée !... Je tremble que votre armée ne fasse un tort irréparable aux ressources que je connoissois depuis si longtemps dans ce pays-là (1). » Crainte superflue ; il y avait du temps que le colombier de Brunoy n'avait plus à redouter la comparaison des belles meules du pays de Halberstadt ; le prince Ferdinand de Brunswick y avait mis bon ordre. En vérité, le correspondant de Montmartel était bien en retard ou sa lettre d'ancienne date ; au 10 octobre, les environs de Halberstadt, à plusieurs lieues à la ronde, était parfaitement nets de grains et de fourrages.

Il en était des richesses de cette terre promise comme de la place et de ses puissants moyens de défense. « Ce matin, écrivait M. de Gisors le 30 septembre, M. le maréchal a fait le tour des remparts d'Halberstadt ; je l'y ai suivi. Ces prétendus remparts n'ont que trois pieds de large sur vingt pieds d'élévation, et le parapet en maçonnerie ne laisse découvrir la campagne qu'à travers les créneaux qui y sont ménagés. Point de fossé dans la plus grande partie et pas un flanc ; les tours qui se

(1) Correspondance Duverney-Dumesnil, n° 39. — Pâris de Montmartel était propriétaire de la terre de Brunoy.

trouvent de distance en distance ne sont pas susceptibles qu'on y place du canon. Ainsi vous voyez, d'après cela, que ceci n'est pas un poste tenable pendant l'hiver. Il faudroit quinze bataillons, avec lesquels j'aimerois mieux aller livrer bataille dans la plaine que de défendre de pareils murs. Ce que je vous dis, tous les officiers généraux le pensent, et ce que nous sommes de troupes ici ne suffirions pas pour fortifier cette ville comme il conviendroit (1). »

M. de Richelieu partageait absolument l'opinion qu'on vient de voir : nouvelle difficulté entre Duverney et lui, juste au moment où le premier, cédant à l'amitié dont il se disait pénétré pour le maréchal, avait encore une fois consenti à sortir de Plaisance. « Il a fallu renoncer au repos et reprendre les affaires, écrivait-il à Dumesnil ; mais cela ne sera pas long, parce que sûrement ma santé n'y résistera pas. L'esprit de votre armée, la foiblesse que l'on attribue à votre général pour y établir l'ordre, ses idées sur ses quartiers, l'affiche que l'on ne pourra pas faire le siège de Magdebourg l'année prochaine, m'attirent tous les jours des reproches ; ses ennemis triomphent, et tout cela contribue beaucoup à me décourager... En dût-il coûter un million, je voudrois fortifier Halberstadt, y mettre, si cela étoit nécessaire, cent pièces de canon... Le seul appareil de cette disposition seroit capable d'en imposer au roi de Prusse de manière à nous laisser tranquilles pendant le quartier d'hiver. Si l'on n'occupe pas Halberstadt, M. de Soubise ne sauroit prendre ses quartiers dans le bas de la Saala, et nous verrons des ar-

(1) Gisors à Belle-Isle, 30 septembre [3440].

mées, dont le fonds est de plus de cent quarante mille hommes, culbutées, renversées et mises dans le désordre par une armée de quarante mille (1). » L'opinion, même erronée, de Duverney était une puissance avec laquelle il fallait compter. M. de Richelieu assembla les meilleures têtes du corps royal de l'artillerie et du génie, et leur demanda une consultation sur l'état de Halberstadt. Pour l'améliorer, les docteurs en fortification déclarèrent qu'ils avaient besoin de trois mois et de six mille travailleurs.

L'armée connaissait l'homme qui entretenait les illusions de Pâris-Duverney ; c'était un personnage du nom de Bernier, mi-parti d'officier et de munitionnaire, qui était attaché, avec le grade de colonel, à l'état-major du maréchal de Richelieu, mais qui en était constamment détaché pour le service de Duverney, qu'il avait mission de renseigner principalement sur les subsistances, au besoin sur d'autres objets. Par exemple, il lui écrivait : « J'ai toujours gardé le silence sur l'indiscipline de l'armée qui augmente tous les jours ; ce qui se passe est si extraordinaire qu'il faudroit des expressions neuves pour en faire le tableau. Je respecte votre repos ; permettez-moi de ne rien dire de plus (2). » Mais il oubliait ou négligeait de lui parler des contributions qui se levaient sur le pays conquis et dont ni la caisse de l'armée ni le trésor royal ne profitaient guère. « Toute l'armée, écrivait M. de Gisors à son père, le jour où il partit de Halberstadt pour Oschersleben, toute l'armée trouve bien dur que pour satisfaire l'avidité de M. Ber-

(1) Correspondance Duverney-Dumesnil, 12 octobre, n° 42.
(2) 22 octobre. Pap. Clermont, 1757, t. II, n° 88.

nier, protégé de M. Duverney, il faille risquer l'honneur des troupes du roi qui seront très compromises dans cette place, quelque ouvrage qu'on y fasse. Ce M. Bernier qui, en six semaines de temps, a soutiré dix mille francs de Brunswick où il étoit, voudroit bien demeurer en possession de la lieutenance de roi de Halberstadt, et il est bien singulier que M. Duverney, d'après les rapports d'un tel homme, donnant le ton au Conseil du roi, contredise tout ce que M. le maréchal de Richelieu, M. de Maillebois, les officiers généraux les plus estimables et tout le militaire pensent sur cette matière. Voilà, mon cher père, le cri général que j'ai cru devoir vous rendre dans toute sa force (1). »

Pour décider entre Duverney et l'armée, le gouvernement n'avait imaginé rien de mieux que d'envoyer sur les lieux même un arbitre dont l'opinion ferait loi ; cet arbitre était M. de Crémille. Le maréchal de Belle-Isle en avait donné avis à son fils. « Le secret que vous me confiez, lui répondait celui-ci, le 19 octobre, humiliera beaucoup certaines personnes qui croient mériter qu'on s'en rapporte à elles, et il (Crémille) finira, je crois, sur les lieux, par être de leur avis sur beaucoup d'articles. » En effet, le maréchal de Richelieu et le comte de Maillebois étaient de la plus méchante humeur ; pour avoir été naguère leur complice, Crémille n'en allait pas moins être un contrôleur et un surveillant de leurs actes ; le seul fait de sa mission leur était profondément désagréable. « Mon Dieu, mon cher ami, écrivait Dumesnil à Duverney, que j'entrevois de choses singulières ! Maillebois me paroît outré et le maréchal

(1) 16 octobre [3442].

ne dit rien ; seulement il m'a dit : « Je serai bien aise « d'être jugé par M. de Crémille, et je serai flatté s'il « approuve mon opinion sur la situation de Halber- « stadt, ainsi que celle de tous vous autres, messieurs, « et de toute l'armée. » Personne ne croit ici que Crémille vienne simplement, comme il me le mande, pour recevoir les idées du maréchal sur la campagne prochaine... Jugez, mon cher ami, les commentaires que cela va occasionner à des esprits déjà très portés à la critique et à l'improbation (1). » Quant à M. de Crémille, rien n'était moins de son goût que le voyage qu'on lui faisait faire. « Vous me pardonnerez aisément, écrivait-il à Duverney, de n'être pas pressé de partir... Je ne serai que trop tôt le témoin oculaire de mille choses que je voudrois ignorer toute ma vie, et comme je ne vois en moi aucune possibilité d'y faire le bien, je regarderois comme une preuve bien grande de votre amitié, si vous obteniez pour moi un contre-ordre (2). » Bon gré, malgré, il fallut partir. « Notre ami M. de Crémille, écrivait Duverney à Dumesnil, le 25 octobre, est parti ce matin comme les chiens que l'on fouette ; toutes les représentations ont été inutiles ; le maître l'a voulu. Je lui ai bien soutenu que votre général le recevroit avec amitié. Vous savez ce qu'il vaut à tous égards ; c'est donc votre affaire de préparer les voies (3). »

En attendant une décision sur Halberstadt, le maréchal avait enfin obtenu d'envoyer dans les quartiers d'hiver la plus grande partie des troupes. Le régiment de Champagne était un des derniers à partir ; mais il

(1) 20 octobre. Duverney-Dumesnil, nº 48.
(2) Correspondance Duverney Crémille, 11 octobre 1757, nº 69.
(3) Corresp. Duv.-Dumesnil, nº 47.

avait pour destination Zell, et le maréchal de Richelieu avait fait à son colonel la politesse de lui dire qu'il lui avait réservé cette ville comme la meilleure. C'est pourquoi M. de Gisors priait son père de savoir gré au maréchal de ses attentions « dans un moment, ajoutait-il, où je sais qu'il est de fort mauvaise humeur (1). » Ce qu'en savait M. de Gisors n'était que peu de chose. « Ce misérable maréchal de Belle-Isle, écrivait dans ce même temps M. de Richelieu à Duverney, ce misérable maréchal de Belle-Isle, que vous avez par foiblesse empêché d'être pendu (2), me désole au milieu de ce Conseil où l'on ne m'entend point, et je n'essuie que tracasseries. J'aimerois mieux labourer la terre que d'éprouver davantage tout ce qui m'arrive. Ce qui regarde la guerre ne devroit passer que par M. de Paulmy, vous et l'abbé de Bernis (3). »

Cette place que le maréchal de Belle-Isle occupait dans le Conseil et qui lui faisait de si mortels ennemis, le maréchal, s'il n'eût tenu qu'à son fils, ne l'aurait pas gardée davantage. Le duc de Nivernais venait de manquer la charge de premier gentilhomme de la chambre. « Vous avez pu voir par ma lettre à M. de Nivernois, écrivait M. de Gisors, son gendre, au maréchal de Belle-Isle, comme je pensois sur la charge qu'il a été en passe d'avoir ; je pense avec la même indifférence, mon cher père, pour tout ce qui ne fera pas votre gloire ou votre repos, et pénétré de la paternité avec laquelle vous vous

(1) Gisors à Belle-Isle, 25 octobre [3442].

(2) Allusion au procès de M. de Belle-Isle pendant le ministère du duc de Bourbon.

(3) 30 octobre. — Correspondance (imprimée) du maréchal de Richelieu avec Pâris-Duverney. Londres, 1789, t. II, p. 4.

occupez de payer vos dettes par rapport à moi, je serois le plus malheureux des hommes si vous vous tourmentiez encore à l'avenir pour un fils à qui vous avez déjà fait une assez grande fortune. C'est actuellement à lui de la mériter et de travailler ; à vous, mon cher père, de jouir de la gloire de vos travaux et de n'être plus retenu dans la carrière laborieuse où vous êtes que par l'impossibilité de refuser vos conseils à un maître qui désire se conduire par vos lumières et vos leçons, à des ministres qui, parvenus si longtemps après vous à la connoissance des affaires, ont besoin que votre expérience guide leurs talents. Tant que les bontés d'un maître qui vous a comblé de bienfaits et la déférence des autres exigeront le sacrifice de votre tranquillité, vous le leur devez ; mais encore une fois, mon cher père, que je n'entre pour rien dans votre séjour à la cour. L'estime des honnêtes gens, d'être reconnu par le public pour votre digne fils, et le repos de ma conscience, voilà les seuls objets de mon ambition que je ne peux satisfaire qu'en travaillant et non en obtenant encore. J'ai besoin pour cela que la Providence me fournisse des occasions et non vous. En attendant ces occasions, vous rendre des soins à Bizy, à Metz, à Paris, ne vivre réellement que pour vous, me seroit plus doux, plus flatteur que de recevoir dans la galerie de Versailles les compliments, les révérences et les protestations dont on accable le fils d'un ministre, qu'on tourne peut-être, le moment d'après, en ridicule. Je sens bien que plus les circonstances sont critiques, plus vous croyez vous devoir au Conseil du roi ; mais, en vérité, si vous ne pouvez pas l'emporter sur les autres, il est bien amer que, dans le temps où vous êtes celui qu'on croit prési-

der aux affaires militaires dans le Conseil, ces affaires aillent aussi mal et que le militaire soit perdu à ne jamais s'en relever peut-être. Les murmures qu'on entend ici généralement, le désir de la paix, le défaut de subordination et le désordre général qui règne dans toutes les parties vous feroient frémir. Personne assurément n'aime moins que moi M. de Richelieu, mais il faut être juste, le mal vient de plus haut, et quand il perce de toutes parts que la cour n'a nulle confiance dans un général, que M. Duverney, de son cabinet de Paris, prétend mieux connoître la situation d'une place que les plus habiles officiers généraux qui sont sur les lieux, que le ministre de la guerre maltraite comme il le fait les chefs de corps, fait valoir avec emphase de petites grâces, dans un temps où la misère éteignant l'honneur ne laisse plus de valeur qu'à l'argent, et ne répond pas aux lettres qu'on lui écrit, que les courtisans qui composent la plus grande partie de l'armée y portent les intrigues de la cour, croyez-vous qu'il soit aisé à un général d'inspirer une certaine considération pour lui, de faire servir avec goût et de mettre l'ensemble si nécessaire dans une armée? Le malheur de notre campagne est encore d'avoir eu aussi peu de coups de fusil ; l'oisiveté a laissé le temps à chacun de raisonner, ou, pour mieux dire, déraisonner sur tout ce qui se faisoit. Quand une fois la licence nous a gagnés, nous autres François, vous savez qu'elle n'a plus de bornes. Aussi, blâmant peut-être M. le maréchal sur certains points, je le plains avec équité sur beaucoup d'autres. Je trouve fort simple qu'il soit mécontent, humilié de l'arrivée de M. de Crémille qui passe dans l'armée pour venir être le censeur de sa conduite, et lui

sais bien bon gré de ne me pas montrer plus d'humeur qu'il ne m'en montre, dans un moment où j'ai lieu de croire qu'il vous attribue en partie les dégoûts qu'il éprouve (1). » Celui que cette lettre eût le plus étonné sans doute, c'est le maréchal de Richelieu ; mais en aurait-il bien compris la loyauté profonde?

De nouvelles dépêches de la cour étaient venues déranger les derniers plans du maréchal ; la marche des régiments était supendue ; Picardie et Navarre s'établissaient dans Halberstadt ; Champagne entrait dans la ville même d'Oschersleben ; tout le reste de l'infanterie prenait ses cantonnements dans les villages voisins (2). « Il paroît par toutes les nouvelles qui nous sont venues de Halberstadt, écrivait M. de Gisors, le 3 novembre (3), qu'on a peur du roi de Prusse, duquel on se croit très près, n'étant qu'à vingt-trois lieues de lui. » Cette crainte du roi de Prusse n'était pas seulement l'effet de ses premiers coups dans cette nouvelle guerre ; c'était le résultat de ses anciens triomphes, quand il était l'allié de la France, une crainte admirative. Depuis quinze ans, dans l'armée française, on ne faisait que citer, vanter, prôner le génie du roi de Prusse, les institutions militaires de la Prusse. Comment les troupes qui marchaient contre un ennemi qu'on leur avait toujours représenté comme un type, comme un parfait modèle, n'auraient-elles pas senti quelque émotion dangereuse? C'était l'inquiétude, juste cette fois, de Pâris-Duverney. « Il y a, écrivait-il au marquis Dumesnil, des faits d'o-

(1) 28 octobre [3442].
(2) Gisors à Belle-Isle, 1er et 2 novembre [3443].
(3) Cette lettre, datée par erreur du 3 octobre, est dans le t. 3441, n° 34.

pinion qui m'ont frappé... Je vous exhorte, en particulier, à ne pas souffrir que le roi de Prusse devienne notre épouvantail, comme Marlborough l'étoit autrefois. On nous a toujours reproché de trop mépriser nos ennemis; ce peut être un défaut dans un général, mais ce n'en est pas un dans les troupes, et il me semble qu'un général est bien heureux quand il en mène qui sont dans l'opinion qu'elles doivent toujours battre. Je serois au désespoir que vous fussiez dans le cas de me confirmer tout ce que j'ai entendu dire sur cela (1). »

C'était chose grave aussi que le mécontentement qui faisait d'effrayants progrès dans l'armée. Le traitement, c'est-à-dire les indemnités données pour le quartier d'hiver, était bien au-dessous de ce qu'on avait attendu; les lieutenants-colonels et les commandants de bataillon se croyaient particulièrement maltraités. « Si, loin d'étouffer les murmures, ils les excitent, disait M. de Gisors, comment le roi sera-t-il servi ? Ce que je sais de plus certain et qui est affreux, c'est qu'il y a vingt-trois commandants de bataillon qui ont envoyé leurs démissions à la cour... Il n'y a pas un sol chez le trésorier. Jugez du train que cela occasionne et des propos de toute espèce qui se tiennent sur le défaut d'argent dans un pays où on lève des contributions. En vérité, je ne sais pas comment ma tête tient à tous les propos que j'entends, et il n'y a pas de laboureur qui travaille avec plus de peine que moi pour ramener les esprits. Le régiment, moyennant mes soins, n'est pas trop plaignant en public... La subordination est si mal établie,

(1) Correspondance Duverney-Dumesnil, 10 octobre, n° 39.

la machine si mal montée, que c'est actuellement plus en qualité de particulier qu'en qualité de colonel qu'on fait le bien (1). »

C'est dans cette armée que M. de Crémille arriva enfin, le 4 novembre. La question de Halberstadt fut tout de suite posée. Le roi personnellement avait chargé Crémille de faire connaître au maréchal de Richelieu, sinon sa volonté formelle, du moins son vif désir qu'il gardât un poste aussi considérable que Halberstadt. Ne pouvant mieux répondre, le maréchal conduisit son visiteur autour de la ville. « Je dois convenir, écrivait celui-ci au ministre de la guerre, que dans l'état où elle est aujourd'hui, elle ne sauroit être regardée autrement que comme un village d'une étendue immense, entouré de simples et mauvaises murailles, où en effet il faudroit des travaux d'une très longue haleine pour la mettre à l'abri d'un coup de main. » Vint ensuite la question de la discipline. « Le roi auroit désiré, continuait Crémille, que n'ayant pas cru devoir sévir contre aucun de MM. les officiers généraux qui avoient pu être dans le cas de donner sur cela de mauvais exemples, M. le maréchal en eût du moins nommé les auteurs à Sa Majesté. M. le maréchal m'a dit sur cet article qu'il y avoit peu d'exemples particuliers à faire lorsque les abus étoient généraux, et que d'ailleurs tout le temps, depuis son arrivée à l'armée, s'étoit passé en mouvements si vifs et si rapides qu'il eût été bien difficile de remettre tout d'un coup l'ordre dans une armée où il avoit été si peu suivi jusqu'alors, mais qu'il assuroit bien que si le

(1) Gisors à Belle-Isle, 26 octobre [3442]. — 3 novembre [3441, n° 31].

roi daignoit lui confier de nouveau le commandement de l'armée l'année prochaine, les choses se passeroient avec plus de règle... M. le maréchal évacue demain Halberstadt et tous les autres postes en avant pour faire entrer les troupes dans leurs quartiers, supposé néanmoins que les nouveaux mouvements du roi de Prusse vis-à-vis M. le prince de Soubise ne l'obligent à se rassembler pour se porter à son secours (1)... » Au dernier feuillet de cette lettre, datée du 5 novembre, on lit ce *post-criptum*, du 6, à neuf heures du soir : « M. le maréchal reçoit à l'instant même la triste nouvelle d'une bataille donnée et perdue en Thuringe... »

## XXXIV

Une armée mi-partie de Français et d'Allemands, la partie allemande n'étant elle-même qu'une mosaïque informe, un général allemand et un général français, le premier commandant en chef et imposant ses volontés à l'autre, c'était la combinaison la plus funeste qu'il eût été possible d'imaginer. L'idée en était venue de Vienne, mais elle avait été acceptée à Versailles. Saisie par Pâris-Duverney, elle était devenue l'un des éléments de l'intrigue par laquelle il avait substitué au comte d'Estrées le duc de Richelieu. Aussi le maréchal de Belle-Isle y était-il absolument étranger. « Vous n'ignorez pas, je crois, écrivait-il à l'un des officiers généraux du corps de M. de Soubise, que c'est à mon insu que cette jonction avec l'armée de l'Empire a été projetée et enfour-

(1) Crémille à Paulmy, 5 novembre 1757 [3443, nº 41].

née. Je me suis élevé contre avec toute la force et la vivacité que vous me connoissez, dès que j'en ai été informé... Je suis occupé à dissoudre cette communauté, et je demande pour cela que l'on grossisse votre corps de vingt bataillons et de vingt-cinq ou trente escadrons, que M. de Soubise soit indépendant du général autrichien et agisse seulement dans le concert nécessaire pour les opérations (1). » C'était le 26 septembre que le maréchal de Belle-Isle s'expliquait ainsi. Des trois conditions qu'il réclamait pour le corps de M. de Soubise, il n'en obtint qu'une, le renfort ; encore fallut-il user d'autorité pour arracher au maréchal de Richelieu le détachement que le duc de Broglie conduisit de l'armée de Hanovre à l'armée de Thuringe. La communauté entre Français et Allemands ne fut point dissoute, et Charles de Rohan, prince de Soubise, demeura, quoi qu'il pût faire, sous les ordres de Joseph-Frédéric, duc de Saxe, prince de Hildburghausen.

Le prince de Soubise est l'un des hommes que l'opinion de son temps et l'histoire ont le plus maltraités. Cette extrême sévérité n'est pas juste. Quand on lit sa correspondance militaire, fréquente, étendue, toute de sa main, on y trouve la marque d'un esprit sensé, honnête, exact, attentif à ses devoirs ; cependant il est vrai qu'il n'eut pas un assez grand mérite pour se faire pardonner, en s'élevant au-dessus d'elle, la faveur de madame de Pompadour. Tel quel, il avait pour lui l'estime et l'amitié sincère du maréchal de Belle-Isle. Sans aucun doute, il était supérieur au prince de Hildburghausen ; mais il n'était que le premier de ses lieutenants et

(1) Belle-Isle au marquis de Castries, 26 septembre 1757 [3440].

lui devait obéissance. « Si M. de Soubise n'avoit que ses troupes seules, écrivait M. de Crémille à Duverney, il seroit peut-être assez fort pour aller à l'offensive ; mais tant qu'il sera lié et asservi à M. de Hildburghausen et à l'armée de l'Empire, non-seulement cette augmentation de forces l'affoiblit, mais elle doit lui donner les plus vives inquiétudes sur l'événement, par l'ignorance et la mauvaise volonté trop décidée de la plus grande partie des troupes des Cercles (1). » Un peu plus tard, voici ce que, d'après l'autorité d'un officier étranger qui venait de voir l'armée de Thuringe, M. de Gisors écrivait à son père : « Il n'y a rien de si affreux que tout ce que M. de Donop, qui a diné chez moi, rapporte de l'esprit de l'armée des Cercles. Selon lui, hors les troupes de Würtzbourg et de Mayence, il faut compter toutes les autres pour rien. On dit que celles de M. de Soubise jusqu'ici ont observé une très exacte discipline ; gare que les nôtres les gâtent par le mauvais exemple (2). » C'est du détachement tiré de l'armée de Richelieu que voulait parler le comte de Gisors. Un officier distingué, M. de Vault, qui tenait la seconde place dans l'état-major de l'armée de Soubise (3), affirmait qu'au seul contact des troupes allemandes, le mal avait tout de suite envahi et infecté les troupes françaises.

Il était impossible de se figurer ce qu'était la maraude et de songer sans inquiétude à ses déplorables effets. La désertion de la moitié de l'armée ne l'eût pas affaiblie davantage. M. de Vault avait l'esprit observateur et très pratique : « Peut-on imaginer, disait-il,

(1) 2 octobre 1757. Correspondance Duverney-Crémille, n° 62.
(2) 20 octobre [3412].
(3) Il était premier aide maréchal général des logis de l'armée.

qu'un soldat qui, parce qu'il est plus sage que les autres, se trouve sous les drapeaux, combatte sans frayeur, quand il voit sa compagnie forte de vingt hommes au plus, tandis qu'elle devroit être de quarante. Rien ne peut lui ôter du cœur et de l'esprit qu'il est inférieur en nombre à l'ennemi et qu'il doit être battu. Ce raisonnement m'a été fait souvent par des soldats sensés (1). » Passant du soldat à ses premiers chefs, une grande cause de malheur, disait encore M. de Vault, « c'est la profusion de vaisselle d'argent qu'on traîne avec soi. » Il y avait des officiers généraux qui s'inquiétaient plus de leurs bagages que de leurs troupes; en somme trop d'officiers généraux, trop de bagages; et cela en présence d'un ennemi qui avait peu de besoins, des mœurs rudes, une discipline sévère, un roi bien au-dessous, pour son équipage, d'un lieutenant-général français, des princes du sang moins bien pourvus qu'un maréchal de camp, et ainsi des autres.

Le 10 octobre, le prince de Soubise s'était porté de Gotha à Langen-Salza, au-devant du renfort amené par le duc de Broglie ; il y était resté quelques jours afin de donner à ces nouveaux venus, dont le comte de Gisors lui avait fait indirectement connaître la misère (2), le

(1) De Vault à Paulmy, 24 novembre 1757 [3444].

(2) De Vault à Gisors, de Langen-Salza, 12 octobre 1757 : « La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 8, monsieur le comte, est bien digne de vous et de votre amour pour le bonheur des troupes et pour la gloire de M. le prince de Soubise qui vous remercie de tout son cœur de l'intérêt que vous y prenez, et qui sent parfaitement tout le prix de ce que vous m'avez mandé à ce sujet ; aussi va-t-il faire les dispositions nécessaires pour donner aux troupes de M. le duc de Broglie toutes les facilités, les secours en tout genre et le repos qu'elles méritent..... » — Gisors à Belle-Isle, de Halberstadt, 15 octobre :

temps et les moyens de se réparer. Cependant deux détachements avaient été poussés au loin, vers Lützen et Leipsig, pour reconnaître les dispositions des Prussiens. Enfin, toute l'armée combinée sous les ordres du prince de Hildburghausen était venue prendre ses cantonnements sur la rive gauche de la Saala, de telle sorte que d'Iéna, où était sa droite, jusqu'à Mersebourg, où était sa gauche, il y avait à peu près vingt lieues de distance. Il ne manquait pas de gens dans les troupes françaises qui trouvaient cette disposition bien dangereuse. Où donc était le danger? Le prince général en chef ne le voyait pas; les détachements qu'il avait rappelés de Saxe ne lui rapportaient aucune nouvelle inquiétante. Il comptait donc passer tranquillement l'hiver. C'était aussi l'avis de Pâris-Duverney. « Je suis surpris, écrivait-il de Paris, le 24 octobre, au marquis Dumesnil, que M. le maréchal (de Richelieu) ait été inquiet sur les opérations de M. de Soubise. Sa jonction faite (1), le roi de Prusse a-t-il des forces pour hasarder une action? Il n'y a pas la moindre vraisemblance. »

Le 31 octobre, les cantonnements de Mersebourg et Weissenfels étaient subitement attaqués par les Prussiens. La surprise n'eut pas un succès immédiat, par ce que les ponts de la Saala, dont les troupes assaillantes

« ..... Vous verrez, mon cher père, par la lettre ci-jointe de M. de Vault, que je vous envoie pour vous seul, que je m'occupe dans mon coin du bien public autant que je peux. J'ai cru devoir instruire par lui M. de Soubise de l'esprit de mécontentement et de l'état de misère dans lequel nos vingt bataillons étoient partis. D'après les mesures qu'il prend pour subvenir à leurs besoins, ils se trouveront plus heureux à son armée que dans celle-ci..... » [3441, nos 174-175].

(1) La jonction de M. de Soubise avec le détachement amené par le duc de Broglie.

voulaient surtout s'emparer, purent être brûlés par les troupes assaillies ; mais les généraux alliés se hâtèrent de lever et de rappeler sur le centre les cantonnements de la droite aventurés à Iéna et à Dornburg. L'armée n'était plus séparée qu'en trois fractions, à Weissenfels, à Naumbourg et à Mersebourg. C'était encore trop ; une concentration d'urgence fut jugée nécessaire ; le 2 novembre, les trois fractions quittèrent les bords de la Saala et se replièrent en convergeant vers Mücheln, où elles se joignirent et prirent position. Pendant ce temps, les Prussiens s'occupaient de rétablir le pont de Weissenfels. Le 3, toute l'armée prussienne était sur la rive gauche de la Saala, évidemment prête à recevoir ou à donner la bataille. « Monseigneur, écrivait de Halberstadt au comte de Clermont un de ses officiers employé à l'armée de Richelieu, oserai-je demander à Votre Altesse ce qu'elle pense de la manœuvre de Sa Majesté prussienne? Ce prince, avec dix-huit ou vingt mille hommes au plus, marche sur une armée de cinquante-cinq mille hommes, lui fait repasser une rivière, entame son arrière-garde, passe cette même rivière à sa vue, présente la bataille, se retire, campe en mesure et ne perd pas un homme. Quelle combinaison ! Quelle audace dans cette façon de couvrir un pays! Je vous en demande pardon, monseigneur, j'en suis l'admirateur. Ces mouvements nerveux sont dignes de Votre Altesse Sérénissime (1)... » D'un bout à l'autre remplie d'erreurs, cette lettre, au point de vue des faits, ne vaut rien ; par l'esprit qui l'a dictée, par la date surtout, elle

(1) Baron de Bon au comte de Clermont, 5 novembre 1757. Papiers de Clermont, 1757, t. II, n° 101.

est mémorable. Elle a été écrite le 5 novembre, le jour même où le roi de Prusse gagnait la bataille de Rosbach.

On n'a point à faire ici le douloureux détail de cette bataille; mais on ne peut se dispenser d'en noter les suites fatales pour l'armée même où servait le comte de Gisors. Le 6 novembre, les débris de l'armée vaincue s'étaient séparés en deux groupes, à Freyburg; les Allemands s'éloignaient au sud-ouest, les Français au nord-ouest. « Depuis avant-hier je n'entends plus parler du prince d'Hilburghausen, écrivait, le 8, M. de Soubise; heureux si je n'avois jamais joint son armée, et encore plus si j'avois su m'opposer avec assez de fermeté à la dernière résolution qu'il a prise (1). » Le comte de Saint-Germain, dont la division placée en réserve avait contenu les Prussiens victorieux, à la fin de cette bataille si imprudemment décidée par le prince allemand et si mal conduite, faisait l'arrière-garde des troupes françaises et couvrait leur retraite. Les Prussiens d'ailleurs avaient déjà cessé de les suivre. Rétablies en Saxe, tout près de l'être en Hanovre, satisfaisantes dans la Prusse royale, d'où les Russes étaient sortis pour hiverner en Pologne, les affaires de Frédéric II souffraient encore en Silésie et en Lusace; de ce côté, sa présence était nécessaire pour arrêter les progrès des armes autrichiennes. Il y marchait, laissant les Allemands désunis et les Français humiliés. Malheureusement, à mesure qu'elles s'éloignaient du champ de bataille qui leur avait été si funeste, les troupes du prince de Soubise, au lieu de se raffermir, s'abandon-

(1) Soubise à Paulmy, 8 novembre [3443].

naient de plus en plus à de détestables excès. Le comte de Saint-Germain, l'officier estimé, respecté, qui, avec Chevert, avait conquis par son énergie, sa fermeté, ses talents, le plus d'autorité dans toute l'armée française, ne pouvait plus se faire obéir ni se faire écouter seulement. Son témoignage fait frémir : « Le pays, à trente lieues à la ronde, est saccagé et ruiné comme si le feu y avoit passé ; à peine nos traîneurs et maraudeurs ont-ils laissé exister les maisons... Il n'y a plus moyen de servir avec de pareilles troupes... Il faut de grands remèdes et couper dans la racine ; si cela ne se fait pas, il faut renoncer à la guerre (1). »

Après s'être avancé au nord-ouest jusqu'à Duderstadt, où le comte de Maillebois était venu s'entendre avec lui, le prince de Soubise reçut de Versailles l'ordre de se rabattre vers le Mein, à travers la Hesse, et de rassembler les débris de son corps à Hanau.

## XXXV

C'était le 6 novembre, au moment où l'armée de Hanovre quittait les environs de Halberstadt pour gagner ses quartiers d'hiver, qu'était parvenue au maréchal de Richelieu la triste nouvelle de Rosbach. Le lendemain, il en recevait une autre pour lui plus grave encore : les Hanovriens s'agitaient aux alentours de Stade ; les postes français, sur les limites convenues à Closter-

(1) Saint-Germain à Duverney, 11 et 19 novembre 1757. Correspondance (imprimée) du comte de Saint-Germain avec Pâris-Duverney. Londres, 1789, t. I, p. 157 et suivantes.

Zeven, étaient menacés ; on disait même Hambourg investi. Quelle perplexité pour le maréchal de Richelieu ! M. de Soubise vaincu l'appelait d'un côté, les Hanovriens menaçants l'attiraient d'un autre. Quand il apprit enfin que M. de Soubise n'était ni pressé ni suivi même, il ne fut soulagé que de sa moindre inquiétude. Restait la difficulté hanovrienne qui le touchait davantage, car elle lui était absolument personnelle. Cependant il espéra, il voulut espérer que la seule marche de ses troupes sur l'Aller, où elles allaient prendre leurs quartiers, de Verden à Zell, suffirait pour faire rentrer et pour contenir désormais dans le cercle de leurs obligations les Hanovriens égarés. Comment avaient-ils pu en sortir ? Par la faute de la cour, disait le maréchal. La cour disait : par la faute de M. de Richelieu. La cour avait raison contre le maréchal.

Il y avait d'étonnantes lacunes dans la convention de Closter-Zeven, telle que M. de Richelieu lui-même en avait dressé les articles : rien sur le désarmement des troupes qui capitulaient, au moins des troupes auxiliaires ; rien sur leur neutralité pendant le cours de la guerre ; rien sur le temps fixé pour le départ des contingents de Hesse, de Brunswick et de Gotha ; rien même sur la durée de la suspension d'armes ni sur le délai pour l'échange des ratifications. De tous ces points, le premier était si essentiel et capital que Duverney y avait pensé d'avance. « Si par hasard les troupes de Brunswick et de Hesse vouloient abandonner la partie, avait-il écrit au maréchal, j'imagine bien que vous en exigerez le désarmement. » Cette lettre, datée du 30 août, était arrivée à Closter-Zeven, le 7 septembre, c'est-à-dire la veille du jour où fut signée la

convention. Était-il d'ailleurs nécessaire d'attirer sur ce point l'attention du maréchal? Non, sans doute, car il y avait bien songé lui-même. Dans la dépêche qu'avait portée au ministre de la guerre, avec le texte de la convention, le duc de Duras, M. de Richelieu disait expressément : « Les voilà dispersés à jamais ; je n'ai pas voulu prononcer positivement leur désarmement et leur dispersion, parce qu'il peut être dangereux de pousser à bout par des termes trop durs dans les premiers moments;... c'est à vous à le prononcer plus explicitement vis-à-vis du landgrave, du duc de Brunswick et du Gotha. Ce qui reste des troupes de Hanovre dans la banlieue de Stade est comme nul par la garantie du roi de Danemark (1). » Pour en finir plus vite, il avait donc sciemment omis pour son compte et laissé à la charge du gouvernement tout ce qu'il y avait de difficile et de grave. Il avait même tellement conscience de sa faute que, dès le 15 septembre, il écrivait encore au ministre de la guerre : « J'attends avec impatience votre ordre pour le désarmement et la dispersion des troupes de Hesse et de Brunswick ; je le ferois toujours par prudence, si je ne recevois pas à temps de vos nouvelles (2). »

Aux cris de triomphe poussés d'abord à la cour par la coterie du maréchal répondirent tout de suite les critiques; ce n'était pas M. de Belle-Isle seulement qui se récriait, c'était un ami dévoué de M. de Richelieu, l'abbé de Bernis : comment le maréchal n'avait-il pas interdit aux Hanovriens la liberté de porter les armes?

(1) Richelieu à Paulmy, 10 septembre 1757 [3449, n° 144].
(2) Richelieu à Paulmy, 15 septembre 1757 [3449, n° 214].

Devant le public, Duverney soutenait que tout était bien, parce qu'il n'avait pas été possible de mieux faire ; au maréchal il écrivait pour le presser de suppléer au texte de la convention en faisant prendre et déposer dans les arsenaux les armes des troupes auxiliaires (1). Cependant, malgré ces incitations et ses propres promesses, M. de Richelieu ne put se décider à rien faire ; pour combler la mesure de ses fautes, au lieu de rester avec la plus grande partie de ses forces dans le voisinage des Hanovriens, il s'était éloigné de cinquante lieues, il était allé vers Halberstadt attendre les ordres du gouvernement. Le 5 octobre, M. de Crémille écrivait de Versailles à Duverney : « La convention vient d'être expliquée et rectifiée, de façon que M. l'abbé de Bernis est dans une joie extrême. Les troupes hessoises et autres auxiliaires vont être désarmées, les Hanovriens, tant ceux d'au delà qu'en deçà de l'Elbe, seront tenus de ne servir de toute la guerre contre le roi ni contre ses alliés... Voilà enfin une bonne besogne faite et telle que vous la désiriez (2). »

S'il peut être dangereux, comme disait M. de Richelieu, de pousser à bout des gens désespérés, il est infiniment plus dangereux et difficile, quand ces gens ont subi de certaines conditions et s'y sont faits, de leur imposer tout d'un coup des exigences nouvelles. Ce fut le cas des Hanovriens ; ils se récrièrent, ils protestèrent, ils dénoncèrent à l'Europe la mauvaise foi des Français. Le roi de Danemarck blessé retira sa garantie ; le roi d'Angleterre désavoua la signature de son fils ; le roi

(1) Duverney à Richelieu, 20 et 24 septembre. Correspondance imprimée, t. I, p. 187 et 213.

(2) Correspondance Duverney-Crémille, nº 64.

de Prusse ravi souffla le feu, enflamma les Hanovriens, leur promit du secours et pour chef le prince Ferdinand de Brunswick, à la place du duc de Cumberland. Enfin Harbourg fut bloqué. Quand le maréchal de Richelieu vit ce désordre, il essaya de regagner les troupes de Brunswick et de décider leur retraite en leur promettant qu'elles ne seraient pas désarmées (1). Par cette promesse faite en son propre nom, il rejetait publiquement sur le ministère de France l'odieux de ce que l'ennemi, de ce que l'armée française elle-même, mal instruite, appelait une violation de la foi jurée. « Les Hanovriens, écrivait M. de Gisors à son père, paroissent réellement vouloir ne plus tenir une convention à laquelle nous avons manqué les premiers (2). »

L'armée donc était plus mécontente que jamais. La première nouvelle de Rosbach était restée presque sans effet sur des esprits absorbés dans leurs propres griefs. « De vous à moi, écrivait M. de Gisors à son père, l'impression générale à cette armée a été la peur de ne pas entrer aussitôt en quartiers... O mon père ! ô mon père ! que ce militaire-ci a besoin de vous (3) !... » A cette douloureuse exclamation il donnait, deux jours après, dans une des plus importantes lettres qu'il ait écrites, un sérieux commentaire. « J'ai l'âme navrée de l'état de notre militaire et de la catastrophe qui vient d'arriver, disait-il ; à tout cela je ne connois qu'un remède efficace que je ne désire pas, qui seroit que vous vinssiez commander les armées du roi en Allemagne.

(1) Dumesnil à Duverney, 10 novembre 1757. Correspondance Duverney-Dumesnil, n° 54.

(2) 9 novembre [3443].

(3) 8 novembre [3443].

Cela n'ayant pas lieu, il est indispensable que vous donniez, d'une part, un successeur à votre ami, M. de Soubise, et que, de l'autre, vous vous rapprochiez de votre ennemi, M. de Richelieu ; car, en vérité, sans cela rien ne peut aller, et je serai douloureusement affligé de vous savoir dans le Conseil du roi absolument inutile pour la gloire de l'État ainsi que pour la vôtre personnelle.

« Vous l'avouerai-je, mon cher père? j'ai été intérieurement fâché, dès le commencement, de vous voir donner, pour le commandement d'une armée, votre suffrage à un homme qui n'avoit ni science ni expérience. Jamais les troupes n'ont eu la moindre confiance en lui, et ceux qui viennent de périr sous ses ordres sont regardés avec indignation comme des victimes immolées à la faveur. Si cette même faveur le soutient, malgré cet échec, dans un poste dont on le juge incapable, il ne faut rien espérer de ceux qu'il commandera, et tout le public militaire sera révolté.

« La confiance en M. de Richelieu n'est pas beaucoup plus grande; mais cependant, comme il est le plus ancien maréchal de France en état de faire la guerre, à votre refus, on trouve tout simple d'être sous ses ordres; on espère en sa fortune, et on juge avec raison que le courage qu'il a, joint avec beaucoup d'esprit, le mettra en état de suivre avec audace les bons conseils qu'il pourra recevoir; mais il faut nécessairement qu'on l'éclaire, et qui l'éclairera, si ce n'est vous? En même temps, pour que vous le guidiez avec connoissance de cause, soit directement, soit indirectement, il faut que vous soyez exactement instruit de ce qui se passe ici. Vous ne le serez jamais, tant que ce sera un crime aux

yeux du général d'être en correspondance avec vous. Tout ce que vous direz contre le désordre qui règne ici dans toutes les parties sera attribué à rancune personnelle, et il suffira qu'une idée vienne de vous pour qu'on l'éloigne. Je crois bien, mon cher père, que par cette raison-là même on cherche à entretenir la discorde qui règne entre vous deux. M. Dumesnil est à l'affût de cela, et, en conséquence de la promesse qu'il m'a faite de m'avertir de toutes les tracasseries, il m'a dit qu'une lettre écrite par vous à M. de Soyecourt, dans laquelle vous lui promettez de le soutenir contre le maréchal, a beaucoup renouvelé l'aigreur... Cette lettre est-elle réelle? J'en serois affligé, parce qu'en effet M. de Soyecourt a tort... M. Dumesnil en même temps m'a dit qu'il ne vous écrivoit pas, parce que ce seroit manquer à son devoir de vous écrire, vis-à-vis des circonstances actuelles. M. de Crémille a été obligé pour bannir toute méfiance de la part du maréchal, de lui montrer la lettre qu'il vous a écrite. Il est impossible que le roi soit bien servi, quand il sera libre à un général de donner l'exclusion à un ministre chargé de la direction des opérations militaires, et que, prenant ses conseils de ce ministre, on les altère ensuite secrètement dans l'exécution; et le comble du malheur est que tout cela perce, et de là vient le peu de considération qu'on a pour toute espèce d'autorité.

« De toutes ces réflexions je conclus, mon cher père, avec la franchise que vous devez pardonner à mon amour, qu'il est indispensable que vous veniez commander l'armée, ou que vous m'autorisiez à chercher les moyens honnêtes de ramener M. de Richelieu à vous, ou que vous dominiez décisivement dans le Con-

seil, ou que vous le quittiez afin de ne pas partager injustement les justes reproches du public.

« Le premier parti m'inquiéteroit beaucoup relativement à votre santé. D'ailleurs ce n'est pas vous qui le proposerez ; personne peut-être n'est assez citoyen pour l'imaginer. Si on vous le proposoit et que vous jugeassiez votre poitrine en état d'y résister, ce seroit une belle porte pour sortir de l'esclavage où vous êtes, et acheter bien glorieusement votre repos que de l'acheter en procurant la paix à l'Europe. Les princes de l'Empire, déjà accoutumés à recevoir la loi de vous, respecteroient les ordres qui en émaneroient ; le roi de Prusse trembleroit vis-à-vis de quelqu'un de qui il n'a pas rougi de se dire l'apprenti ; les troupes adoreroient leur père, les intrigues seroient étouffées, les pillards rentreroient sous terre, l'ordre renaîtroit ; pleins de confiance, attendris de l'effort que vous daigneriez faire encore, il n'y a pas un de nous qui ne crût, pour y répondre, devoir sacrifier son sang et sa vie.

« Le second parti est le plus analogue à votre cœur généreux qui, quand il s'agit de servir la patrie, n'est plus susceptible de rancune.

« Le troisième est bien difficile pour quelqu'un qui ne connoît que la droiture, qui ne veut s'élever aux dépens de personne, et dans un temps où la multitude des intérêts particuliers étouffe l'intérêt général. Pour que vos principes dominassent, il faudroit un renouvellement total dans les cœurs et dans les esprits de la cour.

« Le quatrième parti est le plus aisé à prendre ; il seroit le plus sûr pour votre gloire personnelle ; mais il me seroit amer que vous le prissiez dans un temps où

je ne pourrois pas par mes soins remplir un peu le vide de la solitude dans laquelle vous vous trouveriez. Les réflexions qui l'accompagnent me tirent les larmes des yeux et me font désirer ardemment la paix qui me rendra entièrement à vous, dans quelque position que vous soyez. Plusieurs fois vous m'avez parlé des projets que vous aviez de me faire entrer alors dans une autre carrière (1) ; ce que je souffre absent de vous m'y fait totalement renoncer. Vous voir couronné de gloire et être à vos pieds est tout ce que j'ambitionne, mon cher père (2)... »

Dans cette lettre, il n'y qu'un seul trait, Frédéric tremblant devant le maréchal de Belle-Isle, qui puisse exciter le sourire. Respectons au moins le sentiment qui l'a dicté ; sans doute c'est un excès de la passion filiale, mais, dans une âme comme celle-ci, un généreux emportement n'a rien de ridicule.

## XXXVI

Le 12 novembre, le régiment de Champagne arrivait à Zell ; bons logis, bonnes gens, vivres à bon compte, service doux, tout y était à souhait. Trois jours après, il en fallut partir. Les Hanovriens étaient décidément intraitables ; le général Zastrow, qui les commandait, ne voulait rien entendre. « Plût à Dieu, s'écriait M. de Gisors, que nous puissions un peu laver dans le sang de ces gens-là l'affront de l'armée de Soubise !... Cette

(1) La diplomatie.
(2) Gisors à Belle-Isle, 10 novembre 1757 [3443, n° 125]

malheureuse bataille et ce malheureux séjour à Halberstadt sont deux terribles fautes qui préviennent bien contre les chefs (1). » Malheureusement il était fort à craindre qu'une marche en hiver, dans un pays noyé, contre un ennemi retranché, abrité derrière des marécages, ne fût pas seulement inutile ; les troupes pouvaient en souffrir infiniment plus que d'une action meurtrière. C'était l'opinion de M. de Maillebois et de M. de Crémille : « Nos représentations de toute espèce sur le mouvement projeté et particulièrement sur l'état actuel de nos misérables troupes ont toutes échoué, mandait celui-ci à Duverney. Obtenez, je vous en conjure, obtenez que je m'en retourne incessamment ; ma présence est maintenant totalement inutile ici, et j'y péris de douleur et de désespoir. Peut-il y avoir aujourd'hui aucune apparence de pouvoir faire un plan de campagne pour l'année prochaine? Pour moi, je me borne à souhaiter qu'il reste une armée au roi ; mais si les circonstances ne nous favorisent pas au delà de mes espérances, j'ai bien plus lieu de craindre un délabrement presque général de la plus belle et de la seule armée que nous ayons. C'est dans votre sein seul que j'ose déposer ici le chagrin qui m'accable (2)... »

Le maréchal s'était entêté à pousser sur Lunebourg, de Zell et de Gifhorn, une quarantaine de bataillons et un nombre d'escadrons à peu près égal. Le régiment de Champagne faisait partie de la colonne de Gifhorn. On vit ce qu'un corps bien commandé, bien conduit, sous un chef sympathique, était capable de faire. Il y

(1) Gisors à Belle-Isle, 12 novembre [3443].
(2) 16 novembre. Correspondance Duverney-Crémille, n° 76.

avait dix lieues de boue entre Zell et Gifhorn ; la marche commencée à sept heures du matin ne finit qu'à sept heures du soir ; mais, M. de Gisors avait su enlever son monde. « Tous ont chanté le long de la route, disait-il ; les malingres, que j'ai laissés à Zell, pleuroient d'y demeurer, et, malgré l'ordre que j'avois de ne mener que 400 hommes par bataillon, il m'a été impossible d'en amener moins de 480, parce que ceux qui se portoient bien se seroient crus déshonorés de rester et auroient sûrement déserté pour nous joindre... Si ces Hanovriens nous attendent, j'espère que nous vous en rendrons bon compte, d'après ce que nous nous sommes promis les uns aux autres... Les pieds nous démangent de venger l'affront de nos camarades (1)... »

Les étapes suivantes furent de huit lieues en moyenne ; on marchait un jour, on se reposait l'autre. Les gîtes étaient de misérables petits villages dont les cabanes avaient l'air de se fuir, tant elles étaient dispersées ; d'une compagnie à la prochaine, il y avait parfois une demi-lieue de distance. Enfin, le 22 novembre, ils arrivèrent à Lunebourg. M. de Gisors était ravi de voir à la tête de sa colonne le comte de Laval, un des officiers généraux qui lui inspiraient et qui lui marquaient le plus de confiance, esprit pratique et caractère décidé. « D'autre, disait-il, combinent, raisonnent, calculent, critiquent et sont toujours enrayés par leurs profonds raisonnements. Moi qui ai voulu aussi hier faire le raisonneur, j'ai très mal raisonné en avançant que Lunebourg étoit une place où il falloit mettre une nombreuse garnison ; elle est dominée de

(1) Gisors à Belle-Isle, 14 et 16 novembre [3443-3444].

partout, et n'a qu'une simple enceinte fort mal flanquée (1). »

Le maréchal de Richelieu y arriva le 23. Le même jour, le prince Ferdinand prenait à Stade le commandement des alliés. Quelques jours auparavant, les troupes du duché de Brunswick avaient plus ou moins sérieusement fait mine de vouloir se séparer des autres ; mais la cavalerie hessoise et hanovrienne les avait bien vite cernées et ramenées à Stade. La convention était décidément lettre morte. « J'ignore, écrivait M. de Crémille au maréchal de Belle-Isle, si, dans le cas de l'attaque de Harbourg, M. le maréchal de Richelieu est décidé à y marcher pour combattre les ennemis ou les obliger à en lever le siège. Le dérangement de nos quartiers d'hiver, dès leur commencement, non plus que les autres misères ne paroissent point encore avoir étonné ni rebuté les troupes; mais avec cela le ton de l'officier n'est pas aussi bon qu'il seroit à désirer qu'il fût, et en tout j'aimerois mieux que l'on ne se vît pas forcé à se commettre à aucune action dont les suites en mal ne peuvent que l'emporter beaucoup sur celles qui résulteroient d'un heureux succès (2)... »

Avec Duverney, M. de Crémille continuait d'être bien plus explicite : « La certitude démontrée de nouvelles conquêtes, quelque brillantes qu'elles fussent, ne doit plus être une tentation pour nous, lui disait-il ; l'état militaire a un besoin si urgent de la paix qu'il n'y a que les plus grands malheurs à envisager dans la continuation de la guerre. Je crains que l'on ne voie pas

(1) Gisors à Belle-Isle, 23 novembre [3444].
(2) Crémille à Belle-Isle, 25 novembre 1757 [3444].

à la Cour l'état effrayant des choses dans toute leur étendue ; mais, monsieur, j'en ai tant appris et peut-être déjà tant vu, depuis que je suis à portée de cette armée-ci, que je ne saurois porter mes vues sur l'avenir sans être pénétré de douleur et d'effroi. Vous êtes le seul à qui j'en aie tant dit ; mais je sais à qui je parle, vous connoissez mon caractère de vérité, et j'ose dire que je ne m'effraye pas plutôt qu'un autre à l'aspect des abus et du désordre : il est temps d'apporter à un mal qui est à son comble d'autres remèdes que les palliatifs qu'on a pu employer jusqu'ici et qui pour la plupart n'ont fait que l'aggraver et le rendre incurable tant que la guerre durera... Je n'ai vu et ne vois ici que des choses qui m'accablent, et je me trouve encore plus malheureux d'en avoir été le témoin (1). »

Le 25 novembre, le comte de Gisors mandait à la hâte à son père : « M. de Laval vient d'arriver avec l'ordre de nous porter sur-le-champ en avant sur Winsen, parce que, d'après tout ce qu'il a dit de nous à M. le maréchal, il nous fait l'honneur de nous pousser à l'avancée. Nous avons le général que nous désirions, nous avons notre ancienne réputation à soutenir, nos ennemis françois (2) à humilier, l'honneur de la nation à venger : je vous réponds que partout où nous chargerons, nous ferons trouée (3). » Winsen était à mi-distance de Lunebourg à Harbourg, près du point où la petite rivière d'Ilmenau se jette dans l'Elbe. Au confluent même, se trouvait le fortin d'Oberschantz où le commandant de Harbourg avait envoyé un détachement qui ne pouvait

(1) 25 novembre. Correspondance Duverney-Crémille, n° 82.
(2) Les envieux, les jaloux du régiment de Champagne.
(3) [3444, n° 124.]

communiquer avec lui que par l'Elbe, la route de terre ayant été rompue par les Hanovriens. Trois régiments d'infanterie et deux de dragons établis dans des villages aux alentours faisaient, comme Champagne, le service d'avant-poste.

Ce fut à Winsen que le comte de Gisors reçut les premières nouvelles du trouble causé à la Cour par la surprise de Rosbach. Quelle douleur! la cavalerie avait bravement fait son devoir; mais l'infanterie!... Le roi, disaient toutes les correspondances, était indigné contre elle. Vis-à-vis de son père au moins, M. de Gisors voulut en prendre la défense. « A Dieu ne plaise que je la justifie, disait-il; mais il ne faut pas qu'on cache au roi la source de sa mauvaise manœuvre qui provient de l'avilissement dans lequel on l'a jetée par la misère, les nouveautés mal entendues qui ont dégoûté les anciens officiers, et la mauvaise composition qui s'y est introduite par la nécessité d'avoir des sujets riches de préférence à des gentilshommes. Le peu de confiance dans les généraux a achevé de tout perdre, et en vérité sur tout ce que j'ai vu et entendu de cette campagne, cette méfiance n'est pas mal fondée. Que le roi, se livrant aux accusations qu'on est intéressé à porter contre cette infanterie pour se justifier, n'aille pas la juger indigne de sa bienveillance; au contraire, elle a besoin de tous ses soins et de ses bienfaits pour être rétablie. Surprise et par conséquent culbutée, elle devoit se rallier sans doute; quelque mauvaises que soient les dispositions générales, chaque régiment en particulier doit payer de bravoure et d'opiniâtreté dans une retraite forcée. Ils ont tort, j'en conviens, j'en rougis en bon camarade; mais en vérité, mon cher père, que doit-on espé-

rer de soldats de quinze à vingt ans, qui n'ont jamais essuyé de coups de fusil, auxquels pendant toute la paix on n'a cessé de faire l'éloge des Prussiens, tandis que d'un autre côté les anciens officiers de mauvaise humeur ne cessoient de travailler à détruire les principes prussiens qu'on leur donnoit? Mal instruits par conséquent, redoutant leur ennemi, ils partent cependant avec l'espoir de le tourner, de le surprendre, et sont eux-mêmes surpris. Les capitaines qui étoient au premier rang, selon l'ordre de la bataille, n'ont pas été suivis; de jeunes lieutenants dont c'étoit l'apprentissage, qui étoient de serre-file, avoient-ils la vigueur, l'autorité nécessaire pour contenir le soldat épouvanté dans ses rangs? Presque tous les chefs de corps pris, tués ou blessés, personne n'a pu rallier les fuyards (1)...»

Direction mauvaise, exécution pire encore, confusion, pêle-mêle succédant à des ordres contradictoires, M. de Gisors n'avait pas besoin d'aller chercher en Thuringe le triste exemple d'un projet mal conçu; il en avait sous les yeux l'évident modèle; et comme s'il ne suffisait pas qu'il en fût spectateur, il était de ceux qui, n'en pouvant mais, donnaient forcément le spectacle aux autres. Le maréchal de Richelieu était venu le 28 novembre à Winsen; pendant qu'il visitait les avant-postes, il avait reçu du prince Ferdinand de Brunswick l'annonce officielle du choix que le roi d'Angleterre venait de faire de sa personne pour commander son armée de Hanovre. Le même jour, le maréchal ordonnait de faire passer par l'Elbe dans Harbourg un renfort de cinq cent cinquante hommes, autant de prisonniers

(1) Gisors à Belle-Isle, 26 novembre [3444].

de plus pour l'ennemi, à vrai dire ; il était impossible dans cette saison de secourir Harbourg. Le maréchal s'en était convaincu lui-même (1).

Cependant ce n'était pas tout que de s'être avancé pour ne rien faire, l'essentiel était de se retirer sans encombre. Le marquis de Villemeur, qui devait diriger la retraite, était par ancienneté le premier lieutenant général de l'armée ; ses talents, par malheur, n'avaient pas grandi avec ses années de service. Esprit confus et indécis, grand raisonneur sur de petits objets, il ne savait inspirer à ses subordonnés ni ardeur ni confiance. M. de Gisors avait eu le regret de présider lui-même à l'embarquement de ces cinq cent cinquante hommes qu'on envoyait si vainement se faire prendre dans Harbourg ; deux cents, plus du tiers, appartenaient au régiment de Champagne (2). Quand le dernier bateau eut démarré, la retraite commença, c'est-à-dire le désordre. Champagne qui, le 29, avait quitté Winsen, y fut ramené le 30, en ressortit le même jour, et après huit heures de marche, moitié par des prairies noyées, moitié sur une digue étroite et fangeuse, quand la nuit noire le força de s'arrêter dans un village, au bord de l'Elbe, il se trouva tout juste à une lieue et demie de Winsen. Au point du jour, il reçut l'ordre d'y rentrer encore. On eût vraiment dit que l'état-major se faisait un jeu de ce « ballotage ». En revanche, les « furieux humoristes » que, malgré ses soins, le comte de Gisors avait dans son régiment, ne ménageaient guère mes-

(1) Harbourg capitula le 3 janvier 1758 ; la garnison en sortit avec les honneurs de la guerre, mais à la condition de ne plus servir contre le roi d'Angleterre et ses alliés.

(2) Gisors à Belle-Isle, 28 et 29 novembre [3441].

sieurs de l'état-major. Enfin le 1er décembre, Winsen fut décidément évacué.

Le maréchal de Richelieu, avec la majeure partie des troupes, s'était déjà replié sur Uelzen, à moitié chemin de Lunebourg à Zell. M. de Villemeur, avec dix bataillons et quatorze escadrons, avait été laissé à Lunebourg pour faire l'arrière-garde ; il en partit le 3 sur plusieurs colonnes. C'était au comte de Gisors que, d'après les ordres exprès du maréchal, avait été confiée l'honorable et délicate mission de couvrir absolument la retraite. Il avait à ses ordres dix compagnies de grenadiers, cent cavaliers et cent cinquante dragons. Par la négligence des commissaires des guerres, c'était à peine si on avait pu réunir assez de charrettes pour transporter tous les malades de l'armée ; au bruit du prochain départ des Français, les paysans des environs s'étaient enfuis avec leurs attelages. Il y avait dans la ville des magasins considérables qu'il était impossible d'évacuer. Déjà les soldats s'en étaient promis le pillage et, de ces magasins aux maisons voisines la convoitise gagnant de proche en proche, la ville entière était sous la menace d'un désordre immense. Par son autorité, par sa fermeté, par son sang-froid, le comte de Gisors empêcha tout. Quand il sortit de Lunebourg, le dernier, il se sentit le cœur soulagé d'une mortelle angoisse.

Le 4 décembre, il s'arrêtait à Bevensen, à trois lieues en arrière de M. de Villemeur qui était à Uelzen. Sur sa droite il entendait un bruit de combat. Pourquoi les Hanovriens, au lieu de suivre une autre colonne, ne s'étaient-ils pas attaqués à lui ? Ses ordres lui prescrivaient de demeurer trois jours à Bevensen ; c'était

assez pour avoir sur les bras toute l'armée du prince Ferdinand ; c'était trop pour attendre en vain, l'œil au guet, l'arme prête. Cependant à Uelzen on le croyait enlevé, lui et son détachement. Quand il eut rejoint la colonne de M. de Villemeur, « vous eussiez été attendri, écrivait-il à son père, de voir la joie et l'amitié avec laquelle on me reçut ; tous les officiers du régiment vouloient venir au-devant de moi (1). »

D'Uelzen la marche de la colonne fut dirigée, non plus sur Zell directement, mais sur Gifhorn, pour regagner Zell par la rive gauche de l'Aller. C'était, de par le maréchal inquiet du voisinage de l'ennemi, dix lieues de plus pour les troupes épuisées de fatigue. Tel était le résultat de sa folle équipée ; l'ennemi auquel il s'était flatté d'imposer lui imposait à son tour, prenait l'offensive, marchait sur ses talons, et menaçait même de le devancer au passage de l'Aller (2).

## XXXVII

Enfin, le 10 décembre, le régiment de Champagne rentrait à Zell. M. de Gisors fut parfaitement reçu et complimenté par le maréchal. « De qui j'ai été mieux

(1) Gisors à Belle-Isle, 1er, 2, 4, 5, 7 décembre [3445].

(2) Gisors à Belle-Isle, 7 décembre 1757 : «..... Les marches de huit et dix lieues que nous faisons harassent absolument nos troupes. Nous n'en avons pas moins le chagrin d'abandonner les plus beaux magasins... Vous pouvez vous ressouvenir, mon cher père, de ce que je vous ai prédit en passant l'Aller. Dieu veuille que nous en soyons quittes pour être revenus *bredouille*..... » [3445, nº 70.]

accueilli encore, disait-il, c'est des habitants de la ville, à qui on a mandé de Lunebourg le bon ordre que j'avois fait observer par mon arrière-garde, et que la conservation de cette ville m'étoit absolument due (1). » C'était au tour de Zell de passer par les terreurs de la guerre. On croyait que le prince Ferdinand, n'ayant pu gagner les Français de vitesse, s'était replié probablement à Lunebourg, sinon à Stade, et pour le moins à Uelzen. Tout à coup, dans la matinée du 12 décembre, les volontaires de Hainaut qui étaient campés en avant de Zell, sur la rive droite de l'Aller, furent assaillis par un corps hanovrien qu'on n'évaluait pas à moins de trois mille hommes. Malgré les troupes de soutien qui leur furent envoyées, les volontaires ne purent conserver leur poste, mais ils se replièrent lentement sur Zell en tiraillant; la fusillade dura tout le jour; vers le soir, le canon gronda du côté des Hanovriens. Évidemment le prince Ferdinand était plus proche qu'on ne se l'imaginait. Des aides de camp, des officiers d'état-major furent dépêchés vers tous les quartiers du haut et du bas Aller, de l'Ocker même, pour en ramener à marches forcées les troupes. « Si l'ennemi se présentoit, écrivait, le 12 à dix heures du soir, M. de Crémille au ministre de la guerre, tout ce que je vois que M. le maréchal puisse rassembler demain se réduit à moins de cinquante bataillons très foibles, et à une quarantaine d'escadrons qui ne sont guère plus forts. »

Le comte de Gisors avait été au feu pendant toute cette journée; il commandait quatorze compagnies de grenadiers qui avaient marché au secours des volon-

(1) Gisors à Belle-Isle, 11 décembre 1757 [3445].

taires de Hainaut. Le soir, les uns et les autres s'étaient logés dans un faubourg, dit de Lunebourg, qui était sur la rive droite de l'Aller. Le 13, de grand matin, le faubourg fut attaqué. Débordés par un ennemi très supérieur en nombre, les défenseurs avaient reçu l'ordre de se retirer dans la ville même, en détruisant le pont de l'Aller. Le moment venu, M. de Gisors, qui se chargea de ce soin, ne trouva ni une hache pour le rompre, ni une botte de paille préparée pour y mettre le feu. Il fallut arracher les palissades des jardins voisins, requérir du goudron, de l'huile, du beurre, du soufre. Cependant l'ennemi avançait toujours ; les grenadiers, embusqués dans les maisons les plus rapprochées, avaient peine à le contenir ; un bruit même avait faussement couru jusqu'au maréchal que le pont était au pouvoir des Hanovriens. Quand arrivèrent les troupes envoyées pour le reprendre, elles le trouvèrent en flammes. Il était temps ; les colonnes hanovriennes, suivant de près leur avant-garde, couronnaient déjà les hauteurs qui dominaient le faubourg. Une heure après, elles y déployaient leurs tentes. L'alarme avait été si vive que les équipages étaient déjà partis pour Hanovre.

La nuit vint ; le maréchal ne voulut pas la passer dans la ville ; les huit bataillons qui en formaient la garnison veillèrent dans les rues et sur les remparts ; le reste de l'armée bivouaqua en arrière de Zell, entre le bras méridional de l'Aller et la petite rivière de Füse. Les troupes étaient si gênées et enchevêtrées dans cet étroit espace que le comte de Gisors eut quelque peine à rejoindre son régiment. La nuit se passa en alertes continuelles ; on craignait de voir l'ennemi déboucher à tout instant par la droite et par la gauche. Le jour

parut enfin, mais pour ajouter à l'anxiété générale, en éclairant la mauvaise disposition de l'armée.

Déjà le maréchal, fort inquiet lui-même et pressé par plusieurs officiers généraux de chercher un meilleur poste en arrière, s'était déterminé à reculer de quatre lieues, jusqu'à Burgdorf, sur le chemin de Hanovre. En vain M. de Crémille avait protesté contre cette marche rétrograde, humiliante et désastreuse, car il fallait abandonner dans Zell douze cents malades, de l'artillerie, des munitions, des magasins, en un mot tout l'approvisionnement du quartier d'hiver. Une reconnaissance d'état-major eut plus de succès que la protestation de M. de Crémille. Il se trouva qu'avant de déboucher à Burgdorf, il aurait fallu pendant une demi-lieue défiler sur une seule colonne entre des marais. Quand cette circonstance fut connue, il était déjà trop tard pour que l'armée eût pu achever avant la nuit sa retraite ; d'un autre côté six nouveaux bataillons arrivaient à Zell ; dix autres et six escadrons devaient arriver le lendemain ; enfin l'ennemi demeurait tranquille. M. de Crémille revint à la charge ; la plupart des officiers généraux, ou fidèles ou convertis à son opinion, le soutinrent, et le maréchal de Richelieu finit par consentir à rester. Le soir même, M. de Crémille écrivait au ministre de la guerre : « Je vous exprimerois difficilement, monseigneur, la joie que j'ai ressentie du parti noble et décent que M. le maréchal vient de prendre (1). »

Malheureusement, les hésitations de cette journée du 14 n'avaient pas été tenues assez secrètes. « Notre

(1) Il va sans dire que le maréchal se fit de même auprès du ministre le plus grand honneur de sa résolution. Voir sa lettre du 15 décembre [3445].

situation est réellement désolante, écrivait M. de Gisors; le peu de réflexion avec lequel se prennent les résolutions les plus importantes, le peu de prévoyance des suites qu'elles peuvent avoir, l'obscurité des instructions, le défaut de liaison entre les besognes qui devroient cependant être concertées, le désir qu'on a d'entreprendre d'une part et la facilité avec laquelle on se livre le moment d'après à l'effarement, les effets de tous ces mauvais principes sont trop funestes aux troupes pour qu'elles n'ouvrent pas les yeux. De là peu de confiance, excès de dégoût et négligence totale dans le service (1). » Il y avait pis encore. Pendant que se tenait le conseil de guerre, l'officier général qui commandait à Zell, persuadé qu'il allait avoir à l'évacuer à la hâte, avait fait brûler des bateaux chargés de vin, d'eau-de-vie, de farine, d'avoine et de fourrage ; le feu avait gagné les maisons voisines, et, spectacle odieux, le pillage même était venu s'ajouter aux horreurs de l'incendie.

Le 15, la confusion des bivouacs, sous les murs de Zell, commençait à peine à s'éclaircir. La cavalerie était envoyée en cantonnement dans les villages les plus rapprochés, une partie de l'infanterie dans les deux faubourgs de Hanovre et de Brunswick ; les régiments qui avaient des tentes campaient en deçà de la Füse, la droite au village de Wester-Zell, la gauche à des bois qui s'étendaient jusqu'au confluent de la Füse et de l'Aller. Le 17, les renforts étaient à peu près tous arrivés ; il n'y avait pas moins de soixante-quatorze bataillons et de soixante-six escadrons, à la vérité très

(1) Gisors à Belle-Isle, 17 décembre 1757 [3445].

faibles. Cependant, puisque l'ennemi ne s'était pas cru sans doute assez fort pour attaquer l'armée quand elle était d'un bon tiers moins nombreuse, le moment était venu de changer d'attitude. Des ordres furent donnés pour rétablir deux ponts situés, l'un au-dessus, l'autre au-dessous de Zell, et que le maréchal avait d'abord fait détruire. L'ennemi parut voir les travaux avec la plus grande indifférence. A la gauche, les grenadiers de Champagne passaient tranquillement la rivière et s'en allaient, à quatre-vingts pas des grand'-gardes hanovriennes, arracher des palissades pour se chauffer. On s'occupait même de refaire le pont de la ville. « Rien n'est plus plaisant, écrivait M. de Gisors, que la bienveillance avec laquelle le poste hanovrien qui est précisément à la barrière nous voit travailler. La sentinelle m'a demandé du tabac que les travailleurs lui ont passé de la main à la main ; l'officier m'a ôté son chapeau. D'après cette tranquillité, on croit dans l'armée qu'il y a sur le tapis une nouvelle convention. Cependant, sur le rempart, on chauffe des boulets pour tirer sur le faubourg de Lunebourg au premier coup de fusil qui troublera notre travail (1). »

On eût dit que le prince Ferdinand voulait faire lui-même un pont d'or au maréchal de Richelieu, pour l'attirer sur la rive droite de l'Aller. Le 20 décembre, il avait reculé ses campements, appuyé sa gauche au ruisseau de Lacht, et sa droite, qu'il semblait refuser, au ruisseau de Kleinhelen. Le maréchal devait-il se rendre à cette invitation muette ? Ce n'était pas l'avis de M. de Crémille. Depuis plusieurs jours, la neige

(1) Gisors à Belle-Isle, 22 décembre [3446].

tombait; le nombre des malades augmentait dans de telles proportions que ni les hôpitaux ni les infirmeries des régiments n'y pouvaient plus suffire ; les mieux portants auraient été incapables de soutenir une longue fatigue. Dans de telles conditions, tenir ferme devant le prince Ferdinand, et s'il osait venir à l'attaque, accepter une bataille défensive, c'était le seul parti raisonnable; mais se mettre une rivière à dos pour l'aller chercher sur son propre terrain, c'était tout livrer au hasard. « M. de Crémille, avec qui je me suis entretenu hier pendant deux heures, a le cœur vraiment déchiré de tout ce qu'il voit ici, écrivait M. de Gisors à son père. Notre général ne connoît aucun obstacle à ses fantaisies, ne les soumet au jugement de personne, n'en prévoit pas les suites, et quand dans l'exécution il se trouve arrêté ou embarrassé, il rend ceux qu'il consulte alors responsables des palliatifs qu'ils tâchent d'apporter à une besogne mal enfournée. D'un autre côté, mon cher père, permettez-moi de vous le dire, la Cour, qui, sur ses états, nous voit toujours le fonds de 150,000 hommes, devroit se persuader qu'ayant tout dégarni, hors la Hesse, nous ne rassemblons ici tout au plus que 40,000 hommes effectifs, et songer que la politique ne pourra jamais tirer d'une bataille que nous gagnerions au delà de l'Aller sur les Hanovriens un avantage pareil à la perte qui résulteroit de la défaite des seules troupes qui restent au roi à deux cents lieues de la France (1). »

Cependant le maréchal de Richelieu avait sa résolution prise. De concert avec M. de Maillebois, il avait

(1) 21 décembre [3446].

fait, pour déboucher sur la rive droite de l'Aller, un projet dont la théorie, suivant l'expression du comte de Gisors, était admirable, mais dont l'exécution n'exigeait pas moins de huit colonnes distinctes, par conséquent de huit lieutenants généraux capables à la fois d'agir seuls et de s'assister au besoin. Où les prendre ? Il y en avait certainement un, le duc de Broglie, le fils d'un ancien ennemi du maréchal de Belle-Isle; c'est pourquoi le comte de Gisors en faisait tout particulièrement l'éloge à son père. « Je dois vous dire, d'après tout ce que j'ai vu de lui cette campagne, que le duc de Broglie est un de nos meilleurs, qu'ainsi il manœuvrera aussi bien qu'il pourra le faire avec la brigade palatine et les petits régiments allemands qu'on lui a donnés. Vous aurez su sans doute qu'il s'est opposé autant qu'il a pu à la bataille de Rosbach, qu'il s'y est très bien conduit, et tous les avis que je sais qu'il a donnés ici depuis son retour ont tous été bien sages. Les réserves qu'il a commandées sont les seules qui aient observé quelque discipline, et à l'enthousiasme prussien près, auquel il se livre un peu trop, il tient de fort bons propos. Je vous dis toutes ces choses pour que, avec la générosité que je vous connois, vous le fassiez employer en temps et lieu à ce à quoi il est propre (1). »

Le duc de Broglie était parti le 21 décembre, dans la matinée, pour aller, avec douze bataillons et huit escadrons, passer le bas Aller à Rethem et manœuvrer sur la droite des Hanovriens. Une autre division, sous les ordres de M. de Villemeur, devait passer en amont

(1) 21 décembre [3446].

à Müden et manœuvrer de même sur l'autre flanc de l'ennemi. Les six colonnes intermédiaires devaient jeter des ponts immédiatement au-dessus et au-dessous de Zell et porter leur principal effort contre la gauche du prince Ferdinand. « Voilà en gros, mandait M. de Gisors, quel est le projet qui, comme vous voyez, demande bien de la précision, de la sagesse et de la justesse dans le coup d'œil des chefs des différentes attaques (1). » La machine, en effet, était trop délicate ; dès qu'elle fut mise en branle, elle se dérangea.

Le duc de Broglie, en arrivant à Rethem, devait recevoir de M. de Bauffremont, qui commandait à Verden, des troupes, de l'artillerie, des cartouches ; il ne trouva rien de prêt (2). « Vous pouvez juger de ma colère ou, pour mieux dire, de mon accablement, écrivait le maréchal de Richelieu au ministre de la guerre ; car je croyois avoir pris toutes les précautions imaginables, que j'avois d'autant plus multipliées de ce côté-là que je m'en défiois davantage. J'avois écrit à M. de Bauffremont que je prenois sur moi tous les inconvénients que sa tête féconde en embarras lui présente à tout propos, et que je lui défendois, sous quelque prétexte que ce pût être, de disposer d'un seul homme sans mon ordre. Vous voyez cependant l'éparpillement qu'il en a fait, sans savoir même où il les a envoyés... Il a pris sur lui de faire venir avec lui les caisses de cartouches que j'avois ordonné qui restassent à Rethem, et ne veut plus prendre sur lui, dit-il, de les envoyer avec M. de Broglie, à qui j'ai ordonné de les prendre... Il m'est im-

(1) Gisors à Belle-Isle, 23 décembre [3446].
(2) Le duc de Broglie à Richelieu, 22 décembre [3446, n° 20].

possible de commettre M. de Broglie, ce qui me force à bouleverser toute mon opération et à la retarder d'un jour ; mais ce jour est bien précieux et peut être décisif... Je vous assure que je suis au dernier période de l'affliction et de l'accablement, et qu'il faut renoncer à faire la guerre de la manière dont elle est faite ici dans toutes les parties et avec les gens dont on est obligé de se servir, qui n'ont ni goût ni aucun talent, et qui la font pour faire quelque chose. Vous m'avez laissé encore sur les bras, quelque chose que j'aie pu vous dire, le duc de Randan, le plus honnête homme, le meilleur homme qu'il y ait au monde, mais le plus imbécile,... de façon que ces deux hommes-là, qui méritent d'ailleurs toute sorte d'égards, me feroient seuls quitter le métier qui est insoutenable à faire de cette façon ; car plus d'aussi grands seigneurs méritent de considération, et plus on est embarrassé, et l'on se fait des querelles nuisibles et dont personne d'ailleurs ne vous sait de gré (1)... »

Le mouvement général indiqué d'abord pour le 24 décembre, avait dû, par la faute de M. de Bauffremont, être remis au 25. Aux dernières heures de la nuit, les colonnes s'ébranlent, les ponts sont jetés, l'Aller est franchi : pas un coup de fusil, pas même un *qui vive ?* On gravit les pentes de la rive droite : pas un avant-poste ; on débouche sur le plateau : pas une tente. Pendant cette nuit même les Hanovriens avaient décampé. Comment expliquer ce brusque départ d'un ennemi qui avait paru chercher une affaire ? Par les mêmes raisons qu'alléguaient contre l'offensive les

(1) Richelieu à Paulmy, 23 décembre [3446, nos 29 et 30].

meilleures têtes de l'armée française ; le froid, la neige, les maladies, la difficulté de vivre. Les lieutenants du prince Ferdinand l'avaient dissuadé de combattre. Pour le maréchal de Richelieu, plus satisfait qu'il ne voulait le paraître, cette issue de la crise était la meilleure, parce qu'elle était la plus sûre. « Rendez grâces à Dieu, écrivait Crémille à Duverney, de ce que sa bonté divine nous a préservés du malheur d'un bataille ; en supposant dans nos soldats toute la bonne volonté qu'ils ont en effet montrée ce jour-là, je doute que la force de leurs corps exténués eût pu y répondre, et, en vérité, je crois que nous ne sommes plus dans le cas de rien donner au hasard (1). »

Pour mieux marquer son succès, mais fort inutilement d'ailleurs, le maréchal avait voulu que toute l'armée vînt camper, au moins pendant un jour, dans le camp même des Hanovriens, à Altenhagen. La marche n'était que de trois lieues ; elle dura, pour certains corps, une journée entière ; les uns avaient été oubliés par l'état-major, les autres égarés par les guides. Si l'ennemi eût encore été là, ce désordre aurait-il été moindre ? peut-être ; mais le doute seul devait inspirer de sérieuses réflexions au maréchal. « Arrivés à onze heures du soir, écrivait M. de Gisors à son père, nous n'avons trouvé aucun emplacement marqué, et nous nous sommes mis où nous avons pu pour passer la nuit au bivouac. Le soldat vous eût fait pitié, tombant à tout moment sur le verglas et obligé de porter sa paille... Plusieurs, excédés de fatigue, sont demeurés en chemin, me demandant pardon de ce qu'ils n'avoient plus

(1) 31 décembre 1757. Correspondance Duverney-Crémille, n° 92.

de jambes; je leur ai pardonné d'autant plus volontiers que moi-même j'étois rendu. M. le maréchal, dit-on, auroit grande envie de reconduire les ennemis sous Stade, mais M. de Maillebois et le défaut de subsistances s'y opposent (1). »

## XXXVIII

Ce fut décidément la fin de cette longue campagne ; le 27 décembre, les troupes furent envoyées dans leurs cantonnements. Ceux du régiment de Champagne avaient été changés ; ce n'était plus à Zell, c'était à Osnabruck qu'il devait passer le reste de l'hiver. En quittant la bonne petite ville qui lui avait fait, quinze jours auparavant, un si cordial accueil, le comte de Gisors était navré du désordre où il la laissait. « Je vous ferois frémir, écrivait-il, si je vous racontois à quel point le pillage et l'insolence du soldat ont été poussés en ce moment-ci. Pour peu que cela durât, la vie des officiers ne seroit pas en sûreté, et plusieurs ont déjà perdu leurs équipages (2). » Hors du service, pour tenir les insolents à distance, les officiers étaient obligés de s'armer de bons gourdins, et jusque-là M. de Gisors avait interdit aux siens de porter même une canne. Les bons propos, la raison ne pouvant plus se faire entendre, il fallait en venir aux dernières rigueurs. Dans le régiment de Champagne les maraudeurs étaient passés par les verges ; les coupables, pris désormais en flagrant

(1) 26 décembre [3446].
(2) Gisors à Belle-Isle, 28 décembre 1757 [3446].

délit, devaient être passés par les armes. Un vol commis à Hoya réduisit le comte de Gisors à faire, en arrivant à Osnabruck, un exemple de ce genre. Il fut salutaire. Les soldats de Champagne savaient qu'ils avaient un chef en même temps ferme sur la discipline et attentif à leurs besoins. Son premier soin à Osnabruck fut de leur procurer des chemises, des habits, des chaussures (1).

La marche, depuis Zell, avait duré huit jours, le colonel à pied comme tout le monde, à travers la neige. Le paysage d'abord était d'une tristesse infinie : un ciel gris et bas sur une plaine uniformément blanche ; les marais eux-mêmes avaient disparu ; les rivières glacées ne se marquaient que par une dépression plus ou moins large et profonde ; au delà du Weser seulement, quelques collines commencèrent à s'élever au-dessus de l'horizon monotone. C'était à Hoya que M. de Gisors avait inauguré l'année 1758 : « Tous les jours précédents, pendant que vous étiez chaudement dans votre appartement, écrivait-il à son père, je faisois quatre ou cinq lieues à pied, souvent dans la neige jusqu'aux genoux ; aujourd'hui, tandis que vous courez de porte en porte, je me tiens chaudement dans mon poêle (2), et profite de mon séjour ici pour vous tranquilliser. Peut-être, si on pouvoit voir le pays, aurois-je encore la rage de me promener, mais la neige répandue partout rend tout uniforme à la vue. Ce que la neige fait aux yeux, l'éloignement de vous le fait à mon cœur ; tout est égal pour moi, loin de vous (3). »

Le maréchal de Richelieu avait déclaré qu'il ne don-

(1) Gisors à Belle-Isle, 6 janvier 1758 [3627].
(2) C'est ainsi qu'on nommait les chambres chauffées en Allemagne.
(3) Gisors à Belle-Isle, 1er janvier 1758 [3471].

nerait pas de congé aux colonels dont les corps étaient en première ligne sur l'Aller, mais qu'il pourrait en donner aux autres. M. de Gisors, dont le régiment était à plus de trente lieues en arrière, avait donc fait demander au maréchal un passeport qui lui permît d'aller embrasser son père et sa jeune femme. Il en était si préoccupé qu'étant à Osnabruck, il datait, par erreur, de Hanovre où était le quartier général et d'où lui devait venir ce bienheureux passeport, une de ses lettres au maréchal de Belle-Isle (1). Déjà M. de Maillebois et M. de Crémille avaient eu la permission de se rendre à la cour ; pour l'accorder à d'autres, le maréchal n'attendait qu'un courrier qui devait lui apporter, le 18 janvier, l'autorisation du ministre. Cependant, le 15, voici ce qu'un des correspondants de M. de Gisors, le chevalier de Puységur, lui écrivait de Hanovre : « Vos passeports, monsieur le comte, ont mauvaise mine. M. le maréchal a reçu aujourd'hui deux courriers qui sont passés par des routes différentes pour rencontrer plus sûrement M. de Maillebois ; l'un d'eux l'a trouvé à Tirlemont, et sur les dépêches qu'il a reçues, il a repris la route de Hanovre. On court après M. de Crémille qui doit être à Cassel (2). Cet événement nous jette dans des

(1) C'est une lettre du 18 janvier 1758, avec ce *post-scriptum :* « Je reçois à l'instant une lettre de ma femme qui me fait part du présent que vous lui avez fait, et est bien pénétrée des bontés de son adorable papa. » [3500, nº 52.]

(2) En effet M. de Crémille écrit, le même jour 15 janvier, de Cassel, au maréchal de Belle-Isle : « J'étois arrivé depuis une heure ici, lorsqu'un courrier de la cour qui sans doute m'a manqué en chemin, vient de me remettre la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8, avec une autre de M. de Paulmy pour m'annoncer que l'intention du roi étoit que je retournasse auprès de M. le maréchal de Richelieu. » [3471, nº 89.]

raisonnements qui vraisemblablement n'ont pas le sens commun ; je n'en hasarde aucun dans la crainte de me tromper. Nos colonels sont un peu plus tristes qu'ils n'étoient et n'osent même plus parler de ce charmant courrier qui devoit arriver le 18. Ils vont, en attendant, jouer la comédie. Mercredi, MM. de Fronsac, Chimay, d'Ayen, etc..., jouent la *Métromanie;* c'est se chatouiller pour se faire rire (1). »

En attendant, de son côté, M. de Gisors donnait le bal aux dames d'Osnabruck. « Depuis dix ans on n'y avoit dansé, écrivait-il à son père ; on n'y connoissoit pour tout plaisir que de jouer constamment au quadrille, au piquet ou à trecette, depuis cinq jusqu'à huit heures du soir. Les premiers jours de mon arrivée, à peine les demoiselles osoient-elle hasarder un mot de françois ; j'ai parlé allemand, toutes parlent françois à l'heure qu'il est. Connoissant la répugnance des mères pour la danse et la timidité des filles dont aucune n'a appris à danser, d'abord j'ai donné des sérénades ; sous prétexte que nos musiciens avoient froid dans la rue, je les ai fait monter sur l'escalier ; de l'escalier à la chambre il y a bien près ; quand les violons ont été une fois entrés, je n'ai plus rien ménagé. Les mères que j'ai eu grand soin de fêter, après avoir dansé de graves menuets, ont permis des contredanses. D'abord nos demoiselles ont sautillé de fort mauvaise grâce, n'osant lever les yeux ; insensiblement cela s'est échauffé ; le plaisir est un bon maître ; avant neuf heures du soir toutes dansoient à ravir et commençoient à regarder leurs cavaliers.

(1) Chevalier de Puységur à Gisors, 15 janvier 1758 [3500, n° 53].

« Deux bals impromptu ainsi donnés à l'assemblée chez M. le Grand-Veneur, joints à toutes les attentions que je n'ai cessé d'avoir pour toutes les personnes qualifiées de la ville que j'ai dispensées de logement, m'ont tellement captivé leur amitié que demain toutes les dames viendront danser chez moi, dont la plupart sont femmes, filles et sœurs de généraux ou colonels hanovriens. Il y a aussi quelques Prussiennes qui, sans vanité, me trouvent fort aimable, parce que je ne cesse de leur parler de mon voyage en Prusse. Par la raison qu'Alsace s'étoit logé avant nous d'autorité chez le clergé, on imaginoit qu'il n'y auroit pas d'exemption pour les protestants de la part d'un régiment catholique romain ; j'ai eu grand soin de dissiper ce préjugé et de tenir des propos propres à détruire toutes les fables qu'on répand en Allemagne sur l'esprit de religion que nous n'avons garde de porter en Allemagne, tandis qu'il en reste si peu en France. Ce n'est pas là la manière dont je le leur dis, mais je crois qu'ils sont ici bien désabusés.

« Mon objet principal, dans tous les mouvements que je me suis donnés pour égayer ce séjour-ci, a été de répandre nos jeunes gens dans la bonne compagnie, et de les détourner en même temps des tripots que l'ennui fait établir. Vous seriez, je crois, ravi de voir la propreté avec laquelle j'exige qu'ils soient tous vêtus dans la règle exacte de l'uniforme, et qu'on ne quitte pas ses chapeaux en dansant, je vous jure. Les après-dîners étant consacrés aux plaisirs, je veux que le matin on visite sa compagnie, qu'on fasse l'exercice, qu'on le commande, et qu'une fois la semaine on rende compte au capitaine, ensuite à moi, des réparations faites à la

compagnie. La parade se monte ici avec la même régularité qu'à Metz, à cela près qu'au lieu d'y faire venir tous les officiers, il y en a seulement un nombre de commandés pour l'inspection, et qui, moyennant cela, sont responsables de tout ce qui pourroit manquer à la tenue de la garde.

« Je vous entretiens de bien des misères, mon cher père ; mais de quoi parler à Osnabruck ? Il me tarde bien de vous parler réellement de mon amour et de mon respect (1). »

Ce fut pendant son bal même qu'il reçut, le 19 janvier, les désolantes nouvelles que lui avait adressées de Hanovre, le 15, le chevalier de Puységur, et ce fut entre deux contredanses qu'il s'échappa un moment pour les envoyer à son père (2). « Chose inouïe dans Osnabruck, lui mandait-il encore le lendemain, mon bal a duré jusqu'à quatre heures du matin, et il m'a paru que toute la ville que j'avois assemblée étoit fort contente. Si ce matin, à mon réveil, Larose (3) m'avoit apporté un passe port, ma joie eût été aussi parfaite (4). » Au lieu de son passeport, ce fut une lettre du maréchal de Richelieu, fort polie dans la forme, mais très désagréable au fond, qui lui arriva le 22 janvier. A vrai dire, c'était la troisième qu'il recevait du maréchal sur une affaire dont il n'avait encore rien dit à son père que d'une manière vague, comme dans ce passage d'une lettre du 9 janvier : « On fait au régiment de Champagne, ainsi qu'à moi, une foule de tracasseries dont je

(1) 18 janvier 1758 [3500, nº 148].
(2) Gisors à Belle-Isle, 19 janvier [3500, nºs 94 et 95].
(3) Un de ses domestiques qu'il avait envoyé à Hanovre.
(4) 20 janvier [3500, nº 98].

n'ai garde de vous ennuyer, mais qui m'excèdent enfin après toutes les peines que je me donne pour le métier (1). »

L'affaire était celle-ci : un usage, de tout temps reconnu et pratiqué selon le droit de la guerre, avait toujours attribué aux officiers composant l'état-major des places conquises, avec mission d'y maintenir l'ordre et la sécurité publique, un traitement spécial à la charge des habitants. Comme la ville de Zell avait d'abord été assignée pour résidence au régiment de Champagne, le lieutenant-colonel et quelques autres officiers du régiment avaient été choisis pour former l'état-major de la place (2). Le comte de Gisors était resté de sa personne en dehors de cet arrangement, et, pour les questions pécuniaires qui devaient suivre, quoiqu'il n'eût rien à y voir pour lui-même, il avait exigé l'avis et le consentement de l'intendant de l'armée. Muni de l'autorisation écrite de M. de Lucé, le lieutenant-colonel de Champagne, nommé lieutenant de roi de Zell, avait réuni les magistrats, et ceux-ci, après une courte délibération, étaient convenus de donner au lieutenant de roi quinze cents livres par mois, mille au major, cinq cents à chacun des deux aides majors, et deux cent cinquante à chacun des deux capitaines des portes, au total un subside mensuel de quatre mille livres qu'ils avaient même payé sur-le-champ pour les mois de novembre et de décembre (3). Plus tard, les changements survenus

(1) [3471, nº 51.]

(2) Gisors à Belle-Isle, 6 novembre 1757 [3443].

(3) Voir les *Mémoires du duc de Luynes*, t. XVI, p. 340. Le duc de Luynes, dont l'exposé n'est pas très exact, nomme la ville de Hanovre au lieu de Zell.

dans la disposition des quartiers d'hiver ayant conduit le régiment de Champagne de Zell à Osnabruck, les officiers qui cessaient de former l'état-major de la première de ces places ne prétendaient sans doute plus à l'exécution ultérieure d'une convention annulée par leur départ, mais ils se croyaient loyalement et justement détenteurs des sommes qu'ils avaient perçues. Cependant la ville de Zell, sur qui les menaces agressives du prince Ferdinand avaient attiré les maux de la guerre et qui avait réellement souffert, mais non point par la faute des officiers de Champagne, assiégeait de ses doléances le maréchal de Richelieu. Parmi ses réclamations, il y en avait une relative au traitement des officiers de la place, et c'était précisément celle-ci que le maréchal avait paru accueillir avec le plus de faveur. Pour en finir, le comte de Gisors adressa au général en chef, et par lui au ministre, un mémoire dans lequel, après avoir rétabli les faits, il déclarait noblement, au nom de ses officiers, qu'ils étaient prêts, avec le désintéressement dont ils faisaient profession, à remettre l'argent qu'on leur disputait; après quoi, il terminait ainsi : « Le comte de Gisors, dont l'honneur est blessé, ainsi que le leur, d'une accusation qui attaque sa conduite, demande pour grâce particulière qu'il lui soit écrit une lettre où on rende justice à la façon dont il pense, ainsi que tout ce qui compose le régiment de Champagne (1). »

(1) [3500, n° 103.] Nous ne savons pas quelle fut l'issue de cette affaire.

## XXXIX

La partialité du maréchal de Richelieu dans cette mince question était bien singulière et suspecte. Il semblait qu'il voulût faire du régiment de Champagne une sorte de bouc émissaire sur lequel il se serait volontiers déchargé de toutes les imprécations et de toutes les accusations dont il était personnellement et publiquement accablé. Deux faits venaient de porter au comble l'exaspération des Allemands contre lui. Un article de la convention de Closter-Zeven avait stipulé en faveur de Brême l'exemption de toute garnison étrangère. Quoique la convention fût par le fait annulée, les Brémois se tenaient en sécurité sur cet article. Cependant, sous le prétexte plus ou moins spécieux d'un mouvement des Hanovriens du côté de Brême, le maréchal donna au duc de Broglie l'ordre d'y entrer de gré ou de force. Les magistrats se soumirent, mais le peuple fut moins docile; il y eut, le 16 janvier, une émeute qui fit quelques victimes, et qui coûta à la bourgeoisie, outre les charges d'une garnison définitive, une forte contribution de guerre.

L'autre fait regardait la principauté de Halberstadt. Lorsque la marche du prince Ferdinand sur Zell avait contraint le maréchal d'appeler à lui la plus grande partie de ses troupes, un corps prussien de huit ou dix mille hommes avait profité de l'affaiblissement des garnisons de Brunswick et de Wolfenbüttel pour sortir de Magdebourg, occuper Halberstadt et courir tout le pays

jusqu'à l'Ocker. Après la retraite des Hanovriens, les troupes françaises ayant été renvoyées dans leurs quartiers, le marquis de Voyer qui commandait à Wolfenbüttel reçut l'ordre de prendre une revanche, sinon sur les Prussiens qui avaient déjà fait retraite, tout au moins sur le pays par où ils avaient passé. La revanche fut donc exclusivement pécuniaire, mais très fructueuse. Halberstadt en particulier dut contribuer pour 200,000 écus. Au profit de qui se faisaient ces exécutions ? L'opinion publique dans toute l'Allemagne, même à Paris et à Versailles, répondait : au profit du maréchal de Richelieu surtout et de ses amis (1).

Le 3 décembre 1757, le maréchal de Belle-Isle, écrivant au prince de Soubise pour lui recommander avant toutes choses le rétablissement de la discipline, lui disait : « Le désordre, l'insubordination et le brigandage de l'armée de M. de Richelieu ont été portés au delà de toutes les bornes. Je n'ai rien vu qui à beaucoup près en approche, depuis cinquante-six ans que je vais à la guerre. C'est certainement la faute du général, car il doit être le maître, sans quoi il n'est pas digne de commander. Il est vrai que pour cela il faut commencer par être intact et donner l'exemple du plus parfait désintéressement. Vous avez cet avantage-là sur lui ; tout le monde rend justice à la noblesse et à la générosité de vos sentiments, et bien loin d'exiger ni de

(1) Le montant des contributions imposées dans les pays conquis, pendant les quatre derniers mois de 1757, s'élevait à la somme de 16,243,290 livres, sur laquelle 4,032,692 livres avaient été seulement recouvrées à la fin de décembre. — Mémoire sur la situation du service de l'armée du roi, 12 février 1758. — Papiers de Clermont, 1758, t. I, nº 53.

recevoir, personne n'ignore toutes vos libéralités. Il ne tient donc qu'à vous, monsieur, de faire observer la discipline la plus exacte. Vous me permettrez de vous parler ici comme je ferois à mon fils; il y a longtemps que vous savez que je vous regarde et vous aime de même. Il ne suffit pas de ne rien prendre, il est également du devoir du chef d'empêcher que les autres ne prennent, et il ne doit y avoir sur cette matière aucune exception quelconque. Quand les exhortations sont sans effet, il faut nécessairement punir ceux qui contreviennent aux défenses, quels qu'ils puissent être (1). »

Trois jours après le maréchal de Belle-Isle répondait aux lettres intimes, si éloquentes et si généreuses, que lui avait écrites le comte de Gisors (2). Après avoir repris et noté toutes les fautes commises par le maréchal de Richelieu, M. de Belle-Isle ajoutait : « Je pense que si le général de l'armée avoit fait observer la plus exacte discipline, qu'il eût commencé par donner l'exemple de ne point imposer de sauvegardes, en dehors de celles qui sont librement demandées et pour le nombre de jours seulement que les particuliers les demandent, qu'elles ne fussent payées qu'à un louis (car voilà la règle), qu'il n'eût été rien exigé ni fourni, de quelque espèce que ce puisse être, dans la maison du général, et que qui que ce soit des entours, officiers ou domestiques, n'eût rien exigé ni reçu, alors il eût été le maître et bien en droit de défendre et d'empêcher qu'aucun officier général sans exception eût pris ni reçu un chou ni une botte de foin, et de même sur tous les autres

(1) Papiers de Clermont, campagne de 1758, t. I, nº 3.

(2) Voir ci-dessus les lettres du 28 octobre et du 10 novembre 1757, p. 300 et 317.

officiers de l'armée. Tout ce que l'on auroit tiré des pays conquis auroit tourné au profit de la masse publique... L'abondance eût régné dans l'armée et dans les camps, parce que tous les habitants auroient apporté de toutes parts leurs denrées et marchandises en sûreté, et auroient emporté tous leur argent de même... Tout le monde auroit été content, et alors le découragement, la mauvaise humeur et une grande partie de tout ce que vous me dites eût cessé, et il eût été beaucoup plus facile de remédier au reste. Nous serions également craints, respectés et bien voulus, au lieu que les François sont devenus en exécration. Le général retireroit toute sorte de secours et de services des habitants, et auroit au moins établi la balance contre le fanatisme qui règne en faveur du roi de Prusse. Je ne dis rien que je n'aie fait moi-même dans les mêmes pays, et j'en ai retiré tous les avantages que je viens de dire ; vous avez dû vous en apercevoir dans vos voyages (1)... »

L'abus des sauvegardes était celui que le maréchal de Richelieu avait pratiqué avec le moins de vergogne. Dans les pays malheureusement visités par la guerre, les propriétaires, communautés ou particuliers, qui voulaient mettre autant que possible leurs biens à l'abri du désordre, sollicitaient du principal chef des troupes envahissantes une protection spéciale, une sauvegarde ordinairement représentée par une patente revêtue des armes et de la signature du général. Ces sauvegardes, librement demandées, valaient pour un temps plus ou moins long, au gré du solliciteur qui payait en conséquence. Le tarif, selon la règle alléguée par le maréchal

(1) Belle-Isle à Gisors, 6 décembre 1757 [3445].

de Belle-Isle, était d'un louis par jour. Le produit en principe appartenait au roi qui, le plus souvent et par avance même, en gratifiait le commandant en chef de son armée et ceux des officiers généraux sous ses ordres auxquels était conféré le droit de délivrer des sauvegardes. Il en avait été ainsi pour le maréchal d'Estrées qui en avait usé avec toute la modération d'un honnête homme, et pour le maréchal de Richelieu qui en avait usé d'une façon toute différente. Par exemple, il avait non seulement élevé le tarif, ce qui, dans certaines limites, pouvait à la rigueur être de son droit, mais encore il avait fait aux propriétaires une obligation absolue de prendre, sans rapport avec leurs besoins, un nombre excessif de ses plus longues sauvegardes ; en un mot, il les avait accablés des marques de sa protection. Au mois de février 1758, la régence de la ville de Brunswick avait encore entre les mains cent cinquante-six patentes, armoriées, signées, contresignées, valables jusqu'au 1er mai, et dont elle ne savait que faire, faute de domaines où les appliquer. Il en résultait que, du seul pays de Brunswick, le maréchal de Richelieu avait tiré pour sa part, du chef des sauvegardes, 146,000 livres, et après lui, le comte de Maillebois 40,000, le marquis de Voyer 35,000, etc. Quant aux fournitures, il y avait tels officiers généraux qui se faisaient délivrer, pour l'entretien de leur table, de quarante à soixante livres de poisson par semaine, « deux grandes bêtes fauves et une quantité indéterminée de petites pièces de venaison, les légumes assortis et le bois nécessaire (1). »

(1) Ordre du comte de Clermont et Mémoire sur l'affaire des sauvegardes exigées par M. le maréchal de Richelieu, avec pièces

Tous ces détails n'étaient pas encore exactement connus à Versailles au mois de décembre 1757 ; mais ce qu'on en savait était suffisant pour ajouter au mécontentement que les fautes militaires du maréchal de Richelieu avaient soulevé autour du roi. Le 19 décembre, Pâris-Duverney écrivait à M. de Crémille : « Je tremble, monsieur, de tout ce qui va sortir des désordres passés et présents. Je vois plus d'un orage se former, et vous savez que, s'ils sont moins fréquents dans les climats tempérés, ils n'en sont que plus terribles, quand une fois ils éclatent (1). » En style métaphorique, le climat tempéré où grondait l'orage, c'était le cabinet de Louis XV. Trois semaines plus tard, le rappel du maréchal de Richelieu et le choix du comte de Clermont pour commander à sa place étaient décidés en principe ; c'est pourquoi on s'était hâté d'arrêter au passage et de renvoyer à l'armée le comte de Maillebois et Crémille, les deux hommes dont la présence au quartier général était regardée comme la plus nécessaire dans un tel moment de crise. Duverney, contre tout espoir,

justificatives. Papiers de Clermont, 1757, t. II, nos 126 et suivants. — A ces charges accablantes pour le maréchal de Richelieu, il faut ajouter le témoignage du roi de Prusse. Frédéric lui avait dépêché, après la convention de Closter-Zeven, un émissaire, le colonel Balbi, d'abord pour essayer, par son entremise, d'une négociation plus ou moins sérieuse avec la France. « Cet émissaire, voyant que tout ce qu'il pourroit dire sur ce sujet ne mèneroit à rien, se rabattit à demander au duc qu'il voulût au moins avoir quelques ménagements pour les provinces du roi où on faisoit la guerre. En même temps, on régla avec lui les contributions, et il n'est pas douteux que les sommes qui passèrent entre les mains du maréchal ne ralentirent dans la suite considérablement son ardeur militaire. » *Histoire de la Guerre de Sept Ans*, chap. IV, p. 145 du tome IV des *Œuvres de Frédéric le Grand*. Berlin, 1847.

(1) Correspondance de Duverney-Crémille, n° 86.

essayait de lutter encore, le 12 janvier 1758, il proposait, à titre d'arrangement, d'accorder au maréchal de Richelieu « la liberté de venir passer deux mois à la cour, » après l'arrivée du comte de Clermont, « choisi pour commander en son absence (1). »

Il est certain que le maréchal de Richelieu ne doutait pas que l'apparition de son irrésistible personne à Versailles et deux ou trois conversations avec Mme de Pompadour ne lui fissent regagner et au delà toute la faveur que son absence lui avait fait perdre. Une lettre du ministre de la guerre, datée du 16 janvier, le surprit fort en lui apprenant que le congé qu'on lui envoyait était définitif. Il prit d'ailleurs sa disgrâce en grand seigneur. « Je n'ai pas eu besoin de courage pour le soutenir, écrivait son fidèle Dumesnil à Pàris-Duverney ; l'exemple du sien m'en auroit donné, si j'en avois eu besoin ; car jamais il ne s'est montré supérieur aux autres hommes comme dans cette occasion, ayant regardé son rappel comme une grâce (2). » Dans sa réponse au ministre, le flegme de M. de Richelieu était tout voisin de l'impertinence : « Je n'ai, disait-il, qu'à vous marquer ma satisfaction de la bonté que le roi a de me permettre de m'en aller. Je croyois mon arrivée à la cour importante pour le service, et c'étoit ce qui me donnoit le plus de courage pour y insister ; elle ne l'est aujourd'hui que pour moi et ma satisfaction sera fort grande, si le roi est content de mes services et m'honore toujours de ses bontés ; elle seroit complète, si vous n'aviez point exigé que j'attendisse ici M. le comte de Clermont, et

(1) Réflexions de M. Duverney. — Arrangement proposé par M. Duverney. Papiers de Clermont, 1757, t. II, nos 121-122.

(2) 28 janvier 1758. Correspondance Duverney-Dumesnil, n° 63.

je crois que les sentiments dont vous m'assurez pouvoient y mettre une autre tournure ; mais je vous assure, monsieur, que cela ne m'empêche pas de sentir le plaisir de prendre quelque repos après tant de fatigues de corps et d'esprit... J'espère que d'ici au moment de mon départ, je recevrai quelque courrier qui le rendra plus prompt et plus agréable (1). »

Le 23 janvier, le lendemain du jour où il avait reçu la surprise dont il était profondément irrité, quoiqu'il y fît bonne mine, le maréchal de Richelieu signa enfin le passeport si impatiemment attendu par le fils de celui qu'il devait regarder comme le principal auteur de sa disgrâce, le maréchal de Belle-Isle.

## XL

Pour Frédéric II, la campagne s'était achevée tout autrement que pour le maréchal de Richelieu. Et cependant, après Rosbach, il avait reçu des nouvelles presque aussi désespérantes que celles qui, deux mois auparavant, avaient suspendu sa marche audacieuse en Thuringe : les Autrichiens en Silésie, Schweidnitz rendu, le prince de Bevern défait, Breslau pris. Mais cette fois, au lieu de ralentir ses mouvements, il les précipita, tomba sur les Autrichiens comme la foudre, remporta à Leuthen la plus complète victoire (2) et rentra triomphant dans Breslau.

(1) Richelieu à Paulmy, 22 janvier 1758 [3471, nº 140].
(2) Le 5 décembre 1757.

C'en était fait ; l'obstiné rebelle qui avait jusque-là refusé son hommage au génie de Frédéric, Pâris-Duverney lui-même s'avouait vaincu. « A juger de sa conduite future par sa conduite passée, disait-il enfin, tout est croyable de sa part (1). » Il ne lui marchandait plus les éloges ; mais sa conversion, pour avoir été brusque, ne le rejetait pas, comme d'autres, dans un aveugle enthousiasme. Sa nouvelle admiration lui laissait la pleine liberté de son jugement ; et comme il l'avait excellent, quand la passion ne l'égarait pas, les comparaisons que lui faisaient faire les vainqueurs de Leuthen, chef et soldats, méritaient d'être sérieusement méditées par ceux qui tenaient dans leurs mains le gouvernement de la nation et de l'armée française. « Quel homme que ce roi de Prusse ! écrivait-il à Crémille ; si les bons succès lui ont fait faire des fautes, les mauvais ne l'abattent pas et semblent, au contraire, ranimer son courage et multiplier ses ressources. Tant que nous ne considérerons ses forces que du côté du rapport numérique qu'elles peuvent avoir avec les nôtres, nous aurons du mécompte ; il faut que ce rapport se trouve dans l'esprit et dans la conduite, et non pas dans le nombre des bras, sans quoi nos grandes armées seront battues par de petites, et nous renouvellerons les exemples qu'ont donnés tant de fois au monde guerrier les nations fastueuses et indisciplinées. Telles sont, monsieur, mes réflexions ; elles ne me laissent de repos ni jour ni nuit (2). ».

Le major général de l'infanterie à l'armée de Ha-

(1) Duverney à Richelieu, 12 janvier 1758. Correspondance (imprimée), t. II, p. 35.

(2) Correspondance Duverney-Crémille, 19 décembre 1757, n° 86.

novre, M. de Cornillon, effrayé de l'indifférence où étaient tombés, quant à la discipline, un trop grand nombre d'officiers subalternes, avait envoyé au ministre de la guerre un mémoire dans lequel il proposait, assez vaguement d'ailleurs, de changer « la constitution militaire » en attachant l'officier à son état « par l'intérêt », le seul principe, disait-il, qui fût désormais capable de le faire agir. « Est-ce à dire, s'écriait Duverney indigné, que l'honneur, ce sentiment qui a jusqu'à présent distingué la nation françoise, est absolument éteint dans le cœur de l'officier ? Si cela est, il faut effectivement changer notre constitution militaire et substituer la crainte à l'honneur. Ce dernier sentiment est l'âme de toutes les monarchies modérées, et le premier l'est de de toutes les monarchies despotiques ; c'est d'après ce principe que le roi de Prusse tire un parti utile et si brillant des troupes qu'il tient dans l'esclavage le plus dur ; ce n'est pas par honneur qu'elles combattent, c'est par une crainte servile, et il seroit peut-être plus aisé d'introduire cette crainte dans notre militaire que d'en changer la constitution. Mais est-il possible de penser que l'honneur n'anime plus l'officier françois ? Le défaut de subordination et de discipline ne provient-il pas plutôt de la foiblesse du commandement, de la négligence ou de l'ignorance des règles, de l'exemple des uns et de la complaisance des autres, que de l'anéantissement du sentiment d'honneur ?... Pourquoi donc rejeter sur la nation ce qui n'est que la faute de quelques particuliers ? Est-ce pour la première fois qu'en lui rendant justice sur tout ce qu'elle vaut, on a dit qu'elle avoit plus de besoin qu'un autre d'être bien conduite ? Ce seroit donc à la bien conduire qu'il fau-

droit s'attacher, et alors on la trouveroit telle qu'elle est et qu'elle a toujours été... M. de Cornillon veut qu'on attache l'officier à son état par *l'intérêt :* il faudroit qu'il s'expliquât sur le taux de cet intérêt, car l'intérêt sans honneur est un sentiment insatiable qui s'accroît à mesure qu'on veut le satisfaire... Il faut donc un autre remède et il est bien simple : c'est l'honneur dans les officiers généraux et une détermination ferme de leur part de bannir des troupes tout ce qui seroit capable de manquer à ce sentiment (1). »

« La discipline, avait-il déjà dit ailleurs, consiste peut-être beaucoup plus dans l'exemple que dans la rigueur des préceptes. Nos officiers généraux ont plus de train et consomment par conséquent davantage que les officiers généraux des autres nations. Non seulement ils veulent avoir le nécessaire, mais encore tout le superflu du luxe. Il n'est pas possible que ce goût n'influe sur toute l'armée. Réformez la manière de penser et de vivre dans les chefs, et vous verrez le subalterne changer lui-même. La plupart des officiers aujourd'hui ne sont occupés que de leur équipage et du traitement qu'on leur fera ; ceux qui dispensent les grâces sont occupés, de leur côté, de ce qu'on appelle plaire aux troupes, de sorte que du besoin des uns et de la complaisance des autres naissent presque tous les abus que nous voyons... On nous cite M. de Louvois sur bien des choses et effectivement c'étoit un grand ministre ; mais il faut convenir aussi qu'il est arrivé dans des circonstances qui étoient bien propres au déve-

(1) Observations de M. Pâris-Duverney, 29 décembre 1657 [3446, n° 108].

loppement de son génie... Je suis certain que Louis XIV n'auroit pas pu soutenir les guerres qu'il a entreprises, si la dépense en eût été aussi considérable que celle des guerres de ce règne. Je pense donc qu'avant de chercher les moyens d'introduire dans les troupes une méthode plus aisée de les faire vivre, il faudroit chercher ceux de régler l'esprit de la nation (1). »

A serrer de près et rigoureusement la pensée de Pâris-Duverney, c'était donc par une réforme dans le gouvernement et dans la société même qu'il eût fallu préluder à la réforme des institutions militaires ; mais ce résumé logique de ses opinions un peu flottantes l'eût effrayé à coup sûr ; le remède au mal lui eût semblé plus terrible que le mal lui-même ; aussi était-il opposé à tout changement considérable dans la constitution de l'armée. Il gémissait, mais il s'accommodait à son temps ; il se faisait honneur d'être citoyen dans une monarchie modérée plutôt que sujet asservi dans une monarchie despotique, sans se dire que la première n'était à proprement parler qu'un diminutif de la seconde, un despotisme affaibli. « Il faut, disait-il, prendre notre état militaire dans ce qu'il est, en tirer le meilleur parti possible, à l'exemple des généraux qui, avec des

(1) Duverney au marquis de Voyer, 28 août 1757. Papiers de Clermont, 1757, t. I, n° 155. — Le marquis de Voyer était du même avis que M. de Cornillon. « La sévérité, avait-il écrit à Duverney, le 9 août, ne remettra pas la discipline en vigueur. L'honneur, ce mot mal entendu, n'est pas d'un plus grand secours quand le besoin se fait sentir, et un capitaine d'infanterie craindra toujours de perdre un soldat, parce qu'il est le quarantième de son bien. » Quant au désintéressement et à la frugalité, le marquis de Voyer, dans son commandement de Wolfenbüttel, n'avait guère prêché d'exemple.

armées constituées et payées sur le même pied que celle que le roi entretient en Allemagne, ont entrepris et exécuté les plus grandes choses (1). » C'est à merveille, pouvait-on lui répondre ; mais du temps de ces grands généraux et de ces grandes choses, il y avait sur le trône Louis XIV et Louvois au ministère. La machine était la même, les ouvriers seuls n'avaient plus la même énergie, le même tempérament physique et moral ; comme les premiers dans leur pleine vigueur étaient rudes, les derniers, dans leur mollesse, semblaient modérés par comparaison. Despote, Louis XV l'était aussi bien que Frédéric II, mais Frédéric II l'était seul à la grande façon de Louis XIV.

Entre les esprits que tourmentait le problème de la réformation de l'armée, il y en avait deux qui, de loin et sans concert, s'étaient à peu près rencontrés dans leurs méditations, l'un autorisé par l'expérience d'une carrière déjà longue, l'autre au début de la sienne, mais d'une sagacité précoce et d'un jugement sain, le comte de Saint-Germain et le comte de Gisors. Tous deux ils condamnaient le nombre excessif des officiers généraux, mal instruits, plus mal exercés, ne connaissant pas le soldat, à peine connus de lui en temps de guerre, jamais en temps de paix. Tous deux ils demandaient, pour établir par des rapports certains cette connaissance mutuelle et si nécessaire, que non seulement les brigadiers, mais aussi les maréchaux de camp fussent maintenus à la tête de leurs régiments, sauf à se faire suppléer pour le détail par des colonels en second qui

(1) Mémoire particulier de M. Pâris-Duverney pour S. A. S. M. le comte de Clermont; 25 janvier 1758. Papiers de Clermont, 1758, t. I, n° 7.

auraient ainsi le temps et les moyens de se former. Tous deux ils protestaient contre l'abus qui se faisait, grâce aux complaisances de la cour, du titre de colonel. Tous deux ils condamnaient également le nombre excessif des officiers subalternes, et ils demandaient, mais plus expressément M. de Gisors, le doublement des compagnies. « Les commissions de colonel ne devant pas être multipliées, disait-il, il faudroit donner du relief à l'état du capitaine, le rendre pour cet effet plus rare et rétablir par là la subordination qui n'existe plus du lieutenant au capitaine..... Augmenter le nombre des enfants qui composent nos lieutenants seroit pernicieux ; laisser arriver à des compagnies des jeunes gens de dix-sept ans, qui n'ont aucune expérience, ne seroit pas sage, et refondre par le doublement nos nouvelles compagnies dans les vieilles seroit l'opération la plus utile (1). »

Difficulté plus grave : où recruter les jeunes officiers ? Sur cette question, M. de Gisors, M. de Saint-Germain et Duverney lui-même étaient d'accord, car c'était pour y répondre que Duverney avait imaginé l'École militaire; mais l'institution n'était pas encore en état de donner ses fruits. On prenait un peu de toutes mains ; les candidats les plus assurés de réussir étaient des fils de familles bourgeoises, assez aisés pour acheter leurs grades le plus souvent et d'ailleurs pour s'entretenir. Cependant c'était ceux-là qui en campagne criaient misère, ou parce que leurs ressources n'étaient pas aussi grandes qu'ils les avaient fait paraître, ou parce que le goût du bien vivre

(1) Gisors à Belle-Isle, 15 janvier 1758 [3500, n° 51]. Voir aussi une lettre sans date, mais qui doit être du 22 décembre 1757 [3446, n° 119].

et le relâchement des mœurs les épuisaient en dépenses inutiles, ou enfin, parce qu'un trop grand nombre, sans vocation généreuse, il faut bien le reconnaître, n'endossaient l'uniforme que pour l'uniforme d'abord, puis pour effacer leur roture, gagner la noblesse, attendre la croix de Saint-Louis et tout de suite demander leur retraite. « De jeunes gens, écrivait rudement le comte de Saint-Germain, de jeunes gens, la plupart avec des mœurs de grisette, rappelleront-ils dans le militaire les sentiments d'honneur et de fermeté qui font la force des armées ? Ignorance, frivolité, négligence, pusillanimité, sont substituées aux vertus mâles et héroïques... Il se trouve, en outre, que l'officier n'a point d'objet d'émulation ; ainsi rien ne l'attache à son état ; il ne donne pas de quoi vivre et n'ouvre pas la porte à l'ambition... L'officier qui ne peut pas se tirer du pair n'a point d'autre perspective que d'obtenir sa retraite ; c'est là sur quoi il fonde son bonheur. Dès qu'il est décoré de la croix de Saint-Louis, il force son colonel, par sa mauvaise conduite, à solliciter sa retraite, et il l'obtient aussi favorable après quinze ans de végétation scandaleuse que s'il eût servi avec zèle pendant quarante ans. On ne peut exprimer le mauvais esprit qu'inspirent dans les troupes les officiers qui cherchent leur retraite, et le tort qu'il font au service du roi. Ils sont les apôtres de l'indiscipline, ils laissent périr leurs troupes et ne sont occupés qu'à les pressurer. Cependant le nombre en est immense (1). »

(1) Mémoire du comte de Saint-Germain adressé à Duverney, 5 décembre 1757. — Autre mémoire adressé au ministre de la guerre et communiqué à Duverney, avec une lettre du 20 janvier 1758. — Correspondance (imprimée) du comte de Saint-Germain avec Pâris-Duverney. Londres, 1789, t. I, p. 171 et 196.

C'était, selon M. de Gisors et M. de Saint-Germain, la pauvre noblesse de province qui était la vraie pépinière où l'armée devait prendre ses jeunes officiers ; mais il était d'absolue nécessité que l'État leur assurât une solde suffisante et leur ouvrît, suivant leur mérite, l'accès aux premiers grades. A ces deux conditions, disait M. de Gisors, « on craindroit de perdre un emploi qui honoreroit et qui donneroit de quoi vivre, au lieu qu'à présent, pour *oui* et pour *non*, un officier a sa démission à la main... Tout homme de condition, content de son grade subalterne, vivroit dans l'espérance de mériter un régiment par sa façon de servir et ne se croiroit pas déshonoré s'il ne l'emportoit pas sur deux cents concurrents qui se présenteroient à chaque vacance. » On ne fera ici qu'une remarque incidente : comment deux hommes d'un esprit aussi juste et d'un caractère aussi loyal que le comte de Saint-Germain et le comte de Gisors ne voyaient-ils pas qu'une fois l'officier rassuré, comme ils le demandaient, pour son présent et pour son avenir, la condition de la naissance, même avec l'influence incontestable des traditions de famille, n'était plus d'une valeur aussi importante dans la discussion du problème, et que dès lors la bourgeoisie pour sa part, et la noblesse de province pour la sienne, pouvaient également fournir des officiers à l'armée française ?

En améliorant la condition des capitaines, le comte de Saint-Germain leur enlevait absolument la propriété de leurs compagnies. C'était un changement radical dans la constitution militaire ; aussi Duverney, qui redoutait un surcroît de dépenses pour les finances du roi, s'y opposait-il de tout son pouvoir. Cependant les

raisons de M. de Saint-Germain, au nom du bon ordre et de la discipline, étaient sérieuses et fortes. Un soldat de recrue, au compte et aux frais du capitaine, c'était un quarantième de son bien ; pour le conserver, il lui passait toutes ses fantaisies, il lui pardonnait tout. Ce que ne punissait pas le capitaine, le lieutenant prendrait-il sur lui de le punir ? « Ce seroit, disait M. de Saint-Germain, couper un arbre fruitier dans la métairie du capitaine. » Aucun officier n'osait dire un mot aux soldats d'une autre troupe, quelque désordre qu'il leur vît commettre. En serait-il de même si le soldat, cessant d'être l'homme du capitaine, n'était plus que le soldat du roi ? Évidemment le service y gagnerait et l'armée ne ferait plus une aussi grande consommation d'hommes par l'indiscipline.

Enfin, l'avis commun du comte de Saint-Germain et du comte de Gisors était de réduire le nombre des régiments, en les composant de quatre bataillons, de trois au moins, l'un desquels demeurerait en garnison pour faire l'instruction des recrues. Une bonne infanterie devait, selon M. de Saint-Germain, compter toujours deux tiers d'anciens soldats pour un tiers de nouveaux ; hors de cette proportion, point de solidité.

Mais avant tout, il était nécessaire d'améliorer la condition du soldat, de le tirer et de le sauver pour l'avenir d'une misère à faire saigner le cœur. On demandait moins d'officiers pour exiger d'eux davantage ; de même, si la dépense était trop lourde, moins de soldats pour les avoir meilleurs. « On a cru pouvoir réparer par la quantité le défaut de la qualité, et l'on s'est trompé, disait le comte de Saint-Germain. M. de Tu renne ne vouloit que de petites armées ; mais elles

étoient bonnes, bien aguerries et conduites par de bons généraux et de bons officiers. »

Ses conclusions morales, en définitive, étaient les mêmes que celles de Pâris-Duverney : « L'esprit d'indépendance et d'insubordination qui s'est glissé dans tous les états, entre autres dans le militaire, est une preuve certaine qu'il n'y a plus d'autorité. La subordination est le lien qui unit les hommes et fait l'harmonie de la société ; quand il n'y en a plus, tout est confondu, et le chaos et la subversion suivent bientôt. C'est par là que sont tombés les empires les plus florissants. Quand personne ne sait obéir, personne ne sait commander. »

Cependant, pour entreprendre la restauration morale et sociale de l'armée, la guerre n'était point un temps favorable ; c'est pourquoi les esprits les plus soucieux de la grandeur militaire de la France souhaitaient vivement la paix. « Ce n'est pas parler le langage d'un jeune homme à qui la guerre présente la plus brillante carrière, mais c'est celui du fils d'un bon citoyen, écrivait le comte de Gisors au maréchal de Belle-Isle ; faites la paix, mon cher père. Il faut refaire un militaire qui soit en état de soutenir la guerre glorieusement pour la nation et avoir des généraux lesquels inspirent à ce militaire la confiance qui est la véritable base des succès ; sans cela vous détruirez le peu d'hommes qui restent à la France, épuiserez ses ressources de toute espèce, et au lieu de protéger les autres, vous en serez bientôt réduit à défendre vos propres provinces. Le fâcheux est d'avoir tellement épousé les intérêts de l'impératrice que nous nous sommes absolument refusés au rôle de médiateur entre elle et le roi de Prusse... Malgré cela, je crois que s'il est redevenu maître de la

Silésie, il offrira la paix ; encore n'y auroit-il aucun moyen de l'accepter avec décence, si ce n'est en faisant dédommager la Saxe. L'Angleterre isolée pour lors sera obligée de nous céder des avantages, lesquels nous seront plus essentiellement utiles que ceux qui pourroient résulter de nos victoires incertaines sur le roi de Prusse ; et s'il venoit à nous vaincre, combien d'ennemis n'aurions-nous pas tout d'un coup sur les bras (1) !... » C'était la grande inquiétude du maréchal de Belle-Isle ; aussi ne se consolait-il pas que l'armée hanovrienne eût échappé à une destruction qui pouvait être décisive. « J'ai toujours dit et pensé, écrivait-il au mois de décembre 1757, que l'on ne pouvoit faire la campagne présente trop longue pour parvenir à abréger la guerre. Une campagne de plus peut en amener bien d'autres...» A l'Angleterre et à la Prusse, seuls ennemis déclarés de la France, il craignait de voir bientôt se joindre la Hollande, peut-être le Danemark ; enfin, son imagination aidant, il voyait déjà en Russie, en Suède, même en Turquie, des révolutions qui ne pouvaient qu'être fatales à la politique française. « En un mot, disait-il, nous pouvons perdre, mais nous ne saurions rien acquérir (2). »

De son côté, le comte de Saint-Germain écrivait à Pâris-Duverney : « Je ne regarde nos campagnes et celles des Autrichiens que comme des incursions de Tartares... Il est très vraisemblable que cette guerre sera sanglante ; il ne l'est pas également que nous aurons une meilleure conduite, et je ne sais pas s'il est

(1) 6 janvier 1758 [3627].

(2) Belle-Isle à Gisors, 6 décembre 1757 [3445].

bien prudent de compromettre encore son honneur pour tâcher de le réhabiliter. J'ai mauvaise opinion des guerres qui se font loin de chez soi et qui doivent durer longtemps ; elles changent presque toujours de nature et finissent contre la plus grande puissance, surtout si elle s'est épuisée à un certain point. La France ne devroit pas ignorer qu'elle a toutes les puissances pour ennemies, et que par conséquent elle doit toujours se ménager de façon qu'elle soit toujours en état de pouvoir leur résister. Quand on veut porter la guerre au loin, il faut la préparer et la faire de façon qu'elle finisse promptement (1). »

Il ne manquait pas, autour du gouvernement de Louis XV, de ces hommes intelligents, de ces citoyens, comme ils aimaient à se nommer, attentifs aux affaires publiques, émus des dangers que le gouvernement faisait courir à la société française et de ceux qu'elle provoquait par sa propre faute, toujours prêts à payer de leurs personnes ou de leurs conseils, mais toujours rebutés et tenus à l'écart. N'ayant ni le droit ni les moyens d'associer utilement leurs communs efforts, ils épanchaient dans des confidences attristées le trop-plein de leur âme, ou bien ils s'enfonçaient, solitaires, dans l'amertume de leur découragement. Le maréchal de Belle-Isle lui-même, au Conseil, désespérait d'y nouer un faisceau d'opinions. Tout le gouvernement était renfermé dans la chambre de madame de Pompadour.

(1) 20 janvier 1758. Correspondance du comte de Saint-Germain avec Pâris-Duverney. Londres, 1789, t. I, p. 191.

## XLI

C'est de là qu'était sortie la nomination du nouveau général en chef. A vrai dire, le comte de Clermont en avait été plus surpris que réjoui ; autant il avait envié naguère le commandement au maréchal d'Estrées, autant il eût laissé volontiers à quelque autre la succession du maréchal de Richelieu. Cependant sa bonne humeur et sa confiance habituelle eurent bientôt effacé cette première impression. « Enfin, mon cher Crémille, nous voilà réunis, s'écria-t-il ; j'ai la vanité de croire que si cela avoit été fait dès le commencement de la guerre, l'État s'en seroit mieux trouvé. Je suis chargé d'une rude besogne que je n'ai point recherchée, et je ne l'ai acceptée que comme attaché depuis quarante ans à un maître que j'adore et à ma patrie ; voilà deux sentiments auxquels il faut céder. La confiance que le roi m'a témoignée, la promesse que j'ai reçue d'être maître de ma besogne, ont achevé de déterminer mon penchant dans la liberté que j'ai eue de choisir qui me convenoit. Vous sentez bien que je vous ai nommé le premier. Le roi m'a dit qu'il s'y attendoit, parce qu'il savoit que je vous aimois. Je lui ai dit la vérité : c'est que le commencement et la suite de mon amitié pour vous étoient fondés sur ce que je vous avois reconnu zélé pour son service, citoyen, ne souhaitant que le bien, et ayant un cœur et par conséquent des sentiments, que cette conformité de caractère avec le mien m'avoit fait vous aimer tendrement. Je sais que votre

santé ne vous permet pas toutes les fatigues qui nous sont préparées, mais votre âme la soutiendra. J'ai fait un sacrifice à mon maître en me chargeant de cette besogne-ci ; vous en ferez un autre en étant aussi utile que vous le serez malgré quelques infirmités, suite ordinaire de cette paillardise que je vous reproche par envie (1). » Supprimer ce dernier trait c'eût été défigurer le personnage ; c'est un trait de physionomie.

M. de Crémille était déjà averti par le maréchal de Belle-Isle. « J'ai eu avec lui, écrivait le maréchal en parlant du prince, deux très longues conférences, et j'en dois avoir encore plus d'une. Il y a longtemps qu'il m'honore de son amitié ; je lui ai parlé comme à mon fils. Il a exigé de moi de lui donner une espèce d'*agenda* contenant plusieurs articles tous également essentiels ; il vous le communiquera sans doute, et, comme cette matière est immense, vous y ajouterez encore bien des choses que j'ai omises (2). » Les articles de l'*agenda* pour la plupart avaient rapport à la discipline ; le maréchal y avait renfermé la quintessence de son expérience personnelle et des grandes traditions du règne de Louis XIV ; car il y citait en exemple les maréchaux de Catinat, d'Harcourt, de Berwick et de Bezons dont les armées, d'après son témoignage, étaient les plus disciplinées, et qui, avec de très petits moyens, avaient exécuté de grandes choses. Dans un article tout à fait spécial, il recommandait au prince d'apporter la plus grande attention à son artillerie, afin de pouvoir lutter à armes égales contre le roi de Prusse qui avait aug-

(1) 24 janvier 1758. Papiers de Clermont, 1758, t. I, nº 5.
(2) Belle-Isle à Crémille, 22 janvier 1758 [3471].

menté la sienne dans des proportions inaccoutumées. Non content des pièces de fort calibre qu'il menait habituellement à la tête de ses colonnes, il avait doublé le nombre des petites pièces régimentaires, en le portant de deux à quatre par bataillon. « Il n'y a point de troupe, disait le maréchal, qui puisse tenir sous un feu aussi formidable, si on n'en a pas qui puisse répondre à proportion. » Sans doute l'équipage de campagne du corps royal devait être en état de rendre d'excellents services, mais il n'en était pas de même de l'artillerie légère, puisqu'il y avait des bataillons d'infanterie qui en étaient totalement dépourvus et qu'on ne comptait qu'une seule pièce pour chacun des autres. Le maréchal pressait le prince d'en exiger au moins deux par bataillon, et il ajoutait : « Il n'est pas naturel que notre infanterie puisse combattre contre l'infanterie prussienne avec une disproportion de plus de moitié. Cet objet est de la plus grande conséquence (1). »

Comme le maréchal de Belle-Isle, Pâris-Duverney avait composé pour le prince un long mémoire sur la discipline. Il n'y avait, dans un si vieux sujet, selon lui, point de nouveautés à introduire ; l'ordonnance de 1753, sur le service en campagne, répondait à toutes les exigences ; il ne s'agissait que d'en assurer l'observation rigoureuse en y ramenant l'esprit de l'armée. « L'honneur, cette idole de la nation françoise, pourroit y être employé avec succès, disait-il, et qui peut mieux qu'un prince du sang royal en rappeler le sentiment ? Cependant s'il étoit possible que ce ressort, si actif autrefois,

(1) Agenda pour Son Altesse Sérénissime, 19 janvier 1758. Papiers de Clermont, 1758, t. I, nº 1.

n'eût plus aujourd'hui la même force, il ne faudroit pas balancer à y substituer la crainte. » Passant des troupes aux officiers mécontents, « pourquoi, continuait Duverney, Son Altesse Sérénissime ne se serviroit-elle pas à leur égard d'un moyen qui a réussi tant de fois à de grands capitaines ? « Le roi, pourroit-on leur dire, ne « veut pas être servi par force ni par violence. S. M. « trouvera dans la noblesse de son royaume assez de « sujets empressés à servir sa gloire et l'Etat. Elle m'a « ordonné de donner des passe-ports à tous ceux qui « voudroient se retirer ; ainsi le chemin leur est ouvert ; « ils n'ont qu'à s'adresser à moi. Mais en même temps, « le roi exige qu'ils ne parlent dans son armée ni de « démission ni de retraite, à peine, contre ceux qui par « de pareils propos pourroient inspirer quelque dégoût « aux autres, d'être cassés à la tête de leur régiment, « et j'y tiendrai la main (1). »

Pour ajouter à l'effet d'un tel discours, le comte de Clermont allait apporter aux officiers d'infanterie un supplément de solde, aux troupes une augmentation sur la ration de pain. On renforçait la tête de son armée en remplaçant un certain nombre d'officiers généraux par ce qu'on avait de meilleur : on lui donnait immédiatement le comte de Saint-Germain, et on lui promettait de lui renvoyer deux de ceux qu'avait rebutés la coterie du maréchal de Richelieu, le marquis de Contades et Chevert. Pour Chevert, honorablement pauvre, le comte de Clermont, de concert avec le maréchal de Belle-Isle, se faisait honneur de réclamer

(1) Mémoire particulier de M. Pâris-Duverney pour S. A. S. M. le comte de Clermont, 25 janvier 1758. Pap. Clermont, 1758, t I, n° 7.

la grand'croix de Saint-Louis avec une pension de douze mille livres. « C'est, disait-il, un officier de la première distinction, du premier talent et de la première valeur ; il a l'amitié, l'estime et la confiance de toute l'infanterie, et la manière dont on pense à son égard n'est pas fondée seulement sur la science militaire qu'on lui connoît, mais sur nombre d'actions qui ont roulé sur lui et auxquelles il a toujours réussi... C'est celui-là qui a de la théorie et de la pratique (1). » Madame de Pompadour lui promit tout ce qu'il voulut.

Ainsi nanti de bons conseils, de secours efficaces et de belles promesses (2), le comte de Clermont partit pour Hanovre le 1er février 1758 ; il n'y arriva que le 14, ayant eu à régler différents détails à Strasbourg et à Cassel. Le maréchal de Richelieu ne lui avait pas fait l'honneur de l'attendre. Envers un égal, ce prompt départ eût été d'une singulière inconvenance ; à l'égard d'un prince du sang, c'était une impertinence formelle. Quant à l'intérêt public qui semblait exiger de M. de Richelieu qu'il mît son successeur au courant des affaires, M. de Richelieu s'en souciait moins encore ;

(1) Clermont à madame de Pompadour, 1er février 1758. — Au maréchal de Belle-Isle, 17 mars. Papiers de Clermont, 1758, t. I, n° 12; t. II, n° 42,

(2) Toutes les promesses ne furent pas exactement tenues. Le prince avait demandé pour M. de Bréhant, brigadier et colonel du régiment de Picardie, un des meilleurs officiers d'infanterie au gré des bons juges, le grade de maréchal de camp ; il ne put l'obtenir. Voici ce que le comte de Clermont écrivait, le 27 février, de Hanovre, au maréchal de Belle-Isle : « On fait une lésine sur ce que j'ai demandé pour M. de Chevert ; on ne m'accorde pas ce que je souhaite pour Bréhant; ma foi, monsieur le maréchal, si cela va comme cela, je défierois Dieu le Père de rendre bonne cette armée-ci. »

d'ailleurs il était en règle, car, par une dernière faiblesse, le ministre de la guerre l'avait autorisé à partir. Le comte de Maillebois n'était plus à la tête de l'état-major général ; en apprenant la disgrâce de son chef, il s'était démis de ses fonctions. M. de Crémille, que la cour avait désigné pour les remplir, n'était plus en état d'en supporter les incessantes fatigues ; le titre de maréchal général des logis, avec le détail de l'état-major, fut donné par le comte de Clermont au marquis de Monteynard, et M. de Crémille resta le principal conseiller du prince. L'administration de l'armée avait également changé de chef ; dès la fin de l'anné 1757, M. de Lucé avait été remplacé comme intendant par M. Gayot, commissaire ordonnateur à Strasbourg et protégé de Pâris-Duverney.

Le premier soin du comte de Clermont avait dû être de se faire présenter l'état des troupes dont il venait prendre le commandement. Suivant les dispositions du quartier d'hiver, cent vingt-neuf bataillons, sans compter les troupes légères, et cent cinquante escadrons étaient à ses ordres. Voici quelle était, au 1er février, la situation de l'infanterie : officiers et soldats présents, 62,360 ; en congé, 2,607 ; aux hôpitaux, 14,102 (1). Le nombre des malades, près d'un cinquième de l'effectif, était d'autant plus inquiétant que les chances de mortalité, dans des hôpitaux malsains et mal tenus, étaient plus considérables. La première visite du prince

(1) Papiers de Clermont, 1758, t. I, nos 63-64. — Les pertes de la campagne de 1757 se détaillaient ainsi : morts aux hôpitaux, 6,216 ; déserteurs, 3,051 ; prisonniers, 2,389 ; à quoi il faut ajouter par approximation 3,000 hommes pour le chiffre des tués à l'ennemi. Ce détail n'est que pour l'infanterie ; celui de la cavalerie manque.

avait été pour eux ; il en était revenu pénétré d'horreur et d'indignation. « Les hôpitaux, écrivait-il au ministre de la guerre, sont dans un état si pitoyable que le cœur le plus dur en seroit sensiblement touché. Il y règne une saleté et une puanteur qui seules feroient périr l'homme le plus sain ; aussi presque tous les médecins, chirurgiens et infirmiers tombent malades, et il en meurt beaucoup. Il n'y a ni lits, ni linge, ni médicaments, et souvent le bouillon manque. Il m'est même revenu que le peu d'exactitude avec laquelle on payoit les chirurgiens, joint à la crainte qu'ils ont de l'air pernicieux qu'on respire dans ces hôpitaux, en a déterminé beaucoup à déserter, et même quelques-uns à passer chez le roi de Prusse (1). » C'était des hôpitaux de Hanovre, capitale d'un Électorat, quartier général de l'armée, que parlait le comte de Clermont ; qu'était-ce des autres? L'ennemi ne lui laissa seulement pas le temps de s'en informer.

(1) 16 février. — Voici, sur le même sujet, un passage d'une autre lettre du comte de Clermont au maréchal de Belle-Isle, du 31 mars : « Ce qu'il falloit anéantir au lieu de la continuer, c'est la compagnie des hôpitaux. Elle est détestable, inhumaine, ne cherche qu'à voler, n'est pas assez forte pour soutenir les avances nécessaires ni les dépenses indispensables. Elle a à sa tête le vieux Monlis, le plus honnête homme du monde, mais qui radote, et n'a nulle sorte d'autorité sur ses associés. Jamais les hôpitaux n'iront tant que cette compagnie en sera chargée, ou bien il faudra que je fasse sans cesse des punitions, des exemples, et que je sois toujours à gronder, à me fâcher, sans que le bien en résulte au point où il le faudra. Je ne connois point cette compagnie, je ne m'intéresse à aucune autre, j'en demande seulement une qui soit en état de bien faire, de gagner ce qu'elle doit gagner, et de ne pas fonder une fortune immense sur la misère, l'anéantissement et la mort des sujets du roi. » Pap. Clermont, 1758, t. I, nº 75; t. II, nº 92.

## XLII

Une lettre adressée au maréchal de Richelieu, mais venue par succession entre les mains du comte de Clermont, lui avait donné, dès son arrivée à Hanovre, les premières nouvelles de l'ennemi. C'était une lettre du prince Henri de Prusse, altière, indignée, menaçante, au sujet de la récente incursion du marquis de Voyer dans la principauté de Halberstadt (1). Les représailles qu'elle annonçait étaient-elles prochaines ? Malheureusement le comte de Clermont n'en pouvait rien savoir : les informations, si ce n'est par quelques espions de bas étage, lui manquaient. Il en était désolé, non surpris : « L'on n'est point aidé quand on est détesté, disait-il, et assurément nous le sommes bien cordialement, même parmi ceux que nous comptons au nombre de nos amis (2). » Cependant il ne se croyait pas si menacé qu'il l'était réellement.

Arrivé le 14 février, seulement inquiet le 16, il était, le 18, en pleine crise. Partout, de Brême à Wolfenbüttel, du confluent de l'Aller aux sources de l'Ocker, l'ennemi manœuvrait pour percer ses cantonnements : à l'extrême gauche le prince héréditaire de Brunswick, au centre le prince Ferdinand, à droite le prince Henri de Prusse. L'ancienne armée du duc de Cumberland, grossie par des renforts prussiens et anglais, comptait

(1) Pap. Clermont, 1758, t. I, n° 11. C'est la lettre originale datée de Leipsick, 30 janvier 1758.

(2) Clermont au marquis de Paulmy, 16 février.

pour le moins 50,000 hommes, le comte de Clermont et Crémille disaient 60,000. L'armée française rassemblée eût été facilement deux fois plus nombreuse ; mais telle était sa dispersion dans des cantonnements dont le front, depuis la mer du Nord jusqu'en Hesse, n'avait pas moins de quatre-vingts lieues d'étendue, et dont la profondeur, de l'Aller au Rhin, était de cinquante lieues en moyenne, qu'en évacuant, sauf Brême, tous les postes de la première et de la seconde ligne, c'était tout au plus si le comte de Clermont pouvait réunir 40,000 hommes, 30,000 même, selon ses calculs (1). Aussi, dans le premier moment, et sans attendre les ordres du roi, avait-il cru devoir prendre le parti de replier sur la rive gauche du Weser tous les cantonnements de sa première ligne, en ne conservant que la Hesse sur la rive droite du fleuve, et il avait annoncé par une dépêche du 18 février cette grave résolution au marquis de Paulmy. Cependant, deux jours après, il en expédiait une autre pour amender la première.

La retraite n'était point commencée, grâce au ciel, ou plutôt grâce à la température qui n'était point assez

(1) Le comte de Clermont au maréchal de Belle-Isle, de Hanovre, 23 février 1758 : « L'on ne voit pas à la cour cette armée-ci telle qu'elle est... Quant à la force des troupes, on a la mauvaise habitude de compter par bataillons et par escadrons au lieu de compter par hommes ; l'un est une force imaginaire, l'autre est une réalité, et quoique l'on dise qu'en calculant de même les ennemis l'on rencontre la proportion égale, l'on se trompe, surtout dans le moment présent ; car les bataillons des ennemis sont complets ainsi que leurs escadrons, et bien équipés, au lieu que c'est faire grâce à nos bataillons que de les compter l'un dans l'autre sur le pied de trois cents hommes, et un escadron sur le pied de cent ; encore sont-ils tous nus et mal équipés, fatigués, dégoûtés, mal disciplinés, et le plus mauvais ton parmi les officiers, à commencer par les principaux. » Pap. Clermont, 1758, t. I, n° 99.

basse pour offrir, par le lit glacé des rivières, un facile passage aux colonnes ennemies ; de sorte que la gelée étant favorable au prince Ferdinand, le dégel au comte de Clermont, la question de la pluie ou du beau temps devenait, au moins en Hanovre, une question politique et militaire du premier ordre. « Mon cousin, écrivait Louis XV au comte de Clermont, le mémoire que vous avez envoyé par votre premier courrier et vos dépêchés de celui qui l'a suivi, je ne vous le cacherai pas, m'avoient fait une peine extrême ; celles que nous reçûmes hier du 20 me tranquillisent à beaucoup d'égards. Il est sûr que l'abandon du pays d'Hanovre dans ce moment-ci est un coup mortel pour le système politique que je me suis fait et que j'ai adopté, y ayant de tout temps eu beaucoup d'inclination. Il n'y a, par conséquent, rien que je désire autant que sa conservation ; celle de mon armée ne m'est pas moins chère, non plus que la gloire de mes armes et la vôtre en particulier, par l'amitié que j'ai pour vous depuis notre plus tendre enfance... Si la gelée ne vous revient pas, comme je l'espère, messieurs les Hanovriens ou Prussiens auront de la peine à vous inquiéter. J'ai toute confiance en vous, parceque vous êtes sage, que vous voulez le bien et que je vous aime (1). » — « Ah ! monseigneur, lui écrivait de son côté madame de Pompadour, quel désespoir votre lettre du 18 avoit mis dans mon âme ! Je ne vous ennuierai pas de tous les motifs qui le causoient ; vous les savez aussi bien que moi. Votre lettre du 20 me ranime et me fait espérer que vous tiendrez assez longtemps

(1) Lettre originale et autographe du roi, datée de Versailles, 26 février 1758. Pap. Clermont, 1758, t. I, n° 81.

pour nous donner celui de faire nos arrangements avec nos alliés. Votre courage est connu, et la résolution que vous paroissez avoir prise nous prouvoit plus que tout le mauvais état de l'armée... Si j'osois, je me flatterois que vous ne repasserez pas ce vilain Weser. Qu'il m'a donné de chagrin ! Je le hais à mort. Je vous suis attachée, monseigneur, avec le même acharnement (1). »

Nouvelle péripétie : le 19 février, au moment même où le comte de Saint-Germain, arrivé depuis trois jours à Brême, recevait le commandement des mains du duc de Broglie, son prédécesseur, qui était envoyé par le comte de Clermont à Cassel, l'ennemi attaquait subitement Rotenburg. C'était le principal avant-poste de Verden, où commandait le prince de Bauffremont. Celui-ci y courut dès le soir même ; mais le lendemain un autre corps hanovrien, ayant réussi à passer la Wumme, coupa toute communication entre Verden et Rotenburg. D'après le témoignage important et désintéressé du comte de Saint-Germain, Verden était un poste insoutenable, et sa conviction à cet égard était telle qu'il s'était hâté de faire partir, dans le journée du 20, le comte de Chabo et ses volontaires royaux, ceux-ci pour renforcer la garnison de Hoya, celui-là pour y commander, car la chute inévitable de Verden allait donner à cette petite ville une importance capitale pour la défense du Weser. Entre Brême et Hoya, bien gardées, bien pourvues, il n'y avait guère à craindre que l'ennemi osât s'aventurer sur la rive gauche du fleuve. Le 21, après un engagement plus sérieux que ne voulut le croire le comte de Clermont, M. de Saint-Chamans,

(1) Lettre autographe du 28 février 1758. *Ibid.*, n° 83.

que le prince de Bauffremont avait laissé à Verden, prit le parti d'évacuer la place et de se replier avec la garnison sur Brême. Il est certain que cette retraite fit grand bruit au quartier général et à Versailles. M. de Saint-Chamans, attaqué dans une mauvaise place par des forces supérieures, avait craint d'y sacrifier ou d'y faire prendre inutilement ses troupes. Sans doute il eût mieux fait d'y soutenir la lutte, au risque d'y succomber héroïquement ; l'apathie morale de l'armée avait besoin d'être secouée et réveillée par quelque choc énergique. L'exemple avait manqué à Verden ; Hoya y pourvut.

Le maréchal de Richelieu était bien coupable ; de tous ces postes dispersés et comme perdus sur un si vaste espace, il avait écrit au roi qu'il n'y avait pas d'inquiétude à prendre, parce que chacun d'eux était une citadelle (1). On vient de voir ce qu'était Verden ; Hoya ne valait pas davantage. Lorsque le comte de Chabo y était arrivé, il n'y avait trouvé aucune disposition défensive : point d'enceinte, point de redoutes ; à peine même y avait-il des munitions. Il fallut faire venir des cartouches de Brême ; les chariots qui les apportaient faillirent être pris par les Hanovriens. Le 23, la ville fut assaillie en même temps par les deux rives du Weser, le prince héréditaire de Brunswick ayant, la nuit précédente, passé sur des barques et des radeaux, avec cinq bataillons. Le comte de Chabo, vaillamment secondé par le chevalier de Lemps, lieutenant-colonel du régiment de Bretagne, fit une admirable défense. Animés par la voix

(1) Belle-Isle au comte de Clermont, 24 février. Pap. Clermont, 1758, t. I, n° 79.

et par l'exemple de leurs chefs, les volontaires royaux, les grenadiers de Bretagne, les gardes-lorraines se battirent avec la plus brillante valeur. Un flux et un reflux de combattants allait et venait par les rues, à travers les maisons renversées par les boulets. Enfin le moment vint où les débris de la garnison s'enfermèrent dans le réduit, une masure ouverte à tous les coups. Exposés à bout portant, pour ainsi dire, au feu de huit pièces de canon, ils capitulèrent, et ils sortirent gardant leurs armes et libres de les tourner, dès le lendemain, contre leurs vainqueurs.

La prise de Hoya donnait aux Hanovriens le passage du Weser. Les deux parties de l'armée française entre lesquelles il leur était dès lors facile de manœuvrer, l'extrême gauche à Brême, le centre à Hanovre, ne pouvoient plus garder leurs positions, sous peine d'être séparément tournées et peut-être détruites. Le 24, le comte de Saint-Germain rassembla tous ses quartiers, sortit de Brême et se replia sur Osnabrück, où il arriva le 1er mars. De douze courriers qu'il avait envoyés au comte de Clermont, un seul put échapper à l'ennemi. De tous les courriers que lui avait dépêchés le prince, aucun n'arriva jusqu'à lui pendant sa retraite (1). Le 25 février, le comte de Clermont instruit de la chute de Hoya et vaguement informé de l'évacuation probable de Brême, avait envoyé à la Cour l'avis formel de sa prochaine retraite sur la rive gauche du Weser, à Hamelen, où il avait résolu d'établir son quartier général ; c'était le cinquième courrier qu'il dépêchait depuis

1. Saint-Germain à Duverney, lettre et relation, 5 mars 1758. — Correspondance imprimée, t. I, p. 4 et suivantes.

neuf jours, à Versailles, tous avec des nouvelles contradictoires (1). Jamais la Cour n'avait été soumise à de pareilles agitations.

Le prince avait quitté décidément Hanovre le 28 février ; le lendemain, du campement de Holtensen, il écrivait au maréchal de Biron, un de ses vieux amis : « Que vous dirai-je ? Rien de bon, rien qui ne doive faire saigner le cœur d'un citoyen. Cette pauvre armée, si tant est qu'on doive la plaindre, est dans un état misérable, toute nue, sans tentes, des compagnies où il n'y a pas douze hommes, les hôpitaux d'une saleté et d'une puanteur affreuses, point d'infirmiers, peu de linge, peu de bouillon ; enfin nous sommes dans un délabrement inconcevable ; point de discipline ni dans l'officier ni dans le soldat ; presque point d'officiers au corps. Voilà notre situation ; nous la savions, vous et moi, avant mon départ. Je me suis déploré bien souvent avec vous sur ce que l'on avoit jeté les yeux sur moi pour me mettre à la tête de cette armée ; mais il faut voir ce que je vois pour juger du point où tout est en tout genre et dans toutes les parties. Cela est inconcevable, et si on ne fait pas diamétralement et absolument le contraire de ce que l'on a fait jusqu'à présent, il est impossible que je remédie à tout ceci, je ne dis pas moi seul, mais qui que ce soit, quand les plus grands généraux reviendroient au monde. J'ai été obligé d'abandonner la position où j'étois et de repasser le Weser. En voici les raisons : pas une des places

(1) On lui avait recommandé de ne pas épargner les courriers. « Quand les choses exigeront que j'en envoie, avait-il écrit, le 16 février, au ministre de la guerre, vous les verrez arriver comme des compagnies de perdreaux. »

qui formoient notre chaîne de défense n'ont été réparées ; nos points d'appui du centre ne sont pas non plus qu'elles à l'abri d'un coup de main. Nous n'avions pas encore de subsistances en fourrages pour trois semaines ; les chevaux de tout le pays ou morts, ou désertés, ou volés, tous les chariots ou brisés ou brûlés, les paysans en fuite ; par conséquent impossibilité de tirer des fourrages de loin. Dès le jour de mon arrivée, M. le prince Ferdinand et M. le prince Henri m'ont environné avec de belles troupes, bien vêtues, bien disciplinées, bien recrutées et bien équipées ; ces troupes à chaque instant se sont accrues, et enfin ils en sont venus au point d'avoir à eux deux plus de 60,000 hommes, et à me présenter plusieurs points d'attaque, et par conséquent me forcer à me diviser. Le prince Henri dirigeoit son attaque du côté de la Hartz, tandis que le prince Ferdinand marchoit du côté de Verden et sembloit en vouloir à Brême. J'avois, avec tout ce qu'il m'étoit possible de rassembler dans cette partie-ci, au plus 30,000 hommes bien délabrés à opposer à 60,000 bien en état ; par conséquent je ne pouvois donc présenter dans les points qu'ils menaçoient que la moitié de ce qu'ils y présentoient. Dans cette position, M. de Saint-Chamans a abandonné son poste de Verden plus de dix heures avant que les ennemis s'y fussent présentés ; il a été effarouché de quelques chasseurs qu'ils a vus dans la plaine et s'est retiré si précipitamment qu'ils n'a pas même coupé le pont. Le temps qu'il m'a fallu pour apprendre sa retraite ne m'a pas permis de renforcer le poste de Hoya, et par conséquent les ennemis ont passé Verden aussi légèrement qu'ils l'ont voulu, sont tombés sur le poste de Hoya qu'ils ont très maltraité, et par là

je me suis vu la communication coupée entre M. de Saint-Germain qui étoit à Brème et moi. Je n'ai pu que mander diligemment au poste de Nienburg et à celui de Neustadt de se tenir prêts à recevoir l'ennemi, et à M. de Vogüé que j'avois envoyé pour retrancher ces deux parties qui se trouvent séparées par le lac de Steinhuder, de faire ce qui seroit possible pour résister quelque temps à l'ennemi. Dans ce moment, je n'avois plus la liberté de tenir à Hanovre parce que les ennemis, [s'étant] emparés de Neustadt, se seroient portés sur moi comme ils auroient voulu et aussi promptement qu'il leur auroit plu. Je ne pouvois me faire joindre assez diligemment par les corps de Brunswick et de Zell, et celui que j'avois à Hanovre n'étoit pas en état de s'opposer à celui que M. le prince Ferdinand pouvoit porter sur moi. J'ai donc pris le parti de me mettre en marche hier pour repasser le Weser... Ce qui m'afflige dans cette retraite, ce n'est pas la retraite même, car je suis fait pour sacrifier ma gloire à l'avantage du roi et au bien de l'État, mais je ne me console point que la précipitation de la retraite de M. de Saint-Chamans m'ait forcé à abandonner ce pays-ci avant d'avoir pu faire toute l'évacuation des malades, même [après] en avoir retiré un grand nombre qui périront par la rigueur de la saison et auxquels je n'ai pu faire préparer des chariots couverts. Une considération personnelle, et dont je fais de bien bon cœur amende honorable, m'a empêché de punir sur-le-champ M. de Saint-Chamans. Comme j'allois l'envoyer à Cologne, quelqu'un me dit qu'il étoit parent du maréchal d'Estrées. J'ai craint que ceux qui ne me connoissent pas et qui pensent assez mal pour vouloir attribuer leurs

vils sentiments aux autres, n'aient dit que le premier acte de sévérité que je fais tombe sur le parent de quelqu'un que je n'aime point, et que ma punition étoit plus indiquée par l'animosité que par la justice. J'ai donc rendu compte de la conduite de M. de Saint-Chamans à la cour, en l'instruisant des raisons qui m'avoient empêché de me charger moi-même de sa punition, et voici comment je me suis expliqué : « Je ne « puis me déterminer à exercer mon premier acte de « sévérité sur une personne qui appartient à un homme « qui ne mérite de ma part ni amitié ni aversion. » Vous voyez que je dis ce que je pense, et je m'explique vis-à-vis de la cour avec la même bonne foi et la même vérité sur tout. Je ne ferois peut-être pas de même si j'étois uniquement attaché au généralat et que je voulusse me faire une bonne pacotille ; mais j'y suis arrivé mal à mon aise, j'en sortirai de même ; je ferai le bien de l'État et de mon maître ; du reste il en arrivera ce qu'il pourra. Ce qui est certain, c'est que je suis parti content de moi ; j'en reviendrai, j'espère, m'estimant et étant estimé : cela fait que je dors bien. Si ma manière ne réussit pas, les perdreaux de Berny sont très agréables à tuer (1) ; si elle réussit, plus de philosophie, je suis tout entier à mon maître et à ma patrie tant que j'existerai (2). »

La retraite, quoique prévue, n'en fit pas moins un déplorable effet à Versailles ; madame de Pompadour en était plus que personne désolée. « Que puis-je vous

(1) La terre de Berny, près de Paris, appartenait à l'abbaye de Saint-Germain des Prés ; c'était la résidence d'été du prince.

(2) Pap. Clermont, 1758, t. I, nº 111. — Voir aussi une relation du comte de Clermont, du 14 février au 15 mars, t. II, nº 63.

dire, monseigneur? écrivait-elle au prince; je suis désespérée de la nécessité où vous êtes de repasser le Weser, et plus encore du nombre prodigieux de malades que vous serez obligé d'abandonner. Il me semble que les gardes-lorraines ont fait des merveilles; quel dommage que d'aussi braves gens aient péri!... Il m'est impossible de vous peindre l'excès de désespoir et de méfiance de la cour de Vienne, en apprenant notre retraite; elle se croit abandonnée ou trahie; elle se voit déjà perdue, le roi de Prusse dans sa capitale; enfin c'est une consternation qui n'est que trop bien fondée pour ce qui la regarde. Si l'Ost-Frise ne peut être repris, son affliction augmentera, s'il est possible, et nous perdrons d'autres alliés qui nous auroient été fort utiles (1). »

## XLIII

« Le maréchal, disait encore madame de Pompadour, a envoyé ordre à tous les officiers généraux et colonels de partir; il étoit bien indécent qu'ils fussent ici. » Le maréchal, c'était M. de Belle-Isle, qui, depuis le 26 février, avait pris la direction du ministère de la guerre. Ébranlé par la disgrâce du maréchal de Richelieu, le marquis de Paulmy n'avait pas tardé à sentir que la faveur de madame de Pompadour s'était retirée de lui; sa santé n'était point forte; ce fut un prétexte honnête pour lui d'offrir, et pour le roi d'accepter sa démission.

La retraite du marquis de Paulmy est une date im-

(1) 3 et 4 mars. Pap. Clermont, 1758, t. I, nos 113-115.

portante, et le règlement de son héritage un point curieux dans l'histoire du ministère de la guerre ; car il est le dernier homme de robe qui ait occupé ce département ; les ministres militaires ont commencé après lui. C'est par là que la lettre suivante, adressée, le 26 février, par le maréchal de Belle-Isle au comte de Clermont, est un document historique d'un intérêt considérable : « M. de Paulmy ayant pris, monseigneur, le parti de donner au roi sa démission, Sa Majesté a été embarrassée pour trouver, suivant notre mauvais usage, un maître de requêtes capable de remplir cette place. Elle a donc cherché parmi les militaires, et, après bien des réflexions, elle n'a pas cru qu'il y en eût un qui réunît plus de qualités nécessaires que M. de Crémille, et comme il est actuellement auprès de Votre Altesse Sérénissime et dans une circonstance bien critique, et que cependant la besogne est telle qu'elle ne souffre de ce côté-ci aucune espèce de cessation, le roi a désiré que je prisse la principale direction du département de la guerre ; en attendant l'arrivée ici de M. de Crémille, M. de Paulmy continuera les expéditions et détails auxquels je ne puis ni ne dois vaquer ; mais c'est moi, monseigneur, qui vais prendre et suivre avec Votre Altesse Sérénissime la correspondance et donner les ordres essentiels concernant votre armée (1). »

Ainsi, le 26 février, d'après ce témoignage du maréchal de Belle-Isle, c'était M. de Crémille qui avait le plus de chance d'être nommé secrétaire d'État, et c'était jusqu'à son retour seulement que le maréchal devait diriger le département de la guerre. Il est vrai que, le

(1) Pap. Clermont, 1758, t. I, n° 93.

même jour, le roi écrivant de sa propre main au comte de Clermont, se contentait de lui annoncer, sans aucune mention de M. de Crémille, qu'il avait chargé par intérim le maréchal de tout le détail de la guerre. « Ainsi, ajoutait le roi, ce sera à lui à qui vous aurez à vous adresser dorénavant, et ce jusqu'à ce que je vous l'aie dit ou mandé autrement (1). » Deux jours après, il n'était plus question d'intérim, le maréchal était définitivement ministre de la guerre, et s'il attendait M. de Crémille, c'était seulement pour être aidé. « Il voudroit bien avoir Crémille, écrivait au comte de Clermont madame de Pompadour, mais ne vous est-il pas très nécessaire ? Montazet, de Vault travailleront en attendant que vous puissiez vous en passer. Duverney, Montmartel sont fort contents de cet arrangement ; vous voilà donc assuré de votre argent et de vos subsistances; vous l'êtes aussi de la prompte expédition et des détails militaires avec le maréchal ; j'espère donc que tout va aller à merveille. » Puis, en *post-scriptum :* « Depuis ma lettre écrite, monseigneur, le sort de Crémille est décidé, M. le maréchal en a absolument besoin et a pris l'ordre du roi pour le faire venir sur-le-champ. M. de Paulmy aidera le maréchal jusqu'à son arrivée. Il est en effet impossible qu'il soit chargé d'un travail aussi énorme (2). »

Ce travail était celui du détail administratif auquel le maréchal avait déclaré qu'il ne pouvait ni ne devait vaquer, estimant au-dessous de la dignité d'un duc, pair et maréchal de France, le titre et les fonctions expresses

(1) Pap. Clermont, 1758, t. I, n° 83.
(2) 28 février. Pap. Clermont, 1758, t. I, n° 83.

d'un secrétaire d'État. Cependant ne fallait-il pas qu'il fût secrétaire d'Etat pour être effectivement ministre de la guerre ? On chercha des précédents ; à défaut de maréchaux de France, on trouva des cardinaux qui avaient été secrétaires d'État, le cardinal de Richelieu et le cardinal Dubois, par exemple. Le maréchal balançait encore ; les ducs et pairs, en n'approuvant point sa délicatesse, levèrent ses derniers scrupules. Le 21 mars, le comte de Gisors, qui venait de le quitter depuis quelques jours pour rejoindre l'armée, lui écrivait des environs de Munster : « Je savois déjà, avant de partir, combien tous les ducs et pairs désiroient que vous prissiez la charge de secrétaire d'État, et je suis charmé que vous vous y soyez déterminé. Puisque vous avez, par condescendance pour le roi, accepté le titre de ministre de la guerre, il faut que vous en ayez toute l'autorité et que rien dans ce département ne s'exécute que par vous. M. de Maurepas est, je crois, celui qui vous éclairera le mieux sur les moyens de diminuer le nombre des signatures qui sont au nom du roi et en commandement ; ce sont celles dont j'ai toujours pensé que vous ne pouviez vous dispenser et qui ne vous prendront pas une demi-heure par jour (1). »

Enfin le maréchal de Belle-Isle était de fait et de droit ministre de la guerre, et madame de Pompadour

(1) [3473, n° 149]. — Quoique les provisions de secrétaire d'État, au nom du maréchal de Belle-Isle, portent la marque du 3 mars 1758, cette lettre du comte de Gisors prouverait qu'elles ont été antidatées et que les hésitations du maréchal de Belle-Isle avaient duré tout au moins jusqu'au départ de son fils, c'est-à-dire jusqu'au 15 ou 16 mars au plus tôt. Ce n'est qu'à la date du 18 que le duc de Luynes, dans ses Mémoires, parle de l'acceptation de la charge de secrétaire d'État par le maréchal de Belle-Isle.

écrivait le 18 mars au comte de Clermont : « Le maréchal est éclairé, bien intentionné, et de plus il vous est fidèlement attaché ; ainsi, monseigneur, vous devez être bien sûr de tout ce qui a part au ministère, car je me flatte que vous ne doutez pas de tous les sentiments qui m'attachent à vous pour la vie (1). » Était-il possible de dire avec plus de naturel et de simplicité qu'elle était premier ministre ?

« Le sort de Crémille est décidé, » avait écrit, le 28 février, la marquise ; quel sort ? Il avait failli être secrétaire d'État, et il avait certainement cru l'être. Avec quelle philosophie n'avait-il pas entretenu Duverney de sa grandeur subite ! « Vous qui me connoissez depuis longtemps, lui avait-il écrit, avez-vous pu croire, comme les autres, que l'honneur insigne qu'on veut me faire soit capable de m'aveugler au point de méconnoître toute mon insuffisance et qu'il me fermera les yeux sur le misérable état de ma santé ? Je donnerois mille vies comme la mienne pour le roi et pour l'État ; ainsi ce n'est pas la crainte de succomber sous le fardeau qui m'effraye ni qui m'arrête ; mais quel poison, mon cher ami, pour le reste de ma vie, de me trouver trop au-dessous d'une aussi grande besogne et de ne pas remplir l'opinion que l'on daigne avoir de mes services ! J'ai toujours aimé que le bien se fît, et jamais, grâce à Dieu, le démon de l'envie, de l'ambition ni de la vanité ne s'est fait sentir à mon cœur. J'ai rempli beaucoup plus des trois quarts de ma carrière sans reproche, il est vrai ; mais je n'ai milité que sur des théâtres subalternes, et il est bien raisonnable de craindre de faire

(1) Pap. Clermont, 1758, t. II, n° 48.

un trop mince rôle sur celui-ci. Vous le savez, monsieur, je n'avois d'autre désir que celui de rentrer dans le repos que je croyois avoir gagné par quarante-trois ans de services et que ma santé me rend si nécessaire. Me plongerai-je donc de nouveau dans un tourbillon plus immense et plus agité mille fois que tous ceux dans lesquels j'ai nagé jusqu'ici ? Non, monsieur, j'ai la force de me faire justice, et je me connois trop bien moi-même pour ne pas travailler à empêcher l'illusion de me priser infiniment au delà de ma valeur. Contenez donc, mon cher monsieur, les sentiments d'amitié qui vous font agir pour moi, ou du moins tournez-les d'un côté qui ne fasse pas le tourment et peut-être les peines humiliantes du reste de ma vie ; aidez-moi, je vous en conjure, à me délivrer des nouvelles chaînes qu'on me prépare, et qui, toutes dorées qu'elles puissent être, ne m'en accableroient pas moins sous un poids que ma foiblesse ne sauroit supporter (1). » Le marquis d'Argenson, ayant fait une grande tirade philosophique, y ajoutait, dans son journal, cette remarque : « *Nota.* Je crois avoir composé tout cet article dans le goût de mon Sénèque que je lis actuellement (2). » Sénèque était-il aussi dans les bagages de M. de Crémille ? On serait tenté de le croire ; mais de ces deux déclamations, celle du marquis n'est qu'un jeu d'esprit, un morceau de rhétorique ; l'autre est d'un homme qui a pris et qui joue son rôle au sérieux.

Quoi qu'il en soit de sa philosophie, sincère ou non, la

(1) Au camp sous Hamelen, le 8 mars 1758. — Correspondance Duverney-Crémille, n° 108.

(2) Journal et Mémoires du marquis d'Argenson. Edition Ralhery, t. II, p. 215-220.

réponse de son confident la mit cruellement à l'épreuve. « La retraite de M. de Paulmy étoit résolue, disait Duverney, et, étant instruit d'ailleurs de toutes les démarches qui se faisoient pour lui donner un successeur, j'ai été à Versailles où, sans prétendre influer sur aucun choix, je me suis borné à déclarer que si on en faisoit un, soit dans le militaire, soit dans la robe, qui me mît dans le cas d'avoir affaire à un homme neuf, il ne me seroit pas possible de m'exposer à un nouvel apprentissage. M. le maréchal de Belle-Isle a été désigné ; on a parlé de vous pour partager les détails, et on vous a donné tantôt un titre, tantôt un autre. Je n'ai rien eu à dire. Depuis ce temps-là, M. le maréchal qui ne devoit être que secrétaire d'État par commission le sera en titre, de sorte que j'ignore absolument le rôle que l'on vous réserve. Vous en jugerez vous-même quand vous serez ici, car sans doute on s'expliquera nettement avec vous, ce qu'on n'a pas encore fait avec moi (1). » Il était impossible d'être plus rudement précipité du ciel sur la terre. Quel rêve et quel réveil !

(1) 13 mars. Correspondance Duverney-Crémille, n° 109. — Dans une lettre précédente du 6 mars, Pâris-Duverney entretenait Crémille, comme un homme qui allait avoir une grande influence sur l'administration de la guerre, d'une affaire que le lecteur sera peut-être bien aise de connaître par ce passage que nous citons : « Depuis un an, on a commencé un établissement à Vincennes pour les nouvelles armes qui vous sont connues; mais des entraves, telles que vous les connoissez dans ce pays-ci, en ont suspendu l'exécution. Il y a six semaines que je me suis mis à la suite de cette importante affaire. M. le marquis de Paulmy n'a jamais voulu me donner des ordres pour faire travailler nos manufactures, et il a voulu que l'on se servît de celle de Liège. Sur mes représentations, M. le maréchal de Belle-Isle a pris un parti tout opposé, et il a envoyé des ordres à Maubeuge, à Charleville et à Saint-Étienne, pour y faire travailler de préférence à tout. On a mis des ouvriers aux

Après avoir eu toutes les peines du monde à se tirer des mains du comte de Clermont qui ne voulait pas le laisser partir, Crémille ne trouva pas encore le problème résolu à Versailles. Ce n'était pas le maréchal de Belle-Isle qui faisait des difficultés ; c'étaient les autres secrétaires d'État dont le formalisme ne voulait pas permettre que le ministre de la guerre fît un partage de ses attributions. Enfin la question ne fut réglée que

bâtiments de Vincennes pour augmenter les ateliers. J'ai encore des contradicteurs connus et inconnus; cependant je me flatte que j'en viendrai à bout, et qu'à compter au plus tard du 1er du mois de mai, on fera par mois trois mille armes et plus. L'on dit que j'interromps la fabrication des armes; je réponds que les engagements qui ont été pris par les manufactures doivent être finis au 1er d'avril pour servir pendant la campagne. Je dis encore que ces armes ne feroient pas des soldats, et qu'au contraire celles de nouvelle invention, entre les mains d'un soldat de recrue, seront aussi utiles que dans celles d'un vieux soldat. Enfin j'espère que l'on ne changera rien aux dispositions faites, et dès qu'il y en aura cinq cents de prêtes, je les ferai partir, pour commencer à en donner aux grenadiers des corps. La difficulté est la fabrication des baïonnettes. M. le marquis de Paulmy ne vouloit pas en faire faire ailleurs que dans notre manufacture d'Alsace; l'entrepreneur n'a pu s'engager que pour dix-huit cents, d'ici à la fin du mois de mai. J'ai pris sur moi d'envoyer en poste un homme à Solingen avec des ordres pour M. de Schaesberg, pour y faire travailler de préférence. Reste à savoir si les ouvriers voudront les entreprendre, parce qu'elles sont assez difficiles à faire ; le pis aller sera de se servir de celles que l'on a actuellement, en attendant que l'on en puisse avoir les quantités nécessaires. J'ai eu une autre difficulté à surmonter et qui étoit sûrement la plus grande : ce sont les fonds pour cette dépense qui sera considérable ; mon frère s'est joint à moi, nous avons parlé fortement à M. de Boullongne (le contrôleur général), et j'espère que l'affaire ne sera point arrêtée par le défaut de fonds. Je souhaite seulement que vous soyez de mon avis ; vous me ferez plaisir d'en parler au prince. Enfin, il est en moi de croire que rien n'est capable de ranimer les soldats ni de faire des impressions sur nos ennemis comme cette nouvelle arme. » — Correspondance Duverney-Crémille, nº 104.

le 9 avril, et voici ce que Crémille en mandait à Pâris-Duverney : « Mon affaire finit ce matin, monsieur, de la façon dont j'ai prévu depuis longtemps qu'elle finiroit et dont, je crois, vous l'aviez prévu vous-même. Je n'avois pas besoin, je vous assure, de cette épreuve-ci pour savoir combien le champ de bataille de la cour m'est désavantageux ; aussi y prévois-je une défaite et une ruine très prochaines(1). » C'était un reste de philosophie oratoire ; avec le comte de Clermont, Crémille s'expliquait plus clairement, par les mêmes faits : « Mon état auprès de M. le maréchal de Belle-Isle est enfin constaté, écrivait-il au prince ; j'ai, monseigneur, une commission du roi pour concourir sous ses ordres à la plus prompte expédition de tout ce qui tient à l'administration de la guerre, avec le pouvoir du roi de faire toutes les signatures que M. le maréchal ne jugera pas à propos de faire lui-même, à l'exception de celles qui par leur nature doivent être portées devant les Cours. J'explique peut-être fort mal tout cela, monseigneur, mais j'espère que V. A. S. voudra bien excuser un militaire qui n'entend pas grand'chose aux formes d'une semblable administration (2). » En un mot, il était adjoint au ministre avec la signature administrative (3).

(1) *Ibid.*, n° 128.

(2) 10 avril 1758. Pap. Clermont, 1758, t. II, n° 170.

(3) « M. de Crémille aura 30,000 livres qui lui seront payées par M. le maréchal de Belle-Isle sur la charge de secrétaire d'État, qui vaut 150,000 livres, et dont M. le maréchal est obligé de payer 25,000 livres pour la rente du brevet de retenue. Outre cela, M. le maréchal de Belle-Isle a remis au roi les appointements de commandant des côtes de l'Océan, qui étoient de plus de 80,000 livres; ainsi la solde de secrétaire d'État n'augmentera pas beaucoup ses revenus. » Mémoires du duc de Luynes, t. XVI, p. 397.

## XLIV

En rappelant auprès de lui M. de Crémille, le maréchal de Belle-Isle n'avait pas voulu laisser le comte de Clermont sans conseil. « Le maréchal, écrivait au prince madame de Pompadour, vous envoie un M. Mortagne qu'il croit ferme et bon militaire (1). » Ce M. Mortagne n'était donc point un courtisan, puisqu'il n'était pas connu de la marquise. Il s'appelait Mortani, comte de Mortaigne, d'une famille dont les preuves, suivant lui, remontaient à l'an 1014, mais qui, depuis les temps héroïques du moyen âge, avait vécu obscurément en Allemagne, au grand désespoir de son dernier rejeton qu'exaspérait l'idée d'être pris, par des gens dont la naissance, toujours d'après lui, ne valait pas la sienne, pour un homme de fortune (2). Du service de l'Empereur, où il avait été capitaine de cuirassiers, son père était passé au service de France, en 1692, avait fait les dernières guerres de Louis XIV, et s'était retiré en 1720, avec le grade de lieutenant général. Le fils, volontaire dans Royal-Allemand cavalerie, avait fait ses premières armes en 1706; en 1728, il était major du même régiment. Brigadier en 1741, il s'attacha au maréchal de Belle-Isle, passa l'année suivante, avec l'autorisation du roi, au service de l'empereur Charles VII qui le fit maréchal de camp, et, après la mort de ce prince rentra dans l'armée française où il obtint, en 1745, le

(1) 4 mars. Pap. Clermont, 1758, t. I, n° 115.

(2) Il y a de lui, sur ce sujet, toute une lettre au maréchal de Belle-Isle, du 24 janvier 1744 [3075, n° 264].

grade de lieutenant général. Quand le maréchal de Belle-Isle fut nommé, au mois de novembre 1746, général en chef de l'armée de Provence, il choisit pour maréchal général des logis le comte de Mortaigne, et, après la guerre, lui fit donner le commandement du pays Messin. Il faisait grand cas de ses talents militaires, et surtout de ses principes sévères sur les qualités morales d'une armée.

Chagrin, irritable, vaniteux, humilié de sa pauvreté, le comte de Mortaigne n'en avait pas moins pour l'argent un mépris sincère ; mais il était insatiable de distinctions et d'honneurs. Au mois de mai 1757, l'Impératrice ayant témoigné le désir d'avoir un officier général français qui pût servir en campagne auprès du prince Charles de Lorraine, le maréchal de Belle-Isle avait aussitôt recommandé le comte de Mortaigne (1). Dès sa première réponse au premier avis du maréchal, Mortaigne réclamait du roi de France le cordon bleu et de l'Impératrice le commandement effectif de l'armée autrichienne (2). Ce fut un autre lieutenant général, le chevalier de Courten, qui fut désigné par le maréchal d'Estrées pour passer en Bohême, et ce choix obtint l'approbation royale. Après le chaleureux appui que le maréchal de Belle-Isle avait donné lui-même à M. de Mortaigne, voici l'aimable remercîment qu'il en reçut : « Monseigneur, ce n'est pas sans une extrême surprise que j'apprends le dénoûment de la proposition que vous m'aviez faite... Il en résulte que les services passés et les talents acquis par les travaux continuels et l'ef-

(1) Belle-Isle à Mortaigne, 31 mai 1757. Papiers de Clermont, campagne des Prussiens, t. I, n° 14.

(2) Mortaigne à Belle-Isle, 3 juin 1757. *Ibid.*, n° 15.

fusion du sang ne sont pas si utiles pour mener aux distinctions que la tranquillité et le séjour de Paris. Il est bien nouveau que M. le maréchal d'Estrées, de son chef, sans la permission du roi, ait pu prendre sur lui un pareil envoi. Quoique je sois accoutumé, depuis votre entrée en Provence, à voir toutes les faveurs pour ceux qui ont le moins servi, il n'est cependant pas possible de n'être pas un moment sensible à tout ce qui se passe chaque jour. J'ai vu le temps qu'on me croyoit bon à bien des choses; ce temps est passé, et aujourd'hui on pense que mon sort est encore trop heureux. Il faut louer la Providence de tout. Je vais donc m'occuper à labourer ma terre, et attendre tranquillement les événements, comme vous me faites l'honneur, monseigneur, de me conseiller (1). »

Non seulement le maréchal laissa passer doucement cette impertinente humeur, mais encore ce fut à M. de Mortaigne qu'il songea, dès qu'il fut ministre de la guerre et lorsqu'il fallut remplacer près du comte de Clermont M. de Crémille. « M. le comte de Clermont, lui écrivit-il le 3 mars 1758, a certainement besoin de quelque officier général de premier ordre qui puisse lui donner des conseils tels que vous êtes en état de les donner par votre expérience et l'élévation de vos sentiments. Nos troupes ont besoin d'être ranimées par de bons propos et de bons exemples; elles vous connoissent, elles vous estiment, et elles marcheront sous vos ordres avec confiance; vous y établirez l'émulation et la discipline, en faisant bien exécuter les ordres de

(1) Du 24 juin 1757, en réponse à une lettre du maréchal, du 20. *Ibid.*, nos 19 et 20.

M. le comte de Clermont qui est parti d'ici avec les intentions les plus respectables. Je dois vous dire que ce prince, que vous ne connoissez peut-être que peu ou point, est un parfaitement honnête homme, ennemi du brigandage et du désordre si malheureusement introduit dans notre état militaire. Il est brave de sa personne et connu pour tel des troupes qui ont servi sous ses ordres ou avec lui en Flandre; il ne lui manque que l'expérience, et c'est précisément à quoi vous lui serez de la plus grande utilité. Je viens de lui écrire fort en détail à votre sujet, et je lui mande en propres termes qu'en proposant au roi de vous envoyer à son armée, j'ai fait pour lui dans cette occasion ce que je ferois pour moi-même. Je lui marque qu'il peut avoir en vous toute la confiance possible; je lui réponds de votre droiture et de votre franchise. J'ai dit les mêmes choses au roi et bien d'autres que je ne vous répète pas à vous-même. S. M. y a applaudi et m'a autorisé à vous mander que son intention est que sans délai vous partiez de Metz pour vous rendre en droiture à l'armée... Je vous confie que, par des arrangements que je ne puis détailler dans cette lettre, je compte que vous serez à l'armée le second lieutenant général. Je crois par ce moyen vous mettre à portée, en rendant de grands services au roi et à M. le comte de Clermont qui est capable de reconnoissance, de regagner, dans le cours de cette guerre qui ne peut être de longue durée, ce qu'on vous a fait perdre dans l'inaction depuis la dernière paix... Pour votre équipage, je vous exhorte à le faire très léger et à vous borner au simple nécessaire. La situation où se trouve notre armée et personnellement M. le comte de Clermont exige même que

vous n'attendiez pas votre équipage ; car votre présence, quinze jours plus tôt, peut être d'une grande utilité. Vous trouverez au quartier général le nécessaire pour monter à cheval ; M. le comte de Clermont vous nourrira ; un lit de camp peut vous suffire pour le moment. Vous saurez mieux qu'un autre vous prêter aux circonstances (1). »

Que va répondre le comte de Mortaigne? « Pour le bien, il faudroit que je fusse premier lieutenant général de l'armée, avec l'expectative de mieux ; que je fusse toujours au quartier général, attaché uniquement au prince ; que le maréchal des logis de l'armée fût obligé de travailler avec moi, sauf quand il y auroit quelque opération considérable à faire, que j'en fusse chargé, et, l'opération faite, rejoindre le prince. A cela joindre une marque des bontés du roi pour mes services passés en m'honorant du cordon bleu ; car, pour la grand'croix de Saint-Louis, il n'est plus temps pour moi, et je vous prie, monseigneur, qu'il n'en soit pas question. Je préfère à cette heure rester avec la croix de Saint-Louis ; je ne dois plus penser qu'au grand ou à rien. Je crois, monseigneur, que vous m'approuverez. Le tout arrangé comme je viens de le dire, je gagnerai de la considération. J'ai l'amitié et l'estime des troupes, et je crois pouvoir assurer que d'ici à deux mois le roi aura une armée qui pourra se montrer (2). »

L'homme à prétentions est ici d'un ridicule achevé ; mais il faut être équitable pour le soldat. Dans un temps où la plus urgente de toutes les nécessités exigeait la

(1) Pap. Clermont, 1758, t. II, n° 17.
(2) 5 mars 1758. *Ibid.*, n° 18.

prompte restauration de l'esprit militaire, le comte de Mortaigne était bien choisi. Sans être un homme de guerre complet, sans avoir même les grandes parties du métier, il avait les plus essentielles à l'heure présente : la fermeté, la probité, l'esprit de règle et de discipline. Au milieu de ses préparatifs et pendant ses journées de voyage, il notait et il envoyait au maréchal de Belle-Isle ses idées de réforme. Organiser l'armée en divisions permanentes, composées d'un certain nombre de brigades, et les brigades d'un certain nombre de bataillons; former ensuite l'ordre de bataille et cantonner les troupes d'après cet ordre une fois réglé; attacher à chaque division un lieutenant général, des maréchaux de camp et des commissaires des guerres, qui s'appliqueront nécessairement à leurs devoirs, parce qu'ils seront responsables, les uns de la bonne ou de la mauvaise conduite du soldat, les autres de son bien-être ou de sa misère. Dès lors les généraux « seront forcés de vivre avec les officiers et militairement, au lieu qu'ils ne vivent qu'entre eux et somptueusement. » Réprimer le luxe : « les gens riches donnent le ton et écrasent les autres. » Réduire les chevaux, les équipages, les repas, selon la rigueur des ordonnances. Plus de vaisselle d'argent, plus de festins : « cela empêchera les officiers particuliers de courir, comme la plupart font, après les bonnes tables; » ils en auront d'ailleurs à portée d'eux, chez les officiers généraux attachés à leurs divisions. Imposer aux brigadiers et aux colonels la règle absolue de camper avec leurs régiments. Chasser les parasites, les cafetiers, les teneurs de tripots, les filles; en un mot, veiller à la santé physique et morale de l'armée. Voici la conclusion de M. de Mortaigne : « Jusqu'à pré-

sent, les attentions pour le militaire n'ont porté que sur le profil; on n'a regardé que la boucle du soulier; il faut remonter plus haut (1). »

Ces idées n'étaient point nouvelles; le maréchal de Belle-Isle les reconnaissait bien, car c'était à son école que M. de Mortaigne les avait acquises, et sous ses ordres qu'il avait appris à les mettre, pour la plupart, en pratique. Elles convenaient également à l'esprit du comte de Clermont; personne plus que lui ne souhaitait des réformes. « Il ne faut point se flatter, madame, écrivait-il à madame de Pompadour, nous n'avons plus de soldats et presque plus de ce qui s'appelle des officiers; faites vos efforts pour qu'on protège et qu'on accueille le petit nombre qui nous reste de bons; c'est le seul moyen de les conserver et de donner envie à d'autres de le devenir. Je sais que l'on dit que je vois noir; mais je vois vrai; ainsi je ne saurois voir blanc. J'ai promis vérité, je la dis; tel est mon caractère (2). » C'est dans le même esprit qu'il écrivait à Pâris de Montmartel : « Je ne vous le dissimulerai pas, tout est perdu, si l'on n'abandonne point toute vue particulière, toute protec-

(1) « Il y a une observation à faire sur le pain. Le capitaine le prend au complet et le vend; cela est très injuste. La compagnie foible travaille plus que la forte, puisqu'elle fournit autant; il seroit donc juste qu'elle eût le pain de ceux qui manquent. Cela soulageroit bien le soldat et diminueroit bien les hôpitaux. Mais en restreignant ainsi le capitaine, il faut songer à son état et le faire vivre. Il faut abolir les volontaires de l'armée; cela occasionne beaucoup de désordre et chagrine les régiments. Les camarades sont obligés de faire le service de ceux qui vont aux volontaires, et les soldats ne demandent à y aller que pour le gaspillage et se soustraire à la discipline. » Mortaigne à Belle-Isle, 5, 12, 16, 18 mars. — Pap. Clermont, 1758, t. II, nos 18, 46, 65, 77.

(2) 20 mars. *Ibid.*, no 85.

tion, toute amitié, toute petite considération, pour y substituer grâces et récompenses bien placées, emplois bien distribués, accueil de la part du maître pour ceux qui font bien, et punition et mécontentement marqué pour ceux qui font mal. Vous pouvez voir combien les beaux seigneurs s'éloignent du service quand ils craignent un général qui les fera servir ; cela les rend une très petite perte pour l'État et nous y gagnerions, si l'on vouloit bien regarder nos vrais militaires, non pas comme aussi gentils dans la société que ces messieurs, mais comme des gens qu'il faut considérer par l'utilité dont ils sont au roi et à l'État (1). » C'était certainement à Chevert qu'il pensait ; malheureusement Chevert, gravement malade, était hors d'état, et pour longtemps peut-être, de rejoindre l'armée.

Quant à ce M. de Mortaigne qu'on lui envoyait, voici ce que le prince avait commencé par écrire à son sujet au maréchal de Belle-Isle : « Il y a longtemps que j'entends dire qu'il est avantageux et despotique ; si cela est, il aura de la peine à réussir auprès de moi, car je n'aime point ces sortes de gens-là. Malgré ce que je vous en mande, ne croyez pas que je le prenne en grippe d'avance ; je ne juge les hommes que sur ce que je vois et non sur les ouï-dire, et je leur accorde mon amitié et ma confiance selon qu'ils les recherchent. Ainsi croyez plutôt que je suis bien porté pour M. de Mortaigne sur tout ce que vous m'en dites, parce que j'ai en vous la plus grande confiance. Vous voyez que je vous parle comme à mon ami et avec franchise..... Jamais, non seulement moi, mais tel général que ce

(1) 11 mars. Pap. Clermont, 1758, t. II, n° 60.

soit, ne pourra faire le bien quand il aura près de lui plusieurs personnes à prétentions. C'est à lui, pour que la besogne aille bien, à disposer de sa confiance et non à ceux de son armée à la prétendre..... Vous savez que je suis parti avec la promesse que je ne serois gêné sur rien ; c'est cela qui m'a déterminé à me charger d'une aussi détestable besogne que celle-ci. » M. de Contades, plus ancien lieutenant général que M. de Mortaigne, passait également dans l'esprit du comte de Clermont pour un homme avantageux. C'était leur jalousie que redoutait surtout le prince, et il lui déplaisait que sa confiance pût être l'enjeu de leurs prétentions rivales. Mais il était bon, il craignit de faire de la peine au maréchal de Belle-Isle, et il supprima de sa dépêche tout ce qui était relatif à M. de Mortaigne(1). Quand enfin celui-ci fut arrivé au quartier général, le prince lui fit bon accueil. Il écrivit d'abord au maréchal quelques mots de satisfaction, puis à Crémille plus explicitement : « Je n'ai point trouvé dans M. de Mortaigne tous les défauts dont il est accusé. Il me semble au contraire qu'il s'emploie de très bonne grâce aux choses que je souhaite de lui, et la confiance que je lui marque ne l'engage point à faire le petit général, et il fait bien, car vous savez que je n'aime pas cela ; mais toutes les choses que je vois en lui me font penser que c'est un très bon militaire, et il a cette activité et cette ressource dans l'esprit que j'aime. S'il continue, nous serons contents l'un de l'autre, et s'il s'attache à moi,

(1) 9 mars. Pap. Clermont, 1758, t. II, nº 42. La copie de la minute contient le passage supprimé, mais en indiquant qu'il a été biffé sur l'original.

je puis dire qu'il ne s'en trouvera pas mal. Vous savez que je suis ami sincère et chaud (1). »

## XLV

C'était à Lippstadt qu'avait eu lieu, le 23 mars, la première entrevue du comte de Clermont et de M. de Mortaigne. Pressée, harcelée par un ennemi actif et vigilant, l'armée française avait en vain cherché de l'Aller au Weser ce lieu d'asile où il lui serait enfin permis de réparer ses forces. Elle avait espéré le trouver au moins derrière la Lippe. Deux ou trois mois de repos physique et moral, la Westphalie protégée, la Hesse gardée, tels étaient les moindres avantages que s'imaginaient avoir acquis, par le sacrifice du Hanovre, le comte de Clermont et le gouvernement de Louis XV. Une ligne de quartiers appuyée à Wesel d'une part, à Lippstadt de l'autre, et, par Paderborn, se reliant aux cantonnements de la Hesse, devait leur assurer ces avantages ; mais le gage essentiel, capital, de leur sécurité, c'était la possession de Minden. Sans Minden le Weser perdait pour l'ennemi les trois quarts de son importance, puisqu'il ne pouvait plus lui servir de ligne de défense, les Français restant toujours maîtres de rentrer par Minden au cœur du Hanovre.

La place, régulièrement fortifiée, passait pour meilleure qu'elle n'était ; la garnison, accrue des troupes qui venaient d'évacuer Nienburg, passait pour suffi-

(1) Clermont à Belle-Isle, 24 mars ; à Crémille, 31 mars. Pap. Clermont, 1758, t. II, nos 113-118.

sante. On y comptait sept bataillons d'infanterie, un détachement des volontaires de Hainaut, un autre des gardes-lorraines, quatre escadrons de cavalerie, treize compagnies de dragons et quelques hussards ; on estimait le tout à 5000 hommes qui se réduisaient en fait à 3560. Le gouverneur, M. de Morangiès, était un lieutenant général estimé, mais surtout comme officier de cavalerie. Le 5 mars, le prince Ferdinand investit Minden ; la tranchée fut ouverte dans la nuit du 6 au 7 ; le 12, cinq batteries de canon et une batterie de mortiers ouvrirent le feu contre la place ; le 13 au soir, les principaux officiers s'assemblèrent chez le gouverneur et déclarèrent, moins deux ou trois, la défense impossible. Le gouverneur était un brave homme, mais tout à fait ignorant dans l'art de soutenir un siège ; l'opinion des officiers d'infanterie lui en imposa. Le cœur navré, il céda malheureusement à leurs obsessions ; le lendemain Minden était rendu, la garnison prisonnière de guerre ; mais les bagages étaient saufs, et les officiers, sur leur parole, pouvaient retourner en France. Ainsi abandonnés et sacrifiés par la mollesse de leurs chefs, les soldats s'indignèrent ; un grand nombre, quinze cents hommes, presque la moitié de la garnison, se promirent de n'être ni les complices ni les victimes d'une lâcheté. Un caporal des grenadiers de Lyonnais, qui s'appelait Lajeunesse de son nom de guerre, se fit leur général. Tandis que s'achevaient, chez le prince Ferdinand, les dernières formalités de la capitulation, Lajeunesse et ses quinze cents hommes sortirent tout d'un coup de la place, rencontrèrent deux postes ennemis, les détruisirent, et gagnèrent la campagne. Mais réunis pour le combat seulement, sans

organisation, sans ressources, ils furent bientôt obligés de se disperser pour vivre, et l'héroïque épisode finit par la maraude.

Ces détails ne furent connus qu'au bout de quelques jours ; toutefois, dès le 15, on savait la catastrophe de Minden au quartier général. Non seulement il n'était plus possible de séjourner davantage à Hamelen, mais tout espoir de s'arrêter en Westphalie, de couvrir les alliés du roi et de garder la Hesse, disparut en même temps. Ni l'Ems ni la Lippe n'étaient plus des obstacles capables d'arrêter l'ennemi ; le Rhin seul y pouvait désormais suffire. Le 16, l'armée reprit son mouvement de retraite ; Wesel était le but assigné aux diverses colonnes que la pénurie des fourrages et des vivres forçait de marcher à distance les unes des autres ; enfin, le duc de Broglie, qui occupait la Hesse, recevait l'ordre de se retirer sur Hanau, et les garnisons de l'Ost-Frise étaient rappelées en même temps. Le 20 mars, de Paderborn, le comte de Clermont adressait au maréchal de Belle-Isle une douloureuse et accablante dépêche : « J'ai, je vous assure, lui disait-il, bien de l'impatience d'être de l'autre côté du Rhin. Tout ce pays-ci est infecté de soldats qui ont pris les devants, de convalescents, de gens d'équipage, de commis de toute espèce qui commettent des crimes épouvantables. Pas un officier ne fait son devoir ; ils sont les premiers à piller. Il faudroit mettre toute l'armée en escortes et en détachements, et il faudroit encore des escortes pour ces escortes-là. On n'arrêteroit pas même par ce moyen le quart de tout ce qui se commet, et l'on abîmeroit entièrement l'armée sans mettre ordre à rien. Je fais pendre, je fais mettre en prison ; mais, comme nous

marchons par cantonnements et que les officiers particuliers sont les premiers à donner le mauvais exemple, les punitions ne sont ni assez connues ni assez vues. Ce ne sera donc que quand je pourrai tenir l'armée rassemblée, et rassemblée longtemps, qu'il me sera permis de rétablir l'ordre, la discipline, la probité et l'honneur; et je vois avec douleur qu'il sera indispensable de mettre en usage les partis les plus violents et les plus durs (1). »

Quatre jours après, de Lippstadt, il envoyait au maréchal la capitulation de Minden et les détails de ce singulier siège. « Je crois, disait le prince, que vous n'aurez jamais vu de capitulation construite comme celle-ci. Il semble que ce soient les assiégés qui demandent d'être prisonniers de guerre. Mais, en récompense, vous y trouverez beaucoup d'articles pour l'avantage personnel des officiers et autres qui composoient la garnison, beaucoup d'attention pour les équipages et beaucoup de négligence pour ce qui étoit honorable aux troupes du roi. Ce que je désapprouve on ne sauroit davantage, c'est que les officiers aient souhaité de revenir en France; ils doivent suivre le sort de leurs corps. Mais tout se sent de l'indiscipline, du dégoût pour le service du roi et de l'âpreté pour soi. Vous verrez aussi combien la place a été attaquée mollement et comment elle s'est défendue encore plus mollement. Il est vrai que le poste ne valoit rien ; mais au moins donne-t-on quelques marques de vigueur, et je n'en vois point... » Cependant il citait avec admiration l'action de Lajeunesse. « J'ai écrit, ajoutait-il, à

(1) Pap. Clermont, 1758, t. II, n° 87.

Wesel, pour avoir ce caporal et savoir de lui son histoire. Cet homme méritera d'être fait officier et d'avoir quelques petites grâces qui le fassent subsister honnêtement. Vous ne sauriez croire, monsieur le maréchal, quel plaisir me fera cet événement, s'il est précisément comme on me l'a dit. Cela marque que nous avons encore du nerf et qu'il ne s'agira plus que de le rappeler (1). » — « L'action du caporal des grenadiers de Lyonnois, répondit le maréchal de Belle-Isle, a fait un véritable plaisir au roi qui a lu lui-même le détail que Votre Altesse Sérénissime m'en fait dans sa lettre. Il est fâcheux que ce soit un simple caporal qui donne ce bon exemple au grand nombre d'officiers qui étoient dans le même lieu (2). » Madame de Pompadour s'y intéressait plus vivement encore : « Si votre avis, écrivait-elle au prince, ne m'autorisoit pas, monseigneur, à trouver la capitulation ridicule, j'aurois cru me tromper en la jugeant telle. Elle ne me paroît faite que pour sauver les équipages et donner la liberté aux officiers. J'espère que vous les avez renvoyés à leurs troupes. Je me suis écriée qu'il falloit faire officier mons de Lajeunesse, et j'ai été bien glorieuse d'avoir pensé comme vous (3). » Mons de Lajeunesse ne fut point retrouvé par malheur ; son corps gisait peut-être dans quelque fossé de la Westphalie.

Le 20 mars, le comte de Clermont avait mandé de Paderborn au maréchal de Belle-Isle : « Monsieur votre fils est arrivé, le 17, à Bielefeld où est son régiment. C'est un de nos bons, et ce n'est pas pour vous gratter

(1) 24 mars. Pap. Clermont, 1758, t. II, nº 118.
(2) 29 mars. *Ibid.*, nº 121.
(3) Cette lettre n'est point datée, elle doit être du 29 mars. *Ib.*, nº 117,

la patte que je dis cela ; car ce n'est pas ma coutume. » Tandis que le maréchal, encore privé de Crémille, avait le plus besoin d'assistance, le comte de Clermont avait autorisé M. de Gisors à prolonger auprès de lui son séjour ; et en effet M. de Gisors avait rempli auprès de son père, devenu ministre, les fonctions de secrétaire (1) ; mais il avait hâte de retourner au milieu de ses soldats. Pour lui, comme pour eux, il était bon qu'au moment où tant de chefs perdaient leurs troupes par de déplorables exemples, le colonel, les officiers et les soldats de Champagne gagnassent l'honneur de donner le ton et de servir de modèles à l'infanterie française. Il eut la joie de retrouver leurs sentiments à la hauteur des siens, surtout contre « l'infamie » de la capitulation de Minden. « La condition que les officiers ont obtenue de retourner sur leur parole en France révolte tout le monde, écrivait-il à son père, parce qu'il paroît indigne d'abandonner les malheureux soldats prisonniers. On s'attend que vous les renverrez à leur arrivée et qu'il y aura des punitions contre ceux qui ont pu conseiller à leur général un parti de foiblesse aussi déshonorant. M. de Morangiès est personnellement un galant homme que nous chérissons et que nous respectons tous, mais je manquerois à ce que je vous dois si je ne vous représentois la nécessité de punir les actions lâches dans un temps où il y a si peu de nerf parmi nous, et où il s'est tenu des propos de mollesse que je n'oserois vous répéter (2). »

(1) La lettre par laquelle le maréchal annonçait au prince le rappel de Crémille et le prochain départ de Mortaigne, avait été notamment écrite par le comte de Gisors.

(2) 21 mars [3473, n° 149].

Les misères morales et les misères physiques s'engendraient mutuellement. Lorsque le régiment de Champagne avait quitté Osnabruck, le commissaire des guerres chargé de l'administration s'était enfui dès la veille, abandonnant l'hôpital à la merci des habitants, de sorte que des gens sans cœur étaient venus voler les couvertures sur le lit même des pauvres malades. « On ne peut pas servir en général avec plus de négligence que le font la plupart de messieurs les commissaires des guerres, » écrivait M. de Gisors ; et de même le comte de Clermont avec sa verve originale : « Les commissaires des guerres font très mal leur devoir à l'égard des hôpitaux ; il est vrai qu'ils ne font guère mieux dans les autres parties. Le nombre des bons est très médiocre ; le nombre des mauvais est immense, parce qu'ils sont mauvais, car en totalité, nous n'en avons peut-être pas assez (1). »

Le régiment de Champagne avait rejoint à Bielefeld une division qui venait de Brunswick sous le commandement de M. de Villemeur. A sa gauche marchait une autre colonne aux ordres du marquis de Voyer, à sa droite, une troisième aux ordres de M. d'Armentières. Le gros des troupes, ce qu'on appelait la grande armée, suivait de son côté la rive gauche de la Lippe. La division de M. de Villemeur était arrivée le 24 mars aux environs de Munster, à Wolbeck ; elle y demeura quatre jours en alerte, à cause des hussards ennemis qui ne cessaient de rôder autour d'elle. Le 27, elle était cantonnée sur la rive droite de la Lippe à Werne, à deux

(1) Clermont à Belle-Isle, 31 mars. Pap. Clermont, 1758, t. II, n° 92.

lieues de Lünen. Le comte de Gisors venait de recevoir une lettre intéressante de son père. Si grande que fût l'insolence du maréchal de Richelieu, l'opinion publique s'était tellement prononcée contre lui que son orgueil avait fini par fléchir. Après avoir affiché contre le maréchal de Belle-Isle l'hostilité la plus ouverte, il était venu, accompagné du duc d'Aiguillon, lui faire une première visite qu'il avait renouvelée seul, quelques jours après. La conduite du maréchal de Belle-Isle était tracée d'avance ; quatre mois auparavant, alors que le comte de Gisors, dans un intérêt patriotique, le pressait de se réconcilier avec M. de Richelieu qui était encore général en chef, il avait écrit à son fils : « Je suis intimement convaincu du mal qui résulte de cette division, et je veux tellement le bien que, malgré tous mes griefs, je suis encore tout prêt à oublier de très bonne foi le passé et à agir de tout mon cœur de concert avec lui, si de son côté l'on peut se flatter qu'il veuille penser et en user de même et qu'il fasse à cet effet ce qu'il doit. L'on ne sait que trop que je n'ai jamais eu de rancune, mes parents et mes amis me l'ont souvent reproché, et je veux bien encore en être la dupe (1). »

La réconciliation fut donc ce qu'elle devait être, et la politesse la plus exquise y fut observée des deux parts. « J'ai vu avec plaisir, écrivait M. de Gisors à son père, les détails que je prenois la liberté de vous demander sur le retour de M. le maréchal de Richelieu à vous, et suis dans l'enchantement de votre conduite noble vis-à-vis de lui. C'est un fort bon conseil que vous lui avez donné de ne point parler ; les faits parlent trop contre lui, et

(1) 6 décembre 1757 [3145, n° 81].

nous ne sommes pas encore à la fin des misères dont ses mauvaises dispositions ont été la source. Je ne veux pas être votre espion sur les faits particuliers, mais seulement vous faire connoître le désordre général. Dans tous les villages où nous avons passé, nous avons trouvé les subsistances gaspillées et enlevées par les régiments qui nous ont précédés, tous les chevaux pris sans ordre... Il se passe encore des excès plus affreux... M. de Villemeur vouloit que je logeasse avec lui à l'abbaye de Cappenberg ; je n'ai pas accepté sa proposition, parce que je crois que le fils du ministre de la guerre doit redoubler d'exactitude et éviter qu'on l'accuse de se donner des airs. Il n'y a pas assurément de lieutenant d'infanterie actuellement plus mal que moi ; je n'ai qu'un habit, quatre chemises, et point de lit, pas un cheval et mon seul valet de chambre. Un petit détachement de mon équipage que j'avois fait revenir de Wesel à Lünen pour m'y attendre, a été chassé par le reflux de l'armée ; et en effet, si j'avois des chevaux, je ne saurois comment les nourrir. Jusqu'ici j'ai vécu tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre ; demain j'aurai un soldat cuisinier qui me fera à manger avec la marmite du patron (1). »

Deux jours après, le 29 mars, il écrivait de Schermbeck au maréchal de Belle-Isle : « Nous voici cantonnés dans le village auprès duquel nous avons campé en partant de Wesel. Au bout d'un an de fatigues excessives de la part des particuliers, de dépenses énormes de la part du roi, et après autant de succès, se retrouver au point duquel on étoit parti est quelque chose de

(1) 27 mars 1758 [3473, n° 207].

bien amer. Encore sommes-nous les braves de l'armée ; on a regardé comme audacieuse la proposition que M. de Villemeur a faite de marcher sur Wesel par la rive droite de la Lippe; tout le reste de l'armée se tient à la gauche. D'après tout ce qu'on m'a dit de l'état de plusieurs régiments de la grande armée, je crois que le spectacle de ceux du corps de M. de Villemeur étonnera. Je me suis concerté avec les chefs des autres régiments pour que nous arrivions à Wesel, tenus, ajustés, et en ordre comme au milieu de la paix... Le ton de notre corps est de ne pas concevoir pourquoi on se retire (1)... » Enfin, le 1er avril, du camp de Wesel : « La division de M. de Villemeur est arrivée hier ici où elle a été fondue dans le reste de l'armée qui y campe, afin de donner le temps au maréchal général des logis de faire la disposition des cantonnements. Le régiment n'ayant point de tentes a passé la nuit au bivouac, ainsi que plusieurs autres. Aujourd'hui on nous en a donné. Heureusement qu'il fait beau ; sans cela de camper au bout d'une retraite de soixante lieues eût achevé de détruire l'armée dont le harassement est inexprimable ; les visages de la grande armée font peur (2). »

## XLVI

Le 23 mars, madame de Pompadour avait écrit au comte de Clermont : « Vous pouvez juger de mon déses-

(1) 29 mars [3473, n° 219].
(2) Gisors à Belle-Isle, 1er avril 1758 [3474, n° 10].

poir, monseigneur, par l'attachement que vous me connoissez pour le roi et pour le bien de ses affaires. Vous entrez aussi pour beaucoup dans mes peines; il est affreux d'arriver au moment de la destruction de l'armée sans pouvoir y apporter de remède. J'espère que votre position sur le Rhin sera assez stable pour donner le temps aux réparations absolument indispensables, et sans lesquelles il ne resteroit plus de troupes au roi. L'ordre que vous établissez contre les fripons a bien réussi dans votre armée; continuez, monseigneur, ne vous découragez pas par les traverses de tout genre que vous éprouvez. Vous serez le restaurateur du militaire avec lequel vous ferez des actions dignes de l'élévation de votre âme et qui vous dédommageront des peines auxquelles vous vous êtes livré. C'est l'objet de mes vœux les plus ardents (1). » Irrité de certains ordres que le maréchal de Belle-Isle avait cru devoir envoyer directement et d'urgence au comte de Lorge qui commandait à Hanau, le prince avait répondu d'abord aux exhortations de la marquise : « Il faut me laisser faire, madame, et ne me pas prévenir par des idées de trop loin, ou du moins me les communiquer avant que de donner des ordres; sans cela la besogne ira mal. La façon de la cour de diriger les mouvements militaires est ancienne et bien mauvaise. Cela gêne un général qui est sur le lieu, qui sait son métier et qui est instruit des vues politiques... Personne ne connoît mieux que vous, madame, le genre de la besogne dont je suis chargé; plus elle est désagréable, plus elle est difficile, et plus il faut donner de satisfaction à celui que l'on en charge.

(1) Pap. Clermont, 1758, t. II, nº 114.

Le zèle émane du cœur, et je réponds du mien ; mais le contentement ou le mécontentement a un grand empire sur l'humanité, et je suis homme (1). »

Quelques jours après, le 31 mars, il écrivait à M. de Crémille : « Me voici à Wesel dans le chaos du débrouillement de nos cantonnements. Une grande partie des propositions que me fait M. le maréchal de Belle-Isle à cet égard est très bien ; j'avois les mêmes vues et j'exécuterai tout ce qui en sera possible. J'aime les avis, les conseils, il n'y a que les ordres qui me répugnent, parce qu'il est constant qu'on ne sauroit de la cour commander une armée à cent lieues. J'entrerois dans un plus long détail avec vous, si je n'étois écrasé de travail et des maudits courriers de la cour, damnation d'un général, surtout lorsqu'il n'a rien à mander et qu'il faut, malgré cela, qu'il fasse beaucoup de détails (2). Je voudrois que l'on se déshabituât de l'inquiétude et de la confiance aux gazettes sur les mouvements et la situation d'une armée. Les seules véritables nouvelles sont celles qu'un général mande, et surtout celles d'un général tel que moi qui ne déguise rien de la vérité et qui ne ralentis ni ne farde le compte des bonnes comme des mauvaises choses. Ainsi l'on doit juger que, quand je ne mande rien, il ne se passe que des événements ordinaires, telle chose que disent les gazettes, les espions, les atrabilaires, les ambitieux, et cette race maudite d'é-

(1) 27 mars. Pap. Clermont, 1758, t. II, n° 115.

(2) Dans la *Vie du comte de Saint-Germain,* placée en tête de sa correspondance avec Pâris-Duverney, on attribue à ce général une plaisante épigramme sur la correspondance continuelle du comte de Clermont avec la cour. On voit qu'au moins pour le fond, le comte de Clermont était du même avis que son caustique lieutenant.

pilogueurs ignorants qui ne trouvent ordinairement que trop de confiance et de crédit (1). »

Le prince était mécontent ; sa mauvaise humeur durait plus longtemps que d'habitude; c'est qu'ayant à dresser le bilan de la dernière campagne, les faits attristants se représentaient en foule sous ses yeux. Le maréchal de Belle-Isle lui avait recommandé de faire une enquête sévère sur la capitulation de Minden. « Tout le monde, écrivait M. de Gisors à son père, a ici les yeux ouverts sur la conduite que vous tiendrez à ce sujet. » Il avait été constaté, entre autres choses, que, si quelques-uns des officiers étaient restés avec les soldats prisonniers de guerre, ils n'en méritaient pas plus d'estime, car suivant une convention acceptée d'un commun accord, c'était par un tirage au sort que « la corvée » leur était échue. « Je ne saurois vous dire, écrivait le prince, combien de pareils sentiments m'outrent et m'humilient. Je vous avoue, monsieur le maréchal, qu'attaché au roi, à ma nation et à leur gloire, comme je le suis, j'ai des moments bien cruels à supporter. » Sur M. de Morangiès, voici quelle était sa conclusion : « Il résulte de tout ceci que ce n'est point sa faute, s'il a mal défendu Minden, parce qu'il n'en savoit pas davantage, mais que c'est la faute des généraux (2) quand ils mettent dans des postes des gens incapables, à moins qu'ils n'aient précisément que ceux-là; et en tout, un des grands talents du général c'est d'employer un chacun à ce à quoi il est propre, car si l'on avoit mit M. de Morangiès à la tête d'une troupe pour

(1) Pap. Clermont, 1758, t. II, nº 113.

(2) C'est-à-dire du maréchal de Richelieu qui avait placé M. de Morangiès à Minden.

charger l'ennemi, il y auroit fait à merveille, d'autant que c'est un homme très brave. Ainsi chaque esprit, chaque talent trouve sa place dans notre métier ; il n'y a que les bêtes, les méchants et les épilogueurs qui soient nuisibles à tout et propres à rien (1). » Ceux des officiers de Minden qui avaient osé reparaître en France furent renvoyés avec honte à leurs troupes ; les plus compromis furent cassés et mis en prison ; M. de Morangiès cessa de servir.

Parmi tant d'actes regrettables, l'attention du maréchal avait été spécialement attiré sur certains faits relatifs à l'artillerie. A Hamelen, on avait abandonné les pontons de l'armée pour emmener les équipages des officiers et l'on y avait employé quatre cents chevaux (2); à Lippstadt on avait abandonné le principal trophée de la bataille de Hastenbeck, les dix pièces qui armaient la grande redoute enlevée par le régiment de Champagne; M. de Gisors ne pouvait s'en consoler : « Tout le monde, disait-il, ne devroit-il pas offrir ses chevaux en pareil cas? Si j'avois été à la tête d'un régiment de cavalerie, j'aurois offert mes chevaux pour les tirer, mes cavaliers pour les escorter (3). » Malheureusement sa colonne n'était point passée par Lippstadt. Les faits signalés par le ministre se trouvèrent encore aggravés par les rapports du prince. Il était urgent de pourvoir au désordre qui menaçait de ruiner les armes spéciales réunies ou plutôt confondues. « Le hochepot que l'on a fait du corps de l'artillerie avec celui du génie a tout gâté, disait le

(1) Au maréchal de Belle-Isle, 9 avril. Pap. Clermont, 1758, t. III, nº 8.

(2) Belle-Isle à Clermont, 6 avril. Pap. Clermont, 1758, t. II, nº 152

(3) Gisors à Belle-Isle, 29 mars [3473, nº 219].

27

maréchal de Belle-Isle, et si ce mélange, tel qu'il est, subsistoit encore longtemps, le roi n'auroit bientôt plus d'ingénieurs, et notre artillerie, si distinguée dans les dernières guerres, s'affoibliroit aussi considérablement (1). » Trois semaines plus tard, une ordonnance, datée du 5 mai, restituait à chacun des deux corps son indépendance (2).

D'autres projets de réforme occupaient en même temps la pensée du maréchal de Belle-Isle ; justement frappé de la sagesse et du bon esprit de son fils, il avait besoin de les discuter avec lui. La santé du comte de Gisors exigeait d'ailleurs des soins entendus. Après dix mois de fatigues incessantes et merveilleusement soutenues, cette dernière reprise de campagne avait triomphé de son énergie. Le fils de la maréchale de Belle-Isle, morte poitrinaire, souffrait de la poitrine. « Je me suis tenu aujourd'hui toute la journée, écrivait-il à son père, le 2 avril, dans ma maison de campagne qui est la plus jolie du monde, afin d'achever de guérir mon rhume en buvant beaucoup..... » Il écrivait ainsi des environs de Wesel, mais le régiment devait partir le lendemain pour Crefeld où étaient les cantonnements

(1) Belle-Isle à Clermont, 17 avril [3474 nº 138].

(2) Le *hochepot* dont se plaignait le maréchal de Belle-Isle était l'œuvre du comte d'Argenson. — Sur ce sujet, le maréchal écrivait aussi à Duverney, le 3 juin : « Ce mélange monstrueux eût, s'il eût duré, anéanti les ingénieurs en France dans peu d'années ; c'est ce qui fait que je n'ai pas perdu un moment à faire cesser ce mal. Il y aura encore bien à faire pour mettre en règle le corps d'artillerie, les bataillons d'artillerie, les écoles et nos manufactures. Vous savez par vous-même dans quel désordre affreux est cette dernière partie. »

que lui avait assignés le général en chef. En effet, le 4, M. de Gisors datait de ce lieu les nouvelles qu'il mandait à son père : « Nous sommes arrivés à midi dans Crefeld qui est la ville la plus délicieusement bâtie que j'aie encore vue, remplie d'habitants honnêtes, d'ouvriers de toute espèce, et où les vivres en général ne seront pas chers. La maison que j'occupe, bâtie par le plus riche négociant du pays, est un palais enchanté dont les tableaux, les marbres et les meubles surprennent fort mes yeux accoutumés depuis trois semaines aux infâmes chaumières de Westphalie. Je suis logé aussi bien qu'à Paris, mais comme ce que je chéris à Paris n'est pas dans Crefeld, quatre heures après mon arrivée, j'ai éprouvé une joie bien vive en recevant un passe-port accompagné d'une lettre du secrétaire de M. le comte de Clermont. Il faut toute ma raison pour m'empêcher d'en profiter sur l'heure, tant je suis impatient de vous rejoindre ; mais peut-être m'auriez-vous blâmé de revenir si vite, actuellement que vous êtes ministre de la guerre (1). » Le maréchal de Belle-Isle approuva l'hésitation du comte de Gisors. « Le fils du ministre de la guerre doit donner l'exemple aux autres, » disait-il et il pria le comte de Clermont d'autoriser de nouveau et de justifier exceptionnellement son départ aux yeux du public en le chargeant d'une mission particulière, « au moyen de quoi, ajoutait le maréchal, sa venue ici ne fera planche pour personne (2). »

(1) [3501, n° 179.]

(2) Belle-Isle à Clermont, 6 avril. Pap. Clermont, 1758, t. II, n° 151.

## XLVII

Au moment où le comte de Gisors rejoignait son père, une nouvelle difficulté venait de surgir entre le gouvernement et le comte de Clermont. Madame de Pompadour n'avait rien exagéré de l'émotion soulevée dans la cour impériale par la retraite de l'armée française. Chaque étape en arrière valait un assaut de reproches à l'ambassadeur de France à Vienne et au ministre des affaires étrangères à Versailles. L'alliance ébranlée chancelait ; la politique française menacée d'isolement réclamait de la guerre les derniers sacrifices ; elle s'était engagée à porter de 24,000 hommes à 30,000 l'effectif du corps auxiliaire promis à l'impératrice par le traité de Versailles. C'était le comte de Clermont qui devait payer les frais de la réconciliation ; on lui retirait la brigade autrichienne et trois régiments suisses ; on lui retirait aussi, mais pour les garder provisoirement dans l'intérieur du royaume, quinze bataillons français des plus épuisés par la dernière campagne ; en revanche on lui destinait 13,000 hommes de milice, soit pour servir au recrutement de l'infanterie régulière, soit pour être affectés à la garde des communications de l'armée. Cet échange fait, on lui garantissait un effectif combattant de 60,000 hommes de pied de 20,000 chevaux, auxquels il serait libre d'ajouter, quand et comme il lui plairait, 6,000 Palatins, 6,000 Wurtembergeois et 10,000 Saxons (1). Le prince bondit de colère : « Je

(1) Crémille à Clermont, 3 avril, — Belle-Isle à Clermont, 5 avril. Pap. Clermont, 1758, t. II, nos 142-150.

sais ce que c'est que des armées ainsi combinées, s'écria-t-il, je ne veux pas faire le second tome de M. de Soubise. Le roi m'a mis à la tête d'une armée françoise ; j'aime mieux les bataillons françois à trois cents hommes que ceux qu'on veut me proposer à mille (1). » On l'affaiblissait, on le sacrifiait ; comment voulait-on qu'il pût défendre le Rhin ? Wesel ne pouvait pas tenir six jours ; Dusseldorf valait moins encore ; autant se décider tout de suite à reculer derrière la Moselle et la Meuse, et il s'y préparait (2).

La foudre éclatant en plein Conseil n'y eût pas jeté plus d'effroi ; on crut tout perdu. Madame de Pompadour se récria la première : « Vous êtes persuadé, monseigneur, du violent chagrin que les événements malheureux m'ont causé ; celui que j'éprouve aujourd'hui par votre dépêche et la lettre dont vous m'honorez l'est encore plus, s'il est possible. Je vois que les troupes qui vous ont été demandées pour l'impératrice vous déterminent à une seconde retraite mille fois plus humiliante et plus dangereuse à tous égards que celle que vous venez de faire. Nos alliés accablés et la Hollande maîtresse de se déclarer sans courir de risque sont les moindres inconvénients qui en doivent résulter. D'un autre côté, si nous n'envoyons pas à l'impératrice les secours promis, elle est en très grand danger d'être détrônée. Nous resterons donc seuls, ayant abandonné et laissé périr nos amis (et où trouverons-nous jamais

(1) Clermont à Crémille, 7 avril. — *Ibid.*, n° 143.

(2) Clermont à Belle-Isle, 11, 12 et 13 avril [3474, n°s 92, 101, 114]. — A M^me de Pompadour, 12 avril. Pap. Clermont, 1758, t. III, n° 20. — Note sur la composition de l'armée. Pap. Clermont, 1758, t. II, n° 154.

des puissances assez dupes pour vouloir en être ?), déshonorés, perdus dans l'Europe entière, avec le roi de Prusse, l'Angleterre et peut-être bien d'autres acharnés à notre destruction. Voilà, monseigneur, le tableau très exact de notre situation... Au reste, si vous ne croyez pas votre armée assez forte, il sera facile de vous faire passer des troupes de Flandre ou des autres provinces... L'état violent de l'impératrice et la méfiance que notre retraite lui a inspirée, monseigneur, ont déterminé le roi à envoyer Montazet (1) à votre armée pour être en état de tranquilliser Sa Majesté Impériale, tant sur l'état des troupes que sur le temps où elles pourront agir, et sur votre façon de penser personnelle (2)... »

Après madame de Pompadour, le roi : « Mon cousin, en mettant sous vos ordres toutes les forces de mon royaume, je vous ai bien prouvé le cas que je faisois de votre capacité et de vos talents militaires. Je vous ai su gré d'avoir préféré la conservation de nos troupes à la gloire que vous auriez pu acquérir en les exposant. Les malheurs qui ont accompagné votre retraite forcée m'ont affligé et ne m'ont pas surpris ; je m'y attendois, et je savois bien que je ne devois pas vous les reprocher. J'ai été fort sensible à toutes les peines d'esprit et de corps que vous avez essuyées, et je n'oublierai jamais les marques d'attachement et de bonne volonté que vous

(1) Le comte de Montazet, maréchal de camp, avait été envoyé avec une mission militaire à Vienne et s'était fait distinguer de l'impératrice par les services qu'il avait rendus en plusieurs circonstances à l'armée impériale.

(2) 15 avril au matin. — 15 avril au soir. Pap. Clermont, 1785, t. II, nº 165 ; t. III, nº 21.

m'avez données dans cette circonstance. Mon armée s'est retirée aussi loin qu'il le falloit pour sa sûreté ; elle couvre aujourd'hui par sa position une partie des États de mes alliés, mais je ne consentirois pas qu'elle abandonnât la défense du Rhin sans y être absolument forcée. Il seroit trop honteux d'abandonner Dusseldorf et Wesel, et je veux que vous les défendiez. L'honneur est préférable à tout, et je ne sépare pas le vôtre du mien ni de celui de toute la nation. Je connois votre cœur ; dès que vous saurez ma volonté, vous vous y conformerez et vous trouverez bien des ressources pour son exécution. Je ne serai point en peine de vos dispositions ni de votre fermeté, dès que vous aurez pris le parti de défendre le Rhin, et vous prendrez sûrement ce parti, dès que vous serez bien certain que je le désire. Je vous envoie Montazet pour m'informer de tout ce qui est nécessaire à votre armée ; je donnerai en conséquence mes ordres pour que rien ne vous manque. J'ai promis 24,000 hommes à l'impératrice ; elle en demande 30,000 pour être plus assurée que les 24,000 seront complets. Je dois et je veux lui tenir parole ; mais vous ne manquerez pas de troupes, et l'on vous en enverra au besoin de celles qui sont en Flandre. Faites connoître mes intentions à mon armée, et que je ne veux pas déshonorer mon règne en abandonnant mes alliés. Je connois assez votre façon de penser pour être sûr que la mienne sera de votre goût. Vous savez que je vous aime et que je vous estime ; je ne doute pas que vous ne remplissiez supérieurement ce que j'attends de vous dans un moment si intéressant (1). » Cette lettre,

(1) A Versailles, 16 avril. Pap. Clermont, 1758, t. III, n° 36.

dont l'original est tout entier de la main du roi, n'était cependant qu'une copie ; l'abbé de Bernis en avait rédigé la minute (1).

Le choc avait été rude ; le comte de Clermont fut lui-même tout étourdi du contre-coup ; il n'avait pas attendu un si violent effet de sa boutade. Aussi s'empressa-t-il de faire partir, le 18 avril, un courrier, afin de calmer les impressions qu'avait faites sa dépêche du 12. « Mon projet, disait-il, n'a point été d'alarmer ni de faire voir de fâcheux événements prochains, mais de mettre simplement sous les yeux ce qui pouvoit arriver, afin qu'on pût penser sérieusement à y apporter remède... Je connois la barrière que j'ai devant moi, je connois les troupes auxquelles j'ai affaire, je connois aussi celles que je commande, et je sais que des François bien disciplinés et bien commandés doivent être presque toujours victorieux (2). » Et dans sa réponse au roi il ajoutait : « J'espère vous rendre une armée digne de vous servir. Je commence à m'apercevoir que l'honneur et la discipline se rétablissent, et que je pourrai compter sur la solidité et la valeur de vos troupes quand je les mènerai contre vos ennemis (3). » Le prince faisait donc amende honorable ; il était bon d'en prendre acte ; ce fut encore madame de Pompa-

(1) « J'ai fait la lettre que le roi a écrite au comte de Clermont pour l'empêcher de quitter le Rhin où, chose incroyable, il ne se trouvoit pas en sûreté (avril 1758). Cette lettre est ferme et décidée. » Ce passage est tiré d'un recueil manuscrit de lettres de l'abbé de Bernis, ou plus exactement, des extraits qu'en a donnés M. Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, t. VIII. — *De l'état de la France sous Louis XV*, p. 18 et suiv. On trouvera le passage cité, p. 25.

(2) Clermont à Belle-Isle, 18 avril [3474, n° 153].

(3) 20 avril. Pap. Clermont, 1758, t. III, n° 36 *bis*.

dour qui se chargea de ce soin. « Votre lettre du 18, monseigneur, ranime un peu nos espérances, lui écrivit-elle d'abord ; il est sûr que vos deux derniers courriers l'avoient éteint tout à fait et que nous étions ici dans la douleur la plus amère. Par les précautions que vous avez prises pour les fourrages, et celles du maréchal (malgré sa maladie) pour les grains, l'argent, etc., nous sommes en état de rassurer la cour de Vienne et de ranimer nos alliés, deux points bien importants et dont vous serez pleinement convaincu avant qu'il soit peu, si nos malheurs n'ont pas porté un trop funeste coup. » Et quelques jours après : « Vos deux derniers courriers, monseigneur, ont remis le calme dans mon âme ; en vérité, j'en avois besoin, car votre position devenoit d'autant plus dangereuse que le peuple d'Hollande est absolument prussien et anglois, et qu'il n'y a point d'intrigue qui ne se fasse pour l'engager à se déclarer (1). »

Le secret de cette crise avait transpiré ; des sommets l'agitation avait gagné les régions moyennes de la cour, et il avait couru sur le comte de Clermont des rumeurs dont son vieil ami, le maréchal de Biron, s'était cru obligé de l'avertir. « Vous jugez bien, lui répondit le prince, que quelqu'un qui a le courage de céder par son attachement pour le roi et son zèle pour la patrie aux instances qui lui ont été faites de se charger d'une besogne aussi détestable que celle que j'ai acceptée, fait très peu de cas des sots propos et des plates intrigues de quelques espèces dont la seule existence réside dans l'impertinence et la fatuité. Pourvu que mon maître et

(1) 21 et 25 avril. Pap. Clermont, 1758, t. III, nos 30-61.

mes amis me rendent justice, je suis payé de mes peines et mon cœur est satisfait ; je laisserai aboyer les roquets sans craindre qu'ils osent me mordre. Voilà de quelle manière je réponds aux cabales : mépris, et puis c'est tout. Si le roi trouve que je sers bien, il me continuera et j'y sacrifierai ma vie, mon repos et ma philosophie ; si je n'ai pas le bonheur de remplir ses intentions, il me rappellera et j'aurai la satisfaction de lui faire ma cour et de reprendre ma tranquillité (1). »

## XLVIII

Il y avait un homme qui était considéré comme plus coupable et responsable des boutades inquiétantes de M. le comte de Clermont que M. de Clermont lui-même ; c'était M. de Mortaigne. Le roi, madame de Pompadour, l'abbé de Bernis avaient assailli le maréchal de Belle-Isle et lui avaient demandé comment il était possible que Mortaigne eût laissé le comte de Clermont « prendre de l'humeur et de la foiblesse. » Le maréchal avait répondu qu'apparemment Mortaigne n'avait pas été consulté (2) ; mais en son particulier il avertissait sérieusement le conseiller du prince : « Le roi veut que l'on donne de l'audace à votre général et j'ai fort assuré que personne sans exception n'étoit plus capable de le faire que vous, et je vous prie instamment de le faire, car nous serions déshonorés si jamais nous quittions les bords du Rhin ; nous perdrions nos alliés et il faudroit

(1) 29 avril. Pap. Clermont, 1758, t. III, nº 56.
(2) Belle-Isle à Mortaigne, 24 avril. — *Ibid.* nº 63.

nous défendre en Alsace et en Flandre peut-être avant la fin de la campagne... Je vous demande surtout que votre général et tout ce qui l'approche tiennent des discours hauts et fermes, et qu'il dise et fasse tout ce qu'il faut pour que tout son entour et toute son armée soient bien convaincus qu'il est résolu de défendre Wesel, Dusseldorf et les bords du Rhin quoi qu'il puisse arriver, et que l'on fasse bien entendre à tout le monde qu'il n'y a aucune difficulté de remplir cet objet et qu'il n'y a que des ignorants et des poltrons qui puissent penser autrement (1). »

Le comte de Gisors avait été chargé par son père d'écrire plus doucement, mais dans le même sens, au comte de Mortaigne. « Le courrier d'aujourd'hui, disait le jeune colonel, a ranimé la cour, mon cher Mortaigne, et on aime mieux voir par les yeux de M. le comte de Clermont que d'après ses tableaux. Je sens que pour tirer le ministère de l'indolence qu'on lui soupçonne, il a voulu un peu effrayer. Le ministère s'est trop alarmé, tout doit être dit sur cela, et vous pouvez être sûr que mon père remédiera avec zèle à tous les besoins de l'armée. Après avoir remis à madame de Pompadour les lettres du prince, pour qu'elle les fît passer au roi à qui mon père n'a pu les porter à cause du rhume qui le retient au lit, je lui ai montré votre lettre à mon père et même celle que vous m'avez écrite; l'une et l'autre l'ont enchantée. Vous pouvez croire que j'ai profité de l'occasion pour lui dire tout ce que j'ai été élevé à penser de vous. Il m'a paru qu'elle étoit fort aise de la confiance que S. A. S. a en vous, et désiroit

(1) 27 avril. Pap. Clermont, 1758, t. III, n.º 67.

qu'elle augmente de plus en plus. Daignez toujours me donner de vos nouvelles; je serai discret ou bavard à propos (1). »

M. de Gisors demandait aussi quelques explications sur certains accès d'humeur que le maréchal de Belle-Isle avait cru remarquer à son endroit dans les lettres du prince. « Ne croyez pas, répondit Mortaigne, que le prince ait soupçonné un moment M. le maréchal de ne pas lui être véritablement attaché; ainsi je n'ai nullement à travailler sur ce point. Il est vrai qu'il a été sensible à ce qu'on l'a soupçonné d'avoir trop vu en noir, et cela lui revient de Paris et de tous côtés. Le ministère n'est pas assez secret. Les gens raisonnables d'ici, à qui on écrit de Paris, sont tout étonnés de ce qu'on leur mande là-dessus; car il n'a jamais été question ici que de recevoir l'ennemi s'il se presentoit; mais un général doit montrer au roi le tableau dans le vrai. Il ne faut plus parler de tout cela; c'est oublié. » Ce que fatalement ne pouvait oublier M. de Mortaigne, c'était de mettre en scène sa propre personne : « Ce qui me fait beaucoup de peine, c'est que j'entrevois que j'ai eu le malheur de déplaire à M. le maréchal avec les meilleures intentions du monde. Jusqu'à présent il m'avoit toujours permis de lui parler naturellement; ce n'est pas pour moi que j'ai parlé, j'ai pris feu pour les intérêts du roi; peut-être y ai-je mis un peu d'humeur. En vérité, mon cher comte, il y a de quoi en prendre ici. Je n'y ai d'autre caractère que celui d'un lieutenant général qui fait le métier de tout le monde. Il faut

(1) Cette lettre, non datée, doit être du 21 avril, en réponse aux dépêches de Wesel, du 18. Pap. Clermont, 1758, t. III, n° 65.

travailler à mériter la confiance du prince, à me concilier l'esprit des états-majors, des officiers généraux, des troupes et de toutes les autres parties de l'armée, et vous voulez que je me mette en travers de ce prince pour des bagatelles, pendant qu'il y a à travailler sur les affaires les plus intéressantes du royaume ! Je ne sais pas si vous regardez ma besogne comme bien aisée ; ce qui est certain, que nos opérations soient bonnes ou mauvaises, c'est que, depuis que j'ai joint l'armée, mon équipage ne m'ayant pas encore joint, je couche sur un mauvais mâtelas, je refuse presque tous les bons dîners qu'on m'offre, mon valet de chambre me fait une soupe à l'eau et va chercher deux ou trois mauvaises côtelettes au coin de la rue, pour avoir plus de temps à donner au travail. Je fatigue horriblement des yeux qui auroient besoin de plus de repos, et je suis du matin au soir à *plaît-il, maître ?* avec tout le monde. Mais je compte les peines du corps pour rien ; il n'en est pas de même de celles de l'esprit, elles assomment. Enfin j'irai jusqu'au bout, et puis fera les vignes qui pourra. Je ne suis pas de ces chevaux à qui on donne l'avoine avant de monter dessus, pas même après. Je vais ruiner ma santé, embourser encore quelques coups de fusil, et puis m'en retourner dans mon village comme j'en suis sorti ; Dieu soit loué (1). »

M. de Mortaigne rendait ensuite compte de tout ce qui se faisait pour le rétablissement de l'armée. « Les troupes, disait-il, s'y portent on ne peut pas mieux ; ailleurs il y a beaucoup de négligence et de lenteur. » Il s'en prenait surtout à l'intendant, M. Gayot, qu'il

(1) Mortaigne à Gisors, 29 avril. Pap. Clermont, 1758, t. III, n° 66.

voulait bien croire honnête homme, mais « trop lent et trop enveloppé », selon lui, pour pouvoir jamais se tirer d'affaire. C'était un homme qu'il voulait perdre dans l'esprit du maréchal de Belle-Isle comme il l'avait perdu dans l'esprit du comte de Clermont. Et en effet, dès le lendemain, voici ce que le comte de Clermont écrivait au maréchal : « M. Gayot est, je crois, le plus honnête homme du monde; il a de l'esprit, mais un flegme et un froid sur tous les événements qui me fait bouillir le sang, nulle sorte d'activité et guère davantage de ressources... Par exemple, j'allai hier voir l'hôpital qui est établi dans la citadelle d'ici; j'y trouvai des salles mal tenues, des malades qui me dirent n'avoir pas changé de linge depuis un mois (peut-être exagèrent-ils un peu). Je demandai où étoient les médecins; ils avoient fait leur visite le matin et ils n'étoient pas encore revenus à sept heures du soir. Il y avoit cinq chirurgiens de garde, je n'en trouvai pas un seul; je les ai fait mettre en prison. J'allai à la cuisine goûter le bouillon : ce n'étoit que de l'eau et du sel avec de la graisse. Je grondai le contrôleur qui se trouva là et je l'envoyai en prison. Je goûtai le pain qui était bon, le vin supportable. Revenu chez moi, j'y trouvai l'intendant; je lui dis que son hôpital étoit mal tenu : comment devoient être les autres qui étoient trop loin pour que je pusse y avoir l'œil moi-même, puisque celui de Wesel étoit dans un si déplorable état, qui étoit cependant le meilleur et le plus facile à tenir, d'autant plus qu'il étoit sous ses ordres? Il me dit qu'il n'y avoit qu'à punir; je lui répondis que c'étoit ce que j'avois fait, mais qu'il disoit toujours qu'il falloit punir et qu'il ne punissoit personne, qu'il falloit faire et qu'il ne faisoit point. Il

m'avoua qu'il avoit tort et qu'il n'avoit pas été à l'hôpital depuis qu'il étoit à Wesel... Soit que j'aie éclairé M. Gayot sur son incapacité, soit que je lui aie fait connoître qu'il n'étoit point dans le genre de sa besogne, soit que ce genre soit opposé à son caractère, soit enfin que les reproches que je lui ai faits moi-même l'aient mortifié, il est convenu de tout le mal que j'avois trouvé, m'a dit tout ce qu'il avoit fait pour y apporter remède ; mais ce n'est pas un homme qui attaque les principes, il ne travaille que sur le momentané, et ce sont les principes que je veux attaquer. Il m'a dit qu'il sentoit que sa santé étoit affoiblie, qu'il convenoit que la besogne étoit trop forte pour lui, qu'il étoit bien juste qu'après avoir travaillé quarante ans sans discontinuation, il finît par se reposer, et qu'il me demandoit la permission de vous écrire pour obtenir sa retraite. J'ai fort approuvé ce parti raisonnable et philosophique... Je ne connois point M. de Bernage, intendant de Metz, par rapport à ses talents; je n'ai jamais été à portée de le voir à la besogne; mais des gens dignes de foi m'ont dit qu'il étoit grand travailleur, homme ferme, et c'est ce qu'il me faut, qu'il avoit la conception facile, de la gaieté et de la vivacité dans le travail, c'est ce que j'aime. Je vous avoue que les gens sombres, lents, flegmatiques ou renfrognés me désespèrent. D'ailleurs on m'a assuré que c'étoit un très honnête homme, incapable de vilenie et d'intérêt, qui a une fortune faite, ce qui ne gâte rien pour la probité. Je crois, monsieur le maréchal, que voilà notre homme, s'il est ainsi que me l'ont dit ceux à qui je crois pouvoir me fier (1). »

(1) 30 avril. Pap. Clermont, 1758, t. III, n° 80.

On a déjà reconnu le peintre, le promoteur et le garant de M. de Bernage : c'était Mortaigne ; mais il avait compté sans Pâris-Duverney, le protecteur de M. Gayot, et cela juste au moment où la cour, ayant besoin de Duverney, lui faisait les plus grandes caresses. « On assure, monseigneur, écrivait madame de Pompadour au comte de Clermont, le 1er mai, que si vous aviez la bonté d'écrire à Duverney que vous désirez qu'il aille vous joindre, il partiroit sur-le-champ. Nous pensons ici que ce seroit la chose du monde la plus utile pour le service ; vous ne seriez plus arrêté par ces cruelles subsistances qui ont pensé nous faire tourner l'esprit et ont causé une partie de nos malheurs. Certainement Montmartel ne laisseroit pas manquer d'argent à son frère, et par conséquent vous seriez en sécurité sur tous les points. Si vous pensez comme nous, il vous sera très aisé d'avoir satisfaction à cet égard. Vous l'auriez sur tous les articles, monseigneur, si les vœux que mon tendre attachement pour vous me fait former étoient exaucés (1). »

Cette lettre de la marquise croisa la dépêche du prince sur M. Gayot. A celle-ci le maréchal de Belle-Isle répondit sur-le-champ : « Vous connoissez, monseigneur, la position intrinsèque de ce pays-ci, et jusqu'où le roi pousse la condescendance et la confiance dans Duverney et son frère. Le besoin que l'on en a et que l'on a laissé pousser trop loin, met, pour ainsi dire, le roi et par conséquent son ministère dans l'impossibilité de pouvoir en user autrement. C'est un grand mal, mais il existe… Les choses en cet état, Votre

(1) Pap. Clermont, 1758, t. III, n° 86.

Altesse Sérénissime doit considérer que M. Gayot est la créature et l'ami intime des deux frères ; Duverney n'a été occupé, dès le commencement de la guerre, qu'à faire M. Gayot intendant de l'armée, et je doute que l'on puisse parvenir à lui faire entendre raison là-dessus... Cependant il ne faut pas désespérer, et nous attendons préalablement à tout votre réponse sur la proposition qui vous a été faite que Duverney allât vous rejoindre en personne. On vous en a exposé tous les avantages ; car il est certain du caractère dont est Duverney, touché et flatté de l'honneur de votre confiance, il déploiera tous ses talents pour faciliter toutes vos opérations par le côté des subsistances, tant pour la partie des vivres en tout genre que pour celle des fourrages. L'argent n'arrêtera pas un moment ; car son frère mettra jusqu'au dernier écu pour que rien ne vous manque, et c'est, comme vous le savez, monseigneur, cet article de l'argent qui me fait toujours trembler. Je pense donc qu'il faut que Votre Altesse Sérénissime fasse venir Duverney auprès d'elle, qu'elle paroisse même le désirer, et qu'elle y mette toutes les grâces et bonnes façons dont elle est plus capable que personne. Quand il sera une fois auprès de vous, monseigneur, vous lui ferez voir de plus près l'insuffisance du sieur Gayot ; ou Duverney y suppléera, s'il le peut, par lui-même, ou Votre Altesse Sérénissime le conduira à convenir de l'insuffisance et à en prendre un autre de concert... Je dois aussi instruire Votre Altesse Sérénissime que, comme vous m'avez marqué dans votre lettre qu'on vous avoit dit beaucoup de bien de M. de Bernage de Vaux, intendant de Metz, l'on en a conclu que c'étoit sans doute M. de Mortaigne qui vous l'avoit proposé, et de là on

pousse jusqu'à dire que M. de Mortaigne est peut-être celui qui vous a dégoûté de M. Gayot, et si cette opinion s'accréditoit, dès ce moment Duverney et tout ce qui y a rapport prendroit en grippe M. de Mortaigne, ce qui seroit une chose encore plus fâcheuse, car je ne connois aucun officier général en France qui vaille mieux que lui, ni qui soit plus propre à bien servir le roi et en même temps Votre Altessse Sérénissime (1)... »

Cette dépêche pour le prince achevée, le maréchal en avait commencé une autre pour M. de Mortaigne; mais, vaincu par la fatigue, il passa la plume au comte de Gisors qui continua en ces termes : « J'étois dans l'intention de vous écrire de mon côté, mon cher général, et de répondre aux lettres que j'ai reçues de vous; mais mon père, qui est encore foible et las d'un travail de deux heures qu'il vient de faire avec le roi, m'a chargé d'achever sa propre dépêche et d'entrer avec vous dans le détail des précautions que vous devez prendre pour qu'on ne vous impute nullement le mécontentement de M. Gayot et le désir qu'a M. le comte de Clermont d'avoir M. de Bernage à sa place. Depuis que je suis ici, je n'ai cessé de dire comme vous à mon père combien j'avois trouvé M. Gayot indolent : mais il est impossible de le persuader à M. Duverney qui le soutient de tout son crédit, et ce crédit est soutenu de tous les fonds de M. de Montmartel qui favorise autant les opérations approuvées par son frère qu'il se refuse à tout ce qui n'a pas cette approbation. Dans la position où l'on est, il faut ménager toutes les fantaisies d'un homme dont on ne peut pas se passer. Le maréchal

(1) 7 mai. Pap. Clermont, 1758, , n° 81.

d'Estrées y a été déjà en partie sacrifié. Gardez-vous que par vengeance il ne vous prenne en grippe, d'autant qu'on regarde comme le moyen le plus sûr d'accélérer les secours dont votre armée a besoin, d'envoyer M. Duverney lui-même à Wesel, si cela convient à Son Altesse, et qu'il seroit essentiel qu'il pût régner entre vous deux le concert si utile à la besogne. Mon père prie instamment le prince de ne vous compromettre nullement sur cela, en lui parlant de nouveau du plaisir avec lequel on voit ici la confiance dont il vous honore, et s'étendant sur l'éloge de vos qualités militaires (1). »

Cinq jours après, le 12 mai, le comte de Gisors écrivait de nouveau à Mortaigne : « La passion que je connois à M. Duverney pour M. Gayot, mon cher général, et la crainte que j'ai qu'on ne vous fasse des tracasseries relativement à lui m'ont fait aller hier à l'Ecole-Militaire passer deux heures avec M. Duverney. J'ai vu avec plaisir, ayant amené la conversation sur votre chapitre personnel, qu'il vous regardoit comme le militaire le plus respectable et auquel il connoissoit les vues les plus élevées, qu'il approuvoit la confiance du prince en vous sur tout ce qui regarde la partie de la guerre ; mais il en revient toujours avec opiniâtreté au mur de séparation qu'il veut qui soit établi entre l'épée et la plume. Les militaires, selon lui, à commencer par le général, ne doivent qu'ordonner ; l'exécution regarde entièrement l'intendant lequel en doit rendre compte directement au ministre. Il répond de la subsistance de l'armée jusqu'à l'hiver prochain, et de lui fournir les moyens de suivre avec la plus grande vivacité

(1) 7 mai. Pap. Clermont, 1758, t. III, n.º 110.

les avantages qu'elle pourroit remporter à l'entrée de la campagne, pourvu qu'on le laisse faire ; mais avant tout il veut que M. Gayot et [son frère] M. de Belombre, dont il ne connoît pas les pareils, conservent leurs places, qu'on fasse le procès juridiquement aux commis de toute espèce convaincus de malversations, mais qu'on n'avilisse pas l'état (1) en général par des propos humiliants et des peines afflictives imposées arbitrairement. Il prépare une lettre détaillée sur tous ces objets, d'après le succès de laquelle il se décidera à aller en personne trouver S. A. S. pour concerter avec elle tous les moyens qui doivent assurer les opérations de cet été. Ne perdez pas de vue, mon cher général, qu'à la suite de M. Duverney marchent tous les trésors de M. de Montmartel, et sans faire toutes les réflexions qu'inspire la dépendance où se trouve le ministère de ces deux hommes, partez de là pour établir le plus parfait concert entre vous et eux, ce qui ne peut se faire qu'en vous prêtant à leur foible pour M. Gayot et ne heurtant pas de front leur système sur la régie des fourrages. Voilà, en respectant et en approuvant du fond de mon cœur votre opinion sur les entreprises (2), ce que je crois devoir vous représenter pour le bien de la chose auquel il vaut mieux parvenir un peu plus chèrement que de demeurer en chemin. » A cette lettre du comte de Gisors le maréchal de Belle-Isle donnait, pour frapper davantage l'esprit de Mortaigne, la sanction de son autorité

(1) L'état de munitionnaire.

(2) Mortaigne, comme les maréchaux d'Estrées et de Richelieu, comme l'ancien intendant, M. de Lucé, était pour le système des marchés avec des entrepreneurs contre le système de la régie par des agents de l'État.

personnelle : « Vous pouvez ajouter foi à tout ce qu'il vous mande comme si c'étoit moi-même (1). »

## XLIX

Le comte de Clermont, pour sa part, n'avait point fait de résistance au vœu de la Cour. « Je vais, avait-il mandé dès le 6 mai au maréchal de Belle-Isle, je vais écrire à M. Duverney la lettre qu'on souhaite afin qu'on n'ait pas à me reprocher un jour que si l'on n'a pas d'argent à m'envoyer, c'est ma faute, puisque j'ai refusé le moyen qui pouvoit m'en procurer. Je souhaite encore que ce moyen soit aussi efficace qu'on le pense, et la suite le prouvera. Il y a vingt ans que M. Duverney étoit un des plus grands munitionnaires qu'il y ait jamais eu, et que sa santé lui permettoit un grand travail et des vues, quoique toujours un peu outrées, qui avoient des points lumineux; mais à présent, je suis sûr que sa santé est détestable, qu'il est mangé de vapeurs et qu'il voit bien en noir. Je sais que dans ce moment il est difficile de voir en blanc, mais cependant il est bien essentiel de ne pas outrer les spéculations. Nous avons ri plusieurs fois ensemble sur ce que la fureur de Duverney étoit d'être général ; je ne me suis pas aperçu qu'en vieillissant il ait perdu ce goût-là, et cela n'est pas commode pour un homme qui commande une armée, surtout vis-à-vis de quelqu'un aussi despotique que l'est notre homme, et qui est toujours prêt à s'en aller à Plaisance, quand on n'est pas de son avis. Mais

(1) Pap. Clermont, t. III, nos 137-138

enfin plus grands seigneurs que moi lui passent quelquefois ces moments auxquels je ne sais pas donner de nom ; ainsi je suis fait pour au moins en faire de même, et pourvu qu'il nous procure des utilités et des avantages, nous serons ensemble le mieux du monde et je lui passerai toutes ses prétentions. Vous verrez, monsieur le maréchal, par la copie de la lettre que j'écris à M. Duverney, que j'y mets, comme on dit, toutes les herbes de la Saint-Jean (1). » Sans être, comme disait complaisamment madame de Pompadour, un chef-d'œuvre d'éloquence (2), l'invitation du prince était cordiale et suffisamment pressante (3). On sait déjà comment elle avait été accueillie et à quelles conditions Duverney paraissait disposé à s'y rendre.

La grande lettre dont il avait sommairement entretenu le comte de Gisors à l'École Militaire était prête ; il la lut à Versailles devant le maréchal de Belle-Isle, l'abbé de Bernis et M. de Crémille, et après quelques changements qu'on lui demanda d'y faire, elle fut dépêchée dans la soirée du 16 mai, à l'adresse du comte de Clermont. C'était proprement un manifeste sur l'administration d'une armée telle que l'entendait Duverney, et sur ce qu'il appelait l'antagonisme de l'épée et de la plume. Il prenait la question de haut, posait des principes et soutenait sa thèse dont voici la formule : « Il est, monseigneur, deux espèces d'administrations dans une armée, l'une militaire, l'autre civile. » Suivent les arguments dont quelques-uns sont curieux à

(1) Pap. Clermont, 1758, t. III, n° 97.

(2) Mme de Pompadour à Clermont, 16 mai. Pap. Clermont, 1758, t. III, n° 144 *bis*.

(3) Clermont à Duverney, 7 mai. *Ibid.*, n° 115.

connaître : « Cette distinction de l'autorité militaire et de l'autorité civile n'est point une chimère ni une prétention de pure vanité de la part de la plume. Elle tient à notre Constitution, la volonté du roi l'établit, et elle doit être aussi réelle et aussi marquée aux armées que dans l'intérieur du royaume. Je sais, monseigneur, que le militaire est fort enclin à se plaindre de l'administration civile à laquelle il est soumis pour tout ce qui tient à sa paye et à sa subsistance. Il peut effectivement s'y glisser des abus, mais faudroit-il pour cela la détruire? Le remède seroit pire que le mal, parce que de ce moment-là tout pays occupé par une armée seroit à la discrétion des troupes. On n'auroit pas cet inconvénient à craindre, si elles se contentoient des besoins physiques; mais depuis que le goût de l'aisance, du superflu et du luxe a gagné le militaire, il a fallu pourvoir à sa subsistance avec mesure, et enfin l'ordre établi dans les finances du royaume exigeant que l'on compte de tout, il est devenu nécessaire de compter de la dépense des armées, et de là l'existence indispensable d'une administration civile... » Pour exemple des abus qui résulteraient inévitablement, selon lui, d'une autorité militaire et unique, il citait les excès et les scandales qui avaient si tristement signalé la précédente campagne; puis il montrait quels obstacles rencontrait, quand il voulait lutter contre le désordre, « un intendant austère » tel que M. Gayot, dont il énumérait ainsi les titres : « Un esprit droit, des talents éprouvés, des intentions pures, une probité reconnue et quarante ans d'expérience. » Sur l'administration des hôpitaux seulement il admettait qu'il y eût beaucoup à dire; mais était-ce la faute de son client? C'était la faute des

entrepreneurs, et tant qu'il y aurait des entrepreneurs, le meilleur intendant du monde n'y réussirait pas mieux que M. Gayot. « La nation françoise, disait-il, est peut-être la seule qui soit dans l'usage d'avoir des hôpitaux aux armées ; les autres nations, rebutées par les difficultés qui s'y trouvent, s'en passent aux dépens de l'espèce humaine. Plus curieux qu'eux de conserver cette espèce, et peut-être plus obligés à en être économes, parce qu'elle est moins abondante chez nous que chez eux, non seulement nous avons des hôpitaux, mais encore nous voudrions qu'ils fussent aux armées ce qu'ils sont dans les garnisons de l'intérieur du royaume, et c'est à quoi nous ne parviendrons jamais. Le mieux dans ce genre est toujours fort éloigné du bien ; aussi n'ai-je jamais voulu entrer dans les détails de cette partie. » Enfin, pour conclure, il réclamait l'indépendance absolue de l'administration civile représentée par l'intendant de l'armée. « C'est ainsi, disait-il, qu'en ont usé tous les généraux sous lesquels j'ai eu l'honneur de servir, notamment M. le maréchal de Saxe que je n'ai jamais vu, pendant toutes les campagnes que j'ai faites sous ses ordres, s'occuper un seul instant de ce qu'on appelle subsistances ; aussi laissoit-il à M. de Séchelles toute l'autorité que cet intendant n'auroit pas manqué de revendiquer, si on eût voulu l'altérer dans ses mains, et dont il avoit besoin pour bien faire le service... Ces principes sont les seuls dont je pusse faire usage pour les subsistances de l'armée dont le roi a confié le commandement à Votre Altesse Sérénissime, si elle persistoit à m'y appeler (1). »

(1) Pap. Clermont. 1758, t. III, nº 116. C'est la pièce originale.

Le 21 mai, le comte de Clermont écrivait au maréchal de Belle-Isle : « J'ai reçu, monsieur le maréchal, la lettre de Duverney du 16. Vous l'avez lue et je crois que vous n'avez jamais vu de principes aussi faux et aussi contraires au service du roi, du moins pour la plupart. Il résulte de cette lettre que ceux que Duverney appelle les gens de plume sont totalement soustraits à l'autorité du général, qu'ils peuvent voler le roi impunément (ce qu'ils font, je vous assure, de tout leur, cœur), faire manquer l'armée, sans que le général puisse y apporter remède, et par conséquent arrêter toutes les opérations; qu'ils peuvent impunément et à la honte de l'humanité, laisser périr les soldats dans les hôpitaux, etc. Mais il faut supporter les fâcheux effets de ce déraisonnement, à cause des malheurs qui pourroient résulter de l'humeur qu'on donneroit à Duverney. C'est là le cas de dire que de deux maux il faut éviter le pire ; il est cependant bien cruel que le moindre de ces deux maux soit si considérable. J'agis selon cette facheuse nécessité, ainsi que vous le verrez par la lettre que je lui écris... J'évite cependant d'entrer en matière avec lui, parce qu'il ne seroit pas en moi d'approuver ou de paroître condescendre aux principes monstrueux qu'il avance... Que l'on ne conclue pas de la différence si disproportionnée de la façon de penser de Duverney à la mienne, qu'il en résultera entre lui et moi des discussions et de la discorde ; du moins je me prête pour que cela ne soit pas. Vous pouvez être sûr que j'invoque tous les jours le Dieu de la patience et de la sagesse (1). »

(1) Pap. Clermont, 1758, t. III, nº 153.

Parmi ses familiers les plus intimes, le comte de Clermont honorait d'une protection toute particulière un financier du nom de Pelletier qu'il poussait avec ardeur dans les fermes. On ne finirait pas de citer tout ce que contient sur ce sujet la correspondance du prince avec madame de Pompadour ; un seul passage pris au hasard dans les réponses de la marquise donnera une idée de l'acharnement qu'y mettait le comte de Clermont : « J'avois fait ma petite négociation pour que votre protégé fût le premier à être placé, mais il nous arrive une recommandation du roi d'Espagne à laquelle il est impossible de ne pas céder. J'en suis très fâchée et pour vous et pour moi, car vous pouvez vous ressouvenir que je vous ai sacrifié le rang que j'avois pour un homme qui épouse une parente de mon mari et qui me débarrasse des éternelles sollicitations de toute sa famille. J'espère que Pelletier ne sera reculé que d'un cran (1). » Pelletier, sans doute pour s'assurer dans sa poursuite la puissante faveur de Montmartel, s'était fait auprès du comte de Clermont le défenseur de M. Gayot et même avait poussé l'audace jusqu'à soutenir les théories de Duverney. « Vous êtes, mon cher ami, lui répondait le prince, un des meilleurs hommes de finance qu'il y ait, mais un des plus mauvais généraux que je connoisse. Il faut que vous sachiez qu'un général doit avoir l'œil à toutes les parties, et que, s'il en néglige une, elle peut faire manquer toutes les autres, c'est-à-dire que si les subsistances vont mal, il ne peut opérer ; par conséquent, il faut qu'il se mêle de la partie de l'intendance. Il en est de même pour

(1) 16 mai. Pap. Clermont, 1758, t. III, n° 141 *bis*.

l'artillerie, le pain, la viande, etc. Vous me marquez qu'il est au-dessous d'un général d'avoir attention aux hôpitaux. La conservation des soldats doit être son principal but, et la conservation des hommes en général doit intéresser essentiellement tout cœur sensible ; ainsi j'ai très bien fait d'aller aux hôpitaux et j'irai toujours. J'ai encore mieux fait de punir ceux qui inhumainement laissent périr les soldats du roi pour s'enrichir sordidement. Je me loue d'avoir grondé M. l'intendant ; je l'approuve d'avoir demandé à se retirer ; je n'ai trouvé d'insolent à sa demande que de l'avoir faite après que je l'ai eu grondé ; encore ne le lui ai-je pas dit. Persuadez-vous bien que la seule autorité réside dans le général. Ce ne sont que les petites complaisances pour les autorités usurpées ou mitigées, les petits despotismes, qui ont causé jusqu'à présent la perte de tout par l'arrogance et l'indiscipline qui en ont résulté. »

On sait combien le maréchal de Belle-Isle était heureux de l'accord qu'il se flattait d'avoir établi entre le comte de Clermont et M. de Mortaigne. Quelle surprise et quelle douleur pour lui s'il avait vu ce que le prince écrivait à Pelletier de son mentor ! « Je ne vous cacherai pas que je commence à m'apercevoir que l'intendant a été pris en grippe par l'homme dont vous me parlez, et j'avoue qu'il n'a pas cherché à diminuer mes impatiences... Je me suis aussi aperçu que ce même homme avoit envie qu'il fût déplacé et que M. de Bernage prît sa place. C'est sur le bien immense qu'il m'en a dit (car je ne le connois pas) que je l'ai proposé, sitôt que M. Gayot m'a prié de permettre qu'il demandât sa retraite. Quand j'ai eu découvert que l'intérêt

personnel conduisoit notre homme plutôt que le désir du bien, je me suis repenti d'avoir proposé son client surtout quand j'ai vu encore qu'en effet il aggravoit les torts de M. Gayot. Vous savez que je ne suis pas injuste, et j'aurois sans nul scrupule récrit pour rendre plus de justice à M. Gayot, si je n'avois pas été offensé qu'il m'eût demandé à se retirer précisément le lendemain du jour que je lui avois fait des reproches fermes, mais point malhonnêtes... Je dois dire que, depuis, M. Gayot fait infiniment mieux qu'il n'avoit fait auparavant et que par conséquent je suis beaucoup plus content de lui... Vous savez que je suis accoutumé à vous parler à cœur ouvert, et comme je ne m'en suis pas repenti jusqu'à présent, je ne changerai point de conduite vis-à-vis de vous. Il faut donc que je vous dise que M. de Mortaigne, qui est l'homme dont je voulois parler ci-dessus, ne me gouverne point ; mais je ne suis pas à l'abri de ses souplesses, quoique sa réputation me rende méfiant sur son compte. Je le connois à présent comme si je l'avois fait. C'est un homme à qui rien ne coûte et qui change de forme à chaque instant pour parvenir à ses fins, et dont le but principal est d'être maréchal de France, ce qui le rend d'autant plus dangereux, car il seroit capable, si je n'étois pas toujours en méfiance sur son compte, de faire le pendant du duc de Gramont qui, comme vous savez, a sacrifié à Dettingen l'armée du roi au désir d'être maréchal de France (1). Celui-là ne demanderoit pas mieux que d'être mon maître, si je le laissois faire, per-

(1) Voir la *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, Introduction.

sonne n'ayant dans la tête plus de despotisme que lui. Un de ses grands chagrins est que je ne lui fasse pas part de tout ce que je dis, de tout ce que j'écris, de tout ce que je fais et de tout ce que j'ordonne. Il est jaloux de tous les gens de détail, voudroit les détruire tous et faire tout; il ne m'a dit du bien d'aucun ; aussi est-il, je vous assure, bien généralement détesté, et cela depuis le premier de l'armée jusqu'au dernier. Je le connoissois de réputation et je ne vous cacherai pas que j'ai été très fâché qu'on me l'ait donné, sans m'avoir prévenu ni fait la moindre honnêteté. J'en ai fait des reproches amers au maréchal de Belle-Isle, et ce n'est pas une des moindre choses qui m'avoient fait demander mon rappel (1). Cependant rien n'est ni si souple ni si complaisant que notre homme, comme sont tous ceux de son espèce, mais cela vis-à-vis de moi. J'ai prié M. Duverney de venir ici; notre homme en est furieux et prétend qu'il gâtera tout, qu'il ne vient que pour maintenir M. Gayot et perdre l'armée. Je vous avoue qu'un tel homme me gêne beaucoup, que je n'en ai nul besoin, et qu'en vérité j'ai assez de besogne sans avoir encore à me méfier et à me défendre d'un caractère pareil; et si je ne dis pas ouvertement ce que j'en pense et n'exige pas qu'il me laisse tranquille, c'est par

(1) Nous croyons que le prince se laissait ici emporter trop loin par l'entraînement de son imagination. Nous n'avons point trouvé dans sa correspondance avec le maréchal de Belle-Isle, jusqu'au 10 mai, date de cette lettre, de *reproches amers* sur le compte de M. de Mortaigne, ni rien qui puisse être regardé comme une demande de rappel. Il lui était arrivé plusieurs fois de dire que, s'il n'était pas soutenu comme il le voulait, ou s'il était contrarié il aimerait mieux céder la place ; mais de ces boutades à une demande expresse d'être rappelé, il y a loin.

déférence pour M. le maréchal de Belle-Isle qui regarde cet homme comme supérieur à Alexandre et à César; mais tout franc, ce n'est qu'une espèce bien retorde, comme le maréchal en a toujours eu et en aura toujours auprès de lui. C'est un bon homme dans le fond, mais il a trop de goût pour ces gens-là, et moi je n'en ai aucun. Il se peut bien que M. de Mortaigne soit fort bon officier de cavalerie, mais c'est un homme plein de projets, d'idées qu'il enfante sur-le-champ, qu'il ne combine point et qu'il voudroit qui fussent exécutées dans l'instant. Voyez si je connois mon homme, et si, sur le portrait que je vous en fais, j'ai une grande confiance en lui, et si, à la manière dont je pense sur son compte, il est bon pour le service du roi qu'il reste ici. En tout je ne voulois qu'un maréchal des logis. Quand Crémille est parti, il n'y avoit qu'à m'envoyer le comte de Montazet comme maréchal des logis ou laisser celui que j'ai, dont je suis content (1). M. de Mortaigne auroit été tout aussi utile que Montazet (puisqu'on le croit un si grand homme de guerre) dans les troupes de l'impératrice ; il a servi en Allemagne, il parle la langue du pays ; cela l'auroit fait parvenir tout aussitôt et même plus tôt à être maréchal de France, et je n'en aurois pas l'embarras. Soyez sûr de ce que je vous dis, M. de Mortaigne est bien capable de faire des souplesses; et même des bassesses à M. Duverney, quand il arrivera ici ; mais comme il le détestera dans le fond, vous pouvez compter que, s'il trouve sa belle à le traverser, il le fera. M. Duverney est un bon homme qui se laissera embabouiner par lui

(1) Le marquis de Monteynard.

et qui en sera la dupe. Je ne vous cache pas que si on me le laisse ou qu'on m'envoie des gens qui ne me conviennent pas et dont je n'ai que faire, je redemanderai à m'en aller. J'attends avec une grande impatience la réponse de M. Duverney que je désire bien ardemment qui vienne, surtout s'il n'a de confiance qu'en moi et s'il ne s'ouvre qu'à moi ; nous ferons ensemble d'excellente besogne. Il est bien essentiel que tout le monde ignore tout ce que je vous confie là, et surtout le maréchal de Belle-Isle qui n'a de Dieu que son Mortaigne et qui deviendroit l'ennemi de quiconque ne l'aimeroit pas (1). » Pauvre armée ! Les généraux changent, la discorde persiste. N'est-ce pas, sous d'autres noms, le funeste antagonisme du comte de Maillebois et du maréchal d'Estrées ?

## L

Précisément, et comme à point nommé, un étrange incident ramenait en scène ces deux personnages. Le comte de Maillebois venait d'être appelé au commandement des côtes de Flandre ; ce n'était qu'un poste d'observation, mais il rêvait déjà un rôle plus actif, un grand rôle, car il s'offrait hardiment pour mener vingt-cinq mille hommes en Angleterre (2). Avant de quitter Paris, l'idée lui vint de rédiger un mémoire sur sa conduite pendant la bataille de Hastenbeck. Etait-ce aux

(1) 10 mai, Pap. Clermont, 1758, t. III, n° 117.
(2) Voir une lettre de lui à Duverney, du 4 mai 1785. — Correspondance Duverney-Maillebois, n° 57.

griefs de l'opinion publique ou seulement aux reproches de sa conscience qu'il voulait répondre? Etait-ce au contraire une dernière intrigue contre le maréchal d'Estrées dont la popularité offusquait et inquiétait ses anciens ennemis? Quoi qu'il en soit, le mémoire ne justifiait le comte de Maillebois qu'en tournant, avec un respect affecté, le comte d'Estrées en ridicule. L'ancien maréchal général des logis de l'armée du Hanovre, sous deux chefs successifs, poussait en même temps le mépris de l'opinion jusqu'à cette révélation, naïve en apparence, en fait d'une incroyable audace, que vingt jours avant la bataille de Hastenbeck, il connaissait la digrâce du maréchal d'Estrées au profit du maréchal de Richelieu.

Le mémoire, d'abord secret, fut présenté seulement au roi ; puis on en tira des copies qu'on fit distribuer sous le manteau. Par une aberration d'esprit encore plus singulière que l'invention de ce mémoire, le maréchal de Maillebois, père du comte, porta lui-même une de ces copies au marquis de Puyzieulx, beau-père du maréchal d'Estrées, en le priant d'inviter son gendre à reconnaître la vérité des faits qui y étaient allégués. Naturellement le maréchal d'Estrées s'y refusa, et bientôt poussé à bout par la publicité que recevait de plus en plus le libelle et par l'aveu qu'en vint faire, au nom de son fils, le maréchal de Maillebois devant le tribunal des maréchaux de France, le vainqueur de Hastenbeck présenta au roi, sous le titre d'*Éclaircissements,* une réponse noble, simple, modérée, mais écrasante par l'accumulation et l'évidence des faits relatifs à sa propre conduite et à celle du comte de Maillebois. Ce ne fut pas tout ; le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, en exa-

minant la correspondance militaire de la campagne de 1757, trouva des lettres particulières du comte de Maillebois au marquis de Paulmy, son beau-frère, et que celui-ci, en quittant le ministère, avait eu l'imprudence de laisser parmi les papiers de son département; ces lettres étaient la condamnation même de l'ancien chef d'état-major du maréchal d'Estrées (1). Le roi, sur l'avis du maréchal de Belle-Isle, déféra la conduite du comte de Maillebois au tribunal des maréchaux de France.

L'affaire fut portée devant eux le 19 mai 1758, et le lendemain le ministre de la guerre en faisait connaître au comte de Clermont le résultat par la lettre suivante : « Votre Altesse Sérénissime a certainement ouï parler d'un mémoire anonyme fait par M. le comte de Maillebois contre le maréchal d'Estrées; ce mémoire a depuis été avoué par le maréchal de Maillebois. La subordination est si fortement blessée, la forme d'une espèce de libelle répandu sans permission, son contenu, tout a paru si grave que, sur la plainte qu'en a portée le maréchal d'Estrées au roi, Sa Majesté a cru devoir y faire une sérieuse attention ; mais avant de prendre un parti, elle a souhaité que le tout fût communiqué au tribunal des maréchaux de France, pour avoir leur avis. L'assemblée s'est faite hier ; j'ai eu ordre du roi d'y

(1) Nous en avons donné les extraits les plus importants dans le récit de la campagne de 1757. On peut consulter sur toute cette affaire une notice manuscrite sur le comte de Maillebois, placée en tête du recueil de la correspondance du comte avec Pâris-Duverney, et dont l'auteur paraît être le prince de Montbarey, qui fut d'abord adjoint au ministre de la guerre, puis ministre en titre sous Louis XVI de 1776 à 1780. Le prince de Montbarey avait été camarade de collège du comte de Gisors.

porter tous les mémoires. L'avis a été unanime sur la nécessité indispensable de faire un exemple qui maintienne la subordination et le respect dû aux généraux des armées. Sur l'avis unanime du tribunal, et signé par les onze maréchaux de France qui y étoient (1), le roi vient de m'ordonner de révoquer la lettre de service qui donnoit à M. de Maillebois le commandement des troupes qui s'assemblent près Dunkerque, de le faire arrêter en même temps et le conduire prisonnier au château de Doullens pour y tenir prison jusqu'à nouvel ordre (2); Sa Majesté lui ôte en même temps son inscription... Votre Altesse Sérénissime fera sans doute usage de cet exemple de sévérité pour faire connoître à toute son armée que le roi veut bien déterminément rétablir la discipline et la subordination, de même que Sa Majesté récompensera tous ceux qui se distingueront, suivant

(1) Résultat de l'Assemblée de MM. les maréchaux de France, le 19 mai 1758.

1° De faire arrêter M. de Maillebois qui sera révoqué de son commandement et conduit en telle prison qu'il plaira au roi d'ordonner, où il sera détenu fort longtemps.

2° En sortant de prison, il sera exilé loin de la cour, et pour un temps encore plus considérable.

3° Il sera suspendu de toutes fonctions militaires.

4° Il sera permis à M. le maréchal d'Estrées de rendre son mémoire public.

*MM. les maréchaux :*

| | | |
|---|---|---|
| de Noailles, | de Balincourt, | de Luxembourg, |
| de Coigny, | de Tonnerre, | de Thomond, |
| de Duras, | de Lautrec, | de Conflans. |
| de Belle-Isle, | de Biron, | |

Cette pièce est de la main de M. de Vault. [3436, n° 120.]

(2) Le comte de Maillebois fut arrêté à Dunkerque le 23 mai, conduit au château de Doullens, puis transféré dans celui de Ham.

les comptes que lui en rendra Votre Altesse Sérénissime pendant la campagne prochaine (1). »

La comte de Clermont répondit au ministre : « On m'avoit envoyé, monsieur le maréchal, le mémoire de M. de Maillebois, et je l'avois trouvé tel qu'il est. Je suis très fâché qu'un aussi bon officier se soit attiré une punition aussi méritée. Toute cette armée a désapprouvé le mémoire et a trouvé la punition juste; cela m'a fait voir que l'on sentoit encore combien la discipline et la subordination étoient nécessaires. En effet, rien n'est si monstrueux qu'un maréchal des logis, qui est l'homme du général, aille divulguer les différentes opérations de l'esprit et les différents mouvements de l'âme de son général qui pense tout haut vis-à-vis de lui. Si un exemple de cette espèce n'étoit pas puni sévèrement, il n'y a personne, tel zélé qu'il fût, qui acceptât le généralat, parce qu'il n'y a personne, tel habile qu'il soit, qui n'ait montré dans de certains moments à son maréchal des logis des incertitudes, de fausses idées, des combinaisons mal faites et que l'on ne redresse qu'en questionnant le maréchal des logis sur les parties de son détail et sur les connoissances plus exactes qu'il a dû prendre du pays (2). »

Certainement le roi venait d'accomplir ou de permettre au moins un grand acte de justice, de rappeler et de confirmer, par un exemple sévère, le respect dû aux lois constitutives des armées. Malheureusement la constance et la fermeté dans les principes n'étaient point ses qualités dominantes. Il est vrai que l'affaire

(1) Pap. Clermont, 1758, t. III., n° 124.
(2) 27 mai. Pap. Clermont, 1758, t. III, n° 124.

du comte de Maillebois était exceptionnellement grave et que les tolérances du roi s'appliquaient d'ordinaire à des fautes qui n'avaient aucune proportion avec celle-là. Cependant ses tolérances avaient sur l'esprit de subordination et de discipline de funestes effets. Quand le duc de Fronsac, sans permission, sans excuse, sans autre motif avoué que celui de se divertir, quittait tout à coup l'armée et venait, par sa présence à Versailles, scandaliser son père, le maréchal de Richelieu lui-même, quand, au lieu de repartir sur-le-champ, comme le lui ordonnait le maréchal, ou tout au moins de se tenir caché, il se plaçait effrontément sur le passage du roi, tout le monde attendait un éclat, tout au moins un signe de mécontentement ; mais Louis XV souriait. « Je suis fort aise de vous voir, vous souperez ce soir avec moi, » disait-il, et le duc de Luynes, après avoir raconté cette anecdote, ne pouvait s'empêcher d'ajouter : « C'est assurément une grande marque de bonté, mais la sévérité du maître est quelquefois nécessaire, surtout lorsqu'il est question de rétablir une discipline trop mal observée (1). » Quelle autorité pouvaient avoir, après cela, les ordres du maréchal de Belle-Isle aux commandants des places frontières pour faire arrêter au passage tous les officiers qui, venant de l'armée, se présenteraient sans passe-port ?

Cependant le ministre ne se lassait pas de poursuivre et de combattre les abus, partout où il pouvait les atteindre. Les états-majors étaient encombrés, les officiers généraux escortés d'une brillante jeunesse ; mais dans les régiments d'où ces beaux jeunes gens se fai-

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. XVII, p. 112.

saient détacher, le service était en souffrance et la besogne retombait sur leurs camarades ; pour ceux-ci, des corvées plus nombreuses, pour ceux-là, le bien-être, des occupations douces, faciles, et presque aussitôt le titre de colonel. Le maréchal de Belle-Isle coupa court à tout ces agréments; d'abord il réduisit le nombre des aides de camp et des officiers d'état-major; puis, à ceux qui préféraient ce genre de service, il imposa l'obligation d'abandonner, par une démission formelle, leurs emplois dans les troupes; le titre de colonel sans régiment devint une rareté, la récompense exceptionnelle des actions de guerre les plus éclatantes. « Je veux, disait le ministre, remettre en honneur l'état de capitaine et rendre sans effet les commissions de colonel postiche (1). » Une ordonnance sur l'avancement établit qu'à l'avenir aucun officier ne pourrait être pourvu d'un régiment avant d'avoir accompli sept années au moins de service, les cinq dernières comme capitaine (2). Pour les grades subalternes, la vénalité fut absolument proscrite. Une coutume étrange, sous le nom de *concordat*, s'était introduite dans les corps, dans l'infanterie surtout ; afin d'arriver plus vite par le commandement des compagnies de grenadiers à celui des bataillons, et par suite à l'emploi de lieutenant-colonel, les officiers les plus aisés s'associaient et contribuaient pour une bourse commune dont les fonds étaient employés, sous forme d'indemnités plus ou moins considérables, à multiplier et à hâter, parmi les anciens capitaines, les demandes

(1) Belle-Isle à Clermont, 10 avril; à Mortaigne, 13 mai. Pap. Clermont, 1758, t. II, n° 166; t. III, n° 138.

(2) Ordonnance du 29 avril 1758. — Belle-Isle à Mortaigne, 1er mai. *Ibid.*, t. III, n° 83.

de retraite. Une lettre, adressée par le ministre à tous les colonels, condamna sévèrement cette vilaine pratique. « Je vous promets, écrivait-il à M. de Mortaigne, en lui envoyant sa circulaire, que le premier colonel qui y contreviendra sera destitué sur-le-champ (1). »

Les prescriptions contre le luxe et la mollesse, contre les festins somptueux, la vaisselle d'argent et les cristaux, contre le grand train et les nombreux équipages, étaient renouvelées ou aggravées (2). « Il faut, disait le maréchal, bannir la honteuse habitude que les officiers viennent retenir leurs places chez les officiers généraux; c'est aux colonels à défendre absolument, chacun dans son corps, qu'aucun officier aille manger chez les officiers généraux sans y être invité (3). » M. de Mortaigne voulait qu'il fût défendu aux officiers subalternes d'aller au quartier général sans la permission du commandant de leur division ; le comte de Gisors applaudissait vivement à cette défense, « parce que, disait-il, ces assemblées tumultueuses du quartier général étant la source des mauvais propos, sont celle de l'indiscipline (4). » L'officier subalterne atteint par la contagion, comment n'aurait-elle pas infecté le soldat? « Le soldat, disait à son tour Pâris-Duverney, a appris de son officier à raisonner et à juger, de sorte qu'il n'est plus dans la main du général un instrument aveugle qui ne doit

(1) Belle-Isle à Mortaigne, 22 mai. Pap. Clermont, 1758, t. III, nº 161. — A Duverney, 3 juin. Correspondance Duverney-Belle-Isle, nº 60. — Le texte de la circulaire se trouve dans les *Mémoires du duc de Luynes*, t. XVI, p. 450.

(2) Ordonnance du 3 juin 1758.

(3) Belle-Isle à Mortaigne, 1er mai, Pap. Clermont, 1758, t. III, nº 83.

(4) Gisors à Mortaigne, 12 mai. Pap. Clermont, t. III, nº 137.

avoir que le mouvement qu'on lui donne... Qu'est devenu, se demandait avec une amertume ironique le morose vieillard, qu'est devenu l'honneur et où s'est retiré cet esprit national qui nous distinguoit autrefois de nos voisins? Tout cela a été mis depuis quelques années dans la classe des préjugés de l'enfance (1). »

Ainsi Duverney semblait prendre en pitié, comme absolument inutiles, tous les efforts, comme vaines toutes les espérances du maréchal de Belle-Isle et de M. de Gisors, du comte de Clermont et de M. de Mortaigne. Heureusement il se trompait ; les idées saines, les bons sentiments reprenaient faveur, les âmes se relevaient ; l'armée était en chemin de recouvrer sa santé morale. Le mal avait été si grand, si profond, si près d'être mortel, qu'il faut rendre aux hommes qui s'étaient voués au soin pénible de le combattre la justice qui leur est exactement due. Certainement le maréchal de Belle-Isle, le comte de Clermont et le comte de Mortaigne avaient beaucoup et heureusement fait pour le rétablissement de l'ordre, de la discipline et de la dignité morale dans l'armée. Une promotion d'officiers généraux, d'après ces principes, avait été rendue publique, le 8 mai ; il y avait longtemps qu'on n'en avait vu d'aussi peu nombreuse ; il y avait plus longtemps encore qu'on n'avait vu dans une promotion autant d'officiers de mérite. Il y eut, surtout parmi les gens dont les services n'étaient que vieux, sans être bons, beaucoup d'ambitions et de prétentions déçues, partant beaucoup de plaintes, mais l'effet général fut satisfaisant. On sut gré au maréchal

(1) Duverney au marquis Dumesnil, 9 juin 1758. Correspondance Duverney-Dumesnil, n° 84.

de Belle-Isle d'avoir des principes et d'y conformer ses actes.

Il y eut, quelques jours après, une nomination particulière qui ne fut pas moins bien accueillie que la promotion générale. Le 1er octobre 1755, le commandement des carabiniers était devenu vacant par la mort du prince de Dombes, fils du duc du Maine et petit-fils de Louis XIV. Le 13 mai 1758, Louis XV y pourvut par une double nomination, l'une tout honorifique et d'apparat, l'autre effective. Le comte de Provence, petit-fils du roi, recevait le titre de mestre de camp des carabiniers, et le comte de Gisors celui de mestre de camp lieutenant, avec tous les droits et toutes les prérogatives attachés au commandement du plus beau corps de l'armée. Les carabiniers comptaient dix escadrons en cinq brigades ; chaque brigade avait à sa tête un officier supérieur du grade de mestre de camp ; il n'y avait guère que le régiment des gardes françaises dont l'organisation pût être comparée à celle-ci. C'était donc un commandement hors de pair et pour un long avenir, car le tout jeune prince dont le comte de Gisors tenait la place avait deux ans et demi tout au plus (1). Il ne fallait rien de moins pour balancer la peine que ressentait le colonel de Champagne à se séparer de ses anciens et chers compagnons de bataille et de misère.

Les carabiniers avaient leurs cantonnements non loin du régiment de Champagne, dans plusieurs bourgs ou villages dont le plus distant n'était pas à plus de cinq

(1) Le comte de Provence était né le 17 novembre 1755. Quand on songe que le comte de Gisors a été, à la tête des carabiniers, le lieutenant du prince qui fut le roi Louis XVIII, il nous semble qu'il n'est plus aussi éloigné de nous.

lieues de Crefeld ; mais les deux corps appartenaient à des circonscriptions différentes. D'après l'arrangement que le comte de Mortaigne avait fait agréer au comte de Clermont et au maréchal de Belle-Isle, l'organisation de l'armée, en campagne et dans ses quartiers, devait désormais être à peu près la même ; c'était l'ordre de bataille appliqué aux cantonnements dont les circonscriptions ou arrondissements correspondaient aux divisions actives ; car le partage des lignes de bataille en divisions réglées, avec leurs officiers généraux attitrés et reconnus, était également une nouveauté introduite, non sans peine, par les efforts du maréchal de Belle-Isle et de M. de Mortaigne, dans les vieilles pratiques de la guerre. La première ligne des cantonnements s'étendait le long du Rhin, la droite à Cologne, la gauche à Clèves ; elle comprenait soixante-seize bataillons et cinquante et un escadrons ; vingt et un bataillons et trente-huit escadrons composaient la seconde ; vingt-trois bataillons et vingt-quatre escadrons la troisième, qui occupait, de Juliers à Ruremonde, les deux rives de la Roër. En deux jours, toute l'armée pouvait être rassemblée sur son centre, en quatre ou cinq, à l'extrémité de l'une ou de l'autre de ses ailes. La disposition générale était donc bien entendue. A la fin du mois de mai, les troupes, bien reposées, avaient à peu près achevé leurs réparations ; cependant il restait à combler quelques lacunes importantes ; l'incorporation des milices, entre autres choses, n'était point faite ; c'était une affaire de quinze jours. Depuis deux mois, on n'entendait plus parler de l'ennemi, qui de son côté, sans doute, travaillait à se refaire. Il avait, disait-on, pris ses cantonnements sur l'Ems et dans la basse Westphalie ; son

quartier général était à Dulmen. Après l'excessive longueur et les fatigues extraordinaires de la dernière campagne, on ne le croyait pas enclin d'ailleurs à rentrer de sitôt en action.

## LI

Madame de Pompadour venait d'inviter le comte de Clermont à se mettre en mesure pour déterminer le plan de ses futures opérations (1), lorsque le prince reçut presque en même temps l'avis que le prince Ferdinand venait de commencer brusquement les siennes. Le 26 mai, toute l'armée hanovrienne était en mouvement; le 30, trois corps se présentaient devant Emerich, Wesel et Dusseldorf; le 1er juin, le lieutenant général Wutginau sommait par deux fois le comte de Castella, commandant de Wesel, d'évacuer la place qu'il savait cependant bien être la résidence du prince général en chef et le quartier général de l'armée (2); enfin, dans la nuit du 1er au 2 juin, 3400 hommes traversèrent, dans des bateaux fournis par les Hollandais, le Rhin au-dessous d'Emerich et non loin de Clèves.

Le 2 juin au point du jour, les postes qui couvraient l'extrême gauche des cantonnements de la première ligne furent tout à coup assaillis par les Hanovriens qui les refoulèrent sur Clèves. A la tête de cet arrondissement et du plus prochain se trouvaient les deux plus

(1) Mme de Pompadour au comte de Clermont, 23 mai, Pap. Clermont, 1758, t. III, no 162.

(2) Les deux lettres de sommation originales se trouvent, sous les nos 2 et 3, dans le t. IV des papiers de Clermont 1758.

anciens lieutenants généraux de l'armée, le marquis de Villemeur et le duc de Randan. C'était du premier que le comte de Gisors avait dit, quelques mois auparavant, à son père : « Quelle timidité ! Quelle incertitude ! Quelle lenteur dans toutes ses résolutions (1) ! » C'était du second que le maréchal de Richelieu avait tracé, en trois coups de crayon, ce cruel portrait : « Le plus honnête homme, le meilleur homme du monde, mais le plus imbécile (2). » Lorsque le maréchal de Belle-Isle avait mandé au comte de Mortaigne qu'au moyen de certains arrangements il lui serait possible de devenir le second lieutenant général de l'armée, c'était au déplacement de M. de Villemeur et du duc de Randan que songeait le maréchal ; mais avant de les retirer de l'armée pour les reléguer dans quelque obscur commandement en arrière ou dans l'intérieur du royaume, le ministre et le comte de Clermont surtout, peinés et embarrassés d'avoir à noter d'une telle marque d'insuffisance publique deux hommes d'ailleurs honorables, avaient renvoyé au temps où les troupes quitteraient leurs quartiers pour entrer en campagne l'exécution d'une sentence nécessaire, mais déplaisante.

L'événement leur donna tort, car le marquis de Villemeur notamment resta tout à fait au-dessous de sa tâche, et le duc de Randan, en lui prêtant toute l'assistance dont il était capable, ne releva pas sensiblement les affaires. Ils avaient, dans leurs deux arrondissements, douze bataillons et vingt escadrons ; non

(1) 6 janvier 1758 (3627, n° 4].

(2) Le maréchal de Richelieu au marquis de Paulmy, 23 décembre 1757 [3446, n° 29].

seulement les premiers Hanovriens qui avaient trompé la vigilance des postes français ne furent pas rejetés dans le fleuve, mais il travaillèrent, sans être inquiétés, à la construction d'un pont de bateaux en face de Bienen, de sorte que, dans la soirée du 2 juin, le prince Ferdinand eut, tout compte fait, en moins de vingt-quatre heures, 14,000 hommes sur la rive gauche du Rhin. Le lendemain, les deux arrondissements extrêmes des quartiers français étaient évacués, et les troupes, après s'être concentrées, le 3 juin, à Calcar qui était de la troisième circonscription, se retirèrent définitivement, le 4, dans la quatrième, à Xanten, où toutes les forces de la gauche se trouvèrent alors rassemblées (1).

Les premières nouvelles, envoyées le 3 par le comte de Clermont, étaient déjà si mauvaises que madame de Pompadour ne pouvait contenir l'expression de son chagrin : « Quelle humiliation ! monseigneur, s'écriait-elle ; laisser débarquer 6,000 hommes et établir un pont sur le Rhin ! Je ne peux vous peindre l'excès de ma douleur ; elle est proportionnée à l'avilissement où nous sommes. Je ne me refuserai pas la triste consolation de vous rappeler ce que vous pensiez de M. de Villemeur avant votre départ. Eh ! mon Dieu, pourquoi ne l'avez-vous pas envoyé sur les derrières, comme c'étoit votre projet? Je suis désespérée (2). » M. de Villemeur fut d'abord rappelé de sa division et mis à la suite du quartier général, puis renvoyé en France ; le duc de Randan reçut l'ordre de reprendre le commandement de la Franche-Comté où sa présence, disait-on

(1) Clermont à Belle-Isle. 3, 4 et 6 juin. [3476, nos 36, 46, 71, 75.]
(2) 5 juin. Pap. Clermont, 1758, t. III, no 187.

pour adoucir sa disgrâce, était devenue nécessaire (1). Le mal était fait ; ces tardives exécutions n'y portaient point remède.

C'était de la vaillance du comte de Clermont, animé par l'inspiration et guidé par l'expérience de M. de Mortaigne auquel, malgré ses boutades et ses velléités de révolte, le prince avait fini par se soumettre, qu'on attendait la réparation de ce premier désordre. Il faut le dire tout de suite, on se préparait de cruels mécomptes ; non pas que le comte de Clermont ne fût point vaillant et plein de cœur, ni que M. de Mortaigne n'eût point d'expérience ; mais c'était l'inspiration qui lui manquait. Il avait été un fort bon chef d'état-major, il était exact sur les règles et ferme sur la discipline ; grâce à ces mérites, il venait de rendre au comte de Clermont et à l'armée de très grands services, mais les seuls qu'il fût en état de leur rendre. Il n'avait point les vues de haut et d'ensemble, le coup d'œil profond et rapide, la prompte et forte décision qui sont les spéciales et nécessaires qualités de ce personnage idéal, pour ainsi dire, tant il apparaît rarement au milieu de la foule humaine, qu'on appelle un général en chef. A cet égard le maréchal de Belle-Isle s'était complètement trompé et il avait, de la meilleure foi, mais le plus malheureusement du monde, trompé le roi et la cour, le comte de Clermont et l'armée tout entière.

Tandis que les quartiers de la gauche se tenaient rassemblés à Xanten, le prince avait appelé tout le reste de l'armée à Rheinberg ; elle y était réunie et formée

(1) Le duc de Randan assista cependant à la bataille de Crefeld ; M. de Villemeur était parti la veille.

le 7 juin ; mais déjà les hésitations commençaient. Le prince Ferdinand était bien inférieur en force au comte de Clermont, mais il savait ce qu'il voulait ; pressé de sortir de l'étroit espace où il s'était hardiment aventuré, mais où il aurait pu être écrasé par un adversaire plus habile, entre les rives voisines du Rhin et de la Meuse, il avait gagné, en marchant par sa droite le long de la Niers, un terrain plus large, choisissant toujours de bons postes, et menaçant même de couper la communication entre le camp de Xanten et celui de Rheinberg. Un faux mouvement de l'armée française sur Issum lui donna l'occasion de s'étendre par sa gauche et d'occuper, le 9 juin, les hauteurs d'Alpen qui commandaient la communication même et qu'il fallut lui reprendre. Le combat ne fut pas considérable, mais les troupes, au témoignage du comte de Clermont, s'y portèrent « comme au bal (1) ». Bien commandées, bien conduites, elles eussent fait des merveilles. Cependant, malgré le petit succès d'Alpen, il fallut par prudence rappeler à Rheinberg le corps trop isolé et aventuré à Xanten.

Le comte de Clermont avait un projet ; lui appartenait-il en propre, c'est-à-dire à lui et à Mortaigne, ou bien l'idée première était-elle venue du maréchal de Belle-Isle? « Je compte, avait écrit le maréchal au prince, que M. le prince Ferdinand ne tardera pas à être puni de son imprudente témérité et que Votre Altesse Sérénissime va mettre en œuvre tous les moyens pour le couper par la rive droite, tandis qu'elle l'acca-

(1) Clermont à madame de Pompadour, 10 juin. Pap. Clermont, 1758, t. IV. nº 42.

blera par la rive gauche ; il ne sauroit être en force des deux côtés, et si son pont étoit pris à revers, que deviendroit-il s'il n'a pas la Hollande pour retraite (1)? » Un courrier, parti le 4 juin de Wesel, était arrivé à Versailles le 6, à dix heures du soir ; la dépêche du maréchal, datée du 7, pouvait bien être arrivée le 9 à Rheinberg qui était en deçà de Wesel. Quoi qu'il en soit, le 9, le comte de Clermont écrivait au maréchal qu'il allait bien surprendre le prince Ferdinand, en allant passer le Rhin à Wesel (2) ; d'ailleurs il se bornait à cet avis, sans aucun détail. Le maréchal de Belle-Isle était assez riche d'idées pour ne point réclamer à propos de celle-ci, et assez patriote pour se livrer tout à la joie de la voir en bon chemin. « Le projet que Votre Altesse Sérénissime veut bien me confier, répondait-il au prince, me touche et me saisit ; car si en effet elle réussit, tandis qu'elle est en présence avec le gros de son armée, à faire passer de l'autre côté du Rhin un corps choisi de douze ou quinze mille hommes qui aille couper la queue de leurs ponts à la rive droite, que deviendroit M. le prince Ferdinand, sans aucune communication avec l'Allemagne (3)? » Hélas ! il y avait déjà deux jours que le projet n'existait plus ; il avait à peine vécu vingt-quatre heures. Le prince, ou plutôt Mortaigne qui rédigea l'explication, donna pour motif de ce brusque changement qu'en laissant sur la rive gauche du Rhin, pour manœuvrer sur la droite, Cologne en grand péril d'être enlevé par l'ennemi, on courrait soi-même beau-

(1) 7 juin. Pap. Clermont, t. IV, n° 9.
(2) [3176, n° 123.]
(3) 12 juin. Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 41.

coup plus de risques qu'on ne lui en ferait courir (1). Le maréchal n'avait jamais compris que l'armée tout entière dût passer au delà du Rhin, ni par conséquent que Cologne dût être abandonné sans défense; il fut navré des raisons qu'on lui donnait et de la légèreté avec laquelle on les lui donnait (2).

De ce projet manqué un second naquit presque aussitôt, et, sans aucun doute possible, simultanément cette fois au quartier général et à Versailles. Le 12 juin, le prince de Soubise, arrivé la veille à Hanau pour y prendre le commandement du corps auxiliaire de trente mille hommes qu'il devait conduire en Bohême, donnait part au comte de Clermont des ordres qu'il avait de mettre en mouvement ses premières divisions le 20 juin (3). A cette communication, reçue le 16, le comte de Clermont répondit sur-le-champ qu'il aurait beaucoup mieux valu que l'armée du prince de Soubise eût été dirigée sur la rive droite du Rhin. « Votre manœuvre sur les ponts du prince Ferdinand, disait-il, et celle que j'aurois faite directement sur lui, l'auroient tellement mis en presse que non seulement il auroit été battu, comme j'espère qu'il le sera par moi, mais même, vous étant pour le recevoir dans sa retraite, il n'en seroit pas échappé un seul... Mais je n'ai osé confier cette vue à la cour ; elle est trop sujette à taxer de timidité ; elle n'auroit pu manquer de dire : « Quoi ! il faut l'armée de Xerxès pour battre le prince Ferdinand ! » Je compte bien le battre avec ce que j'ai ; mais il seroit

(1) Clermont à Belle-Isle, 10 juin [3476, n° 139]. Voir aussi Pap. Clermont 1758, t. IV, n° 43.

(2) Belle-Isle à Clermont 13 juin. Pap. Clermont 1758, t. IV, n° 44.

(3) Soubise à Clermont 12 juin. Pap. Clermont 1758, t. IV, n° 49.

abîmé, suivant ma proposition, ou obligé de se retirer en Hollande (1). » Or, ce même jour, 16 juin, à la fin d'une lettre adressée au nom du ministère à Pâris-Duverney afin de hâter son départ pour l'armée, le maréchal de Belle-Isle ajoutait de sa propre main l'avis très secret que l'ordre venait d'être envoyé au prince de Soubise de changer de l'est au nord, du Danube vers le Rhin, la direction de ses troupes, et de les mettre, le 25 juin, en marche sur Düsseldorf et Wesel. Le même avis, sous le même secret, était envoyé par le maréchal au comte de Clermont (2).

L'ancien projet avait disparu du jour au lendemain ; celui-ci vécut quatre jours et ce fut à Versailles même qu'il mourut de la main du roi. Le récit de cette exécution adressé, le 19 juin, à Duverney par le maréchal de Belle-Isle, est une pièce tout à fait curieuse. Après une rapide mention des mesures ordonnées sur le Rhin pour y réunir le plus grand nombre de bateaux possible, le maréchal continuait en ces termes : « Les choses étoient en cet état quand je me suis couché hier au soir 18 ; mais il est arrivé cette nuit un courrier de M. le comte de Clermont dont les nouvelles ont décisivement fortifié le roi dans la résolution où il étoit hier au soir, quoi qu'il en pût arriver, d'exécuter avec fidélité les engagements qu'il a pris avec l'Impératrice. J'avois pris la liberté de représenter, avec tout le respect que je dois, qu'il y a des cas forcés où le bien de l'État, peut-être même le salut de l'armée et d'une partie de nos frontières, doit l'emporter sur toute autre considé-

(1) Clermont à Soubise, 16 juin. Clermont 1758, t. IV, n° 50.
(2) Belle-Isle à Duverney, 16 juin ; au comte de Clermont, 16 juin. Pap. Clermont, 1758, t. IV, nos 55-60. — [3477, n° 4.]

ration quand les circonstances l'exigent; que la perte de Wesel pouvoit entraîner tous ces malheurs, d'où résultoit la nécessité de le conserver et de perdre en même temps et détruire l'armée de M. le prince Ferdinand ; enfin toutes les suites en bien et en mal des deux partis contraires. Mais la force de nos raisons à M. l'abbé de Bernis et à moi a diminué des trois quarts par la lettre que m'a apportée le courrier de M. le comte de Clermont... De tout cela il résulte, joint à la détermination du roi, qu'il faut abandonner cette dernière idée qui me plaisoit fort et laisser suivre à M. le prince de Soubise sa première destination pour marcher en Bohême, à la seule différence qu'au lieu de mettre la tête de son armée en mouvement le 20, il ne la fera marcher que du 25 au 30. Pendant cet intervalle, nous aurons vraisemblablement quelque dénoûment à l'armée de M. le comte de Clermont, qui nous laisseroit encore le temps, s'il étoit malheureux, d'arrêter le corps de M. de Soubise (1). »

La lettre par laquelle le comte de Clermont venait de fournir, sans s'en douter, des arguments au roi avait

(1) Belle-Isle à Duverney, 19 juin. Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 67. — Le projet tué par le roi fut ressuscité par Pâris-Duverney qui le reprit pour son compte et en démontra l'importance dans des notes datées du 22 juin et qu'il porta le lendemain à Versailles. Le maréchal de Belle-Isle lui écrivit le 25 juin : « J'ai rendu compte hier au roi, monsieur, du résultat de notre conférence de la veille avec M. l'abbé de Bernis. Sa Majesté, quoique à regret, a consenti au changement de destination de l'armée de M. le prince de Soubise et a approuvé tout le projet dont nous sommes convenus. » On eut le lendemain seulement la première nouvelle de la bataille de Crefeld, livrée et perdue le 23. Les notes autographes de Pâris-Duverney se trouvent sous le n° 89 et la lettre du maréchal de Belle-Isle sous le n° 112 du t. IV des papiers de Clermont, 1758

été expédiée le 16 de Neuss, et non plus de Rheinberg. Le prince s'était donc retiré à plus de douze lieues en arrière de cette place de Wesel dont la possession lui semblait apparemment moins importante ou moins compromise qu'il ne paraissait au maréchal de Belle-Isle. En vérité, la conduite du comte de Clermont était bien difficile à justifier ou simplement à comprendre. Le 12 juin, il avait toutes ses forces rassemblées à Rheinberg, dans une position qu'il avait d'abord jugée bonne ; le prince Ferdinand était devant lui ; on s'était canonné toute la journée. Le lendemain, sous prétexte que le camp des Hanovriens n'offrait point de prise à une attaque favorable, le comte de Mortaigne conseillait au comte de Clermont d'abandonner son poste où l'ennemi s'établissait tout de suite après son départ, de sorte que, selon la remarque du maréchal de Belle-Isle, c'était le prince Ferdinand qui, maître de Rheinberg, coupait désormais et totalement au comte de Clermont sa communication avec Wesel. De Rheinberg, l'armée française avait d'abord reculé jusqu'à Meurs ; mais là ne se trouvait point encore le parfait champ de bataille que réclamait le goût difficile du comte de Mortaigne ; pour le rencontrer, on continua de reculer jusqu'à Neuss.

## LII

Toutes ces marches en arrière faisaient à la cour, dans l'armée, dans toute la France, l'effet le plus déplorable. « Votre Altesse Sérénissime connoît les François, écrivait au prince le maréchal de Belle-Isle ; ils oublient tous leurs maux quand ils voient qu'on les mène pour

combattre l'ennemi ; mais ils retombent de même... Jamais il n'y a eu tant de raisons réunies pour déterminer à combattre ; il nous faut nécessairement une action glorieuse (1). » Si c'était trop exiger, il fallait une action, quelle qu'en fût l'issue. « Votre Altesse Sérénissime me demande les intentions du roi : je suis chargé de vous dire, monseigneur, qu'il faut, à quelque prix que ce soit, tenir ferme et conserver, à la hauteur où vous êtes, et le Rhin et la Meuse (2). Si l'ennemi veut vous combattre, tant mieux, il ne le peut faire de front qu'avec le plus grand désavantage, et s'il se déplace et fait des mouvements par sa droite, il faut que Votre Altesse Sérénissime en profite sur-le-champ pour l'attaquer. Le roi connoît votre zèle et votre courage ; Sa Majesté apprend avec satisfaction la volonté qui règne dans toute l'armée ; il faut donc en profiter ; car vu toutes les circonstances des affaires politiques et l'état où se trouvent tous nos alliés, il vaudroit encore mieux que votre armée fût repoussée dans un combat avec désavantage que de reculer encore et de ne point combattre (3). »

Le comte de Clermont avait une manière à lui d'expliquer les choses et de montrer qu'une marche rétrograde était la meilleure pour atteindre l'ennemi. C'est ainsi qu'il mandait de Neuss, le 16 juin, à la marquise de Pompadour : « Madame, soyez tranquille, une armée ne se mène pas comme on promène son doigt sur une carte. Le prince Ferdinand a fait des manœuvres par des pays très difficiles en me gagnant tou-

(1) 13 juin. Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 44.
(2) On le croyait encore à Meurs.
(3) 16 juin. Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 59.

jours par le flanc ; ce n'est pas là le cas de combattre, même avec la plus grande supériorité ; mais par une marche forcée, qui sera mandée par ceux qui ne sont pas dans mon secret être rétrograde, je l'ai primé. Je laisse reposer mes troupes vingt-quatre heures, quoique je marche toujours sur lui par des corps en avant. Je vais le poursuivre et ne pas le quitter qu'il ne soit forcé, du moins je le pense ainsi, ou à combattre, s'il veut accepter le défi, ou à repasser le Rhin, et alors les blâmes cesseront, et on verra que je n'ai fait que des manœuvres militaires, intelligentes et point timides (1). »

En attendant, elles étaient inexplicables. Ainsi l'armée qui avait traversé Osteradt le 15, pour venir de Meurs à Neuss, ne pouvait pas comprendre pourquoi elle était ramenée le 18 à Osteradt. C'est de ce camp que le comte de Gisors datait et envoyait à son père les informations les plus tristement exactes sur l'état des esprits au quartier général et parmi les troupes. « Je n'ai pu jusqu'ici vous parler à cœur ouvert, lui disait-il ; vous verrez avec amertume que si les choses demeurent dans l'état où elles sont, il n'y a pas le moindre succès à se promettre ; les plus grands malheurs sont à craindre au contraire. M. le comte de Clermont, dépourvu de toute connoissance du pays, incapable de former aucun projet par lui-même, ne veut être constamment gouverné par personne, et cependant se rend toujours à l'avis du dernier. Il ne prévoit rien et est peu affecté des dangers présents, s'amuse d'une bagatelle et perd le temps à des promenades inutiles. Voilà quel est notre général. Sa principale confiance, malgré ses

(1) 16 juin. Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 63.

indécisions, paroît être en M. de Mortaigne, sans cependant qu'elle le porte à le soutenir contre M. de Monteynard lequel, depuis quelque temps, appuyé du murmure général de l'armée, n'a plus aucun ménagement pour le premier. M. de Mortaigne, avec la vivacité que vous lui connoissez, conseille le prince et lui dénonce les fautes de l'état-major. M. de Monteynard ordinairement se borne à répondre que Son Altesse est la maîtresse, qu'il est fait pour exécuter, mais représente les difficultés. M. de Mortaigne soutient son avis avec chaleur ; l'autre ne dit plus mot, et rien ne se décide. Le prince, peiné de ces contradictions, a depuis quelques jours recours à M. de Contades pour être le conciliateur ; celui-ci, qui persiste à éviter le rôle de conseiller, vient quand il est mandé, donne l'avis qu'on lui demande et le motive, exécute ce dont on le charge, puis retourne chez lui. Les autres officiers généraux, éloignés du conseil, ne s'occupent que de critiquer tout ce qui se fait, et comme il y a matière, ils n'ont pas eu de peine à inspirer à toute l'armée autant de mépris pour le général que de haine contre M. de Mortaigne. Les citoyens, dont le nombre est petit, gémissent, et, en faisant leurs efforts dans ce qui dépend d'eux, frémissent de ce que nous ne sommes encore qu'à la mi-juin. Le soldat, au milieu de toutes les fatigues dont il est accablé depuis huit jours, conserve encore de la volonté ; d'avoir marché en avant aujourd'hui l'a ranimé. Si les dispositions sont bonnes, on peut compter sur une victoire assurée, pourvu que nous en venions bientôt aux mains (1). »

(1) Gisors à Belle-Isle, 18 juin 1758 [3477, n° 37.]

Dans une lettre que le comte de Clermont avait écrite de Neuss, le 16 juin, au maréchal de Belle-Isle, et où il lui expliquait, comme à madame de Pompadour, sa marche prétendue rétrograde : « Il ne faut pas, avait-il dit, taxer un général de timidité, parce qu'il ne combat pas aussitôt qu'on le voudroit ; l'on ne connoît pas de loin la nature du pays comme de près. Je ne pouvois pas, sans imprudence marquée et sans exposer l'armée à une défaite quasi certaine, attaquer l'ennemi dans les positions où ont resté jusqu'à présent les deux armées (1). » C'est tout spécialement et sans méprise possible à ce passage que le maréchal de Belle-Isle répondait, le 19 juin, en ces propres termes : « Sa Majesté est bien éloignée d'ordonner que vous attaquiez l'ennemi dans des positions que vous jugez inattaquables et où vous n'avez pas au moins une présomption morale de succès. Elle s'en tient à m'ordonner de vous exposer, comme je l'ai déjà fait, toutes les raisons politiques et militaires qui exigent, relativement à nos alliés, que nous combattions... Je ne puis ni ne dois vous cacher les reproches humiliants qui nous sont faits de ce que nous n'avons cessé, depuis le mois de septembre, de rétrograder, de nous détruire nous-mêmes. L'on demande ce qu'est devenu l'honneur et le courage de la nation françoise, et l'on pousse les choses jusqu'à soupçonner notre bonne foi, parce qu'on dit qu'il n'est pas naturel que des troupes qui ont acquis et mérité autant de réputation puissent être devenues tout d'un coup les plus mauvaises et les plus mal disciplinées en tout genre. Vous jugez bien, monseigneur, que les généraux ne

(1) [3477, nº 7.]

sont pas épargnés ; car, comme avec raison ils ont l'honneur de tout ce qui se fait de bien, on leur impute, quoique souvent avec injustice, ce qui arrive de mal (1). »

Si jamais toute une armée, depuis le général en chef jusqu'au dernier homme, avait besoin d'être poussée par un sentiment d'irritation au combat, il suffirait assurément d'une pareille lettre. Cependant le sentiment du comte de Clermont fut qu'elle lui défendait de combattre. Le fait est incroyable, on en reste confondu, mais il est rigoureusement vrai. Depuis Neuss, le prince avait cessé son mouvement rétrograde et rebroussé chemin du côté de l'ennemi. D'Osteradt, où il était campé le 18, il s'était dirigé le lendemain sur Crefeld (2), et s'était arrêté un peu en deçà de cette ville, sur la limite du comté de Meurs et de l'Électorat de Cologne. Cette limite était marquée, du Rhin à la Niers, par un *landwehr* ou fossé double, dont les deux cuvettes larges et profondes étaient séparées par une levée plantée d'arbres. Avant d'aller chercher l'ennemi par delà cet obstacle, il fallait y ouvrir des trouées, des communications, des passages. L'armée campa donc sous la protection de ce retranchement tout trouvé, et le quartier général s'installa dans un village des environs, à Vischelen (3). Ce fut là que, dans la nuit du 20 au 21 juin, le comte de Clermont reçut la dépêche excitante du maréchal de Belle-Isle, et qu'il y répondit en ces termes : « Toutes mes nouvelles disent, monsieur le maréchal, que l'armée ennemie est arrivée aujourd'hui, sa

(1) Pap. Clermont, 1758, t. IV, nº 73.

(2) Depuis le 14, le comte de Saint-Germain occupait Crefeld avec 8000 hommes.

(3) Clermont à Belle-Isle, 19 juin [3477, nº 42.]

droite à Kempen, et sa gauche à Hulst. Je me suis arrêté, le landwehr devant moi, position où j'ai reçu l'ordre du roi de *ne point combattre,* si ce n'est avec certitude de succès. Cela m'empêche de passer le landwehr pour marcher à l'ennemi (1). »

Stupéfait, doutant de sa propre intelligence et de sa mémoire, le maréchal de Belle-Isle, cette incroyable lettre entre les mains, se fit représenter les minutes des dépêches qu'il avait écrites au prince, le 13, le 16, le 19; aucune d'elles, ni par la pensée, ni par l'expression, ne pouvait prêter à l'équivoque. Le maréchal en reproduisit textuellement les passages les plus significatifs, et il ajouta : « Je ne prends la liberté de rappeler ces articles de mes dernières dépêches que pour constater les faits. Responsable, comme je le suis, de ce que j'écris au nom du roi, j'aurois été précisément contre sa volonté si j'avois écrit à Votre Altesse Sérénissime, par son ordre, de ne point combattre, si ce n'est avec certitude de succès, et il y auroit bien de l'imprudence à moi d'employer de pareils termes ; car peut-il jamais y avoir une certitude de réussir?... Le roi persiste dans les mêmes sentiments que j'ai déjà exposés à Votre Altesse Sérénissime dans toutes mes précédentes, sur la nécessité de combattre M. le prince Ferdinand ou de l'obliger à repasser le Rhin ; après quoi, Sa Majesté s'en repose entièrement sur votre courage, votre zèle, votre prudence et votre capacité pour y parvenir (2). » Le respect contenait le maréchal ; chez madame de Pompadour, la vivacité du ressentiment éclatait sans scrupule :

(1) [3477, n° 61.]
(2) 23 juin [3477, n° 81].

« Je vous avoue, monseigneur, que la lettre dont vous m'honorez me confond. Le maréchal de Belle-Isle n'a jamais désiré autre chose que de vous voir combattre et chasser les ennemis ; ses lettres ont toutes été lues au Conseil, parce qu'il trouvoit l'ordre de combattre trop positif pour vous l'envoyer sans que le roi l'eût donné lui-même. D'après les faits dont j'ai connoissance, je n'entends plus rien à ce que vous me faites l'honneur de me mander. Le roi désire que vous chassiez les ennemis, mais en même temps Sa Majesté ne peut rien faire de mieux que de s'en rapporter à votre prudence ; voilà, monseigneur, l'état exact des choses (1). »

## LIII

Le 20 juin, la situation respective du comte de Clermont et du prince Ferdinand de Brunswick était celle-ci : ils se trouvaient face à face, à trois lieues environ l'un de l'autre, le général hanovrien sur la limite septentrionale de la plaine de Crefeld, entre Kempen et Hulst, le prince français campé au sud sous la protection du landwehr au delà duquel il avait, devant sa gauche, un détachement à Saint-Antonis, et devant sa droite, à Crefeld même, un corps de huit mille hommes que le comte de Saint-Germain y avait établi depuis le 14. La disposition de ces quatre points, Kempen, Hulst, Saint-Antonis et Crefeld, tous les quatre situés au nord du landwehr, était telle que l'espace compris

(1) 26 juin. Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 101.

entre eux représentait un losange irrégulier dont la grande diagonale courait du sud-est au nord-ouest, de Crefeld à Kempen.

Le 22 juin, du camp de Vischelen, le comte de Gisors écrivait à son père : « Tout le monde pense et a lieu de penser que le comte de Clermont a reçu des ordres positifs de la cour de se tenir sur la défensive. Partis de Neuss [le 18] avec le projet affiché d'attaquer l'ennemi, notre affliction étoit de trouver des marais peut-être impraticables entre nous et une position que l'ennemi avoit prise à Tonisberg. Arrivant à cette bruyère-ci, nous apprenons que l'ennemi a porté un corps en deçà de ces marais à Hulst ; nous n'osons dès ce moment prendre le camp que nous voulions occuper entre Crefeld et Saint-Antonis, nous perdons une journée entière à pratiquer des débouchés sur le landwehr et donnons le temps à l'ennemi d'établir toute son armée, la droite à Kempen, la gauche à Hulst. Le lendemain [20 juin], d'après les observations qu'on fait du clocher de Crefeld et une légère escarmouche du corps de M. de Saint-Germain, nous trouvons qu'il seroit imprudent de déboucher au delà du landwehr. Nous trouvons même que le corps de M. de Saint-Germain qui touche à nos grandes gardes est aventuré au delà du landwehr ; on le fait rentrer dans la nuit avec beaucoup de mystère et de timidité, laissant seulement cinq cents hommes aux ordres de M. le prince de Beauvau, avec ordre d'évacuer Crefeld à la première attaque. Quelques chasseurs paroissent (1), fusillent avec nos postes avancés ; M. le prince de Beauvau, d'après son ordre, se retire avec

(1) Le 21 au matin.

toute la lenteur et la décence convenable, sans qu'on lui tue ni blesse un seul homme ; Son Altesse Sérénissime à qui il en rend compte, trouve qu'il a bien fait. Deux heures après, le prince est frappé de ce qu'on lui représente sur la honte de laisser occuper aux ennemis une ville à une demi-lieue de notre ligne, d'où ils observeront tous nos mouvements et nous inquièteront sans cesse : on ordonne un nouveau détachement de cinq cents hommes pour reprendre le poste ; M. du Blaisel devoit le conduire ; ce détachement est contremandé. Une heure après, on en commande encore un autre aux ordres de M. de Voyer, lequel ne peut l'avoir assemblé qu'à quatre heures après midi, et fait ensuite des dispositions qui durent jusqu'à six, tandis que quatre cents officiers de l'armée, partis et approchés successivement par curiosité, sont établis depuis trois heures dans la ville où ils se sont fait ouvrir une porte, tandis que les chasseurs sortoient par l'autre. J'y ai été aussi avec M. le comte de Lusace (1), suis monté au clocher et ai vu le camp des ennemis dans la même position que la veille. Les dragons de M. de Voyer ont été presque jusqu'à Hulst sans rencontrer une troupe ; quelques chasseurs seulement ont tiré des haies sur un petit corps de garde de dragons avec lequel M. de Voyer avoit poussé presque jusqu'à leur camp. Les haies et les maisons qui bordent le chemin de Crefeld à Hulst ayant été fouillées, M. de Voyer les a garnies de volontaires jusqu'à la moitié distance, et a barré de même la plaine par ses troupes de dragons et de hussards. Ni les uns ni les

(1) Le prince Xavier de Saxe, fils de l'Électeur-roi de Pologne, et frère de la dauphine de France.

autres n'ont été inquiétés jusqu'à ce moment; on les a relevés à midi, et on continuera de les relever tous les jours, tant que nous occuperons ce camp-ci où nous nous sommes arrangés aujourd'hui en défensive. La droite appuyée à des marais est fort bonne; le front hérissé de canons qui borde le landwehr est très respectable ; la gauche, quoi qu'on y fasse, sera mauvaise et tournable, y ayant une lieue d'ici à la Niers de pays très praticable.

« Au reste, mon cher père, quelque position que nous occupions, il faut quelqu'un qui sache nous remuer, et les troupes, remplies de volonté, n'ont sur cela aucune confiance. Tout le monde rioit aujourd'hui de ce que le prince avoit déjà annoncé son départ pour Villich (1), tandis que MM. de Contades et de Mortaigne avoient décidé qu'il demeureroit à Vischelen. Tous les officiers généraux exclus du conseil murmurent hautement ; il n'y a qu'un cri après le maréchal d'Estrées. Le désordre est plus grand que jamais ; chacun fourrage à son gré. Il n'y a que la maraude que chaque corps empêche par esprit de sagesse personnel ; aussi l'abondance règne-t-elle dans le camp où tous les paysans arrivent de six lieues à la ronde... Affligé, pénétré de tout ce que je vois d'humiliant pour la nation, ennemi des tracasseries, plein de respect pour M. le comte de Clermont, je me tiens à mes carabiniers ou me promène à l'entour du camp et fuis le quartier général. C'est à regret que je vous dis ces tristes vérités, mais il est impossible que le roi ait une armée au mois

(1) Villich était un village situé derrière la gauche, comme Vischelen était derrière la droite.

d'octobre, si les choses demeurent sur le pied où elles sont aujourd'hui. Je ne dois pas finir cette lettre sans vous faire l'éloge de la conduite de M. de Contades qui se porte à tout avec zèle, seconde M. de Mortaigne autant qu'il est en lui, mais évite le rôle de chef du conseil (1). »

Le comte de Gisors avait parfaitement vu, compris et résumé en trois mots la situation de l'armée française : une droite excellente, un centre respectable, une gauche très mauvaise. De ce côté, tout à découvert, il n'y avait aucune précaution défensive, pas une redoute, ni le plus mince épaulement. Le landwehr, à partir de là, s'infléchissait vers le nord-ouest, dans une direction qui se rapprochait de l'ennemi posté à Kempen, et lui permettait par conséquent de le franchir le plus facilement du monde. Contre une manœuvre si dangereuse, et la sagacité du comte de Gisors nous permet d'ajouter si probable, toute la prévoyance de M. de Mortaigne s'était réduite à placer dans le bourg d'Anradt, en deçà du landwehr et à près d'une lieue de la gauche française, la légion royale qui était l'ancien corps des volontaires royaux. Anradt était au milieu d'une petite plaine entourée de bois qui lui dérobaient d'un côté la vue du landwehr, et de l'autre formaient, entre cette plaine et celle où était campée l'armée française, un épais rideau dont un général avisé se serait fait une bonne ligne de défense, mais qu'on avait négligé de peur de trop s'étendre.

Le 22 au soir, voici quelle était la disposition des troupes françaises : six brigades d'infanterie bordaient le landwehr depuis les marais qui couvraient la droite

(1) [3477, n° 91.]

jusqu'à la cense de Huikesmey; à la distance d'une demi-lieue environ sur la gauche, quatre bataillons, détachés de la seconde ligne qui ne comptait plus dès lors que trois brigades d'infanterie, occupaient la cense de Stocke et gardaient un chemin qui, à cet endroit, traversait le landwehr; cette brigade isolée formait donc l'extrême gauche de l'armée. Cinq larges trouées avaient été pratiquées dans le landwehr et flanquées de puissantes batteries sous la protection desquelles l'infanterie et la cavalerie, rangée sur deux lignes en arrière, pouvaient, au premier ordre, déboucher facilement dans la plaine de Crefeld. Derrière la droite, les grenadiers de France et les grenadiers royaux; derrière le centre, la brigade de Navarre; derrière la gauche, les brigades de la Marine et de Touraine, les régiments de Brancas et de Lockman, les carabiniers et les dragons étaient placés en réserve. La légion royale à Anradt, sur le prolongement de la gauche, un détachement d'infanterie et de cavalerie sur le chemin de Saint-Antonis, et le corps de M. de Voyer, à Crefeld, faisaient le service des avant-postes (1). Le 21, entre le départ du prince de Beauvau et l'arrivée du marquis de Voyer, le prince Ferdinand, comme les esprits sensés l'avaient prévu, était venu visiter Crefeld, et, du haut du clocher où il était resté longtemps, il avait examiné à loisir les positions de l'armée française (2). Dès le soir même, il avait commencé à dégarnir sa gauche, qui était à Hulst, au profit de sa

(1) Cornillon à Belle-Isle, 22 juin. — Bulletin du 25 juin [3477, nos 96-119]. — Lettre écrite de l'armée, du 27 juin. Pap. Clermont, 1758, t. VII, no 159. — Mortaigne à Belle-Isle, 20 juillet [3479, no 106].

(2) Rapport du 22 juin. Pap. Clermont, 1758, t. VII, no 139.

droite qui se prolongeait insensiblement au delà de Kempen. L'opinion de l'observateur qui avait fait ces remarques, en passant à travers les postes ennemis, était ainsi résumée dans un rapport du 22 : « Il juge qu'ils pourroient avoir quelque dessein sur notre gauche (1). »

Le 23 juin, à cinq heures du matin, M. de Mortaigne et M. de Contades, suivis des trois états-majors de l'armée, quittèrent le quartier général dans l'intention de pousser une reconnaissance dans les bois au delà d'Anradt ; en passant à la gauche du camp, M. de Mortaigne, s'avisant enfin qu'une redoute n'y serait pas inutile, donna des ordres pour que les travaux fussent exécutés dans la journée même et poursuivit sa route. A peine les généraux étaient-ils arrivés à une portée de fusil d'Anradt, qu'un déserteur prussien, un hussard, se montra tout à coup, piqua vers eux et les engagea vivement à ne pas s'aventurer davantage. « Sans ce hussard, avouait M. de Mortaigne, nous aurions été pris, M. de Contades et moi. » D'après le témoignage de cet homme, à une heure du matin, toute l'armée hanovrienne avait pris les armes ; quinze ou vingt mille hommes, sous les ordres du prince héréditaire de Brunswick, mais dirigés par le prince Ferdinand lui-même, étaient partis de Kempen sur quatre colonnes, en inclinant vers la droite pour traverser le landwehr au passage de Borselsbaum, et déjà leurs avant-gardes occupaient les bois à portée d'Anradt. Aussitôt les généraux firent demi-tour, M. de Mortaigne gourmanda vivement le commandant de la légion royale, M. de Sicard, de ce qu'il ne prenait pas la peine d'éclairer mieux ses ap-

(1) Pap. Clermont, 1758, t. VII, n° 140.

proches, lui ordonna de se mettre immédiatement en mesure de recevoir l'ennemi, puis tout l'état-major regagna le plus promptement qu'il put le quartier général. M. de Mortaigne y trouva d'autres nouvelles. A huit heures du matin, M. de Voyer avait averti le comte de Clermont qu'il voyait l'ennemi en mouvement de toutes parts, mais surtout à la gauche de Crefeld; à dix heures moins un quart, il annonçait qu'il allait être attaqué, à onze heures, qu'il était attaqué avec du canon par des forces très supérieures aux siennes, à onze heures trois quarts, qu'il se repliait lentement sur le landwehr (1). C'était la gauche hanovrienne, sous les ordres du général Sporken, qui avait marché sur deux colonnes à Crefeld En même temps, une seule colonne, formée des troupes du centre, sous le commandement du général Oberg, avait débouché par Saint-Antonis et paraissait menacer la cense de Huikesmey. Cependant le comte de Clermont ne voulait voir encore dans ces manœuvres qu'une fausse démonstration, dans ces premières attaques de simples escarmouches destinées à lui donner le change sur les intentions de l'ennemi dont le véritable projet, croyait-il, n'était que de lui dérober une marche pour changer de camp. Il était midi, l'heure du dîner; le prince venait de se mettre à table lorsqu'une vive canonnade engagée par toutes les batteries du landwehr lui apprit que l'affaire devenait sérieuse et qu'il n'était que temps d'endosser la cuirasse. La générale fut battue, les troupes se réunirent à la tête du camp et chaque division prit rapidement son poste de bataille.

(1) Les originaux de ces avis donnés par M. de Voyer se trouvent dans les papiers de Clermont, 1758, t. VII, nos 144-148-149-150.

Il fut bientôt évident que les attaques de front simulées par l'ennemi n'étaient que pour distraire l'état-major français de l'énorme danger qui menaçait sa gauche. Sur une ligne parallèle au landwehr, le prince Ferdinand avait déployé les trois quarts de sa nombreuse artillerie, et, derrière les nuages de fumée qu'amoncelait sans relâche la canonnade des deux parts, il ne cessait de faire filer les bataillons et les escadrons sur sa droite, de sorte qu'il y eut enfin plus de la moitié de ses forces. Après avoir longtemps disputé Anradt aux premières troupes hanovriennes, la légion royale avait été obligée de se replier dans les bois en arrière, puis de les céder même à l'ennemi dont les têtes de colonne se montraient déjà à l'issue des chemins qui débouchaient dans la bruyère de Villich. Non seulement l'armée française était tournée, prise en flanc par sa gauche, mais si on ne lui barrait pas le chemin au plus vite, le prince Ferdinand allait, en moins de deux heures, se porter de Villich à Vischelen et par conséquent l'envelopper tout à fait. La brigade de Vaubecourt et deux brigades de cavalerie, avec du canon, furent envoyées en toute hâte entre Villich et le château de Culenburg. Toute la réserve de gauche fut appelée et placée en potence, les brigades de cavalerie d'Aquitaine et de Royal-Roussillon tirant d'un côté vers Villich, les carabiniers et les dragons se prolongeant de l'autre jusqu'à l'angle formé à Stocke par cette ligne transversale et par le landwehr ; entre ces deux ailes de cavalerie, au centre de la ligne, en face des bois occupés par l'ennemi, quinze bataillons, la Marine, la Couronne, la Marche, Chartres, Touraine, Brancas, Lockman-Suisse. On doit nommer tous ces braves régiments

dont la conduite fut admirable. Le corps entier, infanterie et cavalerie, était sous les ordres du comte de Saint-Germain.

Voilà donc une réserve engagée dès le commencement de l'action ; M. de Mortaigne ne faisait que réparer une faute par une faute. Cependant cette disposition avait arrêté le mouvement de l'ennemi sur Villich ; mais il s'était massé dans les bois. Son artillerie à peine visible, se dérobant aux coups de l'artillerie française, avait ouvert un feu nourri. Exécuteur intelligent des ordres de M. de Saint-Germain, le maréchal de camp placé à la tête de la brigade de Touraine, le comte de Rochambeau, avait donné pour point d'appui à sa gauche une maison dont le jardin assez étendu touchait au fourré même. Une levée de terre formait l'enclos ; il en fit écrêter le sommet, et derrière cet épaulement improvisé cinq pièces de canon, tirant à barbette, rasant d'un bout à l'autre la lisière des bois, empêchèrent longtemps les Hanovriens d'en sortir. Voyant leur hésitation, M. de Saint-Germain résolut d'y pénétrer et de les en chasser par une lutte corps à corps ; mais il fallait que les braves gens qu'il entraînait dans un de ces combats où chacun ne doit guère compter que sur lui-même, sentissent derrière eux un soutien, des camarades tout prêts à les appuyer ou à les recueillir, s'ils étaient obligés de faire retraite.

Le comte de Clermont, le prince de Condé, le comte de La Marche, ses neveux, M. de Mortaigne, M. de Contades, tout l'état-major, étaient venus se placer en face de l'attaque. Averti par M. de Saint-Germain du mouvement qu'il allait faire, M. de Mortaigne conseilla au comte de Clermont d'envoyer chercher les réserves du

centre et de la droite, la brigade de Navarre, les grenadiers royaux et de France. L'ordre donné par le prince fut transmis en sa présence à deux officiers de l'état-major par M. de Cornillon, major général de l'infanterie. Les deux officiers s'éloignèrent au galop ; un moment après, les princes et leur suite tournèrent d'un autre côté dans la direction du landwehr ; M. de Mortaigne resta seul avec son aide de camp. Le feu avait redoublé ; parmi le fracas du canon, le roulement de la fusillade, les clameurs, on entendait battre la charge. Les bataillons couraient ; traversés, déchirés par les boulets et la mitraille, ils firent cependant du premier élan leur trouée dans les bois ; il y eut dans ces profondeurs le tumulte, l'agitation, les fluctuations d'une tempête. Malheureusement le prince Ferdinand avait une telle supériorité de forces qu'il regagnait à chaque instant par un flot de troupes fraîches le terrain perdu. L'infanterie française, refoulée dans la plaine, s'étonnait de n'y pas voir le secours qu'elle attendait. M. de Mortaigne s'en étonnait le premier ; mais il courait aux soldats, leur nommait les régiments qui venaient à leur aide, ranimait leur ardeur, et, quand ils avaient repris haleine, ils retournaient à la charge. Ils y retournèrent deux fois ; ce fut leur suprême effort. Après le dernier assaut, cette héroïque infanterie donna la preuve d'une fermeté sans pareille. Brigades, régiments, bataillons, compagnies, trois heures de combat dans les bois avaient tout rompu et mêlé ; il n'y avait plus qu'une masse compacte et résistante. Le comte de Saint-Germain voulut y remettre l'ordre ; il commanda qu'elle se reformât sur trois rangs. La foule obéissante s'allongea par la droite et par la gauche ; on compta les files, on

fit des divisions composées de soldats de différents corps, et l'on y mit les premiers officiers qu'on trouva. Il fallait bien que cette réorganisation fût promptement faite, car elle se faisait sous le feu ; les boulets hanovriens emportaient des files à peine comptées (1). Cependant ce froid courage, après cette ardeur bouillante, imposa tellement aux Hanovriens qu'au lieu d'attaquer de front cette infanterie, ils commencèrent à la déborder par les flancs.

Chose incroyable, les réserves ne paraissaient pas encore ; erreur ou faute, le fait n'a jamais été bien éclairci, mais il est certain que les officiers d'état-major chargés de les conduire leur avaient fait suivre une fausse direction. Sur les instances de M. de Mortaigne, le comte de Clermont fit donner à la cavalerie de la gauche l'ordre de charger à fond sur l'ennemi. Du côté de Villich, les brigades de Royal-Roussillon et d'Aquitaine, du côté de Stocke les dragons et les carabiniers n'attendaient que le moment d'entrer en action. Depuis le commencement de la bataille, spectateurs immobiles, impassibles d'aspect, ils avaient cruellement souffert du feu des Hanovriens. Parmi les carabiniers surtout, corps d'élite où les pertes étaient les plus sensibles, l'impatience de venger leurs morts était grande. Après ces trente escadrons tombant à la fois sur l'infanterie hanovrienne, trente autres, rangés en seconde ligne, devaient, en donnant à leur tour, laisser à ceux-là le temps de se reformer et d'écraser l'ennemi par un

(1) Mémoires sur la campagne de 1758. Le récit de la bataille de Crefeld est du marquis de Voyer. — *Archives du Dépôt de la Guerre. Supplément.*

dernier choc. Officier de cavalerie d'origine et très bon officier, M. de Mortaigne savait mieux que personne tout ce qu'une pareille manœuvre exigeait de précision entre ses divers moments et d'ensemble dans chacun de ses heurts. L'effet ne répondit pas à son attente. Cependant les premiers escadrons donnèrent sur l'ennemi avec un admirable entrain ; l'élan des carabiniers surtout fut magnifique. « Rien n'a été aussi absurde et aussi courageux que la charge de ce corps, » a dit le marquis de Voyer qui blâmait toute cette manœuvre. Une course violente à travers l'infanterie hanovrienne, deux lignes abordées de front, percées l'une après l'autre, puis, la carrière fournie, prises à revers et de nouveau renversées, quel glorieux tableau, s'il n'était pas attristé par un douloureux épisode ! Ce fut au retour de cette charge, la première qu'il eût conduite, que le comte de Gisors reçut presque à bout portant, un coup de feu dans les reins. Volontiers ses carabiniers seraient revenus sur l'ennemi, comme en effet, selon le projet de M. de Mortaigne, ils y devaient revenir ; mais par des hésitations ou d'étranges malentendus, la charge de la seconde ligne se rompit en tronçons désordonnés ; beaucoup d'escadrons demeurèrent ou manœuvrèrent de sorte qu'ils barrèrent maladroitement le passage aux autres. La confusion tourna au profit des Hanovriens ; remis de l'émoi que leur avait causé le choc des carabiniers et des dragons, de Royal-Roussillon et de la brigade d'Aquitaine, ils étaient entièrement sortis des bois et reformés en bon ordre.

L'heure était critique, le péril imminent ; cependant, sous un vrai général, la bataille perdue d'un côté pou-

vait être regagnée d'un autre. Enfin les réserves étaient en vue ; pour avoir été retardé, le renfort qu'apportaient la brigade de Navarre, les grenadiers royaux et de France, n'en était pas moins considérable encore. Depuis plus de quatre heures, 10,000 Français tout au plus avaient tenu tête à 30,000 Hanovriens ; 6,500 hommes de troupes fraîches arrivant à leur aide n'étaient-ils pas capables d'arrêter avec eux les progrès de l'ennemi sur la gauche ? Depuis plus de quatre heures, 40,000 Français d'un côté du landwehr, et tout au plus 20,000 Hanovriens de l'autre, ne faisaient qu'échanger une canonnade où les Français plus nombreux, mais moins bien pourvus d'artillerie, souffraient nécessairement davantage. Rien que par le canon, les brigades de Champagne et de la Tour-du-Pin, qui gardaient la cense de Huikesmey, n'avaient pas perdu moins de 30 officiers et de 340 soldats tués ou blessés. Elles demandaient comme une grâce de sortir au moins de cette immobilité meurtrière et de prendre une part active au combat qu'elles voyaient se livrer presque derrière elles. M. de Mortaigne refusait d'y consentir, parce qu'en les appelant sur la gauche il aurait laissé libre à la colonne du général Oberg le débouché de Huikesmey. Il avait raison sans doute, s'il voulait rester sur la défensive, mais un autre moyen et le meilleur de parer à ce danger n'était-il pas d'aller chercher le général Oberg sur son propre terrain ? Tandis que la gauche ranimée, renforcée par l'arrivée des réserves, était en état d'arrêter, de ralentir au moins les progrès du prince héréditaire de Brunswick, la droite, puis le centre débouchant par les cinq larges trouées pratiquées sur leur front, dans la plaine de Crefeld, refoulant le général Sporken sur le général

Oberg, l'un et l'autre sur Saint-Antonis et Kempen, s'établissant entre eux et le prince de Brunswick, est-ce que la bataille compromise en deçà du landwehr ne pouvait pas être gagnée au delà ? Il ne s'agit pas d'une vue chimérique ni d'une manœuvre imaginée après coup ; elle était sur le champ même de la bataille discutée, agitée, réclamée, et plus tard M. de Mortaigne se sentit contraint de se justifier auprès du maréchal de Belle-Isle de ce qu'il avait reculé devant l'exécution de cet énergique projet. « Il n'eût pas été prudent de faire passer le landwehr aux troupes qui le bordoient, » écrivait-il, un mois après la bataille (1).

Il n'avait eu, le 23 juin, ni l'esprit assez large, ni le cœur assez ferme. Ayant vu échouer la charge de cavalerie qui devait être, dans son étroite pensée, la dernière ressource, il avait conseillé au comte de Clermont d'ordonner la retraite. Il était six heures ; le jour, en cette saison, n'était pas près de finir ; les troupes se sentaient si peu battues et si disposées à vaincre qu'en entendant rappeler de toutes parts les tambours et les trompettes, elles s'imaginèrent que par une feinte, une retraite simulée, leur général attendait le moment où les Hanovriens trop confiants se seraient tous aventurés dans la plaine, de ce côté du landwehr, pour revenir sur eux à la charge et les écraser tout d'un coup sous le poids de l'armée française. L'illusion, hélas ! ne dura pas longtemps ; c'était bien la retraite. Elle fut au moins un modèle d'ordre et de fermeté. A travers les bouquets de bois qui bordaient vers le sud la bruyère de Vischelen, il n'y avait que cinq étroits passages ; les

(1) Mortaigne à Belle-Isle, 20 juillet 1758 [3479, n° 106].

colonnes s'y engagèrent sans confusion, sans hâte même ; la cavalerie venait la dernière. Le prince Ferdinand avait toutes ses forces rassemblées en deçà du landwehr ; cependant il ne suivait les Français qu'à distance, l'artillerie seule continuant à tirer contre eux quelques salves. Les Hanovriens avaient reconnu les soldats de Hastenbeck.

On n'avait vu pendant la bataille, tous les témoignages sont d'accord sur ce point, ni traînards ni fuyards, aucun de ces déserteurs du combat qui vont sur les derrières d'une armée semer d'avance les mauvaises nouvelles. Les grenadiers de France et les grenadiers royaux faisaient l'arrière-garde ; ils passèrent la nuit auprès d'Osteradt pour donner à l'intendance le temps d'évacuer l'hôpital et les magasins qu'elle y avait établis. C'était là aussi que l'artillerie avait son attirail et ses parcs. Quand tout fut fait, lorsqu'il ne resta plus un trophée que l'ennemi pût joindre aux trois seules pièces de canon démontées qu'il avait fallu lui abandonner avec le champ de bataille, l'arrière-garde arriva à Neuss, le 24, à neuf heures du matin.

Le comte de Clermont y était depuis douze heures à peu près. De sa personne, il s'était parfaitement conduit pendant l'action, toujours au feu sur un point ou sur un autre, encourageant le soldat, mais incapable de lui donner une direction. C'est pourquoi le caustique marquis de Voyer, se moquant de lui comme d'un personnage inutile, résumait ainsi la journée du prince général en chef : « Il est sûr que M. le comte de Clermont étoit à table dans son quartier général de Vischelen à une heure, qu'il avoit perdu la bataille avant six heures, qu'il étoit arrivé à Neuss à dix heures et

couché à minuit. C'est avoir fait bien des choses en peu de temps (1). »

## LIV

Le 23 juin, à minuit, le comte de Clermont dépêchait de Neuss un courrier pour le maréchal de Belle-Isle ; il lui annonçait sommairement la perte de la bataille et la blessure de son fils (2). Ce même courrier emportait deux lettres adressées par le comte de Gisors à son père et à sa femme. La dernière n'a pas été conservée ; voici l'autre : « Mon très cher père, je vous écris avant que de me faire saigner ; je vous prie de n'être pas inquiet de ma blessure. Je ne l'ai reçue du moins qu'après avoir percé avec les carabiniers l'infanterie hanovrienne. Faites passer cette lettre à ma femme. Je vous aime et vous respecte de tout mon cœur (3). » Ni le comte de Clermont ni M. de Gisors n'avaient voulu dire toute la vérité au maréchal. « C'est avec bien de la douleur que je suis obligé de vous parler plus franc qu'à M. le maréchal sur le compte de M. de Gisors, mandait le prince au duc de Nivernais ; la blessure est jugée toute des plus graves (4). » La balle, après avoir fracassé la hanche gauche, avait pénétré dans le ventre ;

(1) Mémoire sur la campagne de 1758. *Archives du dépôt de la Guerre.*

(2) [3477, n° 107.]

(3) Le duc de Luynes cite ce texte d'après l'abbé Rome, attaché depuis longtemps au maréchal de Belle-Isle, et qui, ayant lu la lettre, l'avait retenue mot à mot. *Mémoires du duc de Luynes,* t. XVI, p. 482.

(4) 24 juin. — Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 108.

les chirurgiens ne la retrouvaient pas. « Dieu veuille, écrivait à M. de Crémille un officier de l'état-major, Dieu veuille conserver sur la terre le vrai modèle d'un parfait militaire et l'exemple des plus rares vertus ! J'ai eu l'honneur de le voir ; il m'a paru être résigné à la volonté du Seigneur, ayant demandé lui-même à parler à l'aumônier du régiment de Champagne, pour se réconcilier avec Dieu (1). »

La réserve du comte de Clermont, la tranquillité laconique du comte de Gisors ne firent point illusion au maréchal de Belle-Isle ; l'instinct paternel ne s'y trompa pas. « J'allois faire partir un courrier hier, répondit-il, le 26, au prince, lorsque je reçus votre lettre du 23 qui m'a comblé de douleur à tous égards. Je ne dissimulerai pas toute celle que je ressens de la blessure dangereuse qu'a reçue mon fils ; c'est un adoucissement qu'il ait mérité votre approbation... Mais après avoir rendu le tribut que la nature exige et arrache, je suis peiné au delà de toute expression de la fatale nouvelle que Votre Altesse Sérénissime m'apprend... Le roi bien affligé, comme vous pouvez le juger, compte que Votre Altesse Sérénissime tiendra ferme à Neuss. Je voudrois même reconnoître en avant de mon camp une espèce de champ de bataille, et j'en sortirois pour y aller combattre l'ennemi quand il en seroit à portée. Ce qu'il y a de certain, c'est que vous ne pouvez plus reculer que vous ne mettiez à la fois les affaires militaires et politiques dans le plus grand discrédit ; vous éteindrez toute la volonté et l'émulation de vos troupes, au lieu qu'en leur faisant connoître que votre résolution

(1) Domgermain à Crémille, 24 juin 1758 [3477, n° 137].

est d'aller au-devant de l'ennemi pour le combattre et lui passer sur le ventre, s'il ose s'approcher à portée dans les plaines, je suis persuadé que tout le courage françois se réveillera et je doute même que M. le prince Ferdinand ose jamais s'y commettre (1). »

Les sentiments qui dictaient cette lettre au maréchal de Belle-Isle étaient les mêmes qui, dans la matinée du 24 juin, avaient animé à Neuss le quartier général. Dès que les troupes s'étaient trouvées ensemble au-dessus de Neuss, sur la rive droite de l'Erft, on s'était compté. Les pertes subies dans la journée du 23 s'élevaient à 4,200 hommes, dont 1,300 pour la cavalerie. La canonnade tue plus qu'elle ne blesse; pendant toute la bataille, l'artillerie, surtout l'artillerie hanovrienne, avait pris et gardé le principal rôle ; aussi, contre les proportions habituelles, le nombre des morts, dans les troupes françaises, dépassait-il de beaucoup celui des blessés (2). Ce triste compte achevé, l'infanterie présentait 42,000 officiers et soldats valides et tout prêts à se battre (3); la cavalerie, officiers non compris, 10,500 hommes; mais pour ceux-ci le nombre des chevaux était insuffisant; près de 1,300 avaient été tués, près de 400 blessés ; il n'en restait pas beaucoup plus de 10,000 en état de servir (4). Quant à l'artillerie, ses attelages avaient

(1) [3477, n° 92.]

(2) Les quinze bataillons du comte de Saint-Germain avaient eu 193 officiers et 2071 soldats tués ou blessés ; le régiment de Royal-Roussillon 14 officiers, 107 cavaliers ; le régiment d'Aquitaine 18 officiers, 94 cavaliers hors de combat. Les carabiniers comptaient 13 officiers tués et 43 blessés, 210 cavaliers tués et 145 blessés. Le corps avait perdu en outre 542 chevaux. Voir divers états [3477, n° 11-111 *bis*-115]. — Pap. Clermont, 1758, t. IV, n°s 96-97-98.

(3) [3477, n° 173.]

(4) Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 97.

moins souffert et son armement n'était diminué que de trois pièces ; elle n'avait besoin que de renouveler ses approvisionnements de boulets et de poudre. En cet état, ce n'était qu'un cri dans l'armée pour chercher et prendre immédiatement une revanche.

A neuf heures du matin, le 24, un conseil de guerre s'assemble chez le comte de Clermont ; à onze heures, les troupes reçoivent l'ordre de se préparer pour le lendemain ; on va repasser l'Erft, marcher à la rencontre de l'ennemi, le détail même est réglé, la marche indiquée sur cinq colonnes. Le comte de Clermont s'empresse de communiquer au maréchal de Belle-Isle ces bonnes nouvelles. Au camp, les heures s'écoulent rapidement en apprêts et cependant elles paraissent trop lentes ; on voudrait être au lendemain : tout à coup le bruit court d'un complet revirement au quartier général. Il n'était que trop vrai ; le prince Ferdinand s'était avancé de Vischelen à Osteradt ; à peine venait-on d'en être informé que déjà la décision du matin était remplacée par une autre toute contraire ; un nouveau courrier était dépêché au ministre. « L'ennemi ayant fait une marche en avant, le débouché n'est pas praticable ; » c'était tout ce que mandait M. de Mortaigne. Le comte de Clermont était un peu plus explicite, car il annonçait qu'au lieu de marcher en avant, il allait, dès le lendemain, se replier à Worringen, c'est-à-dire dans la banlieue même de Cologne (1). En effet, le lendemain, 25 juin, l'armée quitta le camp de l'Erft pour aller camper, quatre ou cinq lieues en arrière, à Worringen.

(1) Clermont à Belle-Isle, 24 juin, matin et soir. — Mortaigne à Belle-Isle, 24 juin [3477, n^os^ 141-142-143].

« Ce contre-ordre fit tomber le masque, dit le marquis de Voyer ; l'abandon de Neuss fut un spectacle affreux ; j'en ai pleuré (1). »

Les troupes étaient au désespoir ; la relation de la bataille (2), qui venait d'être envoyée à la cour et rendue publique au quartier général soulevait dans l'armée des protestations presque unanimes. On y reconnaissait l'œuvre de M. de Mortaigne et on lui reprochait de compromettre la bonté, la sincérité, la loyauté du comte de Clermont ; car nul ne contestait au prince les meilleures qualités du cœur. C'était le comte de Saint-Germain qui avait porté tout le poids de la bataille : il n'était seulement pas nommé ; c'était au retard des réserves, à cette « inexprimable fatalité, » que M. de Mortaigne attribuait uniquement la perte de la bataille : ce retard n'y était pour rien, disait-on, ou n'y était que pour peu de chose. « Toute l'armée sait, écrivait l'un des principaux officiers de l'état-major, qu'une demi-heure après l'arrivée des grenadiers de France et de la brigade de Navarre il étoit encore temps de détruire les ennemis. Si nous eussions marché par notre droite, que seroient-ils devenus ?... Je désire qu'on rappelle *M. l'abbé et ses novices* (3) et qu'on lui substitue M. le maréchal d'Estrées avec MM. de Chevert et de Saint-Germain pour adjudants (4). » Quel malheur que la mauvaise santé de Chevert l'eût tenu, depuis la dernière

(1) Mémoire sur la campagne de 1758. *Mss. Archives du Dépôt de la Guerre.*

(2) Bulletin du 25 juin [3477, n° 149].

(3). On sait que le comte de Clermont était abbé de Saint-Germain des Prés.

(4) Lettre écrite de l'armée, 27 juin. Pap. Clermont, 1758, t. VII, n° 159.

campagne, éloigné du service ! On savait que le roi lui avait dit : « Chevert, je voudrois vous donner des ailes pour vous porter à mon armée. »

Quant au comte de Clermont, sa confiance en lui-même était à peine ébranlée ; à plus juste raison, sa confiance dans l'armée n'avait jamais été plus grande. « L'armée du roi, mandait-il de Worringen au ministre de la guerre, le 25 juin, est en entier, hors les blessés et les morts ; le bon esprit y règne toujours, et depuis qu'il se donne des batailles, il n'y a pas eu un ensemble pareil. Il ne résulte de la perte de l'action que quelques lieues de pays de moins. L'ennemi n'est pas plus en état qu'il ne l'étoit d'entreprendre sur Wesel, Dusseldorf ou Juliers. Si je puis trouver jour à le combattre avec un espoir raisonnable de succès, je le ferai... » Puis, reprenant son thème favori, il revenait avec complaisance sur la bataille de Crefeld, sur les bonnes dispositions qu'il avait prises et sur la victoire qui en était le prix assuré, sans « la maladresse ou l'étourderie de deux officiers » qui avaient égaré ses réserves (1). Et comme il avait écrit à madame de Pompadour les mêmes choses : « Qui sont, lui répondait-elle, qui sont les plats officiers, monseigneur, qui ont égaré vos troupes et ont fait d'une action qui devoit être la plus belle, la plus malheureuse du monde ? Ma consolation est dans le bon ton de l'armée ; il me fait espérer que vous prendrez votre revanche d'une façon à faire ressouvenir longtemps nos ennemis d'avoir osé attaquer des François commandés par un petit-fils du grand Condé... Je pleure M. de Gisors et son malheu-

(1) Clermont à Belle-Isle, 25 juin [3477, n° 162].

reux père qui mourra sûrement bientôt, malgré l'incroyable courage dont il est devant le monde (1). »

A de rares amis seulement le maréchal de Belle-Isle laissait entrevoir le déchirement de son âme. L'un des plus fidèles, M. de Vault, était alors chef d'état-major général du prince de Soubise. A la fin d'une lettre que le ministre lui adressait à Hanau, le père ajoutait de sa main ces quelques lignes : « Je ne doute pas que vous ne partagiez toute ma douleur et toute mon inquiétude. Je ne comprends pas comment je puis y résister et faire ce que je fais, le cœur percé comme est le mien (2). » M. de Crémille écrivait en même temps à M. de Vault : « Vous savez sans doute maintenant la blessure considérable que le pauvre comte de Gisors a reçue à l'affaire du 23 ; on n'en espère presque rien, et je frémis à l'arrivée de chaque courrier qui nous vient de l'armée. Quelle perte, mon cher de Vault, pour son malheureux père, pour nous tous qui sommes si attachés à l'un et à l'autre, et je puis bien dire pour l'Etat tout entier ! La douleur de la cour, de la ville et de l'armée est également à son comble. Pour moi, je ne me consolerai jamais de sa mort, si nous le perdons (3).» Placé par ses fonctions tout près du ministre, M. de Crémille était le témoin assidu, le confident et le consolateur, autant qu'il pouvait l'être, de sa profonde douleur. « Je n'ai pas besoin de vous parler de la situation personnelle de M. le maréchal, mandait-il à Duverney ; vous la voyez dans toute son étendue ; elle est telle qu'un ennemi, s'il pouvoit en avoir, ne pourroit s'em-

(1) Mercredi soir 28 juin. Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 116.
(2) 29 juin [3477, n° 238].
(3) 29 juin [3477, n° 239].

pêcher d'en être aux larmes. Il n'a pu trouver encore le moment de vous écrire ; il m'a chargé d'y suppléer en vous écrivant en son nom en même temps qu'au mien. Les dernières nouvelles qui sont venues par le deuxième courrier d'hier au soir à onze heures (1) ajoutent quelque chose au petit et faible rayon d'espérance qu'on a bien voulu se conserver sur l'état du malheureux comte de Gisors ; mais avec cela, mon cher ami, il y a mille raisons pour n'espérer rien, et le silence d'Andouillet (2) qu'on a laissé auprès de lui, et qui n'a écrit à personne, est d'un si mauvais augure que je crains bien qu'il ne soit sans ressource (3). »

Lorsque les ordres avaient été donnés au quartier général, dans la soirée du 24, pour l'évacuation de Neuss, les chirurgiens avaient déclaré que M. de Gisors n'était plus en état d'être transporté. Aussitôt le comte de Clermont avait écrit au prince Ferdinand de Brunswick, en recommandant à son humanité le blessé d'abord, « pour lequel, disait-il, je me persuade que Votre Altesse aura toutes les attentions dues à son rang et à son mérite personnel (4), » puis les personnes qui demeuraient pour l'assister dans ses cruelles souffrances. Le prince Ferdinand avait connu à Berlin M. de Gisors, et comme tous ceux qui s'étaient rencontrés quelque part avec lui, mieux encore, puisqu'il l'avait pratiqué davantage, il avait gardé de ce commerce avec un caractère et un esprit d'une si rare distinction le plus

(1) Le second des courriers dépêchés le 24 par le comte de Clermont.

(2) Un des chirurgiens du roi, qui était à l'armée.

(3) 29 juin 1758. Correspondance Duverney-Crémille, n° 204.

(4) 24 juin. Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 104.

précieux et le plus présent souvenir. Il se hâta de répondre, le 25 juin, au comte de Clermont : « Votre Altesse peut être persuadée que personne n'a appris avec plus de douleur le sort de M. le comte de Gisors que moi. Les attentions que je lui marquerai seront d'autant plus empressées qu'elles s'adressent à un homme dont le caractère aimable a captivé mon amitié depuis longtemps (1). Les chirurgiens que Votre Altesse a laissés auprès de lui ne pourront mériter mon estime que par les soulagements qu'ils lui procureront, et les passe-ports et sûretés que vous me demandez pour eux leur seront sûrement accordés avec plaisir, pourvu qu'ils mettent leur malade bientôt en état de se pouvoir passer de leurs soins (2). »

Sa vie militaire si brusquement tranchée, le comte de Gisors l'avait passée, à quelques jours près, tout entière avec le régiment de Champagne ; il souhaita de mourir en quelque sorte devant le régiment de Champagne. C'était l'aumônier de son ancien corps, l'abbé de Belmont, qu'il avait d'abord appelé pour recevoir de lui l'encouragement suprême ; il fit demander au prince Ferdinand, pour dernière faveur, qu'on laissât venir jusqu'à lui le major du régiment de Champagne, M. de Vignoles (3). Cette grâce lui fut accordée. Quand il eut pressé la main de ce vieil ami, de ce compagnon d'armes, son âme

(1) Le 4 janvier 1755, le prince Ferdinand avait écrit au comte de Gisors : « Je compte le moment de votre aimable connoissance comme une des époques les plus agréables de ma vie, et la possession de votre amitié comme un bien dont je suis très jaloux. » [3406, n° 1 *bis*.]

(2) 25 juin. Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 105.

(3) Comte de Clermont au prince Ferdinand, 25 juin. — Réponse du prince, 26 juin. Pap. Clermont, 1758, t. IV, n°s 110-111.

fut à peu près satisfaite. La famille militaire était au moins représentée ; l'autre était si loin, hélas ! En apprenant la blessure de son mari, la comtesse de Gisors était partie pour le rejoindre avec la duchesse de Nivernais, sa mère, et l'ancien précepteur du comte, l'abbé de Mange. Le maréchal avait écrit au prince Ferdinand pour le prier de leur faire tenir à Liège les passeports nécessaires (1). Les passeports ne vinrent point ; la mort, plus hâtive, les avait rendus inutiles.

Le 26 juin, après avoir recommandé, par les soins de l'abbé de Belmont, à son père la fortune de M. de Vignoles et celle d'un autre officier de Champagne, M. de Grandpré, son ancien compagnon de voyage, après lui avoir également recommandé l'avenir de ses serviteurs, le comte de Gisors avait cessé, vers trois heures, de souffrir et de vivre. « Je lui ai administré tous les sacrements de l'Eglise, écrivait l'abbé de Belmont au maréchal, j'ai recueilli ses derniers soupirs, et il est mort entre mes bras, avec des sentiments de piété, de patience, de résignation, qui ont édifié et attendri tous les témoins d'un spectacle si touchant (2). » — « Nous venons, avait écrit de son côté M. de Vignoles, de perdre le meilleur sujet du royaume et la plus belle âme ; il étoit doué de trop de vertus pour vivre dans un siècle aussi corrompu... J'ai perdu le seul protecteur, ce n'est rien, mais le plus tendre et le plus sincère ami que j'eusse ; je le pleurerai toute ma vie... Ce pauvre seigneur a toujours eu sa connoissance ; il a mis ordre à

(1) 28 juin [3477, n° 202].

(2) L'abbé de Belmont à Belle-Isle, 3 juillet 1758. — Mémoire des dispositions de dernière volonté faites de vive voix par M. le comte de Gisors, joint à la lettre précédente [3504, nos 26-27].

sa conscience de lui-même. Il a été pleuré à l'armée des ennemis comme dans la nôtre (1). »

Le 28, à sept heures du matin, les derniers honneurs furent rendus à la dépouille mortelle du comte de Gisors. Le prince Ferdinand de Brunswick avait voulu qu'elle fût entourée d'une grande pompe militaire : une avant-garde de cent grenadiers à cheval, deux escadrons de dragons avec leurs timbales et étendards, des deux côtés du char funèbre douze officiers soutenant le drap mortuaire, un régiment d'infanterie, deux pièces de canon avec cinquante hommes, cent grenadiers à cheval à l'arrière-garde. Trois salves de six coups de canon et trois décharges de mousqueterie saluèrent de leur fracas guerrier le cercueil disparaissant dans la tombe (2). Par ces marques inaccoutumées d'estime, le général en chef de l'armée hanovrienne s'est acquis, sans y prendre garde, plus d'honneur qu'il n'en a voulu faire au jeune officier de l'armée française. L'histoire, toujours en quête des pensées nobles et des actions généreuses, devait ce témoignage au prince Ferdinand de Brunswick.

La triste nouvelle, parvenue dans la journée du 27 au comte de Clermont, avait été immédiatement transmise à M. de Crémille et à l'abbé de Bernis par un courrier spécial, afin qu'étant seuls avertis, ils pussent choisir leur temps pour la faire connaître au maréchal de Belle-Isle. « Je sens par mon cœur, écrivait le prince avec une émotion sincère, combien quelqu'un dans la

(1) Cette lettre, datée du 28 juin, est citée dans une note des *Mémoires du duc de Luynes*, t. XVI, p. 488.

(2) Honneurs funéraires rendus par M. le prince Ferdinand à M. le comte de Gisors à Neuss. Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 134.

triste position de M. le maréchal mérite de ménagements et de consolations (1). » Ce fut dans la soirée du 29 juin que le courrier funèbre arriva à Versailles. Le 30, l'abbé de Bernis mandait au comte de Clermont : « Je me suis acquitté des ordres que Votre Altesse Sérénissime m'a donnés, par rapport au maréchal de Belle-Isle. La mort de son fils lui déchire le cœur, mais son courage et les bontés du roi le soutiennent. Sa Majesté lui a fait l'honneur de venir le voir dans son lit ; elle l'a consolé et lui a redonné des forces (2). Il est bien sensible à toutes les attentions de Votre Altesse Sérénissime, et je puis, monseigneur, vous assurer qu'on ne peut montrer ni plus de sensibilité ni plus de fermeté qu'il en montre (3). » Ces derniers mots de l'abbé de Bernis ont trouvé dans les Mémoires du duc de Luynes leur développement et leur preuve : « M. de Belle-Isle, le meilleur du monde, y est-il dit, est aussi bon patriote que père tendre. Le roi lui fit l'honneur de l'aller voir hier et de l'embrasser, en le priant de ne le point abandonner... Son courage est au-dessus de tout ce que l'on peut en dire, et son attachement est sans bornes... Depuis le moment qu'il a été instruit de la blessure dangereuse de son fils, il s'est tenu trois conseils d'État ; il a parlé à chacun pendant

(1) 27 juin. Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 122.

(2) On lit dans les Mémoires de madame du Hausset que ce fut madame de Pompadour qui suggéra cette démarche à Louis XV.

(3) Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 123. — Le lendemain, 1er juillet, le maréchal de Belle-Isle écrivit lui-même au prince : « Je suis pénétré de reconnoissance, monseigneur, de la part que Votre Altesse Sérénissime a la bonté de prendre à la perte irréparable que je viens de faire ; il ne me reste plus rien en ce monde. Tant qu'il plaira à Dieu de m'y laisser, vous aurez en moi, monseigneur, un serviteur qui vous sera respectueusement et inviolablement attaché jusqu'au dernier moment de sa vie. » *Ibid.*, n° 127.

une heure ou cinq quarts d'heure, avec une présence d'esprit, une force, une netteté et une précision incroyables. Il se livre encore actuellement au travail immense et nécessaire dans les circonstances présentes ; il fond en larmes de temps en temps, au milieu de ce travail, et le reprend tout de suite avec la même présence d'esprit. Monseigneur le Dauphin lui fit l'honneur de l'aller voir hier après dîner, et la reine lui fit le même honneur le soir (1). »

Le premier vœu témoigné par le maréchal de Belle-Isle, en apprenant la mort de son fils, avait été que son cœur pût être transporté de Neuss à Vernon, et déposé dans le tombeau de sa seconde femme, mère du comte de Gisors. M. de Crémille se fit auprès du comte de Clermont l'interprète de ce pieux désir (2). Ce fut à M. de Vignoles que le comte de Clermont confia le soin de l'accomplir ; mais avant de le renvoyer à Neuss, avec le chirurgien dont l'aide lui était nécessaire, il demanda l'agrément du prince Ferdinand de Brunswick. « M. de Vignoles et celui qui l'accompagne, répondit le prince allemand, trouveront toutes les facilités et secours dont ils pourroient avoir besoin dans leur commission, tandis que moi, de mon côté, je ne cesserai de me plaindre de n'avoir pu rendre que de tristes services à monsieur le maréchal que j'estime beaucoup. » Toutefois, après l'acquiescement courtois du gentilhomme et du prince, il était bon de noter cet avis également courtois du mi-

(1) Ce fragment, qui est donné à la date du 30 juin, est, croyons-nous, antidaté d'un jour par erreur ; il doit être du 1er juillet. *Mémoires du duc de Luynes*, t. XVI, p. 489.

(2) Crémille à Clermont, 30 juin. Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 131.

litaire : « Je supplie cependant Votre Altesse de ne me plus envoyer des officiers et d'user à cet égard de la même circonspection que moi j'observerai toujours vis-à-vis d'elle (1). » Quelques jours après, le comte de Clermont donnait avis à M. de Crémille que le valet de chambre du comte de Gisors, chargé de la cassette qui contenait le cœur de son maître, devait, sans passer par Paris, se rendre à Bonnières près de Vernon, le 15 juillet (2).

Les témoignages de sympathie autour du maréchal de Belle-Isle furent nombreux, comme ils devaient l'être ; la plupart furent sincères, beaucoup furent touchants, quelques-uns presque égaux à l'infortune du père si cruellement frappé (3). Il écrivait à M. de Vault : « Je suis, sans exception, le plus malheureux des hommes, et mon malheur ne peut finir qu'avec ma vie (4). » Il y a une lettre du maréchal de Thomond, dont l'accent naturel et simple a dû aller au plus profond de ce cœur navré : « J'aimois tendrement M. de Gisors de tous les temps. Je l'avois vu naître et acquérir avec l'âge tous les talents et toutes les qualités estimables et aimables. Si les vœux du public avoient été exaucés, car jamais ils n'ont été plus vifs et plus sincères en faveur de quelqu'un, le ciel vous l'auroit conservé ; j'ose dire que les miens ont été les plus ardents de tous (5). »

(1) Clermont à Crémille, 4 juillet. — Au prince Ferdinand, 4 juillet. — Ferdinand de Brunswick à Clermont, 5 juillet. — Pap. Clermont, 1758 t. IV, n° 132-151-152.

(2) Clermont à Crémille, 8 juillet. *Ibid.*, n° 165.

(3) Plusieurs de ces lettres de condoléance se trouvent dans le t. 3504. *D. G.*

(4) 7 juillet [3478, n° 191].

(5) 7 juillet [3504, n° 63].

La cour de Vienne ne manqua pas d'adresser ses tristes compliments au maréchal de Belle-Isle ; l'impératrice Marie-Thérèse lui écrivit de sa propre main ; le prince de Kaunitz lui écrivit également ; mais sous ces condoléances, la politique impatiente se laissait trop tôt et trop facilement voir. « Conservez-vous, monsieur le maréchal, disait le prince de Kaunitz, et songez que vous vous devez à l'État et à l'humanité. J'ose vous recommander avec instance de tenir la main à ce que, dans tout ce que l'on fera par la suite, on ne perde point de vue la gloire du roi et l'avenir surtout (1). » L'homme d'État découvrait sans ménagement le fond de sa pensée ; la délicatesse de la femme se retrouvait au moins dans la lettre de l'impératrice. « J'ai partagé bien sincèrement votre juste douleur, disait-elle ; je désire fort qu'elle puisse ne point influer sur votre santé ; votre conservation m'est précieuse, parce qu'elle importe au service du roi, dont je regarde la gloire et les intérêts comme inséparables des miens (2). » Le maréchal de Belle-Isle devait une réponse à l'impératrice ; il fallait qu'elle fût simple, digne, reconnaissante sans trop d'attendrissement, louangeuse avec délicatesse, plus conforme aux préoccupations de l'auguste souveraine qu'aux sentiments de l'écrivain lui-même, moins tirée de son cœur que de son esprit, en un mot un petit morceau de littérature politique mêlée d'un grain de sensibilité. Homme d'esprit, littérateur, diplomate, et beau-père du comte de Gisors, le duc de Nivernais avait toutes les qualités requises pour bien faire un pareil

(1) 18 juillet 1758 [3504, n° 142].

(2) Lettre autographe, 18 juillet [3504, n° 143].

ouvrage. Il rendit au maréchal de Belle-Isle le service de lui composer sa réponse (1).

De tous les hommages rendus au maréchal de Belle-Isle et au comte de Gisors, à la douleur de l'un, à la mémoire de l'autre, le plus juste peut-être et le plus désintéressé ne venait pourtant pas de quelqu'un de leurs amis; il venait au contraire d'un homme qui avait été bien des fois et qui était même encore en opposition avec le maréchal de Belle-Isle. Voici cependant ce que Pàris-Duverney écrivait au marquis du Mesnil : « M. le maréchal n'a pas cessé de travailler, malgré la perte affreuse qu'il a faite. Je ne puis y penser sans en frémir. Falloit-il qu'une journée malheureuse pour tous fût marquée pour lui au coin du plus grand malheur qui pût lui arriver en particulier! Quand M. de Gisors

(1) La minute de cette réponse se trouve, écrite de la main du duc de Nivernais, au verso de la lettre autographe de l'impératrice. En voici le texte : « Madame, je ne trouve point de termes pour exprimer à Votre Majesté Impériale à quel point je suis touché de la lettre dont elle a daigné m'honorer; mais l'irréparable perte que j'ai faite et la douleur qui me pénètre pour le reste de ma vie, ne m'empêchent pas de sentir tout le prix des bontés dont Votre Majesté me comble en cette occasion. J'ose dire, Madame, que mon malheureux fils est digne des regrets de Votre Majesté dont les rares et adorables qualités l'avoient pénétré d'un respect, d'une admiration et d'un attachement sans bornes pour votre personne sacrée. Ces sentiments, communs à tout ce qui a le bonheur d'approcher d'elle, étoient aussi vifs en lui qu'ils peuvent l'être dans les personnes le plus particulièrement attachées à Votre Majesté, et il auroit, Madame, employé tous les jours de sa vie à en donner des preuves par son zèle pour votre service. Pour moi, Madame, j'ai trop vécu, et cependant je remercie Dieu de m'avoir fait vivre assez pour voir la gloire du roi mon maître inséparable de celle de Votre Majesté. Je sacrifie le peu de santé qui me reste au service de l'un et de l'autre, et ma plus grande consolation dans le malheur qui m'accable est la justice que Votre Majesté veut bien rendre à mon zèle. Je suis, etc. »

auroit été le sujet le plus médiocre, je dis même le plus mauvais, il étoit fils unique et fait dès lors pour être regretté ; mais c'étoit un sujet accompli. Peut-on survivre une pareille douleur (1)?... »

## LV

La compassion de Pàris-Duverney était d'autant plus méritoire qu'il croyait avoir en ce moment-là même un motif sérieux et personnel d'irritation contre le maréchal de Belle-Isle. Le 23 juin, dans une conférence entre le maréchal, l'abbé de Bernis, Crémille et Duverney, l'insuffisance du comte de Clermont avait été généralement reconnue, et par conséquent le choix d'un successeur mis en discussion. Le ministre de la guerre avait dit en propres termes que « la cour, la province et l'Europe entière sembloient désigner M. le maréchal d'Estrées ; » sur quoi Duverney, dont l'opinion paraissait être attendue avec beaucoup d'intérêt par les autres, s'étant réduit à quelques paroles vaguement obligeantes pour le candidat de M. de Belle-Isle, la conversation s'était portée sur d'autres objets. Le 26, était arrivée la nouvelle de Crefeld ; le 27, Duverney, mandé de nouveau à Versailles, avait trouvé les mêmes personnages réunis dans le cabinet du maréchal ; pressé par eux de ne pas retarder plus longtemps le voyage qu'il avait promis de faire à l'armée, il ve-

(1) 4 juillet 1758. Correspondance Duverney-Dumesnil, n° 104.

nait de fixer son départ au samedi 1er juillet, lorsque, dans quelques paroles de l'abbé de Bernis, il crut démêler que le maréchal d'Estrées avait été, à l'insu de lui, Duverney, mandé à Versailles. Presque aussitôt il se leva, fit signe à Crémille, sortit avec lui du cabinet du ministre et lui déclara que si le commandement de l'armée du bas Rhin était rendu au maréchal d'Estrées, le gouvernement ne devait plus compter sur son départ. «M. Duverney, c'est lui-même qui parle, revint le même soir à Paris et eut pendant la nuit une vapeur si violente qu'à quatre heures du matin il écrivit à M. de Crémille qu'il ne devoit plus penser à aller à l'armée. » Il revint cependant encore, le 29, à Versailles; on lui parla clairement cette fois; l'abbé de Bernis lui dit expressément qu'il n'y avait que lui qui s'opposât à la nomination du maréchal d'Estrées. Duverney s'humilia beaucoup, répondit qu'il n'était pas dans le cas de s'opposer à de pareilles choses, mais ne fit pas la moindre concession favorable au désir évident des deux ministres. Tel était l'empire exercé par ce personnage qu'on n'osa point passer outre; le maréchal d'Estrées, qui savait par une expérience chèrement acquise ce que valait la haine d'un pareil ennemi, sauva du moins sa dignité personnelle et tira d'une situation embarrassante Louis XV et son ministère, tenus en échec par le seul Pâris-Duverney, en alléguant le mauvais état de sa santé qui ne lui permettait pas de monter à cheval. Quel triomphe pour Duverney! Il devait étouffer d'orgueil, et cependant, le croirait-on? son orgueil souffrait. Tout autre témoignage que le sien paraîtrait peu vraisemblable ; il faut le citer lui-même : « M. Duverney a été blessé qu'on l'ait exposé à partir, malgré le projet

qu'on avoit fait de rappeler M. le comte de Clermont (1). » Des armées en présence, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Europe attentives, le monde entier visité par la guerre générale, qu'importaient ces grands intérêts et ce vaste spectacle ? On avait exposé M. Duverney à partir ! Il est vrai qu'un autre grief, dont il ne parlait pas, devait singulièrement aigrir sa mauvaise humeur. S'il était assez puissant pour écarter le maréchal d'Estrées du commandement en chef, il ne l'était pas assez pour l'empêcher d'être ministre. Le 2 juillet, Louis XV rappela dans le Conseil, avec le titre de ministre sans département, le marquis de Puyzieulx, beau-père du maréchal d'Estrées, et y fit entrer au même titre le maréchal lui-même et M. Berryer (2). Qu'était-ce que ce petit coup d'État ? Une demi-satisfaction pour le maréchal d'Estrées, une demi-vengeance contre Pâris-Duverney, en fait et au fond un témoignage public de la rancune et de l'impuissance du gouvernement de Louis XV contre le frère du très riche et très puissant M. de Montmartel.

Le 29 juin, tandis qu'on ne désespérait pas encore, en faisant céder l'opposition de Duverney, de rendre à l'armée française le chef qu'elle réclamait parce qu'il l'avait déjà conduite à la victoire, on avait cru pouvoir prolonger, sous une nouvelle forme, le commandement nominal du comte de Clermont. Le maréchal de Belle-Isle avait imaginé un *triumvirat*, composé du marquis de Contades, du comte de Mortaigne et de Chevert, con-

(1) Note de Pâris-Duverney. Pap. Clermont, 1758, t. IV, n° 90.

(2) M. Berryer avait été lieutenant de police et s'était déjà fait de sa charge, par ses rapports directs avec le roi, une espèce de ministère.

seil nécessaire et souverain du prince (1). Si ce n'eût pas été un expédient pour gagner quelques jours, il était bien évident que ce généralat collectif, ce monstre à trois têtes n'était pas né viable. « La forme du triumvirat est bien dangereuse, se hâta d'écrire au ministre M. de Mortaigne ; M. le comte de Clermont en a été offensé... M. de Contades et moi nous nous tiendrons sûrement dans les bornes convenables ; je ne sais si le troisième en fera autant. Permettez-moi de vous le dire et de vous le répéter, cette forme n'est pas bonne ; les choses étoient bien ; il n'y avoit qu'à donner de l'autorité à M. de Contades et à moi, et tout iroit bien (2). » Donner de l'autorité, cela voulait dire envoyer le bâton de maréchal. En vérité, M. de Mortaigne était tout aussi aveugle, obstiné et infatué que Pâris-Duverney. Quant à « ce troisième » qu'il ne nommait pas autrement, il est inutile de dire que cette forme dédaigneuse s'appliquait à Chevert. Chevert n'avait pu arriver que le 29 juin au quartier général. « Je ne suis pas content de l'harmonie qui règne ici, » avait-il écrit au maréchal de Belle-Isle (3). Heureusement la période du triumvirat ne fut pas longue ; par bonheur aussi, le prince Ferdinand, à qui la journée de Crefeld avait inspiré le respect de l'armée française, même mal conduite, ne s'était occupé, depuis la bataille, qu'à se rendre maître de Ruremonde et de Dusseldorf (4).

Le 3 juillet, à défaut du maréchal d'Estrées, et contre

(1) Belle-Isle à MM. de Contades, de Mortaigne et de Chevert collectivement, 28 juin 1758 [3477, n° 217].

(2) Sans date ; probablement du 2 juillet [3477, n° 141 *bis*].

(3) 30 juin [3477, n° 247].

(4) Ruremonde se rendit le 28 juin, Dusseldorf le 8 juillet.

l'avis de Pâris-Duverney qui appuyait le comte de Saint-Germain, le marquis de Contades fut nommé général en chef de l'armée du Rhin. Le 8, le comte de Clermont lui remit le commandement, et M. de Mortaigne, revenu de ses illusions, écrivit avec plus de justesse qu'il n'avait jamais fait au maréchal de Belle-Isle : « Je ne puis faire le bien et mon honneur y est compromis ; j'ai perdu en un mois la réputation que je m'étois acquise pendant cinquante ans de service. Vous êtes trop juste, monseigneur, pour exiger que je m'y expose encore ; si je restois, ce seroit avec certitude d'achever de me perdre. J'ai soixante-cinq ans ; il est temps de songer à une retraite ; je supplie très humblement Sa Majesté de me l'accorder (1). » Le comte de Clermont ne se montrait pas aussi profondément touché, parce qu'en effet il ne se sentait pas atteint ; il se disait qu'il avait eu du malheur, mais sa conscience était parfaitement et très sincèrement tranquille. Voici un curieux témoignage du marquis de Voyer : « On ne peut que plaindre ce prince que je crois peu coupable. Je le compare à une glace également susceptible de rendre l'image d'un imbécile et d'un habile homme ; il est maladroit de l'avoir obligé à représenter d'aussi plats objets. Lorsque j'allai lui faire ma cour pour la dernière fois, j'eus avec lui une conversation qui ne laissa pas de m'étonner. Je lui demandai si M. de Mortaigne se retiroit, comme on le disoit. « Je le crois, répliqua-t-il, et il « n'emportera pas les regrets de l'armée. » J'étois trop de cet avis pour dire le contraire. M. le comte de Clermont ajouta que c'étoit un allégement pour lui dans la

(1) 8 juillet [3505, n° 71].

douleur d'avoir eu un commandement aussi catastropheux, mais que la cour lui ayant manqué de parole, en le forçant de se conformer exactement aux avis du conseil qu'on lui avoit donné, il étoit plus malheureux que coupable. Il me dit aussi que M. de Contades n'étoit ni plus aimé ni plus estimé que M. de Mortaigne. « Enfin, ajoutoit-il encore, ce sont ces deux hommes « qui me font quitter l'armée sans regret et sans « gloire. »... Il parut décidé à dire au roi la vérité (1). »

Le lendemain de son arrivée à Versailles, le comte de Clermont remit à Louis XV un mémoire où M. de Mortaigne en effet n'était pas ménagé ; quelques extraits suffiront pour donner le ton de la pièce. « Dans les commencements, M. de Mortaigne se contint quelques jours, mais peu à peu il monta, et bientôt il faisoit en ma présence le prédicant, c'est-à-dire que dans le lieu où j'étois avec tous les officiers, il alloit de coin en coin assembler des pelotons autour de lui, et là il parloit en général, établissoit des systèmes sur la guerre, disoit ce que l'on feroit, ce que l'on ordonnerait, enfin faisoit sentir que tout émanoit ou émaneroit de lui. Depuis ce temps je n'ai plus été maître de mon cabinet ; M. de Mortaigne y venoit planter le piquet dès le grand matin et n'en sortoit que le soir, le plus tard qu'il pouvoit ; il a donc dès cet instant vu et réprimé tout ce que j'écrivois. On me dira peut-être : Pourquoi le souffriez-vous ? Parce que, si je ne l'avois pas souffert, j'aurois scandalisé très sensiblement M. le maréchal de Belle-Isle, que cela auroit mis de la dissension entre le général et le ministre, et que le service du roi en auroit encore plus mal

(1) Mémoire sur la campagne de 1758. — *Mss. Archives du Dépôt de la Guerre. Supplément.*

été. M. de Mortaigne est un homme entier qui ne veut écouter personne, que l'on révolte même quand on dit son avis et qui n'abonde que dans son sens. Selon lui, le vrai mérite n'existoit qu'en lui, et toutes les autres n'avoient pas le sens commun ni la première teinture du métier : M. de Saint-Germain n'étoit que brave, M. de Chevert que propre à faire combattre une réserve, M. de Monteynard n'étoit propre qu'aux petits détails de bureau, M. de Crémille qu'un gratte-papier. Ils reconnoissoit assez de talent à M. de Contades depuis que M. de Guerchy les avoit unis. M. Gayot étoit un imbécile qu'il falloit chasser et qui lui bouilloit le sang, M. Duverney un fou ; enfin il disoit du mal de tout le monde ; le dirai-je : souvent il n'approuvoit pas M. le maréchal de Belle-Isle. Enfin il ne pensoit bien que de lui, vantoit sans cesse ses exploits, sa naissance, la considération dans laquelle il étoit en Allemagne ; et quand il étoit sur ces chapitres, il ne finissoit plus. Il y a des choses sur lesquelles M. de Mortaigne mérite des louanges : il est brave à l'excès, il y a des parties qu'il connoît, c'est un fort bon officier de cavalerie. Il étoit en exécration dans l'armée ; M. de Chevert ne le lui a pas caché. M. de Contades est de mes amis, j'ai cru cependant avoir sujet de m'en plaindre ; il s'est lavé vis-à-vis de moi. L'armée lui refuse les talents et les vues pour commander ; je crains qu'il ne les ait pas acquis encore. Peut-être que son flegme et sa sécheresse révoltent contre lui ; il est regardé [comme] presque aussi incapable que M. de Mortaigne (1). »

(1) Mémoire donné au roi le 22 juillet 1758. Pap. Clermont, 1758, t. IV, nº 181.

On n'a point à discuter ici ce jugement sur le marquis de Contades. On se contentera de dire que ses heureux débuts dans le commandement lui valurent presque aussitôt le bâton de maréchal qu'avait rêvé d'obtenir, concurremment avec lui, le comte de Mortaigne (1). En passant sur la rive gauche du Rhin, le prince Ferdinand de Brunswick s'était proposé deux objets : détruire, s'il était possible, l'armée française, et faire déclarer la Hollande en faveur du roi de Prusse. En Hollande, malgré ses premiers succès, il ne put exciter aucun mouvement, et sans doute peu soucieux de courir les chances d'une seconde rencontre où l'armée française cherchait avec ardeur l'occasion d'une revanche, il ne songea plus qu'à dérober à son adversaire ses projets de retraite ; il réussit à repasser sur la rive droite du Rhin, le 8 et le 9 août, entre Clèves et le lieu de son premier passage. Ici se terminent les dernières suites, les conséquences extrêmes de la campagne de Hanovre. Commencée au mois d'avril 1757, elle s'est donc prolongée, presque sans interruption, jusqu'au 9 août 1758. C'est dire qu'il y a deux campagnes, ou, si l'on veut, deux parties bien distinctes dans ce qu'on appelle la campagne de 1758 ; la première appartenait doublement à ce récit, parce que le comte de Gisors s'y est trouvé mêlé, et parce qu'elle est un appendice des opérations commencées en 1757 ; la seconde ouvre et comprend une série d'opérations nouvelles et distinctes en Allemagne.

(1) Le marquis de Contades fut nommé maréchal de France le 24 août 1758.

## LVI

Il ne reste plus que quelques mots à dire de ceux que la perte du comte de Gisors avait immédiatement et cruellement frappés. La plus naturelle et la plus efficace des consolations humaines manquait à sa veuve; elle n'avait point d'enfant. Madame de Gisors consacra le reste de son existence au service des idées religieuses et à la pratique des vertus chrétiennes (1). Pour le maréchal de Belle-Isle, après avoir été célébré comme un héros, parce qu'il avait consenti à rester au ministère, l'opinion, dont la mobilité doit toujours quelque part rencontrer l'injustice, lui reprocha bientôt avec passion d'avoir cédé aux instances du roi. Elle lui fit même un crime d'avoir survécu à son malheureux fils; c'était donc, selon la foule malveillante, qu'il n'avait ni sensibilité, ni cœur, ni entrailles, qu'il était un monstre d'égoïsme, d'ambition et de cupidité.

Vers la fin du mois de juin 1759, un an après la mort du comte de Gisors, le maréchal de Belle-Isle adressa la lettre suivante à Louis XV :

« Sire, mon âge, mon ancien attachement pour votre personne et surtout vos bontés infinies doivent m'autoriser à ouvrir mon cœur à Votre Majesté. Il y a cinquante-neuf années révolues que je sers Votre Majesté et le feu roy votre bisaïeul, j'ose dire avec un zèle actif dont il y a bien peu d'exemples. De quatorze frères ou

(1) Voir *Œuvres posthumes du duc de Nivernais*, t. Ier, 1re partie, p. 246.

sœurs, il ne m'en restoit qu'un qui a été tué en 1747; j'ose dire que Votre Majesté a perdu en lui un de ses meilleurs lieutenants généraux et qui eût le plus dignement commandé ses armées.

« J'ai également perdu une femme qui, entre bien des qualités respectables, avoit eu celle d'être aussi occupée du bien de votre service que moi-même, et y a été extrêmement utile, surtout en Allemagne, où elle s'étoit concilié l'estime générale et la confiance des princes, des ambassadeurs, et de tous les notables de l'Empire à Francfort.

« Il ne me restoit plus qu'un fils unique que nous avions élevé dans les principes de religion et de dévouement à votre service. Dans le temps que j'avois la consolation de le voir si bien répondre à notre attente, il a plu à la divine Providence de me l'enlever, et avec lui tout ce qui me restoit dans le monde. Frappé de ce coup de foudre, je me suis cru incapable d'aucune autre idée que de celle de la mort.

« J'aurai dans trois mois soixante-quinze ans faits, j'ai de fréquents ressentiments de la blessure que j'ai reçue à la poitrine, ce qui, joint aux autres infirmités inséparables de la vieillesse et à une surdité dont Votre Majesté n'a que trop souvent occasion de s'apercevoir (1), je ne songeois qu'à la retraite, lorsque Votre Majesté, par les marques les plus distinguées de bonté, a daigné prendre part à ma douleur et m'a touché si profondément le cœur que je lui ai fait le sacrifice de ce qui me reste de vie et de santé, en me livrant tout entier et uniquement à votre personne, à votre service et à vos

(1) Ce membre de phrase est ainsi incomplet dans la minute.

affaires qui sontdevenues les miennes. Je n'ai plus d'héritier naturel; ce que je possède même est en plus grande partie de vos bienfaits ou de mon échange (1).

« Je puis dire avec vérité que ce que j'ai depensé ou que je dois, qui monte environ à dix-sept cent mille francs, l'a été pour ou relativement à votre service, excepté ce que j'ai employé à ma maison de Paris ou de Bisy. Je supplie Votre Majesté de trouver bon que mon attachement et ma reconnoissance ne se bornent pas à une simple effusion de cœur et que je lui fasse don de l'un et de l'autre... » Le maréchal priait le roi d'accepter, après sa mort, et ses dettes payées, tout ce qu'il avait de biens; il en évaluait la somme à quatre millions trois ou quatre cent mille livres. « C'est ajoutait-il, une restitution de vos bienfaits d'autant plus raisonnable que je ne fais tort à qui que ce soit et que je satisfais mon attachement pour votre personne et ma reconnoissance... Je finis, Sire, en assurant encore Votre Majesté, que, de tous ses sujets, il n'y en a aucun sur la terre qui, comme moi, n'y tienne plus que pour elle, et dont l'attachement soit aussi pur, aussi complet et aussi indépendant de toute autre espèce de vue ni de considération quelconque. Mes vœux se bornent, Sire, à ce que vous en soyez bien persuadé (2). »

Des formalités financières et juridiques, des difficultés issues de la coutume de Normandie qui régissait le principal domaine du maréchal, les terres du duché de Gisors, embarrassèrent et retardèrent l'effet de cette donation. Elle n'était point encore un fait accompli

(1) L'échange de Belle-Isle.

(2) Une minute de cette lettre, avec des corrections de la main du maréchal, se trouve à la fin du t. 3549, n° 203. *D. G.*

lorsque le maréchal de Belle-Isle mourut, le 26 janvier 1761, ministre de la guerre et en possession, pour ainsi dire malgré lui, de ses grands biens. Le 18 février suivant, Pâris-Duverney, plus équitable à son égard que beaucoup d'autres, écrivait à M. de Chavigny, ambassadeur du roi en Suisse : Le maréchal de Belle-Isle a terminé une carrière brillante qui lui auroit peut-être fait plus d'honneur, si, après la mort de son fils, il avoit remis au roi ses grands emplois. On lui a su peu de gré des sentiments patriotiques qui l'ont déterminé à rester dans le ministère après un événement dans lequel il perdoit tout. On a pris pour ambition ce qui pouvoit être chez lui un sentiment beaucoup plus noble; on s'est lassé de son prétendu dévouement, et s'il avoit vécu deux mois de plus, peut-être n'auroit-ce été que pour se voir forcé à prendre un parti que la raison et son âge auroient dû lui faire prendre après l'affaire de Crefeld. On dit qu'il laisse de grandes richesses ; si cela est vrai, les gens qui le connoissent bien n'en seront que plus fondés à croire qu'il étoit indéfini en tout. Au surplus, il est certain qu'on ne peut pas arriver à de si grandes choses sans de grandes qualités (1). »

Le maréchal de Belle-Isle était de l'Académie française ; il y eut pour successeur l'abbé Trublet, et ce fut le duc de Nivernais qui eut précisément à répondre au récipiendaire (2). Il y a dans son discours un passage qui mérite d'être cité à la fin de ce livre, parce qu'il en est la meilleure conclusion et le résumé le plus exact. Le duc de Nivernais venait de montrer le maréchal de Belle-

(1) Correspondance Duverney-Belle-Isle, n° 103.

(2) Le lundi 13 avril 1761. *Œuvres posthumes du duc de Nivernais*, t. Ier, 2e partie, p. 68-69.

Isle « persuadé que les bienfaits de la patrie sont toujours sans proportion avec les services qu'on peut lui rendre, » et préoccupé de la dette qu'il avait contractée envers elle. « J'oserai dire ici, ajoutait l'orateur, qu'il l'avoit pleinement acquittée, cette dette immense, en donnant à la patrie, à la mère commune, un fils vraiment digne d'elle, en cultivant, en perfectionnant par une excellente éducation son excellent naturel, en l'envoyant chez les nations voisines concilier à la jeunesse françoise la bienveillance des étrangers, en le rendant susceptible de l'estime publique dans un âge qui n'a droit d'aspirer encore qu'à de l'indulgence. Ce fils si cher étoit devenu mon fils..... Hélas ! je n'ai joui qu'un instant de cette heureuse adoption. Arraché d'entre nos bras par une mort aussi prématurée qu'honorable, s'il est vrai que la durée de la vie doive se mesurer par son usage, il a vécu assez, puisqu'il a eu le temps d'acquérir du mérite, d'obtenir de l'estime, d'atteindre même jusqu'à la réputation : consolation suffisante pour l'amour-propre, peut-être pour la philosophie, mais bien foible pour le sentiment. Je ne reconnois que trop cette affligeante vérité qui me force au silence, et je sens qu'il est des plaies que le temps ne cicatrise pas assez pour qu'on puisse jamais les toucher sans les rouvrir. »

FIN

# TABLE

FIN DE LA TABLE

Le Mans. — Imp. Edmond MONNOYER. Place des Jacobins, 12


